ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

[redacted]

Société Entomologique

DE FRANCE.

TABLEAU INDICATIF DES JOURS DE SÉANCE

PENDANT L'ANNÉE 1834.

Les séances se tiennent, à 7 heures du soir, rue d'Anjou-Dauphine, n° 6.

Janv.	Févr.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Octob.	Nov.	Déc.
21	4	4	1	6	3	1	5	2	7	4	2
20	18	19	15							18	16

IMPRIMERIE DE PLASSAN, RUE DE VAUGIRARD, 11,
— Par les soins de Terzuolo, son successeur désigné. —

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

TOME QUATRIÈME.

Natura maximè miranda in minimis.

PARIS.
MÉQUIGNON-MARVIS, PÈRE ET FILS,
LIBRAIRES-ÉDITEURS.
RUE DU JARDINET, N° 13.

1835.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

NOUVELLE CLASSIFICATION

DE LA FAMILLE DES LONGICORNES, PAR M. AUDINET-SERVILLE.

(Suite.)

(Séance du 19 novembre 1834.)

3e Tribu, Lamiaires, *Lamiariæ* (1).

Labre très-apparent, s'étendant dans toute la largeur de l'extrémité antérieure de la tête.

Mandibules de grandeur ordinaire, semblables ou peu différentes dans les deux sexes.

Lobe extérieur des mâchoires *un peu rétréci au bout, et se courbant sur le lobe interne.*

(1) Voir la tribu des Cérambycins, t. 2, page 528.

[redacted]

Yeux toujours échancrés, et entourant, du moins en partie, la base des antennes.

Tête *toujours entièrement verticale, aplatie en devant, perpendiculaire.*

Palpes ayant leur dernier article *ovoïde, terminé en pointe et non tronqué.*

Corps ailé ou aptère.

DIVISION GÉNÉRALE.

1re Sous-tribu. Déprimés. Corps déprimé (notamment sur les élytres), ni linéaire, ni cylindrique, ordinairement court. (Antennes de onze articles.)

1re Division. Corselet armé d'une épine latérale posée sur un mamelon, mobile dans l'insecte vivant (1). (Antennes velues en dessous.) (2)

2e Division. Corselet ayant latéralement une épine fixe, ou dépourvu d'épine latérale.

1re Subdivision. Antennes velues en dessous.

A. Corselet unituberculé latéralement.

B. Corselet mutique latéralement.

2e Subdivision. Antennes glabres. (Corselet tuberculé latéralement.)

2e Sous-tribu. Convexes. Corps plus ou moins convexe en dessus (ordinairement allongé, quelquefois linéaire, et

(1) Ce mamelon, arrondi et placé dans une fossette des côtés du corselet, est susceptible d'un mouvement de rotation dans sa cavité.

(2) Cette villosité est quelquefois peu sensible ou même nulle, lorsque les insectes ne sont point dans leur état de fraîcheur.

ayant, dans ce dernier cas, les élytres un peu déprimées sur leur disque dans quelques espèces).

1re Division. Corps ailé. (Abdomen presque en carré plus ou moins allongé.)

1re Subdivision. Antennes velues en dessous.

A. Antennes de douze articles.

a. Corselet uniépineux latéralement.

b. Corselet mutique latéralement.

B. Antennes de onze articles.

a. Corselet mutique latéralement.

b. Corselet unituberculé latéralement.

2e Subdivision. Antennes glabres.

A. Corselet mutique latéralement.

B. Corselet unituberculé latéralement.

a. Antennes de onze articles dans les mâles, de dix dans les femelles.

b. Antennes de onze articles dans les deux sexes.

2e Division. Corps aptère. (Abdomen ovalaire. Corselet uniépineux ou unituberculé latéralement. Antennes de onze articles. Elytres ovales.)

PREMIÈRE SOUS-TRIBU.

DÉPRIMÉS, *Depressi*.

Corps déprimé (notamment le dessus des élytres), ni linéaire, ni cylindrique, ordinairement court. (Antennes de onze articles.)

[redacted]

1re Division. Corselet armé d'une épine latérale posée sur un mamelon mobile dans l'insecte vivant. (Antennes velues en dessous.)

Elytres ayant leurs angles huméraux uniépineux. . . . 1 *Acrocine.*

2e Division. Corselet ayant latéralement une épine fixe, ou dépourvu d'épine latérale.

1re Subdivision. Antennes velues en dessous.

A. Corselet unituberculé latéralement.

Epine latérale du corselet
- entourée, sauf à sa partie postérieure, d'un sillon très-distinct. (Yeux grands, très-rapprochés en dessus.). . . . . 2 *Macrope.*
- sans sillon circulaire. (Yeux de grandeur ordinaire.) Corselet
  - court, presque transversal (cuisses renflées en massue.). . . . . 3 **Oréodère.*
  - étroit, cylindrique, trois fois plus long que la tête. . . . . 4 **Microplie.*

B. Corselet mutique latéralement.

Corselet transversal, rétréci à sa base. . . . . 5 *Tapeine.*

2ᵉ **Subdivision. Antennes glabres. (Corselet tuberculé latéralement.)**

Tarière des femelles

- point saillante hors de l'abdomen dans le repos. (Tarses houppeux, surtout dans les mâles.) Corselet
  - bituberculé latéralement. (Chaperon large, coupé carrément. Front caréné.). . 6 **Stairastome.*
  - uniépineux latéralement. (Chaperon de forme ordinaire. Front sans carène.) Elytres
    - toujours munies en dessus d'épines élevées; leurs angles huméraux uniépineux. (Cuisses allongées, point en massue.). . 7 **Polyrhaphe.*
    - sans épines élevées; leurs angles huméraux mutiques. (Cuisses en massue.) Palpes maxillaires
      - allongés, dépassant l'extrémité des mandibules; celles-ci grandes. (Corselet transversal.). . . . . 8 **Dryoctène.*
      - assez courts, ainsi que les mandibules. (Corselet presque aussi long que large.). . . 9 **Acanthodère.*
- allongée, toujours saillante dans le repos, et dépassant l'abdomen. (Antennes ordinairement très grandes dans les mâles. Tarses glabres.) Epine latérale du corselet
  - placée près de l'angle postérieur. (Pattes postérieures très-allongées dans les mâles.). . . . . . 10 **Anisops.*
  - occupant le milieu du bord latéral. (Toutes les pattes égales.). 11 **Ædile.*

[redacted]

DEUXIÈME SOUS-TRIBU.

CONVEXES, *Convexi.*

Corps plus ou moins convexe en dessus (ordinairement allongé, quelquefois linéaire, et ayant, dans ce dernier cas, les élytres un peu déprimées sur leur disque dans quelques espèces).

1re Division. Corps ailé. (Abdomen presque en carré plus ou moins allongé.)

1re Subdivision. Antennes velues en dessous.

A. Antennes de douze articles.

a. Corselet uniépineux latéralement.

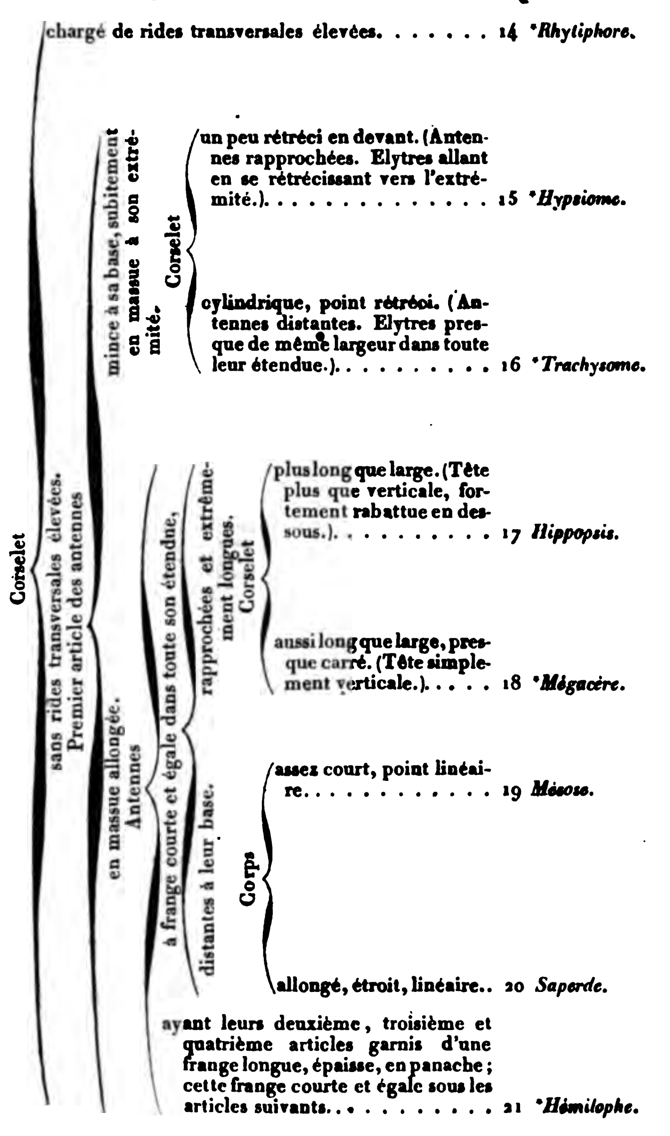
Dernier article des antennes de substance cornée, et recourbé en un petit crochet dans les mâles. . . . . 12 *Cératite.*

b. Corselet mutique latéralement.

Dernier article des antennes de forme et de substance ordinaires, court dans les femelles, très-long dans les mâles. . . . . 13 *Agapanthie.*

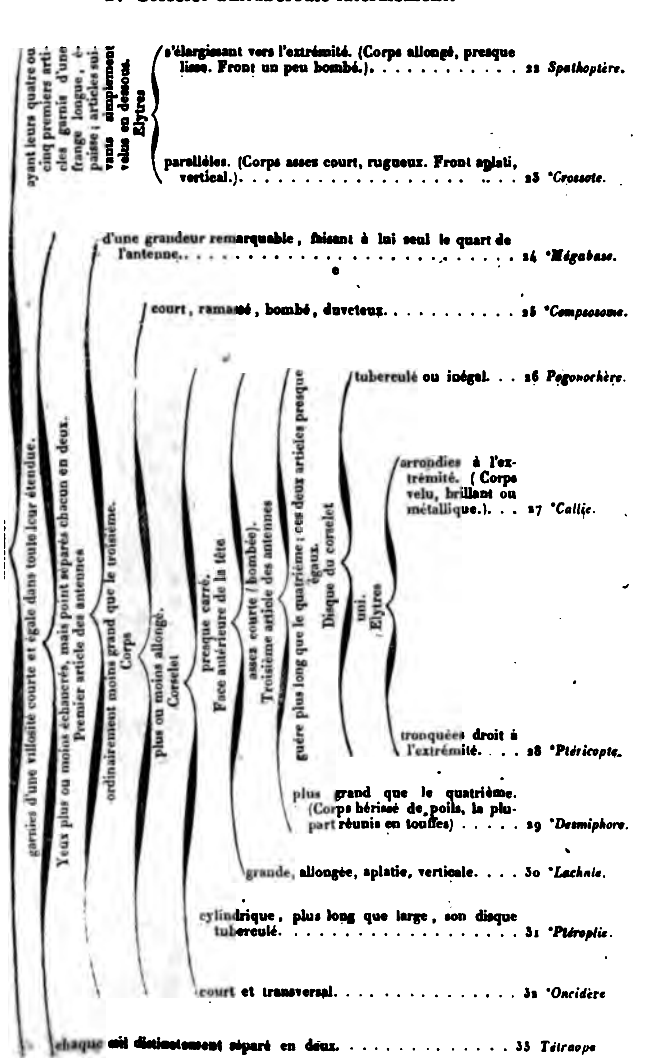
B. Antennes de onze articles.

a. Corselet mutique latéralement.


Corselet
chargé de rides transversales élevées. . . . . . . 14 *Rhytiphore.
sans rides transversales élevées.
Premier article des antennes
mince à sa base, subitement en massue à son extrémité.
Corselet
un peu rétréci en devant. (Antennes rapprochées. Elytres allant en se rétrécissant vers l'extrémité.). . . . . 15 *Hypsiome.
cylindrique, point rétréci. (Antennes distantes. Elytres presque de même largeur dans toute leur étendue.). . . . . 16 *Trachysome.
en massue allongée.
Antennes
à frange courte et égale dans toute son étendue,
rapprochées et extrêmement longues.
Corselet
plus long que large. (Tête plus que verticale, fortement rabattue en dessous.). . . . . 17 Hippopsis.
aussi long que large, presque carré. (Tête simplement verticale.). . . . . 18 *Mégacère.
distantes à leur base.
Corps
assez court, point linéaire. . . . . 19 Mésose.
allongé, étroit, linéaire.. 20 Saperde.
ayant leurs deuxième, troisième et quatrième articles garnis d'une frange longue, épaisse, en panache; cette frange courte et égale sous les articles suivants.. . . . . 21 *Hémilophe.

[redacted]

b. Corselet unituberculé latéralement.



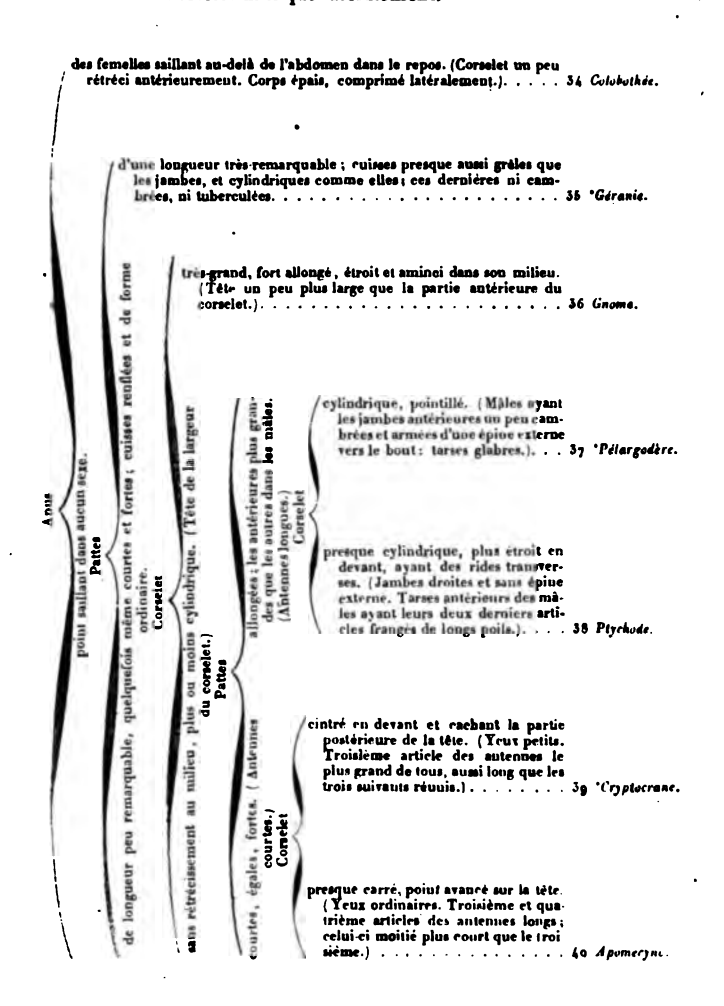
Yeux plus ou moins échancrés, mais point séparés chacun en deux. Premier article des antennes

- garnies d'une villosité courte et égale dans toute leur étendue. — ayant leurs quatre ou cinq premiers articles garnis d'une frange longue, épaisse; articles suivants simplement velus en dessous. Elytres
  - s'élargissant vers l'extrémité. (Corps allongé, presque lisse. Front un peu bombé.) . . . . 22 *Spathoptère.*
  - parallèles. (Corps assez court, rugueux. Front aplati, vertical.) . . . . 23 **Crossote.*
- d'une grandeur remarquable, faisant à lui seul le quart de l'antenne. . . . . 24 **Mégabase.*
- ordinairement moins grand que le troisième. Corps
  - court, ramassé, bombé, duveteux. . . . . 25 **Compsosome.*
  - plus ou moins allongé. Corselet
    - presque carré. Face antérieure de la tête
      - assez courte (bombée). Troisième article des antennes
        - guère plus long que le quatrième; ces deux articles presque égaux. Disque du corselet
          - tuberculé ou inégal. . . 26 *Pogonochère.*
          - uni. Elytres
            - arrondies à l'extrémité. (Corps velu, brillant ou métallique.) . . . 27 **Callie.*
            - tronquées droit à l'extrémité. . . . 28 **Ptéricopte.*
        - plus grand que le quatrième. (Corps hérissé de poils, la plupart réunis en touffes) . . . . . 29 **Desmiphore.*
      - grande, allongée, aplatie, verticale. . . . 30 **Lachnie.*
    - cylindrique, plus long que large, son disque tuberculé. . . . . 31 **Ptéroplie.*
    - court et transversal. . . . . 32 **Oncidère*

chaque œil distinctement séparé en deux. . . . . 33 *Tétraope*

2ᵉ Subdivision. Antennes glabres.

A. Corselet mutique latéralement.



- **Anus**
  - des femelles saillant au-delà de l'abdomen dans le repos. (Corselet un peu rétréci antérieurement. Corps épais, comprimé latéralement.) . . . . . 34 *Colobothée.*
  - point saillant dans aucun sexe. **Pattes**
    - d'une longueur très-remarquable; cuisses presque aussi grêles que les jambes, et cylindriques comme elles; ces dernières ni cambrées, ni tuberculées. . . . . 35 **Géranie.*
    - de longueur peu remarquable, quelquefois même courtes et fortes; cuisses renflées et de forme ordinaire. **Corselet**
      - très-grand, fort allongé, étroit et aminci dans son milieu. (Tête un peu plus large que la partie antérieure du corselet.) . . . . 36 *Gnome.*
      - sans rétrécissement au milieu, plus ou moins cylindrique. (Tête de la largeur du corselet.) **Pattes**
        - allongées; les antérieures plus grandes que les autres dans les mâles. (Antennes longues.) **Corselet**
          - cylindrique, pointillé. (Mâles ayant les jambes antérieures un peu cambrées et armées d'une épine externe vers le bout: tarses glabres.). . . 37 **Pélargodère.*
          - presque cylindrique, plus étroit en devant, ayant des rides transverses. (Jambes droites et sans épine externe. Tarses antérieurs des mâles ayant leurs deux derniers articles frangés de longs poils.). . . . 38 *Ptychode.*
        - courtes, égales, fortes. (Antennes courtes.) **Corselet**
          - cintré en devant et cachant la partie postérieure de la tête. (Yeux petits. Troisième article des antennes le plus grand de tous, aussi long que les trois suivants réunis.) . . . . 39 **Cryptocrane.*
          - presque carré, point avancé sur la tête. (Yeux ordinaires. Troisième et quatrième articles des antennes longs; celui-ci moitié plus court que le troisième.) . . . . 40 *Apomecyne.*

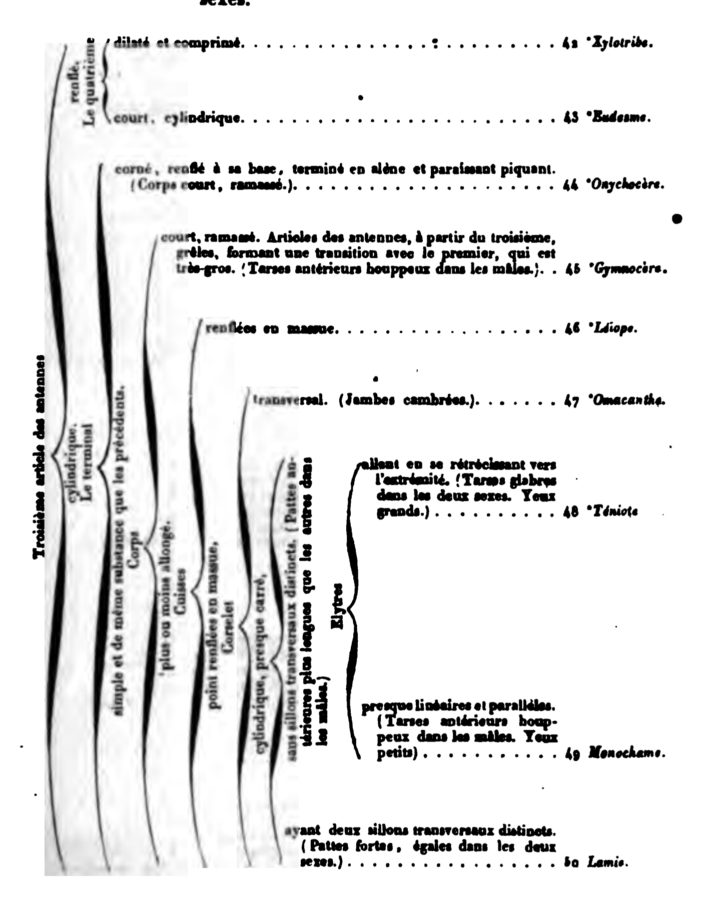
[redacted]

B. Corselet unituberculé latéralement.

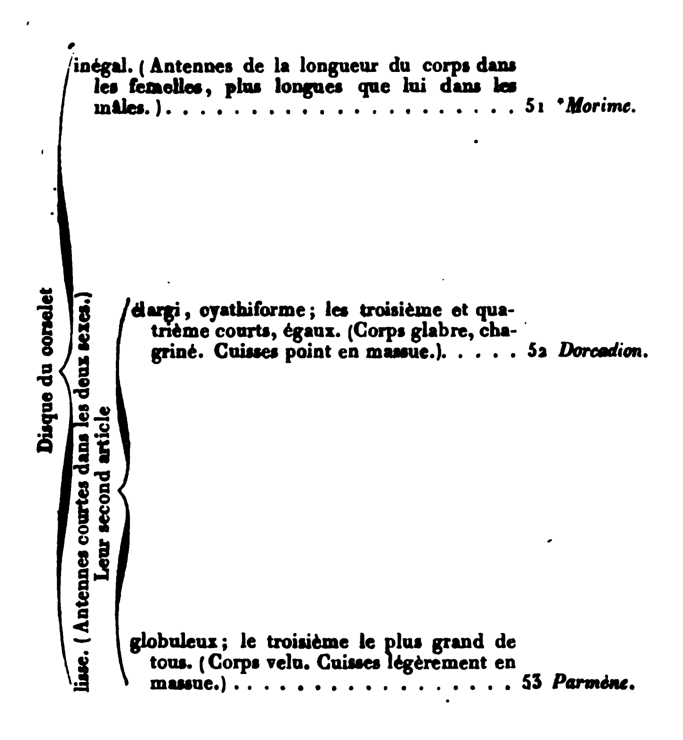
a. Antennes de onze articles dans les mâles, de dix dans les femelles.

Troisième article des antennes extrêmement long. (Corps court, ramassé.). . . 41 **Anisocère.*

b. Antennes de onze articles dans les deux sexes.



2ᵉ Division. Corps aptère. (Abdomen ovalaire. Corselet uniépineux ou unituberculé latéralement. Antennes de onze articles. Elytres ovales.) (1)



Disque du corselet

- inégal. (Antennes de la longueur du corps dans les femelles, plus longues que lui dans les mâles.) . . . . 51 *Morime.*
- lisse. (Antennes courtes dans les deux sexes.) Leur second article
  - élargi, cyathiforme ; les troisième et quatrième courts, égaux. (Corps glabre, chagriné. Cuisses point en massue.). . . . . 52 *Dorcadion.*
  - globuleux ; le troisième le plus grand de tous. (Corps velu. Cuisses légèrement en massue.) . . . . 53 *Parmène.*

(1) Cette dernière Division renferme trois genres, dont toutes les espèces connues sont de l'ancien continent, et en majeure partie européenne.

[redacted]

Obs. Le temps m'ayant manqué pour finir cette classification, M. Amyot, mon ami et membre de notre Société, a bien voulu se charger, en grande partie, de la description des nouvelles espèces de Lamiaires.

Genre I. Acrocine, *Acrocinus*, Illig.

Corps très-déprimé, velouté.

Corselet transversal, tronqué droit et rebordé en avant et postérieurement, muni d'une forte épine latérale, posée *sur un gros mamelon tournant comme une poulie dans une cavité où sa base est engagée.*

Antennes de la longueur du corps dans les femelles, plus longues que lui dans les mâles, velues en dessous, distantes à leur base, de onze articles cylindriques; le second très-court, cyathiforme; le troisième le plus grand de tous.

Palpes de longueur moyenne; leur dernier article presque cylindrique, aminci au bout.

Mandibules aiguës.

Tête ayant sa face antérieure allongée; front aplati, vertical.

Yeux très-grands, très-rapprochés et presque réunis en dessus comme en dessous des antennes, dans les deux sexes.

Elytres très-déprimées, grandes, linéaires; tronquées à l'extrémité; chaque angle de la troncature uniépineux; angles huméraux saillants et uniépineux.

Ecusson semi-circulaire.

Pattes antérieures beaucoup plus grandes que les autres, l'étant même démesurément dans les mâles; cuisses allongées, point en massue; les antérieures échancrées et un peu creusées en dessus à leur base, munies d'un tubercule

dans cette partie; jambes antérieures très-arquées au bout dans les mâles, l'étant à peine dans les femelles.

Tarses glabres dans les deux sexes.

L'*A. longimanus* se trouve toujours sur le tronc des arbres ou auprès d'eux, rarement sous les écorces; sa démarche est très-lourde, et il se traîne plutôt qu'il ne marche. Son vol, qu'il prend quelquefois à l'entrée de la nuit, est bruyant, peu rapide, et l'insecte ne paraît pas toujours maître de le diriger à son gré, car il se heurte souvent contre les arbres, et tombe alors à terre; le bruit qu'il produit avec le corselet s'entend de loin; la mobilité du mamelon latéral du corselet est indépendante de la volonté de l'insecte et ne lui sert à aucun usage. J'ai observé cependant que, dans l'accouplement, le mâle appuie ses longues pattes antérieures sur ces organes, et peut-être est-ce un moyen que la nature lui a donné pour assujétir et exciter sa femelle. Chez celle-ci, en effet, ces parties sont un peu plus mobiles que dans le mâle. (Lacordaire, Mémoir. sur les habitudes des Coléopt. de l'Amér. mérid., Annal. des scienc. natur., tom. XX.)

ESPÈCE.

1. *Acrocinus longimanus*, Schon. *Syn. Ins.* tom. 3, pag. 347, n° 1. — *Cerambyx longimanus*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 266, n° 1. — *Prionus longimanus*, Oli. Entom. tom. 4, Prion, pag. 6, n° 1. Pl. III, fig. 12, b, Mâle, et Pl. IV, fig. 12, c, Femelle. — Palis-Bauv. Ins. d'Afriq. et d'Amér. pag. 225. Coléopt. Pl. XXXV. Mâle. — *Lamia longimana*, Latr. *Gener. Crust. et Ins.* tom. 3, pag. 36. — *Macropus longimanus*, Thunb. — *Acanthocinus longimanus*, Hoffmans. Amérique méridionale. Cayenne.

[redacted]

Genre II. Macrope, *Macropus*, Thunb.

Corps déprimé, pubescent.

Corselet presque aussi long que large, unituberculé latéralement; ce tubercule *entouré circulairement* (sauf à sa partie postérieure) *d'un sillon distinct*. On voit une ligne transverse de points enfoncés à sa partie postérieure et une autre à l'antérieure. Son disque inégal.

Antennes velues en dessous, sétacées, distantes à leur base, au moins de la longueur du corps dans les femelles, plus grandes dans les mâles, de onze articles cylindriques; le premier grand, renflé en massue; le second court; le troisième le plus long de tous.

Yeux *grands, très-rapprochés en dessus*, mais notablement espacés au-dessous des antennes.

Palpes de longueur moyenne; dernier article ovale, aminci au bout.

Mandibules aiguës.

Tête ayant sa face antérieure allongée; front aplati, vertical.

Elytres déprimées, presque linéaires, tronquées au bout; angle extérieur de la troncature uniépineux.

Ecusson petit, semi-circulaire.

Pattes presque égales dans les femelles; les antérieures plus grandes que les autres dans les mâles; cuisses allongées; jambes intermédiaires munies en dessus, à l'extrémité, de poils touffus, plus épais dans les mâles.

Tarses glabres dans les deux sexes. Leur premier article notablement plus long que le suivant.

Le *M. accentifer* vit sur les troncs d'arbres dans les plantations, en s'y tenant collé, les antennes ramenées sur le dos. (Lacordaire, *loc. cit.*)

ESPÈCES.

1. *Macropus trochlearis.* — *Acrocinus trochlearis*, SCHÖN. *Syn. Ins.* tom. 3, pag. 348, n° 3. — *Prionus trochlearis*, OLI. Entom. tom. 4, Prion, pag. 7, n° 2. Pl. XIII, fig. 49. De Cayenne.

2. *Macropus accentifer.* — *Acrocinus accentifer*, SCHÖN. *id.* n° 2. — *Prionus accentifer*, OLI. *id.* pag. 8, n° 3. Pl. IV, fig. 16. Mâle. Du Brésil.

Genre III. *ORÉODÈRE, *Oreodera.*

(ορος, montagne, δερη, cou.)

Corps déprimé, pubescent.

Corselet *court*, *presque transversal*, unituberculé latéralement. Son disque inégal, trituberculé; ces trois tubercules disposés en triangle (2 et 1). On voit une ligne transverse de points enfoncés à sa partie postérieure et une autre à l'antérieure.

Antennes sétacées, velues en dessous, distantes à leur base, au moins de la longueur du corps dans les femelles, plus grandes dans les mâles; de onze articles; le premier gros, en massue; le second court, cylindrique, ainsi que les suivants.

Palpes assez courts; leur dernier article ovale, aminci au bout.

Mandibules aiguës.

Tête ayant sa face antérieure allongée; front aplati, vertical.

Elytres déprimées, plus ou moins tuberculées, allant un

[redacted]

peu en se rétrécissant vers l'extrémité; angles huméraux prononcés, mousses.

Ecusson semi-circulaire.

Pattes assez longues; les antérieures un peu plus grandes que les autres dans les mâles; cuisses renflées en massue; jambes intermédiaires ayant en dessus une touffe de poils à leur extrémité.

Tarses antérieurs houppeux dans les mâles.

ESPÈCES.

PREMIÈRE DIVISION.

Elytres tronquées droit au bout; angle extérieur de la troncature uniépineux.

1. *Oreodera glauca.* — *Lamia glauca,* FAB. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 290, n° 47. — *Cerambyx glaucus,* OLI. Entom. tom. 4, Capric. pag. 76, n° 99. Pl. XVII, fig. 123. Mâle. Amérique méridionale.

Etc.

DEUXIÈME DIVISION.

Elytres acuminées à leur extrémité.

2. **Oreodera cinerea.*

(Long. 6 à 7 lignes.) Corps d'un brun ferrugineux, presque entièrement recouvert d'un duvet court, serré, d'un gris cendré. Corselet pointillé, notamment sur son disque. Front offrant un sillon prononcé. Elytres ayant des points noirs enfoncés et distants, rebordées extérieurement et à la suture; deux principales taches irrégulières d'un brun ferrugineux au côté externe de chaque élytre, la supérieure plus grande, et en outre quelques autres taches de la même couleur, mais plus petites, et rapprochées de la suture.

Ecusson lisse. Antennes et pattes de la couleur du corps, et couvertes d'un duvet semblable.

Du Brésil. Ma collection.

10

TROISIÈME DIVISION.

Elytres arrondies et mutiques à l'extrémité.

3. **Oreodera pubicornis*. — *Acanthocinus pubicornis*, Dej. Catal.

(Long. 6 à 7 lignes.) Corps brun, couvert en dessous d'un duvet court, cendré; le dessus inégal, varié d'un duvet gris et brun, avec des poils bruns épars et assez longs. Front ayant un léger sillon au milieu. Corselet avec des points enfoncés et distants. Elytres ayant des points semblables, notamment à leur base, rebordées extérieurement et à la suture, offrant chacune une carène longitudinale rapprochée de la suture. Cuisses et jambes annelées de gris et de brun; tarses grisâtres et velus. Toutes les jambes ayant une touffe de poils à leur extrémité. Frange des antennes longue, à poils serrés et grisâtres; leurs articles annelés de gris et de brun. Mâle.

Du Brésil. Ma collection.

Genre IV. *Microplie, *Microplia*.

(μικρος, petit, οπλον, arme.)

Corps déprimé en dessus.

Corselet *étroit, cylindrique, trois fois plus long que la tête*, beaucoup moins large que les élytres, muni latéralement et près de chaque angle postérieur d'un petit tubercule spiniforme. Son disque ayant deux lignes longitudinales

[redacted]

enfoncées, parallèles, partant du bord postérieur et ne s'avançant que jusqu'au milieu.

Antennes sétacées, distantes à la base, velues en dessous, plus longues que le corps, de onze articles; le premier très-allongé, le plus grand de tous, mince à sa base, en massue à l'extrémité; le second court, cyathiforme; les suivants grêles et cylindriques.

Palpes courts.

Mandibules courtes.

Tête ayant sa face antérieure peu allongée; front légèrement bombé.

Elytres allongées, linéaires, arrondies et mutiques à leur extrémité; leurs angles huméraux fort saillants.

Ecusson petit, arrondi au bout.

Pattes assez longues, égales; cuisses un peu en massue allongée; jambes comprimées, ciliées extérieurement; les postérieures fortement frangées.

Tarses glabres; les intermédiaires, ainsi que les postérieurs, ayant leur premier article allongé, plus grand que les trois autres réunis.

ESPÈCE.

1. **Microplia agilis.*

(Long. 4 à 5 lignes.) Corps noirâtre, avec quelques poils rares bruns. Elytres portant chacune à leur base un tubercule prononcé, et, à partir du milieu, trois bandes transversales inégales, la première brune, la seconde blanchâtre, plus étroite que les autres, et divisée en deux par une ligne transverse brunâtre; la troisième d'un brun pâle, occupant l'extrémité des élytres. Antennes et pattes de la couleur du corps. Cils des jambes noirs.

Du Brésil. Ma collection.

Genre V. Tapeine, *Tapeina*, Encycl. (1)

(ταπεινος, déprimé.)

Corps court, fortement déprimé, peu épais, velu.

Corselet *transversal*, *déprimé*, *rétréci à sa base*, mutique latéralement.

Antennes filiformes, un peu plus longues que le corps dans les femelles, beaucoup plus grandes dans les mâles, velues, insérées sur les côtés de la tête dans une échancrure des yeux sur un rebord latéral du front qui remplit cette échancrure dans les femelles; celles des mâles insérées à la partie postérieure d'un long appendice qui naît du rebord latéral du front, et s'étend transversalement en ligne droite de manière à couvrir les yeux; elles sont composées de onze articles; le premier plus long que les deux suivants pris ensemble, en massue fort allongée, aminci à sa base; cette base souvent recourbée et échancrée dans les mâles; le second petit, un peu conique; ceux de trois à dix égaux entre eux, cylindro-coniques, portant à l'extrémité un verticille de poils. Article terminal guère plus long que le précédent.

Palpes assez courts, presque égaux; leur dernier article plus long que le précédent, presqu'en alène à l'extrémité.

Mandibules petites, minces, cachées sous le labre.

Tête courte, transversale; front aplati, vertical.

Yeux cachés derrière les appendices frontaux, extrêmement rétrécis par ceux-ci dans leur partie moyenne.

Elytres déprimées, un peu rétrécies vers leur extrémité, arrondies et mutiques dans cette partie.

(1) Dans le Règne animal anglais, ce genre est désigné sous le nom d'*Eurycephalus*, Gray.

[redacted]

Écusson court, transversal, arrondi postérieurement.

Pattes *fortes*, *assez courtes*, *hérissées* de longs poils; *cuisses en massue allongée*; jambes intermédiaires portant en dessous, vers l'*extrémité*, une touffe de poils courts et *serrés*.

Tarses courts; leurs articles presque égaux, les antérieurs un peu dilatés dans les mâles, et garnis de poils en dessous. Ces tarses antérieurs étroits dans les femelles.

ESPÈCES.

1. *Tapeina coronata*, Encycl., tom. X, pag. 546, n° 1. Mâle. Du Brésil.
2. *Tapeina picea*, *id.* n° 2. Mâle. Du Brésil.
3. *Tapeina dispar*, *id.* n° 3. Mâle. Du Brésil.
4. *Tapeina bicolor*, *id.* n° 4. Femelle. Du Brésil.

Etc.

NOTA. Un Lamiaire fort remarquable, décrit par M. Schreibers dans le tome VI des Transactions Linnéennes, pag. 200, *tab.* 21, fig. 9, sous le nom de *Cerambyx Fichtelii*, constitue, pour M. Gray, un nouveau genre figuré dans le Règne animal anglais sous le nom d'*Enicodes*. Il me paraît très voisin de mes *Tapeina* (*Eurycephalus*, Gray).

Genre VI. *Steirastome, *Steirastoma*.

(στειρα, carène, στομα, face.)

Corps très-déprimé.

Corselet *bituberculé latéralement*; son disque déprimé, raboteux, tuberculé.

Antennes glabres, sétacées, distantes à leur base, de la longueur du corps dans les femelles, plus longues que lui

dans les mâles; de onze articles; le premier en massue, souvent déprimé et dilaté à son extrémité; le second court, les autres cylindriques; le troisième très-grand, le plus long de tous.

Abdomen sans tarière saillante.

Palpes maxillaires assez allongés; leur second article long, en cône renversé; le dernier court, pointu.

Mandibules assez longues, étroites, triangulaires.

Tête avancée, un peu prolongée en devant; face antérieure allongée; front aplati, vertical, portant une carène longitudinale saillante; chaperon large, coupé carrément en devant.

Yeux petits, étroits.

Elytres déprimées, allant en se rétrécissant de la base à l'extrémité, munies chacune dans leur milieu d'une carène longitudinale saillante, sinueuse. Elles sont tronquées au bout.

Ecusson court, large, presque triangulaire.

Pattes fortes; les antérieures un peu plus longues que les autres dans les mâles; cuisses en massue.

Tarses antérieurs houppeux, surtout dans les mâles.

Les Steirastomes se trouvent dans les plantations, sur les troncs d'arbres à demi consumés par le feu, et quelquefois sous leur écorce quand elle est desséchée et séparée de l'arbre. Elles se tiennent collées contre celui-ci, les antennes ramenées sur le dos, et se laissent tomber quand on veut les saisir. Elles marchent rarement, et leur démarche est lourde. Le corselet produit un son aigu. (Lacordaire, *loc. citat.*)

ESPÈCES.

1. *Steirastoma brevis.* — *Lamia brevis*, SCHÖN. *Syn. Ins.* tom. 3, pag. 380, n° 71. — *Cerambyx depressus*, FAB. *Syst.*

[redacted]

Eleut. tom. 2, pag. 276, n° 47. — Oliv. Entom., tom. 4. Capric., pag. 21. Pl. V, fig. 30, b. De l'Amérique méridionale.

Etc.

Genre VII. *Polyrhaphe, *Polyrhaphis.*

(πολυ, beaucoup, *ῥαφίς*, aiguillon.)

Corps déprimé, ayant en dessus *des épines distinctes.*

Corselet presque aussi long que large, uniépineux latéralement; son disque tuberculé ou épineux.

Antennes glabres, sétacées, de la longueur du corps dans les femelles, plus longues que lui dans les mâles, distantes à leur base, de onze articles; le premier renflé en massue, le second court, cylindrique, ainsi que les suivants; le troisième le plus grand de tous.

Abdomen sans tarière saillante.

Palpes maxillaires ayant leurs deux derniers articles à peu près égaux.

Mandibules fortes, pointues à l'extrémité.

Tête ayant sa face antérieure allongée; front aplati, vertical.

Yeux grands.

Elytres déprimées, peu rétrécies vers le bout, chargées d'épines droites, alignées; leurs angles huméraux saillants, uniépineux. Elles sont tronquées à l'extrémité; chaque angle de la troncature uniépineux.

Ecusson semi-circulaire.

Pattes de longueur moyenne, les postérieures un peu plus courtes que les quatre autres; cuisses allongées, point en massue.

Tarses antérieurs très-houppeux dans les mâles.

ESPÈCES.

1. *Polyrhaphis horrida.* — *Lamia horrida*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 289, n° 42. — *Cerambyx horridus*, Oli. Entom., tom. 4, Capric., pag. 66, n° 84. Pl. IV, fig. 29. Femelle. De Cayenne.

2. *Polyrhaphis papulosa.* — *Lamia papulosa*, Schön. *Syn. Ins.* tom. 3, pag. 395, n° 175. — *Cerambyx papulosus*, Oli. *id.* pag. 72, n° 95. Pl. XX, fig. 156. Mâle. De Cayenne, et non des Indes orientales, comme le disent les auteurs cités.

Etc.

Genre VIII. *Dryoctène, *Dryoctenes*.

(δρυς, arbre, κτεινω, je tue.)

Corps déprimé.

Corselet transversal, uniépineux latéralement; son disque inégal ou tuberculé.

Antennes glabres, sétacées, de la longueur du corps dans les femelles, plus longues que lui dans les mâles, distantes à leur base; de onze articles, le premier renflé en massue, le second court, cylindrique, ainsi que les suivants, le troisième le plus long de tous; plusieurs articles, à compter du troisième, ont à l'extrémité une très-petite épine; on en voit aussi quelques-unes à leur côté extérieur.

Palpes maxillaires *allongés, dépassant l'extrémité des mandibules.*

Mandibules *grandes, allongées,* aiguës.

Elytres sans épines élevées; déprimées, peu rétrécies vers le

[redacted]

bout, tronquées à l'extrémité; angles huméraux saillants et mousses.

Abdomen sans tarière saillante.

Tête ayant sa face antérieure allongée; front aplati, vertical.

Ecusson semi-circulaire.

Pattes fortes, égales; cuisses en massue; jambes comprimées, terminées par trois épines, deux internes et une externe; jambes intermédiaires tuberculées au côté externe au-delà du milieu, les antérieures échancrées intérieurement.

Tarses antérieurs houppeux dans les mâles; premier article de tous les tarses notablement plus long que le suivant.

Le *D. caliginosus* a les habitudes du genre Steirastome. (Lacordaire, *loc. citat.*)

ESPÈCE.

1. **Dryoctenes caliginosus.* — *Acanthocinus caliginosus*, Dej. Catal.

(Long. 13 à 14 lignes.) Corps brun, couvert d'un duvet court et gris en dessous, varié de gris et de brun en dessus. Front ayant des points enfoncés et un sillon au milieu. Disque du corselet brun. Elytres ayant de petits tubercules épars, notamment vers la base, légèrement rebordées antérieurement et à la suture, offrant trois bandes transverses brunes très-inégales, les deux premières en chevron, la troisième placée à l'extrémité; chaque élytre ayant en outre, dans son milieu, deux carènes longitudinales peu élevées. Ecusson brun, avec une tache grise au milieu. Articles des antennes, cuisses, jambes et tarses annelés de gris et de brun. Houppes des tarses antérieurs du mâle, noires. Mâle et femelle.

Du Brésil. Ma collection.

Genre IX. *Acanthodère, *Acanthoderes.*

(ακανθα, épine, δερη, cou.)

Corps déprimé.
Corselet presque aussi long que large, uniépineux latéralement; son disque inégal ou tuberculé.
Antennes glabres, sétacées, distantes à leur base, de la longueur du corps dans les femelles, plus longues que lui dans les mâles; de onze articles; le premier grand, renflé, le second court, cylindrique, ainsi que les suivants; le troisième le plus long de tous.
Palpes maxillaires *assez courts*; leurs deux derniers articles à peu près égaux.
Mandibules *assez courtes*, aiguës.
Abdomen sans tarière saillante.

Tête ayant sa face antérieure allongée; front aplati, vertical.

Elytres déprimées, plus ou moins rétrécies vers leur extrémité.

Ecusson semi-circulaire.

Pattes de longueur moyenne, les antérieures un peu plus grandes que les autres dans les mâles; cuisses en massue.

Tarses antérieurs très-houppeux dans les mâles.

ESPÈCES.

PREMIÈRE DIVISION.

Elytres tronquées à leur extrémité; chaque angle de la troncature uniépineux ou au moins saillant.

1. *Acanthoderes Daviesii.* — *Lamia Daviesii*, Schön. *Syn. Ins.* tom. 3, pag. 380, n° 74. — *Cerambyx Daviesii*,

[redacted]

Oli. Entom., tom. 4, Capric., pag. 104, n° 139. Pl. VI, fig. 42, a. b. — *Lamia punctata*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 288, n° 38. De Cayenne.

Etc.

DEUXIÈME DIVISION.

Elytres arrondies et mutiques à leur extrémité.

2. *Acanthoderes araneiformis.* — *Lamia araneiformis*, Fab. *id.* n° 37. — *Cerambyx araneiformis*, Oli. *id.* pag. 64, n° 82. Pl. V, fig. 34, a. b. Amérique méridionale.

3. *Acanthoderes varius.* — *Lamia varia*, Fab. *id.* n° 35. — Panz. *Faun. Germ.* fas. 48, fig. 19. — *Cerambyx varius*, Oli. *id.* pag. 82, n° 107. Pl. III, fig. 16. D'Allemagne.

4. *Acanthoderes griseus.* — *Lamia grisea*, Schön. *id.* pag. 375, n° 49. — *Cerambyx griseus*, Fab. *id.* pag. 277, n° 53. — Panz. *id.* fas. 14, fig. 14. Du nord de l'Europe.

Etc.

Genre X. *Anisope, *Anisopus.*

(ανισος, inégal, πους, pied.)

Corps très-déprimé.

Corselet arrondi latéralement, muni sur ses côtés d'une épine *placée près de l'angle postérieur.*

Antennes glabres, sétacées, plus longues que le corps dans les femelles, le dépassant notablement dans les mâles; distantes à leur base; de onze articles; le premier grand, en massue allongée; le second très-petit, cyathiforme; les suivants cylindriques; le troisième à peine plus long que le quatrième.

Pattes postérieures *très-grandes dans les mâles*; cuisses en

massue, les postérieures *très-allongées, ainsi que leurs jambes et leurs tarses, dans les mâles*; jambes antérieures un peu arquées dans ce sexe; leurs cuisses un peu plus courtes que les intermédiaires.

Tarière des femelles toujours saillante et dépassant l'abdomen.

Palpes courts.

Mandibules courtes.

Tête ayant sa face antérieure assez courte; front peu aplati.

Elytres très-déprimées, allant en se rétrécissant vers l'extrémité, tronquées à leur extrémité; chaque angle de la troncature uniépineux.

Ecusson petit, semi-circulaire.

Tarses glabres, les postérieurs *ayant leur premier article beaucoup plus grand que les trois autres réunis*; les second et troisième très-courts.

ESPÈCE.

1. **Anisopus arachnoides*, Dej. Collect.

(Long. 4 à 6 lignes.) Corps brun roussâtre, légèrement inégal en dessus. Corselet ayant deux points saillants alignés transversalement sur son disque, nuls ou à peine sensibles dans le mâle. Elytres très-déprimées dans le mâle, ayant quelques points légèrement élevés, distants et formant quatre lignes longitudinales peu régulières sur chaque élytre, ces points épars et presque sans ordre dans la femelle; un de ces points saillant en forme de tubercule au milieu de chaque élytre à sa base; une tache brune oblique aux trois quarts de l'élytre; cette tache plus large, transversale et en forme de croissant dans la femelle; l'épine externe de la troncature terminale beaucoup plus longue que l'in-

[redacted]

terne dans le mâle. Antennes et pattes de la couleur du corps.

Cayenne et Brésil. De ma collection.

Genre XI. *Ædile, *Ædilis*.

Corps déprimé.

Corselet ayant latéralement une épine *placée au milieu du bord*; son disque inégal.

Antennes glabres, sétacées, plus longues que le corps dans les femelles; celles des mâles surpassant plusieurs fois le corps en longueur, distantes à leur base; de onze articles; le premier grand, en massue allongée; le second très-petit, cyathiforme; les autres cylindriques.

Pattes *égales*; cuisses en massue plus ou moins allongée.

Tarière des femelles toujours saillante et dépassant l'abdomen.

Palpes courts; le dernier article des maxillaires court, conique, un peu allongé dans les mâles.

Mandibules courtes.

Tête ayant sa face antérieure assez courte; front peu aplati.

Elytres déprimées, allant un peu en se rétrécissant vers l'extrémité.

Ecusson petit, arrondi au bout.

Tarses glabres; le premier article des postérieurs grand.

Ce genre, remarquable par la longueur excessive des antennes des mâles, renferme un assez grand nombre d'espèces, propres à l'Amérique. Je n'en connais qu'une seule en Europe; elle habite le nord, et se trouve principalement dans les montagnes. M. Chevrolat l'a prise, en 1832, à Moret, près de Fontainebleau.

ESPÈCES.

PREMIÈRE DIVISION.

Elytres arrondies et mutiques à leur extrémité.

1. *Ædilis montana.* — *Lamia ædilis*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 287, n° 32. — *Cerambyx ædilis*, Oli. Entom., tom. 4, Capric., pag. 81, n° 106. Pl. IX, fig. 59, a. b. Mâle, c. Femelle. D'Europe.

Etc.

DEUXIÈME DIVISION.

Elytres tronquées à leur extrémité.

2. **Ædilis griseofasciata.* — *Acanthocinus griseofasciatus*, Dej. Catal.

(Long. 5 à 6 lignes.) Corps brun cendré, légèrement inégal en dessus. Front ayant un léger sillon au milieu. Elytres pointillées, surtout à la base, avec une strie suturale et un léger rebord externe; offrant, vers leur base, une ligne transverse brune, étroite et oblique; la couleur des élytres devenant un peu plus grise derrière cette ligne jusque vers le milieu. Antennes et pattes de la couleur du corps. Femelle.

Du Brésil. Ma collection.

3. **Ædilis signata.* — *Acanthocinus signatus*, Dej. Catal.

(Long. 4 à 5 lignes.) Corps brun ferrugineux, couvert d'un léger duvet grisâtre; un peu inégal en dessus. Front avec un faible sillon au milieu. Disque du corselet offrant une tache brunâtre. Elytres rebordées extérieurement et à la suture, avec cinq principales taches brunâtres, l'une s'unissant à celle du corselet, deux autres latérales, la quatrième suturale, placée aux deux tiers des élytres, la der-

[redacted]

nière à leur extrémité. Articles des antennes, cuisses jambes et tarses annelés de brun et de gris. Pattes intermédiaires légèrement unituberculées extérieurement. Mâl et femelle.

Du Brésil. Ma collection.

Etc.

Genre XII. *Cératite, *Ceratites.*

(κερατιτης, encorné.)

Corps convexe en dessus, allongé, cylindrique, ailé, recouvert d'un duvet serré et ras.

Antennes sétacées, frangées en dessous (cette frange court dans les femelles, longue dans les mâles), distantes à leu base, dépassant la moitié du corps dans les femelles, beaucoup plus longues que lui dans les mâles; de douz articles; le premier allongé, peu renflé, presque cylindrique; le second court, cylindrique, ainsi que les suivants; le troisième grand, les autres allant en diminuan insensiblement de longueur; le douzième très-court, simple, visible seulement à la loupe dans les femelles; plus long, de substance cornée, et recourbé en un peti crochet dans les mâles; articles de quatre à onze inclusivement, canaliculés en dessous dans les deux sexes.

Corselet cylindrique, presque carré, muni *d'une épine latérale* placée plus bas que le milieu, ayant deux sillons transversaux, l'un près du bord postérieur, l'autre près de l'antérieur; son disque inégal.

Palpes ayant leur dernier article aminci au bout.

Mandibules fortes, paraissant tronquées et obtuses à leu extrémité.

Tête forte, sa face antérieure allongée; front aplati, vertical.

Elytres convexes, presque parallèles, arrondies et mutiques à leur extrémité; leurs angles huméraux saillants et mousses.

Ecusson petit, arrondi postérieurement.

Pattes de longueur moyenne, les antérieures plus grandes que les autres dans les mâles; cuisses point en massue; jambes postérieures ayant en dessus, vers l'extrémité, une brosse de poils distincte.

Tarses antérieurs houppeux dans les mâles.

ESPÈCE.

1. **Ceratites jaspidea.* — *Lamia jaspidea*, Dej. Collect.

(Long. 11 à 13 lignes.) Corps brun, couvert en dessous de poils ras gris-roussâtres; le dessus chargé de points enfoncés, garnis d'un duvet gris. Front ayant un sillon au milieu. Corselet inégal. Elytres inégales à leur base, un peu relevées en bosse vers cette partie à la suture, avec quelques ondes transverses grises. Antennes et pattes de la couleur du corps. Mâle et femelle.

Du Sénégal. Ma collection.

Genre XIII. *Agapanthie, *Agapanthia.*

(αγαπαω, j'aime, ανθος, fleur.)

Corps convexe en dessus, ailé, cylindrique, pubescent.

Antennes sétacées, frangées en dessous, de la longueur du corps dans les femelles, beaucoup plus longues que lui dans les mâles; de douze articles, le premier allongé, peu en massue; le second très-petit, les suivants cylindriques; le troisième grand; le douzième court dans les femelles, très-long dans les mâles.

[redacted]

Corselet *mutique latéralement*, presque cylindrique, souvent un peu rétréci vers sa partie antérieure; son disque uni.

Palpes de longueur moyenne.

Mandibules pointues.

Elytres linéaires, arrondies et mutiques à leur extrémité.

Pattes égales, de longueur moyenne; cuisses point en massue.

Tarses glabres.

Mœurs et habitudes des Saperdes.

ESPÈCES.

PREMIÈRE DIVISION.

Tête simple; sa face antérieure allongée; front aplati, vertical.
(*Agapanthia propriè dicta.*)

1. *Agapanthia cardui.* — *Saperda cardui*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 325, n° 45. — Gyllen. Schön. *Syn. Ins.* tom. 3, *Append.* pag. 188, n° 263. — Oli. Entom., tom. 4, Saperd., pag. 9, n° 4. Pl. I, fig. 5. — Panz. *Faun. Germ.* fas. 69, fig. 6. De France.

2. *Agapanthia asphodeli.* — *Saperda asphodeli*, Latr. — *Saperda Spencei*, Gyllen. *id.* pag. 187, n° 262. Du midi de la France.

3. *Agapanthia suturalis.* — *Saperda suturalis*, Fab. *id.* pag. 326, n° 48. — Oli. *id.* pag. 9, n° 5. Pl. II, fig. 16. — Panz. *Faun. Germ.* fas. 23, fig. 16. — *Cerambyx cardui*, Linn. *Syst. Nat.* I, II, pag. 632, n° 56 (suivant M. Schönherr). De Barbarie et du midi de l'Europe.

4. *Agapanthia irrorata.* — *Saperda irrorata*, Fab. *id.* pag. 319, n° 8. — Oli. *id.* pag. 12, n° 9. Pl. IV, fig. 38. Même patrie que la précédente.

Etc.

DEUXIÈME DIVISION.

Tête portant en avant une lunule saillante dont les pointes s'élèvent plus ou moins en manière de cornes; face antérieure courte; front un peu bombé. (*Phœbe*, Φοιβη.)

5. *Agapanthia octomaculata.*— *Saperda Phœbe*, Encycl. méthod., tom. X, pag. 335, n° 2. Du Brésil.

6. *Agapanthia cornuta.* — *Saperda cornuta*, Oli. *id.* pag. 26, n° 30. Pl. IV, fig. 45, a. b. De Surinam.

7. *Agapanthia bicornis.* — *Saperda bicornis*, Oli. *id.* pag. 27, n° 31. Pl. IV, fig. 46. Patrie inconnue.

Etc.

Genre XIV. *Rhytiphore, *Rhytiphora.*

(ῥυτις, ride, φορος, qui porte.)

Corps convexe en dessus, assez allongé, ailé.

Antennes sétacées, velues en dessous, très-distantes à leur base, atteignant la moitié des élytres dans les femelles (1); de onze articles, le premier grand, renflé; le second court, cyathiforme; le troisième le plus long de tous, cylindrique, ainsi que les suivants.

Corselet cylindrique, aussi long que large, mutique latéralement, chargé de rides transversales élevées.

Palpes ayant leur dernier article presque ovale, pointu.

Mandibules assez fortes.

Tête ayant sa face antérieure allongée; front aplati, vertical.

Elytres longues, presque linéaires, tronquées un peu obliquement à leur extrémité.

(1) Mâles inconnus.

[redacted]

Ecusson arrondi postérieurement.
Pattes courtes, fortes, égales dans les femelles.

ESPÈCE.

1. *Rhytiphora rugicollis.* — *Lamia rugicollis*, Dalm. Schön. *Syn. Ins.* tom. 3, *Append.* pag. 169, n° 234. — *Saperda rugicollis*, Encycl. méthod. tom. X, pag. 335, n° 1. — *Lamia porphyrea*, Donov. Nouvelle-Hollande.

Genre XV. *Hypsiome, *Hypsioma.*

(υψος, hauteur, ωμα, épaule.)

Corps convexe, pubescent, ailé.
Antennes sétacées, rapprochées à la base, velues en dessous, plus courtes que le corps dans les femelles, plus longues que lui dans les mâles; de onze articles, le premier grand, mince à sa base, subitement renflé en massue à son extrémité; le second court, presque cyathiforme, les autres cylindriques; le troisième allongé, un peu cambré dans les mâles; le onzième court dans les femelles, long dans les mâles.
Corselet mutique latéralement, *un peu rétréci en devant*; son disque inégal ou tuberculé.
Elytres allant en se rétrécissant vers l'extrémité, rebordées antérieurement et à la suture; angles huméraux portant une protubérance comprimée, presque cornée, se prolongeant vers le disque des élytres, qui sont arrondies et mutiques à l'extrémité.
Palpes maxillaires ayant leur dernier article allongé, cylindrique, pointu au bout.
Mandibules terminées en pointe aiguë.

Tête étroite, ayant sa face antérieure allongée; front aplati, vertical

Yeux petits.

Ecusson semi-circulaire, arrondi au bout.

Pattes assez courtes, fortes, égales; cuisses point en massue; jambes un peu élargies vers leur extrémité, les intermédiaires tuberculées au milieu de leur partie extérieure.

Les espèces de ce genre nous paraissent habiter exclusivement l'Amérique méridionale. Elles vivent, selon M. Lacordaire, sur les troncs d'arbres ou sur les feuilles.

ESPÈCES.

1. **Hypsioma gibbera.* — *Lamia gibbera*, Dej. Catal.

(Long. 9 lignes.) Corps brun, couvert d'un duvet court cendré, le dessus inégal. Tête ayant deux protubérances portant les antennes. Corselet avec deux sillons transversaux, l'un près du bord postérieur, l'autre près de l'antérieur, une ligne élevée longitudinale sur son disque, et deux principales rugosités de chaque côté. Elytres ayant chacune à leur base suturale un tubercule un peu obliquement allongé, avec des points enfoncés à l'entour, et trois lignes élevées longitudinales. Abdomen noir, lisse, avec une tache rousse latérale à chaque segment. Articles des antennes de trois à onze, cuisses et jambes annelées de brun et de cendré; jambes postérieures plus élargies que les autres à leur extrémité. Mâle.

Du Brésil. Ma collection.

Etc.

[redacted]

Genre XVI. *Trachysome, *Trachysomus*.

(τραχυς, raboteux, σωμα, corps.)

Hypselomus, Silberm.

Corps convexe et rugueux en dessus, ailé.

Antennes sétacées, distantes à leur base, velues en dessous, plus courtes que le corps dans les femelles (1); de onze articles, le premier mince à sa base, subitement renflé en massue à son extrémité; le second court, presque cylindrique; le troisième long.

Corselet mutique latéralement, *cylindrique, point rétréci en devant*; son disque rugueux.

Elytres presque de même largeur dans toute leur étendue, rugueuses, arrondies et mutiques à l'extrémité; angles huméraux arrondis et mousses.

Palpes maxillaires ayant leur dernier article allongé, pointu au bout.

Mandibules larges.

Tête ayant sa face antérieure allongée; front aplati, vertical.

Ecusson court, presque semi-circulaire.

Pattes courtes, fortes, égales; cuisses point en massue; jambes un peu élargies à leur extrémité.

Espèce.

1. *Trachysomus fragifer.*—*Lamia fragifera*, Kirb. *Trans. Linn.* vol. 12, a century of insect. pag. 440, n° 82.—*Lamia monstrosa*, Dej. Collect. Du Brésil.

(1) Mâles inconnus.

Genre XVII. Hippopsis, *Hippopsis*, Encycl.

(ἵππος, Cheval, ὤψ, face.)

Corps convexe en dessus, très-allongé, presque linéaire, ailé.

Antennes sétacées, très-rapprochées à leur base, velues en dessous, insérées très-haut sur la ligne qui sépare le front du vertex, beaucoup plus longues que le corps dans les mâles; de onze articles: le premier allongé, cylindrique, un peu en massue; le second court, les suivants cylindriques; le troisième long; le terminal grand (au moins dans les mâles).

Corselet mutique latéralement, cylindrique, allongé, *plus long que large*, très-faiblement rétréci antérieurement; son disque uni.

Tête étroite, plus que verticale, fortement rabattue en dessous; sa face antérieure allongée; front aplati, vertical.

Palpes maxillaires ayant leurs deuxième et troisième articles presque coniques; le dernier assez long, ovale-cylindrique, un peu pointu au bout.

Mandibules assez petites.

Yeux étroits, peu saillants.

Elytres longues, linéaires.

Ecusson petit, semi-circulaire, arrondi au bout.

L'*Hippopsis lineolatus* porte, au repos, ses longues antennes toujours dirigées en avant, contre l'usage de beaucoup d'autres Longicornes; elle se tient constamment sur les feuilles. (Lacordaire, *loc. citat.*)

[redacted]

ESPÈCES.

PREMIÈRE DIVISION.

Elytres arrondies et mutiques au bout. — Pattes épaisses et courtes. — Antennes velues à leur base en dessus. (*Pachypeza*, παχυς, épais, πεζα, pied.)

1. *Hippopsis pennicornis.* — *Saperda pennicornis*, Germ. *Ins. spec. nov.* vol. I, Coléop. 1824, pag. 490, n° 651. — *Saperda pilosicornis*, Dej. Catal. Du Brésil.

DEUXIÈME DIVISION.

Elytres acuminées et mucronées au bout. — Pattes moins courtes et plus grêles. — Antennes glabres en dessus. (*Hippopsis propriè dictus.*)

2. *Hippopsis lineolatus*, Encycl. méthod. tom. X, pag. 336, n° 1. Du Brésil.

Nota. Cette espèce est peut-être la *Saperda lemniscata*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 330, n° 69; mais cet auteur dit que son espèce est de la Caroline, et il ne parle pas de la pointe qui termine chaque élytre.

Genre XVIII. *Mégacère, *Megacera.*

(μεγας, grand, κερεια, corne.)

Corps convexe en dessus, très-allongé, linéaire, ailé, pubescent.

Antennes sétacées, très-grêles, rapprochées à leur base, velues en dessous, ayant plus de deux fois la longueur du corps (au moins dans les mâles); de onze articles, le premier très-allongé, un peu en massue; le second petit, cyathiforme; les suivants cylindriques, extrêmement allongés (dans les mâles).

Corselet mutique latéralement, cylindrique, *presque carré*, ayant deux sillons transversaux, l'un près du bord postérieur, l'autre près de l'antérieur.

Tète assez courte, un peu globuleuse, seulement verticale; sa face antérieure peu allongée; front légèrement bombé.

Palpes maxillaires plus longs que les labiaux; dernier article allongé, presque fusiforme.

Mandibules courtes, aiguës.

Yeux grands et larges.

Elytres très-longues, linéaires, déprimées, rebordées extérieurement et à la suture, tronquées obliquement à leur extrémité; angle externe de la troncature uniépineux, au moins dans les mâles.

Ecusson court, semi-circulaire, arrondi au bout.

Pattes assez courtes; cuisses point en massue; jambes antérieures un peu arquées dans les mâles.

ESPÈCE.

1. **Megacera vittata.* — *Saperda macrocera*, DEJ. Collect. (Long. 7 à 8 lignes.) Corps brun. Tête ayant un sillon en dessus et au milieu du front, avec deux protubérances portant les antennes. Corselet ayant quelques sillons transversaux dans le milieu, avec six bandes longitudinales roussâtres, deux en dessus, deux latérales et deux en dessous. Elytres avec des bandes roussâtres comme le corselet, et des points enfoncés dans les lignes brunes entre ces bandes. Antennes et pattes de la couleur du corps. Mâle.

Du Brésil. Ma collection.

Genre XIX. MÉSOSE, *Mesosa*, MÉGERLE.

Corps *court; point linéaire*, convexe en dessus, pubescent, ailé.

[redacted]

Antennes sétacées, très-distantes à leur base, velues en dessous, de la longueur du corps dans les femelles, plus longues que lui dans les mâles; de onze articles: le premier en massue allongée; le second court, cyathiforme; le troisième très-long; les suivants allant en diminuant de longueur et cylindriques.

Corselet mutique latéralement, presque carré; son disque sans tubercules.

Palpes maxillaires assez longs; leur dernier article allongé, pointu.

Mandibules peu saillantes.

Tête ayant sa face antérieure allongée; front aplati, vertical.

Elytres linéaires, parallèles, arrondies et mutiques au bout.

Ecusson petit, arrondi au bout.

Pattes assez fortes, courtes, égales; cuisses point en massue.

Tarses glabres.

Les Mésoses se trouvent dans les forêts, ordinairement sur le bois coupé.

ESPÈCES.

1. *Mesosa curculionoides.* — *Lamia curculionoides*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 297, n° 88. — Oli. Encycl. tom. VII, pag. 470, n° 72. — Payk. *Faun. Suec.* tom. 3, pag. 63, n° 4. — *Cerambyx curculionoides*, Oli. Entom. tom. IV, Capricor. pag. 110, n° 147. Pl. X, fig. 69. — La Lepture aux yeux de Paon, Geoffr. Ins. Paris, tom. 1, pag. 210, n° 5. Environs de Paris.

2 *Mesosa nebulosa.* — *Lamia nebulosa*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 293, n° 64. — Oli. Encycl. tom. VII, pag. 47(

n° 70. — *Cerambyx nubilus*, Oli. Entom. tom. IV, Capricor. pag. 109, n° 146. Pl. III, fig. 15. Environs de Paris.
Etc.

Genre XX. Saperde, *Saperda*, Fab.

Corps convexe en dessus, *allongé*, *étroit*, *linéaire*, ailé, pubescent.

Antennes sétacées, distantes à leur base, pubescentes en dessous (1), au moins de la longueur du corps; de onze articles cylindriques : le premier un peu en massue, le second court, le troisième long, les cinquième, sixième et suivants n'étant pas très-courts.

Corselet mutique latéralement, cylindrique, presque carré; son disque uni.

Palpes maxillaires un peu plus grands que les labiaux, leur dernier article ovalaire, un peu pointu.

Mandibules tranchantes au côté interne, sans dentelures; terminées en une pointe un peu arquée.

Tête ayant sa face antérieure plane ou peu bombée.

Elytres linéaires; leur disque quelquefois un peu déprimé.

Ecusson court, arrondi au bout.

Pattes de longueur moyenne; cuisses point en massue.

Tarses glabres.

Ces insectes se trouvent sur les feuilles, sur les tiges des plantes, et quelquefois sur les fleurs. Les larves connues vivent dans l'intérieur des végétaux et se nourrissent de leur moelle; c'est dans les cavités qu'elles ont creusées en prenant leur nourriture, qu'elles se changent en nymphe. La larve a le corps aplati, pointu à l'extrémité, un peu renflé au milieu, avec la tête et le dessus du premier segment du

(1) Cette villosité s'enlève aisément, et alors l'antenne paraît glabre,

[redacted]

corps de substance écailleuse; elle est munie de deux man dibules très-fortes.

ESPÈCES.

PREMIÈRE DIVISION.

Elytres entières.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Elytres arrondies à l'extrémité.

1. *Saperda scalaris*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 318, n° 2. — Oli. Entom. tom. IV, Saperd., pag. 8, n° 3. Pl. I, fig. 7. — Panz. *Faun. Germ.* fas. 69, fig. 3. — Payk. *Faun. Suec.* tom. 3, pag. 75, n° 6. Environs de Paris.

2. *Saperda populnea*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 327, n° 55. — Oli. Entom. tom. IV, Saperd., pag. 16, n° 16. Pl. I, fig. 1. — Panz. *Faun. Germ.* fas. 69, fig. 7. — Payk. *Faun. Suec.* tom. 3, pag. 77, n° 9. — La Lepture à corselet cylindrique et taches jaunes, Geoff. Ins. Paris, tom. 1, pag. 208, n° 3. Très-commune aux environs de Paris, sur le Tremble.

3. *Saperda virescens*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 328, n° 59. — Oli. Entom. tom. IV, Saperd. pag. 10, n° 6. Pl. II, fig. 11. Environs de Paris, sur la Vipérine.

4. *Saperda erythrocephala*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 322, n° 24. — Oli. Entom. tom. IV, Saperd. pag. 22, n° 24. Pl. III, fig. 29. France méridionale.

5. *Saperda luctuosa*. — *Adesmus luctuosus*, Dej. Catal.

(Long. 6 lignes.) Antennes noires. Dessus du corps d'un blanc mat et comme formé d'une matière crétacée. Tête ayant une tache noire, grande et quelquefois triangulaire, placée au-dessus du labre, et cinq autres petites sur sa partie postérieure, disposées transversalement; celle du milieu plus grande et triangulaire. Yeux noirs. Corselet offrant trois taches noires, une au milieu, et une de chaque

côté tout-à-fait latérale. Ecusson noir. Elytres ayant quatre taches noires, subtrigones, disposées en carré, deux sur chaque élytre près de la suture, savoir : une à la base et l'autre un peu avant le milieu; une autre tache noire allongée longitudinale est placée à la base du côté extérieur. On voit une carène longitudinale partant de la base de chaque élytre, et n'atteignant pas tout-à-fait l'extrémité; celle-ci arrondie et quelquefois étroitement bordée de noir. Dessous du corps noir, avec le bord inférieur des segments de l'abdomen blanc. Pattes noires. (Latreille, travail inédit.)

Du Brésil.

Obs. Cette espèce m'a été donnée sous le nom d'*hæmispila*, Germar. ; mais j'ignore si ce nom existe dans quelque ouvrage publié.

Etc.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Elytres acuminées postérieurement.

6. *Saperda carcharias*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 317, n° 1. — Oli. Entom. tom. IV, Saperd. pag. 6, n° 1. Pl. II, fig. 22. — Panz. *Faun. Germ.* fas. 69, fig. 1. — Payk. *Faun. Suec.* tom. 3, pag. 71, n° 1. — La Lepture chagrinée, Geoffr. Ins. Paris, tom. 1, pag. 208, n° 1. France, sur le Peuplier; rare aux environs de Paris.

7. *Saperda multipunctata*, Encycl. méthod. tom. X, pag. 335, n° 3. Du Brésil.

DEUXIÈME DIVISION.

Elytres tronquées au bout.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Elytres linéaires, presque de même largeur dans toute leur étendue.

8. *Saperda marmorea*, Schön. *Syn. Ins.* tom. 3, pag. 436,

[redacted]

n° 105. — *Saperda irrordta*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 329, n° 65. De Java.

Obs. Le nom d'*Irrorata* a été donné par Fabricius à doux *Saperda*. L'espèce qui doit conserver ce nom fait partie de notre genre *Agapanthia*, n° XIII.

9. *Saperda oculata*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 319, n° 11. — Oli. Entom. tom. IV, Saperd. pag. 19, n° 20. Pl. I, fig. 4. — Panz. *Faun. Germ.* fas. 1, fig. 18. — Payk. *Faun. Suec.* tom. 3, pag. 72, n° 2. Environs de Paris; rare.

10. *Saperda cylindrica*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 320, n° 17. — Oli. Entom. tom. IV, Saperd. pag. 23, n° 26. Pl. II, fig. 18. — Panz. *Faun. Germ.* fas. 69, fig. 4. — Payk. *Faun. Suec.* tom. 3, pag. 74, n° 5. Environs de Paris.

11. *Saperda linearis*, Fab. *Syst. Eleut.*, tom. 2, pag. 320, n° 15. — Panz. *Faun. Germ.*, fas. 6, fig. 14. Environs de Paris, sur le Coudrier; rare.

Obs. Une variété, ou peut-être l'autre sexe, n'a pas les élytres entièrement noires; leur base est bordée de jaune extérieurement. *Saperda linearis*, Oli. Entom. tom. IV, Saperd. pag. 24, n° 27. Pl. II, fig. 13. — Payk. *Faun. Suec.* tom. 3, pag. 72, n° 3. (Schön. *Syn. Ins.* tom. 3, pag. 427.)

Etc.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Elytres très-notablement rétrécies un peu après leur base. — Jambes intermédiaires échancrées extérieurement au-delà du milieu.

12. **Saperda senegalensis*, Dej. Collect.

(Long. 7 à 8 lignes.) Corps jaunâtre, ferrugineux en dessous, les troisième et quatrième segments de l'abdomen noirs, avec leur bord postérieur de la couleur des deux premiers, le dernier entièrement noir. Tête ferrugineuse. Front noir, pointillé. Corselet ferrugineux luisant, bombé au milieu, avec deux faibles sillons transversaux, l'un an-

térieur, l'autre postérieur. Elytres rebordées extérieurement et à la suture, ferrugineuses et luisantes à la base, le reste noir; chacune avec deux taches dues à des poils jaunâtres, l'une à la base, l'autre plus grande au bord sutural, et une dixaine de lignes longitudinales de points enfoncés. Antennes noires. Cuisses d'un jaunâtre ferrugineux; jambes et tarses noirâtres.

Du Sénégal. Ma collection.

Genre XXI. *Hémilophe, *Hemilophus*.

(ἥμισυς, demi, λοφος, panache.)

Corps convexe en dessus, allongé, cylindrique, ailé, assez mou.

Antennes sétacées, distantes à leur base, plus longues que le corps dans les mâles; de onze articles: le premier long, allant en grossissant insensiblement de la base à l'extrémité; le second court; le troisième cylindrique, ainsi que les suivants, et plus long que le quatrième; les autres diminuant graduellement de longueur. Les *deuxième, troisième et quatrième ayant en dessous une frange longue, épaisse, formant un panache; cette frange égale et courte sous les articles suivants.*

Corselet court, carré, cylindrique, lisse, mutique latéralement.

Tête petite; front bombé.

Elytres allongées, linéaires, flexibles, à peine tronquées et mutiques à leur extrémité, rebordées extérieurement et à la suture.

Ecusson petit, triangulaire.

Pattes courtes, égales; cuisses point en massue.

Tarses pubescents.

[redacted]

ESPÈCE.

1. **Hemilophus dimidiaticornis.* — *Saperda dimidiaticornis*, Dej. Collect.

(Long. 4 lignes.) Corps noirâtre, légèrement pubescent, avec quelques poils plus longs, bruns. Tête pâle. Yeux noirs. Corselet légèrement bombé, ayant un sillon transversal postérieurement, une ligne noirâtre longitudinale au milieu, et, de chaque côté, une grande tache d'un roux pâle. Elytres pointillées, avec une carène latérale partant de chaque angle huméral, et une bande marginale blanchâtre s'arrêtant aux trois quarts de l'élytre. Abdomen noir, lisse, ses segments étroitement bordés de blanc postérieurement. Antennes et pattes pubescentes, avec des poils comme le corps; les premières annelées de blanchâtre et de noirâtre. Cuisses pâles; jambes plus foncées; articles des tarses annelés de blanchâtre et de brun. Femelle

Du Brésil. Ma collection.

Genre XXII. Spathoptère, *Spathoptera*. Latr. inéd.

Corps convexe et presque lisse en dessus, allongé, pubescent, ailé.

Antennes à peu près de la longueur du corps, brusquement sétacées après les trois ou quatre premiers articles; composées de onze articles; le premier fort long, en massue au bout, garni en dessous, ainsi que les quatre suivants, de poils longs formant un panache; second article très-court; le troisième presque aussi long que le premier. Ces trois premiers réunis faisant au moins la moitié de la longueur totale de l'antenne; les autres articles allant en diminuant graduellement de longueur,

Corselet cylindrique, muni latéralement, un peu au-delà du milieu, d'un tubercule mousse assez fort.

Elytres allongées, *un peu rétrécies vers le milieu, se dilatant ensuite, et plus larges à l'extrémité qu'à la base;* elles sont arrondies et mutiques au bout.

Tête aussi large que la partie antérieure du corselet, sa face peu allongée; front un peu bombé.

Palpes courts; dernier article des maxillaires un peu pointu.

Mandibules courtes.

Yeux grands, assez saillants.

Ecusson petit, presque triangulaire.

Pattes fortes, assez courtes; cuisses point en massue.

Tarses glabres.

ESPÈCES.

1. **Spathoptera albilatera.* — *Saperda albilatera*, Dej. Collect.

(Long. 10 à 12 lignes.) Tête noirâtre, en partie couverte d'un duvet cendré; face portant deux lignes longitudinales noires, rapprochées. Corselet d'un noir luisant, ayant de chaque côté une ligne longitudinale grise, formée par des poils. Elytres d'un noir mat, ayant, passé leur milieu, une ligne longitudinale élevée; elles sont bordées extérieurement, de la base jusque au-delà du milieu, par une bande blanchâtre, plus large à son extrémité qu'à son origine. Antennes noires, ainsi que la frange de poils des cinq premiers articles. Dessous du corps d'un noir luisant. Pattes noires, avec les hanches et la base des cuisses testacées. Abdomen noir luisant; ses deux derniers segments couverts de poils jaunâtres, l'antépénultième ayant seulement deux points ronds formés par des poils de cette couleur.

Du Brésil. Collection de M. Maille.

Nota. Les espèces suivantes, décrites par M. Klüg, dans son *Entom. Brasil.* figurées *Tab.* XLII, et que je n'ai point vues, me paraissent appartenir au genre Spathoptère.

1° *Saperda amicta*, pag. 464, n° 80, fig. 9. 2° *Saperda togata*, pag. *id.* n° 81, fig. 10. 3° *Saperda palliata*, pag. 465, n° 82, fig. 11. 4° *Saperda ampliata*, pag. 466, n° 83, fig. 12. 5° *Saperda dasycera*, pag. *id.* n° 84, fig. 8. 6° *Saperda ciliaris*, pag. 467, n° 85, fig. 7.

Genre XXIII. *Crossote, *Crossotus.*

(κροσσος, frange.)

Corps convexe et rugueux en dessus, assez court, ailé.

Antennes sétacées, plus courtes que le corps (au moins dans l'un des sexes); de onze articles: le premier presque aussi long que le troisième; celui-ci cylindrique, ainsi que les suivants, et le plus long de tous; le quatrième un peu plus court que le précédent. Ces quatre articles munis en dessous d'une frange de longs poils formant un panache.

Corselet court, cylindrique, uniépineux latéralement; son disque rugueux et tuberculé.

Elytres convexes, *parallèles*, arrondies et mutiques à l'extrémité.

Tête assez forte; sa face antérieure allongée; front aplati, vertical.

Palpes maxillaires assez longs; leur dernier article pointu.

Mandibules courtes, aiguës.

Ecusson court, semi-circulaire.

Pattes courtes, fortes, presque égales; les antérieures un peu plus longues que les autres; leurs jambes un peu

arquées; cuisses et jambes comprimées; ces dernières un peu dilatées vers l'extrémité.

Tarses glabres.

ESPÈCE.

1. **Crossotus plumicornis*. — *Lamia plumicornis*, Dej. Collect.

(Long. 8 à 9 lignes.) Corps noirâtre, couvert d'un duvet cendré. Antennes noirâtres, avec leur frange noire. Corselet très-inégal et tuberculé en dessus. Elytres ponctuées, très-rugueuses et un peu tuberculées à leur base. Pattes noirâtres. Abdomen ayant au milieu du dernier segment une tache en carré transversal, jaune.

Du Sénégal. Collect. de MM. Maille et Dejean, ainsi que de la mienne.

Genre XXIV. *Mégabase, *Megabasis*.

(μεγας, grand, βασις, base.)

Corps assez court, convexe en dessus, ailé.

Antennes sétacées, distantes à leur base, velues en dessous, plus longues que le corps (au moins dans les mâles); de onze articles: le premier *très-long, le plus grand de tous, faisant à lui seul le quart de la longueur totale de l'antenne*; le second assez grand, mais peu visible, se confondant avec la base du troisième; les suivants cylindriques, allongés; le onzième très-petit, trois ou quatre fois plus court que le dixième.

Corselet un peu plus large que long, muni latéralement d'une forte épine; son disque tuberculé.

Yeux entiers, assez petits, ne s'avançant [illegible] le front au-delà des antennes.

[redacted]

Palpes assez courts; article terminal des maxillaires plus grand que le second, pointu.

Mandibules peu saillantes extérieurement.

Tête ayant sa face antérieure allongée; front aplati, vertical.

Elytres rebordées extérieurement et à la suture, allant en se rétrécissant des angles huméraux à l'extrémité; celle-ci tronquée; angle extérieur de cette troncature uniépineux; angles huméraux saillants.

Ecusson court, carré, creusé au milieu, ses bords latéraux saillants.

Pattes assez longues, surtout les antérieures; cuisses point en massue.

Tarses non houppeux.

ESPÈCE.

1. **Megabasis speculifer*. — *Acanthocinus speculifer*, Dej. Catal.

(Long. 9 lignes.) Corps brunâtre, couvert d'un duvet court, cendré, avec des poils épars assez longs, gris cendré. Tête légèrement pointillée, creusée entre les antennes. Corselet inégal, légèrement pointillé antérieurement, ayant sur son disque trois tubercules placés en triangle, avec une ligne élevée garnie de poils serrés, fauves, et allant de l'une à l'autre épine latérale; bord postérieur légèrement sinué. Elytres ayant une forte épine à chaque angle huméral; la base de chaque élytre offrant une épine semblable et des points élevés; on voit sur chacune d'elles une plaque lisse, brillante, d'un brun ferrugineux, longue de deux lignes et demie, large de la moitié, placée presque au milieu, arrondie vers la suture, coupée droit du côté opposé, avec une échancrure au milieu de ce côté. Anten-

nes et pattes brunâtres, couvertes d'un duvet court, cendré, avec des poils épars comme le corps; la frange des antennes longue et de la même couleur. Femelle.

Du Brésil. Ma collection.

Genre XXV. *Compsosome, *Compsosoma*.

(κομψος, élégant, σωμα, corps.)

Corps *très-convexe en dessus, court, ramassé, duveteux*, ailé.

Antennes sétacées, distantes à leur base, velues en dessous, plus longues que le corps, de onze articles: le second court, à peine distinct de la base du troisième; les suivants cylindriques; le dernier assez long.

Corselet convexe, unituberculé latéralement; son disque élevé, à peine inégal.

Yeux entiers.

Palpes courts; article terminal pointu.

Mandibules courtes, épaisses, arrondies extérieurement.

Tête ayant sa face antérieure peu allongée; front un peu bombé.

Elytres courtes, convexes, mutiques et arrondies au bout; angles huméraux saillants.

Ecusson petit, arrondi au bout.

Pattes fortes, courtes, velues; cuisses point en massue.

Tarses velus, mais point houppeux.

Ces jolis Lamiaires sont parés de couleurs vives et variées, ordinairement dues à des poils diversement colorés. Suivant M. Lacordaire, ils sont lourds, et se trouvent habituellement collés contre les troncs d'arbres ou sur les feuilles; ce savant voyageur dit ne leur avoir jamais vu faire

[redacted]

usage de leurs ailes. Les espèces paraissent propres à l'Amérique méridionale.

ESPÈCES.

1. *Compsosoma Mutillaria.* — *Lamia Mutillaria*, Klug. *Entomol. Brasil.* pag. 463, n° 79. *Tab.* XLII, fig. 6.

(Long. 5 lignes.) Corps d'un noir mat velouté. Elytres ayant à leur base une bande transverse formée par des poils d'un gris argenté; on voit à leur extrémité trois autres bandes semblables, très-rapprochées les unes des autres; chaque élytre porte sur le disque deux taches rondes assez grandes, placées transversalement, formées de poils courts, d'un roux doré. Côtés du corselet et dessous du corps couverts de poils argentés. Antennes et pattes noires; celles-ci garnies de poils argentés.

Du Brésil. Communiquée par M. Banon.

2. **Compsosoma niveosignata*, Dej. Collect.

(Long. 7 à 8 lignes.) Corps brun, couvert d'un duvet fin serré et soyeux fauve, avec des poils bruns épars plus longs. Corselet avec une tache de chaque côté plus foncée, et trois tubercules sur son disque, deux principaux placés sur les taches et de leur couleur, le troisième postérieur et moins saillant. Elytres rebordées extérieurement et à la suture, légèrement plus foncées à la base, brunes latéralement sous les angles huméraux, avec une étroite bande d'un jaune pâle derrière eux aussi latéralement, ayant des points élevés très-fins, à peine apparents vers la base, et, à partir du milieu, une grande tache brune s'arrondissant et foncée antérieurement, plus pâle et changeante vers l'extrémité; chaque élytre ayant au milieu une tache d'un jaune blanc-soufre, pointue postérieurement, échancrée antérieurement. Poitrine offrant de chaque côté deux taches

de cette dernière couleur, la postérieure plus grande. Ecusson un peu creux et plus pâle au milieu. Antennes et pattes semblables au corps pour la couleur et les poils. Femelle.

Du Brésil. Ma collection.

3. **Compsosoma variegata.*

(Long. 4 à 5 lignes.) Corps varié de brun, de fauve et de blanc, couvert partiellement d'un duvet court, serré et soyeux, avec des poils épars, bruns et plus longs. Tête et corselet d'un brun rougeâtre, ce dernier bombé, rebordé postérieurement, offrant dans cette partie une petite tache blanche; ses épines latérales et son dessous, ainsi que la poitrine, tachetés de blanc et de fauve brun. Elytres légèrement rebordées extérieurement et à la suture, leur base variée de blanc, de fauve et de noirâtre, leur milieu brun rougeâtre, formant comme une grande bande transverse du tiers des élytres; leur extrémité variée de blanc et de fauve, ces couleurs dues à des poils, et formant comme des bandes sinuées transversales. Ecusson blanchâtre au milieu. Antennes et pattes fauves tachetées de blanc et de brun, velues comme les parties analogues du corps.

Du Brésil. Ma collection.

Etc.

Genre XXVI. Pogonochère, *Pogonocherus*.
Mégerle. Dej. Catal.

Corps un peu allongé, un peu convexe en dessus, ailé.

Antennes sétacées, distantes à leur base, velues en dessous, au moins de la longueur du corps dans les femelles, plus longues que lui dans les mâles; premier article assez court, en massue; le second court, distinct; les troisième et quatrième allongés, presque égaux; les suivants subitement plus courts; le onzième plus petit que le dixième.

[redacted]

Corselet presque carré, unituberculé latéralement; son disque *inégal* ou *tuberculé*.

Tête ayant sa face antérieure assez courte; front bombé.

Yeux entiers.

Palpes courts.

Mandibules assez petites.

Elytres presque linéaires, allant en se rétrécissant un peu des angles huméraux à l'extrémité; angles huméraux saillants.

Ecusson petit, arrondi postérieurement.

Pattes égales, un peu velues; cuisses en massue.

Tarses non houppeux.

ESPÈCES.

PREMIÈRE DIVISION.

Elytres tronquées à l'extrémité; angle externe de la troncature uniépineux.

1. *Pogonocherus hispidus*, Dej. Catal. — *Cerambyx hispidus*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 278, n° 56. — Oli. Encycl. tom. V, pag. 293, n° 13. — Oli. Entom. tom. IV, Capric. pag. 53, n° 71. Pl. XI, fig. 77. — Payk. *Faun. Suec.* tom. 3, pag. 59, n° 8. — Le Capricorne à étuis dentelés, Geoff. Ins. Paris, tom. 1, pag. 206, n° 9. Environs de Paris.

2. **Pogonocherus setosus*, Dej. Collect.

(Long. 3 lignes.) Corps brunâtre; le dessus avec de longs poils rares épars; le dessous luisant, un peu ferrugineux, légèrement duveteux. Front avec un sillon au milieu. Corselet inégal, ayant deux tubercules sur son disque, faiblement rebordé postérieurement, avec une ligne de points légèrement enfoncés en avant de ce rebord. Elytres rebordées à la suture, ayant un tubercule à la base de chacune

d'elles, avec des points légèrement élevés d'où partent de longs poils épars, et deux larges bandes inégales, transverses, d'un brun verdâtre, l'une vers le milieu, l'autre à l'extrémité. Ecusson creusé au milieu, ses bords latéraux saillants. Antennes et pattes d'un brun ferrugineux un peu luisant, avec de longs poils épars brunâtres. Articles des antennes de trois à onze, cuisses, jambes et tarses, légèrement annelés de gris.

Exotique. De ma collection.

3. **Pogonocherus sertifer.*

(Long. 2 à 3 lignes.) Corps un peu luisant, noirâtre et couvert de longs poils bruns, rares, en dessus; ferrugineux en dessous. Corselet bombé au milieu, rebordé postérieurement. Elytres légèrement rebordées extérieurement et à la suture, ayant chacune à la base un faible tubercule portant de longs poils raides et bruns; elles sont teintées de verdâtre vers leur extrémité. Antennes brunes, ayant une touffe de poils noirs à leur cinquième article, le premier verdâtre. Pattes d'un brun ferrugineux, avec des poils comme le corps; cuisses verdâtres.

Du Brésil. Ma collection.

Etc.

DEUXIÈME DIVISION.

Elytres mutiques.

4. *Pogonocherus balteatus*, Dej. Catal. — *Cerambyx balteatus*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 278, n° 59. — *Cerambyx crinitus*, Panz. *Faun. Germ.* fas. 48, fig. 17. Environs de Paris.

Etc.

Genre XXVII. *Callie, *Callia.*

(κάλλος, beauté.)

Corps convexe en dessus, *velouté*, *brillant* ou *métallique* ailé.

Antennes sétacées, distantes à leur base, velues en dessous, de la longueur du corps (du moins dans l'un des sexes); de onze articles cylindriques : le premier en massue allongée; le second court; les troisième et quatrième allongés, presque égaux.

Corselet presque carré, cylindrique, assez court, unituberculé latéralement; son disque *uni*.

Tête ayant sa face antérieure assez courte; front plus ou moins bombé.

Elytres linéaires, *arrondies et mutiques à leur extrémité*, rebordées extérieurement et à la suture.

Yeux entiers.

Palpes courts.

Mandibules petites.

Ecusson arrondi au bout.

Pattes égales, fortes, assez courtes, velues; cuisses à peine renflées.

Tarses velus, mais point houppeux.

Les espèces de ce genre se trouvent sur le tronc des arbres. (Lacordaire, *loc. citat.*)

ESPÈCES.

1. **Callia azurea.* — *Pogonocherus azureus*, Dej. Collect. (Long. 3 à 4 lignes.) Corps d'un bleu violet changeant, un peu velu. Corselet ayant sur son disque une tache jaune triangulaire. Elytres pointillées. Antennes de la couleur du

corps, mais plus obscures, ainsi que les jambes et les tarses; cuisses d'un roux pâle, leur extrémité noire.

Du Brésil. Ma collection.

Etc.

Genre XXVIII. *Ptéricopte, *Ptericoptus.*

(πτερον, aile, κοπτομαι, je suis coupé.)

Corps convexe en dessus, allongé, cylindrique, duveteux, ailé.

Antennes sétacées, très-distantes à la base, assez courtes, velues en dessous, de onze articles cylindriques; le second court; les troisième et quatrième allongés, presque égaux; le onzième court, subulé.

Corselet unituberculé latéralement, presque carré, cylindrique, plus long que la tête; son disque uni.

Tête ayant sa face antérieure assez courte; front bombé.

Elytres allongées, linéaires, *tronquées droit à leur extrémité* et mutiques au bout, rebordées extérieurement et à la suture.

Yeux entiers.

Palpes courts.

Mandibules petites.

Ecusson très-court, large, arrondi au bout.

Pattes courtes, égales, velues; cuisses point en massue.

Tarses duveteux, point houppeux.

ESPÈCE.

1. **Ptericoptus dorsalis.* — *Saperda dorsalis*, Dej. Collect.

(Long. 7 lignes.) Corps brun, couvert d'un duvet ras grisâtre, avec une large bande longitudinale noire dorsale.

[redacted]

Elytres avec un sillon sutural, et près de l'extrémité, une large bande noire transversale sinuée. Antennes noires; leurs poils de la même couleur. Pattes de la couleur du corps, avec un duvet comme lui.

Du Brésil. Ma collection.

Genre XXIX. *Desmiphore, *Desmiphora.*

(δεσμος, faisceau, φερω, je porte.)

Corps convexe en dessus, allongé, cylindrique, *très-hérisse de poils souvent réunis en faisceaux*, ailé.

Antennes sétacées, distantes à la base, assez courtes, très-velues, frangées en dessous, de onze articles cylindriques : le second court; le troisième *le plus long de tous.*

Corselet uniépineux latéralement, presque carré, velu.

Tête ayant sa face antérieure assez courte; front un peu bombé.

Yeux entiers.

Palpes assez longs; article terminal des maxillaires grand, aminci au bout.

Mandibules assez courtes.

Elytres allongées, linéaires, arrondies et mutiques à l'extrémité.

Ecusson petit, arrondi.

Pattes de longueur moyenne, égales, très-velues; cuisses point en massue.

Tarses velus, mais non houppeux.

Ces insectes se tiennent, suivant M. Lacordaire, sur les feuilles et le tronc des arbres.

ESPÈCES.

1. *Desmiphora fasciculata.* — *Lamia fasciculata*, Fab.

Syst. Eleut. tom. 2, pag. 299, n° 97. — *Cerambyx fasciculatus*, Oli. Entom. tom. IV, Capric. pag. 96, n° 126. Pl. XVII, fig. 131. De Cayenne.

2. *Desmiphora hirticollis.* — *Saperda hirticollis*, Oli. Entom. tom. IV, Saperd. pag. 11, n° 8. Pl. IV, fig. 37. Du Brésil.

Etc.

Genre XXX. *Lachnie, *Lachnia.*

(λαχνη, duvet.)

Corps convexe en dessus, allongé, cylindrique, velu, ailé.

Antennes sétacées, distantes à la base, velues en dessous, de la longueur du corps dans les femelles, plus longues que lui dans les mâles; de onze articles: le premier plus ou moins allongé, le second court, les autres cylindriques.

Corselet unituberculé latéralement, cylindrique, presque carré, plus long que la tête; son disque inégal.

Tête ayant sa face antérieure *allongée, aplatie,* verticale.

Yeux fortement échancrés.

Palpes de longueur moyenne.

Mandibules assez étroites.

Elytres allongées, linéaires, arrondies ou un peu tronquées obliquement à leur extrémité, rebordées extérieurement et à la suture.

Ecusson court, semi-circulaire.

Pattes fortes, égales; cuisses un peu en massue comprimée; jambes intermédiaires légèrement unituberculées audelà du milieu.

Tarses point houppeux.

[redacted]

ESPÈCES.

PREMIÈRE DIVISION.

Premier article des antennes renflé en massue à son extrémité; les troisième et quatrième allongés; le troisième le plus grand de tous. — Tubercule latéral du corselet placé près du bord postérieur. — Yeux fortement échancrés. — Ecusson semi-circulaire. (*Lachnia propriè dicta.*)

1. **Lachnia subcincta.*

(Long. 6 lignes.) Corps brun, un peu luisant, couvert en partie d'un duvet court et ras, varié de brun, de fauve et de cendré. Tête avec un sillon en dessus se prolongeant jusqu'au milieu du front, et deux protubérances portant les antennes. Corselet rebordé postérieurement, plus faiblement à sa partie antérieure, inégal, un peu bombé, tacheté de noirâtre et de fauve. Elytres inégales et pointillées, surtout à la base, avec une bande grise transversale irrégulière au milieu, large environ du quart de l'élytre, dentelée postérieurement, interrompue à la suture. Poitrine couverte d'un duvet gris. Antennes de la couleur du corps, avec le duvet qui les couvre et les poils d'un brun fauve. Pattes de la couleur du corps, avec un duvet fauve. Mâle.

De Cayenne? Ma collection.

DEUXIÈME DIVISION.

Premier article des antennes très-grand, plus long que le troisième, presque cylindrique, un peu plus mince à sa base; les autres allant en diminuant graduellement de longueur. — Tubercule latéral du corselet placé vers le bord antérieur. — Yeux très-profondément échancrés, ne formant, dans l'échancrure, qu'un étroit filet continu. — Ecusson presque carré. (*Coptops*, *κόπτω*, je fends, *ὤψ*, œil.)

2. **Lachnia parallela*, Dupont, Collect.

(Long. 5 à 6 lignes.) Corps brun, couvert de poils ras

courts, cendrés. Front avec un léger sillon au milieu. Corselet inégal, faiblement pointillé. Elytres légèrement inégales, avec quelques lignes longitudinales élevées, à peine apparentes, et des points enfoncés, épars à leur base, plus rares vers leur extrémité; ces points garnis d'un duvet brun. Antennes et pattes semblables au corps pour la couleur et le duvet; articles des antennes de trois à onze, cuisses, jambes et tarses, annelés de brun et de cendré. Femelle.

Du Sénégal. Ma collection.

Etc.

Genre XXXI. *Ptéroplie, *Pteroplius.*

(πτερον, aile, ὁπλον, arme.)

Corps convexe en dessus, allongé, presque cylindrique, velu, ailé.

Antennes sétacées, distantes à la base, frangées en dessous, un peu plus longues que le corps dans les mâles, insérées chacune sur une protubérance; de onze articles cylindriques : le second assez court; les troisième et quatrième allongés; le troisième le plus grand de tous.

Corselet cylindrique, *plus long que large*, un peu dilaté sur ses côtés dans sa partie moyenne; cette dilatation portant une épine. Disque *tuberculé.*

Yeux entiers.

Palpes maxillaires plus longs que les labiaux; leurs articles égaux.

Mandibules assez épaisses, aiguës.

Tête ayant sa face antérieure assez courte; front légèrement bombé.

Elytres allongées, allant en se rétrécissant des angles huméraux à l'extrémité, bituberculées à la base; angles

[redacted]

huméraux saillants, arrondis; rebordées extérieurement et à la suture; leur extrémité mucronée.

Ecusson semi-circulaire, arrondi au bout.

Pattes longues, assez fortes, velues; jambes antérieures ayant au côté interne deux tubercules distants; les quatre postérieures garnies extérieurement, au-delà du milieu, de poils rares et serrés dans les mâles.

Tarses velus, mais point houppeux.

ESPÈCES.

PREMIÈRE DIVISION.

Cuisses point en massue; jambes antérieures plus grandes que les autres, un peu cambrées dans les mâles; les intermédiaires légèrement unituberculées extérieurement. (*Pteroplius propriè dictus.*)

1. **Pteroplius acuminatus.* — *Lamia acuminata*, Dej. Catal.

(Long. 14 lignes.) Corps brunâtre, couvert en dessous d'un duvet gris. Front avec un sillon au milieu. Tête couverte, ainsi que le corselet, d'un duvet gris mêlé de fauve. Corselet inégal, ayant sur son disque deux tubercules distants. Elytres ayant leur base chargée de nombreux tubercules, pointillées, avec une large bande transversale grise au milieu, occupant le tiers intermédiaire; le premier tiers fauve, le dernier gris mêlé de fauve. Ecusson uni, grisâtre. Antennes et pattes couvertes d'un duvet gris-fauve; jambes antérieures ayant leurs deux tubercules placés, l'un au-delà du milieu, l'autre, plus saillant, à l'extrémité. Mâle.

Du Brésil. Ma collection.

DEUXIÈME DIVISION.

Cuisses en massue. (*Rhaphiptera*, ῥαφις, aiguille, πτερον, aile.)

2. **Pteroplius nodifer.* — *Lamia nodifera*, Dej. Catal.

(Long. 14 lignes.) Corps ferrugineux, couvert d'un duvet fauve. Front avec un léger sillon au milieu. Tête pointillée de noir, ainsi que le corselet; celui-ci ayant sur son disque deux tubercules, la pointe de ces tubercules et des deux épines latérales, noire. Elytres pointillées de noir à leur base; ces points diminuant graduellement et disparaissant à leur extrémité; le sommet des deux tubercules de leur base légèrement houppeux; chaque élytre offrant une bande oblique grise, mêlée de brun, partant de l'angle huméral, se joignant à la suture vers le milieu des élytres, et diminuant insensiblement en revenant au bord externe vers l'extrémité. Ecusson lisse. Antennes et pattes ferrugineuses, couvertes d'un duvet fauve; jambes antérieures ayant leurs deux tubercules placés, l'un au-delà du milieu, l'autre à l'extrémité et beaucoup plus saillant. Mâle.

Du Brésil. Ma collection.

Genre XXXII. *Oncidère, *Oncideres.*

(ογκος, tubercule, δερη, cou.)

Corps convexe en dessus, allongé, cylindrique, un peu pubescent, ailé.

Antennes sétacées, distantes à la base, frangées en dessous, à peu près de la longueur du corps dans les femelles, plus longues que lui dans les mâles; de onze articles : le premier allongé, en massue à l'extrémité; le second très-court, cyathiforme; les suivants cylindriques; le troisième le plus grand de tous.

Corselet *court*, *transversal*, unituberculé latéralement, un peu sinué en devant pour recevoir la partie postérieure de la tête; son disque ayant souvent de petites stries transversales.

Yeux entiers, étroits, allongés, linéaires.

[redacted]

Palpes maxillaires plus longs que les labiaux; leur dernier article grêle, un peu plus court que le second.

Mandibules étroites, aiguës.

Tête grande, sa face antérieure allongée; front large, aplati, uni, vertical.

Elytres grandes, linéaires, mutiques et arrondies à l'extrémité, multigranulées à la base; leurs angles huméraux saillants, arrondis.

Ecusson arrondi au bout.

Pattes courtes, fortes, égales; cuisses point en massue.

Tarses glabres; leur dernier article long, plus grand que les trois précédents réunis.

M. Lacordaire a pris plusieurs espèces sur les troncs d'arbres ou sur les feuilles.

ESPÈCES.

1. *Oncideres vomicosa.* — *Lamia vomicosa,* GERM. *Insect. spec. nov.* 1, pag. 482, n° 638. Du Brésil.

2. *Oncideres impluviata.* — *Lamia impluviata,* GERM. *id.* pag. 483, n° 639. Du Brésil.

Etc.

Genre XXXIII. TÉTRAOPE, *Tetraopes*. DALM.

Corps convexe en dessus, allongé, cylindrique, ailé.

Antennes sétacées, assez courtes, distantes à la base, velues en dessous; de onze articles cylindriques; le premier en massue; le second court; les troisième et quatrième peu allongés, d'égale grandeur; les suivants courts.

Corselet unituberculé latéralement, presque carré, cylindrique, ayant deux sillons transversaux; l'un près du bord postérieur, l'autre vers l'antérieur.

Yeux *entièrement divisés chacun en deux parties, ce qui présente l'apparence de quatre yeux.*

Palpes assez courts.

Mandibules courtes.

Tête un peu globuleuse, sa face antérieure courte; front un peu bombé.

Elytres linéaires, arrondies et mutiques à leur extrémité.

Ecusson petit, presque triangulaire.

Pattes courtes, fortes, égales; cuisses point en massue.

Tarses point houppeux.

ESPÈCES.

1. *Tetraopes tornator*, Schön. *Synon. Ins.* tom. 3, pag. 401, n° 222. — *Lamia tornator*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 301, n° 107. — Oli. Encycl. tom. VII, pag. 469, n° 64. — *Cerambyx tornator*, Oli. Entom. tom. IV, Capric. pag. 103, n° 138. Pl. VIII, fig. 52. Amérique septentrionale.

2. *Tetraopes arator*, Germ. *Ins. Spec. nov.* 1, Coleopt. 1824, pag. 486, n° 645. — *Tetraopes cordifer*, Dej. Catal. Amérique septentrionale.

Etc.

Genre XXXIV. Colobothèe, *Colobothea*, Dej. — Encycl.

Corps épais, ailé, convexe en dessus, comprimé latéralement, allant en diminuant sensiblement de largeur, d'un côté jusqu'à la tête inclusivement, et de l'autre jusqu'à l'anus; sa partie la plus large étant la base humérale des élytres.

Antennes sétacées, glabres, rapprochées à leur base, de la longueur du corps dans les femelles, plus longues que lui dans les mâles, insérées sur la ligne qui sépare le front



du vertex; de onze articles: le premier très-allongé, cylindrique, peu en massue; le second extrêmement court, cyathiforme; les suivants grêles, cylindriques, allongés; le troisième fort long; le onzième peu allongé dans les femelles, très-long dans les mâles.

Corselet mutique, cylindrique, un peu rétréci antérieurement, plus long que large; son disque uni.

Anus des femelles *saillant au-delà de l'abdomen*.

Palpes courts.

Mandibules courtes.

Tête étroite, face à peine bombée, verticale.

Yeux de grandeur moyenne.

Elytres longues, linéaires, fortement tronquées au bout; angles de cette troncature plus ou moins épineux.

Ecusson en triangle curviligne, un peu arrondi et un peu relevé postérieurement.

Pattes de longueur moyenne, égales; cuisses un peu en massue allongée.

Tarses antérieurs élargis et houppeux dans les mâles.

M. Lacordaire a observé que les Colobothées sont très-agiles, et qu'on les trouve toujours sur le tronc des arbres.

ESPÈCES.

1. *Colobothea Cassandra.* — *Saperda Cassandra*, Dalm. *Analect. Entom.*, pag. 70, n° 61. — *Colobothea albomaculata*, Dej. Catal. Du Brésil.

2. *Colobothea contaminata*, Nob. Encycl. méthod. tom. X, pag. 337, n° 1. De Cayenne.

Etc.

Genre XXXV. *Géranie, *Gerania*.

(γερανος, Grue.)

Corps convexe en dessus, médiocrement allongé, ailé.

Antennes glabres, sétacées, grêles, très-grandes, distantes à leur base, plus longues que le corps dans les femelles, ayant le double de sa longueur dans les mâles; de onze articles: le premier renflé, allongé, presque cylindrique; le second petit; les suivants allongés, cylindriques; le troisième le plus grand de tous.

Corselet mutique, cylindrique, assez court, guère plus long que large.

Tête petite, de la largeur du corselet; sa face bombée.

Pattes grêles, d'une longueur remarquable, surtout dans les mâles; cuisses minces, cylindriques, presque aussi longues que les jambes, et guère plus épaisses qu'elles; celles-ci allongées, presque cylindriques, un peu élargies à l'extrémité, ni cambrées, ni tuberculées.

Palpes courts.

Mandibules peu saillantes.

Elytres presque linéaires, convexes, plus larges que le corselet à leur base, tronquées droit à l'extrémité.

Ecusson petit, semi-circulaire.

Yeux grands, arrondis, réniformes, peu saillants.

ESPÈCE.

1. *Gerania Boscii.* — *Saperda Boscii*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 323, n° 36. De Java.

Genre XXXVI. Gnome, *Gnoma.* Fab.

Corps convexe en dessus, allongé, pubescent, ailé.

Antennes sétacées, glabres, un peu distantes à leur base, de la longueur du corps dans les femelles, plus longues que lui dans les mâles; de onze articles cylindriques: le

[redacted]

second très-petit; le troisième fort allongé; le dernier de grandeur moyenne dans les femelles.

Corselet mutique, très-grand, fort allongé, étroit et aminci dans son milieu, strié transversalement.

Tête *un peu plus large que la partie antérieure* du corselet; sa face antérieure aplatie, verticale.

Pattes de longueur moyenne, presque égales; cuisses point en massue, de forme ordinaire.

Palpes maxillaires ayant leurs second et troisième articles assez courts; le quatrième plus long, cylindrique, pointu au bout.

Mandibules courtes.

Elytres linéaires, arrondies et mutiques au bout, beaucoup plus larges à leur base que le corselet.

Ecusson petit, arrondi au bout.

ESPÈCES.

1. *Gnoma longicollis*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 315, n° 1. — *Cerambyx longicollis*, Oli. Entom. tom. IV, Capric. pag. 49, n° 64. Pl. XI, fig. 73.

2. *Gnoma Giraffa*, Schön. *Syn. Ins.* tom. 3, pag. 428, n° 2. — *Cerambyx Giraffa*, Schreib. Trans. Linn. tom. VI, pag. 198. *Tab.* 21, fig. 8. Nouvelle-Hollande.

Etc.

Genre XXXVII. *Pélargodère, *Pelargoderus*.

(πελαργος, Cigogne, δερη, cou.)

Corps convexe en dessus, allongé, ailé.

Antennes glabres, longues, sétacées, beaucoup plus grandes

que le corps dans les mâles; de onze articles cylindriques ; le second court; le troisième très-long, plus grand que le quatrième; le dernier allongé, pointu.

Corselet mutique latéralement, cylindrique, sans rétrécissement, pointillé, moins large que long, deux fois plus long que la tête, ayant un sillon transversal postérieur et un autre à sa partie antérieure.

Pattes longues; cuisses grandes, aussi longues que les jambes; pattes antérieures beaucoup plus grandes que les autres dans les mâles, avec leurs jambes un peu cambrées et armées d'une épine externe vers le bout; les quatre jambes postérieures unituberculées en dessus.

Tarses glabres.

Palpes assez courts.

Mandibules courtes.

Tête aussi large que la partie antérieure du corselet.

Elytres allant en se rétrécissant des angles huméraux à l'extrémité; celle-ci à peine tronquée; angles huméraux saillants.

Ecusson très-petit, semi-circulaire, arrondi au bout.

ESPÈCE.

1. **Pelargoderus vittatus*.

(Long. 14 à 15 lignes.) Corps noirâtre, chagriné en dessus. Tête ayant au milieu une ligne longitudinale enfoncée. Elytres offrant chacune une bande longitudinale jaune un peu oblique, partant de l'angle huméral et atteignant l'extrémité. Antennes et pattes de la couleur du corps. Mâle.

De Java. Collection du Muséum d'histoire naturelle, et provenant de celle de feu Bosc.

[redacted]

Genre XXXVIII. Ptychode, *Ptychodes*. Chevrol. inéd.

Corps allongé, ailé, un peu convexe en dessus.

Antennes sétacées, glabres, de la longueur du corps dans les femelles, plus longues que lui dans les mâles; de onze articles cylindriques à partir du troisième: le premier grand, presque en cône renversé; le second petit, cyathiforme; le troisième très-long, plus grand que le quatrième: ces trois articles un peu frangés en dessous dans les femelles seulement; article terminal assez mince, allongé (surtout dans les mâles). Elles sont assez rapprochées l'une de l'autre à leur insertion.

Corselet notablement plus long que la tête, presque cylindrique, un peu plus étroit en devant, mutique, ayant *plusieurs rides transversales assez irrégulières*.

Pattes longues; cuisses grandes; pattes antérieures plus grandes que les autres dans les mâles; jambes *droites sans épine externe*; les jambes intermédiaires unituberculées en dessus près de l'extrémité.

Tarses antérieurs des mâles ayant leurs deux derniers articles *frangés de longs poils*.

Tête de la largeur de la partie antérieure du corselet.

Yeux assez petits.

Mandibules assez épaisses, aiguës, paraissant inermes.

Palpes de longueur moyenne; leur dernier article ovalaire.

Elytres allant en se rétrécissant des angles huméraux à l'extrémité; ces derniers saillants et mousses; elles sont arrondies au bout et mutiques, rebordées extérieurement et à la suture.

Ecusson petit, semi-circulaire, arrondi au bout.

ESPÈCE.

1. **Ptychodes politus*, Chevrol.

(Long. 9 à 12 lignes.) Corps noir luisant, avec trois raies longitudinales blanches paraissant dues à un duvet très-fin, celle du milieu partant de la tête entre les antennes et allant jusqu'à l'extrémité des élytres en passant sur la suture, les deux autres latérales partant de dessous chaque antenne et allant également presque à l'extrémité des élytres. Écusson blanc. Elytres offrant quelques légers points blancs sur chacune vers le milieu. Tête ayant de chaque côté, sous les yeux, une petite raie blanche tombant obliquement derrière les mandibules. Poitrine avec une ou deux taches blanches de chaque côté; segments de l'abdomen portant de chaque côté une tache semblable. Antennes et pattes noires, luisantes. Mâle et femelle.

Du Mexique. Ma collection.

Genre XXXIX. *Cryptocrane, *Cryptocranium*.

(κρυπτος, caché, κρανιον, tête.)

Corps allongé, ailé, convexe en dessus, cylindrique, pubescent.

Antennes glabres, sétacées, notablement plus courtes que le corps dans les femelles, très-distantes à leur base, de onze articles cylindriques ou presque obconiques : le premier long, en cône renversé; le second assez court; le troisième *le plus grand de tous, aussi long que les trois suivants réunis*; ceux qui suivent allant en diminuant de longueur; le onzième court et pointu dans les femelles.

Corselet mutique, cylindrique, plus long que large, *cintré en devant et enveloppant la partie postérieure de la tête.*

[redacted]

Pattes courtes, fortes, égales; cuisses comprimées, presque en massue.

Yeux *petits.*

Tête grande; face très-aplatie et verticale, aussi large que la partie antérieure du corselet.

Mandibules étroites, assez longues, bidentées à l'extrémité.

Palpes presque égaux; article terminal assez allongé, presque cylindrique, pointu.

Elytres allongées, linéaires, mutiques et arrondies au bout, rebordées extérieurement et à la suture.

Ecusson petit, presque carré.

Suivant M. Lacordaire, l'espèce unique de ce genre vit sous les écorces et dans les trous que la larve a creusés dans le bois.

ESPÈCE.

1. **Cryptocranium laterale*, Dej. Collect.

(Long. 8 lignes.) Corps noirâtre, couvert d'un duvet court et serré; pointillé, chaque point, vu à la loupe, offrant un poil ras plus clair. Tête d'un ferrugineux foncé; labre noir, un peu luisant, fortement cilié de fauve antérieurement. Disque du corselet légèrement bombé. Elytres pointillées plus profondément à leur base, un peu déprimées au-dessous de l'écusson, offrant chacune latéralement deux taches noires veloutées, l'une occupant tout l'angle huméral en triangle; l'autre vers l'extrémité, également en triangle, la base posée latéralement; le sommet arrondi vers la suture, n'allant pas jusqu'au bout de l'élytre et s'unissant à la première tache sur le rebord externe, avec une raie blanchâtre, étroite, bordant les deux taches et formant entre elles un angle qui a la base tournée vers la suture; le reste des élytres grisâtre-brun, avec une tache plus brune

sur chacune près de l'extrémité à la suture. Antennes et pattes de la couleur du corps, avec un duvet comme lui. Femelle.

Du Brésil. Ma collection.

Genre XL. APOMÉCYNE, *Apomecyna*, DEJ.

Corps en ovale plus ou moins allongé, convexe en dessus, ailé.

Antennes glabres, presque filiformes, courtes, atteignant au plus la longueur de la moitié du corps, distantes à leur base; de onze articles: le premier allongé, en cône renversé; le second court; le troisième cylindrique, ainsi que les sept suivants; le plus grand de tous, *le quatrième, moitié plus court que le troisième*; les autres diminuant graduellement de longueur; le onzième très-court et pointu dans les femelles.

Corselet mutique latéralement, cylindrique, *en carré-long, son bord antérieur coupé droit et ne s'avançant point sur la tête.*

Yeux de *grandeur ordinaire.*

Pattes courtes, fortes, égales.

Tête assez forte; face un peu bombée.

Mandibules assez courtes.

Palpes courts.

Elytres allongées, assez étroites, un peu ovalaires.

Ecusson petit, presque triangulaire.

ESPÈCES.

PREMIÈRE DIVISION.

Elytres tronquées à l'extrémité.

1. *Apomecyna alboguttata*, Mégerle, DEJ. Catal. — *Sa-*

[redacted]

perda histrio, Fab. ? *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 302, n° 112 ? Des Indes.

Etc.

DEUXIÈME DIVISION.

Elytres arrondies et mutiques à l'extrémité.

2. **Apomecyna dorcadioides*, Dupont.

(Long. 7 lignes.) Corps entièrement couvert d'un duvet blanchâtre très-court et très-serré. Front avec un sillon au milieu. Yeux noirs; labre couvert d'un duvet brun; mandibules d'un noir luisant. Corselet inégal. Elytres légèrement rebordées extérieurement et à la suture, chacune avec deux raies longitudinales obscures, n'atteignant pas l'extrémité. Antennes et pattes semblables au corps pour la couleur et le duvet. Jambes intermédiaires et postérieures ayant extérieurement au-delà du milieu une frange de poils bruns, courts, raides et serrés.

Du Sénégal. Ma collection.

TROISIÈME DIVISION.

Elytres plus étroites, mucronées à leur extrémité.

3. **Apomecyna scalaris*, Dupont.

(Long. 4 à 5 lignes.) Corps grisâtre, légèrement duveteux. Tête creusée entre les antennes, faiblement pointillée, avec un léger sillon au milieu du front. Corselet pointillé, avec une bande grise, étroite, longitudinale au milieu, et une bande semblable de chaque côté. Elytres rebordées extérieurement et à la suture, avec deux lignes longitudinales de points enfoncés sur chacune d'elles, et trois bandes grises, transversales, obliques; la dernière revenant au bord externe à l'extrémité. Ecusson uni. Poitrine et segments de

l'abdomen pointillés. Antennes et pattes glabres, de la couleur du corps.

Du Sénégal. Ma collection.

Genre XLI. *Anisocère, *Anisocerus*.

(ανισος, inégal, κεραια, corne.)

Corps court, ramassé, ailé, un peu convexe en dessus, duveteux.

Antennes glabres, très-distantes à leur base, sétacées, *de onze articles dans les mâles, de dix dans les femelles* : le premier allongé en massue; le second court; le troisième *extrêmement long*, cylindrique, portant au bout une touffe de poils; les suivants (dans les mâles) ont aussi une touffe, mais beaucoup plus petite; article terminal sans touffe et très-court dans les deux sexes.

Corselet unituberculé latéralement; son disque inégal.

Tête assez forte; face un peu bombée.

Yeux petits.

Mandibules très-courtes, point saillantes à l'extérieur dans le repos.

Palpes courts; pénultième article des maxillaires en cône renversé; le dernier pointu.

Élytres courtes, peu convexes en dessus, arrondies et mutiques à l'extrémité; angles huméraux saillants.

Ecusson très-petit, arrondi au bout.

Pattes fortes, égales; cuisses en massue.

Tarses antérieurs houppeux dans les mâles.

ESPÈCE.

1. *Anisocerus scopifer*. — *Lamia scopifera*, Germ. *Ins.*

[redacted]

Spec. nov. vol. 1, Coleopt. 1824, pag. 476, n° 628. — *Acanthocinus penicillatus*, Dej. Catal. Du Brésil.

Genre XLII. *Xylotribe, *Xylotribus*.

(ξυλον, bois, τριβω, je broie.)

Corps assez court, peu convexe en dessus, ailé.

Antennes glabres, assez courtes, de onze articles : le premier grand, en massue; le second petit, cylindrique; le troisième allongé, renflé du milieu à l'extrémité; le quatrième *dilaté et comprimé;* les suivants simples, cylindriques.

Corselet unituberculé latéralement, presque cylindrique, un peu rétréci en devant.

Tête grande, de la largeur de la partie antérieure du corselet; face verticale.

Yeux peu saillants.

Mandibules courtes, aiguës.

Palpes courts.

Elytres courtes, un peu convexes, arrondies et mutiques au bout, rebordées extérieurement et à la suture; angles huméraux saillants, mousses, arrondis.

Ecusson petit, presque triangulaire.

Abdomen assez plat en dessous.

Pattes courtes, égales, glabres; cuisses en massue; jambes courtes, unituberculées en dessus et un peu dilatées près de leur extrémité.

ESPÈCE.

1. **Xylotribus heterocerus*, Dupont.

(Long. 6 lignes.) Corps ferrugineux-rougeâtre, glabre. Tête ayant une raie jaunâtre perpendiculaire, de chaque

côté du front; une raie semblable sous chaque œil; un léger sillon au milieu du front. Corselet ayant deux sillons transversaux, l'un près du bord postérieur, l'autre près de l'antérieur, avec trois raies jaunâtres longitudinales, interrompues, l'une au milieu du disque, les deux autres latérales, un peu obliques. Elytres parsemées de taches jaunâtres, avec un léger tubercule et des points élevés à la base de chacune d'elles. Ecusson ayant une tache jaunâtre au milieu. Poitrine offrant une tache ronde safranée de chaque côté et un petit point jaune tout-à-fait latéral; segments de l'abdomen ayant de chaque côté deux points jaunes, l'externe plus petit; lignes, taches et points dus à des poils. Antennes et pattes de la couleur du corps, le tubercule des jambes intermédiaires très-prononcé, celui des postérieures à peine indiqué.

De Cayenne. Ma collection.

Genre XLIII. *Eudesme, *Eudesmus.*

(ευαν, exclamation, δεσμος, nœud.)

Corps allongé, cylindrique, convexe en dessus, ailé, pubescent.

Antennes glabres, distantes à la base, de onze articles : le premier court, subitement en massue; le second très-court, cyathiforme; le troisième peu allongé, gonflé, ovalaire; le quatrième *court*, *cylindrique*, ainsi que les suivants.

Corselet faiblement unituberculé latéralement, ayant deux sillons transversaux, l'un près du bord postérieur, l'autre près de l'antérieur; il est un peu inégal sur son disque.

Tête assez forte; face verticale.

Mandibules pointues à l'extrémité.

[redacted]

Palpes assez courts; article terminal des maxillaires à peine plus long que le précédent.

Elytres linéaires, allongées, parallèles, arrondies et mutiques à l'extrémité, rebordées extérieurement et à la suture; angles huméraux mousses et un peu saillants.

Ecusson très-petit, arrondi au bout.

Pattes courtes et fortes; cuisses en massue; jambes intermédiaires unituberculées extérieurement au-delà du milieu.

ESPÈCES.

1. **Eudesmus grisescens.*

(Long. 6 à 7 lignes.) Corps brun, légèrement ferrugineux, un peu luisant, couvert en partie d'un duvet très-court et très-fin, varié de brun de cendre et de fauve. Front pointillé. Tête avec un sillon en dessus se prolongeant entre les antennes. Corselet rebordé postérieurement, plus faiblement à sa partie antérieure, pointillé, avec des inégalités formant comme deux masses de tubercules réunis, de chaque côté, et un étroit et court sillon longitudinal sur son disque, partant du rebord postérieur et n'allant pas jusqu'au milieu. Elytres inégales; pointillées, surtout vers la base. Antennes portées sur deux protubérances, ayant les trois premiers articles bruns, un peu luisants et couverts d'un duvet très-fin et très-court; la base et l'extrémité du troisième lisse; les autres annelés de brun-pâle et de brun-foncé. Pattes semblables au corps pour la couleur et le duvet.

De Cayenne. Ma collection.

2. **Eudesmus fascinus*, Dupont, Collect.

(Long. 4 à 5 lignes.) Corps brunâtre. Tête un peu luisante, couverte d'un duvet court, fauve-ferrugineux. Corselet noirâtre, un peu luisant, couvert en partie d'un duvet

semblable, avec un tubercule mousse et peu saillant de chaque côté près du bord antérieur. Elytres couvertes, de la base jusqu'un peu au-delà du milieu, d'un duvet court et ras, blanchâtre, dans lequel paraissent des taches noirâtres; rugueuses et ferrugineuses à l'extrémité, avec trois ou quatre petits points blanchâtres sur chacune d'elles à peu près au milieu de cette partie. Ecusson noirâtre, un peu luisant. Poitrine couverte d'un duvet court et ras, blanchâtre. Abdomen couvert d'un duvet semblable, blanchâtre au milieu, fauve sur les côtés et à l'extrémité; ses segments ayant de chaque côté deux points blanchâtres, l'un interne, l'autre tout-à-fait latéral. Antennes ferrugineuses, un peu luisantes; le premier article plus brun à la base; le troisième couvert d'un duvet épais, noir; les autres annelés de ferrugineux plus brun et plus pâle; cuisses noires, luisantes; jambes noirâtres, luisantes, annelées de blanchâtre; tarses noirâtres, luisants, très-faiblement annelés de blanchâtre.

Du Brésil. Ma collection.

Genre XLIV. *Onychocère, *Onychocerus.*

(ονυξ, ongle, κεραια, corne.)

Corps court, ramassé, convexe en dessus, ailé.

Antennes glabres, de onze articles : le premier en massue; le second grand, plus allongé que dans les autres Lamiaires, cylindrique; le troisième allongé, cylindrique, ainsi que les suivants, qui vont en diminuant graduellement de longueur; les neuvième et dixième garnis en dessous d'une longue frange de poils dans les mâles; le onzième, dans les deux sexes, *est de substance cornée, renflé à la base, en forme d'alène* très-pointue et paraissant piquant.



Corselet transversal, unituberculé latéralement, rebordé en avant et postérieurement ; ces rebords munis chacun d'une ligne transverse de points enfoncés ; son disque chargé de tubercules dont plusieurs sont pointus.

Tête forte ; face verticale.

Yeux assez petits.

Mandibules point saillantes extérieurement dans le repos.

Palpes assez longs ; les maxillaires à dernier article allongé, pointu.

Elytres courtes, convexes, raboteuses et tuberculées, arrondies et mutiques à l'extrémité ; angles huméraux saillants.

Ecusson court, élargi, presque triangulaire.

Abdomen plat en dessous.

Pattes courtes, fortes, égales ; cuisses en massue ; jambes courtes, comprimées, irrégulièrement dilatées au côté extérieur.

ESPÈCES.

1. *Onychocerus Scorpio.* — *Lamia Scorpio*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 289, n° 43. — Oli. Encycl. tom. VII, pag. 458, n° 11. — Oli. Entom. Capric. Pl. III, fig. 10. Du Brésil.

Etc.

Genre XLV. *Gymnocère, *Gymnocerus*.

(γυμνος, nu, κεραια, corne.)

Corps convexe en dessus, ailé, *court, ramassé*..

Antennes glabres, plus longues que le corps dans les mâles (1), de onze articles : le premier très-gros, renflé en

(1) Femelles inconnues.

massue à son extrémité; le second court; les suivants grêles, cylindriques, formant brusquement une transition avec le premier; le onzième très-long dans les mâles.

Corselet unituberculé latéralement, transversal; son disque un peu inégal.

Tête forte; face à peine bombée.

Yeux grands, peu saillants.

Mandibules courtes.

Palpes assez courts; dernier article des maxillaires pointu.

Elytres courtes, convexes, assez larges, rebordées extérieurement et à la suture, leur extrémité arrondie et mutique; angles huméraux saillants, arrondis.

Ecusson court, coupé presque carrément à l'extrémité.

Pattes fortes, les antérieures un peu plus grandes que les autres dans les mâles; jambes comprimées, sensiblement dilatées vers leur extrémité, les intermédiaires ayant un tubercule au milieu du côté externe; cuisses fortement en massue.

Tarses antérieurs houppeux dans les mâles.

ESPÈCE.

1. **Gymnocerus scabripennis*.

(Long. 9 lignes $\frac{1}{2}$.) Corps noir, couvert d'un duvet court, fauve. Corselet rebordé postérieurement, avec une ligne de points peu serrés en avant et près de ce rebord. Elytres ayant chacune à la base une élévation longitudinale, leur moitié antérieure chargée de tubercules noirs, leur moitié postérieure offrant cinq côtes élevées, courtes, la suturale plus éminente. Ecusson fauve. Antennes et pattes noires, avec un duvet très-fin brun. Tarses couverts d'un duvet fauve, les poils de la houppe bruns. Mâle.

De Cayenne. Ma collection.

[redacted]

Genre XLVI. *Léïope, *Leiopus*.

(λεῖος, lisse, ποῦς, pied.)

Corps peu allongé, convexe en dessus, ailé.

Antennes glabres, distantes à leur base, longues dans les mâles, sétacées, de onze articles ; le premier grand, en massue allongée ; le second court, cyathiforme ; le troisième cylindrique, ainsi que les suivants.

Corselet unituberculé latéralement, un peu convexe et assez inégal en dessus.

Pattes de longueur moyenne ; cuisses *renflées en massue.*

Tarses sans houppes ni cils dans les deux sexes.

Tête de la largeur de la partie antérieure du corselet ; sa face assez allongée, plane ou à peine bombée.

Mandibules courtes.

Palpes courts.

Elytres convexes, leurs angles huméraux prononcés, arrondis, moussés.

Ecusson petit, arrondi postérieurement.

Nota. Ce genre a de l'analogie avec les Pogonochères ; mais il s'en distingue aisément par les antennes glabres, par la longueur assez remarquable du premier article des antennes, et par la face antérieure de la tête assez longue, à peine bombée ou plane.

ESPÈCES.

PREMIÈRE DIVISION.

Les trois premiers articles des tarses simples, égaux entre eux (*Leiopus propriè dictus.*)

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Elytres arrondies au bout.

1. *Leiopus nebulosus.* — *Cerambyx nebulosus*, Linn. —

Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 277, n° 51. — Oli. Entom. tom. IV, Capric. pag. 54, n° 72. Pl. VII, fig. 47. — Oli. Encycl. tom. V, pag. 292, n° 11. — Panz. *Faun. Germ.* fas. 14, fig. 13. — Payk. *Faun. Suec.* tom. 3, pag. 56, n° 4. — Le Capricorne noir marbré de gris, Geoff. Ins. Paris, tom. 1, pag. 204, n° 7. Commun aux environs de Paris.

2. *Leiopus melancholicus.* — *Pogonocherus melancholicus*, Dej. Collect.

(Long. 6 lignes.) Corps brun, un peu ferrugineux, couvert d'un léger duvet de cette couleur. Front avec un faible sillon au milieu; labre lisse, luisant, cilié, fauve. Corselet rebordé postérieurement, avec une ligne de points enfoncés en avant et près de ce rebord. Elytres légèrement rebordées extérieurement et à la suture, un peu inégales, pointillées, surtout à la base, ayant chacune, un peu au-delà du milieu, près de la suture, deux taches noires veloutées l'une à côté de l'autre, placées un peu obliquement et entourées d'un liseré jaunâtre, ayant en outre une tache blanchâtre près du bord externe, entre les taches noires et l'extrémité. Dessous du corps noir, avec deux ou trois taches dues à des poils jaunâtres, de chaque côté des segments de l'abdomen, ces taches formant trois lignes longitudinales plus ou moins distinctes. Antennes et pattes de la couleur du corps; articles des antennes de trois à onze, cuisses, jambes et tarses, annelés de brun foncé et de brun fauve. Femelle.

De Cayenne. Ma collection.

Etc.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Elytres tronquées au bout.

3. **Leiopus varipennis.*

(Long. 5 lignes.) Dessous du corps brun, tacheté de noir

[redacted]

et de cendré. Front couvert d'un duvet cendré, avec un sillon au milieu; yeux se réunissant presque sur le sommet de la tête; partie postérieure de celle-ci couverte d'un duvet gris-fauve. Corselet tacheté de gris-fauve et de noir; ces couleurs dues à un duvet court et serré. Elytres rebordées extérieurement et à la suture, inégales en dessus, notamment à la base, tachetées de gris, de fauve et de noir, les taches noires consistant principalement en points assez nombreux, surtout à la base, avec deux ou trois taches gris-fauve plus ou moins distinctes parmi ces points, placées sur chaque élytre un peu au-dessous de l'angle huméral, et des ondes grises irrégulières vers l'extrémité; toutes ces couleurs dues à un duvet fin et serré. Antennes et pattes couvertes d'un semblable duvet gris-cendré; articles des antennes annelés de noirâtre et de gris.

Du Brésil. Ma collection.

DEUXIÈME DIVISION.

Premier article des tarses plus long que les trois autres réunis; celui des tarses antérieurs renflé en massue. (*Œdopeza*, *οἶδος*, tumeur, *πέζα*, pied.)

4. **Leiopus pogonocheroides*. — *Acanthocinus pogonocheroides*, Dupont. Collect,

(Long. 3 à 4 lignes.) Corps noirâtre, un peu ferrugineux, couvert d'un duvet très-court, tantôt brun, tantôt fauve. Front avec un sillon au milieu. Corselet légèrement bombé sur son disque, avec un faible sillon près du bord postérieur. Elytres rebordées extérieurement et à la suture, tronquées à leur extrémité, ayant quelques lignes élevées longitudinales, et sur ces lignes des points élevés portant des poils raides, bruns, courts, offrant en outre chacune quelques taches plus obscures; une principale vers les deux



ESPÈCE.

Omacantha gigas. — *Lamia gigas*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 281, n° 1. — Oli. Encycl. tom. VII, pag. 456, n° 1. — *Cerambyx gigas*, Oli. Entomol. tom. IV, Capric. pag. 59, n° 74. Pl. XIII, fig. 91. De Guinée.

Genre XLVIII. *Téniote, *Tæniotes.*

(ταινια, ruban.)

Corps allongé, cylindrique, convexe en dessus, ailé. (Portant le plus souvent des taches et des raies longitudinales sur le corselet, qui se prolongent sur la tête.)

Antennes glabres, peu distantes à leur base, de la longueur du corps dans les femelles, beaucoup plus longues que lui dans les mâles, de onze articles cylindriques : le second court; le troisième très-long; le dernier allongé dans les femelles, extrêmement long dans les mâles.

Corselet cylindrique, presque carré, sans sillons transversaux distincts, plus long que large, un peu dilaté sur les côtés dans sa partie moyenne; cette partie dilatée portant une épine.

Pattes allongées, les antérieures plus longues que les autres dans les mâles; cuisses point en massue.

Tarses *point houppeux dans aucun sexe.*

Elytres allongées, *allant visiblement en se rétrécissant des angles huméraux à l'extrémité;* ceux-ci saillants, arrondis; elles sont mutiques au bout.

Tête de la largeur du corselet; face plane.

Yeux *grands*, peu saillants.

Mandibules assez fortes, arrondies extérieurement.

Palpes maxillaires plus longs que les labiaux; article ter-

minal des quatre plus grand que le précédent, un peu dilaté au milieu, pointu au bout.

Ecusson semi-circulaire, arrondi à l'extrémité.

Les espèces observées par M. Lacordaire se tiennent sur les feuilles et volent le soir dans les bois; elles font entendre un bruit aigu avec le corselet.

ESPÈCES.

1. *Tæniotes subocellatus.* — *Cerambyx subocellatus*, Oli. Entom. tom. IV, Capric. pag. 69, n° 89. Pl. II, fig. 12, a. b. et Pl. XIII, fig. 12, d. — *Lamia subocellata*, Oli. Encycl. tom. VII, pag. 459, n° 19. — *Cerambyx ocellatus*, Fab, *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 272, n° 31. Amérique méridionale.

2. *Tæniotes pulverulentus.* — *Cerambyx pulverulentus*, Oli. Entom. tom. IV, Capric. pag. 50, n° 66. Pl. VII, fig. 46, b. — Oli. Encycl. tom. V, pag. 502, n° 53. Cayenne.

Etc.

Genre XLIX. Monochame, *Monochamus*. Mégerle. Dej. Catal.

Corps allongé, cylindrique, convexe et chagriné en dessus, glabre, ailé.

Antennes glabres, peu distantes à leur base, de la longueur du corps dans les femelles, beaucoup plus longues que lui dans les mâles, de onze articles cylindriques : le premier peu en massue; le second court, cyathiforme; le troisième grand; le dernier court dans les femelles, extrêmement long dans les mâles.

Corselet cylindrique, presque carré, sans sillons transversaux distincts, un peu dilaté sur les côtés, dans sa partie moyenne; cette partie dilatée portant une épine.



Pattes de longueur moyenne, les antérieures un peu plus grandes que les autres dans les mâles; cuisses point en massue.

Tarses antérieurs *houppeux dans les mâles.*

Elytres *presque linéaires et parallèles*, arrondies et mutiques au bout; leurs angles huméraux assez saillants et arrondis.

Tête assez petite, de la largeur de la partie antérieure du corselet; sa face plane.

Yeux *petits*, peu saillants, ne s'avançant point au-dessous des antennes,

Mandibules arrondies extérieurement et pointues.

Palpes maxillaires un peu plus longs que les labiaux; leur article terminal plus long que le précédent et aminci au bout.

Ecusson court, semi-circulaire.

ESPÈCES.

1. *Monochamus sutor*, Dej. Catal. — *Lamia sutor*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 294, n° 68. — Payk. *Faun. Suec.* tom. 3, pag. 62, n° 2. — Oli. Encycl. tom. VII, pag. 471, n° 75. — *Cerambyx sutor*, Oli. Entom. tom. IV, Capricor. pag. 111, n° 149. Pl. III, fig. 20, a. b. c. Mâle. Du nord de l'Europe.

2. *Monochamus Gallo-provincialis.* — *Cerambyx Gallo-provincialis*, Oli. Entom. tom. IV, Capric. pag. 125, n° 169. Pl. III, fig. 17. Midi de la France.

3. *Monochamus dentator*, Dej. Catal. — *Lamia dentator*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 294, n° 70. — *Cerambyx Caroliniensis*, Oli. Entom. tom. IV, Capric. pag. 85, n° 112. Pl. XII, fig. 88. — *Lamia Caroliniensis*, Oli. Encycl. tom. VII, pag. 463, n° 36. Amérique septentrionale.

Etc.

Genre L. Lamie, *Lamia*. Fab.

Corps allongé, cylindrique, convexe en dessus, pubescent, ailé.
Antennes glabres, à peu près de la longueur du corps dans les femelles, plus longues que lui dans les mâles, de onze articles cylindriques : le troisième le plus grand de tous ; le dernier assez long dans les deux sexes.
Corselet presque cylindrique, presque carré, un peu dilaté sur les côtés dans sa partie moyenne ; cette partie dilatée portant un tubercule ou une épine ; il a *deux sillons transversaux prononcés*, l'un près du bord postérieur, l'autre près de l'antérieur ; disque un peu inégal.
Pattes *fortes, égales* ; cuisses point en massue.
Tarses non houppeux.

Tête de la largeur de la partie antérieure du corselet, ayant une ligne enfoncée au milieu ; sa face plane.

Yeux de grandeur médiocre.

Mandibules fortes, assez épaisses, mutiques intérieurement.

Elytres allongées, linéaires ; leur base assez large et carrée ; angles huméraux arrondis, saillants.

Ecusson court, arrondi au bout.

ESPÈCES.

PREMIÈRE DIVISION.

Antennes assez rapprochées l'une de l'autre à leur base. (*Ceroplesis*, *κέρας*, corne, *πλησιος*, voisin.)

1. *Lamia trifasciata*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 297, n° 24. — Oli. Encycl. tom. VII, pag. 457, n° 6. — *Cerambyx*

trifasciatus, Oli. Entom. tom. IV, Capric. pag. 61, n° 77. Pl. XVI, fig. 121. Du Sénégal.

2. *Lamia æstuans*, Schön. *Syn. Ins.* tom. 3, pag. 389, n° 129. — *Cerambyx æstuans*, Oli. Entom. tom. IV, Capric. pag. 123, n° 165. Pl. XXIII, fig. 176. D'Afrique.

3. *Lamia æthiops*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 297, n° 87. — Oli. Encycl. tom. V, pag. 465, n° 44. — *Cerambyx æthiops*, Oli. Entom. tom. IV, Capric. pag. 91, n° 119. Pl. I, fig. 2. Du Cap de Bonne-Espérance.

4. *Lamia hottentota*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 296, n° 79. — Oli. Encycl. tom. V, pag. 464, n° 41. — *Cerambyx hottentota*, Oli. Entom. tom. IV, Capric. pag. 90, n° 118. Pl. IV, fig. 27. Du Cap de Bonne-Espérance.

Etc.

DEUXIÈME DIVISION.

Antennes notablement écartées l'une de l'autre à leur base. (*Lamia propriè dicta.*)

5. *Lamia rubus*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 283, n° 10. — Oli. Encycl. tom. VII, pag. 456, n° 2. — *Cerambyx rubus*, Oli. Entom. tom. IV, Capric. pag. 59, n° 75. Pl. VIII, fig. 57. Des Indes.

6. *Lamia scabrator*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 284, n° 16. — Oli. Encycl. tom. VII, pag. 461, n° 25. — *Cerambyx scabrator*, Oli. Entom. tom. IV, Capric. pag. 74, n° 96. Pl. III, fig. 14, a. b. Des Indes.

7. *Lamia oculator*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 295, n° 77. — Oli. Encycl. tom. VII, pag. 456, n° 4. — *Cerambyx oculator*, Oli. Entom. tom. IV, Capric. pag. 67, n° 86. P. II, fig. 11. Du Cap de Bonne-Espérance.

8. *Lamia formosa*, Oli. Encycl. tom. VII, pag. 463, n° 38. — *Cerambyx formosus*, Oli. Entom. tom. IV, Capric.

pag. 92, n° 120. Pl. XX, fig. 153. Du Cap de Bonne-Espérance.

9. *Lamia textor*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 285, n° 22. — Payk. *Faun. Suec.* tom. 3, pag. 61, n° 1. — Panz. *Faun. Germ.* fas. 19, fig. 1. — Oli. Encycl. tom. VII, pag. 461, n° 29. — *Cerambyx textor*, Oli. Entom. tom. IV, pag. 105, n° 140. Pl. VI, fig. 39, d. c. (1) — Le Capricorne noir chagriné, Geoffr. Ins. Paris, tom. 1, pag. 201, n° 3. Environs de Paris.

Etc.

Genre LI. *Morime, *Morimus*.

(μοριμος, fatal.)

Corps peu allongé, convexe en dessus, aptère, un peu pubescent.

Corselet allongé, cylindrique, *inégal en dessus*, un peu dilaté sur les côtés dans sa partie moyenne; cette dilatation portant une épine.

Antennes à peine pubescentes en dessous, de la longueur du corps dans les femelles, *beaucoup plus longues que lui dans les mâles*, distantes à leur base, de onze articles cylindriques : le second court, cyathiforme; le troisième allongé; le onzième de grandeur moyenne dans les deux sexes, un peu plus long dans les mâles.

Tête assez grande, de la largeur de la partie antérieure du corselet.

Yeux petits, très-étroits, ne formant qu'un rebord autour des antennes.

Mandibules assez fortes, aiguës.

Palpes maxillaires notablement plus longs que les labiaux

(1) Les fig. b. c. appartiennent au *Morimus lugubris*.

[redacted]

et grêles; leur dernier article plus long que le précédent, ovalaire, pointu au bout.

Elytres ovales, peu allongées; leurs angles huméraux peu prononcés; elles sont arrondies et mutiques au bout.

Ecusson petit, arrondi au bout.

Abdomen ovale.

Pattes fortes; les antérieures un peu plus longues que les autres dans les mâles; jambes intermédiaires munies, dans les deux sexes, d'un tubercule vers leur extrémité; cuisses point en massue.

Tarses non houppeux; leur dernier article de grandeur moyenne.

ESPÈCES.

1. *Morimus lugubris.* — *Lamia lugubris*, FAB. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 298, n° 92. — *Cerambyx textor*, OLI. Entom. tom. IV, Capric. pag. 105, n° 140 (1). Pl. VI, fig. 39, b. c. Environs de Paris, dans les chantiers.

2. *Morimus tristis.* — *Lamia tristis*, FAB. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 298, n° 93. — OLI. Encycl. tom. VII, pag. 469, n° 67. — *Cerambyx tristis*, OLI. Entom. tom. IV, Capric. pag. 106, n° 141. Pl. IX, fig. 62. France méridionale.

3. *Morimus funestus.* — *Lamia funesta*, FAB. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 298, n° 94. — OLI. Encycl. tom. VII, pag. 470, n° 68. — *Cerambyx funestus*, OLI. Entom. tom. IV, Capric. pag. 107, n° 142. Pl. IX, fig. 63. Midi de la France.

Genre LII. DORCADION, *Dorcadion*. DALM. (SCHÖN. *Syn. Ins.*)

Corps peu allongé, convexe en dessus, aptère, chagriné, *glabre ou n'ayant que des poils courts et couchés.*

(1) Olivier a confondu la *Lamia textor* avec le *Morimus lugubris*.

Antennes glabres, courtes dans les deux sexes, distantes à leur base, de onze articles obconiques : le second très-court, *élargi*, cyathiforme; les troisième et quatrième *courts, égaux entre eux;* le onzième court dans les deux sexes.

Corselet cylindrique; son disque lisse, un peu déprimé; partie moyenne du corselet un peu dilatée sur les côtés; cette dilatation portant une épine.

Pattes courtes, très-fortes, égales; cuisses *point en massue.*

Tête de la largeur de la partie antérieure du corselet; face plane.

Yeux petits, étroits, ne formant qu'un rebord autour des antennes.

Mandibules peu épaisses, pointues.

Palpes maxillaires plus longs que les labiaux; leur troisième article presque triangulaire; le quatrième de la longueur du précédent, ovalaire, pointu au bout.

Elytres plus ou moins allongées et étroites, assez convexes, ovales, arrondies et mutiques à leur extrémité; angles huméraux arrondis, point saillants.

Ecusson très-petit, presque triangulaire.

Abdomen ovale.

Le *Dorcadion fuliginator* et ses variétés se trouve fréquemment à terre, dans l'herbe et les gazons; je ne l'ai jamais rencontré sur les troncs d'arbres, ni sur le bois mort ou fraîchement coupé. Geoffroy cependant dit l'avoir pris sur les haies, notamment sur l'aubépine. Il fait entendre un bruit assez fort, en frottant son corselet contre la base des élytres.

ESPÈCES.

1. *Dorcadion fuliginator*, Dej. Catal. — *Lamia fuliginator*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 299, n° 101. — Panz.

Faun. Germ. fas. 47, fig. 21. — Oli. Encycl. tom. VII, pag. 473, n° 83. — *Cerambyx fuliginator*. Oli. Entom. tom. IV, Capric. pag. 117, n° 157. Pl. IV, fig. 21. — Le Capricorne ovale cendré, Geoff. Ins. Paris. tom. 1, pag. 206, n° 8. Très commun aux environs de Paris.

Il varie beaucoup par la couleur des élytres, qui sont d'un gris foncé, ou cendrés, ou brunes. Les bandes longitudinales blanches sont tantôt effacées, tantôt apparentes.

2. *Dorcadion rufipes*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 502, n° 116. — Panz. *Faun. Germ.* fas. 48, fig. 22. — *Lamia pedestris*, Oli. Encycl. tom. VII, pag. 472, n° 79 (la synonymie est fautive). — *Cerambyx pedestris*. Oli. Entom. tom. IV, Capric. pag. 114, n° 153. Pl. XXII, fig. 169. D'Autriche.

Etc.

Genre LIII. Parmène, *Parmena*. Megerle. Dej. Catal.

Corps peu allongé, convexe en dessus [illegible]

Antennes assez courtes, filiformes, pubescentes, distantes à leur base, de onze articles: le premier renflé, ovalaire; le second très-court, [illegible]; les suivans cylindriques, diminuant graduellement de longueur; le troisième [illegible] plus long que le dixième.

Corselet cylindrique, aussi long que large, [illegible]

[illegible]

[illegible]

Yeux petits, étroits, ne formant qu'un rebord autour des antennes.

Mandibules courtes, pointues.

Palpes courts; articles courts, presque cylindriques.

Elytres ovales, un peu convexes, arrondies et mutiques à l'extrémité; angles huméraux point saillants.

Ecusson extrêmement petit, triangulaire.

Abdomen ovale.

On doit à notre collègue, M. Solier, de Marseille, de bonnes observations sur une espèce encore inédite de ce genre, qu'il a pu examiner dans ses différents états. « L'in- » secte parfait a été trouvé près de Marseille, sous les pier- » res, en avril, juin et septembre; M. Solier le prit aussi » en mars dans les tiges de l'*Euphorbia characias*. La larve » qui vit dans cette plante a été trouvée par MM. Rambur » et Solier à la même époque, et la *Parmena* a paru en » août. Cette larve est apode; le corps est blanchâtre, com- » posé de douze segments ciliés latéralement de roussâtre; » la partie antérieure de la tête d'un brun roux; les seg- » ments, de trois à dix, ont chacun en dessous deux légères » élévations bordées de tubercules faisant sans doute l'office » de pattes; les stigmates sont brunâtres; les antennes » très-courtes, de deux articles; les mandibules noires, » courtes, cornées, anguleuses. Cette larve, qui se tient dans » les tiges de la plante, ne mange pas d'abord toute la » moelle, qui lui sert de nourriture; mais elle s'y pratique » un chemin sinueux, et vit du reste en revenant sur ses pas. » Elle bouche l'ouverture de la tige, lorsqu'elle va passer à » l'état de nymphe, avec de la sciure de bois. Cette nymphe, » enveloppée d'une membrane qui laisse apercevoir les di- » verses parties qu'aura l'insecte parfait, est blanchâtre; » elle agite avec vivacité son abdomen lorsqu'on la touche; » celui-ci est terminé par deux épines divergentes, qui, sans



» doute, ainsi que le pense M. Solier, lui servent à se cramponner pour se débarrasser de sa peau au moment de sa » dernière mue. »

ESPÈCES.

1. *Parmena pilosa*, Dej. Catal. — Solier (travail inédit).

« (Long. 6 à 8 lignes.) Corps d'un gris cendré, avec des » parties plus obscures, couvert de poils couchés, soyeux, » et mêlés d'autres poils redressés; son dessus irrégulièrement ponctué. Labre obscur. Mandibules noires à l'extrémité. Elytres quelquefois entièrement grises, mais » ayant souvent à leur partie postérieure, une bande transverse sinueuse, une tache réniforme et la base d'une » nuance plus obscure. Antennes, palpes, jambes et tarses » roussâtres. » (Solier.)

Environs de Marseille.

Etc.

FIN DE LA TRIBU DES LAMIAIRES.

RECTIFICATION

DE LA *Nyssia Pomonaria*, PAR M. A. LEFEBVRE.

(Séance du 4 décembre 1835.)

Pl. 1. D. fig. 6. 7.

Le savant entomologiste dont la Suède s'honore à tant de titres, M. Schönherr, ayant eu l'obligeance de m'envoyer parmi quelques insectes le lépidoptère dont il s'agit ici sous le nom de *Pomonaria*, je fus assez étonné du peu de ressemblance qu'il présentait avec les divers exemplaires que je possédais de cette phalénite.

L'ayant comparé avec soin avec les espèces homonymes de nos diverses collections parisiennes et avec la description qu'en donnent les divers auteurs qui en ont parlé, je fus frappé du peu d'analogie que cette espèce présentait avec elles, et j'aurais été porté à la considérer comme tout-à-fait nouvelle, sans les judicieuses observations de mon digne ami M. Duponchel, et celles de plusieurs des membres de notre Société, qui pensaient, en effet, que cette espèce devait être celle que connut Linné, qui le premier la décrivit. Or, il est plus présumable que ce

naturaliste prit pour sujet de ses observations les espèces qui se trouvaient dans sa patrie plutôt que celles analogues qui lui étaient étrangères. La brièveté de la description primitive put facilement s'adapter à l'espèce de France et d'Allemagne connue sous ce nom, et de là, je crois, l'erreur dans laquelle on est resté à ce sujet. Si, d'après les différences notables que je signalerai plus bas, on ne veut pas regarder notre *Pomonaria* comme une espèce distincte de celle dont il s'agit, néanmoins on peut l'admettre comme une variété locale assez marquée pour qu'il ne soit pas inutile de la faire connaître.

En tout cas, je propose de désigner notre *Pomonaria* sous le nom de *Vertumnaria*, pour la distinguer de l'espèce suédoise, qui doit être la véritable *Pomonaria* linnéenne : pensant qu'un nom quelconque parle bien mieux à notre mémoire, à notre imagination, que la désignation de Var. A ou B, si vague et si difficile à retenir.

Nyssia Pomonaria (Linné).

Male. *Ailes antérieures* semi-transparentes, lactées, couvertes d'écailles épaisses et clair-semées; plus obscures vers leur bord externe.

Nervure costale épaisse, large, d'un brun noirâtre, irrégulièrement couverte d'un sablé orangé dans les deux premiers tiers de sa longueur; trois bandes obscures, étroites, transverses, presque parallèles, traversent l'aile de son bord antérieur à celui interne : la première près de la base, la deuxième au-delà du milieu de l'aile, la troisième lui est presque contiguë. Ces deux dernières se font vivement sentir sur la nervure costale, surtout la première, qui part de l'endroit où finit ce sablé orangé dont il est question ci-dessus.

Nervures et nervules fortement senties, d'un beau noir, surtout la nervure médiane et la nervule cellulaire, dont la coloration se continue sur la costale.

Ailes postérieures. Leur fond et leurs nervures de même couleur que les antérieures; une zône obscure et fugitive les coupe transversalement dans leur milieu du bord supérieur au bord interne, en passant sur la nervule cellulaire; quelquefois on en aperçoit une au-dessous qui lui est parallèle.

Frange des ailes brune et soyeuse; poils du bord interne des postérieures jusqu'à l'angle anal d'un gris blanchâtre.

Dessous semblable au dessus pour le dessin; mais, le fond des ailes étant uni et luisant, la couleur lactée du dessus disparaît, et ne s'aperçoit faiblement que par transparence.

Corps et pattes et en général tout l'insecte couverts d'un duvet noir, épais, velu et soyeux; extrémité de poils blancs, surtout aux épaulettes; des poils d'un orangé foncé couvrent la tête entre les antennes, se mêlent aux blancs dans les épaulettes, et forment ensuite par bouquets une rangée de points orangés sur le corps, depuis l'anus jusque entre les épaulettes; poils du dessous du ventre d'un gris argenté.

Antennes noires à côte blanche, légèrement pectinées et glabres à leurs derniers anneaux.

Femelle. Aptère. Les moignons d'ailes équivalant en longueur à peine à la largeur du corps. En tout semblable au mâle, excepté les antennes, qui sont filiformes, couvertes d'un léger duvet mélangé de gris et de noir. Les poils qui la recouvrent sont aussi plus hérissés et plus mélangés d'orangé, surtout aux segments de l'abdomen, et de poils blancs sur ses côtés.

Patrie. Torneo, en Laponie.



Observation. La membrane des ailes de cette espèce, comme celle de la *Pomonaria* Ochs. Hüb. (*Vertumnaria*, *mihi*) est couverte d'écailles duveteuses assez grosses, clair-semées et très-faciles à tomber; la couleur lactée, qui n'est due qu'à ces écailles, doit donc, lorsque l'individu n'est pas très-frais, disparaître entièrement et faire place à la teinte noirâtre de la membrane, dans laquelle se perdent alors les zônes obscures qui les traversent.

Entre autres caractères, voici ceux principaux qui distinguent la *Vertumnaria* de la *Pomonaria*.

Nyssia Vertumnaria (mihi). *Pomonaria*. Ochs. Hub. Dup.	*Nyssia Pomonaria* (Linné).
	MALE.
	Envergure.
35 millimètres.	28 millimètres.
	Frange des ailes.
Entrecoupée.	Unie.
	Epaulettes.
Noires, mêlées de poils orangés, bordées de blanc dans leur contour, et portant, contre le collier, un trait noir transversal sur un fond blanc à leur partie antérieure.	De la couleur du corps, se confondant avec lui, et ne présentant aucune trace ni de cette bordure blanche, ni de ce trait.



caractères qui se remarquent dans l'insecte parfait. Mais ces caractères je les ai trouvés constants sur deux couples de cette espèce, et, s'ils passent pour légers auprès de quelques entomologistes, ils ouvrent alors un champ assez vaste aux personnes qui voudraient contester ceux reposant sur les mêmes bases, et que l'on est cependant convenu d'assigner comme caractères spécifiques dans d'autres lépidoptères.

DESCRIPTION

DE LA *Psyche Febretta*, NOUVELLE ESPÈCE DE BOMBYCITES;
PAR M. BOYER DE FONSCOLOMBE (d'Aix).

(Séance du 7 mai 1834.)

Pl. 1. B. fig. 8 à 10.

La chenille de cette espèce vit, comme ses congénères, dans un tuyau de soie fortifié de débris de végétaux; le sien est revêtu de pailles ou de brins d'herbes secs, linéaires, longitudinaux, posés un peu en recouvrement au dehors du fourreau, surtout à son extrémité antérieure, celle par où la chenille montre sa tête. L'extrémité opposée est assez dénuée de ces pailles, surtout aux approches des dernières métamorphoses, époque à laquelle la chenille s'allonge : sa tête est noire avec deux ou trois traits longitudinaux blanchâtres; la plaque écailleuse qui couvre le dessus de l'anneau suivant est de la même couleur, ainsi que les pattes écailleuses. Le reste du corps, toujours caché dans le fourreau, est d'un gris livide, nu et sans poils. Elle se nourrit principalement des feuilles de la scorsonère des jardins, quelquefois de la laitue ordinaire, et sans doute de

[redacted]

plusieurs plantes des mêmes familles. Lorsqu'elle doit se métamorphoser, elle allonge d'abord, puis ferme avec des fils de soie l'extrémité de son fourreau opposée à sa tête, et se fixe à quelque mur ou autre corps fixe et solide par l'autre extrémité. Dans cette opération, et lors de sa métamorphose, elle est obligée de se retourner, de manière que la tête de la chrysalide soit du côté opposé à celui qu'occupait la partie antérieure de la chenille. Il est difficile de concevoir et d'expliquer comment cette manœuvre s'exécute; mais le résultat en est certain, puisque c'est par l'extrémité soyeuse et opposée au point d'appui que l'insecte parfait renaît à la lumière; elle reste environ vingt-six ou vingt-huit jours en chrysalide. Rien n'est plus différent que la chrysalide du mâle de celle la femelle : celle-ci diffère peu de la chenille, si ce n'est qu'on n'y aperçoit plus de pattes. Elle est allongée, molle, d'un roux doré, sa peau plutôt coriacée que membraneuse, légèrement plissée, l'anus lisse, mais un peu inégal, et, contre l'ordinaire des autres chrysalides, elle est un peu plus épaisse vers l'extrémité que vers la tête. En examinant la dépouille que l'insecte laisse après s'être tiré des enveloppes de la chrysalide, on s'aperçoit que celle-ci, vers la tête et le corselet, est tapissée intérieurement d'un duvet cotonneux qu'on aperçoit aussi, quoique moins épais, à la dépouille de la chrysalide mâle. Celle-ci ressemble tout-à-fait aux autres chrysalides de Bombyx; elle est seulement un peu plus allongée, la queue est large et carrée, pas plus étroite que l'anneau précédent, et terminée, à chacun de ses angles postérieurs, par une courte pointe un peu recourbée. Le dessus de chaque segment abdominal est armé de trois ou quatre petites épines; l'étui des ailes, qui est fort court, et celui des antennes et des pattes, sont fort distincts; sa couleur est rousse. L'une et l'autre chrysalide, quelques jours avant de produire l'in-

secte parfait, sort peu à peu du fourreau, elle y rentre quelquefois pour en ressortir encore; enfin celle de la femelle se laisse tomber à terre; celle du mâle reste quelquefois attachée au fourreau, mais en dehors. L'insecte parfait femelle est à peine différent de la chrysalide et de la chenille. Il est d'un jaune terne et grisâtre, la tête écailleuse et distincte; les antennes ou n'existent pas ou ne sont pas sensibles; il y a deux petits yeux noirs. Le corselet est écailleux, roux comme la tête et presque transparent; les pattes sont courtes, à peine distinctes et ne peuvent servir à l'animal pour se mouvoir; les premiers et les derniers segments de l'abdomen sont garnis sur leurs bords d'un léger duvet cotonneux ou plumeux; il en est de même du dessous du corselet, l'abdomen est lisse et mollasse, la vulve ou oviductus s'aperçoit aisément à son extrémité.

Rien, au contraire, de plus vif que le mâle : il m'a été impossible d'en conserver un seul parfaitement intact, parce que dès le moment de sa naissance ses mouvements sont si brusques que, dans mes boîtes, il a perdu une partie de ses écailles colorées avant que j'aie pu le saisir. Il suffit d'exposer une femelle dehors pour être certain d'y trouver bientôt un mâle, mais tout aussi détérioré que ceux éclos dans mes boîtes. Ses antennes sont très-pectinées, rousses; sa forme est la même que celle des autres *psychés;* son abdomen et son corselet sont garnis de poils assez longs, d'un gris jaunâtre, qui forment comme une espèce de frange des deux côtés de l'abdomen, quoique le dessus en soit aussi orné. Ces poils, très-touffus vers la tête et même la partie antérieure du corselet, sont dans ces parties d'un gris blanchâtre; l'anus est également velu; l'extrémité des ailes n'est pas froissée comme dans plusieurs des congénères; la frange qui les borde est assez brune aux ailes supérieures, mais chatoyante de brun et de roussâtre aux ailes inférieures. La



couleur du fond des ailes est d'un gris tirant un peu sur celle de la suie, les pattes sont d'un gris jaunâtre.

La vie de cet insecte est fort courte, la femelle vit plus long-temps : son abdomen est rempli d'œufs blanchâtres qui paraissent à travers la peau. Il me paraît se rapprocher par là, ainsi que par plusieurs circonstances de sa vie, de l'*Orgya antiqua*, *trigotephras*, etc., ainsi que les autres *psychés*. L'époque de la métamorphose en insecte parfait est vers la fin d'août, du 25 au 31.

La chenille, dans son fourreau, attire dans nos contrées l'attention des cultivateurs; ils se sont imaginés que prise intérieurement elle peut être un remède efficace contre les fièvres intermittentes. De là le nom de *febrette* qu'on lui donne communément en Provence, et que j'ai conservé à cette *psyché*.

DESCRIPTION

DE QUELQUES ESPÈCES NOUVELLES DE LA FAMILLE DES CARABIQUES; PAR M. SOLIER (de Marseille).

(Séance du 4 juin 1834.)

1. *Polistichus Boyeri*, Solier.

Long. 8 mill. Larg. 2 mill. $\frac{1}{2}$.

Glaber, fusco-virescens, super dense punctatus. Ore, antennis, pedibus et abdomine rufo-obscuris. Prothorace breviore sub-quadrato, lateribus reflexis. Elytris costis sex, suturaque elevatis.

D'une couleur obscure un peu verdâtre; un peu plus étroit que le *Fasciolatus*. Tête plus allongée, moins brusquement rétrécie postérieurement; assez finement ponctuée, mais la ponctuation est serrée. Le prothorax court, presque carré, un peu rétréci postérieurement, assez sinué sur les côtés, qui sont relevés en dessus. Dos couvert de points assez gros, très-serrés et se confondant entre eux; le sillon longitudinal du milieu est bien marqué, et l'on voit de chaque côté, près des angles postérieurs, une fossette orbiculaire assez enfoncée. Elytres parallèles, ayant cha-



cune six côtes saillantes, et ne s'oblitérant que tout près de l'extrémité, qui est assez fortement tronquée; la suture est relevée et forme une septième côte. Les intervalles sont assez ponctués, mais moins que le dessus du prothorax. Poitrine ponctuée. Abdomen lisse. Ce dernier, la bouche, les antennes et les pattes sont d'un rouge-brun obscur, un peu plus clair sur le menton et les palpes.

De Colombie. Donné par mon ami M. Boyer, pharmacien à Aix, auquel je l'ai dédié.

2. *Cymindis Servillei*, Solier.

Long. 10 mill. Larg. 3 mill. $\frac{1}{2}$.

Oblonga, nigra; margine prothoracis elytrorumque macula humerale cum margine cohærente, ferrugineis. Prothorace lateribus reflexis, angulis posterioribus vix dentatis. Elytris striis valde punctatis; interstitiis laxe punctatis, tertio punctis quinque majoribus impresso. Antennis pedibusque testaceis.

Elle ressemble beaucoup à l'*Humeralis*: comme dans cette espèce, le prothorax est noir, avec le bord latéral ferrugineux en dessus. La tache oblongue de la base des élytres se réunit aussi à la bordure latérale dans la majeure partie de sa longueur. Elle en diffère par les caractères suivants: corps un peu plûs étroit; bords latéraux du prothorax plus relevés en dessus, et la petite dent des angles postérieurs est moins marquée; les stries sont beaucoup plus fortement ponctuées que dans l'*Humeralis* et dans la *Lineata*. Les intervalles sont ponctués à peu près comme dans cette dernière, dont elle se distingue par la tache humérale des élytres, par la couleur du prothorax et par les antennes plus épaisses.

Prise à Naples par mon ami M. Bayard,

3. *Onypterygia Faminii*, Solier.

Long. 10 mill. ½. Larg. 4 mill.

Obscure viridi-ænea; elytris apice rotundatis viridi-æneis nitidioribus retrorsùm, lateribusque rufo-cupreis. Prothorace sub-quadrato, lateribus vix rotundato. Antennis piceis, pedibus nigris.

Elle est beaucoup plus petite que la *Fulgens*, et semble se rapprocher par sa couleur de l'*Höpfnerri*, qui ne m'est connue que par la description de M. Dejean.

Tête étroite, allongée et lisse, avec deux impressions longitudinales peu marquées. Palpes noirs, avec l'extrémité rougeâtre. Les trois premiers articles des antennes d'un brun-rougeâtre obscur, les autres pubescents. Dessus du prothorax de même couleur que la tête, c'est-à-dire d'un vert métallique obscur, un peu plus brillant cependant que sur cette dernière. Il est presque rectangulaire et peu arrondi sur les côtés; bords latéraux assez relevés; les stries ondulées transverses assez marquées. Elytres d'un vert plus clair et plus brillant que le prothorax, avec une couleur d'un rouge-cuivreux obscur sur les côtés et vers l'extrémité, qui est arrondie et non tronquée. Les stries sont mieux marquées que dans la *Fulgens*; mais les trois points enfoncés, dont deux situés dans la moitié postérieure de la deuxième strie et l'autre dans le haut de la troisième, sont très-peu apparents. Dessous du corps d'un vert-métallique plus obscur que la tête. Pattes encore d'un vert plus noir, excepté la base des cuisses et les tronchanters, qui sont rougeâtres.

Du Mexique. Donnée par M. Famin.

[redacted]

4. *Lebia Africana*, Solier.

Long. 10 à 12 mill. Larg. $3\frac{1}{3}$ à 5 mill. $\frac{1}{2}$.

Cyanea; ore, articulis duobus primariis antennarum prothorace femoribusque rufis. Prothorace dorso parum punctato. Elytris punctato-striatis, interstitiis vage punctatis, punctis propre strias positis.

Elle ressemble beaucoup à la *Fulvicollis*, et au premier coup d'œil on la prendrait pour cette espèce. Pénultième article des palpes maxillaires et base du dernier noirs. Ponctuation de la tête plus fine et moins serrée et antennes plus noires. Dessus du prothorax moins ponctué; les stries des élytres plus finement ponctuées, et les intervalles n'ont que quelques petits points rangés à peu près en ligne près des stries; et d'autres plus gros, épars, mais s'éloignant peu des premiers; le milieu est lisse.

De Barbarie. Donnée par M. Varvas.

5. *Carabus Maillei*, Solier.

Long. 22 mill. Larg. 10 mill.

Ovatus, latus, niger-obscurus. Prothorace leviter transverso, lateribus reflexis rotundatis; dorso reticulato in medio sublæve, angulis posterioribus satis productis rotundatis. Elytris tuberculis magnis, oblongis, retrorsum acutis in serie dispositis.

D'un noir obscur en dessus, avec un reflet verdâtre sur le bord des élytres et au-dessous du corps, qui est un peu plus brillant que le dessus. Cette espèce a la forme du *Faminii*, dont elle se rapproche assez; mais elle est un peu plus

large. Tête oblongue, légèrement réticulée à la partie postérieure et sur les côtés; ses deux enfoncements longitudinaux bien marqués. Prothorax légèrement transverse, subrectangulaire, avec les côtés fortement arrondis et assez relevés; angles postérieurs assez prolongés, très-arrondis. Le dessus est légèrement réticulé; les plis sont plus marqués à la base et sur les côtés, et presque effacés dans le milieu. Elytres couvertes de tubercules oblongs très-saillants, prolongés en pointe à leur partie postérieure, et disposés en ligne, ce qui figure des côtes interrompues. Les trois lignes de points oblongs élevés qui se retrouvent plus ou moins marqués sur la plupart des espèces de ce genre sont assez distinctes, parce que les intervalles sont un peu relevés; on les confondrait sans cela avec les autres rangées, quoique ces dernières soient plus serrées. Comme dans le *Faminii*, le métasternum est marqué dans son milieu de deux forts sillons en croix, et les trois derniers segments de l'abdomen ont un sillon transversal bien prononcé en forme de pli; le dernier est assez ridé, et l'on n'y voit pas de gros points enfoncés bien distincts, ces points se perdant dans les rides.

De Barbarie. Donné par M. Mithe, chirurgien de la marine à Toulon. Je ne possède que la femelle.

J'ai dédié cette espèce à mon ami M. Arsène Maille, de Rouen.

6. *Carabus Varvasi*, Solier.

Long. 22 à 23 mill. Larg. 9 ½ à 10 mill.

Ovatus convexus, cupreus vel cupreo-obscurus. Prothorace transverso, leviter retrorsùm angustato; angulis posterioribus parum productis maxime obtusis; supra reticulato. Elytris oblongo-ovalibus lateribus granulatis, apice haud sinuatis;

[redacted]

costis quatuor, tuberculis oblongis triplici serie (1), *interstiisque granulis parvis in serie dispositis.*

Il se rapproche du *Cancellatus* par sa forme et par les dessins principaux de ses élytres. Sa couleur est tantôt cuivreuse et tantôt un peu noirâtre. Cette différence est sexuelle, si j'en puis juger suffisamment par les quatre individus que je possède ; ce serait alors la femelle dont la couleur serait obscure. Tête très-légèrement réticulée, presque lisse antérieurement. Les quatre premiers articles des antennes et les palpes très-noirs. Prothorax légèrement rétréci en arrière et relevé sur les côtés, surtout près des angles, qui sont peu prolongés en arrière et fortement arrondis. Le dessus ou *tergum* est réticulé d'une manière assez notable, le sillon intermédiaire et longitudinal légèrement marqué, mais les impressions oblongues de la base sont presque effacées. Elytres non sinueuses à leur extrémité, couvertes de petits tubercules peu serrés entre la carène et la dernière des quatre côtes non interrompues, dont les deux intermédiaires sont plus élevées que les deux autres. Trois des intervalles entre ces côtes ont une rangée de points oblongs élevés, un peu prolongés en pointe postérieurement, et deux lignes de petits tubercules arrondis, situés près des côtes. La ligne de points enfoncés près de la carène est peu apparente, ces points étant très-petits et confondus avec les granulosités. Les deux sillons en croix du métasternum sont bien prononcés, ainsi que les sillons transverses formant un pli aux trois derniers segments de l'abdomen.

De Barbarie, et notamment des environs d'Alger. Je dois cette espèce à M. Varvas, et je l'ai reçue depuis de M. Mithe.

(1) On pourrait dire aussi *costis quatuor integris, tribusque interruptis*, etc.

7. *Carabus Bayardi*, Solier.

Long. 28 mill. Larg. 12 mill.

Ovalis oblongus, nigro-cyaneus, marginibus prothoracis elytrorumque violaceus. Capite vage sed valde rugato, in medio sulco breve longitudinale impresso. Prothorace cordato ante margine incrassato; lateribus sinuato, dorso leviter transversim rugato. Elytris, apice sinuatis, dense costatis, striato-punctatis, punctisque magnis triplice serie impressis; prope marginem punctis impressis, tuberculisque acutis alternatim in linea dispositis.

Mandibules fortement courbées, longues, très aiguës. Tête étroite, allongée, peu rétrécie derrière les yeux; ses deux impressions oblongues longues et bien marquées; elle a quelques rides écartées, surtout antérieurement, assez fortes, et au milieu du front un petit sillon longitudinal très-court, se réunissant en avant à deux rides obliques, à peu près en forme de V. Prothorax plus large que dans le *Cyaneus*; ses angles postérieurs un peu moins prolongés que dans cette espèce; il se rapproche un peu plus par sa forme de celui du *Lefebvrii*, mais il est pourtant encore plus large et les angles postérieurs sont moins relevés. Les impressions latérales de la base sont plus larges et moins en forme de sillons. Les rides du dos sont plus prononcées, et il est moins échancré antérieurement. Elytres un peu plus ovales et un peu plus convexes que dans le *Lefebvrii* et le *Cyaneus*; elles ont des côtes serrées et séparées par des stries ponctuées. Les troisième, septième et onzième côtes sont plus larges que les autres et interrompues par de gros points enfoncés, formant des points oblongs, élevés et acuminés postérieurement. Les côtes comprises entre la dernière rangée de ces



points et la carène sont moins distinctes, plus ou moins interrompues, et la dernière est même remplacée par une ligne composée alternativement de points enfoncés et de tubercules en forme de mamelon et acuminés postérieurement. Elytres plus sinueuses à leur extrémité que dans le *Lefebvrii* et le *Cyaneus*.

Par les dessins de ses élytres, il devrait être placé près des *Catenulatus* et *Catenatus*; mais, par la forme de son prothorax, il doit se rapprocher des *Cyaneus* et *Lefebvrii*, et c'est près de ce dernier que je le range.

Il a été pris à Naples par mon ami M. Bayard, qui m'en a envoyé une femelle.

Observations sur le *Carabus Alternans*.

Cette espèce offre deux variétés bien remarquables et constantes, et qui doivent, selon moi, constituer deux espèces distinctes.

La première, qui est particulière à la Sicile, a les élytres à peine sinueuses et presque entières près de l'extrémité, et n'offrant aucune rangée de tubercules entre la suture et la troisième côte. Les lignes de points enfoncés situées dans le même espace sont beaucoup plus prononcées et apparentes à la vue simple. (*Servillei*.)

La seconde est généralement plus grande; la bordure des élytres est d'un cuivré plus rouge; leur extrémité est assez sinueuse. Les stries des points enfoncés situées entre la suture et la troisième côte sont peu prononcées, et l'on voit entre chaque couple de ces stries une rangée de petits tubercules toujours aussi prononcés que ceux des côtés.

Elle se trouve sur la côte de Barbarie et en Corse. Je crois que c'est bien le type de l'*Alternans*.

Ayant vu un assez grand nombre d'individus des deux,

et les différences que j'ai signalées m'ayant paru constantes, je suis convaincu que la variété de Sicile est une espèce bien distincte, et qui se reconnaît, sans recourir à la loupe, par la ponctuation plus prononcée de ses élytres. Je propose donc de la séparer de l'*Alternans* sous le nom de *Carabus Servillei*, en l'honneur du savant modeste qui veut bien me diriger de ses conseils et m'honorer de son amitié.

Donnée par M. Famin.

Genre *Feronia*, Dejean (division des Percus).

8. *Feronia Lineata*, Solier.

Long. 16 ½ à 17 mill. ½. Larg. 6 à 7 mill.

Nigra, aptera, depressa, retrorsum parum dilatata. Prothorace breve cordato; postice utrinque unistriato. Elytris striato-punctatis, striis geminatis; interstitiis tribus costatis vel sub-costatis.

Plus petite que la *Corsica* et se rapprochant un peu plus de la *Bilineata*; mais elle est plus courte que cette espèce et élargie un peu plus en arrière qu'elle. Tête courte; les deux impressions longitudinales peu allongées, mais bien marquées. Le sillon du milieu du dessus du prothorax est bien senti, et les deux impressions de chaque côté de ce sillon plus courtes, mais aussi profondes que dans la *Bilineata*. La base du prothorax est assez échancrée et son bord latéral légèrement crénelé. Les élytres courtes, élargies postérieurement, surtout dans la femelle; elles ont huit stries ponctuées, un peu rapprochées deux à deux, plus ou moins oblitérées en arrière et plus prononcées dans le mâle. Les troisième et cinquième intervalles sont légèrement relevés

[redacted]

en côtes étroites, s'effaçant à peu près aux deux tiers de la longueur; le septième est également relevé, mais d'une manière plus notable, surtout près de la base, où il forme une côte très-saillante; les angles huméraux ont une petite dent, mais moins forte que dans la *Corsica*. Elytres un peu plus sinuées vers leur extrémité que dans les deux espèces précitées, et l'on y voit, comme chez elles, un sillon longitudinal et court, situé près du bord latéral.

De Barbarie. Je dois cette espèce à M. Varvas, et je l'ai reçue depuis de MM. Edmond d'Esclevin, Friol et Mittre.

9. *Feronia Angustiformis*, Solier (division des Percus). Ou *Feronia Stricta*? Dej. Sp. tom. 3, pag. 402.

Long. 18 $\frac{1}{2}$ à 21 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 6 $\frac{1}{3}$ à 7 mill.

Nigra nitida, oblonga sub-parallela, levigata. Prothorace supra lineis undulatis transversis obliteratis, sulco medio bene notato, postice leviter angustato, utrinque sulco breve et prope basim emarginatam impressione transversa. Elytris basi profunde depressis, costa humerale brevissima; apice propa marginem sulco nullo.

Corps d'un noir brillant, surtout en dessus, et à peu près d'égale largeur partout. Tête lisse; ses deux impressions courtes, très-profondes. Le prothorax a la même forme que celui de la *Loricata*; il est à peu près aussi long que large et légèrement rétréci postérieurement, échancré en dessus à sa base et dans son milieu antérieur. Le sillon longitudinal est assez bien prononcé, surtout à ses extrémités. L'impression transversale de la base assez bien marquée, mais l'antérieure ne l'est que sur les côtés. Les deux fossettes entre le sillon du milieu et les angles postérieurs sont courtes et

profondes. Le prothorax a, près de sa base, de petits sillons longitudinaux assez marqués, et il est couvert sur tout son dos de petites stries transverses ondulées, oblitérées. L'écusson a de petits sillons longitudinaux très-courts et très-espacés. Elytres paraissant lisses; mais, vues à la loupe, elles sont très-légèrement réticulées, et l'on aperçoit deux stries mieux marquées que les réticulations, qui sont à peine sensibles (1). La côte des angles huméraux est très-saillante et très-courte; les impressions de la base sont bien prononcées. On ne voit aucun sillon longitudinal vers l'extrémité et près du bord latéral, comme dans la *Corsica* et autres espèces. Les côtés de l'abdomen sont assez sensiblement ridés.

J'aurais pris cette espèce pour la *Stricta* de M. Dejean, si cet auteur ne disait pas que son espèce a le sillon longitudinal du prothorax peu marqué, ainsi que les impressions transversales, et s'il n'affirmait pas surtout que l'impression de la base des élytres est peu prononcée. Il ne parle pas non plus de la couleur brillante de l'insecte que je décris.

De la Corse, près de Bonifacio. Donnée par M. Vieux, adjudant de place de cette ville.

(1) Je n'ai pu apercevoir aucune ponctuation.



DESCRIPTION

DE LA *Parmena Pilosa* SOUS SES ÉTATS, PAR M. SOLIER (de Marseille).

(Séance du 3 septembre 1834.)

Pl. 3. A.

1°. *Larve* (12 mars). Fig. 1. 2. 5. 6.

Long. 16 mill. Larg. 3 mill. 3/4 aux deux extrémités.

Blanchâtre, avec les mandibules noires, la partie antérieure de la tête d'un brun roux, et le premier segment (le prothorax) avec une ligne transverse d'un brun pâle.

Apode composé de douze segments, dont les côtés sont légèrement ciliés; cils assez longs, roussâtres, pâles et écartés : 1er segment, plus grand que les autres et lisse; le 2e, également lisse, est plus court que les autres; les suivants, jusqu'au 10e inclus, vont en augmentant insensiblement de longueur, et ont sur le dos deux élévations tuberculeuses, d'autant plus séparées et plus élevées que l'on approche du 10e segment; les 11e et 12e, lisses comme les deux premiers; le 1er et [illegible] plus larges, et

[redacted]

la larve un peu rétrécie dans le milieu de sa longueur; en dessous, les segments suivent à peu près la même graduation qu'en dessus, et depuis le 3e jusqu'au 10e inclus, ils ont deux élévations bordées de tubercules, et représentant des pattes membraneuses peu prononcées. Les côtés des segments, avec une fossette oblongue et longitudinale, plus ou moins arqués, ce qui forme de chaque côté un bourrelet marginal ondulé : stigmates, petits, brunâtres, s'oblitérant vers la partie postérieure, et placés sur les 2e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e et 11e segments; le premier stigmate est le plus grand; le dernier segment, avec deux enfonçements et deux petits tubercules bruns à son extrémité.

Nous avons trouvé cette larve, M. Rambur et moi, en mars, dans des tiges sèches de l'Euphorbia Characias : elle ne mange pas d'abord toute la moelle qui lui sert de nourriture; mais elle s'y pratique un chemin tortueux, et vit du reste en revenant sur ses pas; outre les excréments, on trouve dans les tiges des parties de la fibre de la partie ligueuse, serrées et bouchant entièrement l'ouverture. Je présume que la larve pratique cette espèce de bouchon pour se garantir de ses ennemis au moment des mues : j'en ai trouvé plusieurs renfermées entre deux bouchons semblables; il paraît que la larve s'introduit le plus souvent par le haut, où la moelle, étant plus tendre, doit mieux convenir à sa première faiblesse; tantôt on les trouve dirigées vers le bas, et tantôt vers le haut : j'ai trouvé en mars des larves ayant acquis à peu près toute leur grosseur, d'autres, beaucoup plus petites, et plusieurs insectes parfaits; il est donc à présumer que les grosses avaient passé l'hiver, et que quelques-unes, beaucoup plus avancées, s'étaient transformées dès les premières chaleurs : elles ont continué de manger, sans prendre un accroissement bien sensible,

jusqu'au commencement d'août, et c'est alors qu'elles se sont mises généralement en nymphe, car le 8 août je trouvai un grand nombre d'insectes parfaits dans les caisses où j'élevais ces larves; je croyais avoir manqué le moment favorable de connaître la nymphe; mais dans une course que je fis sur les lieux, j'eus le plaisir d'en rencontrer une encore vivante : elle était enfermée dans une tige qu'elle avait fermée en avant et en arrière avec de la sciure serrée.

Lorsqu'on recherche la larve en ouvrant des tiges, elle s'enfonce du côté opposé avec assez de vivacité, et elle se sert dans ce mouvement des mamelons tuberculeux comme de crampons; par leur moyen elle fixe alternativement la partie antérieure et postérieure du corps, et en resserrant ses anneaux, les allongeant ensuite, elle chemine de cette manière du côté opposé au danger.

Il me reste à parler, avant de passer à la nymphe, des parties de la bouche de la larve. (Fig. 5 6.)

Mandibules cornées, courtes, anguleuses, mais minces étant creusées en dedans; leur extrémité tronquée en arc de cercle, ce qui les fait paraître légèrement bidentées, mais à dents très-écartées.

Labre court, membraneux, comme le reste de la bouche, transverse, légèrement rétréci en arrière, et cilié antérieurement avec les angles arrondis.

Membrane reliant le labre à la tête, et représentant l'épistome en segment de cercle et très-contractile.

Mâchoires grandes, très-larges à leur base, terminées par un seul lobe ayant quelques cils à son extrémité, et munies chacune d'un palpe à trois articles : les deux premiers très-courts, en cône renversé, et le dernier, un peu plus long, étroit et cylindrique.

Languette très grande, arquée et velue antérieurement;

[redacted]

les deux renflements palpifères très-gros. Palpes à deux articles cylindriques, à peu près de même longueur; le premier, beaucoup plus gros, et le dernier, étroit, filiforme.

Menton court, trapézoïde, et à suture peu distincte et entièrement effacée dans le milieu.

Toute la partie inférieure de la bouche reliée à la tête par une partie membraneuse dont la suture, ou pli postérieur, est en arc de cercle.

Antennes très-courtes de deux articles très-peu apparents; entre elles, et l'épistome, on aperçoit une dent triangulaire de chaque côté.

2°. *Nymphe* (10 août). Fig. 3. 4.

Déjà on reconnaît toutes les parties de l'insecte parfait; quelques parties seulement n'ont pas acquis tout le développement dont elles sont susceptibles.

Sa couleur, blanche, comme celle de la larve, avec les extrémités vitrées, surtout les antennes et les tarses.

Yeux marqués par un tache brune, arquée, élargie aux deux bouts, et très-mince et presque nulle dans le milieu, qui est caché par le premier article des antennes : cette forme est bien celle qu'auront les yeux lorsque l'insecte aura acquis toute sa croissance.

Antennes longues, rejetées sur les côtés et en arrière, ensuite courbées vers le bas et en dessous, et repliées de nouveau vers la tête, en hameçon; à articles bien marqués et ayant déjà la longueur qu'ils auront par la suite.

Tête fortement courbée en dessous, à bouche appliquée contre la poitrine du prothorax.

Labre et épistome assez marqués, et à peu près comme dans l'insecte parfait, seulement un peu plus allongés.

Mandibules bien apparentes, latéralement arquées, et dans la situation où elles se trouvent, lorsque l'insecte est dans l'inaction, elles sont marquées d'une ligne transversale sanguine, qui s'étend sur la tête, dans la partie inférieure.

Les palpes bien distincts, à articles courts et presque cylindriques.

Pattes repliées en dessous; les cuisses appliquées contre la poitrine et les tibias contre les cuisses; les deux premières paires en dessus des fourreaux des élytres, et la dernière en dessous des mêmes parties; tarses repliés en arrière et rangés sur deux lignes longitudinales dans le milieu, de manière à séparer les élytres.

Elytres courtes, subtriangulaires, repliées en dessous et reparaissant en dessus, sur les côtés, avec un écart notable.

Prothorax très-grand, plus court que dans l'insecte parfait, ce qui le fait paraître plus large; mésothorax plus court, mais cependant assez développé, caché en dessous par les pattes et les tarses, et subtriangulaire en dessus, étant à peu près réduit au scutellum; le métathorax est très-court et peu développé, et se confondrait en dessus avec les segments de l'abdomen, s'il n'était plus lisse.

Abdomen vu en dessus, à sept segments, très-grand et à peu près en demi-cercle; les antérieurs, courts, très-transverses et à peu près égaux en longueur; le suivant notablement plus étroit et plus court et un peu en croissant; le dernier, représentant l'anus, très-petit et terminé par deux épines divergentes; les six premiers segments et le métathorax marqués dans le milieu d'une ligne impressionnée longitudinale, et paraissant un peu plus obscure.

Les segments de l'abdomen sont plus lisses en dessous que dans la larve, et en dessus les tubercules et les poils

[redacted]

sont plus rares et bordent le bord postérieur des segments; les deux derniers sont lisses.

Elle agite avec beaucoup de vivacité son abdomen lorsqu'on la touche. Je présume que les deux piquants qu'elle a à son extrémité postérieure lui servent à se cramponner pour se débarrasser de sa peau au moment de la dernière mue.

3°. *Insecte parfait.* (Fig. 7.)

D'un gris cendré, mêlé de parties plus obscures et couvert de poils soyeux couchés, mêlés d'autres poils fins et redressés.

Mandibules noires à leur extrémité; labres obscurs.

Tête ayant en dessus quelques petits points très-écartés et confondus avec les poils.

Prothorax aussi long que large, sub-cylindrique, avec une petite épine de chaque côté et quelques points enfoncés, assez gros et écartés.

Elytres grises, avec la partie postérieure, une bande transverse, sinueuse, une tache réniforme, et la base, plus obscures, mais quelquefois entièrement grises; elles ont quelques gros points épars, s'oblitérant à la partie postérieure.

Antennes, palpes, tibias et tarses rougeâtres.

Antennes de onze articles : le premier, gros et renflé; le deuxième, très-court; le troisième, beaucoup plus long que les autres; les suivants vont en diminuant de longueur et de grosseur, jusqu'à l'extrémité; le dernier un peu plus long que le pénultième.

Tarses à articles courts : le premier à peine plus grand que le pénultième, qui est profondément cordiforme.

Tibias épais, subtriangulaires : les quatre postérieurs

avec une échancrure au côté externe et près l'extrémité, garnie de cils serrés en forme de brosses.

J'ai trouvé cet insecte, avant de l'élever, sous les pierres, en avril, juin et septembre; j'en ai pris cette année dans les tiges, en mars, et il m'en est éclos un grand nombre au commencement d'août : il a donc diverses époques; mais je ne crois pas que l'insecte ponde deux fois dans une année.

Explication de la Planche 3. A.

Fig. 1. Larve grossie de la Parmena Pilosa, vue sur le dos.
2. *Id.* *id.* vue de côté.
3. Nymphe *id.* *id.* vue en dessous.
4. *Id.* *id.* vue sur le dos.
5. Tête très-grossie, vue en dessus.
6. Partie inférieure de la bouche.
7. Parmena Pilosa, très-grossie.

a. a. Mâchoires.
b. Languette.
c. Menton.
d. Membrane reliant la partie inférieure de la bouche à la tête.
e. Labre.
f. Partie membraneuse qui représente l'épistome.
g. g. Mandibules.
h. h. Cuisses postérieures, vues en dessus.

DESCRIPTION

DE TROIS LÉPIDOPTÈRES NOUVEAUX DE LA TRIBU DES PHALÉNITES,

PAR M. LE BARON FEISTHAMEL.

(Séance du 3 septembre 1834.)

Chesias Geneata.

Alis anticis fusco rufis, vittis tribus transversis undulatis obscurioribus, punctoque centrali nigro posticis fusco pallidis.

Pl. 1. A. fig. 1.

Les ailes supérieures sont en dessus d'un brun roussâtre; elles sont traversées par trois bandes étroites ondulées, d'un brun plus foncé, bordées des deux côtés d'une ligne noire; la première bande, située près de la base, est légèrement anguleuse; les deux autres, qui partagent la largeur de l'aile en trois parties à peu près égales, viennent s'appuyer sur le bord interne de l'aile, où elles sont réunies par une bande noire; celle de ces deux bandes qui est du côté extérieur est coudée vers le haut; l'autre est légèrement flexueuse; au milieu de l'espace qui les sépare se

[redacted]

trouve un petit croissant noir, comme dans la Montanaria; une autre ligne denticulée traverse l'extrémité de l'aile: elle est noire, sinuée, et les petits angles noirs dont elle est formée sont légèrement bordés de blanc intérieurement; une ligne oblique, brune et bordée de blanchâtre, part du sommet de l'aile et se termine près de la ligne denticulée dont nous venons de parler; la bande noire qui joint les deux bandes rousses sur le côté interne de l'aile, est également bordée légèrement de blanc à ses deux extrémités; enfin, la frange qui est rousse, est entrecoupée de blanc roussâtre, et séparée du bord terminal par une ligne rousse.

Les ailes inférieures sont, en dessus, d'un roux pâle, un peu plus foncé vers l'extrémité.

Le dessous des quatre ailes est d'un roux pâle, et ne conserve d'autre vestige des lignes du dessus que le croissant noir et la ligne marginale; une autre ligne rousse foncée traverse parallèlement, au bord terminal, le milieu de la surface des ailes supérieures et inférieures; un point brun se fait également remarquer sur le milieu du dessous des ailes inférieures, tandis qu'il n'en existe aucune trace de l'autre côté.

La tête, le corps et les antennes participent de la nuance des ailes.

J'ai trouvé cette espèce dans le Piémont, le 20 juillet 1833, au Mont-Kucco, près de Domo d'Ossola, sur la lisière d'un bois: la chenille m'est inconnue.

La place de cette Chesias est entre la *Cupressata* et la *Variata*; elle est de la taille de cette dernière.

Je me suis fait un plaisir de dédier cette espèce à M. Géné, professeur de zoologie, et l'un des directeurs du Musée de Turin: savant aussi distingué que modeste, et avec lequel j'ai fait une excursion au Mont-Rose.

Acidalia Bassiaria.

Alis anticis albidis, ter fusco bilineatis; posticis omninò albidis.

Pl. 1. A. fig. 4.

Les quatre ailes sont d'un blanc sale sur les deux surfaces; le dessus des supérieures est traversé par six lignes d'un gris roux ondulé et réunies deux à deux : les deux premières, situées près de la base, se touchent sur le bord postérieur; elles s'écartent ensuite en formant un angle, et se rapprochent avant d'arriver à la côte, qu'elles n'atteignent pas.

La troisième et la quatrième lignes, placées sur le milieu de l'aile, sont un peu écartées l'une de l'autre aux deux extrémités, et se croisent dans le milieu de leur longueur.

La cinquième et sixième lignes, très-rapprochées l'une de l'autre, sont presque parallèles au bord terminal.

La frange des quatre ailes est blanche, entrecoupée de points noirs et précédée d'une ligne continue de petits points de même couleur.

J'ai trouvé cette espèce, dont les premiers états ne me sont pas connus, dans un petit bois d'aulnes, sur les bords de la Toccia, près du bac de Mazera, dans le voisinage de Domo d'Ossola, en Piémont, le 26 juillet 1833.

Je l'ai dédiée à M. Ch. De Bassi, entomologiste distingué de Milan.

Cabera Graellsiaria.

Alis rufo-albidis, atomis fuscis undique adspersis, strigis duabus griseis transversis; posticis puncto medio nigro.

Pl. 1. A. fig. 3.

Elle est de la taille de la *Pusaria* : ses quatre ailes sont d'un blanc roussâtre, finement sablé de brun, tant en dessus qu'en dessous, et sont traversées vers le milieu par deux lignes grises parallèles, dont l'extérieure est légèrement cintrée en dehors; les inférieures sont en outre marquées au centre d'un petit point noir; les franges sont un peu plus foncées que les ailes.

Les antennes sont pectinées comme dans le mâle des espèces de ce genre. Les premiers états, ainsi que la femelle, me sont inconnus.

J'ai dédié cette Géomètre à un de mes amis, M. Graells, bibliothécaire de l'Ecole de Médecine à Barcelonne (Espagne), où il cultive avec succès les sciences naturelles. Elle a été trouvée par lui dans les environs du Mont-Jouì, à la fin de juin.

DESCRIPTION

D'UN COLÉOPTÈRE NOUVEAU, DU GENRE *Goliathus* (DE LAMARCK);
PAR M. LUCIEN BUQUET.

(Séance du 5 novembre 1834.)

Pl. 2. B. fig. 3. 4.

L'insecte qui fait l'objet de ce petit mémoire a été rapporté du Sénégal par M. Hanet-Cléry, officier distingué de la marine; il l'a trouvé dans une de ses excursions entomologiques, près du village d'Albreda, sur la Gambie, en août 1828.

Pendant son séjour au Sénégal, M. Cléry s'est livré à la recherche des insectes avec un zèle que ses connaissances en entomologie ont rendu très-productif; il a, en effet, recueilli une collection nombreuse et l'une des mieux choisies qui nous soient parvenues de ce riche pays. On comptait, surtout parmi les Carabiques, une foule de belles espèces ou nouvelles ou rares, et le choix dont se composait la grande famille des Lamellicornes indiquait assez que M. Cléry y avait apporté une attention toute particulière; aussi est-il le seul, à ma connaissance, qui ait trouvé l'espèce dont il

[redacted]

est ici question, et que je considère comme l'une des plus remarquables du genre encore peu nombreux auquel elle appartient.

Le même entomologiste a également fait connaître la femelle de ce bel insecte, qu'il s'est procurée un an plus tard.

Goliathus Daphnis, mihi.

Viridi-micans, capite tricorni, medio porrecto recurvo bifido, elytris flavis maculis duabus nigris, tibiis anticis spinosis. Fem. inermis.

Long. 14 ½ lig. Larg. 7 ½ lig.

Plus petit que le *G. Micans*, le mâle est armé d'une corne d'environ trois lignes de longueur, bifurquée, de couleur brune, qui prend naissance sur le devant de la tête et s'élève en décrivant une légère courbe ; de chaque côté de celle-ci se trouve une autre corne, petite, aiguë, également recourbée et d'un brun plus foncé.

La tête est d'un vert brillant, fortement ponctuée, avec deux impressions bien marquées entre les yeux ; ces derniers et les antennes sont noirâtres.

Le corselet, qui est d'un vert plus brillant que la tête, est aussi beaucoup plus finement ponctué, d'un tiers plus large que long, rétréci à sa partie antérieure, rebordé sur les côtés, avec deux impressions peu marquées vers la base.

L'écusson, assez grand, est de la couleur du corselet ; il est triangulaire, et couvert comme lui de petits points enfoncés.

Les élytres, de couleur fauve luisante, sont plus larges que le corselet, et se rétrécissent beaucoup vers l'extrémité ; elles sont bordées d'une ligne noire, et terminées par une

petite pointe; chacune d'elles a deux taches noires : la première placée à l'angle huméral, et la seconde près de la base; elles ont des stries peu marquées et légèrement pointillées; la suture est d'un vert brillant, plus foncé vers l'extrémité.

Le dessous du corps est aussi d'une belle couleur verte, les cuisses sont de même nuance, mêlée à une teinte d'un brun rougeâtre; les jambes sont entièrement brunes, celles antérieures sont dentées, et tous les tarses sont noirs.

La femelle (1), sans ornement sur la tête, est plus petite, de forme plus carrée, et, pour les couleurs, en tout semblable au mâle.

Du Sénégal.

(1) J'avais cru devoir d'abord la rapporter à la *Cetonia Quadrimaculata* de l'Encyclopédie; mais, en la comparant avec la description, je me suis assuré qu'elle en différait essentiellement.

DESCRIPTION

DE DEUX *Lamia* NOUVELLES, PAR M. GORY.

Séance du 5 novembre 1834.

Lamia Jucunda, Gory, Madagascar. Du cabinet de M. Gory.

Long. 16 lig. Larg. 5 lig. ½.

Pl. 2. A. fig. 1.

Tête large. Yeux petits, lisses.

Corselet plus long que large, plus élevé à sa partie antérieure, avec une pointe de chaque côté dans son milieu.

Ecusson petit, arrondi.

Elytres carrées à la base, arrondies à l'extrémité.

Entièrement d'un beau noir velouté.

Les articles des antennes, excepté les deux premiers, ont deux petites taches d'un blanc-bleu, l'une à la naissance, l'autre à la terminaison.

Sur le front et le devant de la tête, une grande tache qui

[redacted]

se dilate au-dessous des yeux, avec une bande transversale derrière eux.

Sur chaque côté du corselet, une grande tache et une petite triangulaire en face de l'écusson, celui-ci entièrement couvert d'une tache.

Sur chaque élytre, trois taches et quatre points placés ainsi : la première tache est humérale et ne touche pas la suture ; elle laisse apercevoir l'angle de l'élytre ; elle se courbe au-dessous de cet angle, suit un peu le côté externe et se relève un peu sur l'élytre ; la seconde, transversale, est placée un peu plus bas que le milieu ; elle touche la suture et n'atteint que les deux tiers de la largeur ; la troisième, également transversale et onduleuse, n'est pas tout-à-fait à l'extrémité, et ne touche ni la suture ni le bord externe ; le premier point, qui est le plus gros, est du côté externe et vis-à-vis la seconde tache ; le second et le troisième sont sur une ligne transversale entre la deuxième et la troisième taches ; enfin, le quatrième est à l'extrémité du côté de la suture.

Toutes ces taches et points sont d'un jaune-souci foncé, entourés d'une bordure blanche.

La poitrine et les bords des segments de l'abdomen sont aussi couverts de ces taches ; le reste des parties inférieures est couvert d'une couleur cendrée, argentée.

Je possède une variété de cette espèce, dont les antennes sont toutes noires, dont les deux premières taches des élytres joignent la suture et le côté externe, qui n'a qu'un seul point entre les deuxième et troisième taches, et enfin dont la couleur des taches et des points est d'un beau jaune d'ocre, sans entourage blanc.

Lamia Radiata (1), Gory, Galam. Du cabinet de M. Gory.

Long. 15 lig. Larg. 5 lig.

Pl. 2. A. fig. 2.

Tête avec une petite côte longitudinale élevée dans son milieu. Yeux très-grands et noirs.

Corselet avec un fort tubercule qui se termine en pointe de chaque côté, plissé en arrière et formant une espèce de bourrelet avant le bord postérieur, celui-ci ondulé.

Ecusson assez grand et arrondi à son extrémité.

Elytres presque parallèles, arrondies à leur extrémité, ayant chaque angle huméral relevé et couvert de quelques petites aspérités.

Entièrement d'une couleur cendrée un peu rougeâtre.

Sur le front, une grande tache carrée; sur le corselet, deux taches commençant un peu en avant de sa longueur et allant jusqu'au bord postérieur; sur chaque élytre, trois taches de forme triangulaire placées ainsi; la première, humérale; la deuxième, la plus grande, occupe le milieu; la troisième, la plus petite, est placée à l'extrémité. Ces taches sont parallèles et n'atteignent ni le bord externe ni la suture. Toutes ces taches sont d'un blanc verdâtre. Il existe, en outre, aux parties inférieures de cet insecte une large bande de même couleur que les taches qui occupe les deux côtés de la tête, du corselet, de la poitrine et de l'abdomen.

Je dois cette magnifique espèce à la générosité de M. Reich,

(1) Cette espèce est figurée sous le n° 5, et nommée *Lamie bicroisée* dans une planche in-4° d'insectes lithographiés par Delorieux, et imprimée chez C. Motte, de Paris. (Commission de publication.)

NOTICE

SUR UN LÉPIDOPTÈRE HERMAPHRODITE DE LA TRIBU DES PHALÉNITES (*Angerona Prunaria*), PAR M. DUPONCHEL.

Séance du 5 novembre 1834.

Pl. 1. C. fig. 5.

J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de la Société un Lépidoptère de la tribu des Phalénites qui réunit en lui les deux sexes; tout le côté droit est d'un mâle et le côté gauche d'une femelle; de sorte que l'on dirait deux moitiés de papillon, chacune d'un sexe différent, que l'on se serait amusé à coller ensemble dans le sens de leur longueur depuis la tête jusqu'à l'anus. Mais, par l'impossibilité d'apercevoir la suture qui réunit ces deux moitiés, il est aisé de se convaincre qu'il n'y a pas ici d'artifice, et que la nature seule a opéré cette réunion.

Au reste, ce cas d'hermaphrodisme longitudinal, si je puis m'exprimer ainsi, n'est pas nouveau chez les Lépidoptères; on en a déjà vu plusieurs exemples, notamment dans la tribu du *Bombycites*. Mais celui-ci offre cela de particulier que chacun des sexes appartient à une variété différente, variétés que plusieurs auteurs, et entre autres ceux de l'article *Phalène* dans l'Encyclopédie, ont décrites comme es-

pèces distinctes, l'une sous le nom de *Corylaria* et l'autre sous celui de *Prunaria*. Or, leur réunion en un seul individu ne permet plus de douter que ces deux prétendues espèces n'en font qu'une, à moins cependant qu'on n'aime mieux supposer que l'hybridité est venue se joindre ici à l'hermaphrodisme, ce qui rendrait la chose encore plus merveilleuse; mais cette supposition serait purement gratuite, attendu que depuis long-temps on a l'expérience que des chenilles provenant d'une même ponte produisent indistinctement des *Prunaria* et des *Corylaria*.

Ce qui serait sans doute plus intéressant que ce que je viens de dire, c'est la description de l'organisation intérieure de notre hermaphrodite; mais il aurait fallu pour cela ouvrir et disséquer son abdomen, et dans l'état de siccité où il est depuis plusieurs années, je ne pense pas qu'il eût été possible d'y rien distinguer, même après l'avoir fait ramollir. Je n'ai donc pas cru devoir tenter une opération qui aurait probablement mutilé notre papillon sans profit pour la science, et je me suis borné à en faire un dessin aussi fidèle que possible pour être inséré dans nos Annales, si la Société le juge digne de cette insertion.

Je ne terminerai pas cette notice sans faire connaître que je dois la possession de ce précieux Lépidoptère à M. Lavice, entomologiste distingué du département du Nord, qui l'a trouvé dans les environs d'Avesnes, et qui a bien voulu s'en défaire en ma faveur.

DESCRIPTION

D'UN *Argus Alexis* HERMAPHRODITE PAR M. A. LEFEBVRE.

Pl. 1. B. fig. 4.

(Séance du 21 janvier 1835.)

Je profite de l'occasion que me présente la notice de M. Duponchel sur une *Angerona Prunaria* hermaphrodite, pour faire connaître une semblable monstruosité dans un lépidoptère diurne du genre *Argus*, que M. Cantener, de Colmar, un de nos membres, vient de me communiquer en me priant de le décrire et le figurer.

Cet *Argus Alexis* (dont M. Silbermann a dit quelques mots dans le premier volume de sa *Revue Entomologique*), mâle à droite, femelle à gauche, présente la réunion des deux sexes à un tel point que le corps offre longitudinalement dans la coloration du duvet qui le couvre celle particulière à chaque sexe; les épaulettes surtout y sont d'une dissemblance frappante.

Les ailes en dessus ont à droite le beau violet du ♂ et à gauche le brun obscur de la ♀ avec quelques légères lunules fauves ordinaires. En dessous ces ailes portent la même

[redacted]

dissemblance dans le dessin et dans le fond de la couleur, et dans la partie ♀ on observe plus de points ocellés que dans les ailes du côté ♂.

N'ayant eu ce curieux insecte qu'un quart d'heure entre les mains, je ne pus le dessiner en dessous, comme je l'aurais voulu; mais on peut bien facilement se le représenter. Quant aux pattes, aux antennes, aux palpes, je n'ai pu y découvrir de différences bien notables et bien tranchées. L'état de dessiccation de ce lépidoptère ne me permettait pas de tenter un examen bien approfondi à l'égard des parties sexuelles, lesquelles, cependant, à l'aide d'une forte loupe, m'ont paru présenter du côté du ♂ une des pinces de cet organe mâle.

Cet *Argus* fut pris en juin 1834 à Sainte-Marie-aux-Mines, département du Haut-Rhin, en présence de M. Darbas, par M. le docteur Schreiner, qui eut le plaisir de pouvoir le montrer encore vivant à plusieurs personnes à son retour à la ville.

Peut-être, à ce sujet, sera-t-on curieux de connaître quelques monstruosités semblables que j'ai été à même d'examiner dans diverses collections publiques ou particulières.

A Londres, Britisch Muséum, en 1827.

Deux *Argus Alexis* ♂ à droite, ♀ à gauche. D'après l'obligeante description que m'en a fait passer il y a peu de temps M. Westwood, l'un des deux, plus grand que l'autre, présenterait en plus du côté ♀ la couleur bleue du mâle dans la partie supérieure de l'aile postérieure.

Au Muséum de Vienne en 1829.

(Collection Mazzola.)

Argus Alexis	♀ à droite,	♂ à gauche.
Argynnis Cynara	♂ à	♀ à

Endromis Versicolor	♂ à droite,	♀ à gauche.
Liparis Dispar	♂ à	♀ à
Bombyx Quercus	♂ à	♀ à
id. id.	♀ à	♂ à

Collection de M. Treitschke, à Vienne en 1829.

Dicranura Vinula ♂ à droite, ♀ à gauche. (Décrit dans Ochsenheimer.)

Satyrus Janira ♂ à droite, ♀ à gauche.

** Tous deux figurés depuis avec d'autres variétés, pl. 2, fig. 2 et 4, dans l'ouvrage en un volume publié l'an dernier par M. Treitschke sous ce titre : Hulfsbuch für Schmetterlingssammler, Wien. 1834.

Au Muséum de Paris.

Un hermaphrodite de l'*Amphidasis Prodromaria*, ♀ à droite, ♂ à gauche, que j'avais déjà vu dans les mains du docteur Rambur, qui depuis en fit hommage à la collection du Muséum de Paris.

Sans prétendre donner ici une compilation complète des faits de ce genre, signalés par divers auteurs, j'ajouterai quelques notes recueillies par moi à ce sujet : il se peut faire qu'elles ne soient pas sans intérêt pour ceux qui voudraient traiter de ces monstruosités, et tirer quelques conclusions du nombre des sexes ♂ ou ♀ qui se reproduisent le plus volontiers de tel ou tel côté.

En 1784, l'abbé Mongez consignait dans le Journal de Physique, tom. 26, pag. 268, une lettre adressée à M. Hettlinger, sur une *Phalène du Coignassier* ♀ à droite, ♂ à gauche, éclose chez lui, et qu'il envoya à M. Gigot d'Orcy, qui possédait alors la magnifique collection si souvent citée par Engramelle.

[redacted]

Engramelle, pl. I. Suppl. Cl. 1. 169. n., figure un *Endromis Versicolor* ♂ à gauche, ♀ à droite.

Id. Pl. II, Suppl. Cl. 1. 186. k. un *Liparis Dispar* ♂ à droite, ♀ à gauche.

Esper. Beobachtungen an einer neuentdeckten Zwitterphalæne des *Bombyx Cratægi.* Erlangen, 1778. ♂ à droite, ♀ à gauche.

Schæffer, dans ses Abhandl. von Insect. Regensb. 1764, tom. 2, pag. 313, pl. o, fig. IX, décrit et représente un *Liparis Dispar* ♂ à droite, ♀ à gauche.

Hübner, pl. 190, fig. 935, figure un hermaphrodite qui vient, comme celui de M. Duponchel, confirmer la réunion que l'on a fait de deux espèces désignées sous différents noms. C'est une *Argynnis Valesina* ♀ à droite, et *Paphia* ♂ à gauche.

Dans l'Oryctographie de Moscou, pl. XII., M. Fischer de Waldheim, représente un *Smerinthus Populi* ♂ à droite, ♀ à gauche, et une *Geometra Artemisiaria* (*Piniaria* var.) ♀ à droite, ♂ à gauche.

M. Macleay, dans les Transactions Linnéennes de Londres, v. 14, décrit un Lepidoptère hermaphrodite, *Papilio Polycaon*, ♂ à droite, et *P. Laodocus* (ou *Androgeus*), ♀ à gauche.

Mademoiselle Mérian aurait donc eu raison, malgré l'opinion de Cramer, de réunir ces deux espèces en une seule; et bien que Godart ne décide pas la question (Encyc. méth. tom. IX, pag. 41), néanmoins l'observation qu'il rapporte viendrait confirmer la réunion de ces deux espèces : en effet, sur plus de vingt *Pap. Polycaon* qu'il examina, tous étaient des mâles, et presque autant de *P. Androgeus* furent reconnus par lui pour être des femelles. Les communautés de patrie, de mœurs et d'habitat, entre le *Polycaon* et le *Laodocus*, viendraient encore comme preuve assez con-

vaincante, mais maintenant l'hermaphrodite de M. Macleay ne saurait nous laisser aucun doute sur la réunion de ces deux espèces. Ainsi l'*Androgeus* de Fab., ses *Laodocus* et *Glaucus*, le *Pyranthus* de Cramer, le *Peranthus* d'Herbst, tous synonymes de l'*Androgeus*, devront donc désormais, ainsi que lui, être annulés, et redevenir, ce qu'ils sont réellement, autant de *Polycaon*.

Il en est de même de la réunion que Godart a faite (Enc. Méth., tom. IX, pag. 66) des *Pap. Ulysses* et *Diomedes*, et dont la justesse lui fut prouvée incontestablement, par l'exemplaire hermaphrodite de ces deux soi-disant espèces qui existent au Museum d'Hist. Naturelle de Paris. En effet, il est ♂ ou *Ulysses*, à droite, et ♀ ou *Diomedes*, à gauche.

A ce sujet, cet auteur rapporte (même page) avoir deux fois trouvé, aux environs de Paris, un *Smerinthus Populi* hermaphrodite, mais sans entrer dans plus de détails à ce sujet.

Tout récemment, M. Westwood, de Londres, vient de m'écrire qu'un amateur anglais avait reçu, il y a peu de temps, trois *Smerinthus Populi* hermaphrodites. Il en aurait également vu un dans la collection de M. Bently, ainsi qu'une *Pontia Cardamines*, et une *Apis Mellifica*, également hermaphrodites, dans celle de M. Shuchard; et enfin entre les mains d'un de ses amis un *Dytiscus* (*Marginalis?*) offrant aussi la même monstruosité. Malheureusement M. Westwood ne m'indique pas les côtés qu'occupent les sexes dans ces divers individus.

M. de Romand, de Tours, vient également de trouver un *Scolia* ♀ à droite ♂ à gauche, pour les antennes et les ailes, mais dont les cuisses et les pattes sont celles d'une ♀, tandis que l'abdomen est celui d'un ♂.

Enfin, M. Klüg, dans l'ouvrage qu'il a fait paraître nouvel-

lement sous le titre de : *Jahrbücher der Insectenkunde*, etc., 1 vol. Berlin, 1834, pag. 254, cite divers hermaphrodites déjà publiées par lui dans différents recueils, savoir :

En Coléoptères :

Un *Lucanus Cervus* ♀ à droite, ♂ à gauche. (Verh. 366, Tab. XV., fig. 1.)

En Lépidoptères les :

Pontia Daplidice (*id.* p. 366) ♂ à droite, ♀ à gauche

Melitea Didyma (*id.* p. 364) ♂ à droite, ♀ à gauche.

Saturnia Carpini (*id.* p. 366) ♀ à droite, ♂ à gauche.

Liparis Dispar (*id.* p. 367) ♂ à droite, ♀ à gauche.

Id. (*id.* p. 367, Tab. IV., fig. 2.) Mélange de toutes les parties du dessin du ♂ et de la ♀.

Gastropacha Medicaginis (*id.* p. 367) ♂ à droite, ♀ à gauche.

Id. Pini. ♀ à droite, ♂ à gauche.

Gastropacha Quercifolia (*id.* p. 368), ♀ à droite, ♂ à gauche.

Bombyx Castrensis (*id.* p. 368, Pl. IV, fig. 4), présentant une anomalie plus remarquable encore, car il offre une antenne ♀ avec les ailes du ♂ à droite, et *vice versa*, l'antenne ♂ avec les ailes de la ♀ à gauche.

M. Klug ajoute à ces diverses citations la description des nouveaux hermaphrodites suivants, savoir, les

Lycæna Adonis ♀ à droite, ♂ à gauche.

Id. Helle ♀ à droite, ♂ à gauche.

Smerinthus Populi ♂ à droite, ♀ à gauche.

En plus, mais sans entrer dans d'autres détails, il rapporte que feu Kuhlwein avait eu un hermaphrodite parfait, de la *Fidonia Piniaria*, et M. Konewka, une *Eyprepia Grammica*, de semblable conformation.

Le catalogue de Bancks mentionne aussi qu'on trouve dans le *Magazine of Natural Story*, n° 18, la description d'un

Bombyx Castrensis, et d'une *Argynnis Paphia*, hermaphrodites.

Dans le *Renniés fields Naturaliste Magazine*, mai 1833, celle d'un *Argus Alexis*, *id.*

Dans *Esper Fred. Eng.* Erlangen, 1778, in-4°, p. 20, Tab. 1, celle d'un *Bombyx Cratægi*, id.

Je n'ai pas vérifié ces dernières citations.

Cette seule réunion présente un total de 51 cas d'hermaphrodisme, dont 47 dans les Lépidoptères, 2 dans les Coléoptères et 2 dans les Hyménoptères. Sur ces 51 monstruosités, 14 sont indéterminées, 1 offre un mélange dans les parties du corps, 1 *id.* dans les couleurs, 13 sont ♀ à droite et ♂ à gauche, tandis que l'on en compte 22 ♂ à droite et ♀ à gauche. Il est curieux de remarquer dans ce simple aperçu que je viens de donner la propension qu'a eue la nature dans la création de ces états anormaux de porter le sexe ♂ à droite de près de moitié plus qu'au côté gauche.

Nota. Comme je l'ai dit plus haut, en énumérant ces faits, j'ai été bien loin de vouloir rapporter tous ceux qui existent, sans doute en bien plus grand nombre, et n'ai donné ceux dont je viens de parler que d'après les notes que j'ai recueillies à ce sujet lorsque le hasard me les faisait rencontrer, et non comme le résultat de recherches dont elles auraient été le principal but. Néanmoins, ayant l'intention de m'occuper de ces curieuses anomalies, je saurai gré aux entomologistes qui voudront bien me communiquer celles qui seront à leur connaissance.

DESCRIPTION

DES ORGANES DE LA MANDUCATION CHEZ LES *Stènes*,
PAR M. LE DOCTEUR THION (d'Orléans).

(Séance du 5 novembre 1834.)

Pl. 3. B.

En me livrant à l'étude des Stènes récoltés dans mes chasses de 1834, je fus, pour la première fois, à même de reconnaître un corps jaunâtre et translucide qui sortait de la bouche de plusieurs individus morts depuis quelques jours. Ce corps, tout-à-fait nouveau pour moi, excita vivement ma curiosité, et bientôt de plus amples recherches m'apprirent qu'il se montrait de temps en temps au dehors dans le *Stenus Proboscideus*. Gyllenhall, qui donne ce renseignement, ajoute encore qu'il a fait la même remarque dans le *Stenus Fuscipes*; voici ses paroles : « Proboscis interdum exserta, pallida, capite multo longior, forte partes » interiores oris, in agone mortis protrusas continens, quod » etiam in pluribus individuis St. fuscipedis vidi. » Gyll., t. 2, p. 476-477. — Traduction littérale : « Trompe quelquefois saillante au dehors, pâle, beaucoup plus longue que la

[redacted]

tête, contenant peut-être ou par hasard (lequel des deux? *forte*) les parties intérieures de la bouche poussées en avant pendant l'agonie, ce que j'ai vu également dans plusieurs individus du Stène fuscipède. »

Dans aucune autre description de Stène, Gyllenhall ne rappelle l'existence de cette trompe ni sur le mort, ni pendant la vie; il semblerait même qu'elle lui fut inconnue comme caractère constant, car il n'en dit pas un mot lorsqu'il trace les caractères du genre, p. 465, loc. cit.; il garde le même silence p. 191, id., id., dans la formule générale qu'il applique à sa 16ᵉ famille, celle des Staphyliniens de Latreille, les Microptères de Gravenhorst.

Lorsqu'il traite de la synonymie du *St. Proboscideus*, Gyllenhall laisse à penser qu'Olivier est le premier qui a décrit cette espèce sous le nom de *Proboscideus*. A défaut de l'auteur français, qui n'existe dans aucune bibliothèque d'Orléans, je suis fort disposé à penser qu'Olivier lui-même ignorait l'existence d'une trompe dans la bouche de tous les Stènes, car il n'eût pas pris un caractère de genre pour désigner une espèce.

L'illustre Latreille garde absolument le silence sur ce fait, et MM. Audinet-Serville et Lepeletier de St-Fargeau me semblent dans le même cas, s'il est permis d'en juger par l'article qu'ils ont inséré dans l'*Encyclopédie*, t. X, IIᵉ partie, p. 482-483; seulement ils parlent d'une lèvre inférieure membraneuse très-allongée que je n'ai jamais rencontrée, et qui n'est peut-être autre chose que la trompe. Ces auteurs estimables et consciencieux ajoutent dans une note placée au bas de la page, que M. Carcel a étudié la bouche des Stènes, et qu'il doit incessamment publier un ouvrage sur cette partie de l'organisation des insectes.

Je n'ai lu nulle part et n'ai jamais entendu dire qu'un tel ouvrage ait été publié; je crois même me rappeler que

M. Carcel est au nombre des naturalistes pleins d'espérances que la mort nous a ravis depuis quelques années. Dans cette perplexité, et voulant pour mon instruction personnelle faire cesser un doute que je ne pouvais résoudre loin des bibliothèques spéciales, j'ai pris le parti d'ouvrir le livre des livres et d'interroger la nature elle-même.

Lorsqu'à l'aide d'une forte loupe on examine attentivement la bouche d'un Stène vivant, soit par exemple le *St. Cicindeloides* de Grav. et *Similis* de Liungh suivant Gyll., cet insecte étant saisi par l'abdomen et modérément pressé entre les doigts, on remarque :

1° Supérieurement le *labre* ou la lèvre supérieure (f. I, A III) très-arquée à l'extérieur, et profondément évidée à l'intérieur.

2° Inférieurement le *menton* (f. I, II, IV ET V B) : il a la forme d'un triangle, dont le sommet aigu et tout-à-fait libre est dirigé en avant, sans laisser apercevoir aucun rudiment de lèvre inférieure proprement dite. Sa face supérieure est cannelée ; l'inférieure est carénée ; l'arrière des bords latéraux s'articule, ou au moins est en contact avec la partie interne de la base maxillaire ; et enfin sa base s'implante sur une pièce quadrilatère (f. I, II C) un peu plus étroite qui prend naissance à la partie antérieure et moyenne d'une espèce de condyle que le collier (*collare*, Gyll.) porte inférieurement, et que, conformément à la loi des analogues, nous pourrions regarder comme l'une des premières vertèbres du col. La surface du condyle et de la pièce carrée-longue est lisse, inerme et brillante, tandisque tout le reste de la région inférieure de la tête est garni de poils gris, couchés et assez forts.

3° De chaque côté de la base du menton s'élèvent les mâchoires (f. I, II, VI, D D) sous forme de triangles imparfaits, un peu divergents à leur sommet, qui est dirigé en

[redacted]

avant; légèrement bifestonnés sur leur bord interne, qui est tranchant et portant à la partie inférieure de leur bord externe une apophyse qui s'articule avec le premier article du palpe maxillaire. La base de ces mâchoires est remplie par deux ou trois muscles très-puissants que l'avulsion de cet organe permet d'examiner à loisir (f. IV, E).

4°. Le palpe maxillaire (f. VI, F I et VI F) ou palpe antérieur, suivant l'expression de Gyllenhall, est très-long, composé de quatre articles, dont le premier est de forme cubique et très-court; le deuxième est quatre fois plus long que le premier; le troisième est le plus long de tous et ses bords sont hérissés de poils; le quatrième est en massue, presque aussi long que celui qui le précède et très-poilu dans toute sa surface.

5°. Au-dessus des mâchoires sont les mandibules (f. I, VII, G, G, G), qui sont trois ou quatre fois plus longues, comme elles articulées au crâne et à l'aide d'un talon ou renflement volumineux dans lequel pénètrent deux muscles (f. VII, H) que l'arrachement des mandibules permet de voir, et qui se prolongent dans le crâne d'une longueur au moins égale à l'organe qu'ils sont destinés à mouvoir. Ces mandibules sont contournées en faucille et bidentées à l'extrémité libre; la dent externe est deux fois plus longue que l'interne et finement denticulée à son bord intérieur, qui est concave; la dent interne est plus forte proportionnément à sa longueur; elle est suivie à partir de sa base par cinq ou six dents en scie peu saillantes, qui n'occupent que la moitié antérieure du bord interne de la mandibule.

6°. Dans l'intervalle compris entre le labre, le menton, les mâchoires et les mandibules, à l'entrée de la bouche en un mot, on apperçoit aisément l'extrémité de plusieurs petits corps globuliformes en mouvement (f. II, J, J); le meilleur moyen d'apprécier ce mouvement consiste à lais-

ser les Stènes en liberté dans un flacon de mince épaisseur exposé au grand jour, et à les examiner à travers.

7°. Si l'on saisit le Stène au milieu du corps et qu'on lui presse successivement la poitrine, le corselet et le collier, le labre se relève bientôt, la lèvre s'abaisse, les petits corps globuliformes s'engagent dans l'intervalle, et se projettent en avant, à l'aide d'une trompe qu'ils terminent, et qui est aussi longue que la tête, le corselet et les élytres réunis (f. III, IV, V, VIII, X).

Cette trompe, examinée au microscope ou loupe montée du docteur Raspail, paraît presque toujours *composée seulement* de deux tubes obconiques, aussi longs l'un que l'autre et réunis par leur sommet tronqué. La base du premier remplit inférieurement la cannelure du menton et supérieurement l'arcade inférieure du labre.

Lorsque la protraction est complète, l'élargissement de la bouche arrive à son maximum, et c'est l'instant le plus favorable pour embrasser d'un coup d'œil les rapports articulaires établis entre les différents organes que nous venons de décrire. Le sommet du second tube (f. III, IV, V, VIII, L, L, L, L) paraît comme invaginé dans le premier, de manière à pouvoir exécuter des inflexions dans tous les sens, et principalement de haut en bas; un peu plus haut et jusque vers sa base cette partie de la trompe présente un grossissement progressif, mais irrégulier. La base du second tube (f. III, IV, V, VIII, M, M, M, M) est plus ou moins renflée et toujours surmontée par quatre appendices; les deux extérieurs sont placés aux deux extrémités du diamètre transversal, un peu divergents entre eux, pédiculés, portant une tête garnie de quelques poils, et susceptibles, en raison de la grande ressemblance qu'ils ont avec des champignons nouvellement éclos, d'être distingués par la dénomination d'*appendices fungiformes*. Dans

[redacted]

l'intervalle de ces deux appendices et sur la même ligne on en voit deux autres composés chacun de trois articles distincts, dont le terminal est le plus gros, olivaire, noirâtre le plus souvent et jaunâtre quelquefois ; il est hérissé de poils durs, ensiformes et plus nombreux sur ses faces supérieure et interne ; l'article intermédiaire est jaunâtre, un peu courbé, grêle et le plus long ; le troisième est infiniment petit. Malgré les efforts les plus réitérés, je n'ai pu distinguer s'il y a un ou plusieurs pores ou suçoirs extérieurs, ou enfin si cette surface représente une éponge susceptible de sucer ou d'absorber les sucs destinés à la nutrition.

Sans m'arrêter à ces points de doute ou plutôt d'obscurité, que résoudront, je l'espère, des instruments plus puissants, je n'hésite pas à regarder ces deux appendices intermédiaires comme les deux véritables *palpes labiaux* ou *palpes postérieurs* des auteurs ; mais, eu égard à leurs dimensions relatives, à leur insertion, qui n'a point lieu comme à l'ordinaire sur une lèvre inférieure, ainsi qu'à leur rapport de position avec les palpes maxillaires, qui ne sont point *antérieurs*, mais seulement *extérieurs* à ceux-ci, je propose de leur donner le nom de *palpes proboscidiens*. Le mouvement le plus propre à ces petits palpes est de se porter en avant, puis de se courber en s'appliquant sur la face inférieure de la trompe. C'est dans cette attitude que les articles sont faciles à compter.

Pendant que la trompe est ainsi étendue et qu'elle sort à pleine bouche, le mouvement d'antagonisme des mandibules s'effectue librement sous le labre, sans blesser et en évitant même la base de la trompe ; mais celui des mâchoires m'a semblé tout-à-fait empêché.

J'ai dit plus haut que la trompe paraissait presque toujours *composée seulement* de deux tubes, etc. Voici les

détails dans lesquels je me réservais d'entrer pour expliquer cette assertion restrictive; car, pour moi, la trompe se compose réellement de trois parties principales; les deux tubes déjà décrits, et une troisième pièce que je nommerai la *Coupe* (f. v, n).

J'avais communiqué depuis quelques jours à mon ami le docteur Boullard, notre collègue à la Société Entomologique, mes principales observations sur les Stènes, et il les avait en général constatées, lorsqu'au retour d'une chasse qui les avait pour objet, je traçai sur le sable, et pour mieux me faire comprendre, un dessin de trompe composée de trois pièces. Mon ami réclama vivement contre l'existence de la coupe, et soutint avec raison qu'il n'avait au moins rien vu de semblable, malgré l'examen le plus attentif. De retour à la ville, je trouvai par hasard sur le porte-objet de mon microscope l'une des deux coupes rencontrées dans mes premières recherches et d'après lesquelles j'avais arrêté mon dessin; ma joie fut grande de convaincre mon ami *de visu*, et je suis d'autant plus heureux de pouvoir invoquer ici son témoignage, que depuis cette époque j'ai fait d'inutiles efforts pour mettre en évidence cette espèce de coupe mystérieuse, qui tient à la base du second tube par un pédicule, et qui supporte dans sa région supérieure les appendices fungiformes et les palpules ou mieux les palpes proboscidiens. Je regrette beaucoup de ne pouvoir affirmer si cette coupe, rencontrée deux fois, le fut sur une seule ou sur deux espèces distinctes. Je dois ajouter encore à cette partie réservée de ma description principale que souvent dans l'état frais, et quelquefois par l'effet de la dessiccation, on remarque assez distinctement dans la base du tube antérieur une espèce de cloche renversée, ou bien encore que cette base se rétrécit sensiblement vers le point qui correspond au pédicule de la coupe.

[redacted]

Concluons de ces faits qu'habituellement la coupe des Stènes reste enfoncée jusqu'à la base des appendices fungiformes, dans la base terminale du second cône, qui la retient à l'intérieur à la manière d'un étroit prépuce.

Telle est la *configuration* ordinaire de la trompe des Stènes *Cicindeloides*, *Oculatus*, *Binotatus*, *Boops*, *Juno*, *Biguttatus*, *Bimaculatus*, *Pallipes*, *Fuscipes*, *Buphthalmus* et *Circularis* que j'ai pu observer, à l'état de vie, aux environs d'Orléans. Sa *couleur* est d'un blanc transparent, qui prend une teinte plus ou moins ombrée en s'approchant de la base du second tube : sa cavité intérieure et parcourue par un œsophage hyalin, capillaire, dans les trois quarts antérieurs de sa longueur et renflé dans le quart postérieur : le mécanisme de sa production au dehors et de sa réintégration ne peut mieux se comparer qu'au mécanisme des différents corps qui composent une lorgnette; mais les agents directs ou les instruments de ce mouvement me semblent assez difficiles à déterminer ; en effet, consistent-ils dans des plans musculaires combinés à la manière de ceux qui exécutent l'allongement et la contraction des hirudinées ? Résultent-ils d'une structure intime analogue à celle des corps caverneux, et seraient-ils susceptibles d'un véritable orgasme ? Ou bien ce développement tiendrait-il à la propulsion de sucs contenus dans l'estomac, ou bien enfin à la production spontanée d'un fluide ou d'un gaz particulier, dont l'expansion ou l'échappement mettraient alternativement en jeu l'élasticité d'abord, puis la conctratilité musculaire de la trompe ?

Quel que soit le parti que l'on embrasse pour pénétrer et pour expliquer clairement ce secret de l'organisation, reprenons le fil des faits, et quittons au plus vite ce champ des hypothèses que la nature du sujet nous a forcé d'aborder.

Toutes les fois que l'on diminue convenablement la pression, le Stène soumis à l'expérience semble prendre plaisir à darder puis à rétracter le second tube; si la pression cesse tout-à-fait, les deux pièces rentrent entièrement dans la bouche, en ramenant à son entrée les palpes proboscidiens et les appendices fungiformes. Il n'est pas rare de voir un Stène ainsi excité, mais nullement pressé pour le moment sur le thorax, le corselet ou le collier, et simplement retenu par les derniers anneaux de l'abdomen, produire volontairement au dehors les différentes parties de sa trompe, pour les réintégrer ensuite dans les cavités successives de la bouche, du collier et du corselet; toutefois nous ne pouvons nous dissimuler que cette production de la trompe accompagne alors les efforts généraux que l'animal fait pour échapper; et que cette seule circonstance, dans laquelle on puisse admettre sa sortie volontaire, semble confirmer pleinement l'assertion du célèbre Gyllenhall sur l'influence des convulsions de l'agonie chez les Stènes *Proboscideus* et *Fuscipes*.

Reste encore à savoir si dans un but fonctionnel les Stènes portent, non pas toujours, mais seulement quelquefois leur trompe entièrement saillante au dehors; c'est en vain que souvent j'ai épié leurs mouvements, soit à l'état de liberté, sur la vase et sur les plantes du bord des eaux; soit dans un vaste bocal où j'en ai long-temps conservé en tenant à leur disposition de la vase, des plantes et de l'eau recueillies dans l'*habitat* où j'avais fait mes prisonniers: jamais dans ces nombreuses et diverses circonstances, je n'ai vu leur trompe ni à moitié ni entièrement hors de la bouche, et c'est pourquoi j'incline à penser que ce n'est point fonctionnellement, mais seulement par l'effet d'une violence, que cet organe se montre quelquefois au dehors. Et en effet, en réfléchissant à la position respective ainsi

[redacted]

qu'à la forme des organes de la manducation chez les Stènes, il est permis de présumer qu'ici, comme dans tout l'ordre des Coléoptères, les mandibules sont destinées à saisir, à blesser mortellement et à déchirer la proie; que les mâchoires doivent en broyer des portions déjà mises à leur portée, et que ce n'est que par cette double préparation que la trompe, abreuvée de sucs épanchés à l'entrée de la bouche, s'en laisse pénétrer par simple imbibition, si même elle ne les suce ou ne les absorbe par un moyen énergique.

Cependant je n'expose cette interprétation que comme une probabilité fondée sur la loi des analogues; car si les choses se passent de cette manière, et c'est encore à prouver par le fait, ne pourraient-elles pas se modifier encore; soit que la trompe ne se développe en certains cas que de la moitié de sa longueur; soit qu'introduite dans l'intérieur d'une proie morte ou vivante, dans la vase, dans l'eau, dans l'interstice des feuilles ou de la terre, l'animal la fasse jouer dans ces positions diverses pour approvisionner ses organes de nutrition.

Les mouvements les plus familiers aux Stènes consistent:

1° A balancer et à relever avec plus ou moins de légèreté les derniers anneaux de l'abdomen, à l'imitation des Pédères et de la plupart des Staphylinites, exposés à l'air et à la lumière;

2° A s'arrêter quelquefois brusquement, pour redresser fortement la tête et le thorax dans une attitude de préoccupation assez singulière, attitude qui n'est remplacée par la pose ordinaire que lorsque l'animal se décide à continuer sa marche;

3° A exécuter avec les pattes de devant un frottement sur les antennes, les palpes maxillaires ou toute autre partie de la tête, comme avec l'intentien de les nettoyer, ainsi qu'on l'observe dans le plus grand nombre des animaux;

4° A faire les mêmes mouvements sur les derniers anneaux de l'abdomen, soit avec une patte postérieure, soit avec les deux réunies, fortement croisées en dessus, ou allongées en dessous, à la manière des mouches, qui répètent à chaque instant cette manœuvre sous nos yeux ;

5° A agiter fréquemment les palpes maxillaires à la surface du plan de sustentation, comme s'ils avaient pour objet d'en flairer les arômes ;

6° A vibrer avec vivacité les palpes proboscidiens, lesquels, à défaut de langue, sont peut-être destinés à reconnaître la sapidité des corps ;

7° Enfin à diriger les antennes en haut, en avant et sur les côtés, soit comme auxiliaires de la vue, soit comme instruments destinés à percevoir des impressions atmosphériques, ainsi que le conjecturait l'entomologiste universel dont la France s'enorgueillissait et que l'Europe savante pleure avec nous.

Il est donc démontré maintenant par tout ce qui précède que les Stènes réunissent les organes nécessaires pour exercer presque simultanément la préhension, la dilacération, la trituration et la succion de la proie dont ils se nourrissent ;

Qu'ils sont privés d'une languette et d'une lèvre inférieure réelle, mais qu'ils en sont dédommagés par une trompe sur laquelle sont transportés les palpes labiaux ;

Que la trompe des Stènes diffère essentiellement de toutes celles qui ont été décrites jusqu'à ce jour chez les Siphonaptères, les Diptères, les Hémiptères, les Hyménoptères et les Lépidoptères, soit par l'absence de poils ou de pièces cornées ou d'écailles qui les fortifient ; soit par le manque d'aiguillons ou de lancettes ; soit par sa forme propre et par ses fonctions tout intérieures ; soit enfin parce qu'elle est traversée dans toute son étendue par un

canal qui donne un libre cours aux sucs nutritifs, etc., etc.;

Que ce singulier privilége d'organisation, qui nous révèle l'existence d'un groupe d'insectes Coléoptères *broyeurs-suceurs*, est d'une trop grande importance anatomique et physiologique pour ne pas donner lieu à une distinction systématique.

En conséquence, et par toutes ces raisons qui nous semblent suffisantes en pareil cas, ne serions-nous pas fondé à proposer :

1° D'ajouter à la famille des Brachélytres de Latreille, et sous le nom de *Proboscidiens* (*Proboscidei*), une cinquième section qui porterait le n° 4, viendrait après les Pédères, et comprendrait sous le nom de Stènes tous les Coléoptères-Pentamérés-Brachélytres, munis d'une trompe palpifère;

2° De supprimer l'épithète de *Proboscideus*, Gyll., *Proboscidus*, Ol., et de la remplacer par celle d'*Olivieri*, si tant est que le Stène désigné sous ces premiers noms soit véritablement une espèce distincte?

EXPLICATION DE LA PL. 3. B.

Fig. I. Tête et collier vus en dessous, la bouche étant grandement ouverte. A, lèvre supérieure. B, menton. C, pièce carrée portant le menton et partant postérieurement d'une proéminence condyloïdienne du collier. D, madibules. F, palpe maxillaire droit. G, G, mandibules.

F. II. B, C, D, menton, pièce carrée et mandibules. J, J, palpes proboscidiens.

F. III. Stène vu en dessus, avec la trompe développée à l'ordinaire. A, dessus du labre. K, premier tube de la trompe. L, invagination articulaire du sommet

du second tube dans le premier. M, base du second tube, munie des appendices fungiformes et des palpes proboscidiens.

F. IV. Stène vu en dessous; les mêmes lettres répètent les mêmes organes; seulement la réflexion des palpes proboscidiens sur la face inférieure de la base du second tube est mise en évidence.

F. V. Dessous d'une tête et d'une trompe complétement développé. M, les quatre appendices. N, espèce de coupe qui termine la trompe et qui reste ordinairement cachée dans la base du second tube.

F. VI. D, mâchoire. F, palpe maxillaire. E, muscles de la mâchoire.

F. VII. Mandibule et ses muscles mis à découvert dans leur partie postérieure, par l'effet de l'avulsion.

F. VIII. Trompe développée à l'ordinaire et représentant les palpes proboscidiens dans leur état de tension en avant.

Notes de la Commission de publication sur le Mémoire précédent.

(Séance du 4 mars.)

M. Guérin ayant communiqué à la Société un travail manuscrit de feu M. Carcel, intitulé : *Particularité remarquable sur la bouche des Stènes,* je fus chargé de l'examiner comparativement avec le Mémoire de M. Thion, dans le but d'y puiser des renseignements nouveaux. Le seul point sur lequel ces entomologistes ne m'aient pas paru d'accord, consiste dans la dénomination affectée par eux à cette partie membraneuse et mobile qui fait le sujet de leurs observations, et que M. Carcel considère comme le pro-

longement de la *languette;* tandis que, suivant M. Thion, ces insectes seraient privés de cet organe, remplacé par un autre, auquel il donne le nom de *trompe.* J'ai du reste trouvé ces deux auteurs en parfaite harmonie sur tous les points qu'ils ont traités; je dois cependant ajouter que le Mémoire de M. Thion contient une foule de détails curieux dans lesquels M. Carcel n'est pas entré.

L. Buquet.

M. Audouin, n'ayant pas assisté à l'une des dernières réunions de la Société Entomologique, où il a été question des organes de la manducation chez les Stènes, a présenté dans la séance du 18 mars 1835 quelques remarques sur ce sujet, dans le seul but de compléter l'historique qui précède les observations de M. Thion.

La découverte du prolongement excessif de la lèvre inférieure dans les Stènes, paraît appartenir à Olivier, qui, dans le tome III de son Entomologie, publié en 1795, a décrit sous le nom de *Pedère muselier, Pæderus proboscideus,* une espèce des environs de Paris: il en donne la phrase caractéristique et la termine ainsi: *Labium inferius porrectum, longitudine thoracis.*

Plus tard, en 1808, M. Gyllenhal a relaté et étendu l'observation du même fait au *Stenus fuscipedis,* ainsi que M. Thion l'a justement dit.

Ni Olivier, ni Gyllenhal n'avaient cependant point cherché à généraliser ce caractère, en l'employant pour la distinction du genre Stène. Ce fut M. Curtis qui le premier en fit usage, dans le tom. III de son Entomologie Britannique, publié en en 1826, et à l'occasion du genre *Dianous* de MM. Leach et Samouel, lequel a pour type le *Stenus cærulescens* de M. Gyllenhal: il dit positivement que ce non-

d'Orléans aurait pu difficilement connaître, n'ayant pas à sa disposition les livres d'entomologie d'où ils sont extraits et qu'on ne peut trouver réunis que dans la capitale, M. Audouin observe que les auteurs cités ont étudié le fait dont il s'agit sous le seul point de vue de la classification, tandis que M. Thion en a fait un Mémoire anatomique et physiologique *ex professo*. Sous ce rapport sa publication ne saurait être un double emploi; au contraire, elle sera accueillie avec reconnaissance par tous les entomologistes.

V. Audouin.

NOTE

SUR LE *Cimbex Femorata*, PAR M. DREWSEN (de Strandmöllen).

(Séance du 5 novembre 1834.)

M. Drewsen de Strandmöllen, près Copenhague, a communiqué une notice intéressante sur les transformations des *Cimbex Femorata*, et dans laquelle il rapporte, en outre des mœurs déjà connues de cet insecte, les faits suivants :

Ayant trouvé, le 2 juillet 1830, une coque de ce Cimbex près des racines d'un hêtre, des feuilles duquel cet Hyménoptère se nourrit exclusivement selon lui, ce ne fut qu'en avril 1832 qu'il s'aperçut que la larve était chrysalidée, et quelques jours après sortit un *Femorata* ♂. Il explique le long séjour de cet insecte dans sa coque par l'observation qu'il a faite, que la larve après l'avoir filée, s'y enferme au mois de septembre et y reste toujours deux hivers et un été avant que de passer à l'état parfait.

Il répéta cette expérience en recueillant, en automne 1831, six coques de ces Hyménoptères, qui au printemps 1833 lui donnèrent trois mâles ou *Femorata*, et une femelle ou *Lutea*.

Cette dernière et un des mâles s'étant accouplés au même

instant qu'il les mit ensemble, il acquit la certitude que ces deux espèces n'en font décidément qu'une seule.

Selon cet observateur, dans l'accouplement le ♂ saisit la ♀ avec ses mandibules en s'aidant de plus de ses grosses cuisses postérieures pour effectuer cet acte, qui dura dix minutes, et se répéta deux fois le jour suivant.

Des œufs que la ♀ pondit il ne put obtenir aucun résultat. D'une des coques de cet Hyménoptère sortit un Ichneumonide de grande taille, qu'il reconnut pour être le *Paniscus Glaucopterus* ♀ de Gravenhorst.

DESCRIPTION

D'UN INSECTE MYRIAPODE DU GENRE JULE (*Julus*, Linn.), PAR M. JULIEN DESJARDINS (de l'Ile de France).

(Séance du 19 novembre 1834.)

Lue à la Société d'Histoire naturelle de l'île Maurice, le 19 décembre 1833, par M. Julien DESJARDINS, secrétaire et l'un des membres fondateurs de cette Société, etc., etc., etc.

Depuis long-temps Marcgrave a fait connaître une très-grande espèce de ce genre qui porte le nom de *Julus Maximus*, et que tous les auteurs qui ont écrit sur cette partie des insectes aptères ont indiqué en y joignant une description presque toujours trop abrégée, du moins, ai-je eu lieu de le remarquer dans les ouvrages que je possède.

Ce *Julus Maximus* a, d'après la courte description donnée par Latreille, dans le *Règne animal* de G. Cuvier, jusqu'à sept pouces de longueur, et Gmelin dans la treizième édition *de Linné ;* Olivier, dans l'*Encyclopédie méthodique ;* Guérin, dans le *Dict. classiq. d'Hist. nat. ;* Duméril dans ses *Considérations sur les Insectes* et dans le *Dict. des Sciences naturelles ;* enfin, Latreille lui-même, dans deux autres ouvrages, savoir : le *Nouveau Dict. d'Hist. nat.* (2ᵉ édition), et

[redacted]

les insectes du *Buffon de Sonnini*, donnent à cet insecte 134 pattes de chaque côté, et sa couleur, disent ces auteurs, est d'un jaune obscur. Toutes ces considérations me font hésiter en quelque sorte à offrir comme nouveau l'insecte que j'ai l'honneur de présenter à la Société, et que mon collègue et ami M. Élisée Liénard a si généreusement mis à ma disposition. Il vient de le rapporter des îles Séchelles, où il se trouve en très-grande quantité dans les lieux humides. Lorsque cet insecte approche du rivage sablonneux de la mer, la chaleur du soleil le fait périr presque aussitôt, et il prend alors une couleur ferrugineuse. J'en possédais déjà dans ma collection quelques-uns, et même le Muséum d'Hist. Nat. de Paris en a reçu deux individus que M. A. Marcy, un de nos membres correspondants, qui vient aussi d'arriver des îles Séchelles, avait eu la complaisance de m'envoyer il y a quelques années, et que je me suis empressé d'adresser à M. V. Audouin, savant entomologiste, qui supplée M. Latreille dans une des chaires du *Muséum d'Hist. naturelle.*

L'espèce qui m'occupe présente 143 pattes de chaque côté. Sa longueur est de près de 9 pouces français (24 centimètres), et son diamètre peut être comparé à celui d'un doigt ordinaire (c'est-à-dire environ 8 lignes); tandis que le *Julus Maximus* a plus d'un pouce de diamètre; et ce qui surtout me porte à la croire nouvelle, c'est qu'elle a 20 pattes de plus que celle déjà connue; et je pense que cela suffit pour la séparer de ses congénères, lorsque nous voyons que dans la même classe d'animaux les insectes de l'ordre des Coléoptères, par exemple, sont quelquefois distingués par un point ou une légère protubérance qu'il faut souvent aller chercher, à l'aide d'un microscope, dans quelque partie cachée de leurs organes si compliqués.

J'ai dit que cet insecte se trouvait aux îles Séchelles,

tandis que celui de Marcgrave vient du Brésil. Buffon, beaucoup plus scrupuleux qu'on ne le croit généralement pour la détermination des espèces, a depuis long-temps avancé, après des expériences et des observations bien suivies, cette grande vérité que ses successeurs ont reconnue dans les classes supérieures de l'échelle des êtres, savoir, que les animaux de l'ancien continent ne se retrouvent pas sur le nouveau continent, et *vice versa*; cela s'est même vérifié pour des tribus entières de mammifères et d'oiseaux. Il pourrait bien en être de même pour les insectes, et surtout pour ceux qui, privés d'ailes, ne peuvent se transporter au loin.

Je n'ai pas ici pour but de rechercher comment, sur un petit archipel comme celui des îles Séchelles, on trouve des espèces exclusives. Je citerai seulement le célèbre *Coco de mer* depuis si long-temps décrit, le petit Caméléon que Cuvier a appelé *Ch. Tigris.* (R. a., II. 60), et la grande quantité de poissons découverts par M. Dussumier et dont il a enrichi les galeries du Mus. d'Hist. Nat. de Paris.

Je ne pars pas de ce point pour dire que l'espèce d'insecte que voici est nouvelle; mais au moins suis-je certain que l'on n'aura pas à m'opposer que tout ce qui se trouve sur ce petit archipel, dont le sol et la nature sont si différents de ceux de notre île, se retrouve ailleurs. Bien plus, l'insecte dont il s'agit ne se trouve qu'à l'*île aux Frégates*, comme le coco de mer ne se trouve qu'à l'*île Praslin* et à l'*île Curieuse*. Ces trois îles font partie de l'archipel des Séchelles; je donne à cette espèce le nom de *Jule des îles Séchelles* (*Julus insularum Sechellarum, mihi.*) J'ai compté sur un individu 69 segments, 72 sur un autre, sur deux 73 segments, et 76 sur un cinquième; j'entends par segments les anneaux qui sont munis de pattes.

La première pièce qui vient immédiatement après la tête

[redacted]

(le thorax) n'a point de pattes. Elle a 4 lig. (9 millim.) de hauteur.

La pièce qui termine l'insecte et qui recouvre les 2 valves de l'anus n'a pas non plus de pattes.

Les valves de l'anus ont 2 lig. de longueur chacune. Les segments ont 2 lig. $\frac{1}{2}$ (6 millim.) de hauteur. Les 3 premiers segments n'ont qu'une paire de pattes. Tous les autres en ont deux; ce qui fait un total de 286 pattes, chaque côté en ayant 143 dans les individus qui ont 73 segments.

Les antennes insérées en dessous des yeux sont à peu près de la longueur de la tête. Elles sont composées de sept articles. Le 1er est court et arrondi; le 2e est claviforme, un peu allongé et plus long que les autres; les 4 suivants diminuent progressivement; enfin le dernier, beaucoup plus petit, est arrondi. Il faut même une grande attention pour le voir. Les yeux, formés extérieurement par une masse de petites granulations noirâtres, représentent chacun un petit triangle sphérique acutangle, ou, si l'on veut, un petit ovale réniforme.

La tête est arrondie, échancrée vers le bas, et recouvre les organes de la mastication.

Il existe dans toute l'étendue de cet insecte une rangée de points noirâtres que l'on aperçoit facilement de chaque côté, chacun des segments en offrant deux. Le professeur Savi prétend que ce sont les pores par où exsude une liqueur acide et d'un goût désagréable, du moins quant aux espèces d'Europe.

La couleur de cet insecte dans les collections est d'un brun foncé tirant un peu sur le roux. Les segments, noirâtres à la partie postérieure, sont jaunâtres à la partie antérieure; les antennes sont roussâtres.

MONOGRAPHIA

SCATOPHAGARUM SCANDINAVIÆ,

JOH. WILH. A ZETTERSTEDT,

PH. D., AD REG. UNIVERS. LUNDENSEM PROFESSORE, ORDINIS DE WASA EQUITE AURATO, REG. ACAD. SCIENT. HOLM., ETC., MEMBRO.

(Séance du 7 janvier 1835.)

Pl. 4. B.

SCATOPHAGA.

Fab. Fall. *Musca* Linn. Panz. Schrank. Schellenb. *Tephritis* Spec. Fab. *Psila* (1) Meig.

Corpus mediæ, sæpius minoris magnitudinis, elongatum, sublineare, nitidum, subnudum, setis verticis thoracisque postici paucissimis. *Caput* rotundatum. *Antennæ* oblique deflexæ, oblongæ, hypostomate multo breviores, obtusæ, 3-articulatæ, articulo ultimo ovato, compresso, basi seta dorsali pubescente. *Frons* lata, plana, nuda, antice subprominula. *Hypostoma* (Clypeus Fall.) reclinatum, pla-

(1) *Psilus* est nomen veteris generis, jam diu inter Hymenoptera receptum.

[redacted]

num, nudum (setis mystacinis nullis) subdescendens. *Oculi* late remoti, parvi, sæpissime rotundi, nudi, in vivis bruneo-ferruginei, unicolores, in mortuis paullo obscuriores. *Palpi* subfiliformes, in ultima specie dilatati. *Abdomen* 6-annulatum. *Alæ* incumbentes, non vibrantes, abdomine paullo longiores. *Nervi* auxiliaris (longitudinalis primus Meig.) brevis, ad medium costæ non extensus, simplex; longitudinales simplices, subrecti, quartus pone nervum transversum paullo recurvatus; transversi sæpissime longe remoti; horum scilicet medius apici nervi auxiliari præcise opponitur, ordinarius ad marginem alæ retractus. *Squama* sub alis parva. *Halteres* nudi (non tecti). *Pedes* mediocres plerumque inermes.

Color pallidus, niger, metallice sæpe nitens.

Motu sat agilis, die præsertim sereno; volatu celeri, brevi, perterrita aufugit; reptatu tardiori ambulat.

Habitatio in graminosis et foliis fruticum, ubi tranquilla sæpe diu sedet, sole urente vivacior; imagines in truncis arborum succum exstillantibus interdum versantur, mel florum non respuentes; larva in quisquiliis vegetabilium, et in putridis verisimiliter degunt, victumque ex illis hauriunt.

Differentia sexus: mas, abdomine angustiore, sublineari, a *femina*, stylo anali articulato, acuto, mox dignoscitur.

Species Scandinaviæ cum *Lapponicis* 16, sub familia *Opomyzidum* Fall. militantes, *Loxoceræ* valde affines, sed et ab hoc et ab aliis nominatæ familiæ generibus, corpore elongato, sublineari, antennis breviusculis, seta subpubescente, oculis rotundatis, fronte lata, nuda, hypostomate reclinato, palpis (in una specie latis) filiformibus, abdomine 6-annulato, alis non vibrantibus, nervis transversis sæpissime late remotis, notis simul sumtis bene distinctæ.

Nomen Scatophaga a σκίος, stercus, oletum, merda, et φάγω, edo; inde σκατοφάγος, sordidus in victu.

Typus generis: Scatophaga fimetaria.

Sect. 1. Corpore pallescente.

a.) Pedes in utroque sexu simplices. Abdomen in femina oblongum, aut lanceolatum, apice mediocriter acutum.

1. *S. fimetaria:* ferruginea, capite pedibusque flavis, fronte testacea, alis pallide nervosis, seta antennarum pubescente, oculis ovatis. ♂ ♀.

Fab. Syst. Antl. 204. 5. Fall. Opomyzides Suec. 8. 1. ♂ ♀. *Musca,* Linn. Syst. Nat. 2. 996. 106. Fn. Sv. 1862. *Musca flava*, Panz. Fn. Germ. 20. 22. *Psila fimetaria*, Meig. Dipt. Europ. 5. 356. 1.

Habit. in graminosis et foliis plantarum, locis occultis, umbrosis per totam Sueciam frequentissime, in Lapponia rarius; in copula sæpe capta. 1 jun.-20 sept.

Mas et *Fem*. Long. circiter 4 lin. Tota ferruginea, nitida, punctulata. *Caput* flavum, nudum, setis verticis paucis. *Frons* testacea, puncto stemmatum nigro. *Antennæ* breviusculæ, flavæ, articulo ultimo subovato, seta subpubescente seu breviter plumata, fusca. *Oculi* perpendiculariter rotundato-ovati. *Abdomen* subdepressum, sericeo subpubescens. *Alarum* nervus sextus abbreviatus, ante marginem alæ sat longe cessans. *Halteres* pallidi. *Pedes* flavi, tarsis vix infuscatis.

2. *S. rufa:* ferruginea, pedibus flavis, alis cinerascenti hyalinis, seta antennarum subpubescente, oculis rotundis. ♂ ♀.

Psila, Meig. Dipt. Europ. 5. 357. 3. ♀.

Habit. in Suecia meridionali rarissime, in alpe Dowre Lappon. Norwegicæ quoque rarius lecta. Mense julio.

Mas et *Fem*. Long. 2 ½ lin. Inter *S. fimetariam* et *pallidam*

[redacted]

quasi media, ambabus similis, ab illa magnitudine minori, oculis rotundis et seta antennarum minus distincte pubescente; ab hac vero magnitudine paullo majori, colore corporis magis saturate ferrugineo sive rufuscente, alisque non pure sed sordide hyalinis, minime flavescentibus discrepat.

A *Scat. Lefebvrei*, cui etiam sat similis est, femoribus tibiisque posticis rectis simplicibus in utroque sexu, mox dignoscitur.

3. *S. pallida:* tota pallide flava, seta antennarum subpubescente, oculis rotundis. ♂ ♀.

Fall. Opomyz. 9. 2. ♂ ♀. *Psila*, Meig. Dipt. Europ. 5. 357. 2.

Hab. in umbellatis et graminosis Sueciæ meridionalis, Scaniæ, passim; in Lapponia Tornensi rarius visa; d. 10 jul.-22 aug.

Mas et *Fem.* Long. 3 lin. Simillima *S. fimetariæ*, duplo minor et ultra, colore totius corporis pallidiore, læte flavo, antennis minus evidenter pubescentibus, oculis magis rotundatis, nec ovatis, abdomineque fere glabro distincta, nec unquam promiscue copulantur.

4. *S. bicolor:* ferruginea, abdomine nigro, alis pallescentibus, pedibus læte flavis, oculis rotundis, seta antennarum subpubescente. ♂ ♀. *Psila bicolor*, Meig. Dipt. Europ. 5. 358. 4. *Scatophaga pallida*, Fall. Opomyz. 9. 2. var β certe.

Hab. per totam Sueciam et Gottlandiam, passim in copula: in graminosis ad rivulos in alpe Dowre Lapponiæ Norvegicæ D. *Boheman*, rar. Mens. Julio.

Mas. et *Fem.* Long. 2 lin. Similitudo summa præcedentis, a qua colore capitis thoracisque ferruginco et abdomine nigro fere unice differt. Nec nisi seorsim has copulatas vidi, unde etiam species distinctas confidentius puto.

Nervus alarum longitudinalis quartus pone nervum transversum ordinarium in hac et in priori specie vix vel parum recurvatus.

b.) Pedes postici in maro femoribus incrassatis, incurvis. Oculi in utroque sexu rotundi. Seta nudiuscula, s. tenuissime pubescente. Abdomen in femina oblongo-ovatum, apice acumine compresso longe producto. An diversi generis ?

5. *S. Audouini* : ferruginea, thoracis vittis abbreviatis abdominisque maculis basalibus cruciformibus atris, pedibus flavis, femoribus posticis apice nigro notatis. (Pl. IV. B. fig. 1-5.)

Var. a. ♂ ♀ vittis thoracis dorsalibus tribus nigris, omnibus interruptis lateralibus abbreviatis et media in puncto antico et linea media obsoleta tantum perspicua; frequentior.

Var. b. ♂ ♀ vittis thoracis dorsalibus tribus nigris, media integra, a capite ad apicem scutelli continuata, lateralibus utrinque abbreviatis; passim.

Var. c. ♂ ♀ vittis thoracis dorsalibus tribus, omnibus confluentibus, discum thoracis nigrum formantibus; rarior.

Hab. in Lapponiæ graminosis et fruticibus præsertim Betuletis, Mens. Julio; in copula capta; in Lapponia meridionali ex. gr. ad Wilhelminam, Asele, Gaskelougt et Stottingsfjallet haud infrequenter a me sub itinere meo Lapponico 1832 lecta; in Lapponia boreali Tornensi rarissime; in Dyroen Nordlandiæ Norvegicæ rarius quoque inveni, et tandem in foliis Betulæ albæ in alpe Dowre a D. *Boheman* visa.

Mas. et *Fem.* Long. 2 interdum fere 3 lin. Tota ferruginea, subnitida, brevissime sericeo subpubescens. *Antennæ* breves, seta elongata, subpubescente, fusca. *Oculi*

[redacted]

rotundi, in viva nigro-purpurei, æneo submicantes, unicolores. *Thorax* ferrugineus, vittis dorsalibus tribus nigris, plerumque abruptis et interruptis, sed variant quoque ut in diagnosibus indicatæ. *Metathorax* fuscus. *Abdomen* in mare angustissimum, subfiliforme, apice rotundato-obtusum; in femina oblongo-ovatum, apice compresso longe acuminatum; in utroque sexu ferrugineum, basi linea media et incisuris segmentorum 1-2 interdum etiam 3, nigris; apice abdomine in ♀ quoque fusco cingulato. *Alæ* pallescentes. *Halteres* albidi. *Pedes* flavi, tarsis omnibus apice fuscis. *Femora* posteriora supra ad apicem macula nigra. Pedes postici in masculis, coxis elongatis femoribus incrassatis tibiisque distincte incurvis, nota sane singularis hanc et sequentem speciem a ceteris distinguens.

Nomine Domini *Audouin*, Medicinæ Doctoris, ad Museum Hist. Nat. Professoris Parisiensis, Legionis Honor. Equitis, Reg. Acad. Scient. Holm. Suecan. Membro, Entomologi Galliæ celeberrimi, pulcherrimam hanc et distinctam speciem, cruce duplici insignem condecorare voluit, debuit Monographiæ hujus Auctor.

6. *S. Lefebvrei*: ferruginea immaculata, pedibus flavis, femoribus posticis in mare incrassatis, incurvis. ♂ ♀.

Hab. in Lapponiæ meridionalis graminosis Betuletis et Salicetis d. 7 jul.-30 august. passim; ad Tresunda, Umenas, Wilhelmina et Asele a me et Clar. D. Doctore *Dahlbom* inventa; in Lapponia Tornensi rarius visa, et in alpe insigni Dowre quoque lecta.

Mas. et *Fem.* Magnitudo, statura et summa proximæ præcedentis similitudo, sed thorace, abdomine pedibusque immaculatis, abdomineque in mare paullo magis depresso, certe distincta, nec nisi similis cum simili in copula jungitur. A *Scat. fimetaria* aperte differt magnitudine du-

plo minori, oculis rotundatis, seta antennarum nudiori, etc.; a *S. rufa*, cui etiam similis, magnitudine dimidio minori, colore magis ferrugineo, seta nudiori, etc.; et ab utraque, structura, abdominis et pedum presertim in masculis, bene dignota. *Metathorax* vix fuscus. *Pedes* pulchre flavi, tarsis apice nigricantibus. Cætera ut in præcedenti.

Celeberrimo et oculatissimo Entomologo Dom. *Alexandro Lefebvre*, Musei Hist. Nat. Parisiensis, etc., correspondenti, Societatis Entomol. Gall. secretario, etc., speciem hanc dedicare, ejusque nomine nobili insignire, gratum officium existimavit *Zetterstedt*.

Sect. 2. Corpore nigricante. Pedes simplices. Oculi parvi, rotundi. Seta antennarum nudiuscula seu brevissime pubescens.

7. *S. pectoralis*: nigra, nitida, antennarum apice verticeque concoloribus, capite, pleuris pedibusque flavis. ♂ ♀.

Psila Meig. Dipt. Europ. 5. 358. 5. *Scat. Rosæ* Fall. Opom. 9, 3 var. γ certe, *var. b.* macula tantum humerali thoracis ferruginea. Fall. l. c. var. β.

Hab. in foliis fructicum Sueciæ mediæ, ut Gottlandiæ et Ostrogothiæ, vulgaris; in Suecia meridionali, Scania, rarius; in copula capta; in Lapponia hactenus frustra quæsita.

Mas. et *Fem.* Parva circiter 1, 1 ½ lin. Long. *Caput* flavum fronte ferruginea, vertice nigro. *Antennæ* testaceæ, articulo ultimo nigricante, seta albida. *Thorax* et *abdomen* nigra, nitida, metallice submicantia, pleuris et sterno, flavo testaceis. *Alæ* subhyalinæ, nervis pallidis. *Halteres* albidi. *Pedes* cum coxis toti pallide flavi, tarsis concoloribus.

8. *S. Rosæ*: subæneescenti nigra nitida, subpubescens, capite pedibusque flavis, antennarum articulo ultimo apice

[redacted]

nigro, seta albida. ♂ ♀ Fall. Opomyz. 9. 3. ♂ ♀ *Musca* Fabr. Ent. Syst. 4. 356. 181. *Tephritis* Fabr. Antl. 319. 12. *Psila* Meig. Dipt. Europ. 5. 358. 6.

Hab. in graminosis, floribus et foliis fruticum, per totam Sueciam usque ad Lapponiam, ubique vulgaris; in copula deprehensa, mensib. jun. jul.

Mas et *Fem.* Long. 1, 1 ¾ lin. Statura angusta et tenera prioris. Nigra, obscure æneo-micans, pube grisea tenui adspersa. *Caput* flavum, fronte rufo-ferruginea, vitta in terdum nigro-picea. *Alæ* hyalinæ, immaculatæ nervis tenuibus, pallidis, in femina abdomine brevioribus. *Halteres* albidi. *Pedes* cum coxis flavi, tarsis plerumque concoloribus, rarius apice fuscis. Cætera ut in diagnosi.

Hæc species olim a Cel. *Fallen*, *Scat. atra* vocata et divulgata, in collectionibus Suecorum interdum adhuc, sub hoc nomine occurrit, a *Psila atra* Meig. omnino diversa.

9. *S. nigricornis* : subænescenti nigra, nitida, subpubescens, capite pedibusque flavis, antennarum articulo ultimo toto nigro, seta albida. ♂ ♀

Psila Meig. Dipt. Europ. 5. 359. 7. *Scat. Rosæ* Fall. Opomyz. 9. 3. Descr. var. « antennis apice sæpius nigris, » certe.

Hab. in foliis Alni, Betulæ, plerumque in vicinitate aquæ per totam Sueciam et Lapponiam sylvaticam, priori fere frequentius; in copula sæpe visa, jun.-august.

Mas et *Fem.* Magnitudo, statura, color et omnia ut in præcedente, a qua antennarum articulo ultimo toto, nec apice tantum nigro, fere unice distincta. — Variat uti præcedens major et minor, capiteque flavo vel ferrugineo. Ut speciem distinctam auctoritate Clar. Meigenii propono. Similis etiam cum simili tantum nuptias celebrat, nec unquam in copula cum priori junctam vidi.

10. *S. buccata:* ænescenti nigra nitida subpubescens, capite pedibusque flavicantibus, fronte longe prominula femoribusque, in media subinfuscatis, antennis testaceis, articulo ultimo nigro, hypostomate buccato. ♀.

Fall. Opomyz. Suppl. anno 1826, pag. 15. 6. ♀.

Hab. in arvo Sueciæ meridionalis Scania, mense jul. ubi unic. individ. detexit D. *Fallen.*

Fem. Long. fere 3 lin. Statura corporis et affinitas *Scat. nigricornis,* major, structura capitis et ab hac et a cæteris speciebus diversa. Ænea nigra, subnitida, tenuiter pubescens. *Caput* flavum. *Frons* longe prominula, supra plana, rugosa, ferruginea, in medio fusca, vertice nigro. *Antennæ* testaceæ, articulo ultimo nigro, seta albida. *Hypostoma* valde declive, corneum, ore buccato. *Proboscis* et *palpi* filiformes, fusco-nigra. *Alæ* pallidæ, hyalinæ, nervis ut in *S. fimetaria* directis. *Halteres* albidi. *Pedes* flavicantes, coxis, femoribus in medio, tarsisque subinfuscatis.

Obs. Cum jam defuncti Cel. *Fallenii* totum derelictum Musæum naturalium, insectis Scandinavicis præsertim ditissimum, in possessione mea est, non solum species reliquas hujus Monographiæ cum prototypis ejus comparandi, sed etiam individuum originarium, unicum quantum scio hactenus detectum, hujus speciei denuo et magis expolite describendi, felicissima fuit occasio.

11. *S. fuscinervis:* nigro-ænea, subpubescens, capite pedibusque nigris, hypostomate piceo, antennis testaceis articulo ultimo atro, alarum nervis fuscedine subtinctis, pedum geniculis, tibiarum apice, tarsisque, testaceis.

Hab. in Suecia media rarissime, ad prædium Godegard Ostrogothiæ, d. 15 jul. 1827, in copula semel inveni. — In districtu Sodra Trondhjems Amt Norveg. D. *Boheman,* 1832.

Mas. Long. fere 2 ½ lin. Affinis prioribus, angusta, ænea,

[redacted]

punctata, griseo, subpubescens, parum nitida. *Caput* ut in *Scat. Rosæ* constructum, nigrum, nitidum, glabrum, fronte striata. *Hypostoma* rufo-piceum. *Antennæ* testaceæ, articulo ultimo nigro, seta albida. *Abdomen* angustum, subcylindricum. *Alæ* longitudine abdominis, hyalinæ, nervis omnibus umbra fusca s. subflavescenti cinctis. *Halteres* albidi. *Pedes* subtestacei, coxis femoribus in medio latissime vel fere totis, tibiis in medio tarsisque apice nigricantibus.

Femina mari descripto similis, jam deperdita, in Museo meo non diutius exstat.

12. *S. gracilis* : subæneseenti nigra, nitida, subpubescens, antennis et fronte concoloribus, seta albida, capite pedibusque flavis, tarsis fuscis. ♀

Psila Meig. Dipt. Europ. 5. 359. 9. Sine dubio eadem, licet hypostomate in medio stria nigra, a nostra aberret.

Hab. in Lapponia meridionali rarius, ad stensele Lapponiæ Umensis d. 3 jul. a D. *Dahlbom* inventa; in alpibus Dowreensibus a D. *Boheman* quoque lecta, mecumque benevole communicata. In Suecia inferiori adhuc non visa.

Fem. Long. 2, 2 $\frac{1}{4}$ lin. Valde angusta et tenera. *S. Nigricorni* simillima, paulo longior antennis totis fronteque nigris, distincta. A *S. fuscinervi*, cui etiam valde similis, differt alis pedibusque immaculatis, et hypostomate magis flavicante. Vix ejus femina? *Caput* rufo-flavicans, nitidum, nudum, hypostomate et genis subpellucidis. *Frons* striata ut in priori, at tota nigra, antice nigro piceа. *Antennæ* nigræ basi fuscæ, seta albida. *Thorax* nigro-æneus, punctatus, nitidus, tenuiter pubescens. *Abdomen* subfiliforme, versus apicem sensim attenuatum, nigro-æneum, nitidum, subpubescens, vagina articulata, erumpente. *Alæ* abdomine paulo breviores, hyalinæ, nervis subpallidis, nigredine vel flavedine vix vel parum

tinctis. *Halteres* albidi. *Pedes* flavo-testacei, coxarum femorumque summa basi fusco-maculata. *Tarsi* apice fusci.

13. *S. nigra* : subænescenti nigra, nitida, parum pubescens, capite antennisque concoloribus, geniculis, tibiis tarsisque flavis. ♂ ♀.

Var. a. ♂ ♀. Capite toto nigro.

Fall. Opomyz. 9. 4. ♂ ♀. Psila Meig. Dipt. Europ. 5. 359. 8.

Var. b. ♂ ♀. Capite nigro, antennis basi fronteque antice testaceis.

Hab. in foliis fruticum, præsertim Betulæ albæ, per totam Sueciam et Lapponiam sylvaticam, mensib. jun. jul. Ubique vulgaris; utraque varietas in copula sæpe capta, licet non promiscue. In inferalpinis Nordlandiæ, et in ipsa alpe Lyngen specimina quoque legi.

Mas. et *Fem.* Minuta, 1 rarius 1 ½ lin. Longa. Nigra, nitida, metallice renitens, tenuissime tantum pubescens. A. *S. nigricorni*, cui maxime similis, capite toto femoribusque nigris differt. *Antennæ* basi macula superna interdum fusca, seta albida. *Alæ* albo hyalinæ. *Halteres* albi. *Pedes* nigri, vel nigro-fusci, geniculis, tibiis tarsisque flavis. Varietas *b.* antennarum basi maculaque frontali supra antennas testaceis, forte juniora specimina, quorum femora fuscescunt.

14. *S. morio:* subænescenti nigra, nitida, parum pubescens, capite pedibusque totis nigris, tarsis fuscis. ♀.

Hab. in Lapponia rarissime; duo tantum specimina vidi, unum in summo alpium Torneusium jugo, in ipsa nive ambulans, d. 12 jul. sub itinere meo Lapponico 1821, a me inventa, alterum in alpe insigni Dowre a D. Capitaneo *Boheman*, 1832, lectum mihique benigne missa.

Fem. Pusilla vix ultra 1 lin. longa, simillima priori, pedibus

[redacted]

totis nigris distincta, tarsis solis fuscis. *Alæ* hyalinæ. *Halteres* albi.

15. *S. signata:* nigra, nitida, parum pubescens, capite, antennis pedibusque totis pallide flavis, abdomine vitta dorsali testacea, alis hyalinis, nervis pallidis, longitudinalibus tribus apice nigredine tinctis. ♂.

Hab. in Suecia meridionali et media rarissime, duo tantum specimina vidi utraque mascula, unum in Scania, alterum in Ostrogothia a me inventa, et sola, quæ in collectionibus Scandinavicis conspiciuntur, typos descriptioni Fallenianæ et nostræ hujus speciei efficientia.

Fall. Opomyz. 9. 5 ♂ certe. *Psila* Meig. Dipt. Europ. 5. 360. 13. (secund. Fall. transcripta.)

Mas. Minima hujus generis, vix 1 lin. longa. Statura *S. Rosæ.* *Caput* totum pallide flavum, occipite nigro, lineas tres brevissimas ejusdem coloris in verticem emittente. *Antennæ* brevissimæ, rotundæ, pallide flavæ, seta brevi nuda, concolore. *Hypostoma* sat longe descendens, seta utrinque mystacina, spuria, pallida. Partes oris retractæ. *Oculi* rotundi. *Thorax* niger, nitidus, lævis, parum pubescens, *Scutellum* concolor. *Abdomen* longitudine thoracis, sublineare, nigrum, opacum, aut vitta media aut tantum macula dorsali testacea. *Venter* basi pallidus. *Anus* obtusus, filo brevi pallido armatus. *Alæ* albo-hyalinæ, nervis tenuibus pallidis, longitudinalibus 2, 3 et 4 apice nigredine cinctis. *Nervi* transversi propius approximati, quam in speciebus antecedentibus, nervo scil. transverso ordinario paulo magis a margine alæ remoto. *Halteres* non perspicui, forte caduci, mutilati. *Pedes* breviusculi, validi, mutici, toti cum coxis et tarsis pallide flavi, omnino immaculati.

Obs. Cel. Professor *Fallen*, qui hanc speciem in Dipteris Sueciæ l. c. primus descripsit, autumat illam cum *Sa-*

promyzis esse conjungendam; sed licet seta mystacina parva spuria, nervisque alarum transversis magis appropinquantibus hæc gaudet, quam species antecedentes *Scatophagæ* generis, tamen ob nervum auxiliarem brevem, simplicem, structuram capitis totumque habitum *Scatophagæ*, suæ *signatæ* in eodem inserendæ locum maxime idoneum, virum celeb. elegisse puto, nisi novum genus pro hac una specie formare velles. Is vero error ab oculatissimo alias auctore est commissus, quod alterum specimen ut marem, alterum ut feminam inspexerit et descripserit, cum tamen ambo ipsissima, quæ nunc ante oculos habeo, certe sunt mascula.

16. *S. latipalpis*: nigra, nitida, parum pubescens, capite, antennis pedibusque flavis, femoribus anticis in medio late, posticis apice, tarsisque anticis totis, nigricantibus, alis hyalinis, nervis longitudinalibus tribus apice leviter fuscedine tinctis, palpis dilatatis. ♀.

Hab. in Suecia media, Westrogothia, rarissime, unicum individuum juxta urbem Gothoburgiam ante plures annos inventum.

Fem. Long. circiter 1 lin. Similis priori, robustior, et pictura pedum, abdomine immaculato, palporumque forma, aperte discrepans, ita ut vix ejus femina? *Caput* totum flavum, vertice ut in præcedente nigro picto. *Antennæ* breves rotundatæ, flavæ, seta breviuscula pallida. *Oculi* rotundi. *Seta* utrinque mystacina, minuta, spuria fusca. In regione hujus setæ ad hos pili aliquot minutissimi adparent. *Palpi* subsexserti, latere inferiori extus valde rotundato-dilatati, toti pallide flavi. *Thorax* subgibbus, niger, subnitidus, non metallice resplendens, subglaber, setis ordinariis paucis in postico et 2 in apice scutelli. *Abdomen* thoracis longitudine, ovatum, subdepressum, apice acutum, totum nigrum, nitidum, nudum, ventre

[redacted]

basi parum piceo. *Alæ* cum nervis omnino ut in *Scat. signata*, at apex nervorum trium longitudinalium levissime tantum et obsolete fuscedine cinctus. *Squama* minuta et halteres nudi, albida. *Pedes* mediocres cum coxis flavi, ut in diagnosi, nigro-picti. An *S. signata* et *latipalpis* unam eamdemque speciem constituunt, ulterius docebant observationes in natura, habitatio, copulatio, etc. Ob notas allatas discrepantes, in præsenti ut separatas illas describere justum censui.

Obs. Hujus generis tres præterea species in opere pretioso Diptera Europæa complectente (Systematische Beschreib. der bekanten Europæischen Zweiflügeligen Insecten) descripsit Clar. *Meigen*, in Austria habitantes, mihi ignotas et ut incolas Scandinavia vix considerandas, saltem intra patriam huc usque non inventas, quantum mihi cognitum est; quarum tamen diagnoses, quales in opere laudato afferantur, huic allegare non superfluum duxi:

Psila atra: nigra, nitida; pedibus rufis: femoribus apiceque tibiarum nigris. ♂. (Specim. unic.) Fere 2 lin. long. Meig. l. c. 5. 359. 10. (Ad Aachen?)

Psila villosula Meig.: nigra, nitida; hypostomate, basi antennarum pedibusque rufis. ♂. (Specim. unic.) Vix $1\frac{1}{2}$ lin. Meig. l. c. 5. 360. 11. Ex Austria.

Psila atrimana: nigra, nitida; hypostomate rufo; pedibus rufo nigroque variis, anticis totis nigris. 2 lin. Meig. l. c. 5. 360. 12. Ex Austria.

Scripta Lundæ in Suecia, d. 15 oct. 1834.

EXPLICATIO TABULÆ. IV. B.

Figura 1. *Scatophaga Audouini* ♂, e dorso visa, magnitudine aucta.

2. *Scatophagæ Audouini* maris longitudo naturalis.

Figura 3. Pes posticus maris *Scatophag. Audouini* e latere visus, p-pectus, c-coxa, tr-trochanter, cd-condylus, f-femur, tb-tibia, trs-tarsus 5-articulatus.

4. Caput maris *Scatoph. Audouini* e latere visum, magnitudine aucta.

5. *Scatophaga Audouini* ♀, e dorso visa, magnitudine aucta.

6. Longitudo naturalis feminæ *Scatophagæ Audouini*.

[redacted]

NOTICE

SUR UNE *Scolia* 6-*maculata*, FAB., AYANT, EXTÉRIEUREMENT, LES SIGNES DISTINCTIFS DES DEUX SEXES, PAR M. DE ROMAND (de Tours).

(Séance du 18 février 1835.)

Pl. 4. C.

Avant d'entrer en matière il faut d'abord établir que le genre *Scolia*, Fabr., offre la particularité d'avoir, comme plusieurs autres insectes de cet ordre, les ailes différemment conformées, suivant le sexe de l'individu, ainsi qu'on le remarque généralement pour tous les insectes, dans les antennes, les cuisses et l'abdomen.

Dans les Scolies mâles l'abdomen est plus petit, plus allongé et composé de sept anneaux.

Les antennes sont longues, droites, de treize articles.

Les cuisses postérieures sont longues et minces.

L'extrémité de la cellule radiale part immédiatement du bord de l'aile, et le rejoint, en formant un demi-cercle.

Les mandibules sont plus faibles que dans les femelles.

Dans les Scolies femelles l'abdomen est épais, plus court que dans les mâles et n'a que six anneaux.

Les antennes sont très-courtes, composées de douze articles et recourbées sur elles-mêmes.

Les cuisses postérieures sont courtes, épaisses et fortement arquées.

[redacted]

L'extrémité de la cellule radiale s'éloigne beaucoup du bord de l'aile, et le rejoint en demi-cercle, comme dans les mâles.

Les mandibules sont plus fortes que dans les mâles.

J'ai en vain cherché dans divers ouvrages les moyens de m'éclairer sur l'accident que je décris. Je n'ai vu sous le titre d'hermaphrodisme que ce qui a rapport aux parties sexuelles, et sous le titre de monstres que des difformités étrangères au fait en question : je me bornerai donc à exposer le résultat de mes propres observations.

L'inscte que j'ai sous les yeux, *Scolia* 6-*maculata*, Fabr., se trouve dans ma collection sans m'en rappeler l'origine. M'occupant dans ce momemt d'un travail général sur les Hyménoptères, cette *Scolia* me frappa par le différent aspect de l'une et l'autre antenne : je m'attachai alors à la considérer de plus près; je reconnus également des disparates dans les ailes, dans les cuisses, dans l'abdomen.

L'insecte, vu par derrière, montre l'antenne et l'aile gauche d'une Scolie mâle, et l'antenne et l'aile droite d'une Scolie femelle. Les cuisses postérieures de droite et de gauche sont celles d'une Scolie femelle.

L'abdomen a l'apparence de celui d'une femelle; mais il a sept anneaux: il est un peu plus long et un peu moins épais que celui d'une femelle. Au lieu de voir à l'extrémité de l'anus trois épines arrondies, comme dans les mâles, j'ai distingué avec une forte loupe cinq appendices, dont deux sont aplatis en forme de spatule, mais que je ne puis bien dénommer. Je me bornerai à signaler leur entière différence de ce qui se remarque dans les mâles : on peut seulement en conclure que l'abdomen et ce qu'il renferme participent des particularités communes aux deux sexes, qui se font extérieurement remarquer.

NOTICE

SUR DEUX NOUVELLES ESPÈCES DE NOCTUÉLITES,

PAR M. DUPONCHEL.

(Séance du 7 janvier 1835.)

Pl. 4. A.

M. Germain, de Montpellier, m'a envoyé en communication deux Noctuélites qui ne sont pas représentées dans Hübner, et que je n'ai pu reconnaître dans aucun des nombreux auteurs que j'ai consultés, ce qui me donne lieu de croire qu'elles sont inédites.

L'une m'a paru appartenir au genre *Episema* d'Ochsenheimer, du moins tel qu'il existe maintenant, car je le crois susceptible d'être modifié; l'autre appartient incontestablement au genre *Bryophila* du même auteur.

Voici au reste la description de ces deux espèces, que j'accompagne de leurs figures.

Episema Unicolor.

Alis anticis omninò helveolis, posticis pallidioribus.

Envergure, 1 pouce.

Le dessus de ses premières ailes est entièrement d'un

roux pâle, uni, sans aucun vestige de lignes ou de taches, avec la frange un peu plus foncée; le dessus des secondes ailes est d'un blanc roussâtre, avec la frange également plus foncée.

Le dessous des quatre ailes est d'un fauve pâle, luisant, comme dans la Mythimna *Lithargyria*.

La tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes, ainsi que les antennes, qui sont fortement pectinées; l'abdomen, terminé par un faisceau de poils bifurqué, participe de la nuance des secondes ailes.

Cette description est faite d'après un individu mâle; la femelle, qui ne m'a pas été envoyée, n'en diffère, suivant la lettre de M. Germain, que parce que son abdomen est plus allongé et arrondi à son extrémité.

M. Germain a trouvé cette Episema en septembre, dans les environs de Montpellier.

Bryophila Germainii.

Alis anticis fuscis nigro bi-lineatis, macula reniformi albido-cincta, orbiculari fulvo vix notata, punctorum duplici serie marginali fulvorum; posticis albidis extrorsum fucescentibus.

Envergure, 10 lignes.

Elle ressemble, pour la taille et le fond de la couleur, à la *Fraudatricula*; ses ailes supérieures sont en dessus d'un brun foncé et traversées par deux lignes flexueuses noires, l'une près de la base et l'autre au milieu; on aperçoit à peine entre ces deux lignes la tache orbiculaire, finement cernée de fauve; la tache réniforme, beaucoup plus apparente, est cernée de blanchâtre, avec le fond noir; l'extrémité de l'aile est longée par deux rangées de petits points



fauves, dont l'interne est légèrement flexueuse; l'autre suit le bord terminal, et précède immédiatement la frange, qui est de la même nuance que le fond de l'aile; enfin la côte est marquée dans toute sa longueur de cinq à six points fauves.

Les ailes inférieures en dessus sont blanchâtres, avec leur extrémité lavée de gris-brun.

Le dessous des quatre ailes est comme dans la *Fraudatricula*.

La tête, les antennes et le corselet sont d'un brun foncé et l'abdomen d'un gris brun.

M. Germain a obtenu cette Bryophile d'une chrysalide trouvée par lui, au printemps, au pied d'un Cyprès. Nous la lui avons dédiée, afin de l'encourager dans ses recherches.

[redacted]

NOUVELLE CLASSIFICATION

DE LA FAMILLE DES LONGICORNES, PAR M. AUDINET-SERVILLE.
(Suite et fin.)

(Séance du 19 novembre 1834.)

4e Tribu, LEPTURÈTES, *Lepturetæ* (1).

Yeux *arrondis, entiers ou à peine échancrés.*
Antennes *insérées en avant des yeux, ou tout au plus à l'extrémité antérieure de leur faible échancrure.*
Tête *prolongée postérieurement derrière les yeux ou rétrécie brusquement en manière de cou à sa jonction avec le corselet.*
Mandibules de grandeur ordinaire, semblables ou peu différentes dans les deux sexes.

DIVISION GÉNÉRALE.

1re Sous-tribu. LATICERVES. Tête prolongée derrière les yeux, sans diminuer de largeur jusqu'au cou. (Yeux un peu échancrés; antennes de onze articles obconiques, souvent courtes.)
2e Sous-tribu. ANGUSTICERVES. Tête rétrécie en manière de

(1) Voir la tribu des Lamiaires, pag. 5.

cou immédiatement après les yeux. (Articles des antennes ordinairement cylindracés.)

1re Division. Corselet rétréci postérieurement. (Antennes velues, rapprochées à leur base, de onze articles.)

2e Division. Corselet élargi postérieurement. (Antennes glabres ou n'ayant au plus qu'un duvet court et serré.)

PREMIÈRE SOUS-TRIBU.

LATICERVES, *Laticervices*.

Tête prolongée derrière les yeux, sans diminuer de largeur jusqu'au cou. (Yeux un peu échancrés. Antennes de onze articles obconiques, souvent courtes.)

- **Corselet**
  - **mutique latéralement :**
    - Trapézoïdal ; ses angles postérieurs très-pointus. (Palpes filiformes ; dernier article des maxillaires presque cylindrique ; le dernier des labiaux ovoïde. Articles des antennes de trois à cinq, dilatés à leur angle externe. Elytres de longueur et de forme ordinaires dans les deux sexes.) . . . . 1 *Desmocère*.
    - Conique ; rétréci en devant. (Palpes renflés à leur extrémité ; article terminal des quatre en triangle renversé. Antennes ayant la plupart des articles un peu en scie. Elytres linéaires et de longueur ordinaire dans les mâles ; courtes et béantes dans les femelles.) . . . . 2 *Vespère*.
  - **unituberculé ou uniépineux latéralement :**
    - Muni de chaque côté d'un tubercule obtus. (Antennes un peu distantes à leur base, beaucoup plus longues que la tête et le corselet réunis. Ecusson court, presque semi-circulaire. Elytres à peine plus larges que le corselet, linéaires) . . . . . 3 *Rhamnusie*.
    - Ayant de chaque côté une épine aiguë. (Antennes à peine plus longues que la tête et le corselet réunis. Ecusson triangulaire. Elytres beaucoup plus larges à leur base que le corselet, allant en se rétrécissant de la base à l'extrémité). . . . . 4 *Rhagie*.

[redacted]

DEUXIÈME SOUS-TRIBU.

ANGUSTICERVES, *Angusticervices.*

Tête rétrécie en manière de cou immédiatement après les yeux.
(Articles des antennes ordinairement cylindracés.)

1re Division. Corselet rétréci postérieurement. (Antennes velues, rapprochées à leur base, de onze articles.)

Corselet
- Uniépineux latéralement. (Palpes inégaux, les maxillaires trois fois plus longs que les labiaux. Yeux réniformes.)
  Antennes
  - Sétacées. (Dernier article des palpes maxillaires presque triangulaire. Tête dépourvue de bourrelet entre les yeux. Corps rétréci en devant et postérieurement. Pattes fortes, assez longues.) . . . . . . 5 *Disténie.*
  - Filiformes. (Dernier article des palpes maxillaires gros et ovale. Tête ayant un bourrelet transversal entre les yeux. Corps presque linéaire. Pattes courtes.) . . . . . 6 *Comètès.*
- Seulement un peu renflé latéralement. (Yeux globuleux, entiers.) . . . . *Sténodère.*

2e Division. Corselet élargi postérieurement. (Antennes glabres ou n'ayant au plus qu'un duvet court et serré.)

Antennes

- de onze articles. **Corselet**
  - unituberculé latéralement; ayant de chaque côté
    - Un tubercule épineux. (Elytres assez longues, allant en se rétrécissant de la base à l'extrémité; leurs angles huméraux très-saillants, élevés, arrondis.) . . . . 8 *Toxote.*
    - Un faible tubercule plus ou moins obtus. (Elytres assez courtes, presque parallèles ou à peine rétrécies vers l'extrémité; leurs angles huméraux point saillants.) . . . . . 9 *Pachyte.*
  - mutique latéralement:
    - Assez élevé, un peu convexe. (Tête peu prolongée en avant. Yeux médiocrement saillants.) **Elytres**
      - Presque aussi larges à l'extrémité qu'à la base. (Corps presque linéaire.) . . . . 10 **Grammoptère.*
      - Allant évidemment en se rétrécissant de la base à l'extrémité. (Corps allongé, assez étroit.) 11 *Lepture.*
    - Presque plane en dessus, fortement rétréci et plus étroit que la tête antérieurement. (Tête prolongée en devant en une sorte de museau étroit, en carré long. Yeux globuleux, très-saillants. Elytres étroites, allant évidemment en se rétrécissant de la base à l'extrémité. Corps très-étroit, presque pointu au bout.) . . . . . . 12 **Strangalie.*
- De douze articles . . . . 13 *Euryptère.*

[redacted]

Genre I. Desmocère, *Desmocerus*. Dej.

Tête prolongée derrière les yeux, sans diminuer de largeur; canaliculée en dessus.

Corselet mutique latéralement, trapézoïdal; les angles postérieurs terminés en pointe aiguë.

Palpes *filiformes;* dernier article des maxillaires *presque cylindrique;* le dernier des labiaux *ovoïde*.

Antennes glabres, filiformes, rapprochées à leur base; de onze articles : le premier allongé, peu renflé, presque cylindrique; le second petit, cyathiforme; les neuf autres obconiques; troisième, quatrième et cinquième plus grands que les suivants et fortement dilatés à l'angle externe; le onzième court dans les deux sexes.

Elytres allongées, linéaires, arrondies et mutiques au bout, *de longueur et de forme ordinaires dans les deux sexes;* angles huméraux arrondis, point saillants.

Ailes complètes *dans les deux sexes.*

Mandibules courtes.

Yeux assez étroits, échancrés.

Ecusson court, presque triangulaire.

Pattes de longueur moyenne.

Tarses ayant leur dernier article grand, arqué, plus long que les deux précédents réunis.

ESPÈCES.

1. *Desmocerus cyaneus*, Dej. Catal. — *Stenocorus cyaneus*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 305, n° 1. — Oliv. Entom. tom. IV. Stencor. pag. 23, n° 18. Pl. III, fig. 26. Amérique du nord.

Genre II. Vesprère, *Vesperus*, Dej. Catal.

Tête forte, grande, portée sur un cou distinct; prolongée derrière les yeux, sans diminuer de largeur jusqu'au cou.

Corselet mutique, conique, rétréci sensiblement en devant, sans aucun angle.

Palpes *renflés à leur extrémité*; article terminal des quatre *en triangle renversé*.

Antennes glabres, filiformes, un peu distantes à leur base, plus courtes que le corps dans les femelles, plus longues que lui dans les mâles; de onze articles : le premier un peu renflé, presque en cône renversé; le second très-court, cyathiforme; les suivants un peu déprimés, obconiques, allongés dans les mâles; le onzième court.

Elytres linéaires, arrondies et mutiques au bout; angles huméraux arrondis, point saillants; de la longueur de l'abdomen dans les mâles; *celles des femelles notablement plus courtes que l'abdomen, béantes à l'extrémité.*

Ailes *complètes et de la longueur des élytres dans les mâles; nulles dans les femelles.*

Mandibules courtes, inermes, un peu recourbées et pointues à leur extrémité.

Yeux grands, ovalaires, un peu saillants, légèrement échancrés.

Ecusson presque triangulaire, arrondi au bout.

Abdomen assez étroit, presque en cône allongé dans les mâles, très-grand et ovalaire dans les femelles.

Corps assez mou.

Pattes de longueur moyenne.

Tarses ayant leur dernier article long et droit.

[redacted]

ESPÈCES.

1. *Vesperus strepens*, Dej. Catal. — *Stenocorus strepens*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 309, n° 21. — Oliv. Entom. tom. IV, Stencor. pag. 26, n° 21, Pl. I, fig. 1 b. Mâle. France méridionale.

2. *Vesperus luridus*, Dej. Catal. — *Stenocorus luridus*, Rossi, *Faun. Etrusc. Mant.* II, app., pag. 96, 51, tab. 3, fig. 1. Midi de la France.

Nota. M. Schonherr, *Syn. Ins.* tom. 3, pag. 407, rapporte le *Sten. luridus* de Rossi au *Sten. strepens* de Fabricius, qui est certainement une espèce différente.

Genre III. Rhamnusie, *Rhamnusium*, Mégerl. Lat. (*Règne anim.*, 2° édit., tom. 2, pag. 130.)

Tête assez forte, inégale et creusée en dessus, plus large que la partie antérieure du corselet, prolongée derrière les yeux, sans diminuer de largeur.

Corselet plus étroit que les élytres, rétréci et cylindrique à sa partie antérieure, resserré et rebordé postérieurement, inégal en dessus, muni de chaque côté *d'un tubercule obtus.*

Antennes glabres, filiformes, beaucoup plus longues que la tête et le corselet réunis, *un peu distantes à leur base*, presque dentées en scie; de onze articles : le premier assez grand, en cône renversé; le second très-petit, cyathiforme; les troisième et quatrième plus courts que les suivants, en cône renversé; ceux de cinq à dix aplatis, presque triangulaires; le onzième court, pointu.

Elytres *linéaires, flexibles,* guère plus larges que le corselet, arrondies et mutiques au bout; angles huméraux arrondis, point saillants.

Ecusson court, *presque semi-circulaire.*

Yeux fortement échancrés.

Mandibules assez fortes, courtes, inermes, terminées en pointe un peu arquée.

Labre saillant, large, arrondi sur les côtés, cilié, légèrement échancré.

Palpes maxillaires plus longs que les labiaux; article terminal des quatre un peu comprimé, presque triangulaire.

Abdomen linéaire; son extrémité assez large et arrondie.

Pattes fortes.

ESPÈCE.

1. *Rhamnusium salicis.* — *Rhagium salicis*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 314, n° 6. — *Stenocorus salicis*, Oliv. Entom. tom. IV, Stencor. pag. 22, n° 17. Pl. I, fig. 5 a. b. c. — Le Stencore rouge à étuis violets, Geoff. Ins. Paris, tom. 1, pag. 224, n° 4. Assez commun aux environs de Paris, sur le tronc carié des vieux ormes.

Genre IV. Rhagie, *Rhagium*, Fab.

Tête forte, plus large que le corselet, prolongée derrière les yeux en arrière, sans diminuer de largeur.

Corselet plus étroit que les élytres, rétréci et cylindrique à sa partie antérieure, resserré et rebordé postérieurement, inégal en dessus, muni de chaque côté *d'une épine aiguë.*

Antennes à peine pubescentes, filiformes, à peu près de la

[redacted]

longueur de la tête et du corselet pris ensemble, *très-rapprochées à leur base*; de onze articles : le premier assez gros, en cône renversé; le second petit, cyathiforme; les autres coniques, à l'exception du terminal, qui est court et presque ovalaire.

Elytres de *consistance solide*, allant en se rétrécissant de la base à l'extrémité; celle-ci arrondie et mutique; angles huméraux arrondis, saillants.

Ecusson *triangulaire*; ses angles aigus.

Yeux très-peu échancrés.

Mandibules fortes, inermes, terminées en pointe un peu arquée.

Labre saillant, large, arrondi sur les côtés, cilié, légèrement échancré.

Palpes maxillaires plus longs que les labiaux; article terminal des quatre un peu comprimé, presque triangulaire.

Abdomen un peu conique.

Pattes fortes; cuisses un peu renflées.

Ces Longicornes se trouvent sur les feuilles et sur le tronc des arbres.

ESPÈCES.

1. *Rhagium mordax*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 313, n° 1. — Panz. *Faun. Germ.* fasc. 82, fig. 3. — *Stenocorus scrutator*, Oliv. Entom. tom. IV, Stencor. pag. 10, n° 3, Pl. III, fig. 21. — *Stenocorus inquisitor, id.* pag. 9, n° 2, Pl. II, fig. 11 b. Commun aux environs de Paris.

2. *Rhagium inquisitor*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 313, n° 2. — Payk. *Faun. Suec.* tom. 3, pag. 66, n° 1. — Panz. *Faun. Germ.* fasc. 82, fig. 4. — *Stenocorus mordax*, Oliv. Entom. tom. IV, Stencor. pag. 7, n° 1. Pl. II, fig. 12. Environs de Paris.

3. *Rhagium indagator*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 313, n° 5. — Payk. *Faun. Suec.* tom. 3, pag. 67, n° 2. — Panz. *Faun. Germ.* fasc. 82, fig. 5. — Le Stencore noir velouté de jaune, Geoff. Ins. Paris, tom. 1, pag. 223, n° 2. D'Allemagne et de France.

M. Schonherr (*Syn. Ins.* tom. 3, pag. 414) considère comme une simple variété de cette espèce le *Rhagium minutum*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 306, n° 10. — *Stenocorus minutus*, Oliv. Entom. tom. IV, Stencor. pag. 18, n° 8. Pl. I, fig. 3.

4. *Rhagium bifasciatum*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 314, n° 8. — *Stenocorus bifasciatus*, Oliv. Entom. tom. IV, Stencor. pag. 11, n° 4. Pl. I, fig. 6. — Le Stencore lisse à bandes jaunes, Geoff. Ins. Paris, tom. 1, pag. 222, n° 1. Environs de Paris.

5. *Rhagium lineatum*, Schon. *Syn. Ins.* tom. 3, pag. 414, n° 5. — *Stenocorus lineatus*, Oliv. Entom. tom. IV, Stencor. pag. 13, n° 6. Pl. III, fig. 22. Amérique du nord.

Genre V. Disténie, *Distenia*. Encycl.

(δὶς, deux fois, στενος, resserré.)

Tête rétrécie en manière de cou immédiatement après les yeux, *dépourvue de bourrelet entre ceux-ci*; ayant au milieu une ligne longitudinale enfoncée.

Corselet rétréci antérieurement et à sa partie postérieure, inégal en-dessus, plus étroit que les élytres, muni d'une épine de chaque côté.

Antennes *sétacées*, velues, rapprochées à leur base, beaucoup plus longues que le corps; de onze articles : le premier fort long, en massue allongée; le second très-court,

[redacted]

cyathiforme; les autres cylindriques, garnis en-dessous d'une rangée de longs poils soyeux, à l'exception du dernier.

Palpes grands; les maxillaires trois fois plus longs que les labiaux; de quatre articles: le premier court, menu; les deux suivants allongés, égaux, coniques; le terminal *un peu plus court, plus gros, peu comprimé, presque triangulaire.* Palpes labiaux de trois articles: le premier menu, le suivant un peu renflé intérieurement, le dernier *gros, ovale, un peu tronqué à son extrémité.*

Corps *rétréci en devant et postérieurement.*

Pattes fortes, *assez longues.*

Yeux réniformes.

Mandibules courtes, fortes, obtuses à l'extrémité.

Labre transversal.

Elytres allant en se rétrécissant des angles huméraux à l'extrémité; celle-ci armée d'une épine; angles huméraux saillants.

Ecusson arrondi postérieurement.

Abdomen étroit, conique.

ESPÈCE.

1. *Distenia columbina*, ENCYCL. tom. X, pag. 485, n° 1. Du Brésil.

Genre VI. COMÈTES, *Cometes*, ENCYCL.

(κομητης, chevelu.)

Tête un peu rétrécie en manière de cou immédiatement après les yeux, *portant au-dessus de l'insertion des an-*

tennes, entre les yeux, un bourrelet transversal; une petite ligne enfoncée part de ce bourrelet et atteint presque le bord postérieur.

Corselet presque de la largeur de la tête, plus étroit que les élytres, inégal en dessus, rétréci postérieurement ainsi qu'en devant, muni latéralement d'un tubercule épineux.

Antennes *filiformes*, velues, rapprochées à leur base, un peu plus longues que le corps; de onze articles : le premier très-grand, en massue allongée; le second très-court, cyathiforme; les autres cylindro-coniques, assez gros, garnis postérieurement d'une rangée de longues soies.

Palpes maxillaires trois fois plus longs que les labiaux; de quatre articles : le premier petit, grêle; les deux suivants assez longs, coniques; le dernier, *le plus gros de tous, ovale, peu comprimé.* Palpes labiaux courts, de trois articles : les deux premiers presque cyathiformes, le terminal *plus gros, ovale.*

Corps *presque linéaire*, pubescent.

Pattes *courtes;* cuisses un peu renflées; jambes antérieures subitement dilatées et renflées à l'extrémité; troisième article des tarses ayant ses deux divisions très-larges, égalant chacune en dimension l'article précédent. (Ces deux derniers caractères ne sont peut-être que sexuels.)

Yeux réniformes.

Mandibules fortes, courtes, obtuses à l'extrémité.

Labre court, transversal.

Elytres linéaires, rebordées, un peu déprimées en dessus; leur extrémité arrondie et mutique.

Ecusson petit.

[redacted]

ESPÈCE.

1. *Cometes hirticornis*, ENCYCL. tom. X, pag. 486, n° 1. Du Brésil.

Genre VII. STÉNODÈRE, *Stenoderus*, DEJ. Catal.

Tête rétrécie en manière de cou immédiatement après les yeux.

Corselet plus étroit que les élytres, rétréci antérieurement et à sa partie postérieure, inégal en dessus, *un peu renflé sur les côtés, mais sans épine ni tubercule*.

Antennes filiformes, pubescentes à leur base, rapprochées à leur insertion; de onze articles cylindracés.

Palpes presque égaux; les maxillaires de quatre articles; les trois premiers petits, très-courts; le dernier un peu plus gros et un peu plus long, ovale, tronqué au sommet. Palpes labiaux de trois articles fort courts, le terminal à peu-près conformé comme celui des maxillaires.

Corps rétréci en devant.

Yeux *globuleux, entiers*.

Mandibules courtes, assez fortes, mousses à l'extrémité.

Labre saillant, tronqué carrément en devant.

Elytres presque linéaires, arrondies et mutiques à l'extrémité.

Ecusson arrondi postérieurement.

Pattes de longueur moyenne.

ESPÈCE.

1. *Stenoderus suturalis*. — *Stenocorus suturalis*, OLIV.

Entom. tom. IV, Stencor. pag. 29, n° 25. Pl. III, fig. 29.
— Schoen. *Syn. Ins.* pag. 409, n° 46. Des Indes orientales.
Etc.

Genre VIII. Toxote, *Toxotus*, Mégerl. Dej. Catal.

Tête rétrécie en manière de cou immédiatement après les yeux, assez allongée, rétrécie en devant.

Corselet élargi postérieurement, muni de chaque côté *d'un tubercule épineux;* son disque inégal.

Elytres *assez longues, allant en se rétrécissant de la base à l'extrémité;* angles huméraux *très-saillants, élevés*, arrondis.

Corps *assez allongé*, duveteux en dessous.

Antennes glabres, filiformes, rapprochées à la base, au moins aussi longues que le corps; de onze articles: le premier assez gros, renflé à l'extrémité; le second très-petit, cyathiforme; les autres cylindriques; le quatrième visiblement plus petit que le précédent et même que le quatrième.

Yeux globuleux, assez saillants, entiers.

Palpes maxillaires assez longs; de quatre articles : les deux premiers presque égaux, chacun d'eux plus long que le troisième; le terminal grand, élargi à l'extrémité, un peu creusé au milieu et comme tronqué au bout.

Labre aussi long que large, presque carré, un peu échancré antérieurement dans son milieu.

Mandibules cornées, arquées, inermes.

Ecusson presque triangulaire, arrondi postérieurement.

Abdomen allongé; celui des femelles ovalaire, arrondi au bout; celui des mâles plus étroit, en cône allongé, presque triangulaire, un peu recourbé en dessous, à l'extrémité.

[redacted]

Pattes assez longues; tarses allongés; premier article des postérieurs fort grand, déprimé, presque linéaire, presque aussi long que tous les suivants réunis.

PREMIÈRE DIVISION.

Cuisses intermédiaires uniépineuses en-dessous; les postérieures bi-épineuses dans cette partie. Antennes ayant leur troisième, quatrième et cinquième articles distinctement renflés à l'extrémité. Corps plus épais, plus ramassé que dans la seconde division. (*Akimerus* ακις, pointe, μηρος, cuisse.)

1. *Toxotus cinctus*, Dej. Catal. — *Rhagium cinctum*, Fab. *Syst. Eleut.* pag. 314, n° 5. — *Stenocorus cinctus*, Oliv. Entom. tom. IV, Stencor. pag. 24, n° 19. Pl. III, fig. 27 D'Autriche.

DEUXIÈME DIVISION.

Cuisses mutiques. Articles des antennes cylindriques. Corps assez effilé. (*Toxotus propriè dictus.*)

2. *Toxotus cursor*, Dej. Catal. — *Rhagium cursor*, Fab. *Syst. Eleut.* pag. 314, n° 4. Femelle. — Payk. *Faun. Suec.* tom. 3, pag. 68, n° 2. Mâle et femelle. — *Stenocorus cursor*, Oli. Entom. tom. IV. Stencor. pag. 14, n° 7. Pl. I, fig. 9. Femelle. —*Rhagium noctis*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 314, n° 7. Mâle. — Panz. *Faun. Germ.* fasc. 17, fig. 3. Mâle. — *Stenocorus noctis*, Oliv. Entom. tom. IV. Stencor. pag. 17. n° 10. Pl. I, fig. 10. Mâle. D'Autriche.

3. *Toxotus dispar*, Dej. Cat. —*Rhagium dispar*, Panz. *Faun. Germ.* fasc. 17, fig. 1. Mâle fig. 2. Femelle. —

Stenocorus niger, OLIV. Entom. tom. IV, Stencor. pag. 19, n° 13. Pl. III, fig. 24. Femelle. D'Autriche.

4. *Toxotus humeralis*, DEJ. Catal. — *Leptura humeralis*, FAB. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 359, n° 25.—PANZ. *Faun. Germ.* fasc. 44, fig. 11. — *Stenocorus humeralis*, OLIV. Entom. tom. IV. Stencor. pag. 22, n° 16. Pl. II, fig. 18. Autriche.

5. *Toxotus meridianus*, DEJ. Catal.—*Leptura meridiana*, FAB. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 356, n° 13. — PAYK. *Faun. Suec.* tom. 3, pag. 104, n° 4. —PANZ. *Faun. Germ.* fasc. 45, fig. 10. — *Stenocorus meridianus*, OLIV. Entom. tom. IV. Stencor. pag. 18, n° 11. Pl. I, fig. 2, b, et Pl. III, fig. 2, c. — *Stenocorus sericeus*, OLIV. Entom. tom. IV. Stencor. pag. 20, n° 14. Pl. I, fig. 8. Variété. — *Stenocorus lævis*, OLIV. Entom. tom. IV. Stencor. pag. 21, n° 15. Pl. III, fig. 25. Variété. — Le Stencore à genoux noirs, GEOFF. Ins. Paris, tom. I, pag. 223, n° 3. De Paris.

Genre IX. PACHYTE, *Pachyta*, MÉG. DEJ. Catal.

Tête rétrécie en manière de cou immédiatement après les yeux, un peu allongée et rétrécie en devant.

Corselet élargi postérieurement, muni de chaque côté *d'un faible tubercule* plus *ou moins obstus;* son disque un peu convexe, le plus souvent lisse et uni.

Elytres *assez courtes, presque parallèles, ou à peine rétrécies vers leur extrémité :* angles huméraux *point* saillants.

Corps *assez* court et *ramassé*, légèrement pubescent.

Antennes glabres, filiformes, de la longueur du corps, rapprochées à leur base ; de onze articles : le premier allongé, renflé; le second court, cyathiforme; les autres ob-

[redacted]

coniques; les troisième et cinquième allongés; le quatrième guère plus court que le suivant.

Yeux arrondis, un peu saillants, entiers.

Palpes maxillaires assez longs, de quatre articles : les deux premiers presque égaux; chacun d'eux plus long que le troisième; le terminal grand, élargi à l'extrémité, un peu creusé au milieu et comme tronqué au bout.

Labre aussi long que large, presque carré, un peu échancré antérieurement dans son milieu.

Mandibules cornées, arquées, inermes.

Ecusson petit, triangulaire.

Abdomen en carré long, peu rétréci postérieurement.

Pattes assez longues; tarses ordinairement peu allongés ; leurs articles le plus souvent courts, presque triangulaires; le premier des tarses postérieurs ordinairement de longueur médiocre; le quatrième profondément bilobé.

ESPÈCES.

1. *Pachyta quadrimaculata*, Dej. Catal. — *Leptura quadrimaculata*, Linn. — Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 361, n° 41. — Payk. *Faun. Suec.* tom. 3, pag. 102, n° 2. — Oliv. Encyclop. tom. VII, pag. 516, n° 23. — Oliv. Entom. tom. IV. Leptur. pag. 24, n° 31. Pl. I, fig. 7. France, Allemagne, Suède; dans les pays de montagnes.

Nota. Cette espèce, par la forme du corps, les inégalités du corselet et la longueur du premier article des tarses postérieurs, paraît faire le passage du genre précédent à celui-ci.

2. * *Pachyta Servillei*, Maille, inéd.

(Long. 7 à 8 lignes.) Tête noirâtre. Corselet d'un brun-

noirâtre luisant. Elytres pointillées, d'un bleu violet brillant. Dessous du corps noir luisant. Poitrine couverte d'un duvet court, cendré. Palpes, labre, mandibules et pattes, de couleur rousse.

De l'Amérique septentrionale. Je dois cette très-jolie espèce à la générosité de M. Arsène Maille.

3. *Pachyta virginea*, Dej. Catal. — *Leptura virginea*, Linn. — Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 365, n° 67. — Payk. *Faun. Suec.* tom. 3, pag. 125, n° 27. — Oliv. Encycl. tom. VII, pag. 521, n° 52, — Oliv. Entom. tom. IV. Leptur. pag. 28, n° 37. Pl. II, fig. 24, a. b. France méridionale, Allemagne, dans les montagnes.

4. *Pachyta collaris*, Dej. Catal. — *Leptura collaris*, Linn. — Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 365, n° 66. — Payk. *Faun. Suec.* tom. 3, pag. 126, n° 28. — Oliv. Encycl. tom. VII, pag. 521, n° 51. — Oliv. Entom. tom. IV. Leptur. pag. 27, n° 36. Pl. IV, fig. 44. — Le Stencore noir à corselet rouge, Geoff. Ins. Paris, tom. 1, pag. 228, n° 11. Environs de Paris. Sur l'Aubépine.

Etc.

Genre X. *Grammoptère, *Grammoptera*.

(γραμμικος, linéaire, πτερον, aile.)

Tête rétrécie en manière de cou immédiatement après les yeux, peu prolongée en avant.

Corselet élargi postérieurement, assez élevé, un peu convexe, mutique latéralement.

Yeux entiers, peu saillants.

Elytres *à peu près linéaires, presque aussi larges à l'extrémité qu'à la base.*

[redacted]

Corps *presque linéaire.*

Antennes filiformes, glabres, de la longueur du corps, rapprochées à la base; de onze articles : le premier allongé, renflé; le second petit; les suivants obconiques.

Palpes assez courts; les maxillaires de quatre articles : le premier plus court que le second; celui-ci plus long que le précédent et que le suivant, pris isolément; le quatrième ovale-allongé, assez arrondi à son extrémité, presque cylindrique, très-peu comprimé.

Mandibules cornées, arquées, inermes.

Labre court, transversal, coupé carrément ou un peu arrondi antérieurement.

Ecusson petit, triangulaire.

Abdomen en carré long, ses côtés presque parallèles; arrondi à l'extrémité.

Pattes de longueur moyenne; tarses allongés.

ESPÈCES.

1. *Grammoptera lurida.* — *Leptura lurida*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 359, n° 31. — Panz. *Faun. Germ.* fasc. 49, fig. 16. D'Autriche.

2. *Grammoptera suturalis.* — *Leptura suturalis;* Oliv. Encycl. tom. VII, pag. 521, n° 47. — Oliv. Entom. tom. IV. Leptur. pag. 33, n° 48. Pl. IV, fig. 49. Environs de Paris.

3. *Grammoptera femorata.* — *Leptura femorata*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 360, n° 32 (en retranchant la synonymie de Paykull). — *Leptura femorata*, Oliv. Encycl. tom. VII, pag. 516, n° 19. — Oliv. Entom. tom. IV. Leptur. pag. 31, fig. 44. Pl. II, fig. 15, a. b. Environs de Paris.

4. *Grammoptera ruficornis.* — *Leptura ruficornis*, Fab.

Syst. Eleut. tom. 2, pag. 360, n° 33. — Payk. *Faun. Suec.* tom. 3, pag. 127, n° 30. — Oliv. Encycl. tom. VII, pag. 521, n° 48. — Le Stencore noir à cuisses rouges, Geoff. Ins. Paris. tom. 1, pag. 227, n° 10. Commune aux environs de Paris.

Nota. La synonymie de ces deux dernières espèces est fort embrouillée dans les auteurs.

5. *Grammoptera præusta.* — *Leptura præusta*, Fab. *Syst. Eleut*, tom. 2, pag. 360, n° 37. — Panz. *Faun. Germ.* fasc. 34, fig. 17. — Oliv. Encycl. tom. VII, pag. 516, n° 20. — Oliv. Entom. tom. IV. Leptur. pag. 34, n° 51, Pl. IV, fig. 52. Environs de Paris.

Genre XI. Lepture, *Leptura*, Linn.

Tête rétrécie en manière de cou immédiatement après les yeux, peu prolongée en devant.

Corselet élargi postérieurement, assez élevé, un peu convexe, mutique latéralement.

Yeux entiers, médiocrement saillants.

Elytres allongées, *allant évidemment en se rétrécissant de la base à l'extrémité* : angles huméraux point saillants ; plus ou moins tronqués à l'extrémité.

Corps allongé, assez étroit.

Antennes filiformes, presque sétacées, glabres, de la longueur du corps, rapprochées à leur base, de onze articles : le premier allongé en massue ; le second petit ; les suivants cylindriques ; le quatrième un peu plus court que le précédent, et même que le quatrième.

Palpes assez courts ; les maxillaires de quatre articles : le premier plus court que le second ; celui-ci plus long que le précédent et que le suivant, pris isolément ; le qua-

[redacted]

trième ovale-allongé, assez arrondi à son extrémité, presque cylindrique, très-peu comprimé.

Mandibules cornées, arquées, inermes.

Labre court, transversal, coupé carrément ou un peu arrondi antérieurement.

Ecusson petit, triangulaire.

Abdomen allongé, conique; celui des mâles plus étroit, légèrement recourbé en dessous à l'extrémité.

Pattes de longueur moyenne.

Tarses allongés; notamment les postérieurs, dont le premier article est très-grand.

Tarses intermédiaires ordinairement un peu plus larges dans les mâles.

Les Leptures, ainsi que les autres genres formés à leur dépens, se trouvent dans les bois; quelques espèces sur le tronc des arbres; mais le plus grand nombre fréquente les fleurs. Elles font entendre un petit bruit en frottant leur corselet contre la base des élytres.

PREMIÈRE DIVISION.

Elytres sans bandes transverses.

1. *Leptura virens*, Linn. — Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 358, n° 20. — Payk. *Faun. Suec.* tom. 3, pag. 117, n° 19. — Panz. *Faun. Germ.* fasc. 49, fig. 13. — Oliv. Encycl. tom. VII, pag. 515, n° 15. — Oliv. Entom. tom. IV. Leptur. pag. 9, n° 8. Pl. II, fig. 14. Nord de l'Europe.

2. *Leptura hastata*, Fab. *Syst. Eleut.* tom 2, pag. 354, n° 2. — Panz. *Faun. Germ.* fasc. 22, fig. 12. — Oliv. Encycl. tom. VII, pag. 514, n° 12. — Oliv. Entom. tom. IV. Leptur. pag. 5, n° 2. Pl. I, fig. 5, a. b. c. — Le Stencore

bedeau, Geoff. Ins. Paris, tom. I, pag. 226, n° 6. Environs de Paris, assez rare.

3. *Leptura melanura*, Linn. — Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 355, n° 6. — Payk. *Faun. Suec.* tom. 3, pag. 110, n° 11. — Panz. *Faun. Germ.* fasc. 69, fig. 19. Femelle. — Oliv. Encycl. tom. VII, pag. 513, n° 3. — Oliv. Entom. tom. IV. Leptur. pag. 6, n° 3. Pl. I, fig. 6. Femelle. Commune aux environs de Paris.

4. *Leptura villica*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 357, n° 16. — Payk. *Faun. Suec.* tom. 3, pag. 113, n° 14. Femelle. — Panz. *Faun. Germ.* fasc. 22, n° 13. — Oliv. Encycl. tom. VII, pag. 514, n° 10. (L'auteur me paraît se tromper sur les sexes, en donnant le mâle comme femelle, et réciproquement.) Oliv. Entom. tom. IV. Leptur. pag. 13, n° 15. Pl. II, fig. 25. Femelle. Environs de Paris.

Nota. J'ai trouvé sur du bois coupé, dans la forêt de Saint-Germain, un individu femelle, qui diffère des femelles ordinaires par une tache latérale allongée, ferrugineuse, placée au-dessous de chaque angle huméral des élytres. Etc.

5. *Leptura Silbermann*, Lefebvre, Revue entomologique, tom. 3.

Prise le 21 juillet 1829 au mont Liban, en Syrie, par M. le docteur Lagasquie.

DEUXIÈME DIVISION.

Elytres chargées de bandes transverses.

6. *Leptura aurulenta*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 364, n° 57. — Panz. *Faun. Germ.* fasc. 90, fig. 5. — Oliv. Encycl. tom. VII, pag. 519, n° 37. — Oliv. Entom.

[redacted]

tom. IV. Leptur. pag. 18, n° 21. Pl. III, fig. 31. Environs de Paris.

Nota. La femelle a les antennes jaunes ou brunâtres; elles sont noires dans le mâle.

7. *Leptura quadrifasciata*, Linn. — Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 364, n° 56. — Payk. *Faun. Suec.* tom. 3, pag. 114, n° 15. — Oliv. Encycl. tom. VII, pag. 519, n° 36. — Oliv. Entom. tom. IV. Leptur. pag. 16, n° 19. Pl. II, fig. 17, a. b. Environs de Paris.

Etc.

Genre XII. * Strangalie, *Strangalia.*

(σΊραγγαλια, étranglement.)

Tête rétrécie en manière de cou immédiatement après les yeux, *prolongée en devant en une sorte de museau étroit, en carré long.*

Corselet élargi postérieurement, *presque plane en dessus*, fortement rétréci et plus étroit que la tête en devant, mutique latéralement.

Yeux *globuleux, très-saillants.*

Elytres étroites, allant évidemment en se rétrécissant de la base à l'extrémité; celle-ci tronquée, avec l'angle interne de la troncature prolongé en une sorte d'épine.

Corps étroit, très-rétréci à l'extrémité.

Antennes filiformes, glabres, de la longueur du corps, rapprochées à leur base, de onze articles : le premier allongé en massue; le second petit; les autres cylindriques; le quatrième un peu plus court que le précédent et même que le quatrième.

Palpes maxillaires de quatre articles; le premier plus court que le second; celui-ci plus long que le précédent et que le suivant, pris isolément; le quatrième ovale-allongé, assez arrondi à son extrémité, presque cylindrique, peu comprimé.

Mandibules cornées, arquées, inermes.

Labre court, transversal, coupé carrément, ou un peu arrondi antérieurement.

Ecusson petit, triangulaire.

Abdomen allongé, conique; celui des mâles plus étroit et un peu recourbé en dessous à l'extrémité.

Pattes de longueur moyenne.

Tarses allongés, notamment les postérieurs, dont le premier article est très-grand. Tarses intermédiaires des mâles un peu plus larges que ceux des femelles.

Mêmes habitudes que le genre précédent.

ESPÈCES.

1. *Strangalia luteicornis.* — *Leptura luteicornis*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 361, n° 46. — Oliv. Encycl. tom. VII, pag. 520, n° 41. — Oliv. Entom. tom. IV. Leptur. pag. 20, n° 24. Pl. III, fig. 34. Du Brésil.

2. *Strangalia calcarata.* — *Leptura calcarata*, Fab. *Syst. Eleut.* tom 2, pag. 363, n° 53. Mâle. — Payk. *Faun. Suec.* tom. 3, pag. 114, n° 16. Mâle. — Oliv. Encycl. tom. VII, pag. 518, n° 33. Mâle. — Oliv. Entom. tom. IV. Leptur. pag. 14, n° 17. Pl. I, fig. 1, b. Mâle. — *Leptura subspinosa*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 363, n° 54. Femelle. — Payk. *Faun. Suec.* tom. 3, pag. 115, n° 17. Femelle — Oliv. Encycl. tom. VII, pag. 519, n° 34. Femelle. — Oliv. Entom. tom. IV. Leptur. pag. 15, n° 18. Pl. III, fig. 3, b. Femelle.

— Le Stencòre jaune à bandes noires, Geoff. Ins. Paris. tom. 1, pag. 224, n° 5. Mâle et femelle.

Commune aux environs de Paris; on la trouve ordinairement sur les fleurs de ronce.

Nota. Suivant M. Schönherr, la *Leptura sinuata*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 363, n° 55, n'est qu'une variété de la femelle.

Etc.

Genre XIII. * Euryptère, *Euryptera*, Encycl.

(εὐρὺς, large, πτερὸν, aile.)

Tête rétrécie en manière de cou immédiatement après les yeux, prolongée et amincie à sa partie antérieure; cette partie faisant à peu près la moitié de la longueur totale de la tête.

Corselet élargi postérieurement, presque triangulaire, allant en se rétrécissant fortement en devant, mutique latéralement; angles postérieurs prolongés en une forte épine; celui du milieu s'avançant en lobe tronqué vers l'écusson.

Yeux échancrés antérieurement.

Antennes presque filiformes, *un peu velues*, de la longueur de la moitié du corps; de *douze articles:* le premier long, conique; le second très-court, cyathiforme, le troisième assez long; le quatrième plus court que le précédent; ceux de quatre à dix un peu dilatés intérieurement, presque en dent de scie, le onzième cylindrique, le douzième court, conique.

Palpes maxillaires de quatre articles; le premier très-

court, les deux suivants égaux, coniques; le quatrième cylindrique, guère plus gros que le précédent, égalant presque en longueur le second et le troisième pris ensemble, arrondi à son extrémité.

Mandibules minces, fortement bidentées à leur partie intérieure.

Labre court, coupé droit antérieurement, un peu échancré dans son milieu.

Elytres *allant en s'élargissant de la base à l'extrémité*; celle-ci assez large, un peu déprimée, tronquée et sinuée.

Pattes assez courtes.

Tarses à articles courts et larges.

ESPÈCE.

1. *Euryptera latipennis*, Encycl. tom. X, pag. 688, n° 1. Du Brésil.

FIN DE LA TRIBU DES LEPTURÈTES ET DE LA FAMILLE DES LONGICORNES.

[redacted]

TABLE GÉNÉRALE

DES GENRES DE LA FAMILLE DES LONGICORNES ET DES ESPÈCES DÉCRITES DANS LE PRÉSENT OUVRAGE.

PRODROME

DE LA FAMILLE DES XYSTROPIDES,

PAR M. SOLIER (de Marseille).

(Séance du 3 septembre 1834.)

FAMILLE DES XYSTROPIDES.

Hétéromères : crochets des tarses dentelés en dessous. Tête subhorizontale, peu ou point rétrécie postérieurement dans la plupart. Poitrine du prothorax peu ou point échancrée, jamais l'échancrure n'atteint les hanches antérieures contre lesquelles la tête ne s'applique pas (1); ces hanches sont tantôt suborbiculaires et non saillantes, et tantôt oblongues, saillantes et contiguës. Mandibules comprimées, bifides ou entières à leur extrémité. Antennes de onze articles, insérées sous le bord latéral de la tête. Elytres de peu de consistance, du moins dans presque tous.

Ils vivent sur les fleurs.

Cette Famille peut se diviser en deux petites Tribus.

(1) Ce caractère distinguera cette famille des *Clynocéphalides* et des *Trachélides*, qui ont les crochets des tarses dentelés.

PREMIÈRE TRIBU, Cistélites.

Mandibules bifides à leur extrémité. Hanches antérieures, dans presque tous, suborbiculaires et point saillantes au-delà de la partie du présternum qui les sépare, laquelle est presque toujours assez notable. Palpes maxillaires grossissant notablement vers leur extrémité, à dernier article fortement sécuriforme ou fortement cultriforme.

Cette tribu semble lier la Famille des *Xystropides* à celle des *Corysoptérides*.

Voici le tableau des genres de cette Tribu :

1re Section. Pénultième article des tarses ayant en dessous, au moins aux antérieurs, une pelote membraneuse plus ou moins prolongée sous le dernier (1).

Yeux convergeant, d'une manière notable, à la partie supérieure de la tête et antérieurement. . . . 1 **Lobopoda*.

Yeux ne convergeant pas antérieurement en dessus.

- Dernier article des palpes maxillaires notablement transverse et tronqué carrément au bout.
  - Premier article des tarses antérieurs notablement triangulaire, et plus court que les deux suivants réunis. Troisième article des quatre tarses antérieurs sensiblement bilobé. . . . . 2 **Dictopsis*.
  - Premier article des tarses antérieurs étroit, filiforme, notablement plus long que les deux suivants réunis. Troisième article des quatre tarses antérieurs subtronqué. 3 *Allecula*.
- Dernier article des palpes maxillaires pas notablement transverse, tronqué obliquement et cultriforme. . . . . 4 **Prionychus*.

(1) J'ai marqué d'une * les genres nouveaux.



2ᵉ Section. **Pénultième article des tarses sans pelote membraneuse sensible.**

- **Dernier article des palpes maxillaires tronqué carrément au bout, sécuriforme et non cultriforme.**
  - **Partie du présternum située entre les hanches pas très-mince. Antennes grossissant sensiblement vers l'extrémité.**
    - **Neuvième et dixième articles des antennes non moniliformes.**
      - **Antennes grossissant vers l'extrémité, mais à articles pas sensiblement comprimés. Dernier article étroit et subcylindrique.**
        - **Tête allongée et notablement prolongée en arrière. Prothorax oblong. Antennes notablement épaissies depuis le cinquième article, celui-ci compris . . 5 **Xystronia*.**
        - **Tête plus courte, médiocrement prolongée en arrière. Prothorax légèrement transverse, suborbiculaire. Les cinq ou trois derniers articles des antennes un peu plus épais que les autres, mais en cône allongé. . . . . 6 *Lystronychus*.**
      - **Antennes terminées par des articles notablement comprimés, le dernier large, ovalaire. . . . 7 **Xystropus*.**
    - **Neuvième et dixième articles des antennes moniliformes. . . . . 8 **Cteisa*.**
  - **Partie du présternum située entre les hanches très-comprimée. Antennes subfiliformes. . . . . 9 *Mycetochares*.**

- **Dernier article des palpes maxillaires tronqué obliquement au bout, et notablement cultriforme. Antennes très-minces, diminuant un peu de grosseur à leur extrémité. . . . . 10 *Cistela*.**

PREMIÈRE SECTION.

Pénultième article des tarses ayant en dessous une pelote membraneuse plus ou moins prolongée sous le dernier article, au moins aux deux tarses antérieurs.

Genre I. **Lobopoda*. *Allecula*, LATREILLE, GERMAR, etc.

Yeux fortement lunulés et formant à peu près les trois quarts d'un cercle, convergeant en dessus vers la partie antérieure. Tête brusquement et immédiatement rétrécie derrière les yeux, ce qui les fait paraître plus saillants qu'il ne le sont en réalité.

Mandibules courtes, minces et bifides à l'extrémité.

Palpes maxillaires terminés par un article très-gros, très-transverse et notablement prolongé en dedans et irrégulièrement sécuriforme.

Dernier article des palpes labiaux sécuriforme.

Labre très-court et très-transverse.

Antennes longues, grêles, filiformes, à articles étroits et allongés, légèrement coniques.

Prothorax subrectangulaire, à peine rétréci antérieurement, légèrement transverse, sinué à sa base en dessus et presque aussi large que les élytres.

Cuisses filiformes.

Les quatre tarses antérieurs, au moins, ayant en dessous une ou plusieurs pelotes membraneuses. Premier article des postérieurs très-long et égalant au moins les deux derniers réunis.

TABLE GÉNÉRALE

DES GENRES DE LA FAMILLE DES LONGICORNES ET DES ESPÈCES DÉCRITES DANS LE PRÉSENT OUVRAGE.

[redacted]

[redacted]

et ne convergeant pas d'une manière sensible à la partie antérieure.

Tête subtrapéziforme, peu rétrécie postérieurement.

Palpes maxillaires terminés par un article large, tronqué obliquement au bout et notablement cultriforme.

Palpes labiaux terminés par un article sécuriforme.

Antennes filiformes, plus ou moins longues, à articles coniques diminuant de grosseur à la base et à l'extrémité.

Prothorax notablement transverse, rétréci antérieurement, trapéziforme et légèrement échancré en avant. Son tergum est un peu plus avancé sur la tête que le présternum; base sinueuse et à peu près aussi large que les élytres.

Cuisses comprimées et larges : tibias filiformes.

Tarses filiformes, à pénultième article sensiblement bilobé et à lobes réunis en dessous par une petite pelote membraneuse existant à tous les tarses.

Ce genre a beaucoup de rapports avec les *Cistela;* mais il s'en distingue par le pénultième article des tarses.

Il est basé sur l'*Helops Ater* de Fabricius, auquel je joins la *Cistela Fusca*.

DEUXIÈME SECTION.

Pénultième article des tarses sans pelote membraneuse en dessous, même aux tarses antérieurs.

Genre V. **Xystronia. Lystronychus*, Latr.

Palpes maxillaires épais; 3e article court et triangulaire, le dernier plus large et notablement sécuriforme.

Palpes labiaux étroits, terminés par un article beaucoup plus gros que les précédents et subrectangulaire.

Tête oblongue, notablement prolongée, mais peu rétrécie derrière les yeux, qui sont lunulés.

Labre court et notablement transverse.

Prothorax oblong, subrectangulaire, tronqué antérieurement et à sa base, légèrement arrondi sur les côtés et notablement plus étroit que les élytres.

Antennes notablement épaissies depuis le 5e article. Articles de 5 à 10, larges, peu comprimés et à peine obconiques. Dernier étroit, allongé, subcylindrique.

Tarses filiformes à pénultième article tronqué. Le dernier notablement plus long que le premier, même aux tarses postérieurs.

J'ai basé ce genre sur une espèce du Brésil que je ne trouve point décrite dans le peu d'ouvrages en ma possession.

1. *Xystronia Cærulea.*

Long. 11 mill. Larg. 4 mill. $\frac{1}{2}$.

Cærulea, oblonga. Capite punctato antè transversim sulco lævigato impresso. Prothorace dorso punctato. Elytris punctato-striatis, interstitiis punctis in serie unica dispositis, majoribus distantibus medio pilosis.

Var. A. *Viridi-obscura, prothoracis punctis dorsalibus dentioribus.*

D'un bleu foncé terne en dessus et assez brillant en dessous. Tête un peu plus claire et plus verdâtre, ponctuée

en dessus, surtout à la partie postérieure; une impression transversale, profonde et lisse, sur la suture postérieure de l'épistome. Prothorax rectangulaire, oblong, peu convexe et à ponctuation bien prononcée et assez serrée en dessus. Elytres d'un bleu indigo, avec des rangées de points en forme de stries, dans les intervalles desquels on voit une rangée de points, généralement plus petits et écartés, parmi lesquels quelques-uns de loin en loin, aussi gros que ceux des stries, avec un poil droit ou peu couché dans leur milieu. La ponctuation du ventre est fine et très-écartée, avec quelques poils éloignés les uns des autres et semblables à ceux des élytres. Pattes très-ponctuées et velues.

La Variété A est d'un vert obscur et la ponctuation du dessus du prothorax est un peu plus serrée.

Je possède un troisième individu d'un bleu verdâtre, et dont la couleur est plus brillante sur les élytres.

Genre VI. *Lystronychus*, LATR., Règne animal, nouvelle édition.

Tête plus courte que dans le genre précédent et un peu moins notablement prolongée à la partie postérieure.

Antennes presque filiformes, les cinq ou trois derniers articles un peu plus épais que les autres, mais cependant en cône très-allongé; le dernier subcylindrique, notablement plus long que le pénultième.

Prothorax légèrement plus large que long, un peu rétréci en arrière, subglobuleux ou suborbiculaire, plus étroit que les élytres.

Le reste comme dans le genre précédent, dont celui-ci diffère principalement par les antennes.

J'en connais deux espèces; l'une d'elles est l'*Helops Equestris* de Fabricius.

Genre VII. **Xystropus. Lystronychus*, Latr.

Antennes terminées par une massue allongée, formée par les cinq derniers articles, notablement comprimés, le dernier sensiblement ovale.

Prothorax sensiblement transverse, peu rétréci postérieurement et fortement arrondi sur les côtés.

Le reste comme dans les genres précédents.

Il peut se diviser en deux.

PREMIÈRE DIVISION.

(*Xystropus proprie dictus.*)

Antennes courtes, à peine de la longueur de la tête et du prothorax réunis; corps déprimé; pattes courtes.

Helops Pilosus, Dejean; Chevrolat, *in litt.*

DEUXIÈME DIVISION.

(*Mecocerus.*)

Antennes presque deux fois plus longues que la tête et le prothorax réunis; corps convexe; pattes longues; un petit étranglement à la base du prothorax, marqué en dessus d'un sillon profond.

Une espèce du Brésil, qui formera très-probablement le

[redacted]

type d'un genre distinct. J'ignore si elle est décrite, mais je n'ai pu la reconnaître dans le peu d'ouvrages que je possède.

1. *Xystropus? Dejeanii.*

Long. 10 à 11 mill. Larg. 4 à 5 mill.

Cæruleus vel viridis, pilis sparsis rectis vestitus. Capite valdè punctato : prothorace dorso valdè punctato reticulatoque. Elytris punctato-striatis, interstitiis punctis sparsis serie unicâ dispositis. Tibiis extrorsùm canaliculatis.

Couleur tantôt d'un bleu indigo et tantôt verte. Corps convexe, couvert de poils épars, redressés et assez longs. Tête fortement ponctuée en dessus. Dos du prothorax avec des gros points enfoncés, serrés, peu profonds et formés par une réticulation très-régulière. Elytres avec des rangées de points serrés en forme de stries, dont les intervalles ont chacun une rangée de points très-écartés dans lesquels est situé un poil assez long; les points des stries en sont dépouvus. Pattes très-ponctuées et plus velues que le reste du corps. Tibias avec un sillon longitudinal en dehors; les antérieurs légèrement triangulaires, avec de petites dentelures au côté extérieur.

Du Brésil.

Genre VIII. **Cteisa.*

Tête courte, suborbiculaire, avec un étranglement à la partie postérieure.

Palpes maxillaires terminés par un article large, notablement sécuriforme.

Labre très-court et très-transverse.

Yeux lunulés, très-écartés en dessus.

Antennes courtes, terminées par une massue de quatre articles peu comprimés : 8e en cône renversé; 9e et 10e moniliformes, globuleux; 11e ovoïde, oblique à sa base.

Prothorax large, à peine rétréci antérieurement, très-légèrement trapéziforme, sinué à sa base en dessus et à peu près de la longueur des élytres.

Pattes courtes; tarses filiformes, à pénultième article tronqué.

Il a la forme des *Prionychus* et des *Cistela*, mais il s'en distingue par les antennes.

J'ai basé ce genre sur une espèce de Bahia que je crois inédite, et que je dois à M. Salzmann.

1. *Cteisa Hirta.*

Long. 7 mill. Larg. 3 mill. ½.

Nigra-obscura, oblongo-ovatâ, suprà pilis hispidis nigris luteolisque vestita, laxe punctulata; subtùs dense punctulata, pilis prostratis griseis tecta.

D'un noir obscur; forme ovale, allongée, à ponctuation écartée, et couverte en dessus de poils redressés, les uns noirs, les autres jaunâtres. Les points des élytres sont rangés en lignes longitudinales et un peu lunulés. Ventre et pattes à ponctuation serrée et couverts de poils grisâtres, courts et couchés.

[redacted]

Genre IX. *Mycetochares*, Latr., Fam. nat. et Règne animal, nouvelle édition. *Mycetophila*, Gyllen. Latr., *Gen. Crust. et Ins.*

Tête courte, subhexagone. Yeux gros, lunulés et très-écartés en dessus.

Labre court et très-transverse.

Palpes maxillaires terminés par un article gros, notablement sécuriforme et en triangle presque équilatéral.

Antennes filiformes, à articles coniques et un peu épais.

Prothorax subrectangulaire, un peu plus étroit que les élytres.

Hanches antérieures saillantes et serrées l'une contre l'autre, dans le bas, en comprimant fortement la partie du présternum qu'elles renferment.

Pattes courtes; tarses très-grêles.

Ce genre lie cette Tribu à la suivante et s'en distingue par le dernier article des palpes maxillaires.

Myc. Flavipes, M. Bipustulata, M. 4. Pustulata, M. Barbata, etc., etc.

Genre X. *Cistela*, Fab., Oliv., Latr., etc.

Tête rétrécie et prolongée antérieurement.

Yeux lunulés, petits, très-écartés en dessus.

Labre assez avancé, mais notablement transverse.

Palpes maxillaires terminés par un article plus grand que les précédents, tronqué obliquement et notablement cultriforme.

Antennes longues et grêles, un peu rétrécies à leur extrémité.

Prothorax transverse, trapéziforme et guère plus étroit que les élytres. Hanches antérieures pas saillantes au-delà du présternum, qui les sépare d'une manière assez notable.

Tarses filiformes et grêles, à pénultième article tronqué, sans pelote membraneuse en dessous.

Espèces qui me sont connues :

Murina, Apicalis, Dej., et *Fulvipes.*

DEUXIÈME TRIBU, CTÉNIOPITES.

Palpes maxillaires terminés par un article à peine plus gros que le précédent et légèrement sécuriforme ou légèrement cultriforme. Mandibules entières à l'extrémité. Hanches antérieures presque toujours contiguës et saillantes au-delà du présternum, qui est très-comprimé dans la partie qu'elles renferment.

Je la diviserai en trois genres, ainsi qu'il suit :

Dernier article des palpes maxillaires sensiblement plus large que le précédent, et sécuriforme allongé, ou étroit et tronqué très-obliquement et cultriforme allongé.	Palpes maxillaires à dernier article assez sensiblement sécuriforme et légèrement tronqué obliquement au bout. Antennes grossissant un peu vers l'extrémité.	11	*Omophlus.*
	Dernier article des palpes maxillaires à peine plus large que le précédent, mais tronqué très-obliquement et cultriforme très-allongé. Antennes très-minces et filiformes.	12	**Cteniopus.*
Dernier article des quatre palpes à peine plus gros ou plus étroit que le pénultième et tronqué carrément.		13	**Megischia.*

[redacted]

Genre XI. *Omophlus*, Még., Dej., *in litt.* *Cistela*, Fab., etc.

Tête allongée, rétrécie et notablement prolongée antérieurement.

Yeux médiocres, lunulés, légèrement saillants et très-écartés en dessus.

Dernier article des palpes maxillaires légèrement dilaté et sécuriforme allongé.

Dernier article des palpes labiaux assez notablement sécuriforme.

Labre très-saillant, peu transverse et légèrement échancré antérieurement.

Antennes grêles, grossissant un peu vers l'extrémité, à dernier article tronqué obliquement.

Prothorax transverse, rectangulaire, à peine plus étroit que les élytres.

Tarses grêles, à pénultième article tronqué, sans pelote membraneuse en dessous.

Types. *Cistela Lepturoides*, Fab. Oliv., etc., et une autre espèce plus courte, plus large et à prothorax plus court et plus transverse ; c'est la *Cist. Lepturoides* de quelques entomologistes, mais non celle d'Olivier et de Fabricius.

Genre XII. **Cteniopus*. *Cistela*, Fab. et Auct.

Dernier article des palpes maxillaires étroit, notablement tronqué obliquement et cultriforme allongé.

Palpes labiaux terminés par un article légèrement sécuriforme.

Antennes très-minces et filiformes.

Le reste comme dans le genre précédent.

Espèces : *Cist. Bicolor*, *Cist. Sulphurea* et *Cist. Sulphuripes*.

Genre XIII. **Megischia*. *Cistela*, Fab. et Auct.

Les quatre palpes filiformes, terminés par un article à peu près de la largeur du précédent, et tronqué carrément à son extrémité.

Antennes grossissant plus ou moins vers leur extrémité.

Le reste comme dans le genre *Omophlus*.

On peut le séparer en deux Divisions principales.

PREMIÈRE DIVISION.

(*Megischia propriè dicta.*)

Présternum faisant en arrière des hanches antérieures une saillie notable, en forme de crête mince.

Megischia Curvipes (*Cist. Curvipes*, Dejean).

DEUXIÈME DIVISION.

(Podonta.)

Présternum sans saillie en forme de crête à sa partie postérieure.

1re Subdivision. Antennes grossissant peu vers leur extrémité, plus longues que la tête et le prothorax réunis.

Megis. Picicornis, M. ruficollis, M. Nigrita (1) et deux espèces peut-être inédites, une de Barbarie et l'autre d'Egypte.

2me Subdivision. Antennes courtes, grossissant d'une manière notable vers l'extrémité.

M. Hæmorrhoidalis et une seconde espèce d'Alger (*Megis. Erythrocephala*, Sol.) voisine de la précédente; mais à tête, prothorax et pattes, les tarses exceptés, rouges. Elle m'a été donnée par M. Emond d'Esclevin.

(1) Cette espèce s'éloigne des autres, et se rapproche de la première Tribu par ses hanches, séparées par le présternum et peu saillantes. Elle devrait former le type d'un genre distinct.

ESSAI

SUR LES COLLAPTÉRIDES, PAR M. SOLIER (Suite).

(Séance du 1er octobre 1834.)

2e Tribu. *Tentyrites.*

Le menton est mitréforme ou en hexagone irrégulier, et remplit en entier, comme dans la Tribu précédente (1), l'échancrure progéniale, mais son échancrure antérieure est généralement peu profonde. Il paraît le plus souvent moins anguleux sur les côtés, et même arrondi, parce que ses angles latéraux sont relevés en dedans.

La languette, entièrement cachée, est fortement bilobée et ciliée antérieurement.

Les mâchoires sont courtes, cachées sous le menton, et conformées à peu près comme dans les *Erodites*; mais le lobe interne est terminé par un crochet corné, fort, et bien distinct des cils. (Pl. V, *fig.* 4, 15; Pl. VI, *fig.* 8, 23, etc.)

Les yeux sont presque toujours latéraux, rarement inférieurs; et s'ils paraissent quelquefois supérieurs, c'est qu'ils sont couverts dans le milieu par une saillie postérieure de la

(1) Les Erodites.

[redacted]

tête, rejoignant le bord latéral antérieur; et, dans ce cas, les yeux reparaissent en dessous, et l'insecte semble en avoir quatre.

L'épistome est le plus souvent acuminé, et il recouvre, dans le plus grand nombre, le labre dans l'inaction. Sa suture postérieure est presque toujours effacée ou peu apparente.

Les mandibules sont courtes, épaisses, bidentées à leur extrémité; le bord latéral et supérieur est relevé, et forme en dessus une dent plus ou moins saillante, très-rarement tout-à-fait oblitérée. Elles sont le plus souvent peu apparentes, lorsqu'elles sont fermées.

La tête a généralement un bourrelet longitudinal au-dessus des yeux; et Eschscholtz en fait un des principaux caractères de sa Famille des *Tentyredæ* (2), correspondant exactement à cette Tribu; mais cette conformation n'est pas constante et ne leur est pas exclusive, puisqu'elle se retrouve dans un grand nombre de Collaptérides. Elle a en dessous et en arrière du menton un enfoncement transversal plus ou moins profond.

Comme dans les *Erodites*, le mésosternum et le métasternum se réunissent au-dessus des hanches intermédiaires, qui sont orbiculaires; ils s'interposent, au moins à l'extérieur, entre elles et l'épimère mésothoracique.

L'épisternum du métathorax est plus variable que dans les *Erodites*; il est cependant généralement subtriangulaire, et sa suture avec le métasternum est ordinairement un peu courbe. Dans quelques-uns cependant cet épisternum est parallélogrammique ou rectangulaire-filiforme, et dans ce cas le métathorax a plus de développement, ce qui rapproche un peu cette Tribu de la Famille des Corysoptérides.

(1) Zool. Atlas.

Dans le plus grand nombre, les parties de l'arrière-poitrine sont évidemment articulées, et leurs sutures bien marquées. L'épimère du mésothorax est toujours bien distinct et s'interpose entre l'épisternum du même et les élytres.

Le mésothorax a un étranglement antérieur toujours bien prononcé et fortement ponctué; son sternum est généralement séparé de la partie saillante du présternum; très-rarement la saillie postérieure de ce dernier s'emboîte en une espèce de bifurcation, formée par une fossette du mésosternum.

Les cuisses sont le plus souvent lisses et les tibias garnis de crénelures recevant de petits piquants, moins prononcés que dans les *Erodites* et quelquefois à peine visibles avec une loupe ordinaire: les postérieures sont notablement plus courtes que l'abdomen dans les deux sexes. Les tarses sont ciliés comme dans cette première Tribu.

Ils vivent à terre et courent au soleil ainsi que les *Erodites;* ils paraissent se nourrir de matières animales en décomposition et d'animaux vivants de peu de consistance. J'ai rencontré plusieurs fois la *Tentyria Mucronata* dévorant à l'ardeur du soleil des chenilles vivantes; et, ayant approché doucement mon doigt de plusieurs individus de cette espèce, ils sont venus presque toujours le mordre sans façon, comme une proie à leur convenance.

Les genres *Hyperops* et *Stenosida,* par leur corps filiforme, le développement du métathorax et la forme linéaire de l'épisternum de ce dernier, ont quelque rapport avec les *Tagénites;* mais ils s'en distinguent par leur bouche et leurs mœurs, qui les rapprochent beaucoup plus des *Erodites.*

Voici le tableau des genres composant cette Tribu :

[redacted]

Ecusson non apparent. Yeux toujours transverses, non orbiculaires.

- Tête avancée en pointe antérieurement, nullement échancrée sur dans une fossette de mésosternum, paraissant bifourchue. . .
- Tête échancrée sur les côtés antérieurement; saillie postérieure du présternum éloignée du mésosternum..
  - Tête profondément échancrée ... rallélogramme. Yeux en-
  - Tête médiocrement échancrée ... gulaire. Yeux recouverts

Ecusson apparent, ou yeux petits, orbiculaires.

- Yeux fermés dans le milieu par le bord latéral de la tête.
  - Corps large, point filiforme; prothorax subrectangulaire.. . . .
    - Tibias antér.
    - Tibias antér. aux épaules. .
  - Corps étroit, filiforme. Prothorax rétréci à la
- Yeux plus ou moins ouverts dans le milieu.
  - Métasternum presque aussi long latéralement que
    - Tibias antérieurs épais, comprimés sensiblement, triangulaires.
      - Dernier ar- nier aussi
      - Dernier ar- pes maxil- riforme. Ar- ticles épais, notable- petit que le
    - Tibias antérieurs filiformes ou obconiques, pas sensiblement triangulaires.
      - Yeux découverts sur toute leur surface
      - Yeux nota- triangle. . .
  - Métasternum notablement plus court que les cuisses intermédiaires; son épisternum plus ou moins élargi antérieurement.
    - Yeux transverses, non orbiculaires.
    - Yeux orbiculaires.
      - Yeux très-gros et très-apparents.
        - Tibias an- ment. Men-
        - Tibias an- subtronqué
      - Yeux petits et peu appa- tome formant une saillie

(1) Dans le genre *Stenholma*, l'écusson fait une petite saillie qui ne s'aperçoit pas au premier étant petits et orbiculaires, on n'hésitera pas à le placer dans ce groupe.

les côtés à la partie antérieure ; saillie postérieure du présternum s'engageant
. . . . 1 *Oxycara.*
crée sur les côtés et sensiblement trilobée; épisternum métathoracique en pa-
tièrement ouverts. . . . . 2 *Trientoma.*
crée sur les côtés et à peine subtrilobée; épisternum métathoracique subtrian-
postérieurement par une saillie du bord latéral. . . . . 3 *Dailognatha.*
sensiblement triangulaires. Elytres carénées à la base jusqu'à l'écusson. . . 4 *Calyptopsis.*
peu élargis à l'extrémité; bord carénal des élytres terminé brusquement
. . . . 5 *Dichomma.*
base, subcordiforme . . . . 6 *Hyperops.*
les cuisses intermédiaires; son épisternum filiforme. . . . . 7 *Stenosida.*
ticle des palpes maxillaires cylindrique. Antennes à articles grêles, le der-
grand au moins que le pénultième. . . . . 8 *Scelosodis.*

ticle des pal- laires sécu- tennes à ar- le dernier ment plus pénultième.
- Angles postérieurs du prothorax saillant ; angles huméraux fortement en crête. Menton peu échancré. . . . . 9 *Lophoma.*
- Angles postérieurs du prothorax arrondis. Angles huméraux non relevés en crête. Menton assez fortement échancré. . 10 *Pachychila.*

Epistome arrondi et plus ou moins acuminé antérieurement. Dent supérieure des mandibules très-saillante; labre rétréci antérieurement.
- Elytres sensiblement rétrécies à leur base; angles huméraux arrondis ou peu saillants.
  - Articles des antennes du 4ᵉ au dernier, courts, épais, peu rétrécis à leur base, le dernier notablement plus petit que le pénultième. Base des élytres non marginée entièrement. . . . . . . 11 *Microdera.*
  - Articles des antennes très-rétrécis à leur base et peu épais ; le dernier presque aussi grand que le pénultième; base des élytres presque toujours carénée jusqu'à l'écusson. . . . . . . 12 *Tentyria.*
- Elytres peu ou point rétrécies à leur base. Angles huméraux très-saillants.
  - Prothorax arrondi sur les côtés ; un enfoncement profond de chaque côté de la partie inférieure de la tête. . . . . 13 *Thalpophila.*
  - Prothorax rectangulaire ou subrectangulaire; point d'enfoncement profond de chaque côté de la partie inférieure de la tête. . . . . 14 *Hegeter.*

Epistome tronqué carrément. Dent supérieure des mandibules peu sensible ; labre transverse subrectangulaire.
- Troisième article des antennes plus court que les deux premiers et que les deux suivants réunis deux à deux. Prothorax peu transverse, subrectangulaire ou rétréci à sa base . . . . 15 *Anatolica.*
- Troisième article des antennes notablement plus long que les deux premiers et que les deux suivants réunis deux à deux. Prothorax notablement transverse, arrondi sur les côtés et aussi large à sa base qu'antérieurement. . . . . 16 *Prochoma.*

blement découverts en partie par le bord postérieur de la tête, avancé en
. . . . 17 *Mesostena.*
térieurs assez sensiblement triangulaires. Tête non trilobée antérieure-
ton avec un sinus profond. . . . . 18 *Thinobatis.*
térieurs peu ou point triangulaires. Tête trilobée antérieurement. Menton
. . . . 19 *Hylithus.*
rents, situés en dessous, dans une fossette en arrière des antennes. Epis-
notable, subrectangulaire. . . . . 20 *Stenholma.*

coup d'œil, parce que les élytres sont fortement relevées et comme renflées à leur base. Les yeux

[redacted]

Genre I. *Oxycara.*

(Pl. 5. fig. de 1 à 6.)

Menton imparfaitement mitréforme, plutôt sinueux qu'échancré antérieurement, angles latéraux relevés en dedans de la bouche et cachés par les deux saillies latérales de l'échancrure progéniale, ce qui le fait paraître arrondi sur les côtés (*fig.* 5).

Premier article des palpes maxillaires court et assez fortement courbé; le deuxième plus long, à peine obconique et un peu courbé à la base. Les autres articles me sont inconnus (*fig.* 4). Dernier article des palpes labiaux presque cylindrique et tronqué au bout, à peine renflé dans son milieu (*fig.* 5).

Labre petit, rétréci en pointe antérieurement, subtriangulaire et caché dans l'inaction.

Mandibules courtes, épaisses, avec une dent bien prononcée en dessus, formée par le bord latéral supérieur relevé et recourbé en dedans (*fig.* 6).

Antennes manquant dans le seul individu qui m'est connu; le troisième article à peine plus long que le second.

Epistome anguleux et acuminé antérieurement (*fig.* 6).

Yeux transverses, enfoncés, beaucoup plus larges en dessus qu'en dessous : ils sont recouverts en partie par une saillie du bord latéral et postérieur de la tête : pli longitudinal au-dessus des yeux assez marqué; sillon transversal de la partie inférieure de la tête peu profond.

Prothorax subrectangulaire, à quatre angles bien marqués et nullement arrondis; sa base appliquée exactement contre les élytres (*fig.* 1).

Elytres aussi larges à leur base que dans le milieu, à angles huméraux saillants (*fig.* 1).

Présternum notablement saillant en arrière dans son milieu, et s'appuyant dans une fossette du mésosternum, en forme de bifurcation (*fig.* 2 et 3).

Les quatre tibias antérieurs peu élargis à l'extrémité, et peu comprimés. Les quatre premiers articles des tarses antérieurs (les seuls qui me soient connus) courts, subtriangulaires; le dernier en massue, aussi long que les trois précédents réunis.

Ecusson entièrement caché sous le prothorax.

La forme de la poitrine distingue ce genre de tous ceux de cette Tribu.

1. *Oxycara Blapsoides.*

Fig. 1.

Long. 9 mill. Larg. 4 mill.

Nigra, subdepressa subparallela. Capite dense punctato. Prothorace dorso punctato, punctis lateribus oblongis, basi obliteratis; pleuribus valdè sulcatis. Elytris laxè et obsoletè granulosis, vix lineatis, retrorsùm subproductis.

D'un noir un peu brillant, subparallèle et assez déprimé. Tête fortement ponctuée. Prothorax ponctué en dessus, à points moins marqués dans le milieu que sur les côtés, où ils sont réunis, et formant de petits sillons longitudinaux très-courts; ils sont effacés à la base, surtout dans le milieu; les flancs fortement sillonnés en long; sillons s'affaiblissant, mais se prolongeant sur les côtés du préster-

[redacted]

num. Elytres couvertes de très-petites granulosités fort écartées, et ayant comme des apparences de côtes longitudinales, mais très-peu marquées. Pattes d'un rouge-brun très-obscur.

Je ne sais d'où vient cet insecte, mais je soupçonne qu'il est de Barbarie. Il a un peu le faciès d'un très-petit Blaps.

Genre II. *Trientoma*.

(Pl. 5. fig. de 7 à 10.)

Menton horizontal, pas sensiblement mitréforme et plutôt en hexagone irrégulier; échancrure antérieure légère; un sillon transverse près de l'extrémité, bien marqué sur les côtés, et effacé dans le milieu; angles latéraux apparents, pas sensiblement relevés (*fig.* 9).

Palpes maxillaires à deuxième article assez long, mince à la base, et fortement renflé en massue à l'extrémité; le troisième court, en massue; le dernier peu élargi, en cône renversé et notablement plus long que le pénultième. Palpes labiaux filiformes; dernier article cylindrique.

Labre petit, caché sous l'épistome.

Mandibules courtes, épaisses, bidentées à leur extrémité, avec une forte dent en dessus (*fig.* 8).

Antennes courtes : 1er article subglobuleux; 2e et 3e coniques; ce dernier plus long que les autres; les suivants, jusqu'au 10e compris, très-courts, submoniliformes : les 9e et 10e un peu plus larges que les autres; le dernier subglobuleux, notablement plus petit que le pénultième (*fig.* 8).

Tête fortement trilobée antérieurement; lobe intermédiaire formé par l'épistome, plus avancé que les autres; rec-

tangulaire, tronqué carrément : sillon transverse de la partie inférieure, très-long et assez profond (*fig.* 8).

Yeux transverses, légèrement couverts dans leur milieu par une saillie du bord postérieur de la tête.

Prothorax convexe, subrectangulaire, fortement transverse, exactement appliqué contre les élytres et aussi large à la base qu'elles (*fig.* 7).

Elytres marginées à la base jusqu'à la suture.

Ecusson entièrement caché.

Corps convexe, subcylindrique.

Les quatre tibias antérieurs courts, assez sensiblement triangulaires. Tarses antérieurs et intermédiaires semblables, à articles très-courts et allant en diminuant de largeur du premier au dernier; ces deux articles un peu plus longs que les intermédiaires, le dernier un peu plus long que le premier.

Saillie du présternum assez sensible, mais ne s'appuyant pas sur le mésosternum,

Episternum métathoracique, parallélogrammique, assez large (*fig.* 10).

1. *Trientoma Varvasi.*

(Fig. 7.)

Long. 7 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 3 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, subcylindrica, super lævigata. Capite leviter punctulato, antè obsoletè reticulato, supra oculos longitrorsùm sulcato. Elytris supra carinam punctis magnis et minoribus impressis. Antennis pedibusque obscurè rufescentibus.

Noire, subcylindrique. Tête légèrement ponctuée, et

[redacted]

faiblement réticulée antérieurement, avec trois ou quatre sillons longitudinaux, en forme de plis, au-dessus des yeux. Prothorax paraissant lisse en dessus, mais ayant quelques petits points peu sensibles, même à la loupe : flancs à peine sillonnés dans le milieu. Elytres lisses, avec une ligne de points interrompus n'atteignant ni la base ni l'extrémité, et située au-dessus de la carène; les points antérieurs sont beaucoup plus gros que les postérieurs : côtés de l'arrière-poitrine couverts de gros points enfoncés, peu serrés. Abdomen lisse ou à peine ponctué dans son milieu. Pattes et antennes d'un rougeâtre obscur.

De Cuba. Je dois cette espèce à M. Varvas, et elle m'a été communiquée également par mon ami M. Arsène Maille.

Genre III. *Dailognatha*, Stéven, Eschscholtz, Zool. Atlas, 3ᵉ livr. p. 9. — *Tentyria*, Brullé, Expéd. de Morée, Coléopt.

(Pl. 5. fig. de 11 à 19)

Menton relevé en dedans de la bouche, mitréforme, légèrement échancré antérieurement; paraissant arrondi sur les côtés, à cause des angles latéraux relevés en dedans et entièrement cachés dans la plupart; un sillon longitudinal dans son milieu (*fig.* 14).

Palpes maxillaires épais : 1ᵉʳ article très-court, fortement arqué; 2ᵉ allongé, conique; 3ᵉ un peu plus court que le précédent, conique; le dernier court, épais, subsécuriforme (*fig.* 15); dernier article des palpes labiaux subcylindrique, fortement tronqué au bout (*fig.* 14).

Labre petit, arrondi antérieurement, caché sous l'épistome dans le repos (*fig.* 11 *et* 17).

Mandibules épaisses, terminées par deux dents aiguës, et ayant en dessus une dent relevée, formée par le bord latéral (*fig.* 11).

Antennes courtes et épaisses; 3[e] article plus long que les autres; les suivants, jusqu'au 9[e] compris, obconiques, épais à leur base et à peu près de même longueur; le 10[e] un peu plus court; le dernier notablement plus petit que le précédent et tronqué obliquement (*fig.* 11).

Tête ayant de chaque côté une échancrure à la partie au-delà des antennes, ce qui la fait paraître subtrilobée; lobe intermédiaire, formé par l'épistome, très-saillant et subtronqué en arc; les deux lobes latéraux très-peu avancés (*fig.* 11).

Yeux transverses, recouverts postérieurement par une saillie notable du bord latéral de la tête.

Prothorax subrectangulaire, un peu rétréci et tronqué carrément à sa base, s'appliquant exactement contre les élytres; à peu près aussi large à la base que dans le milieu, et dont la carène se prolonge jusqu'à l'écusson, qui n'est pas apparent (*fig.* 13).

Corps légèrement déprimé en dessus, peu convexe.

Présternum un peu saillant dans son milieu postérieurement, en pointe qui ne s'applique pas sur le mésosternum; épisternum métathoracique rétréci postérieurement et à suture, du côté du métasternum, légèrement arqué (*fig.* 12).

Tibias antérieurs, légèrement comprimés et triangulaires. Tarses antérieurs ayant leur quatre premiers articles courts; le premier un peu plus long que chacun des trois suivants, sensiblement triangulaire : dernier épais, un peu plus long que les deux premiers réunis. Les quatre autres tarses plus

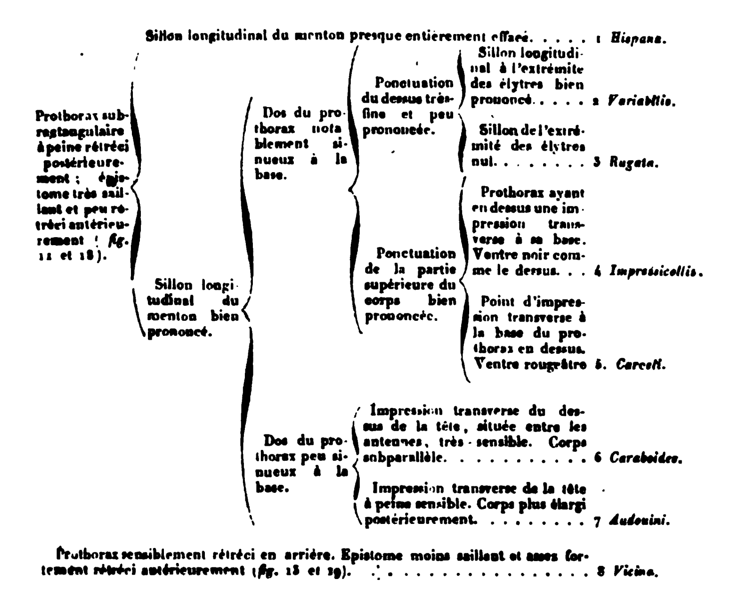
[redacted]

allongés; 1[er] article des postérieurs plus long que le dernier.

Ce genre diffère du précédent par l'épistome notablement plus saillant et par la tête moins sensiblement trilobée, par le dernier article des tarses plus long, par le corps moins convexe, par les antennes point sensiblement moniliformes, et enfin par la forme de son épisternum métathoracique.

C'est à tort que M. Brullé a donné le nom de *Tentyria* à ce genre, qui n'est certainement pas celui de Latreille que ce célèbre entomologiste a basé sur sa *Tentyria Interrupta*.

Voici le tableau des espèces :



- Prothorax subrectangulaire à peine rétréci postérieurement ; épistome très saillant et peu rétréci antérieurement (*fig.* 11 et 18).
  - Sillon longitudinal du menton presque entièrement effacé. . . . . 1 *Hispana*.
  - Sillon longitudinal du menton bien prononcé.
    - Dos du prothorax notablement sinueux à la base.
      - Ponctuation du dessus très-fine et peu prononcée.
        - Sillon longitudinal à l'extrémité des élytres bien prononcé. . . . . 2 *Variabilis*.
        - Sillon de l'extrémité des élytres nul. . . . . 3 *Rugata*.
      - Ponctuation de la partie supérieure du corps bien prononcée.
        - Prothorax ayant en dessus une impression transverse à sa base. Ventre noir comme le dessus. . . 4 *Impressicollis*.
        - Point d'impression transverse à la base du prothorax en dessus. Ventre rougeâtre 5. *Carceli*.
    - Dos du prothorax peu sinueux à la base.
      - Impression transverse du dessus de la tête, située entre les antennes, très-sensible. Corps subparallèle. . . . . 6 *Caraboides*.
      - Impression transverse de la tête à peine sensible. Corps plus élargi postérieurement. . . . . 7 *Audouini*.
- Prothorax sensiblement rétréci en arrière. Epistome moins saillant et assez fortement rétréci antérieurement (*fig.* 18 et 19). . . . . 8 *Vicina*.

1. *Dailognatha Hispana.*

Long. 10 mill. ½ Larg. 4 mill. ⅓.

Nigra, oblongo-ovalis, retrorsùm leviter dilatata, lævigata. Mento sulco longitudinali imperspicuo. Prothorace subquadrato, postice vix angustato, basi angulato. Epistomo valdè porrecto antè latè subtruncato.

D'un noir un peu brillant; allongée, un peu élargie à la partie postérieure et assez étroite à son extrémité. Épistome très-avancé, peu rétréci en avant et tronqué largement et un peu en arc à son extrémité. Sillon longitudinal du menton très-peu marqué, et à peine sensible; ce qui la distingue de toutes les autres. Ponctuation du dos visible seulement à la loupe, et encore paraît-elle très-oblitérée, surtout sur les élytres. Prothorax presque rectangulaire, sensiblement plus large que long, à peine un peu arqué sur les côtés et très-peu rétréci à la base, légèrement prolongée en saillie anguleuse occupant toute sa largeur. On voit sur le milieu du dos deux gros points enfoncés (1). Corps légèrement convexe. Elytres s'élargissant un peu au-delà de leur milieu, et se rétrécissant ensuite assez sensiblement à leur extrémité, légèrement obtuse, avec le sillon, situé entre le bord et la carène, effacé. Flancs du prothorax couverts de points lunulés et un peu rugueux sur leur bord. Partie antérieure du mésosternum et son épisternum également ponctués, mais à points très-écartés. Le reste du ventre lisse. Saillie postérieure et intermédiaire du préster-

(1) Peut-être ces deux points sont-ils accidentels.

[redacted]

num d'abord relevée et se recourbant ensuite en pointe vers le bas.

Espagne. Collection de M. Dupont, où elle figurait sous le nom de *Caraboides*.

2. *Dailognatha Variabilis*.

Tentyria Lævigata, Brullé, Voy. Scient. Morée, Coléop. p. 199?

Long. 11 $\frac{1}{3}$ à 11 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 4 $\frac{1}{2}$ à 5 mill.

Nigra, oblongo-ovalis, retrorsùm leviter dilatata, super punctulata. Mento medio sulcato. Epistomo valdè porrecto anticè, vix angustato, latè subtruncato. Prothorace quadrato, dorso basi sinuato, vix latiore quàm longiore, lateribus leviter arcuatis. Elytris longitrorsùm sublineatis; lineis aliquando obliteratis.

Elle ressemble beaucoup à la précédente; mais la ponctuation du dos est plus prononcée, le prothorax un peu plus long et plus sinueux à la base, dont la partie saillante ne part pas des angles postérieurs. Sillon longitudinal du menton très-marqué. Elytres ayant quelquefois des plis longitudinaux imitant des côtes oblitérées; ces plis sont peu marqués dans quelques-uns. Les deux gros points du dos du prothorax sont tantôt bien marqués, tantôt oblitérés et quelquefois accompagnés de deux autres peu marqués. Le reste comme dans la précédente.

Grèce. J'ai reçu cette espèce de MM. Varvas et Emond d'Esclevin, et je l'avais crue l'*Hegeter Caraboides* de M. Dejean. J'ai été détrompé par la collection de M. Dupont.

Je ne suis pas certain que ce soit la *Tentyria Lævigata*

de M. Brullé, qui indique des lignes impressionnées en arrière de la partie supérieure du prothorax; caractère que je n'ai aperçu à aucun des individus de mon espèce.

3. *Dailognatha Rugata.*

Long 12 mill. $\frac{1}{2}$ Larg. 5 mill. $\frac{1}{3}$.

Nigra, nitidior, suprà vix punctulata. Mento medio sulcato; epistomo valdè porrecto, antè vix angustato, latè subtruncato. Prothorace quadrato vix latiore quàm longiore, basi leviter sinuato. Elytris laxe sed profundè rugatis.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente, avec laquelle je l'avais confondue; mais je crois qu'elle doit constituer une espèce distincte, plus brillante et beaucoup moins pontuée qu'elle : base du prothorax moins sinueuse; on ne voit pas sur son dos les deux gros points enfoncés, tandis qu'elle a au milieu de la tête, et un peu en arrière, une petite fossette longitudinale peu marquée, que l'on n'aperçoit pas chez la précédente. Elytres avec des rides écartées, mais bien prononcées et qui ne paraissent pas accidentelles (1).

Grèce. Elle m'a été envoyée par M. Emond d'Esclevin.

4. *Dailognatha Impressicollis.*

Long. 11 mill. Larg. 4 mill. $\frac{1}{3}$.

Nigra, oblonga, subparallela, suprà satis dense punctata. Mento medio sulcato fossulisque duabus lateralibus : epis-

(1) Je n'oserai cependant pas l'assurer, n'ayant vu qu'un seul individu de cette espèce.

tomo valdè porrecto, antè vix angustato, latè subtruncato. Prothorace subquadrato, postice vix angustato, basi sinuato transversimque sulco impresso. Elytris subparallelis, carina basali prominente.

Forme parallèle, comme dans la *Caraboides*, dont elle se rapproche beaucoup, mais dont elle me paraît distincte. Ponctuation de la tête médiocrement serrée, mais bien apparente, surtout à la partie postérieure. Epistome à suture postérieure effacée, avec deux petits sillons transverses, très-courts, situés dans une impression arquée. Menton avec un sillon longitudinal dans son milieu et une fossette orbiculaire bien marquée de chaque côté. Prothorax presque carré, un peu plus large que long, très-légèrement rétréci en arrière, sinueux sur les côtés; à ponctuation bien prononcée, et assez serrée, et ayant près de sa base, qui est sinuée, un sillon (1) transverse, un peu arqué, bien prononcé. Elytres à ponctuation bien marquée et ayant quelques rides peu sensibles et peut-être accidentelles (2). Bourrelet de la base très-saillant depuis les angles huméraux jusque près de la suture, et rétréci insensiblement un peu avant de l'atteindre, de manière à être caché en partie sous le prothorax. Les gros points de la partie antérieure du mésosternum sont réunis et forment de petits sillons oblongs, très-courts. Les côtés des trois premiers segments de l'abdomen et la partie antérieure et latérale du métasternum, assez fortement ponctués. Les premiers ont en outre de chaque côté une impression oblongue, en forme de sillon.

De Grèce. Cette espèce m'a été donnée par M. Varvas.

(1) Outre le sillon marginal.

(2) Je n'en ai vu qu'un individu.

5. *Dailognatha Carceli.*

Long. 10 mill. Larg. 3 mill. $\frac{2}{3}$.

Nigra, subtùs rufescens, oblonga-subparallela, suprà punctata. Mento medio sulcàto. Epistomo valdè porrecto, vix àngustato àntè, latè subtruncato. Prothorace subquadrato, postice leviter angustato, basi sinuato. Elytris carinâ basali parùm prominulâ. Pedibus rufescentibus.

Cette espèce a la même forme que la précédente, et elle est ponctuée de la même manière. Elle est plus petite et l'on ne voit point d'impression transverse sur la saillie de l'épistome; prothorax sans impression transverse près de sa base, autre que le petit sillon marginal. Bourrelet de la base des élytres peu épais et peu relevé, leur disque ne présente aucune ride. Dessous du corps et pattes d'un rouge-brun obscur.

De Smyrne. Je l'ai reçue de feu M. Carcel et de M. Aubé.

6. *Dailognatha Caraboides,*

Eschscholtz, Zool. Atlas, 3ᵉ liv. p. 9? — *Hegeter Caraboides*, Dej. Collect. Dupont.

Long. 12 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 5 mill.

Nigra, oblonga, subparallela, suprà punctata. Mento medio sulcato. Epistomo valdè porrecto, antè vix angustato; apice

[redacted]

latè subtruncato ; sutura posteriore in sulco benè notatâ. Prothorace subquadrato, posticè vix angustato, basi subtruncato.

Cette espèce ressemble beaucoup à l'*Impressicollis*, mais elle est un peu plus grande et s'en distingue par des caractères essentiels.

Suture postérieure de l'épistome bien marquée par un sillon assez enfoncé. Dessus du prothorax sans impression transversale près de sa base, nullement saillante dans le milieu, mais à peu près trónquée carrément; ce qui la distingue de toutes les espèces précédentes. Bourrelet de la base des élytres un peu plus relevé aux angles huméraux, mais beaucoup moins dans le reste de sa longueur, que dans l'*Impressicollis*. Les élytres n'offrent point de rides, mais ce caractère est peut-être accidentel dans l'espèce que je viens de citer. Ponctuation à peu près la même et aussi prononcée que dans cette espèce. Hanches antérieures sensiblement plus rouges.

De Grèce. Collection de M. Dupont, où elle était notée comme étant l'*Hegeter Caraboides* de M. Dejean.

7. *Dailognatha Audouini.*

Long. 10 mill. ½. Larg. 4 mill. ½.

Nigra-obscura, oblonga, retrorsùm leviter dilatata, suprà satis densè punctata: Mento medio sulcato. Epistomo antè leviter angustato, latè subtruncato ; suturâ posteriori vix

perspicuâ. Prothorace subquadrato, retrorsùm leviter angustato, basi subtruncato. Elytris carinâ basali latâ parùm prominulâ.

Cette espèce se rapproche beaucoup de la précédente, et comme chez elle le prothorax est légèrement rétréci en arrière, et presque tronqué carrément à sa base; elle s'en distingue par sa couleur mate, par sa forme plus élargie postérieurement et non parallèle, par la suture postérieure de l'épistome à peine marquée, enfin par le bourrelet de la base des élytres, plus prolongé en arrière, c'est-à-dire plus large et moins saillant.

Rapportée de Constantinople par Olivier. Collection du Muséum de Paris.

8. *Dailognatha Vicina.*

Gnathosia Vicina, Dej. Collect. —*Tentyria Vicina*, Brullé, Exp. Scient. Col. p. 200?

Nigra-obscura, oblonga, retrorsùm dilatata, subovalis; suprà punctulata. Epistomo porrecto antè, valdè angustato, truncato. Mento medio sulcato. Prothorace transverso, lateribus rotundato, retrorsùm satis angustato, basi vix sinuato. Lateribus sulco marginali valido. Elytris carinâ basali rectâ.

Var. A. *Tentyria Quadricollis*, Brullé, Exp. Scient. Morée, Col. p. 199, *Hegeter Græcus*, Dupont, collect.—*Elytris prothorace angustioribus subparallelis.*

Var. B. *Parùm nitidior; elytris sublineatis.*

Var. C. *Nitidula magis punctulata.*

Cette espèce varie beaucoup par sa taille et sa couleur plus ou moins brillante.

Forme en général assez large, surtout à la partie postérieure. Ponctuation du dos très-fine et assez écartée, un peu plus marquée sur le prothorax. Epistome formant une saillie un peu moins longue que dans les espèces précédentes, et plus notablement rétrécie antérieurement, subtriangulaire, avec l'extrémité tronquée en arc. Suture postérieure effacée. Prothorax court, arrondi sur les côtés et assez rétréci vers sa base, qui est très-peu sinueuse, subtronquée ; sillon marginal fortement marqué sur les côtés. Bourrelet de la base des élytres droit des angles huméraux jusqu'à la suture, mais caché en grande partie par la base du prothorax. Elytres presque toujours plus larges que ce dernier, et très-légèrement ponctués. Ventre lisse, excepté sur les flancs du prothorax et sur la partie antérieure de la poitrine du mésothorax, couverts de points assez gros; ceux des flancs du prothorax sont lunulés et un peu rugueux sur leurs bords. On voit aussi quelques points sur les côtés de la poitrine du métathorax, mais moins prononcés.

La Variété A se distingue par la forme plus étroite des élytres, qui sont subparallèles et à peine plus larges que la base du prothorax, mais un peu plus étroites que le milieu de ce dernier. Elle figurait dans la collection de M. Dupont sous le nom de *Græcus ;* il ne me paraît point douteux que cette variété ne soit la *Tentyria Quadricollis* de M. Brullé, mais je suis un peu plus en doute si le type de mon espèce est bien la *Tentyria Vicina* de cet auteur.

La Variété B est un peu moins obscure; les élytres ont des sillons longitudinaux dont les intervalles forment des

côtes, mais les uns et les autres très-peu marqués. Sa forme est large, comme dans le type de l'espèce.

La Variété C est encore un peu plus brillante que la Variété B et les élytres n'ont aucune apparence de sillons. La ponctuation est un peu plus marquée.

De Morée, où elle paraît assez commune.

Genre IV. *Calyptopsis.*

Pl. 6. fig. 1, 2 et 3.

Menton mitréforme, à angles latéraux recourbés en dedans, ce qui le fait paraître arrondi sur les côtés. Échancrure antérieure anguleuse, avec une petite dent dans son milieu (*fig.* 2).

Palpes maxillaires courts et épais, allant en grossissant insensiblement vers leur extrémité. Dernier article court, subcylindrique, tronqué au bout.

Labre court, caché dans l'inaction, se rétrécissant en s'arrondissant vers son extrémité.

Mandibules courtes, cachées presque en entier dans l'inaction; leur dent supérieure peu sensible.

Antennes courtes, épaisses, subcylindriques, à articles à peine obconiques, aussi larges que longs, excepté le troisième un peu moins court que les autres; le dernier petit, ovalaire, comme tronqué obliquement (*fig.* 1).

Tête suborbiculaire, tronquée antérieurement, avec une petite pointe peu marquée dans son milieu (*fig.* 1), un enfoncement en dessous, avec un sillon transverse, très-profond, occupant une très-grande partie de la largeur.

Prothorax rectangulaire, fortement appliqué en dessus, contre la base des élytres (*fig.* 1).

Saillie postérieure de l'écusson apparente, ponctiforme, et se confondant avec le bourrelet de la base des élytres, qui va des angles huméraux à l'écusson (*fig.* 1).

Elytres pas sensiblement rétrécies à leur base, angles huméraux saillants (*fig.* 1).

Tibias antérieurs épais, sensiblement comprimés et triangulaires (*fig.* 3). Tarses grêles; les antérieurs ayant leurs quatre premiers articles courts, les trois intermédiaires transverses, subcylindriques; les postérieurs à articles allongés, le premier à peu près égal au dernier.

Ce genre se rapproche beaucoup du suivant par la forme de la tête et du corps, mais il s'en distingue par ses tibias antérieurs plus dilatés, par le bourrelet marginal occupant toute la base des élytres, par le sillon transverse, très-profond, situé dans l'impression inférieure de la tête, ainsi que par le prothorax, moins échancré antérieurement et à angles moins prolongés.

J'avais cru d'abord que ce genre et le suivant composaient celui de *Gnathosia* de Fischer, mais Eschscholtz, dans son *Zoologischer Atlas*, donnant pour caractères de ce genre, 1° les trois derniers articles des antennes sphériques et velus, ce qui a fait placer ce groupe près des *Pedinus*, et 2° épistome arrondi et non tronqué, j'ai présumé que cet auteur avait en vue des insectes différents des miens.

Je ne connais qu'une espèce de ce genre, que l'on pourrait peut-être, comme je l'avais fait d'abord, joindre aux *Dichomma*.

1. *Calyptopsis Emondi.*

Pl. 6. fig. 1.

Long. 10 mill. Larg. 4 mill. $\frac{3}{4}$.

Niger, nitidulus, convexiusculus punctulatusque. Prothorace quadrato, basi subrecto. Elytris punctis minoribus magisque sparsis impressis, angustiore.

Corps point sensiblement ovale, un peu élargi vers sa partie postérieure, d'un noir légèrement brillant. Tête et prothorax couverts en dessus de points bien marqués, assez serrés. Sillon marginal de la partie supérieure du dernier marqué tout autour, mais presque oblitéré dans son milieu antérieurement. Ponctuation des élytres plus fine et plus écartée. Bourrelet marginal de la base bien marqué; la saillie postérieure de l'écusson se confond avec lui : ce bourrelet s'épaissit un peu vers les angles huméraux. Présternum ayant un sillon longitudinal bien marqué entre les hanches. Son milieu, une partie de l'arrière-poitrine et le milieu de l'abdomen, lisses; reste de la poitrine et côtés des premiers segments de l'abdomen, couverts de points enfoncés assez gros, espacés et à bord antérieur un peu relevé.

Je crois que cet insecte vient de Grèce, sans en être assuré. Collection de M. Emond d'Esclevin.

Genre V. *Dichomma.*

Pl. 6. fig. 4, 5, 6, 7 et 8.

Menton mitréforme, à angles latéraux recourbés en de-

[redacted]

dans, ce qui le fait paraître arrondi sur les côtés. Echancrure antérieure anguleuse, avec une petite dent dans le milieu (*fig.* 5).

Palpes maxillaires courts, épais, allant en grossissant vers leur extrémité. Premier article court et mince, légèrement courbe; deuxième et troisième coniques, épais, à peu près égaux; dernier dilaté et tronqué à son extrémité, point comprimé (*fig.* 8). Palpes labiaux peu saillants, minces, à dernier article court, subcylindrique.

Labre caché dans l'inaction, légèrement rétréci et largement tronqué à son extrémité.

Mandibules très-courtes, presque entièrement cachées dans l'inaction et à dent supérieure peu relevée.

Tête suborbiculaire, à épistome tronqué, et ayant quelquefois une petite dent dans son milieu (*fig.* 4); dessous ayant un enfoncement transverse plus ou moins profond, mais sans sillon notable dans le milieu de cet enfoncement.

Yeux recouverts vers le milieu par le bord antérieur et postérieur de la tête, se réunissant au-dessus d'eux, ce qui les fait paraître au premier coup d'œil comme longitudinaux et supérieurs; mais, en les examinant avec soin, on les voit paraître légèrement en dessous de manière à paraître doubles.

Prothorax subrectangulaire, à quatre angles saillants et prolongés, surtout les antérieurs; base sinueuse, s'appliquant contre les élytres, dont le rebord marginal se termine brusquement aux angles huméraux et ne borde pas la base (*fig.* 4).

Ecusson faisant en arrière, entre les élytres, une petite saillie oblongue, arrondie postérieurement (*fig.* 4).

Tibias antérieurs grêles, légèrement épaissis en massue à leur extrémité, pas sensiblement triangulaires (*fig.* 7). Tar-

ses à peu près comme dans le genre précédent, avec lequel celui-ci a les plus grands rapports, mais dont il diffère par ses tibias antérieurs, par l'absence de bourrelet à la base des élytres et de sillon profond au-dessous de la tête, par la forme de la saillie de l'écusson, et enfin par le prothorax à angles prolongés en avant et en arrière.

1. *Dichomma Maillei.*
Tentyria Quadricollis, Maille, *in litt.*

Pl. 6. fig. 4.

Long. 10 mill. Larg. 4 mill.

Nigra, vix nitidula, subobscura. Capite subtùs mediocriter impresso. Prothorace quadrato, angulis oblique truncatis, posterioribus retrorsùm dente brevi productis, dense punctulatis. Elytris levibus, apice valdè angustatis, medio leviter dilatatis, prothorace latioribus. Epistomo medio breviter dentato.

D'un noir obscur ou à peine très-légèrement brillant, tant en dessus qu'en dessous. Tête assez fortement ponctuée, excepté au-dessus de l'épistome, où la ponctuation est oblitérée. Ce dernier légèrement unidenté dans son milieu. Impression inférieure de la tête très-peu profonde, avec un petit sillon transverse peu marqué. Prothorax ponctué en dessus sur toute sa surface, se rétrécissant un peu en avant et en arrière, de manière que ses angles paraissent tronqués obliquement; les postérieurs prolongés en arrière en une

[redacted]

petite dent triangulaire; base sinuée. Elytres très-rétrécies postérieurement, lisses; cependant avec une forte loupe on y aperçoit quelques petits points écartés, très-peu sensibles. Poitrine couverte de gros points enfoncés, légèrement rugueux sur leur bord, mais effacés sur les côtés du prothorax, à la partie postérieure du métasternum et sur l'épisternum de ce dernier. On voit des points semblables, mais moins prononcés, sur le premier segment de l'abdomen.

De Grèce. J'ai reçu cette espèce de mon ami M. Arsène Maille, sous le nom de *Tentyria Quadricollis*, Dejean; mais ce savant entomologiste rapporte sa *Gnathosia Quadricollis* à la *Tentyria Dardana* de M. Stéven, dont la phrase ne peut convenir entièrement à mon espèce. De plus, Eschscholtz place la *Tentyria Dardana* dans son genre *Rytinota*, qui m'est inconnu, et dont les caractères ne conviennent pas à mon insecte, qui se placerait plutôt dans le genre *Hyperops* de cet auteur.

2. *Dichomma Duponti.*

Nigra, vix nitidula, subobscura. Capite subtùs valdè impresso. Prothorace quadrato, postice leviter angustiore; angulis posterioribus retrorsùm dente minutissima, dense punctulatis. Elytris lævibus, apice valdè angustatis, medio leviter dilatatis. Prothorace latioribus. Epistomo truncato haud dentato.

Très-voisine de la précédente, avec laquelle elle a été peut-être confondue, mais elle s'en distingue par quelques caractères bien prononcés.

Impression transverse de la partie inférieure de la tête très-enfoncée; épistome tronqué carrément, sans dent dans

son milieu. Prothorax un peu plus rétréci à sa base, moins sinueuse et presque tronquée carrément; angles postérieurs prolongés en une dent beaucoup plus petite et moins sensible. Le reste comme dans la *Maillei.*

Rapportée de Syrie par Olivier, collection de M. Dupont, où elle était désignée sous le nom de *Tentyria Glabrata*, Fab. Ce ne peut être la *Pimelia Glabrata* de cet auteur ni son *Akis Glabra*, en admettant, ce que je crois, une erreur de plume. Fabricius cite pour cette dernière espèce la figure 13 de la planche deuxième du genre *Pimelia* d'Olivier, qui ne peut se rapporter qu'à une *Tentyria* voisine de la *Mucronata.* Ce ne peut être la *Pimelia Glabra* d'Herbst, si cette espèce correspond bien à la *Tentyria Glabra*, Stéven.

Genre VI. *Hyperops*, Eschschotz, Zool. Atlas.

(Pl. 6. fig. de 9 à 15.)

Menton hexagonal, submitréforme, à angles latéraux cachés par les côtés de l'échancrure progéniale, et très-légèrement échancré antérieurement (*fig.* 11).

Palpes maxillaires courts, peu épaissis à leur extrémité, à peu près filiformes; dernier article subcylindrique, tronqué à son extrémité (*fig.* 11). Palpes labiaux minces, filiformes, à articles étroits et allongés, même le basilaire; le dernier cylindrique, tronqué au bout (*fig.* 10).

Labre petit, subtriangulaire, légèrement tronqué au bout, et caché dans l'inaction (*fig.* 9).

Mandibules courtes, presque entièrement cachées sous la tête lorsqu'elles sont fermées; une dent bien notable à la partie supérieure (*fig.* 9).

[redacted]

Antennes subcylindriques, à articles courts, épais, à peine obconiques; troisième guère plus long que le suivant; neuvième et dixième, et quelquefois le huitième, plus courts, transverses et légèrement en dent de scie intérieurement; dernier étroit, notablement plus petit que le pénultième.

Epistome largement tronqué antérieurement, avec une très-petite dent penchée dans son milieu (*fig.* 9).

Tête sans enfoncement notable en dessous.

Yeux recouverts dans leur milieu par le bord latéral de la tête, ainsi que dans les deux genres précédents.

Prothorax rétréci en arrière, subcordiforme, tronqué à sa base (*fig.* 12, 14 et 15).

Corps filiforme, très-étroit (*fig.* 13).

Métathorax plus développé que dans les genres précédents.

Saillie postérieure de l'écusson ponctiforme.

Elytres marginées à leur base par le rebord latéral se prolongeant jusqu'à l'écusson (*fig.* 12).

Tibias antérieurs obconiques, légèrement dilatés à l'extrémité (*fig.* 13). Tarses comme dans les genres précédents.

Ce genre a beaucoup de rapports avec celui de *Calyptopsis ;* il s'en distingue : par les palpes, le corps filiforme, le prothorax; le métathorax plus développé, l'échancrure du menton moins profonde et sans dent dans le milieu, ses mandibules à dent supérieure plus prononcée; enfin par ses tibias plus grêles.

Il se distingue du genre *Dichomma* par les mêmes caractères, moins les tibias, et par les élytres marginées à leur base.

Voici le tableau des quatre espèces qui me sont connues :

Prothorax oblong, aussi long que large, peu rétréci postérieuremt. (fig. 12). Elytres sensiblement ponctuées entre les stries.	Prothorax pas sensiblement arrondi sur les côtés.	1	*Tagenioides.*
	Prothorax légèrement arrondi sur les côtés.	2	*Parvus.*
Prothorax plus large que long, sensiblement rétréci à la base (fig. 14 et 15). Elytres pas sensiblement ponctuées entre les stries.	Ponctuation de la tête plus serrée, surtout postérieurement, que celle du prothorax. Stries des élytres bien marquées. Tête fortement transverse.	3	*Coromandelensis.*
	Ponctuation de la tête pas plus serrée que celle du prothorax. Stries des élytres oblitérées. Tête peu transverse, suborbiculaire. . . .	4	*Unicolor.*

1. *Hyperops Tagenioides.*

(Fig. 12.)

Esch. Zool. Atlas 3e liv., p. 9.

Hegeter Tagenioides, Gory, Icon. Règne anim., pl. 28, fig. 6.

Dejean, *In.* Esch. Zool. Atlas.

Long. 8 mill. Larg. 2 mill. ½.

Niger-obscurus, filiformis, densè punctatus. Mento obscuro. Prothorace retrorsùm leviter angustato, tam longo quàm lato; lateribus subrectis. Elytris striis punctatis, punctis



interstitiorum, vix distinctis : angulis humeralibus denticulatis. Pedibus antennisque nigris.

Var. A. *Fulvipes. Angustior. Elytris striis magis distinctis, pedibus rufo-obscuris. Angulis humeralibus valdè denticulatis. An species?*

D'un noir mat en dessus, plus brillant en dessous. Tête à ponctuation très-serrée. Prothorax oblong, aussi long que large, fortement ponctué en dessus, les points réunis forment des sillons irréguliers, longitudinaux. Elytres moins ponctuées que la tête et le prothorax; plusieurs points rangés en stries, peu distincts de ceux des intervalles. On voit à l'extrémité des élytres deux impressions oblongues, très-courtes, près de la suture. La bordure de la base s'épaissit en dent près les angles huméraux. Ponctuation du ventre plus écartée que sur le dos. Celle de la poitrine assez forte; celle de l'abdomen beaucoup plus fine. Pattes et antennes ordinairement noires, ou très-obscures.

La Variété A se distingue de l'espèce par les stries des élytres un peu plus distinctes des points des intervalles; par les angles huméraux plus fortement dentés, et par les pattes plus rouges. Elle pourrait bien constituer une espèce.

Du Sénégal. La variété A est d'Alger, et fait partie de la collection de M. Gory.

2. *Hyperops Parvus.*

Long. 5 mill. Larg. 1 mill. $\frac{1}{2}$.

Minor, filiformis, niger-obscurus, punctulatus. Mento rufo. Prothorace retrorsùm parùm angustato, tam longo quàm

[redacted]

leur rencontre les côtés postérieurs de la tête, à ponctuation serrée et bien marquée. Prothorax court, transverse, fortement rétréci en arrière, cordiforme, arrondi sur les côtés. Ponctuation de son dos plus fine que sur la tête, mais assez serrée; les points sont cependant espacés et nullement réunis. Elytres ayant des stries ponctuées, bien distinctes, dont les intervalles ne paraissent très-légèrement ponctués qu'à une très-forte loupe. Dessous du corps plus brillant que le dessus, couvert de points bien distincts, mais écartés, surtout sur l'abdomen. Palpes, antennes et pattes noirs, avec l'extrémité rougeâtre. Menton d'un rouge-brun très-obscur, distinctement ponctué.

Coromandel. Collection de M. Dupont.

4. *Hyperops Unicolor.*

(Fig. 15.)

Hegeter Unicolor, Mégerle, Dupont, Collect.
An Akis Lævigata, Fabr. *Syst. Eleuth.*, p. 167?

Long. 6 mill. ½. Larg. 2 mill.

Filiformis, niger-obscurus. Capite suborbiculato, retrorsùm valdè coarctato punctatoque. Prothorace brevi, cordato, lateribus subangulato; dorso leviter punctulato. Elytris levibus; obsoletè punctato-striatis; corpore subtùs vix punctulato.

Plus petit que le précédent; comme lui d'un noir mat en dessus, à peine plus brillant en dessous. Tête suborbicu-

[redacted]

Yeux totalement découverts, assez grands, nullement convexes, et fortement transverses.

Métasternum bien développé, presque aussi long que les cuisses intermédiaires; son épisternum étroit, filiforme, d'égale largeur partout, et à bords parallèles.

Ce dernier caractère distinguera ce genre de tous les suivants, comme la forme des yeux le sépare des *Hyperops* et genres voisins.

1. *Stenosida Tenuicollis*.

Hegeter Tenuicollis, Dupont, Collect.

Long. 10 mill. Larg. 3 mill. $\frac{1}{3}$.

Filiformis, niger-obscurus, punctatus. Capite antè bifoveolato. Epistomo medio acuminato. Prothorace elytris valdè angustiore, subquadrato, postice angustato, suprà basi sinuato. Elytris vix punctulatis, punctato-striatis.

D'un noir obscur, un peu plus brillant en dessous. Tête fortement ponctuée, avec deux fossettes bien marquées à sa partie antérieure, placées sur les côtés. Prothorax à ponctuation bien prononcée et très-serrée, à peu près aussi long que large, presque rectangulaire, cependant assez rétréci en arrière et légèrement en avant, près des angles antérieurs; base sinuée en dessus. Sillon longitudinal du milieu du dos effacé dans presque toute sa longueur, mais assez marqué postérieurement. Elytres à ponctuation très-oblitérée, avec des stries formées par des points enfoncés, bien marqués. Dessous du prothorax couvert de gros points assez rapprochés, mais moins qu'en dessus.

Arrière-poitrine et abdomen avec des points semblables, plus écartés; ceux de l'abdomen un peu moins marqués. Antennes, palpes, menton et pattes, noirs.

Des Indes orientales. Collection de M. Dupont.

Genre VIII. *Scelosodis. Cratopus,* Eschscholtz.

(Pl. 6. fig. de 16 à 19.)

Menton hexagonal, submitréforme, à peine échancré antérieurement, en arc de cercle, et à angles latéraux relevés; ce qui le fait paraître arrondi sur les côtés (*fig.* 18).

Palpes maxillaires grêles, grossissant à peine vers l'extrémité, subfiliformes. Dernier article subcylindrique, tronqué au bout. Palpes labiaux petits, presque entièrement cachés sous le menton; on n'aperçoit que leur extrémité subcylindrique.

Labre caché dans l'inaction (*fig.* 16).

Mandibules courtes, relevées en dent à leur partie supérieure et presque entièrement cachées dans le repos (*fig.* 16).

Antennes pubescentes, grêles, à articles minces, obconiques; le 2ᵉ aussi long que le 4ᵉ, le 3ᵉ plus long que les autres, les 9ᵉ et 10ᵉ un peu plus larges que les précédents; le dernier ovoïde, plus long que le pénultième (*fig.* 17).

Tête suborbiculaire, arrondie antérieurement, avec une petite dent au milieu de l'épistome, ayant en dessous, de chaque côté de son impression transverse, un enfoncement profond (*fig.* 16).

Yeux peu transverses, presque entièrement supérieurs, suborbiculaires, très-légèrement saillants.

[redacted]

Prothorax subrectangulaire, à côtés arrondis; échancré assez profondément à la partie antérieure et s'appliquant contre les élytres non marginées à leur base; angles huméraux saillants (*fig.* 16).

Ecusson légèrement saillant entre les élytres et légèrement arrondi à son extrémité.

Tibias garnis de piquants très-prononcés; les antérieurs très-comprimés, notablement triangulaires, dilatés à leur extrémité et en dehors avec une dent bien marquée (*fig.* 19). Les autres subfiliformes; tarses grêles, filiformes; les quatre premiers articles des antérieurs très-courts.

Par ses antennes et par ses yeux ce genre se distingue de tous les précédents; et par ses tibias antérieurs on ne le confondra point avec les suivants à antennes grêles, qui diffèrent aussi de lui par la forme générale du corps.

Je n'ai pu conserver le nom donné par Eschscholtz, ce nom ayant été déjà employé par MM. Dalmann et Schönherr dans les Curculionites.

1. *Scelosodis Castaneus*

(Fig. 16.)

Cratopus Castaneus, Esch. Zool. Atlas.
Tentyria Castanea, Heyden. In Esch.

Long. 7 mill. ½. Larg. 3 mill.

Oblongus, testaceus, convexus, punctulatus. Latitudine elytrorum, prothorace vix æquali. Pleuribus prothoracis longitrorsùm sulcatis. Tibiis spinosulis.

Oblong, convexe en dessus et en dessous. D'un testacé

un peu obscur, légèrement ponctué sur le dos, à ponctuation un peu plus écartée sur les élytres, dont la largeur égale à peine celle du prothorax, mesuré dans son milieu. Flancs de ce dernier sillonnés en long; abdomen presque lisse. Tibias garnis de piquants bien prononcés.

Egypte. Je dois cette espèce à M. Varvas. Par les piquants de ses jambes, cet insecte se rapproche un peu des *Zophosis*.

Genre IX. *Lophoma*.

Pachychila, Esch. Zool. Atlas.

Acisba, Dejean, *in litt.*

(Pl. 6. fig. de 20 à 24.)

Menton comme dans le genre précédent, à peine échancré antérieurement (*fig.* 22).

Palpes maxillaires épais, grossissant vers leur extrémité; dernier article peu comprimé, dilaté au bout, légèrement sécuriforme (*fig.* 23). Palpes labiaux subfiliformes, saillants au-delà du menton; dernier article subcylindrique, tronqué au bout (*fig.* 22).

Labre petit, rétréci antérieurement, avec l'extrémité légèrement tronquée; il est caché dans l'inaction.

Antennes courtes, épaisses, à articles à peine coniques; le 3ᵉ notablement plus long que les autres; le dernier ovoïde, sensiblement plus petit que le pénultième, qui est plus court et plus épais que le 9ᵉ (*fig.* 24).

Tête suborbiculaire, arrondie antérieurement. Epistome

renflé en bourrelet à son extrémité antérieure, avec une petite dent inclinée dans son milieu (*fig.* 21), et un creux transverse et très-profond au milieu de l'impression intérieure (*fig.* 22).

Yeux transverses, légèrement lunulés par le bord antérieur de la tête, mais ouverts et point relevés postérieurement par une saillie du bord latéral.

Prothorax pas notablement transverse, à angles bien prononcés, fortement échancré antérieurement, sinueux et épaissi en dessus, à sa base, qui ne s'applique pas exactement contre celle des élytres. Côtés anguleux légèrement dilatés et amincis sur les bords (*fig.* 21).

Ecusson formant une petite saillie triangulaire entre les élytres (*fig.* 21).

Base des élytres non marginée, le rebord marginal se termine, en se relevant en crête bien prononcée, aux angles huméraux (*fig.* 20 et 21).

Tibias antérieurs légèrement comprimés et triangulaires; les quatre autres légèrement coniques, subfiliformes. Tarses à peu près comme dans les genres précédents, les *Scelosodis* exceptés.

Ce genre se rapproche beaucoup du suivant, et je l'aurais réuni à lui s'il n'y faisait pas disparate.

Il s'en distingue par son menton moins échancré, par la forme de son prothorax à angles postérieurs non arrondis, par ses palpes labiaux plus saillants au-delà du menton, et par les élytres plus relevées en crête aux angles huméraux; ses tibias antérieurs sont moins dilatés et les intermédiaires plus coniques.

1. *Lophoma Punctata.*

(Fig. 20 et 21.)

Pachychila Punctata, Esch. Zool. Atlas.
Akis Punctata, Fabr. *Syst. Eleuth.* I, p. 136.
Acisba Cribripennis, Dej. *in litt.*
Tentyria Cribrosa, Sturm.

Nigra, lata, subovalis, lævigata. Elytris striis basi et posticè obliteratis punctisque magnis impressis.

D'un noir mat. Dos lisse à la vue simple, et ne paraissant ponctué qu'avec une forte loupe; ponctuation de la tête un peu plus visible avec cet instrument. Elytres fortement relevées en crête aux angles huméraux, avec des stries profondes sur les côtés, oblitérées à la base ainsi qu'à l'extrémité, et marquées de gros points enfoncés en forme de fossettes; intervalles relevés et réunis entre eux, de distance en distance, par de petites côtes transverses, séparant les fossettes.

De Tanger, d'où elle a été rapportée par M. Salzmann, qui me l'a envoyée sous le nom de *Tentyria Cribrosa* de Sturm.

Genre X. *Pachychila*, Esch. Zool. Atlas.

Acisba, Koll. Dej. *in litt.*
Tentyria, Stév. *Tent. et Opatr.*

(Pl. 7. fig. de 1 à 8.)

Menton mitréforme, à échancrure antérieure plus ou moins profonde, mais toujours bien prononcée; angles latéraux peu relevés et assez apparents dans les uns, très-relevés dans les autres, et le menton paraît alors arrondi sur les côtés (*fig.* 2).

Palpes maxillaires épais, grossissant vers l'extrémité, et terminés par un article peu comprimé et légèrement sécuriforme (*fig.* 2 et 4). Palpes labiaux peu saillants au-delà du menton (on voit à peine l'extrémité du pénultième article), filiformes, terminés par un article subcylindrique ou à peine obconique, tronqué au bout (*fig.* 2 et 3).

Labre petit, entièrement caché dans l'inaction, rétréci et arrondi antérieurement.

Mandibules courtes, presque entièrement cachées dans l'inaction, fortement relevées en dent à leur partie supérieure.

Antennes épaisses, à articles courts, un peu plus dilatés en dedans, et légèrement en scie à partir du quatrième article; le troisième un peu plus long que les autres; le dernier ovalaire, notablement plus petit que le pénultième (*fig.* 6).

Epistome ou avancé en pointe et subtriangulaire à sa partie antérieure, ou subtronqué, avec une petite dent dans son milieu; tantôt épaissi en bourrelet transverse, et tantôt simple ou peu épaissi.

Yeux ouverts, lunulés antérieurement et légèrement relevés postérieurement par le bord latéral de la tête, avancé en pointe.

Prothorax en général fortement transverse et très-court, presque deux fois plus large que long dans son milieu, très-rarement plus allongé; angles postérieurs et côtés arrondis; base sinuée et ne s'appliquant pas contre celle des élytres, dont il égale la largeur (*fig.* 1, 7 et 8).

Ecusson saillant entre les élytres, en une pointe courte et triangulaire (*fig.* 1, 7 et 8).

Elytres à angles huméraux plus ou moins arrondis et point marginées à leur base; le rebord marginal s'arrondit et se termine aux épaules, sans se relever en crête notable (*fig.* 1, 7 et 8).

Tibias antérieurs comprimés, élargis à leur extrémité et notablement triangulaires (*fig.* 5); les intermédiaires également comprimés et légèrement triangulaires. Tarses grêles; les quatre premiers articles des antérieurs très-courts, les trois intermédiaires transverses (*fig.* 5).

Ce genre se distingue du précédent par son menton plus échancré, par ses palpes labiaux moins saillants, par la forme du prothorax, par ses tibias intermédiaires plus comprimés; enfin par le rebord latéral des élytres non relevé sensiblement en crête aux angles huméraux, qui sont plus arrondis.

Voici un tableau synoptique des treize espèces qui me sont connues :

I. Prothorax très-fortement transverse, presque deux fois plus large que la longueur du milieu.

A. Prothorax élargi postérieurement un peu avant la base, et rétréci ensuite vers la tête, en s'arrondissant très-légèrement sur les côtés (*fig.* 1).

[redacted]

- Epistome peu ou point relevé en bourrelet.
  - Tête ayant en dessus, entre les antennes, deux petites fossettes orbiculaires ne formant pas un enfoncement transverse,
    - Epistome sensiblement rétréci en pointe, nullement penché et sans petite dent dans le milieu.
      - Menton médiocrement échancré. Impression inférieure profonde, et notablement transverse, en forme de sillon.
        - Bourrelet du milieu de la base du prothorax étroit. . 1 *Subovata*
        - Bourrelet du milieu de la base du prothorax large. . 2 *Hispanica*.
      - Menton fortement échancré; impression inférieure de la tête en fossette suborbiculaire dans son milieu. . . . . 3 *Nitens*.
    - Epistome penché antérieurement; subtronqué, avec une petite dent plus ou moins sensible, dans son milieu. . . . . 4 *Pedinoides*.
  - Tête ayant en dessus, entre les antennes, un enfoncement notable et transverse, plus profond aux extrémités latérales. . 5 *Sulcifrons*.
- Epistome relevé en bourrelet.
  - Dos du prothorax sinueux à la base. Elytres à peine ponctuées. 6 *Steveni*.
  - Dos du prothorax arrondi à sa base. Elytres légèrement réticulées, à ponctuation granuleuse, fine, mais assez prononcée. . . . . 7 *Salzmanni*.

B. Prothorax élargi plus régulièrement vers le milieu, et fortement arrondi sur les côtés. Elytres plus arrondies aux angles huméraux (*fig.* 7).

- Epistome relevé en bourrelet.
  - Prothorax assez fortement rétréci et échancré antérieurement. Angles antérieurs aigus. . . . . 8 *Kunzei*.
  - Prothorax peu rétréci et échancré antérieurement. Angles antérieurs obtus.
    - Tête ayant en dessus, en arrière du bourrelet, un sillon transverse bien prononcé. . 9 *Impressifrons*.
    - Tête sans sillon transverse bien marqué. . . . . 10 *Subcylindrica*.
- Epistome non épaissi en bourrelet.
  - Base du dos du prothorax tronquée dans son milieu avec une petite dent bien marquée de chaque côté. . . . 11 *Frioli*.
  - Dos du prothorax prolongé dans le milieu de sa base en une petite saillie bilobée. . . . . 12 *Germari*.

II. Prothorax moyennement transverse; sa largeur égalant au plus une fois et demie sa longueur moyenne (*fig.* 8). . . . . . 13 *Tripoliana*.

I. Prothorax notablement transverse, à peu près deux fois plus large que la longueur du milieu.

A. Prothorax irrégulièrement arrondi sur les côtés; sa plus grande largeur est près de la base; angles huméraux peu arrondis (*fig.* 1).

1. *Packychila Subovata*, Eschscholtz, Zool. Atlas.

Aoisba Subovata, Kollar, Dejean, *in litt.*

Long. 10 à 12 mill. Larg. 5 à 6 mill.

Nigra, lata, subovalis. Epistomo haud vel parùm incrassato, antè subtriangulare. Capite suprà bifoveolato, subtùs profunde transversim sulcato. Prothorace valdè transverso basi parùm sinuato, retrorsùm dilatato, anticè angustato, lateribus irregulariter rotundatis, dense punctatis. Elytris punctulatis, brevibus, humeris satis carinatis. Abdomine levi.

D'un noir mat ou très-peu brillant tant en dessus qu'en dessous. Tête à ponctuation bien marquée et assez serrée, avec deux fossettes orbiculaires, une de chaque côté, entre les antennes. Epistome avancé en angle, peu ou point épaissi en bourrelet. Prothorax ponctué sur le dos, à peu près comme sur la tête, rétréci assez fortement antérieurement, et élargi près de sa base, qui est très-légèrement sinueuse et à peine avancée dans son milieu, en un lobe arrondi; sa largeur égale presque le double de la longueur du milieu. Sillon marginal assez marqué au milieu de la base et très-peu dans le reste. Elytres courtes, larges, à

[redacted]

ponctuation plus fine et plus écartée que sur la tête et le prothorax, à bord caréna1 assez relevé aux angles huméraux, et ayant quelquefois de petites côtes longitudinales à peine marquées. Dessous du prothorax le plus souvent plissé en long sur les côtés et quelquefois presque lisse. Abdomen lisse.

Sicile. Elle m'a été donnée par M. Famin.

2. *Pachychila Hispanica.*

Tentyria Pedinoides? DUPONT, Collect.

Long. 13 mill. Larg. 7 mill.

Nigra, subovalis, lata, leviter punctulata. Epistomo haud incrassato, antè subtriangulare. Capite subtùs transversim profunde sulcato, suprà leviter bifoveolato. Prothorace valdè transverso, postice, propè basin angulatam, dilatato; antè angustato, lateribus irregulariter rotundato; basis margine medio latiore. Elytris leviter punctulatis, humeris satis carinatis; abdomine punctulato.

Même forme et même couleur que la précédente, mais un peu plus grande. Ponctuation du dos plus uniforme. même sur les élytres, et plus écartée et moins prononcée que celle de la précédente sur la tête et le prothorax. Ce dernier semblable à celui de la *Subovata*, mais à base anguleuse et non sinueuse et à rebord du milieu plus large, avec le sillon marginal moins profond près de cette partie. Flancs du prothorax à rides très-oblitérées et abdomen légèrement ponctué.

D'Espagne. Collection de M. Dupont, où elle était marquée, avec doute, comme la *Tentyria Pedinoides*, Dej.

3. *Pachychila Nitens.*

Long. 11 mill. Larg. 5 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, nitidula, subovalis, subdepressa, punctulata. Epistomo subsimplici, antè subtriangulari. Capite subtùs medio impressionis foveolâ magnâ notato; suprà utrinque longitrorsùm subsulcato. Prothorace valdè transverso, propè basin leviter sinuatam dilatato, antè angustato, lateribus irregulariter rotundato. Elytris levibus, humeris leviter carinatis.

Plus déprimée que les précédentes et d'une couleur plus brillante. Menton plus profondément échancré. Epistome simple, avancé en angle antérieurement. Tête très-légèrement ponctuée et ayant en dessus deux sillons longitudinaux à la place des deux fossettes. Impression transverse du dessous peu profonde et marquée dans son milieu d'une fossette suborbiculaire assez large. Prothorax de même forme que celui de la *Subovata*, mais plus légèrement ponctué en dessus. Elytres paraissant très-lisses, mais ayant quelques petits points très-écartés et à peine sensibles à la loupe. Flancs du prothorax avec des plis longitudinaux. Abdomen lisse.

J'ignore d'où me vient cet insecte, mais je présume que la Barbarie est sa patrie.

[redacted]

4. *Pachychila Pedinoides*, Eschscholtz, Zool. Atlas.
Acisba Pedinoides, Dejean, *in litt.*
Tentyria Brevis, Sturm.

(Pl. 7. fig. 1.)

Long. 12 à 13 mill. ½. Larg. 5 ½ à 6 mill. ½.

Nigra, subparallela, magis oblonga, suprà punctulata. Epistomo antè inclinato, subtruncato, medio unidentato, vix in arcu incrassato. Capite subtùs, sulco transverso medioque puncto, impresso. Prothorace ut Subovatâ. Elytris levibus aut vix punctulatis, humeris satis carinatis. Abdomine levi.

D'un noir mat ou légèrement brillant; plus oblongue et plus parallèle que les précédentes. Epistome penché, subtronqué, avec une petite dent dans son milieu antérieur, légèrement épaissi en arc, ce qui fait paraître la tête arrondie. Impression transverse du dessous de cette dernière peu profonde, avec un gros point au milieu. Prothorax comme dans la *Subovata*, mais plus légèrement ponctué, ainsi que la tête, et avec le sillon marginal très-marqué près du milieu de sa base. Elytres lisses ou très-légèrement ponctuées, vues à la loupe. Carène des angles huméraux assez relevée. Abdomen lisse. Flancs du prothorax légèrement plissés en long.

De Tanger, d'où M. Salzmann l'a rapportée. Il me l'a

[redacted]

6. *Pachychila Steveni.*

Long. 10 à 11 mill. Larg. 5 à 5 mill. ½.

Nigra, subovalis, convexior, suprà leviter punctulata. Epistomo inclinato, medio unidentato, valdè incrassato. Capite suprà impressione transversalis benè notato, subtùsque profunde transversim sulcato. Prothorace, ut in precedentibus, basi sinuato medio, lobo rotundato utrinque subunidentato, producto : humeris subcarinatis. Abdomine levi.

Même forme et même grandeur que la *Subovata*, mais plus convexe. D'une couleur noire obscure, légèrement ponctuée en dessus. Epistome fortement épaissi en dessus, incliné antérieurement, anguleux, avec une dent au milieu. Tête avec une impression transverse bien marquée en dessus, et un sillon, également transverse, et très-profond en dessous. Côtés du dos du prothorax à ponctuation plus prononcée que sur le reste du corps. Sa base est sinueuse et comme prolongée en un lobe large et arrondi dans son milieu, de chaque côté duquel on voit une petite dent peu prononcée, formée par les sinuosités de cette base. Elytres courtes, larges; carène assez saillante aux angles huméraux. Poitrine du prothorax légèrement ridée et ponctuée, avec le milieu très-lisse, surtout entre les hanches. Côtés de l'arrière-poitrine et des premiers segments de l'abdomen avec quelques points écartés : le reste très-lisse.

Les élytres ont quelquefois de petites côtes longitudinales très-peu marquées.

Cette espèce m'a été apportée d'Alger par M. A. Monfort. Je l'ai également reçue de MM. Friol et Emond.

7. *Pachychila Salzmanni.*

Long. 13 mill. Larg. 6 mill. ½.

Nigra-obscura, parùm convexa, subparallela, satis densè punctulata. Epistomo valdè incrassato, antè angulato, unidentato, inclinatoque. Capite, suprà impressione transversâ, benè notato subtùsque transversim profunde sulcato. Prothorace ut in precedentibus, sed basi arcuato haud sinuato. Elytris leviter rugatis, punctisque leviter rugulosis, satis densè impressis : humeris benè carinatis, nullomodo rotundatis. Abdomine punctulato.

Même forme que la *Pedinoides*, mais d'une couleur plus obscure. Tête à peu près comme celle de la précédente, seulement plus ponctuée et à épistome un peu plus avancé, plus anguleux antérieurement et un peu plus relevé en bourrelet. Dos du prothorax ayant la même forme que chez les espèces précédentes, mais à base non sinuée, arrondie en arc; sa ponctuation est bien marquée et assez serrée. Elytres ridées et subréticulées, à ponctuation aussi prononcée que sur le prothorax, mais légèrement rugueuse. Carène plus saillante aux angles huméraux que dans les espèces précédentes. Ventre légèrement ponctué. Flancs du prothorax faiblement plissés en long.

De Tanger. Je dois cette espèce à l'obligeance de M. Salzmann.

B. Prothorax régulièrement arrondi sur les côtés, plus

[redacted]

convexe que dans les précédentes espèces ; sa plus grande largeur est à peu près dans le milieu. Angles huméraux plus arrondis (*fig.* 7) (1).

8. *Pachychila Kunzei.*

Long. 15 à 16 mill. Larg. 7 mill.

Nigra, subovata, lævigata. Epistomo valdè incrassato, antè angulato, subproducto. Capite vix punctulato, suprà impressione transversâ vix notato ; subtùsque sulco lato profunde impresso. Prothorace valdè transverso, sublunato, lateribus regulariter rotundato : dorso basi subrotundato, vix sinuato, medio incrassato, subproducto. Elytris levissimis, humeris leviter rotundatis carinatisque.

D'un noir très-légèrement brillant ou obscur. Dos presque lisse, avec quelques petits points peu marqués sur la tête et sur les côtés du prothorax. Epistome assez fortement épaissi ou relevé, penché vers le bas antérieurement, avancé en angle, avec une dent peu prononcée dans le milieu. Troisième article des antennes sensiblement plus long que les autres, sa longueur égalant à peu près une fois et demie celle du suivant (2). Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large que long, assez échancré antérieure-

(1) Ce groupe et l'espèce qui le suit se rapprochent des genres *Microdera* et *Tentyria* par les angles huméraux plus arrondis et par le prothorax plus éloigné de la base des élytres.

(2) Je donne ce caractère pour distinguer cette espèce de la *Tentyria Glabra* de M. Stéven.

ment, arrondi sur les côtés et presque en croissant : base peu sinueuse en dessus, presque arrondie en arc et très-légèrement prolongée dans le milieu, formant une espèce de bourrelet, assez large, en arrière du sillon marginal, qui est bien marqué dans cette partie et très-peu dans le reste de sa longueur. Elytres très-lisses, à angles huméraux légèrement arrondis, à carène assez saillante. Ventre presque entièrement lisse, avec quelques rides très-peu marquées sur les côtés de la poitrine du prothorax, et quelques petits points oblitérés sur les côtés du présternum, de l'arrière-poitrine et du premier segment de l'abdomen.

De Barbarie. Elle m'a été envoyée par M. Varvas.

9. *Pachychila Impressi frons.*

Tentyria Glabra, Stéven. *Tentyr. et Opat.* p. 10?

Pim. Glabra, Herbst? *non* Oliv. *non Akis Glabra*, Fabr. Sch.

(Fig. 7.)

Long. 10 à 13 mill. Larg. 5 à 5 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, subovata, lævigata. Epistomo valdè incrassato, antè angulato productoque. Capite suprà transversim et profundè impresso, subtùs profundè sulco transverso. Prothorace valdè transverso, subrectangulare, lateribus regulariter rotundato, antè vix emarginato, postice medio producto, utrinque propè angulos posteriores sinu parvo. Humeris rotundatis, leviter carinatis.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente, mais elle est plus petite et en diffère par les caractères suivants :

[redacted]

Tête plus lisse, à épistome un peu plus prolongé en dent à sa partie antérieure; prothorax moins échancré en avant, plus faiblement marginé sur les côtés, à base un peu plus sinueuse et ayant de chaque côté une petit sinus près des angles postérieurs, ce qui forme une très-petite dent en arrière de ces angles; 3e article des antennes à peine plus long que le 4e; angles huméraux plus arrondis et à carène moins relevée.

De Barbarie. Elle m'a été donnée par MM. Friol et Emond d'Esclevin.

Il est possible que cette espèce soit la *Tentyria Glabra* de M. Stéven, quoique sa phrase laisse quelque chose à désirer. J'ignore si c'est la *Pimelia Glabra* de Herbst; mais ce n'est ni celle d'Olivier, ni l'*Akis Glabra* de Fabricius, qui cite la figure d'Olivier. M. Schönherr, rapportant la synonymie de ces deux auteurs à la *Pimelia Glabra* de Herbst, j'ai lieu de présumer que mon espèce ne convient pas plus à celle de ce dernier, et j'ai conservé le nom que je lui avais donné.

10. *Pachychila Subcylindrica*.

Long. 14 mill. Larg. 5 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, levissima, oblonga, subparallela; capite suprà vix transversim impresso, subtùs profunde sulcato. Epistomo incrassato, antè angulato medioque producto. Prothorace antè vix emarginato, basi suprà medio producto, utrinque propè angulos posteriores sinu parvo. Humeris minùs rotundatis satis carinatis.

Bien voisine de la précédente. Forme plus étroite, plus parallèle, subcylindrique. Impression transversale très-peu

marquée au-dessus de la tête, qui est très-légèrement ponctuée. Angles huméraux moins arrondis et plus sensiblement carénés. Le reste comme dans la précédente.

De Barbarie. Collection de M. Barthélemy.

11. *Pachychila Frioli.*

Long. 9 mill. ½. Larg. 4 mill.

Nigra, oblongo-ovalis, lævigata. Epistomo haud incrassato, antè subrotundato, medio mucronato. Prothorace valdè transverso, lateribus rotundato, basi subtruncato retrorsùm, dentibus duobus parvis distantibus. Elytris striis vix conspicuis geminatisque. Humeris rotundatis, levissimè carinatis.

Cette espèce ressemble un peu à l'*Impressifrons;* mais elle est plus petite et proportionnellement moins large. Impression de la partie inférieure de la tête peu profonde; épistome non épaissi, presque arrondi, avec une petite dent au milieu, antérieurement (1). Prothorax fortement transverse, arrondi sur les côtés, peu échancré antérieurement, tronqué à sa base, avec deux petites dents bien prononcées et très-écartées. Elytres très-lisses, avec des stries géminées très-peu marquées sur le dos et entièrement effacées sur les côtés. Angles huméraux arrondis, à bord carénal très-peu saillant. Dessous du corps très-brillant et entièrement lisse.

De Barbarie. Rapportée de Bonne par M. Friol, qui a bien voulu me la donner.

(1) Il a en dessus (l'épistome) deux petits sillons transverses, irrégulièrement placés, qui me paraissent accidentels.



12. *Pachychila Germari.*

Long. 10 à 10 mill. ½. Larg. 4 mill. ½ à 5 mill.

Nigra, nitidula, subovalis, levissima. Epistomo haud incrassato, antè subrotundato. Prothorace valdè transverso, antè satis emarginato, sublunato, lateribus rotundato, medio basis lobo bifido, producto. Humeris rotundatis, levissimè carinatis.

Taille de la précédente ou à peine plus grande qu'elle, d'un noir assez brillant en dessus et en dessous. Epistome point épaissi et arrondi antérieurement. Impression transverse du dessous de la tête très-courte et peu enfoncée. Prothorax plus brillant que les élytres, à dos un peu plus convexe, assez échancré antérieurement et prolongé dans le milieu de sa base en une saillie bilobée. Angles huméraux très-arrondis, à carène très-peu saillante; corps très-lisse.

Elle m'a été apportée d'Alger par M. le capitaine du génie A. Montfort.

II. Prothorax médiocrement transverse, sa largeur égale au plus une fois et demie la longueur du milieu (*fig.* 8).

13. *Pachychila Tripoliana* (1).

(Fig. 8.)

Tentyria Tripoliana, Dupont, Collect.

Long. 10 à 11 mill. Larg. 4 mill. ½.

Nigra, parùm nitidula, subovalis, levissima. Epistomo incrassato, antè rotundato, medio producto. Capite suprà punctulato, subtùs profundè transversim sulcato. Prothorace convexiore, mediocriter transverso, lateribus irregulariter rotundato; basi sinuato, utrinque dente parvo propè angulos producto. Humeris valdè rotundatis, leviter carinatis.

D'un noir peu brillant tant en dessus qu'en dessous. Tête légèrement ponctuée en dessus, mais à ponctuation assez serrée, le sillon transverse du dessous très-long et très-profond. Epistome épaissi en un bourrelet étroit et marginal, arrondi, avec une petite dent dans le milieu, antérieurement. Prothorax médiocrement transverse, très-convexe et très-lisse en dessus, s'élargissant en arrière un peu au-delà du milieu, se rétrécissant ensuite en ligne droite vers la tête; base sinueuse, avec une petite dent très-peu marquée près des angles extérieurs; sillon marginal très-peu marqué, même près de la base. Elytres très-lisses, ovales, à angles

(1) Je l'ai envoyée à quelques-uns de mes correspondants sous le nom de *Bonnieusis*.



huméraux très-arrondis et à carène fine, mais assez marquée; ventre très-lisse, avec les flancs du prothorax finement plissés en long.

De Barbarie. Elle m'a été donnée par MM. Friol et Mittre. M. Varvas m'en a donné une, prise à Navarin. Je l'ai vue dans la collection de M. Dupont, sous le nom que je lui ai conservé.

Genre XI. *Microdera*, Eschscholtz. Zool. Atlas.

Tentyria, Stéven. *Tent. et Opat.*

(Pl. 7. fig. de 9 à 16.)

Menton à peu près de même forme que chez les précédents; échancrure antérieure, tantôt assez profonde et tantôt légère et en arc de cercle (*fig.* 9 et 14).

Palpes maxillaires épais, grossissant peu vers le bout; dernier article à peine élargi et fortement tronqué à son extrémité (*fig.* 9). Palpes labiaux assez saillants, subfiliformes; dernier article légèrement sécuriforme et fortement tronqué à l'extrémité (*fig.* 9).

Labre petit, caché dans l'inaction, rétréci antérieurement et légèrement tronqué au bout.

Mandibules petites, presque entièrement cachées dans l'inaction et à dent supérieure assez saillante.

Antennes courtes, épaisses, grossissant un peu vers l'extrémité, à articles peu rétrécis à leur base, à peine coniques et subcylindriques; troisième article plus long que les autres; huitième et neuvième et quelquefois le dixième un peu en scie au côté interne; le dernier notablement plus

[redacted]

Je n'en connais que sept espèces, dont voici une analyse :

PREMIÈRE DIVISION.

Prothorax notablement transverse; menton sensiblement échancré et bilobé antérieurement (*fig.* 9, 10, 11 et 13).

Dos du prothorax non bidenté en arrière, au milieu de sa base.	Tête et prothorax ponctués en dessus; le dernier appliqué contre la base des élytres. . .	1 *Lucida*.
	Tête et prothorax lisses en dessus; le dernier ne s'appliquant pas contre les élytres. .	2 *Sublunata*.
Dos du prothorax ayant en arrière, au milieu de sa base, deux petites dents plus ou moins prononcées.	Dents de la base du prothorax bien prononcées; troisième article des antennes notablement plus long que le deuxième.	3 *Servillei*.
	Dents de la base du prothorax à peine marquées (1); troisième article des antennes à peine plus long que le second.	4 *Pygmæa*.

DEUXIÈME DIVISION.

Prothorax pas sensiblement transverse, aussi long ou presque aussi long que large; menton peu échancré antérieurement (*fig.* 14, 15 et 16).

Dos du prothorax ponctue, à côtés arrondis (*fig.* 15).	Dos du prothorax peu convexe, à sillon marginal éloigné du bord postérieur de la base. Elytres légèrement ponctuées. Pattes très-noires.	5 *Gracilis*.
	Dos du prothorax très-convexe. Sillon marginal très-rapproché de la base. Elytres légèrement ponctuées. Pattes d'un rougeâtre obscur. .	6 *Convexa*.
Dos du prothorax lisse, à côtés plutôt anguleux qu'arrondis (*fig.* 16).		7 *Coromandelensis*.

(1) Peut-être à cause du sexe. Cet insecte est, de plus, beaucoup plus petit que le précédent.

[redacted]

en dessous. Prothorax ponctué sur le dos, mais moins que sur la tête; transverse, arrondi sur les côtés et rétréci à sa base légèrement sinuée, et s'appliquant contre les élytres. Ces dernières ovales, lisses, avec les angles huméraux un peu calleux, en forme de dent. Poitrine de prothorax légèrement ridée et ponctuée; le reste du ventre lisse, avec quelques petits points sur l'arrière-poitrine et sur le premier segment de l'abdomen.

D'Egypte, notamment d'Alexandrie. Je dois cette espèce à l'obligeance de M. Widmann. Elle s'éloigne de toutes les autres par son prothorax s'appliquant en dessus contre les élytres, sans aucun intervalle.

2. *Microdera Sublunata.*

(Fig. 13.)

Long. 13 mill. Larg. 5 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, subovalis, lævigata. Capite subtùs transversim sulcato, suprà vix punctulato. Prothorace transverso, sublunato, basi leviter sinuato. Elytris basi vix angustatis, subcordatis. Humeris rotundatis, haud dentatis.

Entièrement lisse tant en dessus qu'en dessous, avec quelques petits points peu sensibles sur la tête. Impression transverse de la partie inférieure de cette dernière bien marquée, mais moins profonde que dans la *Lucida*. Prothorax transverse, élargi vers la partie postérieure, rétréci et échancré antérieurement, de forme sublunulée; base légèrement sinuée et légèrement arrondie dans son milieu, ne

s'appliquant pas contre les élytres. Ces dernières peu rétrécies à la base et plutôt subcordiformes qu'ovales ; angles humèraux arrondis, sans dent calleuse. Ventre entièrement lisse.

Iles Baléares. Je la dois à l'amitié de M. Widmann.

Cette espèce se rapproche du genre *Pachychila* ; mais ses tibias antérieurs, quoiqu'un peu plus épais que dans les autres espèces du genre *Microdera*, ne sont pas aussi fortement élargis que dans le premier genre. Elle lie donc les *Pachychila* à la première Division des *Microdera*.

3. *Microdera Servillei*

(Fig. 10.)

Long. 10 à 11 mill. ½. Larg. 4 mill. ½ à 5 mill.

Nigra, ovalis. Capite suprà punctulato, subtùs impresso medioque puncto oblongo. Prothorace sublunato, dorso punctulato, transverso, retrorsùm latiore ; lateribus irregulariter rotundato ; basi sinuato medioque benè bidentato. Elytris subcordatis, ventreque levibus. Antennis articulo tertio secundo manisfestè longiore.

Noire, légèrement brillante ou obscure. Tête finement ponctuée en dessus. Impression du dessous peu profonde, avec un petit point oblong longitudinal dans son milieu, mais sans aucun sillon transverse. Prothorax assez convexe en dessus et ponctué comme la tête ; élargi un peu en arrière, sublunulé, à base sinueuse et notablement bidentée dans son milieu ; une distance assez notable entre lui et les

élytres. Ces dernières peu rétrécies à leur base, à angles huméraux fortement arrondis et plutôt cordiformes qu'ovales; lisses, avec quelques petits points et quelques petites stries à peine visibles avec une bonne loupe. Ventre entièrement lisse. Troisième article des antennes à peu près le double du second, ou du moins notablement plus long que lui.

Corse. Elle m'a été donnée par M. le docteur Rambur. Je l'ai également reçue de Bonifacio, de M. Vieux.

4. *Microdera Pygmæa.*

Tentyria Pygmæa, Dahl.

Peiroleri, *in litt.*

Long. 7 mill. ½. Larg. 3 mill.

Minor, nigra-obscura, ovalis. Capite suprà vix punctulato, subtùs puncto unico, impressione subnullâ. Prothorace transverso, retrorsùm latiore, sublunato; lateribus irregulariter rotundato; basi sinuato medio, leviter bidentato; dorso vix punctulato. Antennis articulo tertio secundo vix longiore.

Elle ressemble beaucoup à la précédente; mais, outre qu'elle est beaucoup plus petite, elle en diffère par quelques caractères assez prononcés. Tête moins ponctuée en dessus, à impression inférieure peu marquée, avec un gros point enfoncé dans son milieu. Dos du prothorax à peine ponctué; les deux petites dents de la base moins prononcées, peut-être à cause de la différence sexuelle. Elytres plus

[redacted]

5. *Microdera Gracilis*, Eschscholtz, Zool. Atlas.
Tentyria Gracilis, Dejean, *in litt.*

Long. 11 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 4 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, oblongo-ovalis; punctulata. Capite subtùs profundè transversim sulcato. Prothorace oblongo subcordato; dorso parùm convexo, punctulato, sulco marginali à basi satis remoto. Elytris leviter punctulatis, oblongo-ovalibus. Ventre punctulato. Pedibus nigris.

Ovale-oblongue, d'un noir peu brillant, ponctuée en dessus et en dessous; ponctuation des élytres plus fine et moins prononcée. Sillon transversal du dessous de la tête très-profond, et formant en arrière une saillie en forme de bourrelet interrompu dans le milieu. Prothorax peu convexe, oblong ou à peine plus large que long, fortement rétréci en arrière, subcordiforme et subtronqué à la base; sillon marginal éloigné du bord postérieur. Elytres étroites, en ovale allongé; angles huméraux très-effacés et calleux. Ventre ponctué. Pattes noires.

De la Russie méridionale. Je dois cette espèce à M. Dejean. — Collection du Muséum de Paris.

6. *Microdera Convexa*, Eschscholtz, Zool. Atlas.
Tentyria Convexa, Tauscher-Stéven, *Tent. et Opatr.* p. 12.

(Fig. 15.)

Long. 9 mill. Larg. 3 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, oblongo-ovalis. Capite suprà punctulato, subtùs transversim profundè sulcato. Prothorace convexiore, oblongo,

subcordato; dorso punctulato; sulco marginali basi approximato. Elytris ventreque lævigatis. Pedibus obscurè rufescentibus.

Même forme que la précédente, mais plus petite. Prothorax notablement plus convexe en dessus; sillon marginal plus rapproché de la base. Elytres lisses, avec quelques stries très-peu marquées. Ventre entièrement lisse. Pattes d'un rougeâtre plus ou moins obscur. Le reste comme dans la précédente.

Russie méridionale. Je dois cette espèce à M. Dejean. Collection de M. Dupont.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Menton marginé et relevé antérieurement, ce qui le fait paraître arrondi. Antennes épaisses, subcylindriques (1).

7. *Microdera Coromandelensis.*

Tentyria Coromandelensis, DUPONT, Collect.

(Fig. 16.)

Long. 15 mill. Larg. 5 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, obscura, oblongo-ovalis, lævigata. Capite suprà vix punctulato, subtùs profundè transversim sulcato. Prothorace oblongo, parùm convexo, subhexagonale, posticè an-

(1) J'avais fait de cette espèce le type de mon genre *Nemapus* avant de connaître l'existence des *Microdera* d'Eschscholtz.

[redacted]

gustato, lateribus sinuato, obtusè angulato; basi leviter sinuato, subtruncato. Antennis crassis, subcylindricis. Mento antè marginato intùsque reflexo.

En ovale allongé, d'une couleur noire obscure. Tête très-faiblement ponctuée en dessus et profondément sillonnée en travers en dessous. Prothorax oblong, rétréci antérieurement et un peu plus en arrière; sinué sur les côtés et dilaté en angle arrondi à son sommet, ce qui lui donne une forme hexagonale. Dos à peine ponctué, et ce n'est qu'avec une bonne loupe que l'on y aperçoit une ponctuation très-fine et effacée qui le recouvre. Elytres plus lisses que le dos du prothorax, très-rétrécies à leur base et très-calleuses aux angles huméraux. Ventre lisse. Antennes épaisses, sub cylindriques.

De Coromandel. Collection de M. Dupont, où elle figurait sous le nom que je lui ai conservé.

Genre XII. *Tentyria*, Latreille, *Gen. Insect.* — Eschscholtz, Zool. Atlas. — Stéven, *Tentyr. et Opatr.*

Heliodromus, Brullé, Voy. Scient. Morée.

Akis, Fabricius. Schön., *Syn. Insect.*

Pimelia, Olivier.

(Pl. 7. fig. de 17 à 23.)

Menton mitréforme, à angles latéraux peu prononcés et à échancrure antérieure assez profonde (*fig.* 19).

Palpes maxillaires grossissant vers l'extrémité. Dernier article épais, peu comprimé, légèrement sécuriforme et

Ce genre diffère du précédent et des *Pachychila* par ses antennes et par la forme des tibias des mâles.

Tableau synoptique des quarante-sept espèces qui me sont connues :

PREMIÈRE DIVISION.

Tête ayant en dessous une impression transverse, au fond de laquelle on ne voit qu'un sillon transverse peu marqué, en forme de strie, ou une fossette suborbiculaire située dans son milieu.

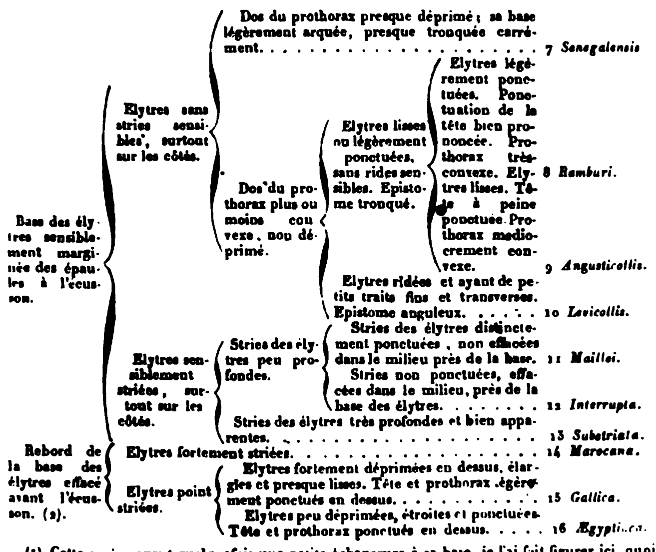
PREMIÈRE SUBDIVISION.

Prothorax prolongé en dessus, dans le milieu de sa base, en un lobe bien prononcé, bidenté ou échancré, rarement tronqué (*fig.* 17 et 18).

- Lobe du milieu de la base du prothorax, comme tronqué, avec une dent plus ou moins marquée de chaque côté de la troncature.
  - Dos d'un noir opaque.
    - Dents postérieures du prothorax bien marquées. Elytres toujours sensiblement striées et ponctuées, surtout sur les stries. . . . . 1 *Mucronata*.
    - Dents postérieures du prothorax peu saillantes ou nulles. Elytres très-rarement striées et pas sensiblement ponctuées, même à la loupe. . 2 *Oblonga*.
  - Dos d'un noir brillant.
    - Suture postérieure de l'épistome marquée par un enfoncement léger, mais bien apparent à la loupe; point de sillon longitudinal dans le milieu du dos du prothorax, notablement transverse. . . . . 3 *Nitida*.
    - Suture postérieure de l'épistome non apparente, même à la loupe; un sillon longitudinal court dans le milieu du dos du prothorax. . . 4 *Duponti*.
- Lobe du milieu de la base du prothorax échancré en arc.
  - Elytres à stries assez serrées.
    - Lobe postérieur de la base du prothorax très-saillant et notablement lunulé. . . . . . 5 *Ligurica*.
    - Lobe postérieur de la base du prothorax peu sensible et légèrement échancré (1). . . 13 *Substriata var.*
  - Elytres anguleuses longitudinalement, c'est-à-dire à côtes longitudinales peu saillantes. . . . . 6 *Subcostata*.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Dos du prothorax sinueux à sa base, dont le lobe du milieu est peu prononcé et rarement légèrement échancré.



- Base des élytres sensiblement marginée des épaules à l'écusson.
  - Elytres sans stries sensibles, surtout sur les côtés.
    - Dos du prothorax presque déprimé; sa base légèrement arquée, presque tronquée carrément. . . . . 7 *Senegalensis*
    - Dos du prothorax plus ou moins convexe, non déprimé.
      - Elytres lisses ou légèrement ponctuées, sans rides sensibles. Epistome tronqué.
        - Elytres légèrement ponctuées. Ponctuation de la tête bien prononcée. Prothorax très-convexe. . 8 *Ramburi*.
        - Elytres lisses. Tête à peine ponctuée. Prothorax médiocrement convexe. 9 *Angusticollis*.
      - Elytres ridées et ayant de petits traits fins et transverses. Epistome anguleux. . . . . . 10 *Laevicollis*.
  - Elytres sensiblement striées, surtout sur les côtés.
    - Stries des élytres peu profondes.
      - Stries des élytres distinctement ponctuées, non effacées dans le milieu près de la base. 11 *Maillei*.
      - Stries non ponctuées, effacées dans le milieu, près de la base des élytres. . . . . 12 *Interrupta*.
    - Stries des élytres très profondes et bien apparentes. . . . . 13 *Substriata*.
- Rebord de la base des élytres effacé avant l'écusson. (2).
  - Elytres fortement striées. . . . . 14 *Marocana*.
  - Elytres point striées.
    - Elytres fortement déprimées en dessus, élargies et presque lisses. Tête et prothorax légèrement ponctués en dessus. . . . . 15 *Gallica*.
    - Elytres peu déprimées, étroites et ponctuées. Tête et prothorax ponctués en dessus. . . . . 16 *Ægyptiaca*.

(1) Cette espèce ayant quelquefois une petite échancrure à sa base, je l'ai fait figurer ici, quoique par le lobe du milieu de la base du prothorax peu prolongé, elle appartienne à la 2e subdivision.

(2) La *Tentyria Interrupta* a ce rebord peu saillant, mais cependant encore sensible; tandis qu'ici il est à peu près effacé comme dans les *Micrådera*.

[redacted]

DEUXIÈME DIVISION.

Impression inférieure de la tête ayant dans son milieu un sillon transverse bien marqué, et généralement profond, au moins sur les côtés.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Elytres non couvertes de gros points enfoncés en forme de fossettes, ni de côtes interrompues formant des tubercules rectangulaires.

A. Epistome notablement acuminé antérieurement par une dent aiguë et bien prononcée. Epistome le plus souvent épaissi.

- Carène de la base des élytres point épaissie, même aux épaules. Elytres subcylindriques ou élargies vers l'extrémité.
  - Epistome fortement épaissi. Tête ayant en dessus deux gros points enfoncés. . . . . 17 *Bipunctata.*
  - Epistome peu épaissi. Tête sans deux gros points enfoncés.
    - Elytres subcylindriques. Prothorax subglobuleux. . 18 *Punctatostriata.*
    - Elytres élargies postérieurement. Prothorax oblong. 19 *Glabra.*
- Carène de la base des élytres épaissie, surtout près des épaules. Elytres ovales.
  - Dent de l'épistome très-étroite. Carène de la base des élytres crénelée.
    - Epistome peu épaissi. Prothorax presque déprimé en dessus et peu arrondi sur les côtés. . . . . 20 *Latreillei.*
    - Epistome assez sensiblement épaissi. Prothorax plus rétréci en arrière et fortement arrondi sur les côtés. . 21 *Sardea.*
  - Dent de l'épistome bien prononcée, mais légèrement triangulaire. Carène de la base des élytres non crénelée . . . . 22 *Barbara.*

B. Dent du milieu de l'épistome ou nulle ou peu saillante et sensiblement élargie à la base et triangulaire. Epistome peu épaissi et souvent simple.

a. Dos du prothorax peu ou médiocrement convexe.

- Epistome recourbé vers le bas à son extrémité, ce qui le fait paraître légèrement épaissi. Dent du milieu presque toujours bien marquée.
  - Saillie postérieure et intermédiaire du présternum creusée et comme marginée, non recourbée sensiblement en bas.
    - Tête légèrement ponctuée. Suture postérieure de l'épistome pas sensible. . . . . 23 *Sicula.*
    - Tête notablement ponctuée. Suture de l'épistome bien sensible. . . . . 24 *Grandis.*
  - Même saillie du présternum sensiblement recourbée vers le bas à son extrémité.
    - Partie du présternum comprise entre les hanches rebordée sur les côtés. Elytres pas sensiblement réticulées. . . . . 25 *Tristis.*
    - Même partie du présternum unie. Elytres sensiblement réticulées. . . . . 26 *Dejeanii.*
- Epistome non recourbé vers le bas. Dent du milieu peu marquée.
  - Une rangée de points en forme de strie le long du rebord marginal des élytres.
    - Elytres notablement plus larges que le prothorax. Sillon transversal du dessous de la tête très-profond.
      - Ponctuation du dos bien prononcée, même sur les élytres, qui sont plus déprimées. . . 27 *Depressa.*
      - Ponctuation du dos moins prononcée, surtout sur les élytres, où elle est très-faible. Corps moins déprimé. . . . . 28 *Angulata.*
    - Elytres à peine plus larges que le prothorax. Sillon transversal du dessous de la tête peu profond. . . . . 29 *Italica.*
  - Point de rangée de points le long du rebord marginal des elytres.
    - Saillie du présternum, entre les hanches, ayant une fossette qui la fait paraître marginée. . . . . 30 *Nomas.*
    - Saillie postérieure du présternum non marginée.
      - Extrémité de la saillie intermédiaire du présternum légèrement recourbée vers le bas. . . . . 31 *Salzmanni.*
      - Extrémité postérieure de la saillie intermédiaire du présternum relevée dans le haut.
        - Elytres paraissant légèrement tuberculeuses par la disposition des rides. Carène de la base des élytres épaisse et très-prononcée. . 32 *Subrugosa.*
        - Elytres lisses ou striées ou ridées, mais ne paraissant pas tuberculeuses.
          - Epistome ayant en dessus deux petites fossettes transverses. . . . 33 *Cylindrica.*
          - Epistome sans fossettes.
            - Epistome notablement anguleux.
              - Elytres lisses ou légèrement striées. Stries ponctuées. . . 34 *Taurica.*
              - Elytres ridées, subréticulées. . 35 *Fischeri.*
            - Epistome pas notablement anguleux, subarrondi. . . . . 36 *Bessii.*



PREMIÈRE DIVISION.

Tête ayant en dessous une impression transverse, au fond de laquelle on ne voit qu'un sillon transverse peu marqué et en forme de strie, ou une fossette orbiculaire dans son milieu.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Prothorax prolongé en dessus, dans le milieu de sa base, en un lobe bien prononcé, bidenté ou échancré, rarement tronqué.

1. *Tentyria Mucronata*, Stév. *Tentyr. et Opat.* pag. 10, n° 16.

Pimelia Glabra, Oliv. Entom. tom. III, f. 9, pag. 19.

Long. 11 mill. $\frac{1}{2}$ à 14 mill. Larg. 5 à 6 mill.

Nigra-obscura vel parùm nitidula, ovalis, leviter punctulata. Capite subtùs medio impressionis striâ transversâ. Prothorace transverso, lateribus rotundato, suprà medio basis lobo truncato, utrinque unidentato, valdè producto. Elytris leviter striatis.

D'un noir obscur ou très-peu brillant : dos à ponctuation fine, mais serrée sur la tête et le prothorax, et plus écartée sur les élytres. Prothorax court, transverse, fortement



que vix dentato, valdè producto. Elytris plus minusve rugatis, subreticulatis, sublentè vix punctulatis; striis nullis aut raris.

Var. A. *Ovalis, prothorace lobo basali truncato haud dentato. Elytris striatis, leviter reticulatis, sublentè vix punctulatis.*

Bien voisine de la précédente, dont elle n'est peut-être qu'une variété. Tête avec un petit sillon longitudinal très-court, quelquefois peu marqué, à sa partie postérieure. Lobe du milieu de la base du prothorax tronqué, avec une dent beaucoup moins sensible de chaque côté de la troncature. Elytres à peine très-légèrement ponctuées vues à la loupe; généralement sans stries et plus réticulées que chez la précédente; quelquefois les rides sont peu sensibles, et l'on voit une strie assez marquée près de la suture.

La Variété A est plus large, les élytres plus striées et les dents du lobe postérieur du prothorax nulles. Serait-ce la femelle?

De Barcelone. Elle m'a été envoyée par M. Sans. Cette espèce diffère principalement de la *Mucronata* par le petit sillon de la partie postérieure de la tête et par les dents du lobe postérieur du prothorax très-courtes et même nulles dans la Variété A; ces deux caractères sont constants dans les huit individus que j'ai reçus de cet entomologiste. Les deux premiers individus qu'il m'avait envoyés, et qui ont servi de types à cette espèce, sont encore plus distincts, par leur forme plus étroite et plus allongée, et par le prothorax moins transverse et plus rétréci postérieurement. Les autres, quoique offrant un peu de différence dans la forme du prothorax, m'ont paru devoir leur être réunis.

3. *Tentyria Nitida.*

Long. 15 mill. Larg. 6 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, nitidula, ovalis, punctulata. Capite inter antennas transversim leviter impresso, subtùs striâ transversâ medio impressionis. Prothorace magis transverso, suprà medio basis lobo truncato utrinque parvo dente unico, valdè producto. Elytris posticè vix reticulatis, leviter punctulatis.

Elle se rapproche beaucoup de la *Mucronata*, dont je la crois cependant distincte. Couleur plus brillante; ponctuation de la partie supérieure de la tête et du prothorax moins fine et moins serrée; prothorax plus transverse, à lobe postérieur un peu moins saillant et moins fortement bidenté. Elytres à ponctuation moins marquée, plus lisses, sans stries, avec quelques réticulations peu marquées à la partie postérieure.

Je crois que cette espèce vient de Morée, mais je n'en suis pas bien certain.

4. *Tentyria Duponti.*
Tentyria Ægyptiaca, Dup. Collect.

Long. 11 mill. Larg. 4 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, nitidula, ovalis, suprà vix punctulata. Capite suprà transversim haud impresso; subtùs striâ transversâ medio impressionis. Prothorace vix transverso, dorso medio sulco



breve impresso, lobo basali valdè producto, truncato, leviter bidentato. Elytris vix punctulatis haud reticulatis, striis duabus, propè suturam, vix conspicuis.

Plus petite que les précédentes : d'un noir assez brillant. Prothorax peu ponctué, à peine plus large que long, lobe du milieu de la base tronqué, avec une petite dent de chaque côté de la troncature; un sillon très-court dans le milieu de son dos. Elytres légèrement ponctuées, avec deux stries ponctuées à peine visibles à la loupe et situées près de la suture. Point de réticulation sensible; une rangée de petits points le long du rebord latéral.

Egypte. Collection de M. Dupont, où elle était confondue avec l'*Ægyptiaca* de M. Dejean.

5. *Tentyria Ligurica*, Dej. Collect.

Long. 13 $\frac{1}{2}$ à 15 mill. Larg. 5 $\frac{1}{3}$ à 6 mill. $\frac{1}{3}$.

Nigra, obscura, ovalis vel oblongo-ovalis, lævigata. Capite subtùs, striâ transversâ punctoque magno, impresso. Prothorace vix transverso, lateribus sinuato, subcordato, lobo basali valdè producto lunatoque. Elytris sulcatis, transversim plicatis, reticulatis.

D'un noir obscur, ovale ou ovale-oblongue selon les sexes : lisse sur la tête et le prothorax; ce dernier très-légèrement ponctué sur les côtés, presque aussi long que large, plutôt sinué sur les côtés qu'arrondi; rétréci en arrière, subcordiforme; lobe de la base bien prononcé et plutôt échan-

cré que bidenté. Elytres profondément striées, ponctuées ou lisses; des plis transverses formant des réticulations avec les stries. Tête ayant en dessous, dans l'impression transverse, une strie transversale et un gros point enfoncé dans le milieu. Tibias antérieurs garnis de petits piquants intérieurement, presque aussi grêles dans la femelle que dans le mâle, et très-sinueux dans ce dernier.

Rapportée de Corse par M. le docteur Rambur. Je l'ai vue dans la collection de M. Dupont notée comme étant la *Ligurica* de M. Dejean.

6. *Tentyria Subcostata.*

Long. 13 à 14 mill. Larg. 5 ½ à 6 mill.

Nigra, leviter parùm nitidula, ovalis, sublevis. Capite laxè punctulato, subtùs medio profundè foveolato. Prothorace transverso, sublunato, medio basis suprà, lobo lunato, valdè producto. Elytris valdè ovalibus, vix sublentè punctulatis, costis in utraque tribus obliteratis.

D'un noir très-légèrement brillant. Tête à ponctuation bien marquée, assez écartée et presque effacée à la partie postérieure, avec une fossette un peu transverse et profonde au milieu de la partie inférieure. Prothorax transverse, assez échancré antérieurement, sublunulé, à dos très-finement ponctué, et prolongé dans le milieu de la base en un lobe assez prononcé, échancré, et formant deux dents larges et obtuses : sillon marginal effacé au milieu de la base. Elytres assez convexes, courtes, ovales, à peine ponctuées : chacune d'elles ayant trois côtes très-peu prononcées, en-



tre lesquelles on en voit quelquefois d'autres plus oblitérées. Ventre presque entièrement lisse.

De Barbarie. Je dois cette espèce à l'obligeance de M. Emond d'Esclevin.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Prothorax à base sinuée en dessus. Lobe intermédiaire peu prolongé, arrondi ou tronqué, rarement très-légèrement échancré.

7. *Tentyria Senegalensis*, Dej. Collect.

Long. 12 mill. Larg. 4 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, leviter nitidula, ovalis, suprà punctulata. Capite super bifoveolato, subtùs puncto magno medio impresso. Prothorace dorso depresso, subquadrato, leviter transverso, lateribus rotundato. Elytris punctis distantibus, basi carinatis, stria unica basi et apice obliterata; lateribus impressione oblonga notatis.

D'un noir légèrement brillant. Légèrement ponctuée en dessus; ponctuation plus serrée sur la tête et le prothorax que sur les élytres. Tête sans impression transverse sensible en dessous, mais ayant un gros point enfoncé dans son milieu. Prothorax déprimé en dessus, peu transverse, subrectangulaire, un peu dilaté et arrondi sur les côtés, à base presque tronquée; sillon marginal pas plus prononcé postérieurement que latéralement. Elytres marginées à leur

base jusqu'à l'écusson, avec une strie sur chacune d'elles près de la suture : cette strie s'oblitère près de la base et avant l'extrémité. Elles ont une impression oblongue de chaque côté, près le rebord marginal et vers la partie antérieure.

Du Sénégal. Collection de M. Dupont.

8. *Tentyria Ramburi.*

Long. 16 mill. Larg. 6 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, parùm nitidula, ovalis. Capite suprà punctulato, subtùs, medio impressionis transversè, foveolâ cum formâ V impresso. Epistomo subtruncato. Prothorace convexo. vix transverso, postice angustato, subcordato, dorso basi sinuato, medio, lobo curto truncato, producto. Elytris levibus, basi marginatis.

D'un noir peu brillant. Tête légèrement ponctuée en dessus, ayant en dessous une impression transverse peu profonde, avec une fossette, presque en forme de V, dans son milieu. Prothorax à peine plus large que long, rétréci postérieurement, subcordiforme; son dos lisse dans le centre, légèrement ponctué sur les côtés, et à base sinuée et légèrement prolongée dans son milieu en un lobe tronqué, mais moins prononcé que dans la première Subdivision. Elytres ovales, lisses, avec quelques très-petits points à peine visibles avec une forte loupe; leur base largement marginée, à bordure peu relevée en carène. Ventre lisse.

De la Corse. Elle m'a été donnée par M. le docteur Rambur.

9. *Tentyria Angusticollis.*

Long. 13 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 5 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, parùm nitidula, oblongo-ovalis, lævigata. Capite suprà vix punctulato, subtùs foveolâ medio impressionis subnullâ. Epistomo subtruncato. Prothorax parùm convexo, vix transverso, postice vix angustato, subquadrato; dorso basi sinuato, medio, lobo curto truncato, vix producto. Elytris basi marginatis. (*Femina?*)

Var. A. *Obscura. Prothorace postice angustato, subcordato.* (*Mas?*).

Plus petite que la *Ramburi*, à laquelle elle ressemble beaucoup. Elle en diffère par l'absence de fossette sensible au milieu de l'impression inférieure de la tête, moins ponctuée en dessus et presque lisse; par le prothorax très peu convexe, peu rétréci postérieurement dans le type de l'espèce, à lobe du milieu de la base moins prononcé; élytres lisses, même à la loupe.

La Variété A est d'une couleur plus opaque. Prothorax plus rétréci postérieurement, mais peu convexe, comme dans le type de l'espèce, dont elle ne m'a paru devoir être séparée, et dont elle pourrait être le mâle.

De la Corse. Elle m'a été donnée par M. Rambur; je dois la Variété A à M. Mittre, qui l'a reçue d'Ajaccio.

10. *Tentyria Levicollis.*

Long. 14 mill. Larg. 5 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, obscura, sublævigata, oblongo-ovatis. Capite suprà vix punctulato, subtùs transversim striâ benè notato, medioque foveolâ subtriangulare impresso. Epistomo antè angulato, medio submucronato, suturâ posticâ notatâ. Prothorace convexo, suboblongo, postice angustato, subcordato; dorso medio sulco longitudinali, posticè abbreviato; basi sinuato medio, lobo curto truncato, producto. Elytris transversim leviter plicatis striisque undulatis.

Se rapproche beaucoup des deux précédentes et s'en distingue par les caractères suivants : épistome rétréci antérieurement, anguleux, avec une très-petite dent dans son milieu; suture postérieure bien prononcée. Strie transversale du dessous de la tête mieux marquée, la fossette du milieu peu profonde, subtriangulaire. Prothorax ayant sur le dos un sillon longitudinal, s'oblitérant en arrière aux deux tiers de la longueur; lobe du milieu de la base un peu plus marqué, ce qui rapproche un peu cet insecte de la première Subdivision. Elytres légèrement ridées en travers, avec quelques petits traits transversaux fins, mais bien visibles à la loupe, et quelques stries ondulées se confondant vec les rides.

Corse (Bonifacio). Je l'ai reçue de M. Vieux.

11. *Tentyria Maillei.*

Long. 11 ½ à 13 mill. Larg. 4 ½ à 6 mill.

Nigra, nitidula, ovalis. Capite suprà leviter punctulato, subtùs medio impressionis foveolâ parvâ orbiculari notato. Prothorace convexiusculo, suborbiculari, parùm transverso; basi leviter sinuato. Dorso punctulato. Elytris breviter ovalibus, lævigatis, striis parùm profundis laxè punctatis, basi satis marginatis.

Var. A. *Obscura, foveolâ inferiore capitis transversâ.*

Elle ressemble assez à la *Tentyria Mucronata* par sa forme. Couleur d'un noir légèrement brillant. Tête légèrement ponctuée en dessus, presque lisse en dessous, avec l'impression transverse peu profonde, au milieu de laquelle on voit une petite fossette suborbiculaire bien marquée. Prothorax légèrement rétréci à sa base, peu transverse, suborbiculaire, convexe et sinué à sa base. Dos finement ponctué comme la tête, un peu moins cependant dans son milieu. Elytres courtes, en ovale, lisses, avec des stries peu profondes, ponctuées d'une manière écartée et quelques rides transverses peu marquées. Base marginée jusqu'à l'écusson d'une manière assez prononcée.

La Variété A est plus petite, d'un noir obscur; l'impression transversale du dessous de la tête un peu plus profonde et la fossette du milieu plus transverse. Les stries des élytres un peu moins marquées et leurs points un peu plus serrés; on ne voit aucunes rides transversales. Serait-ce une espèce distincte?

De la Corse. Elle m'a été donnée par M. Rambur, et la Variété A par M. Vieux, de Bonifacio.

12. *Tentyria Interrupta*, Latreille, *Gen. Crust. et Insect.*, t. 2, p. 155.

Tentyria Orbiculata, Dejean, *in litt.*

Long. 12 à 13 mill. Larg. 5 à 5 mill. $\frac{1}{3}$.

Nigra, parùm nitidula, vix punctulata, oblongo-ovalis. Capite subtùs medio foveolâ orbiculari impresso. Prothorace nitidiore, subdepresso, parùm transverso, cordato-orbiculari. Elytris oblongo-ovalibus, leviter striatis, transversim sensim rugatis, basi obsoletè marginatis.

Var. A. *Elytris parùm rugatis.*

D'un noir obscur, sensiblement plus brillant sur la tête et le prothorax, et principalement sur ce dernier. Tête légèrement ponctuée en dessus, un peu plus en dessous, où l'on voit une fossette orbiculaire, quelquefois très-large. Prothorax déprimé et à peine très-légèrement ponctué en dessus, peu transverse, rétréci postérieurement, cordiforme, suborbiculaire, à base légèrement sinueuse, presque arrondie. Elytres ovales-oblongues, légèrement striées et assez ridées en travers. La bordure marginale de la base peu prononcée, presque oblitérée, cependant visible à la loupe jusqu'à l'écusson.

La Variété A est un peu plus grande et plus large, et les élytres sont moins ridées en travers.

De Bordeaux. Collection de M. Dupont. La Variété A est de la collection du Muséum de Paris.

Je ne doute nullement que cette espèce soit la *Tentyria Interrupta* de Latreille, et je pense avec ce savant, et avec M. Stéven, que l'*Akis Orbiculata* de Fabricius, qui est d'Egypte, doit être un insecte différent de celui-ci.

13. *Tentyria Substriata*, Dejean. Dupont, Collect.

Long. 12 $\frac{1}{2}$ à 13 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 5 à 5 mill. $\frac{1}{3}$.

Nigra, obscura, oblongo-ovalis. Capite suprà punctulato, subtùs medio foveolato. Prothorace dorso vix punctulato, vix transverso, parùm convexo, postice leviter angustato, subcordato. Elytris dorso subplanatis, valdè striatis, striis vagè punctatis, transversim leviter rugatis; basi obsoletè, marginatis.

Var. A. *Prothorace subcordato, basi leviter emarginato.*

Cette espèce se rapproche beaucoup de la *Maillei*, et s'en distingue par son prothorax un peu moins convexe, moins ponctué, moins arrondi sur les côtés et moins orbiculaire; par ses élytres plus oblongues, moins convexes, légèrement déprimées sur le dos, plus fortement striées et un peu plus rugueuses. Elle diffère de l'*Interrupta* par son prothorax moins déprimé et moins rétréci à sa base, et par les stries des élytres plus profondes et distinctement ponctuées.

La Variété A se distingue par une petite échancrure dans le milieu de la base du prothorax, ce qui la rapproche un peu

de la *Ligurica*, mais le lobe du milieu de cette base est beaucoup moins prolongé que dans cette espèce.

De la Corse (Bonifacio). Elle m'a été envoyée par M. Vieux. Je l'ai vue dans la collection de M. Dupont, sous le nom de *Tentyria Substriata*, Dej.

14. *Tentyria Marocana*, Dejean. Collect. Dupont.

Long. 13 à 14 mill. Larg. 5 à 6 mill.

Nigra, obscura, ovalis. Capite suprà punctulato, subtùs foveolato. Prothorace transverso, sublunato, dorso vix punctulato, basi sinuato. Elytris basi haud manifestè marginatis, sulcatis et transversim rugatis.

Cette espèce ressemble beaucoup à la *Substriata*, mais elle est plus large, son prothorax plus transverse, plus échancré antérieurement et sublunulé. Elytres moins allongées, un peu déprimées, plus fortement sillonnées et pas sensiblement marginées à leur base. Métasternum avec une impression transverse, à angle droit sur le sillon longitudinal, et une petite bosse plus ou moins sensible à sa partie antérieure.

De Tanger. Cette espèce m'a été envoyée par M. Salzmann. Je l'ai vue dans la collection de M. Dupont, comme venant d'Algésiras, et sous le nom que je lui ai conservé.

15. *Tentyria Gallica*.

Tentyria Orbiculata, Dupont, Collect.

Long. 10 à 12 mill. Larg. 4 à 6 mill.

Nigra, obscura, ovalis, depressa, punctulata. Capite subtùs foveolato, postice longitrorsùm sulcato lineâque elevatâ bi-



furcatâ. Prothorace subdepresso, vix cordato, transverso, dorso bipunctato. Elytris latis, depressis, carinâ basali antè scutellum obliteratâ, vix punctulatis; striis valdè obliteratis.

D'un noir obscur, dos déprimé. Tête finement ponctuée en dessus, et ayant en dessous, outre la fossette antérieure, un sillon longitudinal postérieurement, et une ligne élevée, bifurquée en arrière, qui les sépare. Prothorax presque comprimé en dessus, légèrement rétréci en arrière et à peine cordiforme, suborbiculaire; son dos à peine ponctué vu à la loupe, avec deux gros points enfoncés. Elytres planes, élargies, ovales, à peine légèrement ponctuées et pas sensiblement striées. La bordure de la base s'oblitère avant l'écusson. Métasternum avec un petit tubercule peu saillant à la partie antérieure, et un enfoncement triangulaire, bien marqué, à la partie postérieure.

Bordeaux. Collection de M. Dupont.

16. *Tentyria Ægyptiaca*, Dej. *in litt.*

An Akis Orbiculata, Fab. ?

Long. 10 à 11 mill. Larg. 3 ½ à 4 mill. ½.

Nigra, suprà parùm nitidula, subtùs nitidior, oblonga vel oblongo-ovalis, suprà punctata. Capite carinâ ocularia, subobliterata, subtùs foveolato. Oculis leviter prominulis Prothorace leviter transverso, parùm convexo, sublunato.

Elytris oblongis, subcylindricis aut oblongo-ovatis, punctulatis, punctis majoribus seriebus dispositis, carinâ basali antè scutellum obliteratâ.

D'un noir peu brillant, oblongue-cylindrique ou oblongue-ovale. Tête ponctuée en dessus, sans impressions longitudinales prononcées et à plis oculaires presque entièrement effacés : une fossette suborbiculaire à la partie inférieure. Yeux légèrement saillants : épistome tronqué. Prothorax légèrement transverse, sublunulé ; élytres généralement étroites et subcylindriques, quelquefois légèrement ovales, assez ponctuées, avec quelques points un peu plus gros, disposés en bandes longitudinales ; une impression de chaque côté à leur partie antérieure et près de la carène. Ventre assez brillant, légèrement ponctué ou lisse.

Egypte. Assez commune à Alexandrie, d'où elle m'a été rapportée par M. Widmann, qui m'a dit l'avoir trouvée fréquemment sous les bouses. Je présume qu'elle y recherchait diverses larves qui vivent dans les excréments, ou qu'elle s'en nourrissait, comme les *Akis*, les *Blaps* et la *Pimelia Bipunctata*.

Ce pourrait être l'*Akis Orbiculata* de Fabricius ; mais la phrase de cet auteur est si courte qu'on ne peut rien assurer à ce sujet.

DEUXIÈME DIVISION.

Tête ayant en dessous, outre l'impression inférieure, comme dans la première Division, un sillon transversal et profond, au moins sur les côtés, car il est quelquefois interrompu dans le milieu.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Elytres non recouvertes de gros points enfoncés en forme de fossettes, ni de côtes interrompues, formant des tubercules rectangulaires.

A. Epistome notablement et brusquement acuminé antérieurement par une dent aiguë et bien prononcée.

17. *Tentyria Bipuncta.*

Long. 12 à 15 mill. Larg. 5 à 6 mill.

Nigra, suprà parùm nitidula, subtùs nitidior, oblonga, subcylindrica. Capite super punctato punctisque duobus impresso; subtùs transversim profunde sulcato. Epistomo benè incrassato; antè reflexo, valdè et acutè acuminato. Prothorace ovato-transverso. Elytris leviter punctulatis, carinâ basali tenue scutellum attingente.

D'un noir légèrement brillant en dessus, mais beaucoup plus en dessous. Tête assez finement ponctuée à la partie supérieure, avec deux gros points enfoncés; partie inférieure avec un sillon transversal, large, légèrement arqué et très-profond. Epistome assez fortement épaissi, penché antérieurement, avec une petite pointe mince, assez longue. Prothorax sensiblement transverse, comme tronqué antérieurement et à sa base, et arrondi sur les côtés. Elytres peu ponctuées, avec quelques points, à peine plus gros que les autres, disposés en bandes longitudinales. La carène de la

base est fine, mais bien prononcée, et atteint l'écusson. Ventre presque entièrement lisse.

De Barbarie. Elle m'a été envoyée par MM. Varvas et Mittre.

18. *Tentyria Punctatostriata*, Dej. *in litt.*

Long. 11 à 13 mill. Larg. 4 à 5 mill.

Nigra, super obscura, subtùs nitida, oblonga, subcylindrica. Capite densè punctulato, subtùs transversim profunde sulcato. Epistomo leviter incrassato, antè reflexo, acutè et valdè acuminato. Prothorace transversè ovali, dorso densè punctulato. Elytris obsoletè punctulatis, punctisque majoribus in striis dispositis ; carinâ basali benè distinctâ et scutellum attingente.

Voisine de la précédente par sa forme et par sa couleur. Elle en diffère par les caractères suivants :

Taille plus petite. Epistome peu épaissi, mais acuminé de la même manière. Tête un peu plus ponctuée et n'ayant pas en dessus deux gros points enfoncés ; sillon transversal de sa partie inférieure un peu moins large. Elytres à carène de la base mieux marquée et à ponctuation plus distincte, avec des points notablement plus gros et disposés en stries un peu irrégulières, et composées à peu près d'une seule rangée de points. Flancs du prothorax plus fortement ponctués et quelquefois rugueux.

Egypte. Commune à Alexandrie, où M. Widmann, auquel je la dois, l'a prise avec l'*Ægyptiaca*.

[redacted]

19. *Tentyria Glabra.*

Akis Glabra, Fabr. *Syst. Eleuth.* 1, pag. 136. Excl. Synon. Oliv.

Tentyria Parùmpunctata, Dupont, Collect.

Long. 14 mill. Larg. 5 mill. $\frac{3}{4}$.

Nigra, nitida, oblonga, antè apicem dilatata, glabra. Epistomo leviter incrassato, medio valdè acuminato. Capite laxè vix punctulato, prothorace oblongo, subcordato; lateribus leviter rotundato, vix punctulato, basi sinuato sulcoque transverso profundo. Elytris basi carinatis, postice dilatatis, leviter punctulatis, punctis majoribus in seriebus dispositis.

D'un noir brillant en dessus et en dessous, paraissant très-lisse à la vue simple et comme polie : on aperçoit cependant avec la loupe une ponctuation très-légère. Forme oblongue et élargie vers l'extrémité. Epistome légèrement renflé, courbé et assez fortement acuminé dans son milieu antérieurement. Prothorax aussi long que large, rétréci en arrière, subcordiforme, légèrement arrondi sur les côtés, à base légèrement sinuée et arrondie dans son milieu; dos presque lisse, à côtés un peu plus ponctués, quoique très-légèrement; sillon marginal très-profond et très-large au milieu, près de la base. Elytres à base notablement carénée jusqu'à l'écusson, à ponctuation à peine sensible sur la majeure partie de leur surface; mais on y aperçoit des points mieux marqués, rangés en séries plus ou moins larges, ne formant pas de vraies stries. Abdomen très-brillant et très-lisse. Poitrine ayant quelques points dans son milieu.

Egypte. Collection de M. Dupont. Sa patrie et la phrase de Fabricius me font présumer que c'est son *Akis Glabra*.

20. *Tentyria Latreillei*.

Long. 15 mill. ½ Larg. 6 mill.

Nigra, super obscura, subtùs nitida, ovalis, lævigata. Capite suprà leviter punctulato, punctis duobus magnis impresso; subtùs transversim profundè sulcato. Epistomo leviter incrassato, valdè acuminato. Oculis leviter prominulis. Prothorace subdepresso, suboblongo, retrorsùm vix angustato, subquadrato. Elytris levibus, carinâ basali incrassatâ crenulatâ.

D'un noir obscur en dessus et brillant en dessous. Tête légèrement ponctuée, avec deux gros points enfoncés à la partie supérieure et un sillon transverse très-profond et droit à la partie inférieure. Epistome légèrement épaissi, courbé vers le bas antérieurement, avec une pointe longue et aiguë dans son milieu. Yeux légèrement saillants. Prothorax à peine plus large que long, peu arrondi sur les côtés et peu rétréci vers la base, qui est sinuée; son dos presque déprimé et entièrement lisse. Elytres lisses, ovales et assez larges; carène de leur base, épaisse et crénelée. Ventre très-lisse, avec les flancs du prothorax à peine légèrement ponctués: extrémité postérieure de la partie intermédiaire du présternum obtuse et légèrement recourbée vers le bas.

De Barbarie. Cette espèce m'a été donnée par M. Mittre.

21. *Tentyria Sardea*, Dejean. Collect. Dupont.

Long. 15 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 6 mill.

Nigra, super obscura, subtùs nitida, ovalis. Capite super punctato punctisque duobus oblongis valdè impresso ; subtùs transversim profundè sulcato. Epistomio satis incrassato acuminatoque ; oculis leviter prominulis. Prothorace mediocriter transverso, posticè angustiore, lateribus valdè rotundato, subcordato, subdepresso. Elytris levissimis, carinâ basali valdè incrassatâ, crenulatâ.

Elle se rapproche beaucoup de la précédente, et n'en diffère que par les caractères suivants :

Epistome plus épaissi. Tête plus ponctuée et dont les deux points enfoncés sont plus gros et plus oblongs. Prothorax plus fortement arrondi et plus élargi sur les côtés, ce qui le fait paraître plus rétréci en arrière et presque en cœur; extrémité postérieure de la saillie intermédiaire du présternum plus obtuse et pas sensiblement recourbée vers le bas, avec une petite fossette orbiculaire mieux marquée.

De Sardaigne. Collection de M. Dupont. Il pourrait se faire que ce ne fût qu'une variété de localité de la précédente. Je n'ai vu qu'un seul individu de chacune de ces deux espèces.

22. *Tentyria Barbara.*

Long. 16 à 18 mill. Larg. 6 $\frac{3}{4}$ à 7 mill. $\frac{1}{4}$.

Nigra-obscura, ovalis, super densè punctulata. Epistomo leviter incrassato, antè dente magno, acuto, subtriangulari,

longitrorsùm medio incrassato. Prothorace parùm convexo, subdepresso, lateribus rotundato. Elytris convexiusculis, sublævigatis, substriatis, carinâ basali incrassatâ integrâ.

Var. A. *Obscura; elytris subdepressis, transversim rugatis. Epistomo haud incrassato.*

Var. B. *Epistomo leviter incrassato; capite punctis duobus oblongis impresso. Elytris depressis, punctulatis.*

Var. C. *Mittrei, olim. Nitidula; epistomo leviter incrassato, lævigato. Elytris depressis, lævigatis.*

D'un noir obscur. Tête à ponctuation serrée et bien marquée, à sillon transverse de la partie inférieure, profond, large, et à bord postérieur avec deux petits tubercules. Epistome légèrement épaissi, recourbé vers le bas à son extrémité et fortement acuminé par une dent notable, aiguë et subtriangulaire. Prothorax assez sinué à sa base, peu convexe, dilaté et arrondi sur les côtés, ce qui le fait paraître rétréci en arrière, et presque cordiforme; ponctuation de son dos fine et bien serrée. Elytres ovales, presque lisses, avec des rides transverses et quelques stries peu marquées; carène de leur base très-épaisse, surtout en approchant des angles huméraux, et nullement crénelée. Saillie postérieure et intermédiaire du présternum avec une impression à sa surface inférieure, ce qui la fait paraître marginée d'un bourrelet plus épais sur les côtés.

La Variété A diffère par l'épistome pas sensiblement relevé; par les élytres un peu déprimées sur le dos et plus ridées.

La Variété B un peu plus brillante en dessus. Epistome légèrement épaissi. Tête présentant deux petits traits oblongs et obliques à sa partie supérieure : peut-être sont-ils acci-

dentels. Elytres plus déprimées et à ponctuation sensible.

Var. C. Plus brillante; épistome lisse, légèrement relevé, à dent plus aiguë. Prothorax subrectangulaire, arrondi sur les côtés, à ponctuation moins marquée sur le dos, surtout dans le centre. Elytres déprimées et à peu près lisses.

Peut-être les deux dernières variétés constituent-elles deux espèces distinctes, et j'avais même séparé d'abord la dernière sous le nom de *Mittrei*.

De Barbarie. La Variété C est de Smyrne et m'a été donnée par M. Mittre. J'en ai vu un individu, dans la collection de M. Dupont, réuni à la *Sicula*, et comme venant de Mahon.

B. Dent du milieu de l'épistome ou nulle ou peu saillante, sensiblement élargie à la base et triangulaire.

a. Dos du prothorax peu ou médiocrement convexe.

23. *Tentyria Sicula*, Dejean. Dupont, Collect.

Tent. Thunbergii, Stéven? (*Tent. et Opatr.* p. 10.)

Long. 17 mill. Larg. 4 mill. ½.

Nigra, parùm nitidula, ovalis, suprà leviter punctulata. Epistomo parùm incrassato, antè reflexo, dente parvo, acuminato. Capite subtùs transversim sulco profundo sinuato. Prothorace parùm transverso, subdepresso, antè emarginato, posticè parùm angustato, lateribus rotundato. Elytris latè ovalibus vix punctulatis, carinâ basali mediocriter incrassatâ. Præsterno posticè leviter fossulato.

Cette espèce n'est peut être qu'une variété de la précédente. Elle est proportionnellement plus large, la ponctua-

tion du dessus de la tête et du prothorax est beaucoup plus fine, la dent de l'épistome beaucoup plus petite, et le sillon transverse du dessous de la tête plus sinueux; la carène de la base des élytres, quoique épaisse, l'est beaucoup moins, près des épaules, que dans la *Barbara.*

Italie. Elle m'a été donnée par MM. Spence fils.

24. *Tentyria Grandis*, Dej. Collect?

Long. 20 mill. Larg. 8 mill. ½.

Nigra-obscura, ovalis, subdepressa, punctulata. Epistomo leviter incrassato, subgibboso, antè reflexo, dente parvo, acuminato, suturâque posteriore benè notatâ. Capite densè punctato, subtùs transversim profundè sulcato, bituberculatoque. Prothorace parùm convexo, leviter transverso, lateribus rotundato. Elytris depressis, ovalibus, punctulatis; carinâ basàli mediocriter incrassatâ. Præsterno retrorsùm valdè fossulato.

Elle ressemble aux deux précédentes, et surtout à la Variété B de la *Barbara.* Beaucoup plus grande qu'elles. Epistome relevé en dessus dans son milieu et comme gibbeux, penché antérieurement, avec une petite dent triangulaire, peu saillante, à suture postérieure assez marquée par une strie transverse. Tête fortement ponctuée, surtout dans le milieu; sillon transversal de la partie inférieure très-profond, très large, et avec deux tubercules bien marqués à son bord postérieur. Prothorax peu convexe, légèrement transverse et arrondi sur les côtés, à ponctuation du dos serrée et assez prononcée, mais un peu moins que sur le milieu de

la tête. Elytres finement ponctuées, à carène de la base assez épaissie près des angles huméraux, mais beaucoup moins cependant que dans la *Barbara;* elle se recourbe en arrière et borde l'écusson. Saillie postérieure du présternum fortement creusée. Abdomen légèrement ponctué.

De Sicile. Collection du Muséum de Paris, auquel je dois cette espèce.

25. *Tentyria Tristis.*

Long. 17 mill. Larg. 7 mill. ½.

Nigra-obscura, subtùs parùm nitidula, ovalis, punctulata. Epistomo antè reflexo, dente parvo, truncato. Capite subtùs sulco profundo transversali, margine posteriore crenulato. Prothorace parùm convexo, transverso, lateribus rotundato. Præsterni projecturâ posteriore infernè incurvatâ, lateribus incrassatâ. Elytris vix punctulatis, transversim vix rugatis, carinâ basali validâ.

Très-voisine de la *Barbara;* mais elle s'en distingue par les caractères suivants : épistome pas sensiblement épaissi, recourbé vers le bas, avec une dent courte, comme tronquée. Sillon transverse de la partie inférieure de la tête très-profond, très-large et à bord postérieur fortement ponctué et comme crénelé. Saillie postérieure et intermédiaire du présternum pas sensiblement creusée, épaissie sur les côtés et recourbée vers le bas, à son extrémité. Le reste comme dans la *Barbara.*

De Tunis. Elle m'a été donnée par M. Barthélemy.

[redacted]

27. *Tentyria Subdepressa.*

Long. 19 mill. Larg. 8 mill.

Nigra, nitidula, depressa, punctata. Epistomo lævigato, haud reflexo, subtruncato; medio dente parvo, obtuso. Capite subtùs transversim profundè sulcato. Prothorace transverso, subdepresso, lateribus rotundato, sublunato. Elytris satis densè punctatis, vix rugatis, lineâ punctorum propè carinam lateralem. Præsterni projecturâ posteriore parùm super curvâ, sulco marginali parvo.

D'un noir légèrement brillant: déprimée et à ponctuation assez serrée et assez forte en dessus, surtout sur le prothorax; un peu plus faible et plus écartée sur les élytres. Epistome non courbé, lisse, tronqué antérieurement, avec une dent très-courte et obtuse au milieu de la troncature. Sillon transversal du dessous de la tête large, profond, un peu arqué et sans tubercules sensibles à son bord postérieur. Prothorax assez déprimé, légèrement échancré antérieurement, rétréci en arrière et arrondi sur les côtés, légèrement lunulé. Elytres avec quelques petites rides transversales peu sensibles; carène de leur base bien visible, mais pas épaissie. On voit une rangée de points de chaque côté, près de la carène. La saillie postérieure du présternum n'est pas sensiblement recourbée ni marginée, le sillon marginal étant très-faible.

De Morée.



pour la patrie de sa *Grandis*, je pense que ce nom doit être appliqué au n° 24, sans en être cependant certain.

29. *Tentyria Italica.*

Long. 14 mill. Larg. 5 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra-obscura, oblongo-ovalis, suprà punctulata. Epistomo simplici, angulatoque. Capite subtùs sulco transverso, parùm profundo. Prothorace vix lunato, parùm convexo, valdè transverso. Elytris obsoletè punctulatis, carinâ basali tenue, vix angustiore.

D'un noir obscur en dessus et assez brillant en dessous. Ponctuation du dos très-fine et très-serrée, moins marquée cependant sur les élytres. Celle du ventre fine, peu apparente et très-écartée. Sillon transverse du dessous de la tête bien marqué, mais peu profond. Epistome anguleux et pas sensiblement denté dans son milieu. Prothorax faiblement lunulé, fortement transverse et à peine plus étroit que les élytres. Ces dernières en ovale-oblong, à carène de la base fine, quoique bien marquée, et peu rétrécies aux angles huméraux, médiocrement arrondis. Une rangée de points enfoncés de chaque côté, le long de la carène.

Italie. Elle m'a été donnée par MM. Spence fils.

qué. Prothorax subdéprimé, transverse, légèrement échancré antérieurement, rétréci postérieurement, fortement arrondi sur les côtés; ses flancs couverts de points rugueux sur les bords, à peu près comme dans une râpe, avec quelques sillons courts, peu sensibles vers les angles postérieurs. Elytres légèrement planes en dessus, à ponctuation assez serrée et assez distincte, à stries légères, mais visibles à l'œil nu, avec des rides transverses plus marquées à la partie postérieure. Carène de leur base pas sensiblement plus saillante aux angles huméraux que dans le reste de sa longueur. Saillie postérieure et intermédiaire du présternum plane, avec un sillon en fer à cheval, formant un bourrelet marginal, plus épais sur les côtés qu'à l'extrémité. Abdomen et arrière-poitrine à ponctuation écartée, mais bien marquée sur les côtés et oblitérée dans le milieu.

La Variété A, que je crois la *Tentyria Rugulosa* de M. Germar, se distingue de la précédente par les flancs du prothorax, fortement et irrégulièrement sillonnés en long; par les élytres, à stries peu ou pas sensibles, ce qui rend les rides transversales plus marquées, et à ponctuation plus écartée et moins prononcée.

La Variété B, qui m'a été envoyée il y a déjà long-temps par M. Dejean, sous le nom de *Sibirica*, diffère de la précédente par l'épistome un peu plus émoussé, mais encore sensiblement anguleux; par le prothorax, à ponctuation plus oblitérée dans le milieu du dos, et par les élytres un peu moins ridées.

La Variété C, que j'ai reçue depuis peu de M. Dejean comme la *Sibirica* de Gebler, pourrait être une espèce distincte si elle est constante. Plus étroite, à épistome arrondi et lisse en dessus. Prothorax à peine plus large que long, moins arrondi sur les côtés et moins rétréci en arrière, à flancs avec des sillons très-sensibles, mais moins marqués



et presque tronqué carrément; enfin, par la saillie postérieure du présternum, lisse, sans sillon ni bourrelet marginal, et légèrement recourbée vers le bas à son extrémité. Premier segment de l'abdomen avec deux plis ou sillons transverses, dont l'un presque oblitéré, situé vers son extrémité. J'ignore si ces sillons sont accidentels ou constants, n'ayant vu qu'un individu de cette espèce.

De Tanger. Elle m'a été donnée par M. Salzmann.

32. *Tentyria Subrugosa*, Dej. Collect. Dup.

Long. 14 mill. larg. 6 mill. $\frac{1}{2}$

Nigra vix nitidula, oblongo-ovalis, obsoletè punctulata. Epistomo suprà punctulato, apice subtruncato, medio vix breviter unidentato. Capite subtùs sulco transverso, mediocriter profundo, medio sinuato. Prothorace transverso, parùm convexo, antè emarginato, posticè angustato, lateribus rotundato, basi valdè bisinuato. Præsterni projecturâ posteriore supernè multò recùrvatâ. Elytris tuberculis orbicularibus obliteratis.

D'un noir très-peu brillant, ovale-oblongue. Tête à sillon transversal inférieur médiocrement profond et sinué dans son milieu; à ponctuation assez marquée en dessus antérieurement et effacée postérieurement. Epistome subtronqué, avec une très-petite dent à peine sensible. Prothorax transverse, très-peu convexe, à ponctuation oblitérée tant en dessus qu'en dessous; échancré antérieurement, rétréci postérieurement, arrondi sur les côtés et plus forte-



Grèce. Collection de M. Dupont, portant le nom que je lui ai conservé.

34. *Tentyria Taurica*, Tauscher, Stéven. *Tent. et Opatr.* pag. 19.

Long. 13 mill. ½. Larg. 6 mill.

Nigra, parùm nitidula, ovalis. Capite super densè punctato, subtùs sulco transverso, satis profundo, medio dilatato. Epistomo antè angulato medioque dente brevi. Prothorace transverso, parùm convexo, sublunato, propè basin subtruncatam strangulato; dorso punctulato, pleuribusque punctis subasperatis, posticè plicatis. Elytris breviter ovalibus, vix punctulatis. Præsterni projecturâ posteriore supernè satis recurvatâ. Tibiis parùm incrassatis. (*Femina.*)

Var A. (long. 15 mill. Larg. 6 mill. ½). *Leviter longiuscula. Capite subtùs sulco transverso, profundo, medio dilatato, utrinque sulco minore retrorsùm obliquato. Elytris striis punctulatis, subobliteratis.* (*Femina.*) *An sp. dist.?*

D'un noir très-légèrement brillant. Tête à ponctuation assez serrée et bien marquée en dessus, et ayant en dessous un sillon transverse assez profond, un peu arqué et élargi dans son milieu antérieurement, et de chaque côté une impression obliquant en arrière, peu marquée et presque effacée. Epistome anguleux antérieurement, ayant au milieu une petite dent peu prononcée. Prothorax peu convexe, transverse, sublunulé et étranglé près de la base, très-légèrement arquée, subtronquée : ses flancs avec des points

fundè sulcato, sulco medio sinuato. Epistomo angulato. Prothorace transverso, parùm convexo, sublunato, posticè vix strangulato, basi leviter sinuato; pleuribus punctatis et longitrorsùm medio plicatis. Præsterni projecturâ posteriore supernè recurvatâ. Elytris punctulatis, transversim rugatis, subreticulatis. Tibiis parùm incrassatis. (Femina.)

Ressemble beaucoup à la précédente, dont elle diffère par les caractères suivants :

Tête à ponctuation plus fine, avec une impression transverse peu marquée en dessus; sillon transversal inférieur sinué, mais non élargi dans son milieu. Prothorax un peu plus convexe, moins sensiblement étranglé près de la base, qui est plus sinueuse. Elytres sensiblement ridées en travers, avec quelques plis longitudinaux ondulés qui les font paraître subréticulées. Le reste comme dans la *Taurica*.

De la Russie méridionale. Collection de M. Dupont, où elle portait le nom de *Taurica*, Fischer. Serait-ce une simple variété de cette espèce ? Je ne puis décider la question, n'ayant vu qu'un individu de chacune, et ne pouvant savoir si les différences que j'ai signalées sont variables.

36. *Tentyria Bassii.*

Tentyria Curculioides, Dup. Collect.

Non Stéven, *Tent. et Opatr.* pag. 9.

Long. 11 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 4 mill. $\frac{2}{3}$.

Nigra-obscura, oblongo-ovalis, suprà densissimè punctulata.

Capite subtùs transverso, mediocriter profundo; medio

medio retrorsùm angulato. Epistomo angulato, lateribus sinuato. Prothorace transverso, convexo, sublunato, subtùs lævigato.

Corps d'un noir assez brillant, en ovale allongé. Tête très-légèrement et finement ponctuée en dessus, avec un sillon transverse médiocrement profond, un peu anguleux en arrière, dans son milieu, en dessous. Epistome anguleux antérieurement et un peu sinué sur les côtés. Prothorax assez convexe, cependant pas sensiblement globuleux, transverse, sublunulé, légèrement et finement ponctué en dessus, lisse en dessous; saillie postérieure du présternum épaissie largement, mais d'une manière obsolète sur les côtés, entre les hanches, et légèrement recourbée en dessus, vers son extrémité. Elytres sensiblement déprimées sur le dos, en ovale oblong, plus brillantes que la tête et le prothorax, avec des petits points à peine visibles à la loupe. Abdomen et arrière-poitrine, l'étranglement du mésosternum excepté, lisses.

Je crois qu'elle vient de la partie méridionale de l'Espagne, mais je n'en suis pas sûr.

38. *Tentyria Levis.*

Tentyria Platyceps, Eschscholtz, Zool. Atlas.

An Stéven, *Tent. et Opatr.* pag. 12?

Long. 12 à 15 mill. Larg. 5 à 6 mill. $\frac{1}{3}$.

Nigra obcura vel parùm nitidula, subtùs nitida. Capite suprà punctulata, subtùs sulco transverso mediocriter profundo, subrecto. Epistomo antè subrotundato, medio breviter

profundo, medio retrorsùm angulato. Epistomo angulato, medio breviter mucronato. Prothorace convexiore, subgloboso; dorso punctulato. Elytris oblongis, subcylindricis, medio obsoletè striatis.

Plus étroite que la précédente, subcylindrique. Couleur noire, obscure en dessus et légèrement brillante en dessous. Tête très-légèrement ponctuée en dessus, et ayant en dessous un sillon transverse médiocrement profond, formant dans son milieu et en arrière une saillie anguleuse, en forme de V bien prononcé. Saillie postérieure et intermédiaire du présternum lisse et peu relevée en dessus à son extrémité. Elytres lisses, avec quelques stries légèrement marquées dans le milieu, et ayant sur leurs intervalles quelques petites inégalités peu sensibles. Ventre presque entièrement lisse, avec quelques points peu prononcés sur la poitrine (1).

De Barbarie.

40. *Tentyria Goudoti.*

Long. 12 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 5 mill.

Nigra-obscura, subtùs parùm nitidior, oblonga, sublævigata. Capite suprà posticè gibboso, subtùs sulco latiore valdè profundo, posticè angulato. Epistomo subrotundato, medio acuminato. Prothorax convexiore, leviter transverso, subcordato. Elytris lævigatis, oblongis, vix ovatis.

Voisine de la précédente, mais bien distincte de cette espèce. Couleur noire, assez obscure en dessus, un peu plus

(1) J'en excepte les gros points de l'étranglement du mésothorax, qui existent dans toutes les espèces.

ment antérieurement et ayant en dessous un sillon transverse très-profond (1), presque droit et un peu sinueux dans son milieu. Prothorax très-convexe, subglobuleux, assez fortement ponctué en dessus; en dessous les points sont entremêlés sur les flancs de plis longitudinaux, et sur le présternum de plis moins prononcés et transversaux; saillie postérieure et intermédiaire du dernier lisse, avec un sillon marginal vers son extrémité. Elytres ovales, légèrement déprimées en dessus, à ponctuation beaucoup plus fine et plus écartée que sur la tête et le prothorax : carène de leur base très-saillante près des angles huméraux, et s'oblitérant un peu avant l'écusson. Arrière-poitrine et abdomen légèrement ponctués sur les côtés. Sillon longitudinal et postérieur du milieu du métasternum très-prononcé.

De la Morée. Elle m'a été rapportée par M. Widmann. Je n'ai pu la reconnaître dans la description de l'*Heliodromus Rotundatus* de M. Brullé, qui cite cependant pour synonymie de son espèce la *Tentyria Grossa*, Dej.

42. *Tentyria Orbicollis.*

Tentyria Rotundata, Dupont. Collect.

Non Heliodromus Rotundatus, Brullé.

Long. 16 à 17 mill. Larg. 7 à 7 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra-obscura, ovalis, suprà densè punctata. Capite subtùs sulco transverso, profundo, recto. Epistomo subrotundato,

(1) Dans un de mes individus ce sillon est un peu moins profond, mais cet individu est absolument semblable aux autres pour tout le reste.

43. *Tentyria Excavata*, Dup. Collect.

Long. 20 mill. Larg. 8 mill. ¼.

Nigra-obscura, subtùs paululùm nitidula, ovalis. Capite suprà vix punctulato. Prothorace dorso depresso, punctulato, mediolævigato; antè vix emarginato, posticè angustato; angulis posterioribus acutis, basi valdè sinuatâ. Elytris dorso planatis, striis regulariter fossulatis, fossulis rugis transversis separatis. Præsterni projecturâ posteriore valdè productâ.

D'un noir obscur en dessus, un peu plus brillant en dessous. Dessus de la tête à ponctuation obsolète, avec deux points oblongs, enfoncés, en forme de petits sillons, un peu en arrière du milieu (1); la partie postérieure plus lisse et plus brillante; dessous avec un sillon transverse, profond, sinué dans son milieu. Epistome arrondi, avec une petite dent dans son milieu. Prothorax à peine plus large que long, déprimé en dessus, à peine convexe, presque lisse dans son milieu (2) et finement ponctué sur les bords; rétréci postérieurement, arrondi latéralement vers la partie antérieure, se redressant ensuite vers la base fortement sinuée; angles postérieurs aigus et bien prononcés. Poitrine du prothorax presque lisse dans son milieu, et légèrement ridée en long sur les flancs, dont les rides sont oblitérées dans leur milieu. Saillie postérieure du présternum très-prolongée, horizon-

(1) Ces deux petits traits ne sont peut-être pas constants, comme cela arrive souvent dans les Collaptérides.

(2) Il y a deux enfoncements irréguliers, très-probablement accidentels.

antè vix emarginato, posticè angustato, basi valdè sinuato, angulis posterioribus acutis. Elytris ovalibus, dorso planatis, striis fossulis punctisque strigosis, impressis; posticè lateribusque transversim rugatis. Præsterni projecturâ posteriore valdè productâ.

Elle ressemble beaucoup à la précédente, mais elle est plus petite, proportionnellement plus large, et sa couleur est un peu plus brillante. Tête plus ponctuée au-dessus de l'épistome; fossettes des élytres plus irrégulières, plus oblitérées dans le milieu, dans la moitié antérieure, et se changeant dans cette partie en points oblongs : quelques-unes de la partie postérieure affectent aussi cette forme. Intervalles entre les stries beaucoup moins saillants sur les côtés : rides transversales plus prononcées à la partie postérieure, mais entièrement effacées près de la base. Extrémité postérieure de l'écusson arrondie et non située dans une fossette suturale.

De Bonne (Barbarie). Elle m'a été donnée par M. Friol. Je crois que cette espèce est la *Pimelia Scabriuscula* d'Olivier, mais la description et la figure m'ont laissé cependant quelque chose à désirer. Elle porte, dans la collection de M. Dupont, le nom de *Nodulosa*.

45. *Tentyria Scabripennis*, Dej. Collect. Dup.

Long. 18 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 8 mill.

Nigra-obcura, ovalis. Capite suprà punctulato discoque lævigato. Prothorace subdepresso, antè leviter emarginato,

lateribus rotundato, postice angustato, basi leviter sinuato, angulis posterioribus rectis vix apertis. Elytris ovalibus, convexiusculis, profundè striatis, interstitiis sulcis transversis, interruptis, tuberculis quadrangularibus simulans. Præsterni projecturâ posteriore vix productâ.

D'un noir obscur ou peu brillant, tant en dessus qu'en dessous. Tête légèrement ponctuée en dessus, avec un disque lisse entre les yeux, et ayant en dessous un sillon transversal assez profond, avec une fossette orbiculaire au milieu. Epistome arrondi, subtronqué, avec une très-petite dent dans son milieu. Prothorax très-peu convexe, subdéprimé, à ponctuation écartée et oblitérée, légèrement échancré antérieurement, rétréci postérieurement, arrondi sur les côtés et se redressant ensuite près de la base légèrement sinueuse; angles postérieurs nullement arrondis, mais peu marqués. Saillie postérieure et intermédiaire du présternum sensiblement prolongée en arrière au-delà de la partie verticale, obtuse à son extrémité, avec un petit bourrelet transverse et un sillon longitudinal à sa partie antérieure. Ponctuation de la poitrine du prothorax assez marquée, mais à rides longitudinales oblitérées. Elytres ovales, assez larges, légèrement convexes sur le dos, profondément striées, à intervalles planes et interrompus, en tubercules rectangulaires, par des sillons transverses, liant les stries entre elles. Ces tubercules sont plus allongés dans le milieu, plus courts sur les côtés du dos, peu marqués sur la partie embrassante, et oblitérés, ainsi que les stries, près de la base. Saillie postérieure de l'écusson paraissant transverse. Arrière-poitrine et abdomen avec quelques petits points éloignés et oblitérés.

Du voyage d'Olivier en Orient. Collection de M. Dupont.

46. *Tentyria Olivieri.*

Long. 19 mill. Larg. 7 mill. $\frac{1}{3}$.

Nigra, nitidula, oblonga. Prothorace transverso, subdepresso, antè leviter emarginato, posticè angustato, lateribus rotundatis, retrorsùm rectis, basi valdè sinuato : angulis posterioribus subacutis. Elytris oblongis, striatis, interstitiis planatis, sulcis transversis, interruptis et tuberculis quadrangularibus simulans. Præsterno medio posticè vix producto.

Elle ressemble beaucoup à la précédente, mais je la crois suffisamment distincte d'elle.

Forme beaucoup plus étroite et allongée. Prothorax plus transverse, moins rétréci postérieurement, à base fortement sinueuse et à angles postérieurs plus marqués. Elytres plus étroites, presque parallèles et guère plus larges que le prothorax ; stries moins profondes et à tubercules rectangulaires moins distincts.

Du voyage d'Olivier en Orient. Collection du Muséum de Paris. Quoique la *Scabripennis* que j'ai sous les yeux soit une femelle, à en juger par ses tibias antérieurs, et que l'*Olivieri* que j'ai décrite soit un mâle par les mêmes caractères, je ne puis cependant croire que les différences que j'ai signalées soient sexuelles, sans oser pourtant l'assurer.

47. *Tentyria Subfossulata.*

Long. 14 mill. Larg. 5 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, obscurior, depressa, oblonga, postice dilatata. Capite suprà densè punctulato. Prothorace oblongo, depresso, subquadrato, posticè angustato, basi angulato; dorso densè punctulato. Elytris angulis humeralibus subacutis, striis interstitiisque interruptis, obliteratis.

D'un noir très-obscur en dessus. Partie supérieure de la tête à ponctuation fine, mais serrée; partie inférieure à sillon transverse très-profond et prolongé en arrière en forme de V. Epistome anguleux antérieurement, avec une petite dent aiguë, bien marquée, quoique courte : pli longitudinal au-dessus des yeux oblitéré. Prothorax aussi long que large, déprimé en dessus, légèrement rétréci en arrière et arqué sur les côtés; base un peu avancée en angle dans son milieu, mais non sinuée; angles postérieurs non arrondis; son dos à ponctuation fine, mais très-serrée. Saillie postérieure du présternum légèrement obtuse à son extrémité, point prolongée au-delà de la partie verticale, avec une fossette oblongue dans son milieu. Ponctuation des flancs bien prononcée, mais sans plis longitudinaux sensibles. Elytres pas sensiblement ovales, leur plus grande largeur est à peu près aux deux tiers de leur longueur; angles huméraux assez saillants et presque aigus; stries oblitérées, à intervalles interrompus par des sillons assez larges, mais très-peu profonds, ce qui forme des rangées de tubercules



rectangulaires, oblitérés comme les stries : les uns et les autres entièrement effacés à la base.

Collection de M. Gory, où elle était désignée comme venant de l'Inde, sans autre patrie plus précise.

Genre XIII. Thalpophila.

Tentyria et Homala, Eschscholtz, Zool. Atlas.

(Pl. 8. fig. de 1 à 7.)

Menton mitréforme, à angles latéraux bien marqués et à échancrure antérieure peu profonde (*fig.* 2 et 7).

Palpes maxillaires épais, grossissant vers leur extrémité : dernier article élargi, peu comprimé et sécuriforme (*fig.* 3).

Palpes labiaux filiformes, assez saillants au-delà du menton et à dernier article tronqué, subcylindrique (*fig.* 2 et 7).

Mandibules ayant en dessus une dent bien prononcée entre les deux terminales, bien sensibles et assez aiguës : elles sont cachées en grande partie dans l'inaction.

Labre petit, rétréci antérieurement et caché entièrement dans l'inaction.

Antennes filiformes, à deuxième article court, le troisième deux fois plus long que lui, obconique ainsi que les suivants, diminuant successivement de longueur jusques et compris le dixième; le dernier notablement plus petit que le précédent et subtronqué obliquement (*fig.* 4 et 5).

Epistome rétréci et anguleux antérieurement, et légèrement mucroné.

Tête ayant en dessous, de chaque côté, une fossette oblique très-profonde.



1. *Thalpophila Abbreviata.*

Tentyria Abbreviata, ESCHSCHOLTZ, Zool. Atlas.

Akis Abbreviata, FABR. *Syst. Eleut.* 1, pag. 136.

Tentyria Lineata, DEJ. Collect.

Long. 15 à 16 mill. Larg. 5 mill. $\frac{3}{4}$ à 6 mill.

Nigra obscura, depressa, oblonga, densè punctulata; pilis luteo-griseis, longitrorsùm applicatis. Prothorace basi vix sinuato. Elytris basi marginatis, costis dorsalibus abbreviatis, tribus elevatis, tribusque obliteratis.

D'un noir obscur, à ponctuation fine et serrée, mais cachée par des poils jaunâtres, couchés en arrière et ressemblant un peu à des écailles. Dessus de la tête à ponctuation très-serrée, intervalles entre les points relevés en côtes réticulées, un peu oblitérées dans le milieu. Epistome recourbé vers le bas à son extrémité, et prolongé dans son milieu en une dent courte, large et tronquée. Dos du prothorax très-déprimé, ponctué et réticulé comme la tête; présternum presque lisse, avec quelques granulosités oblitérées, sa saillie postérieure et intermédiaire recourbée vers le bas à son extrémité, avec un sillon marginal et une impression longitudinale à sa partie antérieure. Elytres fortement déprimées, à base tronquée carrément et marginée dans toute sa longueur: ponctuation très-légèrement rugueuse et très-oblitérée : contour apparent, caréné par une côte marginale

peu saillante, chaque élytre ayant entre cette côte et la suture six autres côtes longitudinales, la première très-oblitérée, les deuxième et troisième un peu plus sensibles et se réunissant à peu près aux deux tiers de la longueur de l'élytre : les deuxième, quatrième et sixième plus saillantes, surtout les deuxième et quatrième; la quatrième plus courte et s'oblitérant avant la réunion des troisième et cinquième; les deuxième et sixième s'oblitèrent avant l'extrémité, sans se réunir. Outre ces côtes, on en aperçoit deux autres peu prononcées entre la marginale et la carène, c'est-à-dire situées sur la partie verticale ou embrassante, qui est légèrement granuleuse. Abdomen et arrière-poitrine ponctués. Antennes et pattes ponctuées et recouvertes de poils à peu près semblables à ceux qui recouvrent le corps.

Du Sénégal. Je pense comme Eschscholtz, que cette espèce est l'*Akis Abbreviata* de Fabricius, quoique cet auteur parle de deux gros points enfoncés sur le prothorax. Ces points étaient probablement accidentels à l'individu qu'il décrivait, comme cela arrive quelquefois aux Collaptérides.

DEUXIÈME DIVISION.

(*Homala*, Eschscholtz.)

Rebord marginal des élytres brusquement terminé aux angles huméraux : angles postérieurs du prothorax prolongés et arrondis, ce qui fait paraître la base comme échancrée, et cette échancrure paraît plus considérable à cause d'un enfoncement courbe à la partie postérieure du dos. Tibias antérieurs filiformes, mais un peu plus courts et un peu plus épais que dans la première Division. Fossettes latérales du



dessous de la tête non recourbées en sillon à leur extremité extérieure.

2. *Thalpophila Polita.*

Homala Polita, Eschscholtz, Zool. Atlas.

Tentyria Polita, Dej. *in litt.*

Long 16 mill. ½ à 17 mill. Larg. 5 mill.

Nigra-nitida, levissima, subovalis, depressa. Capite suprà laxè punctulato. Prothorace dorso, prope basin truncatam, arcatim impresso; angulis posterioribus rotundatis, retrorsùm leviter productis. Elytris subtriangularibus, levissimis, basi sinuatis, haud marginatis; carinâ laterali valdè bisinuatâ.

D'un noir très-brillant, surtout en dessus; déprimée. Tête finement ponctuée à sa partie supérieure, à ponctuation écartée. Epistome brusquement anguleux antérieurement, ayant au milieu une petite dent assez aiguë et assez prononcée. Prothorax légèrement relevé en dessus dans son milieu, très-lisse, à base tronquée carrément, avec un enfoncement courbe qui la fait paraître fortement échancrée (1); angles postérieurs arrondis et légèrement prolongés

(1) Eschscholtz, trompé par cette apparence, indique le prothorax de cette espèce comme fortement échancré à sa base, ce qui n'a pas lieu en réalité.

long, troisième plus de deux fois plus long que lui, les suivants jusqu'au huitième inclus diminuent insensiblement de longueur et sont un peu plus épais que le troisième; les trois derniers diminuent ensuite plus brusquement de longueur et de grosseur, et le dernier est sensiblement plus petit que le pénultième et tronqué obliquement (*fig.* 11).

Tête sans pli sensible au-dessus des yeux et à enfoncement inférieur large et peu profond, et ayant dans son milieu un petit sillon longitudinal très-court ou une petite fossette orbiculaire.

Epistome se rétrécissant en angle antérieurement et très-légèrement acuminé (*fig.* 10).

Yeux transverses, ouverts entièrement, et déprimés.

Prothorax subrectangulaire ou rétréci antérieurement et en trapèze, à côtés sinués mais non arrondis, ayant quatre angles bien marqués; antérieurs notablement avancés, ce qui le fait paraître profondément échancré antérieurement; base s'appliquant fortement contre les élytres (*fig.* 8).

Elytres entièrement marginées et sinueuses à leur base; angles huméraux très-saillants (*fig.* 8).

Extrémité postérieure de l'écusson transverse, relevée en bourrelet et se confondant avec la carène de la base des élytres.

Tibias subfiliformes, grossissant à peine vers leur extrémité, trigones, avec un sillon longitudinal.

Tarses filiformes, à peu près comme dans les genres précédents.

Par son menton tronqué et par la forme de son prothorax, ce genre se distingue suffisamment des *Tentyria* et des *Thalpophila.*

1. *Hegeter Striatus*, Latr. *Gen. Crust. et Insect.* tom. 2, pag. 157.

Blaps Elongata, Oliv. Ent. tom. 3, pag. 9, n° 60, Pl. 1, fig. 7.

(Pl. 8. fig. 8.)

Long. 16 mill. ½. Larg. 7 mill.

Niger-obscurus, depressus, ovalis, levissimus. Capite subtùs sulco brevi, profundo, longitudinali. Prothorace dorso depresso, subquadrato, angulis acutis. Elytris depressis, sulcatis.

D'un noir obscur; déprimé et entièrement lisse tant en dessus qu'en dessous. Partie inférieure de la tête avec un sillon profond, court et longitudinal. Prothorax déprimé en dessus, peu rétréci antérieurement, subrectangulaire, à côtés peu sinués et à angles aigus. Elytres peu bombées, presque déprimées, à sillons assez profonds.

De Madère. Il m'a été donné par M. Emond d'Esclevin, et communiqué par mon ami, M. Arsène Maille.



2. *Hegeter Amaroides*, Dup. Collect. Dej. Collect.

Long. 10 mill. ½. Larg. 5 mill.

Minor, niger-obscurus, ovalis, convexus, levissimus. Capite subtùs impressione transversâ profundiore medio puncto impresso. Prothorace dorso depresso, antè angustato, trapeziforme. Elytris convexis, obsoletè sulcatis.

Plus petit que le précédent, auquel il ressemble assez. Il en diffère : par l'impression inférieure de la tête plus profonde, et ayant un point enfoncé assez gros au lieu d'un petit sillon oblong ; par le prothorax, un peu moins déprimé en dessus, plus rétréci antérieurement et sensiblement trapéziforme, avec les angles antérieurs plus recourbés vers le bas ; enfin par les élytres, plus convexes et légèrement gibbeuses vers leur partie postérieure, et à sillons oblitérés ; les deux avoisinant la suture sont un peu plus sensibles que les autres.

De Madère et d'Espagne, selon la collection de M. Dupont, où cette espèce est désignée comme étant l'*Hegeter Amaroides*, Dejean. Je doute fort de cette synonymie, parce que, M. Dejean plaçant cette espèce dans son genre *Melancrus*, ainsi qu'il me le marque dans une de ses dernières lettres, je présume qu'elle doit avoir une organisation différente, tandis que l'espèce de M. Dupont m'a offert une organisation semblable à celle de l'*Hegeter Striatus*.

Genre XV. *Anatolica*, Eschsc. Zool. Atlas.

Tentyria, Stéven, *Tent. et Opatr.*

(Pl. 8. fig. de 12 à 20.)



Menton mitréforme, à échancrure antérieure anguleuse et très-profonde, avec les angles latéraux fortement relevés en dedans, ce qui le fait paraître droit ou légèrement arrondi sur les côtés (*fig.* 14).

Palpes allant en grossissant vers l'extrémité; dernier article des maxillaires et des labiaux sécuriforme (*fig.* 14).

Labre transverse, toujours saillant, arrondi sur les côtés, et très-légèrement échancré à son extrémité (*fig.* 13).

Mandibules courtes, découvertes latéralement dans l'inaction, bifides à l'extrémité et sans dent à la partie supérieure.

Antennes grêles, filiformes, à articles coniques; le second à peu près de la longueur du quatrième; le troisième sensiblement plus long que chacun d'eux; la longueur des articles diminue du quatrième au dixième, qui est très-court; le onzième ovalaire, tronqué obliquement et aussi grand, au moins, que le pénultième (1).

Tête un peu dilatée au-dessus des antennes; épistome formant une saillie largement tronquée, subrectangulaire ou légèrement trapéziforme (*fig.* 12).

(1) Ces antennes différant très-peu de celles du genre *Tentyria*, je ne les ai pas figurées.

Yeux transverses, grands, bien ouverts et peu convexes ; bord supérieur de leur ouverture un peu relevé en une petite saillie se prolongeant en avant, ce qui figure au premier aspect le pli longitudinal ; mais après un léger examen on s'aperçoit qu'il est placé différemment, et que ce pli, si distinct dans la plupart des espèces des genres précédents, est ici entièrement effacé (*fig.* 12).

Thorax à angles postérieurs bien marqués, très-peu convexe en dessus, peu transverse, subrectangulaire ou légèrement rétréci en arrière dans les mâles (2). Il s'applique imparfaitement contre les élytres (*fig.* 19 et 20).

Ecusson saillant entre les élytres en une pointe triangulaire, émoussée au bout.

Base des élytres rarement marginée entièrement, et ayant le plus souvent, sur chacune d'elles, un pli qui fait paraître cette base sinueuse; angles huméraux assez marqués, subtuberculeux (*fig.* 19 et 20).

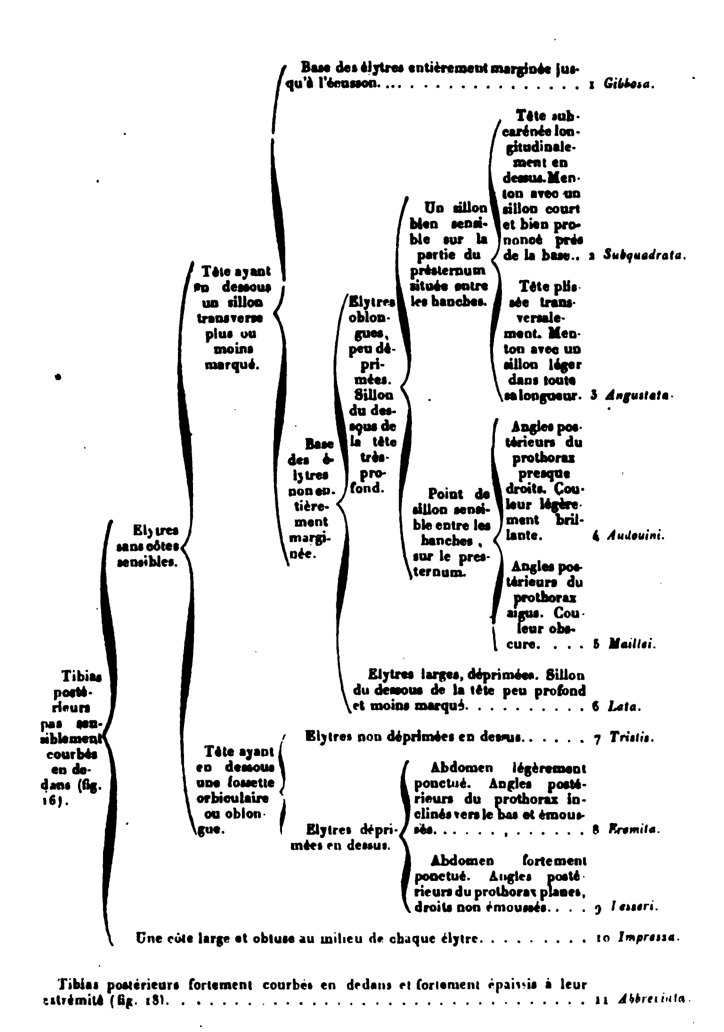
Tibias antérieurs des mâles sinueux au côté interne ou fortement courbés. Les mêmes, dans les femelles, plus droits et plus épais : postérieurs légèrement comprimés, sinueux et allant en grossissant insensiblement vers l'extrémité, ou courbes et brusquement épaissis au bout (*fig.* 15, 16, 17 et 18).

Tarses grêles et filiformes.

Ce genre se distingue de tous les précédents par le labre saillant, par les mandibules non relevées en dent à leur partie supérieure, par l'épistome, formant une saillie largement tronquée, par la forme des tibias des mâles, et par le dernier article des palpes labiaux.

(2) Je cite cette différence sexuelle d'après Eschscholtz.

Tableau synoptique des espèces de ce genre :



1. *Anatolica Gibbosa.*

Tentyria Gibbosa, Gebler. Stéven. *Tent. et Opatr.* pag. 7.

Anatolica Depressa, Eschscholtz. Zool. Atlas, *exclud. synon.* Stéven.

Tentyria Depressa, Fischer (1).

Long. 10 mill. Larg. 4 mill. $\frac{1}{2}$.

Atra-nitida, lató-ovalis, leviter et laxè punctulata. Elytris suprà antè planatis, basi omnino marginatis. Tibiis posterioribus leviter sinuatis. Præsterno, inter coxas, longitrorsùm profundè sulcato.

D'un noir brillant; largement ovale, très-finement ponctuée et à ponctuation écartée. Tête ayant en dessus un petit sillon longitudinal de chaque côté, formant un bourrelet assez marqué au bord supérieur de l'ouverture des yeux, et en dessous un sillon transverse assez profond, à peu près de la largeur du menton. Prothorax très-déprimé en dessus, base très-sinueuse, à ponctuation peu prononcée dans le milieu, mais plus forte sur les côtés : flancs plissés en long. Elytres déprimées dans leur milieu antérieurement, à base légèrement échancrée et notablement marginée jusqu'à l'é-

(1) Je cite cette synonymie d'après M. Dejean, ne possédant pas l'ouvrage de Fischer; il en sera de même pour les autres synonymies de cet auteur.

cusson, avec une impression oblongue sur chacune d'elles près de la carène. Partie du présternum comprise entre les hanches, avec un sillon longitudinal dans son milieu, et à bords lisses et relevés, ce qui fait paraître ce sillon peu profond. Abdomen lisse, avec quelques petits points sur les côtés, et la saillie antérieure du milieu du premier segment rugueuse. Troisième article des antennes notablement plus long que le second, mais n'ayant pas une fois et demie la longueur de ce dernier. Tibias postérieurs légèrement sinueux. (Mâle.)

De Sibérie. Cette espèce m'a été envoyée par M. Dejean.

2. *Anatolica Subquadrata*, Esch. Zool. Atlas.

(Fig. 19.)

Tentyria Subquadrata, Tausc. Stév. *Tent. et Opatr.* p. 5.
Tentyria Scutellata, Fischer.

Long. 13 mill. Larg. 4 mill. ¾. (Mâle).

Nigra, leviter nitidula, oblongo-ovalis, punctulata. Capite suprà longitrorsùm obsoletè obtuso-carinato; subtùs transversim profundè sulcato. Prothorace plano, basi vix sinuato, sulco transverso obsoleto arcuatoque, impresso; angulis posterioribus subrectis. Elytris basi sinuatis, propè humeros carinatis. Præsterno inter coxas longitrorsùm sulcato. Tibiis posterioribus sinuatis. Mento basi sulco longitudinali abbreviato. (Mas.)

Oblongue, légèrement brillante, dos à ponctuation très-fine et assez serrée. Tête ayant en dessus une petite carène

obtuse et très-obsolète (1); en dessous un sillon transverse assez large et assez profond. Menton plan, ayant près de sa base un sillon longitudinal bien marqué et s'oblitérant vers le milieu de la longueur. Prothorax subdéprimé en dessus et à base peu sinuée, presque droite, avec une impression obsolète, transverse et arquée dans son milieu. Elytres très-faiblement ponctuées, avec des stries peu marquées; base bisinuée et à carène oblitérée tout près des angles huméraux; impression latérale près de la carène, allongée et très-peu marquée. Flancs du prothorax rugueux dans leur milieu. Présternum ayant entre les hanches un sillon longitudinal bien marqué. Tibias postérieurs arqués, de manière que la convexité est en dedans, et sinués vus en dessus.

De Sibérie. Elle m'a été envoyée par M. Dejean.

3. *Anatolica Angustata.*

Tentyria Angustata, Stév. *Tent. et Opatr.* pag. 5 ?

Long. 13 mill. Larg. 5 mill.

Nigra-nitidula, oblongò-ovalis, punctulata. Capite obscuriore suprà transversìm plicato, subtùs transversìm profundè sulcato. Prothorace basi subtruncato, dorso medio

(1) L'individu que j'ai sous les yeux a en outre au-dessus de la tête quatre petites fossettes sur une ligne transverse; une des quatre est presque effacée, et je les crois accidentelles.

sulco longitudinali abbreviato. Præsterno inter coxas longitrorsùm sulcato. Mento sulco longitudinali obsoleto. (*Mas.*)

Ressemble beaucoup à la précédente, et n'en diffère que par les caractères suivants, que je regarde comme assez essentiels pour constituer une espèce, à moins qu'ils fussent reconnus variables : tête obscure en dessus, à ponctuation plus serrée et mieux marquée, avec un pli transverse vers la partie postérieure de l'épistome; menton moins plan, avec un sillon peu marqué dans toute sa longueur; dos du prothorax à ponctuation plus serrée et un peu plus marquée, avec un sillon longitudinal court dans son milieu, et sans impression arquée près de la base; élytres plus distinctement ponctuées et à stries entièrement effacées latéralement.

De Sibérie. Collection du Muséum de Paris. Les tibias postérieurs manquent, mais je présume qu'ils sont comme dans la *Subquadrata*.

4. *Anatolica Audouini.*

Long. 15 à 16 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 5 $\frac{1}{4}$ à 6 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, leviter nitidula, oblongo-ovalis, punctata. Capite subtùs transversìm profundè sulcato. Prothorace dorso convexiusculo, basi subtruncato; angulis posterioribus subrectis. Elytris densè punctatis, basi propè humeros carinatis. Præsterno benè punctato, inter coxas haud sulcato. Tibiis posterioribus forinsecùs vix arcuatis, subrectis.

Cette espèce ressemble aux deux précédentes par sa forme, mais elle est plus grande et plus robuste; la ponc-

[redacted]

tuation est plus serrée et beaucoup plus prononcée en dessus, surtout sur les élytres et le prothorax; le présternum est un peu plus ponctué, et l'on ne voit pas de sillon longitudinal sensible entre les hanches. Tibias postérieurs à peine arqués en dehors et presque droits.

Sibérie. Je dois cette espèce au Muséum de Paris.

5. *Anatolica Maillei.*

(Fig. 20.)

Tentyria Subquadrata, Faldermann, Maille, *in litt.*

Long. 14 mill. Larg. 5 mill. ½.

Nigra-obscura, oblongo-ovalis, punctulata. Capite subtùs transversìm profundè sulcato. Prothorace dorso densè punctato, basi valdè bisinuato; angulis posterioribus acutis. Elytris densè punctulatis, basi propè humeros carinatis. Præsterno inter coxas haud sulcato. Tibiis posterioribus forinsecùs leviter arcuatis. (*Mas.*)

Elle se rapproche beaucoup de la *Subquadrata*, mais elle m'en paraît bien distincte. Couleur plus obscure, d'un noir mat; tête nullement carénée dans son milieu. Menton légèrement sillonné dans toute sa longueur, sillon moins marqué près de sa base que dans la *Subquadrata*. Prothorax beaucoup plus fortement ponctué en dessus, à base beaucoup plus sinuée, et angles postérieurs plus aigus. Elytres à ponctuation plus serrée et plus prononcée, sans stries sensibles.

Présternum nullement sillonné entre les hanches. Tibias postérieurs moins flexueux vus sur le dos.

De Sibérie. Elle m'a été envoyée par mon ami M. Arsène Maille, comme la *Tentyria Subquadrata* de M. Faldermann.

6. *Anatolica Lata*, Eschscholtz. Zool. Atlas.

Tentyria Lata, Stéven, *Tent. et Opatr.* pag. 6.

Long. 14 à 15 mill. Larg. 6 à 6 mill. ¾.

Nigra-obscura, lato-ovalis, densè punctulata. Capite subtùs sulco transverso parùm profundo. Prothorace basi leviter flexuoso; præsterno inter coxas longitrorsùm sulcato. Elytris latis, depressis, basi arcuatis, medio ad humeros carinatis. Tibiis posterioribus lateribus leviter flexuosis. (*Mas.*)

Var. A. *Vix nitidior. Punctis capitis majoribus minusque densis; sulco inferiore minùs distincto. Prothorace basi truncato. Elytris fossulâ oblongâ utrinquè prope carinam.* (*Femina.*)

D'un noir mat. Ponctuation du dos bien prononcée sur la tête et le prothorax, mais beaucoup plus fine et un peu plus écartée sur les élytres. Tête ayant en dessous un sillon transverse plus court que la base du menton et peu profond. Prothorax subrectangulaire, à base légèrement sinueuse, presque tronquée carrément, à flancs fortement sillonnés en long; présternum avec un sillon longitudinal entre les hanches. Elytres déprimées, à base arquée, avec la carène

allant des angles huméraux au milieu de chaque élytre; fossette latérale peu sensible. Tibias postérieurs droits vus de côté, mais légèrement flexueux examinés en dessus. (Mâle.)

Var. A. Diffère de la précédente, outre les caractères qui tiennent au sexe, par la ponctuation de la tête plus forte et plus écartée et à sillon inférieur un peu moins marqué; par la base du prothorax un peu plus tronquée carrément; enfin, par la fossette latérale des élytres plus prononcée. (Femelle.)

Malgré ces légères différences, il est très-probable que ce sont les deux sexes de la même espèce.

Le mâle est de la Russie méridionale. Collection de M. Dupont.

La femelle est du royaume des Kirguises. Collection de M. Gory.

7. *Anatolica Tristis.*

Tentyria Tristis, Zoubkoff. (Dej. *in litt.*)

Long. 14 mill. Larg. 6 mill.

Nigra-obscura, ovalis, densè punctulata. Capite subtùs foveolâ suborbiculari medio impresso. Prothorace subquadrato, basi truncato. Præsterno inter coxas planato, haud sulcato. Elytris convexis, basi arcuatis, medio ad humeros carinatis. Tibiis posterioribus leviter forinsecùs arcuatis. (Femina.)

D'un noir mat en dessus, un peu plus brillant en dessous. Ponctuation du dos très-serrée, et plus forte sur la tête et



sulcato. Tibiis posterioribus rectis. Abdomine leviter punctulato. (Mas.)

D'un noir peu brillant en dessus et en dessous. Dessus de la tête à ponctuation bien marquée et assez serrée, dessous avec une fossette longitudinale et courte dans son milieu. Prothorax subrectangulaire, peu sinué sur les côtés, à base légèrement flexueuse, et à angles postérieurs recourbés vers le bas et arrondis au sommet. Présternum sillonné en long entre les hanches; flancs couverts de points lunulés et un peu rugueux comme dans presque toutes les espèces précédentes, mais à peine ridés en long. Elytres légèrement ovales, déprimées en dessus, légèrement ponctuées et assez ridées en travers, subnoduleuses: leur base subtronquée et marginée près des angles huméraux; une fossette oblongue bien marquée de chaque côté, près de la carène. Tibias postérieurs grêles et droits.

Russie. Elle m'a été envoyée par M. Dejean.

9. *Anatolica Besseri.*

Tentyria Besseri, Faldermann. Maille, *in litt.*

Long. 12 mill. Larg. 5 mill. $\frac{1}{3}$.

Nigra-obscura, lato-ovalis. Capite suprà densissimè punctulato, subtùs fossulâ suborbiculari parùm profundâ impresso. Prothorace subquadrato, dorso densissimè punctulato; basi leviter sinuato; angulis posterioribus planatis, haud rotundatis. Præsterno densè punctato, inter coxas rugoso longi-

trorsùm impresso. Elytris depressis, latè ovalibus, vix punctulatis, transversìm leviter rugatis, basi subrectis, medio ad humeros carinatis. Tibiis posterioribus sinuatis. Abdomine densè punctulato.

Elle ressemble beaucoup à la précédente, mais je l'en crois cependant distincte par les caractères suivants : tête à ponctuation plus serrée en dessus; fossette de la partie inférieure plus large, plus orbiculaire et moins prononcée; dos du prothorax plus déprimé, angles postérieurs plans, nullement arrondis; élytres un peu plus déprimées, nullement noduleuses et à rides transverses plus marquées; présternum plus fortement ponctué; points réunis entre les hanches, ce qui rend cette partie un peu rugueuse; abdomen plus fortement ponctué et à ponctuation plus serrée; tibias postérieurs sinueux vus en dessus, et non droits comme dans l'*Eremita.*

De Sibérie. Elle m'a été envoyée par mon ami M. Arsène Maille, comme la *Tentyria Besseri* de M. Faldermann.

10. *Anatolica Impressa*, Eschscholtz. Zool. Atlas.

Tentyria Impressa, Tausc. Stév. *Tent. et Opatr.* pag. 6.

Long. 14 mill. Larg. 6 mill.

Nigra-obscura, lato-ovalis, depressa, densè punctulata. Prothorace convexiusculo, basi truncato. Elytris leviter punctulatis, lato-ovalibus, medio obtusè costatis; basi medio ad



humeros carinatis. Tibiis posterioribus subrectis; anterioribus antè valdè emarginatis. (*Mas.*)

D'un noir obscur en dessus, un peu plus brillant en dessous. Ponctuation bien marquée sur la tête et sur le prothorax, plus fine et plus écartée sur les élytres; fossette du dessous de la tête paraissant composée de deux sillons contigus, le plus antérieur moins large que le postérieur, qui est subtriangulaire et peu allongé. Prothorax court, légèrement transverse, tronqué à sa base, à flancs fortement sillonnés en long. Elytres déprimées, à base subtronquée, avec un rebord carénal partant des angles huméraux, et atteignant le milieu de chaque élytre, dont le bord marginal et latéral forme une côte obtuse; milieu de chacune d'elles relevé en une côte plus large et plus obtuse que la marginale. Tibias antérieurs fortement échancrés au côté interne, et les postérieurs presque droits.

Je ne connais que le mâle.

Russie méridionale. Elle m'a été donnée par MM. Spence fils, et depuis par M. Dejean.

11. *Anatolica Abbreviata*, Eschscholtz, Zool. Atlas.

Tentyria Abbreviata, Gébler. Dej. *in litt.*

Tentyria Macrocephala, Fisch. Dupont, Collect.

Long. 12 à 13 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 5 à 5 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra-obscura, oblongo-ovalis, punctulata. Capite subtùs sulco transverso angulato. Prothorace angulis posterioribus

acutis; pleuribus rugoso-scobinatis. Elytris convexiusculis, leviter punctulatis, transversìm vix plicatis, basi omninò carinatis. Tibiis posterioribus intùs valdè arcuatis, apice subitò incrassatis.

D'un noir obscur en dessus et un peu plus brillant en dessous, surtout sur l'abdomen. Tête à ponctuation dense et bien marquée en dessus, et ayant en dessous un sillon transverse assez profond, très-large, avancé antérieurement sur les côtés et anguleux. Prothorax assez sinueux à sa base, avec les angles postérieurs aigus; dos à ponctuation serrée et bien marquée; flancs rugueux, à peu près comme une rape. Présternum sillonné en long entre les hanches; le sillon, étroit dans le milieu, s'élargit et se bifurque légèrement à la partie antérieure, et s'arrondit en fossette ovale vers la partie postérieure. Elytres très-légèrement ponctuées, ovales-oblongues, à base subtronquée et entièrement marginée des angles huméraux à l'écusson. Tibias postérieurs fortement courbés en dedans et brusquement épaissis à leur extrémité : les antérieurs fortement courbés et comme échancrés au côté interne et non gibbeux vers le haut. Les intermédiaires sont à peu près comme les postérieurs, mais un peu moins fortement courbés.

De Sibérie. Je l'ai reçue de M. Dejean, et elle m'a été communiquée par M. Dupont, comme la *Tentyria Macrocephala* de Fischer.

Genre XVI. *Prochoma.*

(Pl. 9. fig. de 1 à 4.)

Menton mitréforme, à angles latéraux un peu relevés en dedans, mais paraissant cependant anguleux sur les côtés :

[redacted]

échancrure antérieure médiocrement profonde (*fig.* 2).

Palpes maxillaires subfiliformes, grossissant très-peu vers leur extrémité : dernier article à peine sécuriforme (*fig.* 2).

·Palpes labiaux filiformes, très-saillants au-delà du menton, à dernier article subcylindrique (*fig.* 2).

Labre transverse, saillant et pas sensiblement rétréci antérieurement (*fig.* 1 *et* 3).

Mandibules découvertes latéralement, sans dent sensible à la partie supérieure : celle de droite subtronquée à son extrémité et celle de gauche à peine bidentée.

Antennes grêles, un peu épaissies vers leur extrémité, à articles de deux à sept, étroits, à peine obconiques; le troisième aussi long que les deux suivants réunis : les huitième, neuvième et dixième coniques, plus larges que les autres; le dernier, ovalaire-aigu, notablement plus petit que le pénultième (*fig.* 4).

Epistome formant une saillie subtrapézoïde, largement tronquée à l'extrémité (*fig.* 1 *et* 3).

Yeux ouverts, transverses, légèrement convexes.

Tête ayant en dessus un pli longitudinal au-dessus des yeux, et en dessous une impression transverse, avec une fossette dans son milieu.

Prothorax notablement transverse, rectangulaire, avec les côtés arrondis (*fig.* 1).

Elytres pas sensiblement rétrécies à leur base, qui est carénée dans toute sa longueur (*fig.* 1).

Ecusson légèrement saillant, en pointe triangulaire.

Tibias subfiliformes, grossissant à peine vers leur extrémité. Tarses grêles.

Ce genre se rapproche du précédent par la forme de l'épistome, par le labre saillant et transverse et par les mandibules sans dent supérieure; mais il s'en distingue par ses palpes plus grêles, et surtout par le dernier article des la-

biaux, par son menton moins échancré, enfin par son prothorax plus transverse.

1. *Prockoma Audouini.*

(Fig. 1.)

Long. 10 mill. Larg. 5 mill.

Nigro-obscura, suprà depressa, lata, subparallela. Capite super granulato, transversìm sulcato, subtùs transversìm impresso, medio foveolato. Prothorace valdè transverso, rectangulare, lateribus rotundato; dorso punctulato. Elytris planatis, posticè gibbosis, obtusis, breviter productis, vagè punctulatis.

D'un noir obscur; déprimée en dessus. Tête tuberculeuse antérieurement en dessus; tubercules s'oblitérant en arrière, un sillon transverse bien marqué entre les antennes. Dessous ayant une impression transverse, avec une fossette dans son milieu. Prothorax très-transverse, subrectangulaire, arrondi sur les côtés et tronqué antérieurement à sa base. Dos à ponctuation fine et serrée; ses flancs ponctués et plissés faiblement en long, dans la partie inférieure. Saillie intermédiaire et postérieure du présternum avec un sillon longitudinal entre les hanches et un bourrelet de chaque côté; son extrémité postérieure se relève vers le haut et se recourbe ensuite vers le bas en une pointe assez aiguë. Elytres courtes, larges, subparallèles, déprimées en dessus,

[redacted]

gibbeuses et largement obtuses postérieurement, avec un petit rétrécissement légèrement prolongé. Dos à ponctuation légère et écartée. Abdomen lisse. Labre, antennes et tarses d'un rougeâtre obscur.

De Bagdad. Collection du Muséum de Paris.

Genre XVII. *Mesostena,* Eschscholtz, Zool. Atlas.

Tentyria, Klug.

(Pl. 9. fig. de 5 à 10.)

Menton imparfaitement mitréforme, légèrement échancré antérieurement, sinué et anguleux latéralement, marginé tout autour, ce qui le fait paraître arrondi sur les côtés; une élévation anguleuse partant de chaque côté de la base, et terminée au milieu en un tubercule transverse (*fig.* 9).

Palpes maxillaires grossissant un peu vers leur extrémité; dernier article légèrement sécuriforme (*fig.* 9).

Palpes labiaux grêles, filiformes et assez saillants; dernier article subcylindrique (*fig.* 9 et 10).

Labre rétréci notablement en avant et légèrement tronqué, caché dans l'inaction (*fig.* 7).

Mandibules cachées latéralement dans l'inaction, aiguës, notablement bidentées au bout, avec une dent au côté interne bien marquée et celle formée par le bord supérieur, très-prononcée; mandibule gauche bituberculeuse intérieurement près de la base (*fig.* 7 et 8).

Antennes courtes, épaisses, filiformes, à articles obconiques, allant en diminuant de longueur vers l'extrémité;

deuxième article aussi long ou un peu plus long que le troisième; dernier aigu et notablement plus petit que le pénultième (*fig.* 7).

Epistome pas sensiblement avancé, légèrement arrondi en arc et faiblement denticulé en scie antérieurement (*fig.* 7).

Yeux non saillants et recouverts en partie postérieurement par une saillie notable du bord postérieur et latéral de la tête, ce qui les fait paraître presque entièrement supérieurs (*fig.* 7).

Tête avec un pli longitudinal bien prononcé de chaque côté en dessus, et un sillon transverse, sinueux et profond à la partie inférieure.

Prothorax tronqué antérieurement et à sa base, rétréci en arrière, arrondi sur les côtés, subcordiforme et ne s'appliquant pas contre les élytres (*fig.* 5 et 6) (1).

Elytres rétrécies notablement à leur base, qui est marginée jusque près de l'écusson, légèrement saillant au-delà de cette base (*fig.* 5 et 6).

Tibias filiformes et tuberculeux, au moins postérieurement.

Tarses épais; les quatre premiers articles des quatre antérieurs très-courts, ceux des postérieurs à peine plus allongés; premier et dernier à peu près égaux, et pas aussi longs chacun que les intermédiaires réunis.

Par la forme de ses yeux, ce genre se rapproche des six premiers, dont il se distingue par son prothorax non appliqué contre les élytres, par le rétrécissement, à leur base, de

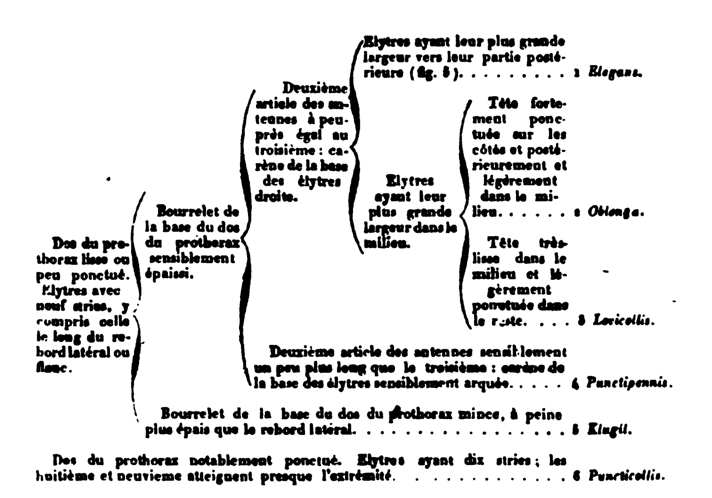
(1) Je soupçonne que les mâles ont le prothorax plus étroit que les femelles; mais je ne puis l'assurer, n'ayant rien de certain sur les sexes de ces insectes.

ces dernières, par les antennes et par les tarses; la forme des yeux, les antennes et les tarses le distinguent des autres genres.

Toutes les espèces se rapprochent beaucoup les unes des autres, et ont des rangées de points enfoncés en forme de stries.

J'ignore si parmi les six espèces que j'ai distinguées se trouve la *Tentyria Punctata*, Klug, dont l'ouvrage m'est inconnu : je pense cependant qu'elles en sont toutes distinctes, à cause du caractère indiqué par Eschscholtz, pour sa *Mesostena Punctata*, et que voici : *Bordure de la base des élytres courte et peu sensible*; caractère qui ne peut pas convenir aux espèces qui me sont connues.

Voici le tableau analytique de ces six espèces :



Dos du prothorax lisse ou peu ponctué. Élytres avec neuf stries, y compris celle le long du rebord latéral ou flanc.
- Bourrelet de la base du dos du prothorax sensiblement épaissi.
  - Deuxième article des antennes à peu-près égal au troisième : carène de la base des élytres droite.
    - Élytres ayant leur plus grande largeur vers leur partie postérieure (fig. 5). . . . . 1 *Elegans*.
    - Élytres ayant leur plus grande largeur dans le milieu.
      - Tête fortement ponctuée sur les côtés et postérieurement et légèrement dans le milieu. . . . . . 2 *Oblonga*.
      - Tête très-lisse dans le milieu et légèrement ponctuée dans le reste. . . . 3 *Lævicollis*.
  - Deuxième article des antennes sensiblement un peu plus long que le troisième : carène de la base des élytres sensiblement arquée. . . . . 4 *Punctipennis*.
- Bourrelet de la base du dos du prothorax mince, à peine plus épais que le rebord latéral. . . . . 5 *Klugii*.

Dos du prothorax notablement ponctué. Élytres ayant dix stries; les huitième et neuvieme atteignent presque l'extrémité. . . . . 6 *Puncticollis*.

1. *Mesostena Elegans.*

(Fig. 5.)

Long. 13 à 15 mill. ½ Larg. 4 ½. à 5 mill.

Nigra-nitida, oblonga. Capite lateribus et posticè punctulato, mediolævigato. Prothorace cordato, posticè valdè angustato, dorso levi, basi margine incrassato. Elytris posticè dilatatis, subspatulatis, basi rectè carinatis, carinâ ad humeros incrassatâ, punctis majoribus in striis novem, intermediis abbreviatis, dispositis. Pedibus nigris. (An Femina?)

Var A. *Prothorace vix transverso, carinâ basali elytrorum tenui scutello ad humeros. (An Mas?)*

D'un noir brillant tant en dessus qu'en dessous. Tête légèrement ponctuée en dessus sur les côtés et postérieurement, et presque lisse dans le milieu; sillon inférieur beaucoup moins marqué au milieu que sur les côtés. Epistome très-peu convexe en dessus et bien sensiblement dentelé en scie. Prothorax sensiblement plus large que long et notablement cordiforme; son dos lisse, avec quelques petits points à peine sensibles à la loupe, et une rangée d'autres points situés sur le sillon marginal et peu marqués sur les côtés, mais très-gros près du bourrelet de la base, lequel est très-épais et finement ponctué. Flancs du prothorax

[redacted]

ayant quelques points assez gros dans le milieu, mais un peu plus petits vers le bas. Saillie intermédiaire et postérieure du présternum avec deux sillons longitudinaux qui la divisent en trois bandes à peu près égales et à même hauteur. Elytres lisses, ayant leur plus grande largeur vers les deux tiers de leur longueur, et très-irrégulièrement ovales, avec la carène de la base droite et épaissie vers les angles huméraux, et avec neuf rangées de points très-gros : la première (près de la suture) et la 9e (près du rebord latéral) se réunissent à l'extrémité; la dernière à points serrés et bien marqués jusqu'au bout des élytres, mais effacés avant la base; la première s'oblitère dans le tiers postérieur, et s'éloigne encore plus de la base; stries intermédiaires plus courtes et s'arrêtant à peu près au milieu des élytres et n'atteignant pas la base ; la deuxième en est éloignée plus que les autres, et la huitième est reduite à trois points très-écartés dans l'individu que j'ai sous les yeux. Arrière-poitrine et abdomen très-lisses, avec quelques très-petits points à peine visibles à la loupe et une rangée d'assez gros, de chaque côté de la partie antérieure de métasternum et du premier segment de l'abdomen. Deuxième article des antennes à peu près égal au troisième.

Variété A. Taille plus petite; à prothorax à peine plus large antérieurement que long, ce qui le fait paraître moins rétréci postérieurement. Bourrelet de la base des élytres bien marqué, mais à peu près d'égale épaisseur depuis l'écusson jusqu'aux angles huméraux. Première strie à points plus petits dans le tiers postérieur de la longueur, mais bien visibles; huitième strie très-courte, mais à points rapprochés et nombreux.

Je présume que ces différences peuvent être sexuelles, et j'ai laissé cette variété avec le type de l'espèce dont elle a la forme, quoique cependant les élytres soient un peu moins

prolongées postérieurement, ce qui les fait paraître plus obtuses.

Egypte. Elle m'a été donnée par M. Varvas. La Variété A est de Smyrne, et je la dois à mon ami M. Arsène Maille.

2. *Mesostena Oblonga.*

(Fig. 6.)

Long. 13 à 14 mill. Larg. $4\frac{3}{4}$ à 5 mill.

Nigra-nitida, oblonga. Capite lateribus et posticè valdè punctato, medio punctulato. Prothorace cordato, antè vix latiore quàm longiore, margine basali crassâ, dorso lævigato. Elytris regulariter oblongo-ovalibus, carinâ basali rectâ; punctis magnis striis novem, intermediis abbreviatis dispositis. Pedibus nigris. (*Femina?*)

Var. A. *Prothorace angustiore, longitudine latitudine æquali.* (*Mas?*)

Cette espèce se rapproche beaucoup de la précédente, mais je l'en crois cependant très-distincte.

Tête plus fortement ponctuée, à sillon transverse de la partie inférieure à peu près aussi marqué au milieu que sur les côtés; élytres plus étroites et plus régulièrement ovales, leur plus grande largeur étant à peu près au milieu. Stries à points un peu moins gros et se rapprochant plus uniformément et davantage de la base. Prothorax notable-

[redacted]

ment plus étroit, en comparant les deux types entre eux et les deux Variétés entre elles.

D'Egypte. Cette espèce m'a été envoyée par MM. Varvas et Edmond d'Esclevin.

3. *Mesostena Lævicollis.*

Long. 12 mill. Larg. 4 mill.

Nigra-nitida, oblonga. Capite lateribus et posticè punctulato, medio lævigato. Prothorace cordato, vix latiore quàm longiore, dorso lævigato, basi margine incrassatâ. Elytris regulariter ovalibus, carinâ basali rectâ, punctis minoribus in striis novem, intermediis abbreviatis, dispositis. Metasterni projecturâ posteriore sulcis duobus inæqualiter divisâ. Pedibus nigris.

Plus petite que la précédente, dont elle se distingue par la ponctuation de la tête, plus écartée et moins forte; par les stries des élytres, à points beaucoup plus petits; par les première et dernière stries, plus oblitérées avant leur extrémité; par la saillie postérieure et intermédiaire du présternum, ayant deux sillons longitudinaux la divisant en trois bandes inégales, l'intermédiaire beaucoup plus étroite que les deux latérales. Même forme que la précédente. Deuxième article des antennes à peu près égal au troisième.

D'Egypte. Elle m'a été envoyée par M. Emond d'Esclevin.

4. *Mesostena Punctipennis.*

Tentyria Punctipennis, Dej. Collèct. Dupont.

Long. 11 $\frac{1}{2}$ à 12 mill. Larg. 3 $\frac{3}{4}$ à 4 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra-nitida. Capite lateribus leviter punctulato. Epistomo subgibboso. Prothorace cordato, postice valdè angustato, dorso levi, margine basali incrassatâ. Elytris regulariter ovalibus, carinâ basali arcuatâ, punctis in striis novem abbreviatis, dispositis. Pedibus obscurè rufescentibus.

Var. A. *Capite punctulato. Elytris punctis striarum minoribus.*

De la taille et de la forme de la *Levicollis*, dont elle se rapproche beaucoup. Elle en diffère par les caractères suivants : prothorax un peu plus rétréci postérieurement; carène de la base sensiblement en arc, et non droite comme dans les précédentes; première et neuvième stries oblitérées postérieurement et ne reparaissant qu'à l'extrémité et encore très-faiblement; deuxième article des antennes sensiblement un peu plus long que le troisième; pattes d'un rouge-brun obscur; milieu du bord antérieur du sillon transverse de la partie inférieure de la tête, avancé et relevé en tubercule.

Dans la Variété A les points des stries des élytres sont plus petits et la ponctuation de la tête un peu mieux marquée.

D'Egypte. Collection de MM. Dupont et Gory. Dans la

première elle était désignée comme la *Tentyria Punctipennis* de M. Dejean.

La Variété A est du Sénégal. Je la dois au Muséum de Paris.

5. *Mesostena Klugii.*

Long. 12 mill. Larg. 4 mill.

Nigra-nitida, oblonga. Capite lateribus punctato, medio vix punctulato. Prothorace cordato, dorso lævigato, margine basali haud incrassatâ. Elytris regulariter ovalibus, carinâ basali leviter arcuatâ, punctis minoribus in striis novem abbreviatis, dispositis. Antennis articulo secundo tertio parùm longiore. Pedibus obscurè rufescentibus.

Ressemble beaucoup à la précédente, et s'en distingue : par le bourrelet marginal de la base du prothorax non épaissi et à peine plus large que le latéral, qui est un peu plus marqué que dans la *Punctipennis*; par la carène de la base de élytres moins arquée, et enfin par une impression plus prononcée à la saillie intermédiaire et antérieure du premier segment de l'abdomen : stries des élytres à peu près comme dans la Variété A de la précédente.

Collection du Muséum de Paris. J'ignore sa patrie.

6. *Mesostena Puncticollis.*

Long. 9 $\frac{1}{2}$ à 10 $\frac{1}{2}$. mill. Larg. 3 $\frac{1}{4}$ à 3 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra-nitida, oblonga. Capite punctato, medio punctulato. Epistomo acuminato. Prothorace oblongo, leviter cordato, suprà et subtùs punctato, lateribus dorso punctis majoribus. Elytris oblongo-ovalibus, striis punctatis decem, haud abbreviatis.

Se rapproche par sa forme des deux précédentes, mais elle en est bien distincte. Sillon transversal du dessous de la tête anguleux, mais non sinueux; son bord antérieur point saillant postérieurement dans son milieu. Tête ponctuée en dessus, ponctuation plus forte sur les côtés, surtout en dessous. Epistome plus anguleux que dans les autres espèces, et légèrement mucroné dans son milieu. Prothorax aussi long que large, légèrement cordiforme, assez fortement ponctué tant en dessus qu'en dessous, avec des points plus gros sur les côtés du dos; plus lisse sur la partie antérieure du présternum, dont la saillie postérieure et intermédiaire est sillonnée longitudinalement; bourrelet de la base du dos large et épaissi comme dans la plupart des espèces. Elytres oblongues-ovales, à carène de la base légèrement arquée, avec dix stries ponctuées, partant de la base et s'oblitérant légèrement vers l'extrémité; la neuvième à peu près aussi longue que la dixième, qui touche au rebord latéral; intervalles entre ces stries un peu plus sensiblement ponctués vus à la loupe, mais cependant à ponctuation très-

[redacted]

oblitérée. Abdomen légèrement ponctué, surtout à la base, sur les côtés et à son extrémité; deuxième article des antennes un peu plus long que le troisième. Pattes noires.

Egypte. Je dois cette espèce au Muséum de Paris.

Genre XVIII. *Thinobatis*, Eschscholtz, Zool. Atlas.

(Pl. 9. fig. de 11 à 14.)

Menton horizontal, mitréforme, sensiblement anguleux sur les côtés, à angles non relevés en dedans, avec un sinus étroit mais profond, antérieurement (*fig.* 14).

Palpes maxillaires allant en grossissant vers l'extrémité; dernier article déprimé, sécuriforme (*fig.* 14).

Palpes labiaux filiformes, peu saillants; dernier article court, subcylindrique (*fig.* 14).

Labre saillant, rétréci antérieurement, subtronqué au bout (*fig.* 12).

Mandibules courtes, assez saillantes et découvertes latéralement dans l'inaction, avec une dent bien marquée à la partie supérieure de la mandibule droite, et un peu moins saillante à celle de gauche; notablement bidentées à leur extrémité.

Antennes hispides, grêles, légèrement dilatées en massue oblongue à leur extrémité; premier article gros, épais et le plus long de tous; ceux de deux à sept coniques, étroits; le troisième à peu près de la longueur du suivant; huitième, neuvième et dixième élargis, infundibuliformes; dernier orbiculaire, à peine plus petit que le dixième (*fig.* 12 et 13).

Epistome peu saillant et tronqué à son extrémité. Tête

sans pli longitudinal au-dessus des yeux qui sont saillants et orbiculaires (*fig.* 12).

Prothorax tronqué antérieurement et à sa base, sinué sur les côtés et rétréci en arrière, et ne s'appliquant pas contre les élytres (*fig.* 11).

Elytres peu rétrécies à leur base et à angles huméraux bien saillants (*fig.* 11).

Corps velu.

Tibias antérieurs comprimés, élargis à l'extrémité et sensiblement triangulaires.

Tarses grêles; les quatre postérieurs aussi longs que les tibias.

Ce genre se distingue de tous les précédents par ses yeux saillants et orbiculaires, et par la forme de ses antennes et surtout de leur dernier article; et du genre suivant, par son menton à sinus étroit et profond, et par ses tibias antérieurs, plus triangulaires.

1. *Thinobatis Rufipes.*

(Fig. 11.)

Long. 7 mill. Larg. 3 mill.

Fusco-obscura, punctata, pilis, griseis, lateribus prothoracis densis, tecta. Elytris valdè punctato-striatis, interstitiis punctatis. Palpis, mento, antennis pedibusque rufis.

D'un brun noirâtre, couverte de poils gris cendrés et couchés, plus serrés sur les côtés du prothorax. Tête ponc-

tuée d'une manière serrée en dessus, excepté dans le milieu, qui est lisse; dessous avec une impression transverse. Prothorax à côtés arrondis antérieurement, se redressant en arrière et tombant à angles droits sur la base, qui est tronquée; son dos à ponctuation très-serrée. Elytres subparallèles, à carène de la base peu marquée, avec des stries fortement ponctuées et très-serrées, dont les intervalles ont une rangée de points plus petits que ceux des stries. Ventre entièrement couvert de gros points enfoncés. Antennes, menton, palpes, extrémité de l'abdomen et pattes, rouges.

Amérique (Chili?). Collection de M. Emond d'Esclevin (1).

Genre XIX. *Hylithus*, Guérin, Magaz. Zool. Pl. 108. ?
Sciaca, Dej., *in litt.*

(Pl. 9. fig. de 15 à 18.)

Menton notablement anguleux sur les côtés, et presque tronqué antérieurement, et plutôt en hexagone irrégulier que mitréforme (*fig.* 17).

Palpes maxillaires allant en grossissant vers l'extrémité; dernier article assez déprimé et sensiblement sécuriforme (*fig.* 17).

Palpes labiaux filiformes, à dernier article subcylindrique,

(1) Eschscholtz en décrit une seconde espèce qui m'est inconnue, et dont voici la phrase: *Thinobatis Ferruginea. Unicolor, ferruginea, suprà pilis brevissimis adspersis, elytris obsoletè punctato-striatis* (Eschsch. Zool. Atlas, 3e liv., *tab.* XVIII, *fig.* 3).

et presque entièrement caché sous le menton (*fig.* 17).

Mandibules cachées latéralement, mais assez découvertes antérieurement, dans l'inaction, avec une dent bien prononcée à la partie supérieure, surtout à la mandibule droite, et légèrement bidentées à leur extrémité (*fig.* 15).

Antennes subfiliformes, grossissant légèrement, et moins brusquement que dans le genre précédent, vers leur extrémité; troisième article ayant à peu près une fois et demie la longueur du second; les huitième, neuvième et dixième plus larges que les autres, mais toujours coniques et allongés. Le dernier suborbiculaire, à peu près de la grandeur du pénultième (*fig.* 15).

Tête subtrilobée antérieurement, lobe intermédiaire formé par l'épistome, triangulaire et plus avancé que les autres. Point de pli longitudinal au-dessus des yeux, qui sont très-saillants et orbiculaires (*fig.* 15).

Prothorax tronqué à sa base et s'appliquant contre les élytres, faiblement transverse et plus ou moins rétréci postérieurement (*fig.* 16 et 18).

Corps déprimé, filiforme.

Tibias antérieurs filiformes ou très-légèrement triangulaires, probablement selon les sexes.

Tarses filiformes, les quatre postérieurs plus courts que les tibias.

Ce genre se distingue du précédent (dont il se rapproche par ses yeux et ses antennes), par son menton non échancré; par sa tête, subtrilobée en avant, par ses antennes moins épaissies à leur extrémité; enfin par ses tibias antérieurs, moins comprimés et moins élargis.

[redacted]

1. *Hylithus Tentyrioides*, GUÉRIN. Magaz. Zool. Pl. 108 ?
Sciaca Tentyrioides, DEJ. *in litt.*

(Fig. 16.)

Long. 7 mill. Larg. 2 mill. ½.

Nigra-nitidula, lateribus rufescens ; depressa, filiformis, valdè punctata. Prothorace posticè valdè angustato, subcordato. Elytris punctis magnis punctisque obliteratis alternatim in striis dispositis : palpis, antennis pedibusque rufis.

D'un noir légèrement brillant en dessus et en dessous, avec une couleur rougeâtre sur les bords, plus prononcée en dessous, et fortement ponctuée. Tête rougeâtre antérieurement, à lobe intermédiaire penché. Prothorax fortement arrondi sur les côtés antérieurement, se redressant ensuite près de la base, sur laquelle ils tombent un peu obliquement, assez fortement rétréci en arrière et subcordiforme. Elytres à stries formées d'assez gros points, et dont les intervalles ont une rangée de petits points oblitérés ; les stries s'oblitèrent elles-mêmes légèrement à la partie postérieure. Poitrine chargée de gros points comme le dessus; abdomen plus finement ponctué. Menton fortement ponctué, d'un rougeâtre obscur. Palpes, antennes et pattes rougeâtres. Tibias antérieurs filiformes, un peu sinués au côté interne, ce qui me fait penser que c'est un mâle que j'ai sous les yeux.

Du Tucuman. Il m'a été envoyé par M. Dejean, sous le nom spécifique que je lui ai conservé.

2. *Hylithus Distinctus.*

(Fig. 18.)

Novum Genus, Tentyrioides, Maille, *in litt.*

Long. 7 mill. Larg. 2 mill. $\frac{1}{2}$.

Rufo-obscura, suprà subnigra, depressa, filiformis, valdè punctata. Prothorace subquadrato, lateribus leviter rotundato. Elytris punctis minoribus punctisque obliteratis alternatim in striis dispositis. Palpis, antennis pedibusque rufis.

Même forme que le précédent, auquel il ressemble beaucoup. Couleur moins noire et plus obscure, d'un rouge brun foncé sur tout le ventre; impressions longitudinales de la tête plus marquées. Prothorax peu rétréci à sa base, subrectangulaire, avec les côtés arqués; points du dessus de son dos et de la tête un peu plus gros que dans le précédent. Elytres striées de la même manière, mais les points formant les stries principales un peu plus petits et moins distincts des rangées de points des intervalles. Palpes, antennes et pattes rouges. Tibias antérieurs légèrement triangulaires et droits au côté interne.

Ce dernier caractère me fait penser que l'individu que j'ai sous les yeux est une femelle, s'il existe entre les deux sexes les mêmes différences qu'entre ceux des genres *Tentyria* et *Anatolica.* Aussi, s'il n'y avait eu que ce seul ca-

[redacted]

ractère, j'aurais réuni sans hésiter cette espèce à la précédente; mais la différence de forme du prothorax, la différence de couleur et de la ponctuation des élytres, de celle du prothorax et de la tête, et autres légères dissemblances, m'ont convaincu que ce devait être la femelle d'une espèce distincte de la première.

Du Tucuman, d'où il a été rapporté par M. Lacordaire. Il m'a été envoyé par mon ami, M. Arsène Maille, comme un genre nouveau et sous le nom spécifique de *Tentyrioides*, Dejean.

Genre XX. *Stenholma*.

Melaphorus, Guérin, Magaz. Zool. Pl. 109.

(Pl. 9. fig. 19, 20 et 21.)

Menton mitréforme, anguleux sur les côtés, ayant antérieurement un sinus peu profond, mais qui le paraît davantage par un pli arqué, prolongé de chaque côté en une dent aiguë (*fig.* 21).

Palpes filiformes; dernier article des maxillaires et des labiaux en cône renversé (*fig.* 21).

Labre saillant, très-transverse, rectangulaire, à peine échancré antérieurement (*fig.* 20).

Mandibules découvertes latéralement, notablement bifides à l'extrémité et sans dent à la partie supérieure (*fig.* 20).

Antennes filiformes, à articles coniques; le deuxième notablement plus long que le troisième, qui est plus long que les autres; neuvième et dixième plus courts et un peu plus larges que les précédents; dernier ovalaire, aussi grand que le pénultième.

Epistome faisant une saillie très-notable, large et rectangulaire, tronquée à l'extrémité (*fig.* 19).

Tête oblongue, sans pli au-dessus des yeux et prolongée d'une manière très-notable en arrière de ces organes (*fig.* 19 et 20).

Yeux orbiculaires, très-petits, situés en dessous dans une fossette orbiculaire, en arrière des antennes.

Prothorax subcordiforme, petit, pas plus grand que la tête, gibbeux, étranglé à sa base, qui est tronquée, et s'applique contre les élytres (*fig.* 19).

Elytres notablement plus larges que le prothorax, fortement relevées à leur base, et à angles huméraux arrondis (*fig.* 19).

Tibias et tarses filiformes.

Ce genre diffère des deux précédents, par les yeux plus petits et surtout par leur situation au-dessous du bord latéral; par son menton; par sa tête, plus oblongue et plus prolongée en arrière des yeux; enfin par ses palpes.

1. *Stenholma Tentyrioides*, Dej. *in litt.*

Long. 6 mill. $\frac{3}{4}$. Larg. 2 mill. $\frac{1}{2}$.

Rufo-obscura, profundè et densè punctata. Capite suprà foveolis longitudinalibus impresso. Elytris nigris, dorso planatis, laxè punctulatis. Ore, antennis pedibusque rufis.

D'un brun-rouge très-obscur. Tête ponctuée profondément et d'une manière très-serrée, en dessus sur toute sa surface, et en dessous sur sa moitié antérieure : partie su-

périeure avec deux fossettes longitudinales bien marquées; partie inférieure avec un sillon arqué en arrière, ce qui donne à la tête, vue latéralement, un peu la forme d'un rostre court, comme dans certains Curculionites. Prothorax globuleux, aussi étroit que la tête et pas plus long qu'elle, fortement étranglé à sa base, qui est tronquée; sa ponctuation, tant en dessus qu'en dessous, très-profonde et très-serrée. Elytres d'un noir légèrement brillant, larges, très-élevées, surtout à la base et déprimées sur le dos, à ponctuation fine et écartée. Points couvrant l'arrière-poitrine et l'abdomen, très-gros et très-profonds, mais plus écartés que sur le prothorax. Bouche, antennes et pattes rouges.

Du Pérou. Collection de M. Dupont.

EXPLICATION DE LA PLANCHE V.

Genre *Oxycara*, fig. 1. *Oxycara Blapsoides*, grossie.
2. La même, vue en dessous.
3. *Id.* vue de côté.
4. Mâchoires de la même }
5. Menton *id.* } plus fortement grossis.
6. Tête *id.* }

G. *Trientoma*, fig. 7. *Trientoma Varvasi*, grossie.
8. Sa tête } plus grossis.
9. Son menton }
10. La même vue de côté plus fortement grossie que la fig. 7.

G. *Dailognatha*, fig. 11. Tête grossie de la *Dailognatha Variabilis*.
12. *Dail. Vicina*, vue de côté et grossie.
13. *Id.* vue en dessus *Id.*
14. Menton grossi de la *Variabilis*.
15. Mâchoire grossie de la *Vicina*.
16. Languette *id.* *id.*
17. Labre *id.* *id.*
18. Prothorax de la *Variabilis*, grossi.
19. Tête grossie de la *Vicina*.

[redacted]

EXPLICATION DE LA PLANCHE VI.

Genre *Calyptopsis*, fig. 1. *Calyptopsis Emondi*, grossie.
2. Son menton
3. Son tibia antérieur } très-grossis.

G. *Dichomma*, fig. 4. *Dichomma Maillei*, grossie.
5. Son menton
6. Son antenne
7. Son tibia antérieur
8. Sa mâchoire } fortement grossis.

G. *Hyperops*, fig. 9. Tête très-grossie de l'*Hyperops Tagenioides*.
10. Sa languette
11. Son menton } plus fortement grossis.
12. *Hyp. Tagenioides* grossi.
13. Cuisse et tibia antérieurs *id.* grossis.
14. Partie antérieure et grossie de l'*Hyp. Coromandelensis*.
15. Partie antérieure et grossie de l'*Hyp. Unicolor*.

G. *Scelosodis*, fig. 16. *Scelosodis Castaneus*, grossi.
17. Son antenne
18. Son menton
19. Son tibia antérieur } très-grossis.

G. *Lophoma*, fig. 20. *Lophoma Punctata*, grossie.
21. Partie antérieure *id.*
22. Son menton
a. Sillon inferieur de la tête
23. Sa mâchoire } plus fortement grossis.
24. Son antenne

EXPLICATION DE LA PLANCHE VII.

Genre *Pachychila*, fig. 1. *Pachychila Pedinoides*, grossie.
2. Son menton
3. Sa languette
4. Sa mâchoire
5. Tibia et tarse antérieurs *id.*
6. Son antenne
} fortement grossis.
7. Prothorax et base des élytres de la *Pachychila Impressifrons*, grossis.
8. Prothorax et base des élytres de la *Pachy. Tripoliana*, grossis.

G. *Microdera*, fig. 9. Partie inférieure de la bouche très-grossie de la *Microdera Servillei*.
10. *Microdera Servillei*, grossie.
11. Prothorax et base des élytres (grossis) de la *Lucida*.
12. Antenne grossie *id.*
13. Prothorax et base des élytres (grossis) de la *Sublunata*.
14. Menton grossi de la *Convexa*.
15. Prothorax et base des élytres *id.* grossis.
16. *Id.* *id.* de la *Coromandelensis*, grossis.

G. *Tentyria*, fig. 17. *Tentyria Mucronata*, grossie.
18. Prothorax grossi de la *Ligurica*.
19. Menton de la *Mucronata*
20. Languette *id.*
21. Antenne *id.*
} très-grossis.
22. Prothorax et base des élytres de la *Dejeanii*, grossis.
23. Prothorax et base des élytres de l'*Excavata*, grossis.

EXPLICATION DE LA PLANCHE VIII.

Genre *Thalpophila*, fig. 1. *Thalpophila Abbreviata*, grossie.
2. Menton *id.*
3. Sa mâchoire
4. Son antenne
5. Extrémité de la même } très-grossis.
6. *Thalp. Polita*, grossie.
7. Son menton grossi.

G. *Hegeter*, fig. 8. *Hegeter Striatu*, grossi.
9. Son menton
10. Sa tête
11. Son antenne } très-grossis.

G. *Anatolica*, fig. 12. Tête très-grossie de l'*Anatolica Subquadrata*.
13. Son labre
14. Son menton } très-grossis.
15. Tibia antérieur (grossi) du mâle de la *Maillei*.
16. *Id.* postérieur *id.*
17. Tibia antérieur de l'*Abbreviata*.
18. *Id.* postérieur *id.*
19. Prothorax grossi de la *Subquadrata*.
20. *Anatolica Maillei*, sans tête, très-grossie.

EXPLICATION DE LA PLANCHE IX.

Genre *Prochoma*, fig. 1. *Prochoma Audouini*, grossie.
2. Son menton
3. Sa tête } très-grossis.
4. Son antenne

G. *Mesostena*, fig. 5. *Mesostena Elegans*, grossie.
6. *Id.* *Oblonga*, *id.*
7. Tête *id.* } très-grossies.
8. Sa mandibule droite
9. Menton très-grossi de l'*Elegans*.
10. Languette très-grossie de l'*Oblonga*.

G. *Thinobatis*, fig. 11. *Thinobatis Rufipes*, très-grossie.
12. Sa tête.
13. Extrémité de son antenne } très-grossis.
14. Son menton

G. *Hylithus*, fig. 15. Tête très-grossie de l'*Hylithus Tentyrioides*.
16. *Hylithus Tentyrioides*, grossi.
17. Son menton plus fortement grossi.
18. *Hylithus Distinctus*, grossi.

G. *Stenholma*, fig. 19. *Stenholma Tentyrioides* grossie.
20. Sa tête } très-grossis.
21. Son menton

[redacted]

DESCRIPTION

DU CERAMIUS FONSCOLOMBII. (Latr.)

PAR M. BOYER DE FONSCOLOMBE (d'Aix).

(Séance du 7 janvier 1835.)

Pl. 10. A.

J'ai cru qu'il ne serait pas inutile de donner une description complète et détaillée de cet Hyménoptère, que j'ai trouvé le premier dans nos contrées, il y a déjà long-temps, et que dès lors je signalai à l'attention de M. Latreille. Il y reconnut les caractères d'un genre distinct, il le dénomma (*Considérations générales sur l'Ordre naturel des Crustacés... et des Insectes*, pag. 329 et 438) et voulut bien désigner l'espèce par mon nom. Il l'a cité de nouveau dans un de ses derniers ouvrages (*les Crustacés, les Arachnides et les Insectes, faisant suite au Règne animal de Cuvier;* tom. 2, p. 335). M. Klug a fait une monographie de ce même genre, composée jusqu'ici de bien peu d'espèces. J'ai le regret de ne pas connaître cet ouvrage, digne sans doute de la réputation si bien méritée de son auteur, mais qui jusqu'ici n'est pas parvenu jusqu'à moi. Si donc involontairement je répète des choses déjà dites, j'espère que le lecteur daignera m'excuser. Je donne ici dans le plus grand

[redacted]

détail la description des parties de la bouche et des autres caractères génériques, que j'ai observés et dessinés avec l'attention et l'exactitude la plus scrupuleuse.

Caractères génériques.

Le *chaperon* est un segment de cercle, terminé en avant par un avancement tronqué ; ses côtés sont échancrés avec une dent au milieu de l'échancrure, et terminés latéralement en angle aigu.

Le *labre* forme un segment de cercle, cilié sur ses bords ; sa base, à demi cachée sous le chaperon, est transverse, dépassant un peu de chaque côté le labre réel, qui est articulé avec elle.

Les *mandibules* sont assez allongées, peu courbées, très-légèrement bidentées à leur extrémité, armées à leur côté interne de deux fortes dents.

Les *mâchoires* sont composées de quatre ou cinq pièces articulées ensemble. La première est ovale, la seconde courte, la troisième courte aussi et un peu en cœur ; la quatrième ovale, aplatie, aiguë à son extrémité, ciliée au côté interne ; le côté extérieur plus épais et comme séparé en deux par une rainure longitudinale. On voit de plus, au côté extérieur et à l'extrémité du premier article, une petite pièce ovale qui lui est appliquée et qui semble articulée avec lui. Le *palpe maxillaire* est inséré à l'extrémité interne du premier article.

Ce palpe n'est pas plus long que la partie extérieure ou dernière pièce des mâchoires ; il est composé de quatre articles, dont les deux premiers courts et un peu plus gros,

le troisième plus long, le dernier assez court et ovale, terminé en pointe mousse.

Le *menton* est ovale; la *lèvre inférieure*, *labium*, est insérée au-dessus de son extrémité; dans l'état de repos les parties de la *lèvre* sont assez rapprochées; le *palpe labial* est inséré de chaque côté à la base de la lèvre.

La *lèvre* déployée, et que j'ai figurée à part dans cet état, est ovale : elle a quatre appendices, dont deux basilaires et latérales; les deux autres partant de l'extrémité; celles-ci sont réunies à leur base et s'écartent ensuite; les quatre sont courbées en dehors (du moins quand on presse la lèvre), obtuses, et comme un peu papillaires à leurs extrémités, striées transversalement dans toute leur longueur.

Les *palpes labiaux* sont composés de quatre articles : les deux premiers et le dernier un peu plus grands que le troisième; le dernier est ovale et terminé en pointe mousse.

Les *yeux* sont échancrés à leur côté interne.

Les *antennes* ont douze articles et ne m'ont pas paru en avoir davantage dans les mâles. Le premier, beaucoup plus long que les autres, est un peu conique-allongé et légèrement courbé; le deuxième n'est pas distinct, étant presque entièrement enfermé dans le premier; le troisième est plus long que les suivants, qui sont courts, assez serrés, les uns à la suite des autres; le dernier ovale, terminé en pointe mousse.

Les *ailes* ne sont jamais plissées longitudinalement comme dans toutes les autres *Guépiaires*. Elles se composent d'une *cellule marginale* dont l'extrémité se détache un peu de la *nervure costale*, et se termine par une petite nervure courte qui semblerait commencer une seconde cellule; de deux *sous-marginales*, dont la deuxième à peu près pentagonale; et d'une troisième terminale et presque complète, la nervure intérieure qui la détermine allant jusqu'au bout de

l'aile. Les *cellules discoïdales* sont à peu près comme dans les autres genres de la même famille.

L'*abdomen* est composé de six segments dans les femelles; celui des mâles en a sept.

Les *éperons* des *pattes* sont égaux; les *onglets* sont armés en dessous d'une petite dent.

ESPÈCE.

Ceramius Fonscolombii, LATR.

Ceramius niger, antennarum basi luteâ, segmento primo abdominis sequentibus subangustiore, istorum margine postico punctis duobus nigris notato. Nobis.

Description.

Il est noir. Le chaperon, une ligne au bord interne des yeux, une tache derrière les yeux, et le côté interne des mandibules, sont jaunes; il y a cependant une ligne bifurquée noire sur le chaperon, qui part du bord antérieur, qui est lui-même liseré de noir. Quelquefois le chaperon est presque tout noir, avec une seule tache jaune. Il y a dans d'autres une double tache jaune sur le front, derrière le chaperon. Les trois premiers articles des antennes sont d'un jaune roussâtre; les autres, quelquefois même partie du troisième, sont bruns, légèrement roussâtres.

Le prothorax est arqué et plus large sur les côtés; son bord postérieur est jaune: cette couleur s'étend davantage sur les côtés, sans atteindre l'origine des ailes. Il y a une

tache sur le dos du mésothorax, une de chaque côté de la même partie, une autre sur la pointe de l'écusson, suivie d'une petite ligne transverse presque réunie avec elle ou à peine séparée, une de chaque côté supérieur de l'écusson; enfin une autre assez grande des deux côtés de la partie postérieure du métathorax : toutes ces taches sont jaunes. On voit encore une assez grande tache jaune au-dessous de l'origine des ailes, de chaque côté de la poitrine. Les tégules des ailes sont rousses, entourées de jaune à leur base; les ailes sont légèrement lavées de jaune, l'extrémité un peu noirâtre, le stigmate roux.

L'abdomen est sessile, le premier segment un peu plus étroit que les suivants. Le bord postérieur de ceux-ci est largement jaune; cette couleur est sinuée, et s'étend davantage sur les côtés en remontant vers la base; elle est coupée des deux côtés du dos par deux points pédiculés. Le pédicule est plus ou moins marqué, quelquefois presque nul, surtout au quatrième segment. Le premier segment est noir à sa base, jaune à son bord postérieur et à ses côtés, le noir échancrant fortement et carrément le jaune; le dernier est noir à sa base et jaune postérieurement.

Les pattes sont jaunes-roussâtres; la base des cuisses, surtout des premières, d'un noir brun. La face intérieure des jambes est un peu plus brune que le reste.

Cette description s'applique plus particulièrement aux femelles, qu'on rencontre beaucoup plus facilement que les mâles. Ceux-ci n'en diffèrent que par les caractères suivants :

Le chaperon est entièrement jaune, avec les bords seuls liserés de noir. Les antennes sont plus noires, à peine aperçoit-on un peu de roux à la base du troisième article; le premier est jaune, avec une ligne noire en dessus. Les taches du corselet sont toutes plus petites, et celles du méta-

[redacted]

thorax manquent quelquefois. Le premier segment de l'abdomen est noir, avec deux taches jaunes latérales seulement; le dernier n'a qu'une grande tache jaune dorsale; dans les intermédiaires les points noirs sont sessiles, et ne sont guère qu'une petite échancrure sur le jaune.

Cet insecte est rare. Je l'ai trouvé près d'Aix, vers les bords de la rivière de l'Arc, autour des mares d'eau, où il venait prendre de la terre délayée, ou bien entrait dans des trous cylindriques creusés par lui dans une rive peu élevée. Ces trous, où l'insecte va déposer ses œufs et pratiquer un nid pour ses petits, sont précédés d'une galerie recourbée en bas, qui entoure l'orifice du trou. Cette galerie, qui les fait aisément remarquer, est formée irrégulièrement, et en partie presque à claire-voies, des parcelles de terre que l'insecte détache du nid en le creusant, ou qu'il apporte du dehors. La rareté de l'insecte et de ses nids, l'éloignement de mon domicile et le manque d'instruments, m'ont empêché jusqu'ici d'ouvrir les nids et d'en examiner le contenu. La ponte finie, la galerie est détruite promptement et sans doute par la mère elle-même; car peu de temps après on ne la retrouve plus, et rien n'indique alors la place des nids sur le terrain. L'*Odynerus Muralis*, l'*Anthophora Parietina*, ont la même habitude que le *Ceramius* pour la construction du domicile de leur postérité. Cette galerie paraît servir à rendre plus difficile à ses ennemis l'entrée du nid, ou à fournir les matériaux nécessaires pour le boucher.

J'ai trouvé aussi le *Ceramius* dans le département du Var, et à une lieue de la Durance, dans la commune du Puy-Sainte-Réparade (Bouches-du-Rhône), mais bien plus rarement encore qu'à Aix. Il paraît à la fin de mai et au commencement de juin.

J'ai une variété qui pourrait être regardée comme une

espèce distincte. Dans celle-ci les mandibules sont noires, avec une tache jaune seulement. Les antennes sont entièrement noires, même le premier article. La tache dorsale du corselet, les deux points latéraux supérieurs de l'écusson et la petite ligne au-dessous de la tache qui le termine, manquent. Le stigmate des ailes est noirâtre. Le premier segment de l'abdomen est plus large que dans l'espèce primitive et à peu près du même diamètre que le suivant; le bord postérieur des autres est sinué de chaque côté, à la place des points qui ne s'y voient pas. Le dernier, dans le mâle comme dans la femelle, est noir à sa base et jaune postérieurement.

Si on la doit distinguer comme espèce, on pourrait la désigner par la phrase spécifique suivante :

Ceramius niger, segmento primo abdominis sequentibus non angustiore, margine omnium postico utrinque sinuato.

EXPLICATION DES FIGURES.

a. Chaperon.
b. Labre.
c. Mandibule.
d. Mâchoire.
e. Palpe maxillaire.
f. Menton avec la lèvre.
g. Lèvre déployée.
h. Palpe labial.

DESCRIPTION

DE QUELQUES GENRES ET ESPÈCES DE CARABIQUES NOUVEAUX,

PAR M. LE BARON MAXIMILIEN DE CHAUDOIR (de Dorpat).

(Séances du 7 janvier et 5 février 1835.)

Pl. 10. B.

GENRES NOUVEAUX.

1. *Genus Dyschromus* (CHAUDOIR).

(δυς, fâcheux, χροα, couleur.)

Les trois premiers articles des tarses antérieurs des mâles dilatés, assez courts et cordiformes; dernier article des palpes labiaux déprimé, sécuriforme et assez allongé ; antennes grenues et assez courtes; lèvre supérieure plane, carrée, moins longue que large, avec une incision sur le bord antérieur; mandibules obtuses, très-peu arquées et peu avancées; menton trilobé; lobe intermédiaire moins avancé que les latéraux, très-arrondi. Corselet aplati, un



peu moins long que large, peu arrondi sur les côtés, et coupé carrément postérieurement; élytres en ovale allongé, légèrement rebordées, surtout postérieurement : on remarque sur les quatre derniers segments de l'abdomen deux points enfoncés au milieu et placés transversalement, et sur les trois derniers une ligne de points enfoncés moins marqués près du bord antérieur.

Je crois devoir placer ce nouveau genre près des *Distrigus* de M. le comte Dejean, dont il se rapproche beaucoup par sa forme; ses caractères génériques le rapprochent des *Drimostoma* du même entomologiste.

Je ne connais pas la patrie de ce bel insecte : je serais toutefois disposé à croire qu'il vient de Java ou des îles voisines.

Dyschromus Opacus (CHAUDOIR).

B. fig. 1.

Long. 5 lig. $\frac{1}{2}$. Larg. 2 lig. $\frac{2}{3}$.

Ater, opacus, subiridescens. Capite inter oculos profundè impresso. Thorace ad basim utrinque lineâ tenui impresso, cum foveâ tenui mediâ longitudinaliter impressâ. Elytris obsoletissimè striatis, posticè marginatis, puncto pone medium in tertio intervallo impresso. Pedibus breviusculis nigro-brunneis.

2. *Genus Rhagodactylus* (Chaudoir).

(ρηγνυω, je fends, δακτυλος, doigt.)

Les deuxième, troisième et quatrième articles des quatre tarses antérieurs fortement dilatés; les deuxième et troisième cordiformes; le quatrième bilobé; le premier court, triangulaire et peu dilaté; dernier article des palpes allongé, cylindrique et tronqué à l'extrémité. Antennes filiformes, assez courtes; lèvre supérieure courte, presque transverse, un peu arrondie antérieurement; mandibules très-peu avancées, très-arquées et assez aiguës; une forte dent simple, très-aiguë, dans l'échancrure du menton; tête carrée; yeux très-saillants. Corselet transversal, un peu rétréci postérieurement; bords latéraux relevés et sinués près de la base; élytres en ovale très-allongé, assez convexes. Pattes moyennes.

Rhagodactylus Brasiliensis (Chaudoir).

B. fig. 2.

Long. 7 lig. Larg. 2 lig. $\frac{1}{2}$.

Fusco-virens. Elytris striatis, posticè sinuatis. Antennis, palpis pedibusque testaceis. Thorace utrinque ad basim impresso.

La patrie de cet insecte est le Brésil, et c'est la seule espèce de ce genre qui me soit connue.

Je ne saurais marquer exactement la place qu'il doit occuper dans le système de M. le comte Dejean, car sa forme le rapproche beaucoup des *Ratymatopus* Dejean et ses caractères génériques le placent près des *Stenolophus* ; je le rangerais de préférence auprès des premiers.

3. *Genus Orthogenium* (Chaudoir).

(ορθος, droit, γενειον, menton.)

Les quatre premiers articles des tarses antérieurs dilatés légèrement; les deux premiers triangulaires et assez allongés; le troisième un peu cordiforme; le quatrième cordiforme; assez petit et bifide à l'extrémité; ceux des tarses intermédiaires très-faiblement dilatés et assez allongés; dernier article ovalaire et tronqué à l'extrémité. Antennes filiformes, de la longueur de la tête et du corselet; lèvre supérieure transverse; mandibules assez avancées, peu arquées et très-obtuses; menton coupé carrément à son échancrure; point de dent. Tête carrée; yeux arrondis, très-saillants. Corselet transverse, échancré antérieurement, relevé et arrondi sur les côtés, qui sont légèrement sinués près de la base, et forment avec elle un angle droit; élytres assez allongées et assez convexes.

Ce genre est intermédiaire entre *Platymetopus* et *Selenophorus*.

La seule espèce qui me soit connue est originaire de Saint-Domingue.

Orthogenium Femorale (CHAUDOIR).

B. fig. 3.

Long. 5 lig. Larg. 2 lig. $\frac{1}{4}$.

Suprà obscurè æneum, subtùs nigro-piceum. Thorace in medio et utrinque ad basim impresso. Elytris striatis, posticè dilatatis, ad apicem sinuatis, angulo humerali recto. Palpis antennarum articulis 2-3 nigro-annulatis. Femoribus nigro-piceis ; tibiis tarsis dilutioribus.

EXPLICATION DES FIGURES.

Fig. 1. Dyschromus Opacus.
1 a. Palpe.
1 b. Abdomen en dessous.
2. Rhagodactylus Brasiliensis.
3. Orthogenium Femorale.

ESPÈCES NOUVELLES.

1. *Odontocheila Egregia* (CHAUDOIR. Brésil).

Obscuro-ænea. Elytris punctatissimis, sericatis, lunulâ hume-

4. *Cicindela Quadraticollis* (Chaudoir. Madagascar).

Latè viridis. Capite cupreo-variegato, antennarum articulis baseos auro annulatis. Thorace quadrato. Elytris lunulâ humerali, fasciâ obliquâ descendente, lunulâ apicis, margineque toto flavis. Palpis tibiisque fulvis.

Long. 5 lig. $\frac{1}{2}$. Larg. 1 lig. $\frac{3}{4}$.

Quelques différences notables distinguent cette Cicindèle de la *C. Abbreviata* (Klug), savoir : une tache brune de chaque côté de la lèvre supérieure; la couleur plus rousse des jambes et des palpes; la forme parfaitement carrée du corselet, qui n'est point arrondi sur les côtés; la bordure des élytres, qui n'est point interrompue. Tout l'insecte est d'un vert clair, à l'exception d'un reflet cuivreux sur la tête, et d'une bordure noirâtre peu distincte tout autour des taches blanches.

C'est encore à M. Chevrolat que je suis redevable de cette espèce.

5. *Cicindela Mixta* (Chaudoir. Cap de Bonne-Espérance).

Obscuro-cuprea. glabra. Capite thoraceque suprà nigris. Elytris fulvis, lineâ biramosâ, maculis duabus tribusque posticis, suturâque nigro-æneis. Labro antice vix dentato.

Long. 4 lig. $\frac{3}{4}$. Larg. $\frac{3}{4}$ lig.

Cette espèce diffère sensiblement de la *C. Candida*, par sa stature plus étroite, plus parallèle.

Tête et corselet noirs, ainsi que les antennes. Elytres fauves, avec le même dessin que l'espèce citée, mais plus large. Abdomen vert, avec les côtés du corselet et de la poitrine et les cuisses d'un noir cuivreux, sans aucune villosité blanche. Les dents de la lèvre supérieure de cet insecte sont infiniment moins marquées que dans la *C. Candida*.

6. *Calleida Pallidipennis* (Chaudoir. Brésil, Bahia).

Fulva. Elytris pallidioribus, punctato-striatis; antennis, palpis, pedibusque flavis.

Long. 2 lig. $\frac{3}{4}$. Larg. $\frac{3}{4}$ lig.

Tête lisse, d'un rouge brun. Palpes et antennes d'un jaune clair. Corselet de la couleur de la tête, aussi long que large, fortement rebordé, distinctement ridé dans son milieu et ponctué sur les côtés. Elytres d'un jaune clair, à stries bien marquées et ponctuées, presque parallèles et coupées carrément à l'extrémité. Dessous du corps d'un jaune un peu plus obscur que les pattes, qui sont de la couleur des antennes.

J'ai reçu cette espèce de M. Thorey, entomologiste de Hambourg, qui possède une jolie collection.

7. *Lebia Chloroptera* (Hoppner. Mexique).

Fulva. Thorace transversim profundè rugoso. Capite obscu-

riore. Elytris striatis, viridibus, latissimis. Abdomine piceo.

Long. 2 lig. $\frac{3}{4}$. Larg. 1 lig. $\frac{1}{3}$.

Tête d'un rouge un peu noirâtre, fortement ponctuée. Yeux très-saillants. Corselet transversal, beaucoup plus large et d'une couleur plus claire que la tête, fortement rebordé, surtout près des angles postérieurs, qui sont droits; rides, impressions longitudinale et transversale postérieures bien marquées. Elytres d'un vert clair, très-grandes, dilatées postérieurement, sinuées et coupées obliquement à l'extrémité, profondément striées, à intervalles très-relevés, avec un rudiment de strie près de l'écusson. Poitrine de la couleur du corselet. Abdomen noirâtre. Pattes et antennes jaunes, avec les sept derniers articles de celles-ci un peu brunâtres.

Cet insecte m'a été communiqué par M. Hopfner, sous le nom que je lui ai conservé.

8. *Lebia Striaticollis* (Chaudoir. Brésil, Bahia).

Nigro-picea, nitida. Antennarum basi pedibusque fulvis. Thoracis lateribus griseo-pellucidis. Capite thoraceque tenuè, elytris profundiùs striatis, latissimis.

Long. 1 lig. $\frac{2}{3}$. Larg. $\frac{3}{4}$ lig.

Tête plane, allongée et striée entre les yeux, comme dans la *Rugifrons*, Dejean. Yeux assez saillants. Corselet un peu

rétréci antérieurement, rebordé, surtout aux angles postérieurs, qui sont un peu obtus; distinctement ponctué sur les bords, strié en longueur, avec une seule impression distincte, savoir, celle du prolongement de la base; bords latéraux pâles et presque transparents. Elytres très-larges, presque carrées, sinuées à l'extrémité, profondément striées, avec les intervalles lisses et un peu relevés; un rudiment de strie près de l'écusson; avant-dernier article des tarses très-fortement bifide. Tête, corselet, élytres et dessous du corps, d'un noir brun. Pattes et antennes jaunâtres.

J'ai reçu cet insecte de M. Thorey.

9. *Lebia Capensis* (Chaudoir. Cap de Bonne Espérance).

Viridi-cyanea. Antennis, tibiis, tarsisque nigris. Elytris striatis, apice ferè emarginatis.

Long. 2 lig. Larg. 1 lig.

Tête allongée, visiblement ponctuée. Yeux peu saillants. Corselet rétréci antérieurement, rebordé aux angles postérieurs, qui sont coupés carrément; arrondi sur les côtés, avec une ponctuation et des impressions assez marquées. Elytres peu allongées, du double plus larges que le corselet, dilatées postérieurement, très-profondément sinuées et coupées obliquement à l'extrémité, avec neuf stries bien marquées, et le rudiment d'une dixième près de l'écusson; avant-dernier article des tarses fortement bilobé.

Entièrement verte; antennes, jambes et tarses noirs.

10. *Pheropsophus Maculatus* (Chaudoir. Brésil, Bahia).

Rufo-testaceus. Thorace cordato. Elytris costatis, nigris, margine laterali tenuissimo; fasciâ obliquâ, abbreviatâ, dentatâ, angustâ pone medium, maculâque rotundatâ in apice margini cohærentibus, luteis.

Long. 8 lig. Larg. 3 lig. $\frac{1}{2}$.

Il diffère du *Brach. Complanatus*, Olivier, par une tête plus large et par l'absence de tache humérale sur les élytres, dont la bande transversale est beaucoup plus courte, plus étroite, et placée obliquement, dont le bord extérieur est plus mince, et dont la tache de l'extrémité est plus grande et plus séparée du bord.

Ces insectes variant beaucoup pour la grandeur et la disposition des taches, il se pourrait peut-être que mon espèce ne fût qu'une variété du *B. Distinctus*, Dejean, que je ne possède pas. Je la dois à la générosité de M. Thorey.

11. *Dyscolus Anchomenoides* (Chaudoir. Mexique).

Nigro-piceus. Thorax posticè angustiore, foveâ utrinque lineari obliquâ impresso. Elytris striatis, depressiusculis, punctisque tribus impressis.

Long. 5 lig. $\frac{1}{4}$ Larg. 2 lig. $\frac{1}{4}$.

Tout l'insecte est d'un brun noirâtre, à l'exception des antennes et des palpes, qui sont ferrugineux.



Tête aplatie, légèrement ponctuée, avec une impression peu distincte entre les yeux, qui ne sont nullement saillants. Corselet un peu plus large que la tête, presque aussi long que large, rétréci postérieurement, peu convexe, avec une impression longitudinale et une seconde transversale antérieure, distinctes, avec deux fossettes prolongées, à la base, et qui se courbent vers le bord extérieur en forme de virgule; bords latéraux peu relevés; angles postérieurs un peu obtus; bord antérieur peu échancré; base coupée carrément. Elytres presque planes, en ovale allongé, plus larges que le corselet, sinuées et presque arrondies à l'extrémité, avec neuf stries bien marquées, et le rudiment d'une dixième près de l'écusson; intervalles nullement relevés; sur le troisième, trois points enfoncés distincts; bord extérieur faiblement ponctué, avec une série de points enfoncés plus marqués.

Cet insecte m'a été donné par M. Hopfner.

12. *Catascopus Depressus* (Chaudoir. Madagascar).

Niger, subcyaneus. Antennis pedibusque nigropiceis. Thoracis margine piceo. Elytris depressiusculis.

Long. 4 lig. Larg. 1 lig. $\frac{3}{4}$.

Il me paraît avoir une très-grande ressemblance avec le *Cat. Madagascariensis*, Gory, décrit par ce savant entomologiste dans les Annales, t. II, p. 205, et n'en diffère, autant que j'en puis juger par la description, que par la couleur des pattes et des antennes; par le corselet, qui est

très-fortement échancré antérieurement, et par les élytres qui sont presque planes, caractère qui distingue si éminemment cette espèce des autres *Catascopus*, que l'auteur ne l'aurait pas passé sous silence s'il l'eût remarqué dans l'espèce qui a servi de type à sa description.

C'est encore à M. Chevrolat que je dois cette jolie espèce, qui pourrait peut-être, vu sa forme singulière, servir de type à un nouveau genre.

13. *Cychrus Cordicollis* (Chaudoir. Piémont, Mont-Rose : 7000 pieds de haut).

Niger. Thorace nigro-æneo, cordato, lateribus ad basim sinuatis, angulis posticis rectis. Elytris æneis, valdè convexis, ovatis, anticè valdè angustatis, rugosissimis, cùm serie ternâ è tuberculis oblongis valdè elevatis, nitidis, carinâ angustissimâ.

Long. 5 lig. $\frac{1}{2}$. Larg. 2 lig. $\frac{1}{4}$.

Cette espèce existe depuis quelques temps dans plusieurs collections de la Suisse, et a été rapportée de Suisse à Paris par M. de Feisthamel; mais, comme elle est encore inédite, je me suis proposé de la décrire ici :

Elle diffère du *C. Attenuatus*, qui en est le plus voisin, par une forme beaucoup plus étroite, par le premier article des antennes un peu plus court, par les mandibules noires, par le corselet plus plane, moins enfoncé à la base, et dont les côtés, plus arrondis antérieurement, se redressent brusquement à la base, avec laquelle ils forment un angle

droit un peu arrondi au sommet; par les élytres, déprimées autour de l'écusson, du reste beaucoup plus convexes, plus étroites, moins fortement carénées, très-rugueuses, avec trois rangées de gros points oblongs, élevés, encore plus marqués vers l'extrémité qu'à la base; et enfin par les pattes, qui sont entièrement noires; la couleur bronzée des élytres est en général un peu plus foncée.

14. *Chlænius Virescens* (Chaudoir. Chili).

Nigro-piceus. Capite thoraceque cupreo-æneis. Elytris virescentibus, striatis. Antennis, palpis pedibusque flavis. Thorace sparsè punctato. Elytris pubescentibus.

Long. 8 lig. Larg. 3 lig.

Il ressemble beaucoup au *Ch. Brasiliensis*, Dejean, mais il est plus grand; la tête est plus verte, moins rugueuse; la partie postérieure plus lisse; les huit derniers articles des antennes brunâtres; le corselet moins cordiforme, sinué sur les côtés près de la base, qui est fortement échancrée dans son milieu; angles postérieurs du corselet un peu prolongés en arrière, mais très-arrondis; fossette de la base plus courte et plus large; élytres aussi pubescentes, mais d'un vert clair, avec la suture noirâtre; stries bien marquées, paraissant lisses; intervalles relevés et finement granulés.

Il m'a été envoyé par M. Chevrolat, comme venant du Chili.



15. *Oodes Femoralis* (Chaudoir. Cuba).

Subtùs niger, suprà viridi-æneus, nitidissimus. Thorace anticè valdè angustato. Elytris punctato-striatis, interstitiis elevatis. Antennarum basi, palpis, tibiis, tarsisque pallidissimis.

Long. 3 lig. $\frac{1}{3}$. Larg. 1 lig. $\frac{1}{4}$.

Il diffère de *l'O. Metallicus*, Dejean, par sa forme plus large; sa tête plus allongée; son corselet plus rétréci antérieurement, dont l'impression longitudinale est plus marquée et la fossette latérale beaucoup moins; les angles postérieurs sont un peu moins aigus; les élytres moins parallèles, plus fortement striées; les stries ponctuées et les intervalles relevés; les trois premiers articles des antennes, les palpes, les jambes et les tarses, sont d'un blanc jaunâtre.

16. *Dinodes Fulvipes* (V. Winthem. Cap de Bonne-Espérance).

Subtùs niger, suprà viridi-cyaneus. Capite sparsè, thorace crebriùs punctulatis, ferè rotundato; basi profundè emar-

ginato. Elytris ovatis, punctatissimis. Antennarum basi, palpis, pedibusque fulvis.

Long. 5 lig. ½. Larg. 2 ¼.

Il diffère du *Din. Rufipes* par sa forme plus allongée, sa tête moins ponctuée; ses yeux plus saillants; son corselet presque rond, coupé carrément antérieurement, dont les angles postérieurs sont prolongés en arrière et arrondis, et la base fortement échancrée; la fossette de la base est aussi plus large, et sa pointe supérieure est tournée vers le bord extérieur; les élytres sont plus étroites, moins carrées, sinuées et nullement arrondies à l'extrémité; les intervalles des stries sont un peu plus relevés, et les huit derniers articles des antennes d'un noir plus foncé.

Si ce *Dinodes* et le *D. Affinis*, Klug, sont synonymes, Dejean les a confondus avec le *Dinodes Rufipes*, dont il se distingue pourtant par des caractères bien essentiels.

17. *Baripus? Aterrimus* (Chaudoir. Chili).

Totus ater, opacus. Thorace semicirculari. Elytris valdè convexis, minimè striatis, seriebus duabus è punctis ocellatis, alterâ marginali, alterâ profundiùs impressâ, longè antè medium priori commixta, præterea punctis duobus tribusve antè apicem impressis.

Long. 9 lig. ½. Larg. 5 lig. ¼.

Ne possédant point de type du genre *Baripus*, et l'exemplaire de ma nouvelle espèce étant en très-mauvais état

je suis loin de pouvoir affirmer si c'est vraiment un *Baripus*. La tête est assez allongée, lisse, les yeux pas très-saillants, la lèvre supérieure très-courte, les mandibules peu arquées et obtuses, les antennes moniliformes; le corselet est beaucoup plus large que la tête, en forme de demi-cercle coupé carrément antérieurement, à angles antérieurs arrondis; très-faiblement rebordé, avec une impression transversale antérieure peu marquée, en forme d'arc; il est assez convexe; les élytres le sont beaucoup plus; elles n'ont aucun vestige de stries, mais l'on voit sur les côtés deux lignes de points enfoncés, réunis vers la base, et dont la supérieure est comme dans une rigole; à côté, près de l'extrémité, on aperçoit encore deux ou trois points enfoncés bien marqués. On remarque sur les côtés de la tête, du corselet et des élytres, des poils raides, forts longs, de couleur grisâtre; sur tous les anneaux de l'abdomen on remarque une ligne transversale de gros points enfoncés; les pattes sont courtes, très-fortes, avec des poils forts longs; les jambes sont aplaties, triangulaires, et sur leur côté extérieur on remarque encore une ligne de points enfoncés, ainsi que sur la partie inférieure des cuisses.

18. *Trirammatus Fulgidus* (Chaudoir. Chili).

Niger. Capite thoraceque levissimis, subcyaneis. Elytris viridi-æneis, margine suturâque viridibus; striâ subsuturali profundè impressâ, cæteris vix perspicuis.

Long. 3 lig. $\frac{1}{2}$. Larg. 1 lig. $\frac{1}{3}$.

Ce genre, établi par Eschschöltz, comprend maintenant trois espèces du Chili: le *Pœcilus Peruvianus*, Dej., *Pœcilus*

Unistriatus, Esch., et ma nouvelle espèce, qui se distingue de la précédente par sa taille beaucoup plus petite, sa forme proportionnellement plus étroite, et par ses élytres plus rétrécies et sinuées à l'extrémité; elles sont d'un vert-cuivreux très-brillant, avec la suture et le bord extérieur d'un vert bleuâtre.

Cet insecte m'a été envoyé par M. Chevrolat; je me propose de donner les caractères de ce genre inédit dans une monographie générique du genre *Feronia*, à laquelle je travaille maintenant.

19. *Bothriopterus Chalybicolor* (Eschscholtz. Chili).

Niger, suprà chalybeimicans. Capite thoraceque elongatis, levissimis, hoc posticè angustato, lateribusque sinuato, angulis baseos rectis, foveâ lineari ad basim utrinque impressâ. Elytris convexis, subovalibus, striatis, punctis tribus impressis.

Long. 7 lig. Larg. 2 lig.

Tout le dessus de cet insecte est d'un noir légèrement violet, le dessous d'un noir obscur. La tête est très-allongée, avec une impression de chaque côté entre les yeux, qui ne sont nullement saillants. Le corselet est un peu plus large que la tête, rétréci postérieurement, et sinué sur les côtés, près de la base, qui forme avec eux un angle droit; il est plus long que large, peu échancré antérieurement, avec une impression longitudinale peu marquée, et une fossette allongée assez profonde, de chaque côté, près de la base. Les élytres sont très-convexes, sinuées à l'extrémité, plus larges

[redacted]

que le corselet, bien striées, avec trois points enfoncés bien distincts sur le troisième intervalle. Ce genre a aussi été établi par Eschscholtz sur cet insecte et sur les *Feronia oblongopunctata* et les espèces voisines; j'en donnerai les caractères avec ceux du genre *Trirammatus*.

20. *Omaseus Fuscoæneus* (Eschscholtz. Détroit de Norfolk).

Totus fuscoæneus. Capite obscuriore.

Long. 4 lig. $\frac{1}{2}$. Larg. 1 lig. $\frac{1}{2}$.

La couleur de cet insecte, tant en dessus qu'en dessous, est d'un fauve bronzé. La tête est un peu plus obscure; elle a deux impressions longitudinales entre les yeux, qui sont assez saillants. Le corselet est beaucoup plus large que la tête, arrondi sur les côtés, qui se redressent brusquement vers la base et forment avec elle un angle aigu; il est moins long que large, peu échancré antérieurement, rétréci postérieurement, un peu relevé sur les bords latéraux, avec une impression longitudinale qui n'atteint pas le bord antérieur, et deux transversales; toutes fortement marquées; elles ont en outre, près de l'angle de la base, de chaque côté, deux fossettes allongées bien marquées, et dont le fond est rugueux; les élytres sont plus larges que le corselet, leurs stries sont assez profondes, mais surtout vers la base et vers la suture, où les intervalles sont un peu relevés; on voit sur le troisième trois points enfoncés, placés après le milieu; l'extrémité est faiblement sinuée, et l'on voit une large fossette arrondie sur le dernier anneau de l'abdomen de la femelle, seul sexe que je possède.



NOUVEAU GROUPE D'ORTHOPTÈRES

DE LA FAMILLE DES MANTIDES,

PAR M. A. LEFEBVRE.

(Séance du 6 novembre 1833).

(Pl. 11, 12 et 13.)

APERÇU SUR CES INSECTES.

Les Mantides présentaient des formes et des caractères d'anatomie extérieure si tranchés, qu'on ne pouvait les laisser réunies telles qu'elles étaient encore il y a quelques années. Illiger le premier, comprenant cette nécessité, avait d'un seul trait séparé sous le nom d'*Empusa* celles dont la tête se termine en un prolongement aigu, et dont les mâles portent des antennes pectinées ; mais il laissa dans le genre *Mantis* proprement dit des espèces tout aussi éloignées les unes des autres et devant former des groupes aussi distincts que celui qu'il avait créé.

Lichtenstein rendit service en décrivant une partie des espèces figurées par Stoll, et surtout en indiquant des coupes assez bien assises en grande partie, mais il ne fit aucune disposition générique dans la monographie qu'il en donna dans le t. VI des Transactions de la Société Linnéenne de Londres.

[redacted]

Latreille, dans la seconde édition de ses Familles naturelles, ne jugea pas à propos d'en établir, bien que l'histoire générique de ces insectes reclamât une attention plus particulière de la part de ce grand maître.

Enfin M. Audinet-Serville, dans sa Revue méthodique des Orthoptères, insérée dans le t. XXII des Annales des Sciences Naturelles, tira cette famille du chaos dans lequel elle était restée ensevelie, et sur des caractères organiques externes, basés tantôt sur les membranes foliacées qui se remarquent aux jambes de certaines espèces, sur des prolongements de la tête, des dilatations du corselet, etc., etc., il établit *neuf* genres nouveaux, qui, joints aux deux qui existaient, portèrent à *onze* les divisions au moyen desquelles ces Orthoptères se groupent d'une manière aussi naturelle que commode.

Cependant une espèce avait échappé aux investigations de ce laborieux et savant entomologiste, qui ne voulait autant que possible établir ses genres que d'après la nature elle-même, et n'avait pas cru devoir juger d'une espèce, et *à fortiori* faire un nouveau genre, d'après une figure quelque exacte qu'elle pût être.

Ce fut dans l'ouvrage de l'expédition d'Égypte (pl. 2, Orthoptères) que des insectes du genre qui va nous occuper furent à ma connaissance représentés pour la première fois. M. Audouin avait bien voulu se charger de la détermination des planches de cet ouvrage; mais, comme il me l'apprit, privé de toute espèce de renseignements, n'ayant à sa disposition que les gravures sans les insectes, ni les manuscrits, qui depuis trente ans restent ensevelis entre les mains de M. Savigny (1), il ne pût, après les Arachnides, qu'indiquer

(1) Qu'il me soit permis de profiter de cette occasion pour faire sentir combien il serait à désirer que le gouvernement se déterminât enfin à de-



sommairement les tribus, les groupes auxquels se rapportaient les insectes représentés, et ces Orthoptères furent également compris par lui dans les Mantes. Jè les désiguerai ici sous le nom d'*Erêmiaphiles*.

Alors que je parcourais dans les années 1829-1830 diverses parties de l'Egypte sous l'égide du docteur Pariset, chef de la commission médicale chargée d'y observer la peste, une excursion à l'Oasis de Bahryeh (1) fut par ce savant jugée convenable, tant pour l'analyse des eaux thermales

mander à M. Savigny la reddition de ces précieux insectes, de ces vélins qui, depuis tant d'années, restent inutiles entre les mains de ce savant, dont la santé déplorable ne lui permettra malheureusement jamais de rendre aucun service à la science qu'il a illustrée de ses travaux. Ce n'est pas offenser un professeur dont la vue est altérée au point de ne lui plus permettre de se livrer à aucun travail, que de confier à un autre la mise à fin d'un ouvrage aussi magnifique, aussi précieux, et dont l'exécution a coûté des sommes aussi énormes. Journellement nous voyons les étrangers publier et dénommer comme nouvelles, nombre d'espèces qui depuis trente ans sont représentées dans cet ouvrage! En dernier lieu, les *Symbolæ Physicæ*, qui se publient à Berlin, nous en donnent un exemple qui est trop frappant.

Il serait, je crois, de la dignité de la Société Entomologique de France de prendre l'initiative à cet égard, et de demander au gouvernement de terminer la partie entomologique de ce monument que nos revers en Égypte n'ont pu nous enlever, il est vrai, mais duquel nous voyons chaque jour arracher une des branches du laurier que le monde savant se plut alors à lui décerner. La Société, en entreprenant la rédaction de ce travail, répondrait dignement à la mission dont elle s'est chargée, la propagation de l'Entomologie et son avancement.

(1) *El Ouâh el Bahryeh*, la plus septentrionale des quatre Oasis qui s'étendent à la gauche du Nil depuis la hauteur du Faioum jusqu'à celle d'Assouan, dans une longueur d'à peu près cent lieues.

Elle est à environ quatre jours de marche du Nil, dans le Désert, et porte approximativement deux lieues d'étendue. Elle tient parmi les trois autres, Farafreh, Dakel et Khardjeh, le troisième rang pour son importance; car, en productions diverses et surtout en dattes, elle rapporte au moins 200,000 fr. par an à Hassan-Bey, gouverneur de la Haute-

qu'elle contient que pour d'autres observations médicales relatives à sa mission. MM. le docteur Lagasquie et Darcet furent chargés des observations de médecine et de chimie, et M. Pariset me permit de profiter de cette précieuse occasion pour explorer sous le rapport de l'histoire naturelle cette île au milieu des sables, qui est en-

Égypte, qui la possède et la réduisit il y a quinze à seize ans sous la domination du pacha, en détruisant les brigands dont elle était le repaire.

Elle se compose de quatre villages principaux qui peuvent compter ensemble environ 2,000 âmes, savoir : Zabou et Mendisch d'un côté, Qasr et Baoueït de l'autre, séparés ainsi par une gorge et un cap élevé, granitique, siliceux et basaltique. Sous l'épaisse forêt de dattiers qui les ombrage croissent une partie de nos plantes d'Europe mêlées à quelques-unes propres à l'Afrique : on y trouve le pêcher, l'abricotier, l'amandier, l'olivier, la vigne, le figuier d'Inde, et une partie de nos céréales et de nos plantes potagères. Des eaux thermales chaudes et ferrugineuses (une seule est froide et sulfureuse), élevées souvent à 33 degrés Réaum., y surgissent de tous côtés sur son terrain de Natroun, et concourent à former de nombreux marais où se trouvent abondamment, en mollusques, la belle *Ampullaria Carinata*, et en insectes le joli *Gyrinus Æneus* de Klug, etc.

Cette Oasis, comme une autre petite non habitée qui lui est attenante, l'Oasis d'Harrah, est protégée au couchant par d'énormes dunes de sables amoncelés par le vent d'ouest qui y règne le plus souvent et en assainit l'habitat.

Elle offre peu de terres en cultures d'une grande étendue, et excepté les champs d'orge, de lupins, les rizières, etc. ; elle ne consiste qu'en une multitude de petits jardins clos de haies où il est difficile de chasser.

On y retrouve la plupart de nos Oiseaux de passage, terrestres et aquatiques ; le dangereux *Cerastes*, les *Scincus Officinalis*, *Sphænops Capistrata* et autres reptiles, y abondent ; en Insectes, une partie des nôtres volent avec ceux qui sont propres à l'Égypte : aussi parmi les Lépidoptères voit-on les *Pieris Brassicæ* et *Daplidice*, mêlées aux *Danais Chrysippus*, *Argus Lysimon*, *Theophrastes*, etc. ; néanmoins les nocturnes présentent plus d'espèces exclusivement africaines. En Coléoptères, le *Graphipterus Variegatus*, l'*Anthia Marginata*, ainsi que nombre de Piméliaires et d'Erodites, habitent les dunes, tandis que le *Cleonus Clathratus*, le *Brachycerus Africanus*, etc., se trouvent dans les terres cultivées, ainsi que beaucoup d'espèces propres au Sénégal. Parmi les Orthoptères, les belles *Truxalis Grandis* de Klug, les



core à peine connue de nous sous ce point de vue physiologique.

Nous venions de laisser le 27 février les dernières végétations, pour nous lancer dans ces espaces brûlants, et je voyais successivement disparaître jusqu'à la trace du moindre être vivant, avec les plantes qui les pouvaient nourrir. Après une journée et demie de marche, quelle ne fut pas ma surprise lorsqu'au milieu des débris des coquilles dont je recueillis de magnifiques échantillons, actuellement déposés aux galeries du Muséum, au milieu de ces Nummulites que nos Dromadaires foulaient, et parmi lesquels, mais

Blepharis Mendica, etc., y bruissent avec une multitude d'Acridiens. Les Hyménoptères ne sont pas moins abondants; les Pompiles, les Xylocopes y bourdonnent en quantité; nombre de belles Scolies, entre autres la jolie *Eriophora* de Klug, sa *Vestita*, etc., s'y trouvaient à l'époque où j'y étais; et dans cet ordre nombreux, ainsi qu'en tous les autres, j'ai rencontré la majeure partie des espèces figurées dans l'ouvrage d'Égypte et dans les *Symbolæ Physicæ* de Klug et Ehrenberg. La quantité des eaux y attire en foule les Névroptères et les Diptères, parmi lesquels j'ai rencontré plusieurs espèces belles et nouvelles. Les Tipulaires abondent tellement, que leurs myriades rendent la résidence dans cette Oasis des plus cruelle à l'Européen nouvellement arrivé, mais seulement pour un temps; car, comme en Sicile, à Augusta, qu'avoisinent les dangereux marais de Lentini, j'ai remarqué à plusieurs reprises qu'une fois cette espèce de tribut payé à ces petits vampires, ils vous laissent peu à peu assez tranquilles; mais rien n'égale la fureur, l'obstination avec laquelle ils s'acharnent sur l'étranger nouveau venu, le supplice qu'ils lui font endurer, et auquel en vain il essaierait de se soustraire. Le feu seul, au lieu de les attirer, les éloigne des tentes.

Du reste cette Oasis (sans doute l'Oasis *Minor* des Romains, ainsi qu'un arc de triomphe, des monnaies, etc., paraissent l'attester) est d'un séjour assez doux et tranquille, tant à cause de l'absence de toute bête fauve que par le caractère maintenant paisible de ses habitants et les ressources qu'on y trouve pour la nourriture, malgré le petit nombre de bestiaux qu'ils possèdent. Celui qui pourrait y résider quelque temps serait assuré d'y faire, du moins en Entomologie, une récolte aussi précieuse qu'abondante, qui serait cependant d'un bien plus grand intérêt s'il étendait ses excursions jusque dans les autres Oasis du sud.

(*Extrait de mes notes.*)



sans grand espoir, je cherchais encore quelques insectes, quel ne fut pas mon étonnement, dis-je, de voir se mouvoir lentement une espèce de petite Mantide à corps trapu et ramassé, aptère ou à peu près, et semblant observer les moindres excavations du sol, comme pour y rencontrer une proie !

Je quittai notre caravane; et, restant avec mon domestique Hralil, jeune Arabe qui déjà me recueillait des insectes avec assez d'intelligence, nous demeurâmes à observer cet être singulier dont la présence dans une semblable région excitait mon étonnement au plus haut degré.

Mais en vain nous suivons long-temps tous ses mouvements : ils ne peuvent rien m'apprendre de ses mœurs, de son habitat, et surtout de ses moyens d'existence. Déjà près de deux heures se sont écoulées dans ces inutiles observations, et mes compagnons disparaissent au loin dans les ondes magiques du mirage. Sans imprudence nous ne pouvons prolonger davantage notre séjour dans ces solitudes : je m'empare de la Mantide, et nous rejoignons notre troupe. Bientôt plusieurs autres insectes semblables s'offrent çà et là à nos yeux, et je les épie également sans qu'aucun indice m'en apprenne davantage sur ce que je voulais savoir. Le lendemain même rencontre, mêmes remarques inutilement prolongées des heures entières, et résultats aussi peu satisfaisants.

Mais ce qui me frappait vivement, c'était le changement de coloration que j'observais dans ces insectes (1), selon

(1) Je ne puis parler que des nymphes, et j'ignore si les individus à état parfait sont susceptibles de changer ainsi. Ce que je dis ici au sujet de la coloration et de la nourriture de ces insectes, je ne prétends pas l'appliquer aux autres Erémiaphiles que l'on m'a communiquées, ignorant absolument dans quelles circonstances elles ont été trouvées.

le terrain sur lequel je les rencontrais, et avec la teinte duquel *ils offraient la plus parfaite identité*, à tel point que je ne pouvais les distinguer que par leurs mouvements sur ce sol qui semble dépourvu de vie. Nul doute que par cette raison plusieurs échappèrent à ma vue, naturellement très-basse et fatiguée alors par la réverbération d'un soleil africain.

Le léger *Ædicnème*, à peu près le seul volatile qui s'aventure dans ces régions désertes, aux environs des débris des Oasis envahies par les sables, un petit Saurien, le *Trapelus Ægyptiacus*, vrai Bédouin de ces déserts et que je rencontrai parfois avec mes Erêmiaphiles, me présentaient cette identité parfaite de coloration avec le sol, dont j'avais bien entendu parler, mais que je n'aurais jamais crue poussée à un tel point; cette identité était si frappante, que dans certaine région où le terrain était brun, Reptiles et Insectes étaient de cette même couleur; et si cent pas plus loin je me trouvais sur des débris de coquilles ou sur des dalles de calcaire éblouissant de blancheur, les mêmes êtres participaient de cette couleur argentée qui les confondait avec les aspérités du sol.

Vivent-ils donc dans ces espaces limités sans s'en éloigner? empruntent-ils la couleur du terrain au fur et à mesure qu'ils y séjournent plus ou moins? C'est ce dont il m'est difficile d'expliquer la cause physique et de me rendre compte.

On sait que plus d'un Mammifère, plus d'un Oiseau vers les régions polaires, mais seulement pour un temps, emprunte à la neige sa blanche couleur; mais je ne pense pas qu'on ait observé encore cette faculté caméléonienne parmi les invertébrés.

Quant au motif que la Nature aurait eu ici, ne serait-ce pas pour donner plus de facilité à nos Erêmiaphiles d'échapper à leurs ennemis, d'autant plus à craindre pour

[redacted]

elles, qu'elles semblent être dans ces déserts les seuls insectes qui puissent servir à leur pâture, qu'elle aurait confondu la robe de ces Orthoptères avec la couleur du sol, à tel point qu'il soit presque impossible de les apercevoir, surtout dans leur état d'immobilité.

Il est à remarquer que, malgré tous mes soins, toutes mes recherches, je ne pus trouver d'autres insectes aux lieux qu'habitent les Erêmiaphiles. Ces premiers n'apparaissent qu'à l'approche des Oasis, et seulement dans leur voisinage, ce sont les *Anthies*, les *Graphiptères*, les *Scolies*, les *Pimélies*, les *Acridiens*, les *Mantes* proprement dites, les *Fourmis*, l'universelle *Vanesse Cardui*, les *Danaïdes*, etc., qui en signalent la présence; mais lorsqu'on aperçoit ces insectes déjà depuis long-temps les Erêmiaphiles ont disparu!

Ce fait étrange, et que je fus à même de vérifier à mon retour de Bahryeh par une autre route à travers le Désert, exerça mon imagination comme il l'exerce encore.

En effet, quelle peut être au milieu de ces solitudes affreuses la nourriture de ces Orthoptères, là, où nul autre insecte herbivore ne saurait exister? car il n'y a aucune plante, nul vestige de végétation, on ne saurait y en soupçonner; et avec eux je ne rencontrai jamais ni la *Soude* ni la *Coloquinte*, tristes et rares vestiges d'une nature vivante sur laquelle l'œil fatigué se plaît encore à se reposer (1), et que dans d'autres localités plus proches des terres habitées le hasard fait parfois trouver.

Cependant les Erêmiaphiles sont armées de pattes ravis-

(1) Néanmoins il est à croire que ces insectes n'habitent pas exclusivement les endroits où la végétation est impossible. Les espèces qui viennent de la Syrie, du Liban, où il existe de vastes étendues arides mais non désertes, et où se rencontrent d'autres insectes, serait la preuve du contraire. Mais on peut sans crainte de se tromper, je crois, penser que les Erêmiaphiles habitent les endroits arides de préférence à ceux cultivés.

seuses fortement dentelées, munies d'élytres dures et solides en comparaison des autres Mantides; tout annonce donc des habitudes essentiellement carnassières dans ces Orthoptères, une vie qui ne doit son existence qu'à la rapine, aux combats; et quels sont donc ces insectes assez forts pour demander de telles armes nécessaires à leur capture, lorsque pendant huit jours que j'habitai le désert proprement dit, sur un mois que dura notre excursion, il fut impossible à aucun de nous de trouver d'autres insectes en même temps que les Erêmiaphiles?

Non-seulement pour moi, mais pour mes compagnons de voyage, qui s'y prêtèrent avec une obligeance toute particulière, et pour les deux Arabes que j'employais spécialement aux recherches zoologiques, toute investigation à cet égard fut vaine. Certes, s'il eût existé d'autres insectes, les Bédouins de notre escorte, que l'appât d'une récompense qu'ils tiennent digne de toute leur ambition (de la bonne poudre d'Europe) mettait continuellement en observation, les Bédouins ne les eussent point laissés échapper; et on peut s'en fier à leur œil exercé, abrité sous de longues paupières, pour discerner le plus petit objet, lorsque le moindre grain de froment, de poudre, de dourrah, que le hasard amène sous leurs pas, ne saurait se soustraire à leur vue perçante. Je serais donc presque tenté de croire que là où je trouvai ces Erêmiaphiles, il n'existe et il ne saurait exister d'autres insectes.

D'une autre part les élytres à demi étiolées, petites et patelliformes dans leur plus grand développement chez ces Orthoptères, leurs ailes aussi impropres qu'elles au vol, refusent de laisser admettre que, comme les *Acridiens*, ils puissent faire des excursions lointaines, gagner les terres cultivées, s'y nourrir, puis retourner ensuite au Désert; impossible également de croire que leurs pattes, inhabiles



au saut, soient pour eux d'assez puissants locomoteurs pour franchir de semblables distances. D'ailleurs leurs habitudes tranquilles, solitaires et peu vagabondes ne font pas présumer de telles excursions.

Il est vrai que le vent, comme sur la mer, parcourt constamment et en tous sens ces espaces brûlants, et ainsi que des vagues y roule au loin les sables; mais comme je n'ai rencontré ces insectes qu'au Désert, et qu'ils disparaissaient dès que j'approchais de la végétation, tout me porte à croire que ce ne sont pas les ouragans ordinaires à ces contrées qui les y transportent par accident, qu'en effet le Désert est leur véritable patrie, et qu'ils n'en sortent jamais.

Malgré la facilité extrême avec laquelle certains insectes supportent une longue abstinence, il n'est pas présumable que l'Erêmiaphile ne se nourrisse que de ceux que les vents pourraient des terres cultivées apporter au Désert. Cette existence précaire dont les *Araignées tendeuses*, les *Formicaleo*, etc., et autres analogues, peuvent donner un exemple, ne saurait raisonnablement être admise ici comme un vœu de la nature. Je ne puis également supposer que ces Orthoptères soient destinés par elle à se dévorer toujours entre eux, comme parfois on a pu l'observer accidentellement parmi les Mantes. Cette question reste donc pour moi insoluble, et cette condition expresse d'habiter aux lieux les plus inhabités et les plus inhabitables est, pour moi du moins, impossible à résoudre.

Mais si déjà l'habitat de ces insectes captivait mon attention sous quelques rapports, la conformation organique de l'un d'entre eux n'était pas moins susceptible de la fixer assez sérieusement.

Jusqu'à ce jour tous les auteurs s'étaient réunis pour re connaître cinq articles à tous les tarses chez les Mantides et cependant un de ces individus, que je trouvai parmi l

autres, n'en présente que quatre aux pattes antérieures et trois aux intermédiaires et aux postérieures !

Bien qu'il soit à l'état de nymphe, il n'est pas à présumer que le développement des autres articles ait lieu au moment où ces insectes atteignent l'état parfait, puisque dans les larves et les nymphes de leurs congénères, comme chez toutes les autres Mantides connues, n'importe leur état, il y a cinq articles à tous leurs tarses. Des observations faites au microscope le plus fort ne m'ont pas permis de reconnaître même les rudiments de ces articles absents, qui auraient pu être soudés aux pièces voisines, comme cela se voit dans quelques insectes.

J'aurais été tenté de regarder cette anomalie, cette infraction aux règles naturelles observées jusqu'à ce jour, comme une de ces bizarres conceptions de la nature, si quelques caractères particuliers à cet insecte, et que je signalerai en parlant de cette espèce, ne présentaient d'assez grandes différences entre lui et les autres Erêmiaphiles, et enfin, si dans l'ouvrage de l'expédition d'Égypte, pl. 2, fig. 5, je ne trouvais ce même insecte exactement représenté, et fig. 6, *d*, cette même anomalie fidèlement tracée.

Il n'est pas croyable qu'à trente-cinq ans de distance semblable monstruosité ait pu se reproduire. Abandonnant cette supposition, que le raisonnement se refuse d'admettre, il me faut bien reconnaître que cette espèce ne porte en effet que quatre et trois articles tarsiens, et qu'il peut exister des Mantides avec une semblable conformation.

Abstraction faite des observations récentes sur le nombre des articles des tarses dans les Coléoptères et l'importance qu'on leur dénie maintenant pour la classification, il est à remarquer que dans cette anomalie tarsienne la nature a suivi encore la marche qu'elle a indiquée dans les Coléoptères hétéromères, où le nombre des articles des tarses est toujours plus nombreux aux pattes antérieures qu'à celles



postérieures. Le genre *Heterotarsus*, bien que présentant un article de moins que les Hétéromères aux tarses, a cependant donné une nouvelle preuve de cette régularité dans la quantité relative qu'elle paraît avoir adoptée, puisqu'il offre quatre articles aux tarses antérieurs et trois aux postérieurs, ce qui est encore semblable dans la Mantide dont il s'agit.

Voici tout un système de classification renversé par cet insecte, et encore un nouveau coup porté à la méthode tarsienne, déjà bien ébranlée par les observations récemment signalées dans le Recueil des Annales de la Société.

Cet insecte nécessite donc la formation d'une nouvelle division, comme on le verra plus loin.

Je possède l'Erêmiaphile en question à état de nymphe, tandis que dans l'ouvrage de l'expédition d'Égypte il n'est représenté qu'à celui de larve : il m'est par conséquent permis de porter déjà un jugement plus certain sur les caractères distinctifs de cet individu vraiment curieux, et qui dans l'un et l'autre état se trouvent être parfaitement les mêmes. Or, comme je l'ai dit plus haut, peut-on penser qu'en même temps que les élytres et les ailes se développeront les tarses prendront chez lui la quantité d'articles que présentent ses congénères lorsqu'il atteindra l'état parfait ? Rien ne nous le prouve.

Bien qu'il soit mauvais, je le sais, de créer un genre d'après un insecte non encore parfait, je suis persuadé par tous les précédents que nous possédons sur les transformations des Orthoptères de cette famille, qu'à son dernier état, celui dont il s'agit, n'en présentera pas moins, même constance dans la conformation des tarses, même différence dans leurs crochets, même forme particulière dans la plaque sous-anale de la femelle, etc. Je crois donc pouvoir en faire le type d'un genre que je désignerai sous le nom d'*Heteronutarsus*. Pénétré des sages principes qu'émet

M. le professeur Germar dans son *Conspectus Cicadarium*, au sujet de la trop grande légèreté avec laquelle plusieurs entomologistes modernes créent des genres nouveaux, j'ai long-temps hésité à former celui-ci, appréhendant le même reproche, et n'ai cédé en cela qu'à l'opinion de personnes dont l'avis est d'un trop grand poids auprès de moi pour que je ne croie pas devoir y obtempérer.

Les Erémiaphiles arrivées à leur dernière mutation présentent, comme d'autres Orthoptères, des élytres et des ailes d'une très-petite dimension, qui sont de plus fort inégales entre elles dans leurs proportions respectives. Il est facile de voir que, comparativement à ces mêmes organes chez d'autres Erêmiaphiles où ils sont bien plus développés, et où, presque égaux entre eux, ils ne présentent pas cette disproportion choquante, ces individus ainsi étiolés ne se sont pas trouvés au moment de leur transition de l'état de nymphe à l'état parfait comme leurs congénères, dans des circonstances aussi favorables au développement de leurs organes du vol, mais que pour cela ils n'en sont pas moins parvenus à leur état parfait. Il est à remarquer alors que dans cet avortement l'aile paraît beaucoup moins bien partagée que l'élytre dans le peu d'accroissement qu'elles prennent toutes deux; car auprès de cette dernière elle n'est encore qu'un simple moignon peu différent pour sa dimension de ce qu'elle était à état de nymphe; tandis que l'élytre, tout étiolée qu'elle est, beaucoup plus grande que l'aile, recouvre un peu le corselet, et a déjà la forme et les caractères qu'elle aurait offerts si elle se fût développée davantage.

C'est cet état d'imperfection dans ces organes qui m'a fait réunir les espèces qui le présentent en indiquant cette atrophie, afin de faire comprendre que, quand à ce qui concerne la dimension de ces parties, il peut arriver qu'on les

rencontre plus tard bien plus développées dans ces mêmes espèces, et que ce que j'en dis est plus ou moins susceptible d'être modifié relativement à leur dimension.

Il est très-difficile de fixer d'une manière bien précise le dernier période d'accroissement que peuvent acquérir les élytres et les ailes chez les Orthoptères en général, mais surtout dans certaines familles; car peu d'insectes présentent à leur dernière mutation autant de variété dans ces organes du vol, et cela dans des individus incontestablement du même genre, et qui semblent tellement voisins, que la connaissance que l'on a dans certaines espèces de la dimension normale de ces parties locomotives, légitimerait en quelque sorte le jugement que d'après elles on voudrait porter approximativement dans ces individus du même genre, seul état parfait de leurs organes alaires que par leur petitesse on aurait lieu de croire plus ou moins avortés.

En effet, dans une espèce nouvelle rien n'est plus embarrassant que d'en constater la grandeur normale si les élytres et les ailes n'ont pas manifestement acquis une ampleur dont ses congénères puissent donner un exemple. Mais si ces organes locomoteurs sont un peu courts, doivent-ils demeurer ainsi, ou bien auraient-ils été susceptibles de prendre plus d'extension si l'insecte; à son dernier changement, se fût trouvé dans des circonstances favorables à leur développement? Voilà le plus difficile à résoudre : car dans certaines espèces bien connues, tantôt ce seront de grandes élytres et de petites ailes; tantôt, au contraire, de petites élytres et des ailes très-développées; à d'autres enfin on ne verra que les rudiments des deux organes, et qui feraient croire à leur atrophie bien naturelle et voulue par la nature. Je prendrai, entre tant d'autres, un curieux exemple de ce dernier cas dans le genre *Saga* de Charpentier (*Tettigopsis*, Fischer).

A voir les diverses espèces connues de ce genre, propres aux pays les plus tempérés comme aux climats les plus brûlants, tels que la France méridionale, Madagascar, la Crimée, la Syrie, l'Espagne, l'Amérique méridionale, etc., on croirait que le genre Saga est dépourvu d'élytres et d'ailes, et ne doit posséder à son état parfait que leurs moignons. Comme tant d'autres entomologistes, j'aurais fait volontiers, de l'absence de ces organes, un des caractères de ce genre, si un individu femelle (et en général les mâles dans les Orthoptères, selon M. Serville, sont les mieux partagés dans les organes du vol), si une femelle dis-je, d'un Orthoptère, incontestablement du genre *Saga*, que j'ai vu dans la collection de ce docte ami, et que Stoll figure (Sauterelles à sabre, pl. 11, n° 53), ne présentait avec des élytres, des ailes qui les dépassent de beaucoup, et offrent déjà une envergure égalant à peu près la moitié de la taille de l'insecte !!!

En faut-il conclure que les *Saga* que l'on connaît n'ont pas atteint dans leurs organes du vol tout l'accroissement dont ils étaient susceptibles, ou bien qu'il peut exister dans ce genre des espèces avec des élytres et des ailes tantôt atrophiées, tantôt développées, ou bien encore que leur grand accroissement ne saurait avoir lieu que dans des cas très-rares ? car on ne peut admettre que l'ampleur de ces organes locomoteurs soit une anomalie dans cette espèce.

Telle est donc cette question, qui dans certains groupes paraît tout-à-fait impossible à résoudre. Maintenant qu'il est constant que les organes du vol sont en général très-secondaires chez les Orthoptères, il est manifeste que l'on risque de s'égarer lorsque l'on veut juger par ces parties de l'état parfait ou non dans lequel se trouve un Orthoptère, puisque beaucoup de ces insectes, à en juger par les élytres et les ailes, restent toute leur vie dans un état de larve ou de nymphe qu'ils ne franchissent pas, et qui, par la multiplicité des exemples,



semble annoncer devoir être leur état normal, on voit que beaucoup d'individus à l'état de nymphe seraient pris volontiers pour être arrivés à une dernière mutation, mais plus ou moins atrophiée dans ces organes, et qu'enfin ce dernier état présente une foule d'anomalies persistantes. Cependant c'est encore d'après les élytres et les ailes que je serai forcé de signaler les distinctions de ces divers états que je suis obligé d'établir dans les Erêmiaphiles, tant sont ou fugitifs ou nuls les autres caractères auxquels j'aurais voulu avoir recours mais qu'en vain jusqu'à présent je me suis appliqué à étudier.

Pour désigner les trois époques de la vie sous lesquelles se présentent les Erêmiaphiles dont j'ai à parler, je me servirai à leur égard des termes usités de *Larve, Nymphe* et *Etat parfait*, et je vais donner un aperçu des caractères alaires auxquels je reconnais que les *Erêmiaphiles* y sont parvenues.

Je regarde comme *Larve* l'Erêmiaphile dont les rudiments d'élytres sont réunis entre eux, aussi bien que les ailes entre elles par une large membrane libre seulement en arrière, et qui fait un tout homogène de chacun de ces organes avec son congénère, au point qu'on a alors quelque peine à discerner le bord interne de leur contour. Ces membranes, en les maintenant, ne sauraient donc leur laisser le moindre mouvement. (Ex., voyez l'Erêm. *Typhon.*) Dans ce premier état l'insecte, qui croît depuis sa naissance jusqu'à son développement complet, peut se présenter sous diverses grandeurs. Chez ces Orthoptères ces membranes sont fort larges et occupent chacune, l'une toute la surface du métathorax, l'autre toute celle du mésothorax; et les élytres, réduites encore à leurs rudiments atteignent de leur extrémité la naissance des ailes.

A l'état de *Nymphe*, les élytres, sur la forme et le développement desquelles ce nouvel état semble avoir le plus influé, ont pris plus d'accroissement que les ailes. Elles sont

fortement accusées, bien que courtes encore, ne représentent qu'un véritable moignon, et sont; ainsi que les ailes, très-rejetées sur les côtés; elles sont cependant dégagées du métathorax par leur bord interne et susceptibles de se mouvoir dans leur articulation. Ce bord est fortement appuyé contre une rainure que presente à cet endroit le métathorax, et on y croirait volontiers l'élytre adhérente si on n'avait la facilité de l'écarter en la soulevant; enfin ce n'est plus le rudiment de cet organe que l'on entrevoit, c'est l'élytre elle-même, mais non encore développée. Je ne pense pas que la coloration métallique qui souvent se présente en dessous soit encore accusée, du moins je n'en ai pas vu la trace. L'aile, qui dépasse un peu l'élytre à son extrémité, est encore loin de l'égaler en grandeur; son moignon tient encore au métathorax par sa paroi interne, et le pli qui lui est naturel à l'état parfait n'existe pas encore. (Ex. voy. l'Erêm. *Khamsin.*)

Quant à l'*Etat parfait*, bien qu'il puisse présenter, comme je l'ai dit plus haut, des individus où les élytres et les ailes soient étiolées, il se reconnait au plus grand développement de ces organes. Les élytres s'entrecroisent; les ailes surtout, qui ont pris un accroissement remarquable, les égalent presque en ampleur, et leurs nervures, d'épaisses qu'elles étaient, sont seulement accusées et s'harmonisent parfaitement avec la membrane de l'aile, etc., etc. (Ex. : voy. les Erêm. *Audouin*, *Cerisy*, etc.

Comme dans d'autres Mantides, je n'ai pas remarqué dans le petit nombre de mâles d'Erêmiaphiles que j'ai pu comparer à leurs femelles que ces premiers soient pourvus d'organes du vol plus amples que ceux de leurs femelles : dans les deux sexes ils m'ont paru proportionnés à l'individu et presque tout-à-fait identiques, à cela près de la taille plus ou moins élancée de certaines espèces.

Les mâles, à abdomen plus offilé, ont des élytres qui dépas-

sent ce dernier en largeur; tandis qu'au contraire dans les femelles c'est l'abdomen qui est plus large, et souvent il l'est jusqu'à l'excès.

Malgré l'éloignement que j'éprouvais pour établir une espèce d'après des larves et des nymphes, et pour en donner une description toujours plus ou moins défectueuse, puisqu'elle est imparfaite comme l'insecte qui en est le sujet, néanmoins je n'ai pas cru devoir omettre les individus qui à ces deux états m'ont paru n'avoir aucune analogie avec leurs congénères. Le désir de rendre cet essai moins incomplet est le seul but que je me suis proposé.

J'ai rencontré peu de caractères distinctifs des Erêmiaphiles entre elles, tant dans les formes de la tête que dans celles du prothorax. En effet l'on voit que ces caractères, lorsqu'on veut les analyser d'une manière rigoureuse, sont sujets à varier, d'abord naturellement, et ensuite par l'effet de la conservation; car, sur plusieurs individus de la même espèce, cet état de conservation plus ou moins défectueux dérange assez souvent les formes, et principalement celles de l'abdomen.

C'est surtout dans la forme et la coloration des élytres et des ailes que résident les principales différences qui distinguent ces insectes entre eux et celles dont je me servirai davantage, vu le plus de constance qu'elles m'ont paru présenter dans ces organes.

Quant à ce que je pourrai dire de la coloration générale dans les descriptions, il n'en faut tenir compte que secondairement, puisqu'elle s'altère plus ou moins par la mort de ces insectes. Bien qu'ils prennent à ce qu'il paraît, du moins dans les nymphes, la teinte du terrain qu'ils habitent, leur couleur dans les individus parfaits ne s'éloigne guère du brun au jaunâtre, qui sont ordinai-



rement les teintes des localités désertes de l'Egypte comme de la Syrie.

En revanche de cette robe peu éclatante des parties extérieures, leurs élytres et leurs ailes portent, le plus souvent, chacune en dessous une tache métallique d'un bleu ou d'un vert qui le disputerait à ceux des Buprestes ou des Cétoines les plus éclatants.

Leur taille est minime en comparaison des autres Mantides : elle n'excède pas trente-cinq millimètres de la tête à l'anus dans la plus grande espèce, et vingt millimètres dans la plus petite, de celles que je connais.

Ce fut du 20 février au 15 mars que je pris, dans la partie du Désert lybique qui est entre le Nil et les Oasis de Bahryeh, la majeure partie de ces Orthoptères; et si je n'avais trouvé l'*E. Hralil* en nymphe au mois de décembre, j'aurais pensé qu'en mai ou juin elles devaient avoir pris tout leur accroissement. Je ferai observer que je n'ai vu aucune Erêmiaphile dans le Désert de Cosséïr, bien que les roches amoncelées qui le composent en grande partie, le rapprochent beaucoup des parties montagneuses du Liban, où cependant on a trouvé de ces insectes; fait qui tendrait à prouver qu'ils ne sont pas exclusifs aux plaines désertes.

Ces Orthoptères, figurés au nombre de six dans l'ouvrage d'Egypte, hormis la fig. 4, ne les représentent qu'à état de larve et de nymphe. J'ai cru pouvoir en rapporter quatre espèces à celles que je connais, y compris le genre *Heteronutarsus*.

Les Erêmiaphiles en état parfait que je décris ici m'ont été obligeamment communiquées par M. Audouin, professeur de notre Muséum d'Histoire naturelle de Paris; par M. Géné, directeur de celui de Turin, et par MM. Audinet-Serville et Guérin. Malheureusement ces honorables amis ne purent

me donner d'autres renseignements que l'habitat de ces Orthoptères, qui sembleraient se trouver également aux endroits arides de la Syrie, au Désert arabique, et probablement même dans l'Arabie déserte. M. Bové, pendant quelques années jardinier en chef de Schoubra (résidence du pacha près du Caire), et qui a rapporté récemment un assez grand nombre d'insectes d'Egypte, ne put me dire l'époque à laquelle il trouva les trois espèces d'Erémiaphiles qui s'y trouvaient mêlées.

Je prie les savants entomologistes que je viens de citer de recevoir ici l'expression de ma reconnaissance pour leurs bienveillantes communications. C'est pour moi un devoir et un plaisir que de signaler le digne usage qu'ils font des matériaux précieux qu'ils ont à leur disposition, et dont ils m'ont fait un généreux abandon ; dans leurs mains, ils eussent été sans nul doute bien plus profitables à cette science qu'ils enrichissent sans cesse de leurs doctes écrits.

1er Genre.

Genre Erémiaphile, *Genus Eremiaphila*. A. Lefebvre.

(ερημια, le désert, φιλειν, aimer.)

Ordre. Orthoptères, *Orthoptera*.
1re Section. Coureurs, *Cursoria*. } Latreille.
3e Famille. Mantides, *Mantides*.

Ici changer ainsi la phrase suivante, « 5 articles à tous les tarses » ; mettre en place :

A. 5 articles à tous les tarses.

B. 4 articles aux antérieurs et 3 aux autres (1).

(1) On pourrait, à cause de la présence de la plaque sous-anale bi-épineuse que portent les femelles, plaque qui ne se retrouve dans aucune

2e Division. Cuisses simples. } Audinet-Serville, *Revue des*
2e Section. Tête mutique. } *Orthoptères.*

Ce genre se place dans la classification de ce dernier auteur entre les *Acanthops* et les *Mantis*; et, en suivant sa méthode, il se désignerait de la manière suivante :

Cuisses simples, sans membrane.

Tête mutique, grosse, enfoncée dans le prothorax et très-penchée en dessous.

Corps court et trapu.

Abdomen élargi vers son milieu, portant en dessous, à son extrémité, une plaque sous-anale mutique dans le ♂ (1), armée de deux épines écartées, non mobiles et dirigées vers l'anus dans la ♀; plaque sur-anale petite dans le ♂, grande et operculaire dans la ♀.

Corselet sans dilatation latérale, mais seulement un peu relevé et lamelliforme sur ses côtés, souvent plus large à sa partie antérieure, moitié moins long que l'abdomen, et presque trapézoïde.

Yeux gros, saillants et arrondis.

Antennes filiformes dans les deux sexes.

Vertex uni.

Elytres patelliformes, déprimées sur ses côtés, atteignant

autre Mantide, former de ces insectes un groupe sous le nom d'Erémiaphiliens (*Eremiaphilii*) du nom du 1er genre, ou, si on veut se renfermer dans la juste application du caractère propre aux insectes de cette section, c'est-à-dire leur abdomen sous-épineux, et se servir d'un nom tiré du grec qui l'exprimât, on désignerait ce groupe sous la dénomination d'Acanthogastériens (*Acanthogasterii*)*.

Il contiendrait deux divisions, savoir :

A. 5 articles à tous les tarses. Genre *Eremiaphila.*

B. 4 articles aux antérieurs, 3 aux autres. Genre *Heteronutarsus.*

* ακανθος, épine ; γαστηρ, abdomen.

(1) Abstraction faite des filets sexuels communs aux Mantides mâles.

ordinairement environ la moitié de la longueur de l'abdomen.

Ailes arrondies, presque aussi grandes que les élytres, à réseau plutôt ramiforme que cellulaire, partagées longitudinalement un peu en biais par un pli très-marqué, qui dans le repos se trouve alors placé le long du corps.

Élytres et ailes impropres au vol, et portant le plus souvent en dessous une tache métallique.

Ce genre se place plus naturellement après les *Acanthops* et avant les *Mantis*, par l'analogie qu'il a avec ces deux genres, qui comprennent des espèces assez trapues, à abdomen souvent fort large, à ailes et élytres courtes et arrondies, etc. Il ne pourrait, après les *Mantis*, s'allier aussi bien avec les *Thespis*, dont la taille svelte et élancée, le corps très-long et étroit, le corselet allongé, les élytres et les ailes oblongues, et les pattes intermédiaires rapprochées des postérieures, etc., etc., l'en éloignent tout-à-fait.

Telles sont mes raisons pour assigner cette place aux *Erêmiaphiles* dans la classification de M. Serville. Elles diffèrent des *Acanthops*, mais surtout des *Mantis*, avec lesquelles elles sont plus comparables, par les principaux caractères suivants :

Genre Acanthops (Serville).	Genre Eremiaphila (Lefebvre).	Genre Mantis (Latreille).
	(*Habitat.*)	
(*Nota*. Je me contente de ne signaler dans ce tableau, pour le rendre plus clair, que les caractères exclusifs à ce genre.)	Lieux arides.	Lieux cultivés.
	(*Coloration.*)	
	Empruntant, du moins dans les nymphes, celle de la localité qu'elles habitent.	Stable selon l'espèce, malgré la diversite des localités. Variétés à part.

	(*Tête.*)	
	Enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux.	Portée sur l'extrémité du prothorax.
Vertex creuse.	Vertex uni.	
Antennes pubescentes.	Antennes entièrement pubescentes, ou seulement dans leur dernière moitié.	
	Cou nul.	Cou sensible.
	(*Prothorax.*)	
	A son extrémité antérieure plus large que la tête.	A cette extrémité moins large que la tête.
	(*Élytres et ailes.*)	
Longues. Élytres à côté externe dilaté et à nervures transversales saillantes. Sans taches métalliques en dessous.	Moitié moins longues que l'abdomen, patelliformes, impropres au vol; ailes à réseau ramiforme plutôt que cellulaire; le plus souvent à tache métallique en dessous (les deux).	Le plus souvent de la longueur de l'abdomen, propres au vol; ailes à réseau plutôt cellulaire que ramiforme. Point de tache métallique en dessous (les deux).
	(*Abdomen.*)	
	Portant dans la ♀ une plaque sous-anale cornée et bi-épineuse au milieu de son bord inférieur.	Sans plaque cornée, épineuse, à l'extrémité sous-anale dans la ♀.
	Appendices du dernier segment très-courts, et à six articles.	Appendices du dernier segment souvent très-longs, et au moins à quatorze articles.
	(*Cuisses et jambes.*)	
	Grêles, à épines à leurs articulations.	Non grêles et sans épines à leurs articulations.
	Etc., etc., etc.	

ANATOMIE EXTERNE DU GENRE.

Tête; forte, ovalaire, fortement penchée en dessous, engagée dans le corselet, plus large que lui. *Yeux* très-gros, arrondis et bombés. *Ocelles*, au nombre de trois, penchés en avant, placés en triangle, savoir, un entre la base des antennes, les deux autres séparés et posés un peu au-dessus de l'origine de ces dernières. Ils ne m'ont pas paru moins bien formés dans les larves et dans les nymphes que dans les individus à état parfait. *Antennes* placées entre les yeux, multiarticulées, moniliformes, longues environ de la moitié du corps. Leur article basilaire court et très-gros, le suivant d'égale longueur, mais moitié moins fort; les autres, qui ne laissent à leur départ apercevoir aucune articulation, sont au nombre de 35 environ, d'égale grosseur entre eux, et paraissent légèrement pubescents vers la dernière moitié de l'antenne.

Bouche; *labre* ressemblant à l'extrémité d'une spatule dont le bord médiaire serait un peu proéminent. En dessous il présente dans son milieu deux pointes saillantes et longues, dirigées vers son insertion, qu'elles dépassent, écartées et prenant leur origine de chaque côté d'une cavité qui occupe le centre. L'espace qui de chaque côté existe entre les bords du labre et l'origine de cette cavité est couvert de poils raides. *Mandibules* très-fortes, extérieurement courbes et tridentées à l'extrémité de leur partie interne. *Mâchoires* oblongues. *Lobe terminal* moins long que le corps de la mâchoire, épais et large à sa base, mince et aigu à son extrémité, qui est bidentée inégalement, la dent interne étant la moins longue. Il saillit en s'arrondissant vers sa base dans

sa partie interne, et est presque coupé droit à sa partie externe. Toute sa face interne est garnie de poils raides. *Palpe interne* ou *galea* dépassant le lobe terminal en s'arrondissant au-dessus de lui, à deux articles : le premier, plus court que le second d'environ les deux tiers de la longueur de ce dernier, un peu creusé dans sa partie externe. Le second arrondi extérieurement, et terminé par une petite épine penchée en dedans et que je ne crois pas articulée. *Palpe externe* ou *maxillaire* à cinq articles. Les deux premiers les plus courts, égaux entre eux et ensemble aussi longs que le troisième. Ce dernier un peu plus long que le quatrième et le cinquième, qui sont égaux entre eux. Le cinquième est arrondi à son extrémité. Tout le palpe est couvert de poils courts. *Lèvre* très-allongée transversalement, presque trapézoïde, arrondie à ses bords externes. *Languette* formée de deux pièces larges, accolées et bombées en dedans, terminées par quatre pièces articulées; les deux internes sont les plus petites, allongées et mouvant chacune sur une petite pièce qui leur sert de base et qui elle-même est articulée dans l'extrémité interne de chacun des lobes ou pièces basilaires. Les deux externes sont bien plus fortes et plus larges, arquées en dedans, par conséquent semi-circulaires extérieurement et dépassant à peine en longueur les deux pièces internes. *Palpe labial* à trois articles à peu près égaux entre eux en longueur; cependant le second article est un peu plus court, et le troisième, arrondi à son extrémité, paraît plus long, par cela même qu'il est un peu plus grêle que les autres. Tout le palpe est velu.

Col; nul.

Prothorax; trapézoïde, transversalement bombé en dessus, ses côtés quelque peu dilatés et lamelliformes ; presque toujours plus large vers la tête, qu'il reçoit, et à la jonction de laquelle il est tronqué presque carrément, en présen-



tant trois méplats plus ou moins sentis, qui se remarquent également à son bord postérieur. Diverses inégalités s'observent en dessus, notamment contre la tête, où la petite protubérance hémisphérique qui l'avoisine et occupe la partie antérieure du corselet est ordinairement la plus saillante. *Présternum* lisse et uni en dessous.

Métathorax et *Mésothorax* ensemble aussi longs que le prothorax, n'offrant aucun caractère particulier.

Métasternum et *Mésosternum* lisses et unis en dessous.

Elytres; courtes, impropres au vol et de grandeur variable selon les espèces, mais dépassant rarement la naissance des pattes postérieures dans les individus à état parfait que je connais; patelliformes, arrondies extérieurement, très-réfléchies sur les côtés; ce qui leur donne une forme ovalaire, dont la partie la plus large serait leur extrémité lorsqu'elles sont au repos. Dans cet état, elles se croisent légèrement. En général elles sont rugueuses, participent de la couleur du corps, et sont presque toujours marquées en dessous d'une tache métallique transverse.

Ailes; presque de la grandeur des élytres, plutôt un peu opaques que transparentes, impropres au vol, arrondies et partagées longitudinalement en biais en deux parties inégales par un pli interne, au moyen duquel le dessous se trouve replié sur lui-même, et c'est la seconde moitié qui vient se ranger le long du corps. Dans presque toutes les espèces elles sont en dessous, à leur première moitié, marquées comme les élytres d'une tache transverse métallique. Leurs nervures comme aux élytres présentent une réunion de ramuscules formant une masse de cellules des plus irrégulières.

Ces organes locomoteurs, tant par leur forme que par la coloration métallique qui leur est particulière, distinguent entièrement ce groupe des autres genres existant dans les

guës à son origine inférieure, près du trochanter, sur une éminence assez sentie, avant le commencement de la canaliculation.

Jambe; moitié moins longue que la cuisse, large, arquée en dedans, creuse et garnie d'épines comme la cuisse, terminée par un crochet aigu, long et recourbé en dedans.

Tarse; inséré à la face externe de l'extrémité de la patte, plus long que la jambe.

Premier article grêle, environ aussi long que la jambe, le crochet non compris; les quatre autres presque d'égale grandeur entre eux, et, pris ensemble, aussi longs que le 1er article; néanmoins le dernier est visiblement plus allongé et terminé par deux ongles crochus et égaux.

Lorsque la patte est repliée, ainsi que le tarse, tous deux égalent en longueur la cuisse, sur la partie externe de laquelle ce dernier se couche; ainsi, au repos, la patte dépasse à peine la hauteur des yeux.

Pattes intermédiaires et *postérieures;* longues et grêles, ces dernières plus longues d'un tiers que les intermédiaires; une épine sur l'extrémité de la cuisse, à son articulation géniculaire, une série de petites épines courtes et peu senties à la partie interne de la jambe, et deux épines fortes et inégales sous l'extrémité de la jambe, à son articulation tarsienne.

Hanche; courte, moitié moins longue que celle des antérieures, très-forte, épaisse, extérieurement bombée, aplatie et bordée sur le côté, sur lequel se replie la cuisse; pour recevoir l'origine de cette dernière, elle est légèrement creusée à son extrémité.

Trochanter; moitié moins long que la *Hanche*, extérieurement bombé et égalant en grosseur l'origine de la jambe.

Tarses; à 5 articles, le 1er, le plus long de tous, égalant les trois suivants, à peu près égaux entre eux; le dernier, moins long que le 1er, terminé par deux crochets égaux,

longs et écartés. Ces articles, unis en dessus, présentent à l'extrémité bilatérale de chacun d'eux une légère dilatation quelquefois très-sentie.

Ces dernières pattes, généralement semi-annelées de trois taches noires tant sur la cuisse que sur la jambe, sont privées de la coloration qui se remarque sur leurs faces externes, à toutes les parties internes, et destinées à recevoir les autres lorsqu'elles se replient.

Abdomen ; le racornissement qu'éprouve par la dessiccation cette partie du corps dans les Erêmiaphiles à état parfait que j'ai examinées, et chez lesquelles elle se trouve plus ou moins dilatée ou contractée dans plusieurs endroits, s'est toujours opposé à l'examen bien positif que j'en voulais faire quant au nombre et à la forme des segments. Je ne pourrai donc en parler qu'approximativement.

Il dépasse les élytres environ du tiers de la longueur générale de l'insecte, et dans les deux sexes est terminé en dessus et en dessous par deux plaques qui protégent et recouvrent l'anus. Elles servent de principal moyen de reconnaissances pour les sexes. Selon leur position, je les distingue sous le nom de *plaque sur* ou *sous-anale.*

Dans le mâle les élytres au repos le débordent en largeur, et il se dilate fort peu dans ce sens-là. Dans sa position normale son extrémité est un peu relevée.

Dans la femelle c'est le contraire : il se dilate latéralement d'une manière assez brusque, et son second segment en dessus à son extrémité latérale est déjà plus large que les élytres; le troisième segment est encore plus grand; mais de suite le quatrième est plus petit, et à partir de là l'abdomen se rétrécit subitement pour se dilater dans le sens contraire, c'est-à-dire de dessus en dessous, à cause de la présence des parties sexuelles.

Les segments dans le mâle, en dessus, m'ont paru être au

nombre de neuf ou dix (je les compte dans les deux sexes de part et d'autre, non compris les plaques sur et sous-anales, que dans la femelle on serait tenté de prendre pour un segment); les sept premiers correspondent aux sept que l'on compte en dessous; les autres en dessus occupent la place qu'en dessous tient la première partie de la plaque sous-anale.

Dans la femelle je crois qu'il y en a huit en dessus, dont les quatre premiers correspondent aux quatre autres, que l'on compte seulement en dessous (s'il en existe un cinquième, qui serait le premier, il est très-peu visible). Les quatre suivants, presque toujours rentrés l'un dans l'autre, occupent la largeur que tient en dessous la plaque sous-anale. Les segments du dessous sont assez brillants, durs et lisses dans la femelle, presque autant que la plaque sous-anale; ce qui ne m'a pas paru être la même chose dans le mâle, où en dessus comme en dessous les segments semblent être de même nature. Sa plaque sous-anale est lisse, brillante et cornée.

Plaque sur-anale. Dans le mâle elle est assez petite, se distingue toujours par sa forme allongée, quelque retirée qu'elle puisse être sous les segments qui la précédent. Elle participe de leur nature, est peu bombée et arrondie latéralement ainsi qu'à son extrémité: elle déborde la plaque sous-anale sur ses côtés, mais au bout elle est dépassée par elle.

Dans la femelle, cette plaque est bien plus grande, très-bombée, surtout latéralement et presque toujours un peu ployée dans sa longueur; elle est arrondie extérieurement, légèrement fendillée et plissée en dedans à son extrémité, de manière à faire en dessus à cet endroit une vive-arête souvent très-sentie; elle forme un large opercule, variable de grandeur, selon les espèces (car elle est très-grande dans l'*E. Géné*, tandis que dans l'*E. Zetterstedt*, bien que l'espèce

distinguer les deux sexes d'une manière aussi évidente que facile, caractère qui jusqu'à présent me semble exclusif à ce genre parmi les autres Mantides.

Cette plaque est le plus souvent dirigée, en s'éloignant de l'anus, de manière à faire angle avec lui; ce qui devient bien plus sensible pour peu que ce dernier soit dilaté.

Il est à remarquer que dans les larves des Érêmiaphiles, *Typhon* et *Petit*, cette plaque m'a paru beaucoup moins grande, plus étroite dans sa hauteur, et ses épines, proportion gardée avec ces espèces, bien moins fortes; tandis que dans les nymphes elle a déjà toute l'ampleur de l'état parfait. De plus, dans ces deux larves, l'abdomen ne m'a pas présenté cette dilatation terminale en sens contraire de la largeur; et entre les deux plaques anales, fort peu entr'ouvertes, l'anus ne se voyait que comme une petite plaque triangulaire, dont la large base, située vers le haut, est plate et fendue longitudinalement presque dans son entier : appelées à prendre une plus grande extension dans les autres états qui succèdent, et que cette sorte d'atrophie ou de peu de développement que présentent ces parties, porterait à croire qu'à l'état de larve les organes générateurs dans ces espèces ne sont pas encore propres à remplir leur office.

Dans les individus à état parfait, dessous cette plaque sous-anale, l'anus a l'apparence d'une poche cornée, qui saille plus ou moins, transversalement rétractile à sa partie inférieure et fendue longitudinalement. Les organes relatifs à la copulation m'ont été fort difficiles à bien constater. Cependant, autant que j'en ai pu juger dans l'individu que j'ai figuré, et qui m'a présenté ces parties très-développées, il sort au-dehors de cette fente un corps oblong, garni de poils courts, semblable à une vulve



qui serait longitudinalement roulée de chaque côté sur elle-même, et qui semblerait contenue dans une poche ouverte et cornée, qui l'envelopperait en arrière : le tout largement protégé par la plaque sur-anale, qui couvre ces parties en les dépassant de tous côtés. Dans la fig. 14 elle est considérablement dilatée.

Au repos, ces parties internes disparaissent pour ne laisser voir qu'une petite fente longitudinale dans le peu d'espace qui existe alors entre les épines de la plaque sous-anale et les bords de la plaque sur-anale.

Dans l'un et l'autre sexe, il sort sur les côtés de dessous le dernier segment de l'abdomen, à l'origine de la plaque sur-anale, deux appendices courts, à six articulations, ronds, fusiformes, souvent couchés sur les côtés, mais le plus souvent aussi contournés en dehors, et apparaissant comme deux petites antennules de chaque côté de l'anus, ainsi qu'on le voit dans la plupart des autres Mantides (1).

(1) Dans ces dernières le sexe mâle se reconnaît facilement par la présence de ces deux appendices et des deux filets terminaux de sa plaque sous-anale, tandis que dans la femelle on ne peut apercevoir que les deux premiers. En plus, la fente anale qui remplace la plaque aide encore à reconnaître ce sexe.

On pourrait tirer, je crois, de bons caractères de la plaque du mâle, de ses filets et des appendices, qui offrent des différences de construction très-remarquables.

DESCRIPTION DES ESPÈCES (1).

ÉRÊMIAPHILES A ÉTAT PARFAIT.

Elytres et ailes de grandeur presque égale.

Eremiaphila, AUDOUIN.

Long. 30 mill.

Albida, punctis obscuris irrorata. Thorax granulosus. Elytra magna, suprà albovirescentia ; subtùs, eximiâ maculâ cœruleâ angustâ metallico-micante longè ab margine externo, insignitâ. Alæ utrinque fusco pallidæ, parte anteriori subtùs juxtà marginem externum maculâ viridi-metallico micante notatæ.

Tout l'insecte est d'un blanc-verdâtre mélangé.

Tête, très-forte, blanche, piquetée de points bruns entre les yeux, sur le vertex. On en distingue deux séries longitudinales un peu écartées, qui partent de deux points plus gros que les autres jusqu'à la hauteur des ocelles, et une seconde le long du bord supérieur des yeux. *Yeux* très-gros et très-saillants. *Joues* et *mâchoires* d'un blanc-lacté, uni ; *face, labre,* etc., du même blanc, mais semé d'atomes obscurs.

Prothorax, beaucoup plus large antérieurement qu'à sa partie postérieure, dilaté sur les côtés, couvert en dessus de protubérances très-prononcées, et d'une multitude de points bruns élevés, auxquels, sur les côtés, succèdent des taches enfoncées, irrégulières, obscures et plus larges que

(1) Les antennes étant ou un peu ou entièrement mutilées dans ces diverses espèces, et n'offrant en général que très-peu de caractères, cela m'a décidé à n'en point parler dans le courant de ces descriptions.



les points; le fond de la couleur est d'un blanc sale sur les côtés, et d'un brun jaunâtre en dessus.

Elytres, très-grandes, une fois et demie aussi longues que la tête et le prothorax pris ensemble et dépassant de beaucoup l'extrémité des hanches postérieures; presque trapézoïdes, coupées droit à leur bord interne, arrondies de tous les autres côtés, assez dilatées antérieurement et recourbées en dessous à leur bord et surtout à leur angle externe; en dessus d'un blanc tant soit peu verdâtre, mais plus beau à leur bord antérieur et plus jaune à leur bord interne; en dessous d'un blanc uni, sur lequel les nervures ramiformés de leur bord antérieur saillent en jaune sale; une belle tache d'un bleu-indigo métallique, oblongue, intérieurement courbe, est placée à sa tierce partie externe, la coupe transversalement du bord interne, où elle est très-large, au bord antérieur qu'elle n'atteint pas, et où elle se termine en pointe; elle est visible en dessus par transparence, et contribue beaucoup à donner cet œil verdâtre qu'on y aperçoit.

Ailes, presque aussi grandes que les élytres, ayant assez bien la forme d'un ovale dont la pointe serait tournée en bas, et qui tiendrait au corps par un de ses côtés. Le pli qui les coupe transversalement est très-incliné en dedans; aussi la seconde partie de l'aile est-elle beaucoup moins grande que la première, de part et d'autre elles sont de couleur café au lait foncé. En dessous, au bord externe de leur partie antérieure, une tache oblongue, d'un vert-foncé métallique.

Pattes, antérieures d'un beau blanc luisant piqueté de taches petites et obscures à leurs faces externes; au bord supérieur du disque de la cuisse les taches sont plus larges, et envahissent le fond; intermédiaires et postérieures d'un blanc sale; leurs taches obscures, semi-circulaires, très-prononcées surtout aux intermédiaires.

Abdomen..... manque.



Sexe, inconnu.

Patrie, Désert du Caire à Suez, où elle a été prise par M. Bové.

Collection, Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

Observations. Décrit sur un seul individu.

Eremiaphila, Chrisy.

Long. 30 mill.

Fusco-ænea, paululum rubeata. Elytra magna, subtùs maculâ cæruleo-chalybeâ ornata. Alæ obscuræ utrinque immaculatæ. Thorax gibbus, anticè posticèquè suprà præsertim globulosus.

Cette grande espèce est entièrement d'un brun foncé présentant çà et là des teintes rougeâtres, surtout sur les élytres.

Tête, très-grosse, mais aussi large que le prothorax; les impressions peu senties.

Prothorax, presque aussi long que large, plus resserré à sa partie postérieure, ce qui l'y fait paraître plus étroit; ses côtés très-déprimés et présentant un creux très-senti à ses quatre angles; son dessus fortement bombé et inégal, les protubérances qui le couvrent y étant excessivement saillantes; celles du devant et de l'arrière sont les plus fortes, et forment deux lobes contigus, ce qui le fait un peu creuser à son milieu et ressembler assez à une selle de mameluck. On y remarque en plus nombre de petites aspérités brunes.

Elytres, très-grandes, absolument de même forme que que celles de l'*Erem. Audouin*, c'est-à-dire présentant celle d'un trapèze adhérent au corps par un de ses angles, et qui serait arrondi et bombé extérieurement, surtout vers la ré-



gion apicale, et coupé droit à ses bords antérieur et interne. En plus, leur dépression antériolatérale est très-large, leur dessus fripé, à cause de la saillie des nervures et du creux des cellules, dont chacune offre au centre une tache d'un roux obscur. En dessous une longue et belle tache, d'un bleu d'acier bronzé, très-éloignée du bord apical, part de l'interne sans atteindre l'externe, et est un peu visible en dessus par transparence.

Ailes, aussi grandes que les élytres et de forme pareille à celles de l'*Erem. Audouin*, c'est-à-dire très-ovalaire, et leur nervulation doucement sentie; obscures et privées de toute tache bleuâtre et de teinte partielle propres aux espèces congénères; elles présentent seulement dans un des deux individus que j'examinai, comme aux élytres, une petite tache roussâtre dans chaque cellule.

Pattes, trop mutilées pour en pouvoir parler. L'unique antérieure qui existe semble courte et trapue. Le disque de la cuisse est saillant, blanchâtre et piqueté de points bruns dans son milieu, ses bords latéraux bruns et mouchetés de noir.

Abdomen. A en juger par le seul individu qui possède cette partie entière, il est excessivement large, égalant en longueur, à sa partie la plus dilatée, plus de la moitié de la taille de l'insecte. Il paraît fripé; la plaque sur-anale assez large et très-réfléchie sur les côtés; la sous-anale ne présente rien de bien remarquable; les côtés y sont coupés droits au lieu d'être arrondis.

Ce qui distingue principalement cette espèce sont les protubérances de son corselet, et l'absence de toute grande tache et de teinte en dessous de ses ailes.

Sexe, femelle.

Patrie. Désert de Luxor, vis-à-vis Thèbes (Haute-Egypte).

Collection, Muséum.

Observations. Décrit d'après deux individus femelles très-mutilés, et dont l'un d'eux n'a plus que les élytres. Ils furent pris, à ce que l'on m'a assuré, dans le désert de Luxor par les marins de l'expédition française envoyée il y a deux ans chercher l'obélisque de ce nom.

Il est à remarquer que cet habitat correspond parfaitement avec celui qui est propre à ces insectes; car le Désert à cet endroit s'avance jusque sur les bords du Nil; tandis que sur l'autre rive en face, à Thèbes, il existe encore une assez grande étendue de terrain cultivé, où je n'ai pu rencontrer aucune Erêmiaphile, tandis que d'autres Orthoptères y abondaient.

Eremiaphila, Géné.

Long. 28 mill.

Ochreo plerumque pallido-lutea. Thorax rugosissimus. Elytra subtùs latissimâ maculâ margine externo metallico-cæruleâ notata. Alæ subtùs parte anteriori, latissimâ maculâ ejusdem coloris quasi omninò coloratæ, posteriori parte, latero-rubeæ.

Le corps est trapu dans la femelle, plus élancé dans le mâle; il est, dans les deux sexes, de couleur paille-mat plus ou moins foncée et passant aussi à l'ocre jaune.

Tête du mâle plus petite que dans la femelle, très-enfoncée dans le prothorax, qu'elle dépasse bien moins que dans l'autre sexe, où elle est forte, plus large que le prothorax et très-saillante.

une tache du même bleu d'acier bronzé, transversalement et brusquement coupée vers le premier tiers ; cette tache laisse en plus autour de leur bord une marge incolorée. Dans le ♂ de ma collection cette tache ne s'étend pas tout-à-fait jusqu'au pli de l'aile, et cet espace qu'elle y laisse est envahi par la teinte rouge. J'ai donc lieu de croire que cette tache peut varier dans ses dimensions. Leur seconde partie est totalement d'un rouge-brique terne, hormis l'extrémité des bords.

En dessus leur couleur jaunâtre est altérée par transparence dans leur première partie par la tache bleue, qui n'en obscurcit que le centre, et dans la seconde par la teinte rouge.

J'ai remarqué, non sans surprise, qu'aux deux sexes, dans cette seconde partie de l'aile, le réseau de leur nervulation, qui est très-senti dans toute leur surface en dessus, est en dessous en creux au lieu d'être en relief, ce qui leur donne tout-à-fait l'apparence de l'envers d'un estampillage.

Abdomen du mâle plus étroit que les élytres et les dépassant un peu plus d'une fois en longueur. Dans la femelle il est plus large que les élytres, et les dépasse un peu moins d'une fois en longueur. Sa plaque sur-anale est très-large, enveloppe un peu des côtés celle sous-anale, mais à son tour est dépassée par elle à son extrémité. La sous-anale est également très-forte, ainsi que ses épines.

Pattes, semi-annulation des intermédiaires et des postérieures oblitérée au point d'être très-peu sensible.

Patrie, Mont-Liban. Une paire ♀ ♂ du Muséum de Turin porte le nom de ce pays, où ils furent pris par M. Crolla en 1831. Le ♂ de ma collection m'a été donné par M. Guérin comme venant du Liban. Les trois autres individus que j'ai sous les yeux n'ont pas de patrie indiquée. Il est présumable qu'ils sont également des parties désertes de la Syrie.



Collections, Muséum de Paris, un ♂; Muséum de Turin, un ♂ et une ♀ et une autre mutilée; collection de M. Audinet-Serville, une ♀; et ma collection, un ♂.

Observations. Décrit sur ces six individus des deux sexes.

Eremiaphila, Zetterstedt.

Long. 25 mill.

Luteo ochrea. Elytra suprà quasi rugata; lâtâ, subtùs, maculâ margine exteriori cæruleo-indico-metallicâ ornata. Alæ obscuræ, translucidæ, maculâ parvâ cæruleâ notatæ. Abdomen suprà rugatum.

Expéd. d'Egypte, Orth. pl. 2, fig. 6? (Long. 28 mill.)

Tout l'insecte est d'un jaune d'ocre peu foncé, avec quelques atomes orangés.

Tête, grosse, aussi large que le prothorax; les protubérances qui y existent fortement senties, ainsi que tous les sillons qui la parcourent longitudinalement, notamment ceux qui entourent extérieurement les yeux. La partie où sont implantées les antennes est assez creuse. Masque blanc. Le reste de la teinte générale.

Prothorax, presque carré, aussi large en avant qu'en arrière, aigu et subéchancré à ses angles postérieurs; les côtés peu dilatés et ses protubérances peu marquées.

Elytres, atteignant les hanches postérieures, fortes, arrondies, très-dilatées et courbées sur les flancs, qu'elles enveloppent tout-à-fait, et cette courbure formant une arête vivement sentie dans toute leur longueur. Leurs principales nervures très-saillantes; ce qui, dans leur moitié externe

surtout, contribue à les rendre fripées plutôt que ridées. En dessus comme en dessous elles sont de la couleur générale de l'insecte; en dessous on y remarque une large tache transversale, d'un bel indigo métallique, située dans la partie externe, au commencement de sa seconde moitié et n'atteignant pas le bord apical.

Ailes, arrondies, ne dépassant pas les élytres, obscures, ne présentant à l'extrémité de la première moitié qu'une seule petite tache bleue métallique, mais peu brillante, près et isolée du bord, et posant sur le pli.

Abdomen, très-large; les segments semblent devoir être colorés d'orangé sur leurs bords. Plaque sur-anale moyenne, sensiblement fendillée à son extrémité. Plaque sous-anale n'offrant rien de remarquable ni dans la grandeur ni dans les épines. Dessous coloré comme le dessus.

Pattes, hanches, dessous des intermédiaires et des postérieures, d'un blanc plus ou moins intense. Ces dernières jaunâtres en dessus, leurs semi-annulations d'un brun senti. Aux antérieures le disque des cuisses est semé d'atomes obscurs; dans sa partie supérieure, près de son origine, deux taches grisâtres, et une semblable, mais plus légère, près de son extrémité. Toutes les trois, surtout les deux antérieures, fortement senties sur la crête de ce disque.

Sexe, femelle.

Patrie, Désert de Suez, où cet insecte fut pris par M. Bové.

Collection, Muséum.

Observations. Décrit sur deux femelles, dont l'une passée entièrement au brun foncé, ce qui arrive parfois à certains Orthoptères. Aussi n'y ai-je remarqué aucune trace de la coloration que m'offrait l'autre, hormis seulement les lignes de la tête, qui conservaient une teinte blanchâtre et principalement autour des yeux. Mais les caractères de forme et

la coloration des élytres et des ailes s'y trouvaient identiques.

ESPÈCES A ÉTAT PARFAIT, MAIS CHEZ LESQUELLES LES ÉLYTRES ET LES AILES SONT RESTÉES ATROPHIÉES.

(Elytres en recouvrement, formées, et par fois un peu grandes. Ailes n'ayant que la forme d'un moignon.)

Eremiaphila, Luxor.

Long. 25 mill.

Tout l'insecte d'un jaune de Sienne pâle, à sa partie antérieure principalement.

Tête, grosse, plus large que le prothorax, ses impressions assez senties.

Prothorax, large, les méplats de son bord antérieur fortement accusés et ses angles relevés ; ce qui le fait paraître en avant bien moins comprimé latéralement, tandis qu'il l'est au contraire beaucoup en arrière. Là ses angles sont coupés en biais vers la tête, creusés, et descendent assez bas. Les protubérances du dessus sont peu senties, hormis deux lobes contigus plus foncés en couleur, qui occupent le bord de sa partie postérieure. Le contour du prothorax est entièrement couvert de petites aspérités courtes et espacées : son milieu est un peu aplati et couvert de petites rides courtes, aplaties et serrées.

Elytres, déjà assez grandes, ayant près de 10 mill. de longueur, unies en dessus, ovalaires, d'un jaune café de part et d'autre, et en dessous sans aucune tache métallique.



Ailes, de même couleur. Elles ne sont encore que de forts moignons, en comparaison des élytres, et présentent une tache verdâtre et métallique un peu arrondie à l'extrémité de leur seconde partie.

Pattes. Les hanches aux antérieures sont marquées à leur face interne d'une large tache noire, qui en occupe presque la totalité, mais isolée des bords antérieur et externe.

Cet insecte se distingue principalement de ses congénères par les gibbosités postérieures du prothorax, son contour garni d'aspérités, l'absence de tache métallique sous ses élytres, etc.

Sexe, femelle.

Patrie, Désert de Luxor, dans la Haute-Egypte.

Collection, Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

Observations. Décrit d'après un seul individu mutilé, rapporté par l'équipage de l'allége *le Luxor*, qui alla chercher l'obélisque de ce nom il y a deux ans.

Eremiaphila, Bovt.

Long. 18 mill.

Tout l'insecte est blanc, l'abdomen d'un jaunâtre obscur.

Tête, bien plus large que le prothorax, assez lisse : on n'y aperçoit pas ces rides ou ces diverses impressions qu'on remarque sur les autres; il n'y a que le caractère qui leur est commun, c'est-à-dire deux enfoncements parallèles, longitudinaux, un peu écartés, placés entre les yeux, sur le devant de la tête, immédiatement au-dessus des ocelles, qui y soit assez prononcé, ou qui paraît d'autant plus par cela même qu'il est seul.

Prothorax, plus étroit en arrière qu'en avant, prolongé sur la tête plus que dans les autres espèces, ses côtés peu lamellés et peu saillants; ses gibbosités moins sensibles que chez les autres espèces.

Elytres, atteignant la hanche des pattes intermédiaires; très-petites, pentagones, à angles arrondis, et par l'un desquels elles s'attachent, ce qui les fait antérieurement saillir en dehors. Elles sont tant soit peu dilatées proportionnellement à leur petitesse, un peu courbées à leur partie antérieure et à leurs bords, et d'un blanc mat en dessus comme en dessous, sans aucune trace de tache métallique.

Ailes, excessivement petites, ayant à peine deux millimètres de long. Elles portent une large tache métallique d'un bleu foncé à l'extrémité, mais dont je n'ai pu juger que par transparence, n'ayant pu réussir à les développer.

Pattes, blanches, surtout aux antérieures. Disque de leurs cuisses présentant quelques rugosités, et leurs jambes divers points obscurs enfoncés.

Abdomen, en raison de la petitesse des élytres, paraissant très-grand. Sa plaque sur-anale grande, mais étroite; la sous-anale forte, ses épines longues.

Sexe, femelle.

Patrie, Désert de Suez. Rapporté par M. Bové.

Observations. Décrit sur deux femelles mal conservées.

ESPÈCES A ÉTAT DE NYMPHE.

(Elytres n'ayant que la forme d'un moignon. Ailes à état rudimentaire, attenantes au mésothorax ; toutes deux rejetées sur les côtés.)

Eremiaphila, Savigny.

Expéd. d'Egypte, pl. 2, fig. 3, ♀. (Long. 11 mill.)

Cette Erêmiaphile, qui à 15 mill. de longueur est d'une couleur jaunâtre, beaucoup plus pâle en dessus, etc. Elle diffère de toutes les autres par la forme et les protubérances toutes particulières de son corselet, la série de petits mamelons qui bordent latéralement son abdomen en dessus, etc.

Tête, plus large que le prothorax, couverte d'une multitude de protubérances qui accusent vivement les diverses pièces dont elle se compose ; la face elle-même participe à ces saillies.

Prothorax, plus étroit en arrière, dentelé sur ses côtés, et criblé d'une multitude d'impressions obscures qui le font paraître ridé en tous sens ; en plus il offre longitudinalement dans son milieu deux lignes très-gibbeuses et sinueuses, qui par leur forme représentent assez celle d'un sablier. Au milieu d'elles une forte saillie se remarque surtout vers sa base, et deux gros mamelons ronds, contigus et placés à son sommet, entre ces deux lignes.

Les *Elytres*, telles qu'elles sont, présentent mille rugosités sensibles, surtout dans leur portion antérieure. Quant aux *Ailes*, leur nervulation laisse par transparence apercevoir la tache bleue qui les colore en dessous.

Abdomen, participant des rugosités du prothorax et de la



ches de grandeur irrégulière, d'un obscur verdâtre, et quelques tubérosités sur la portion saillante du milieu.

Sexe, femelle.

Collection. Autrefois celle de Latreille, où elle est étiquetée d'Égypte de sa propre main; actuellement celle de M. Serville, qui possède les *Orthoptères*, *Névroptères* et *Hémiptères* que laissa en mourant ce savant professeur.

Observation. Décrit sur un seul individu.

Eremiaphila, KHAMSIN (1).

Cette espèce, de 15 mill. de longueur, est très-ramassée et trapue dans sa taille, comme l'*E. Hralil*, avec laquelle elle a par la forme une grande analogie.

La tête, très-arrondie, courte, peu large, dépasse à peine le prothorax, et n'offre aucune gibbosité sensible. L'espace qui existe entre les yeux est fort large, aussi semblent-ils saillir fort peu. Les méplats du bord antérieur du prothorax sont sentis; il est coupé droit postérieurement et nullement dilaté sur les côtés. Disque des cuisses antérieures mêlé de points enfoncés et de petites tubérosités. Abdomen fort large. Plaque sur-anale très-grande, très-bombée, le pli de son extrémité assez senti. Plaque sous-anale forte, ainsi que les épines, mais un peu étroite.

Décrit sur deux femelles. L'une est de la collection du Muséum et a été prise par M. Bové au Désert de Suez; l'autre a été trouvée par moi, le 25 février, dans le Désert de la Basse-Egypte. Toutes deux présentent actuellement une coloration différente : la première a la tête, le

(1) *Khamsin*, vent brûlant du Désert.



prothorax et les pattes antérieures d'un beau blanc, et le reste d'un jaune d'ocre plus ou moins obscur; la seconde est entièrement d'un blanc un peu carné : c'est celle qui a été figurée.

Cette espèce a beaucoup d'analogie pour la taille et la forme avec l'*E. Hralil.* N'en serait-elle donc même que la femelle ?

Eremiaphila, Hralil.

Expéd. d'Egypte, pl. 2, fig. 1 et 2, ♀ ? (Long. 23 mill.)

Cette Erêmiaphile, de couleur gris-blanc, a 15 millimètres de long, et est assez trapue. Elle se distingue facilement par les tubérosités qui couvrent le disque de ses cuisses antérieures, leurs hanches, qui de plus sont très-bombées et sans dépression, les granulations moins fortes qui couvrent les autres jambes, et leur dentelure interne, qui est plus sentie aux intermédiaires. Le prothorax est très-bombé, presque carré. Le dessus de la tête, où il n'y a de senti que les sillons qui cernent les yeux en dessus, les rudiments d'élytres, le métathorax et même l'abdomen, sont finement arrosés d'une multitude de petits points bruns : sur l'abdomen ils sont légèrement enfoncés. En dessous pattes intermédiaires et postérieures, ainsi que leurs hanches, finement pointillées. Plaque sous-anale du mâle large à son origine, bombée à ses côtés, étroite et arrondie à son extrémité.

Je ne possède qu'un seul mâle de cette espèce, qui me semble se rapporter à l'individu figuré sous les nos 1 et 2 dessus et dessous dans la planche indiquée. S'il faut s'en rapporter à cette figure, la plaque sous-anale de la femelle serait fort étroite dans sa longueur, et ses épines un peu fortes.



Cette espèce a été trouvée dans le Désert de Minieh, dans la Basse-Egypte, le 15 décembre, à une ou deux lieues du Nil, par le jeune Arabe dont j'ai parlé plus haut.

Erêmiaphila, Kheych (1).

Elle a 18 mill. de long et se distingue par sa taille élancée. La tête et le prothorax sont fort peu larges.

La première est très-arrondie, sans impressions, ses yeux peu saillants. Le second, qui est presque carré, n'offre rien de particulier, si ce n'ést que sa gibbosité antérieure est assez sentie. La plaque sur-anale est fort large, eu égard à la petite taille de cette espèce, et la plaque sous-anale assez large.

Rien n'est vraiment bien distinctif dans cette espèce, dont j'ai pris douze femelles en état de nymphe dans le Désert, en allant aux Oasis, au commencement de mars. Elles ont toutes perdu leurs diverses couleurs, et sont actuellement d'un brun pâle. Cependant c'étaient celles qui précisément présentaient, selon la localité qu'elles habitaient, le plus de variété dans leur coloration.

(1) *Kheych*, en arabe, signifie Bédouin.

ESPÈCES A ÉTAT DE LARVE.

(Elytres et ailes à état rudimentaire et intimement liées aux côtés du thorax.)

Eremiaphila, TYPHON.

Elle est jusqu'à présent un des géans de ce genre, puisqu'elle porte environ 30 mill. de long sur 15 à sa plus grande largeur, c'est-à-dire au mésothorax : elle est d'un brun mélangé de blanchâtre. Sa *tête*, aussi large que le prothorax, est fortement marquée antérieurement et postérieurement des impressions ordinaires.

Prothorax, presque carré, plus large à sa base qu'à son sommet, coupé droit à ses côtés qui sont peu dilatés, à trois plans à son bord antérieur, le médiaire un peu plus avancé que les latéraux, un peu arrondi postérieurement et les angles légèrement saillants.

Jambes antérieures; leurs hanches fortement colorées de noir à leur face interne, le disque des cuisses criblé de petits points enfoncés, leur partie interne longitudinalement colorée de noir à leur centre. *Tarses* notablement petits et grêles, surtout pour une Erêmiaphile de cette dimension. *Jambes intermédiaires* et *postérieures* largement annelées de brun en dessus comme en dessous; crochets de leurs tarses larges et très-plats.

Plaques sur et sous-anales de l'*abdomen* très-petites, comparativement aux autres Erêmiaphiles.

Sexe, femelle.

Patrie. J'ai pris cette seule femelle le 12 mars, en re-



venant des Oasis de Bahryeh, dans le Désert, à un jour de marche du Nil, près la fontaine de Rhéan, au milieu des débris d'une Oasis envahie autrefois par le sable, et qui obstrue cette source.

Collection. La mienne.

Observations. Si ma mémoire me sert bien, je me rappelle avoir vu, il y a déjà plusieurs années, dans une collection en pays étranger, un Orthoptère qui ne devait être que cette espèce à état parfait. Ses grosses élytres rondes et courtes, ses ailes non moins curieuses, donnaient à cette Erêmiaphile un aspect fort étrange, nouveau pour moi, et qui alors me frappa vivement par sa laideur. C'est pour cette raison que je l'ai désignée spécifiquement sous le nom du Satan de la mythologie égyptienne.

Eremiaphila, PETIT (Serville).

Cette espèce porte 20 mill. de longueur. Tout l'individu est d'un jaune d'ocre clair uni.

Sa tête est forte, plus large que le prothorax. Ce dernier ne présente aucuns méplats à ses bords antérieur et postérieur; il est légèrement courbé en avant et coupé droit en arrière, sans dilation sur ses côtés.

Les jambes, surtout les postérieures, sont fort longues en proportion de l'individu ; aux antérieures, les hanches portent une large tache brune au miliêu de leur face interne, et le disque offre quelques points enfoncés, ainsi que les mâchoires et la face; il est d'un beau blanc. La plaque sous-anale est fort petite.

Ce seul individu femelle fait partie de la collection de M. Serville, qui lui a imposé le nom de *Petit*, celui de la personne à laquelle il doit cette Erêmiaphile.

Je connais encore deux autres larves, mais ou mutilées ou mal conservées, et je crois bien faire que de n'en pas parler.

Les espèces figurées dans l'expédition d'Egypte, Orthoptères, pl. 2, que je n'ai pu reconnaître dans celles en nature que j'ai examinées, sont les suivantes :

Fig. 4. Remarquable par la flexuosité insolite de ses jambes antérieures. La présence des élytres, aussi courtes que dans *E. Bové*, annonce cependant que l'insecte est à son état parfait, mais qu'il est probablement de ceux où les organes du vol sont restés étiolés. Je lui donnerai le nom d'*Hebraica*.

Fig. 2. Présente des caractères peu tranchés en raison des dessins qu'offre la portie postérieure de la tête, je ne puis la réunir à *l'E. Khamsin*. Elle est, à n'en pas douter, à l'état de nymphe, et je la distinguerai sous le nom d'*Anubis*.

II. GENRE.

Genre Heteronutarsus (1).

J'en donne les caractères, comparativement avec ceux qui lui sont opposés dans les Erêmiaphiles, pour les mieux faire comprendre et éviter toute répétition.

(1) ετερος, différent; ονυξ, ongle; θαρσος, tarse.



Genre Eremiaphila.	Genre Heteronotarsus.
Plaque sous-anale.	
Plus large que longue, armée de deux épines écartées à leur base au milieu de son bord inférieur; ne dépassant pas la plaque sur-anale.	Plus longue que large, finissant en deux pointes aiguës; dépassant la plaque sur-anale.
Tarses.	
A cinq articles partout.	Antérieurs à quatre articles; médiaires et postérieurs à trois articles.
Leurs crochets.	
Egaux partout.	Egaux aux antérieurs, inégaux aux autres.

Etc., etc.

Telles sont les principales bases sur lesquelles ce genre est formé. Dans les descriptions de la seule espèce que je connais, j'en parlerai toujours comparativement avec celles du genre dont celui-ci est extrait.

Heteronutarsus Ægyptiacus.

A ÉTAT DE NYMPHE (1).

Long. 18 mill.

Angustatus, pallido-luteus; elytra alæque subtùs absque maculis.

Expéd. d'Egypte, Orth. pl. 2, fig. 5 (long. 13 mill.). Larve.

Tout l'insecte est de forme plus élancée et plus allongée que toutes les autres Erêmiaphiles; d'une couleur ocre jaunâtre, passant au blanc aux endroits que cette couleur affecte dans ces insectes.

Tête, étroite, plus large que le corselet, très-bombée à son vertex, unie sur sa face; les deux sillons frontaux peu sentis, mais ceux qui cernent les yeux en dessus au contraire très-arrêtés.

Antennes rapprochées, semblables à celles des Erêmiaphiles. *Yeux* bombés et très-saillants.

Prothorax, étroit, plus large postérieurement qu'antérieurement. Ses protubérances peu senties, ses bords fort

(1) Bien que les élytres soient dans cet individu plus larges et moins rejetées sur les côtés que dans les Erêmiaphiles à état de nymphe, néanmoins comme les ailes les dépassent un peu et sont encore soudées au mésothorax, je ne puis admettre que cet insecte soit arrivé à son état parfait, en présentant ces organes étiolés comme on l'a déjà observé dans certaines Erêmiaphiles.



peu dilatés et lamellés, ses angles postérieurs abaissés vers les élytres. Antérieurement c'est le milieu du bord du prothorax qui en s'arrondissant un peu saille sur les angles; postérieurement c'est le contraire, il y est coupé droit et dépassé de beaucoup par eux.

Elytres, au repos, saillant un peu en dehors par leur bord antérieur; ovalaires, ainsi que les ailes immaculées, et d'un blanc jaunâtre des deux côtés.

Pattes antérieures. Leurs cuisses, très-courbées et déprimées latéralement à leur bord externe, sensiblement plus minces que dans les autres Erêmiaphiles; leur disque est uni et plus brusquement bombé longitudinalement dans leur centre, en partant de leur bord externe. *Tarses* à 4 articles: le premier le plus long de tous et bien plus long que les trois autres pris ensemble; les suivants très-courts et à peu près égaux. Cependant le dernier semble un peu plus long; mais, loin d'être élancé et rétréci à sa base comme ceux des autres Erêmiaphiles, il est gros et épais, et sa base est presque de même largeur que le 3ᵉ. Il en est peu distinct, et terminé par deux ongles crochus, écartés, courts et obtus. *Intermédiaires* et *postérieures* grêles et longues; *intermédiaires*, leur cuisse un peu plus longue que la jambe; *Tarses*, non compris leurs crochets, moitié moins longs que la jambe, à trois articles, le premier et le troisième presque égaux: c'est le premier qui semblerait être un peu plus long; le second moitié moins long que les autres, terminé par deux crochets inégaux et écartés; l'externe fort et presque aussi long que le dernier article tarsien; l'interne moitié moins long que lui. *Postérieures*, cuisses et jambes de même longueur. *Tarses*, non compris l'ongle, un tiers moins long que la jambe, à trois articles de semblable conformation que ceux des intermédiaires; seulement le premier article est le plus long, le second est le plus court, et le troisième moins

long que le premier, et par conséquent plus long que le second.

Abdomen, peu large, si je dois m'en rapporter à l'état dans lequel se trouve le seul individu que je possède, car on sait que la forme de cette partie est fort sujette à s'altérer par la dessiccation. Cependant j'ai tout lieu de croire qu'il doit participer à la taille allongée de cet individu, comme le prouverait également la figure de l'expédition d'Egypte.

Plaque sur-anale, plus large que longue, bombée et arrondie dans son contour, autant qu'il m'a été possible d'en juger à cause de l'oblitération qu'elle a éprouvée dans sa forme.

Plaque sous-anale, fort remarquable, et différant essentiellement de celle des Erêmiaphiles, où, comme on le sait, elle est plus large que longue, et armée à son centre de deux épines séparées à leur base. Mais dans l'*Ægyptiacus* elle y est bien plus longue que large, tout-à-fait de la forme d'un triangle aigu, la pointe tournée en bas. Elle occupe environ la moitié postérieure de l'abdomen, dont les derniers segments la débordent latéralement en forme de bourrelet dans la moitié de sa longueur. Un peu bombée, elle finit en une pointe bifide, qui présente par conséquent deux pointes peu écartées, fort larges de base, carénées à leur partie supérieure et réfléchies sur leurs côtés externes.

Filets. Ils m'ont paru ordinaires.

Patrie. Désert lybique, à deux journées du Nil, sur la route du Faioum, où je l'ai pris à mon retour des Oasis de Bahryeh, à la fin de mars.

Collection. La mienne.

Observations. Décrit sur un seul individu femelle. J'ai tout lieu de croire que l'espèce représentée dans l'expédition d'Egypte est la larve de celle que je possède.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XI.

Genre Erêmiaphile.

1. Erêmiaphile ♀, vue en dessous.
2. Tête vue de face. *a. a.* Origine des antennes. *b. b. b.* Ocelles.
3. Antenne.
4. Mâchoire et palpe maxillaires. 4 *a.* Mâchoire. 4 *b.* Lobe terminal. 4 *c.* Palpe interne ou Galea. 4 *d.* Palpe maxillaire.
5. Lèvre et palpes labiaux. 5 *a.* Lèvre. 5 *b.* Languette. 5 *c.* Palpes labiaux.
6. Mandibule.
7. Labre vu en dessous.
8. Patte antérieure privée de son tarse, vue en dessous.
9. Jambe antérieure et son tarse vus en dehors.
10. Tarse postérieur.
11. Extrémité abdominale du mâle vue en dessous. *a.* Plaque sous-anale. *a**. Ses filets. *b.* Plaque sur-anale. *c.* Segments de l'abdomen en dessus. *c**. *Id.* en dessous. *d.* Appendices latéraux. (Ces lettres ont les mêmes significations aux autres figures.)
12. *Id.* du ♂ vue de profil.
13. Extrémité de la plaque sous-anale ♂ avec ses filets.
14. Extrémité abdominale de la ♀ vue en dessous et très-ouverte.
15. *Id.* de la ♀ de profil.
16. Plaque sur-anale ♀ vue en dessus.
17. Appendice latéral ♂.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XII.

1. Erêmiaphile Audouin (sexe inconnu). 1 *a*. Elytre en dessous. 1 *b*. Aile en dessous.
2. *Id*. Géné ♂. 2 *a*. Elytres en dessous. 2 *b*. Aile en dessous.
3. *Id*. Zetterstedt ♀. 3 *a*. Elytres en dessous. 3 *b*. Aile en dessous.
4. *Id*. Bové ♀ (espèce étiolée dans les organes du vol). 4 *a*. Elytre en dessous. 4 *b*. Aile en dessous.
5. *Id*. Typhon ♀ (Larve).

EXPLICATION DE LA PLANCHE XIII.

A. 1. Erêmiaphile Cerisy ♀. 1 *a*. Elytre en dessous. 1 *b*. Aile en dessous.

2. *Id.* Luxor ♀ (espèce étiolée dans les organes du vol). 2 *a*. Elytres en dessous. 2 *b*. Aile en dessous.

3. *Id.* Khamsin ♀ (Nymphe).

B. Genre Heteronutarsus.

1. Heteronutarsus Ægyptiacus à état de larve. 1 *a*. sa grandeur naturelle.

2. *Id.* ♀ A état de nymphe. L'espèce que j'ai prise.

3. Plaque sous-anale ♀. } Les lettres ont la même signification qu'à la pl. XI.
4. *Id.* sur-anale. }

5. Prothorax.

6. Patte antérieure, privée de son tarse, vue en dedans.

7. Sa patte et son tarse vus en dehors.

8. Extrémité de la patte et son tarse.

9. Tarse postérieur.

Nota. Quelques-uns des détails des pl. XI et XIII sont copiés sur les figures de l'expédition d'Egypte, où ils sont exécutés avec une perfection à laquelle j'aurais craint de ne pas atteindre : c'est ce qui m'a engagé à les reproduire.

ESSAI

SUR LES COLLAPTÉRIDES (Suite).

PAR M. SOLIER.

(Séance du 5 novembre 1834.)

3e Tribu. MACROPODITES.

Comme dans les deux Tribus précédentes, le menton remplit en entier l'ouverture progéniale, recouvre la base des mâchoires, et il est mitréforme, c'est-à-dire en hexagone irrégulier et plus ou moins échancré antérieurement. Les dents latérales de l'échancrure progéniale sont très-saillantes.

La languette est, de même que dans ces Tribus, bilobée et entièrement cachée sous le menton.

Les mâchoires sont conformées comme dans les *Tentyrites*, et leur lobe interne est armé d'un crochet corné qui le termine et bien distinct des cils.

Les yeux sont toujours latéraux et ouverts, quelquefois assez larges, d'autres fois étroits, et jamais saillants.

L'épistome laisse généralement et d'une manière notable le labre à découvert, et je ne connais qu'un seul cas où il le recouvre dans l'inaction.

Les mandibules sont courtes, épaisses, toujours découvertes latéralement, bifides à l'extrémité, et n'ont que très-rarement une dent notable à leur partie supérieure.

La tête offre quelquefois un petit pli longitudinal au-dessus des yeux, mais peu sensible et même nul dans la plupart.

Les antennes ont toujours onze articles distincts; elles vont un peu en grossissant vers leur extrémité, et sont quelquefois terminées par une petite massue oblongue, à peu près comme dans les *Zophosis*.

Le prothorax a ses angles antérieurs saillants, ce qui forme une échancrure pouvant recevoir la tête jusqu'aux yeux. Il s'applique exactement contre les élytres, et l'étranglement antérieur du mésothorax est très-court et peu considérable (Pl. 14, *fig*. 6-8, et Pl. 15, *fig*. 8 et 13).

Comme dans les deux Tribus précédentes, le mésosternum et le métasternum se réunissent au-dessus des hanches intermédiaires, qui paraissent orbiculaires, et s'interposent entre elles et l'épimère mésothoracique. Les hanches postérieures sont suborbiculaires, vues en dehors, et ont entre elles un écart très-notable, la saillie intermédiaire et antérieure du premier segment de l'abdomen étant très-large et rectangulaire (Pl. 14, *fig*. 6).

Les élytres sont fortement embrassantes et tombent à peu près verticalement sur les côtés, au moins dans le plus grand nombre. Elles se rétrécissent à leur base, les angles huméraux étant effacés, et leur rebord marginal ou flanc est très-étroit.

L'écusson est entièrement caché sous le prothorax.

Les cuisses postérieures sont généralement très-longues, et dépassent d'une manière notable l'abdomen dans le mâle, et l'égalent en longueur au moins dans l'autre sexe.

Les tarses sont filiformes, et ont en dessous une rangée de cils épineux de chaque côté.

Il est probable que les insectes de cette Tribu ont les mêmes mœurs que les *Pimélites*, dont ils se distinguent par l'écusson entièrement caché, la grandeur du menton, la longueur des cuisses postérieures et l'écart considérable qui existe entre les deux dernières pattes. Les deux caractères exprimés en dernier distinguent cette Tribu des *Tentyrites*, et la longueur des pattes postérieures, le crochet corné des mâchoires et les tibias antérieurs, etc., etc., des *Erodites*.

Je regrette beaucoup de ne pas posséder les ouvrages de M. Klug; parce que, outre qu'ils m'eussent été d'un grand secours, je crains de décrire sous des noms nouveaux des espèces qu'il a déjà publiées. Dans ce cas il conviendra de supprimer les miennes comme inutiles.

J'ai divisé cette Tribu en cinq genres, dont voici un tableau synoptique :

Labre petit, caché sous l'épistome. Tête trilobée antérieurement, avec un sillon transverse et profond en dessous. . . . . 1. *Megagenius.*

- Labre toujours saillant. Tête non trilobée et sans sillon transverse en dessous. Epistome
  - Rétréci antérieurement en trapèze, et à côtés dans le prolongement du bord latéral et antérieur de la tête. Yeux étroits, irrégulièrement ovales et sensiblement lunulés antérieurement dans le milieu (Pl. 15, *fig.* 1 et 4). Mandibules
    - Ayant en dessus un sillon profond et triangulaire. Menton pas sensiblement anguleux sur les côtés et à échancrure peu profonde. Labre anguleux antérieurement, avec la pointe recourbée vers le bas. 2. *Macropoda.*
    - Sans sillon en dessus. Menton anguleux sur les côtés et à échancrure profonde. Labre non recourbé à son extrémité, tronqué ou échancré. . . . . . 3. *Adesmia.*
  - Brusquement rétréci antérieurement en saillie rectangulaire. Yeux larges, régulièrement ovales et pas sensiblement échancrés antérieurement (Pl. 15, *fig.* 8 et 13). Jambes intermédiaires
    - Très-longues. Cuisses non dilatées d'une manière notable, en dedans, à leur extrémité. . . . . 4. *Stenocara.*
    - Courtes, ainsi que les antérieures. Cuisses notablement dilatées en dedans à leur extrémité (Pl. 15, *fig.* 14). . . . . 5. *Metriopus.*

PREMIÈRE DIVISION.

Labre très-petit, subtriangulaire et caché entièrement sous l'épistome ; une dent très-saillante au-dessus de chaque mandibule.



Tarses épais, filiformes; le premier article des quatre antérieurs à peine plus long que le deuxième; premier article des postérieurs au plus égal au dernier.

Tibias trigones; les quatre antérieurs avec un sillon longitudinal sur le dos.

Ce genre est bien distinct de tous ceux de cette Tribu par la petitesse de son labre, ses mandibules et la forme de sa tête. Je n'en connais qu'une espèce.

1. *Megagenius Frioli.*

Long. 19 mill. Larg. 8 mill.

Niger-obscurus, laxè vix punctulatus. Capitis margine anticâ mandibulisque punctatis. Prothorace dorso longitrorsum medio leviter sulcato. Pedibus punctatis spinulosisque.

D'un noir obscur tant en dessus qu'en dessous, à ponctuation très-fine et très-écartée sur le dos, avec quelques points plus marqués et plus rapprochés à la partie antérieure des trois lobes de la tête et sur les mandibules : un sillon longitudinal peu marqué au milieu du dos du prothorax; élytres courtes, ovales; dessous du corps légèrement ponctué, excepté sur le présternum, où les points sont sensiblement plus gros; pattes ponctuées, avec des petits piquants roussâtres au milieu des points.

De Bonne (Barbarie). Cet insecte m'a été donné par M. Friol. Il semble lier les Tentyrites aux Macropodites.

le milieu du côté intérieur, et un large creux en dessus, triangulaire et allant en s'évasant vers le bord interne (*fig.* 11 et 13).

Antennes grossissant insensiblement vers leur extrémité, à articles coniques, pas sensiblement comprimés ; le troisième deux fois plus long que le second dans les uns, et à peine plus long que lui dans les autres ; pénultième court, subtransverse et subrectangulaire vu sur son plus large côté ; le dernier notablement plus petit que le précédent, cylindrique à sa base, conique à son extrémité, et comme tronqué obliquement (*fig.* 9 et 10).

Tête rétrécie antérieurement en dessus, en trapèze ; bords latéraux de l'épistome dans le prolongement des bords antérieurs de la tête (*fig.* 9).

Yeux très-étroits, transverses et légèrement lunulés antérieurement.

Prothorax subrectangulaire, légèrement arqué sur les côtés, tronqué à sa base et antérieurement, avec les angles antérieurs très-saillants (*fig.* 8).

Tibias arrondis, filiformes ou très-légèrement en massue à leur extrémité, sans sillon longitudinal sur le dos.

Tarses filiformes : les quatre premiers articles des antérieurs trigones et à peu près égaux en longueur ; articles des quatre suivants également trigones ; le premier aussi long ou presque aussi long que le dernier.

Cuisses postérieures notablement plus longues que les antérieures, et dépassant sensiblement l'abdomen.

Présternum faisant en arrière et dans son milieu, une saillie plus ou moins notable, et s'appuyant dans plusieurs sur un renflement du mésosternum.

Ce genre se distingue de tous les suivants par le large sillon triangulaire de la partie supérieure des mandibules, et par la dent supérieure assez sensible sur celle de droite.

Je n'en connais que trois espèces, dont voici l'analyse :

Saillie postérieure du présternum pas sensiblement prolongée en arrière. Mésosternum peu renflé antérieurement; troisième article des antennes deux fois plus long que le second.		1. *Variolaris.*
Saillie postérieure du présternum notablement prolongée et s'appuyant contre le mésosternum, fortement renflé antérieurement; troisième article des antennes à peine plus long que le second.	Menton sans gibbosité transversale sensible. Elytres réticulées jusqu'aux deux tiers au moins de leur longueur.	2. *Boyeri.*
	Menton fortement gibbeux transversalement. Elytres avec des tubercules oblongs et point réticulées dans la majeure partie de leur longueur.	3. *Rivularis.*

1. *Macropoda Variolaris.*

(Fig. 6, 7 et 8.)

Pimelia Variolaris, Oliv. Ent. tom. III, 59, pag. 9 (1).

Non Fab.

Long. 15 à 18 mill. Larg. 8 à 10 mill.

Nigra, ovalis vel oblongo-ovalis. Capite antè punctato posticè valdè inæquali, longitrorsùm trisulcato. Prothorace dorso valdè inæquali, fossulato reticulatoque. Elytris tuberculatis; tuberculis plurimis majoribus seriatim dispositis. Antennis articulo tertio secundo plus duplò longiore.

Noire, irrégulièrement ovale, étroite ou ventrue, selon

(1) Je ne cite pas sa figure, qui est trop mauvaise si c'est bien sa *Variolaris*, comme je le présume.

les sexes; labre à ponctuation régulière, serrée et assez fine, comparée aux points qui recouvrent l'épistome, et qui sont plus gros, irréguliers et écartés : partie postérieure de la tête avec des fossettes très-inégales, séparées par des lignes élevées, flexueuses : outre ces enfoncements on aperçoit trois fossettes longitudinales, dont l'intermédiaire plus étroite, en forme de sillon; dessus du prothorax très-inégal, avec des enfoncements irréguliers et des lignes élevées, flexueuses, inégales et le faisant paraître réticulé. Elytres couvertes de petits tubercules très-écartés, entremêlés de points enfoncés peu distincts, et situés dans des fossettes peu profondes, avec de gros tubercules obtus et lisses, dont quelques-uns situés près de la suture, d'autres plus aigus sur le bord latéral, ce qui le fait paraître irrégulièrement denté en scie; et enfin d'autres formant deux rangées longitudinales dans le milieu de chaque élytre. Il y en a quelquefois de semblables épars dans les intervalles, mais moins gros que ceux des deux rangées. Poitrine du prothorax ponctuée, ponctuation plus serrée et un peu rugueuse à la partie antérieure du présternum; milieu du métasternum avec des plis obliques de chaque côté de sa partie postérieure; abdomen légèrement ponctué, à ponctuation écartée, avec des plis longitudinaux sur les trois premiers segments, plus prononcés sur les deuxième et troisième; pattes ponctuées et légèrement rugueuses; tibias postérieurs ayant des tubercules triangulaires, couchés et piquants à l'extrémité. Troisième article des antennes ayant plus de deux fois la longueur du second.

Cette espèce, commune au Sénégal, varie beaucoup quant au nombre des gros tubercules : le plus souvent ceux des deux rangées intermédiaires sont assez rapprochés et arrondis; quelquefois ils conservent la même forme, mais sont très-écartés et au nombre de trois à quatre, et dans

quelques espaces larges et lisses. Elytres réticulées sur le dos, dans presque toute la longueur, par des lignes élevées et lisses renfermant des fossettes, dont le fond est d'une couleur matte et quelquefois terreux, avec de petits tubercules très-écartés, un peu plus apparents à la partie postérieure; parties latérales très-légèrement réticulées, avec de gros points au milieu des fossettes formées par les réticulations. Saillie postérieure du présternum assez notable, et s'appliquant contre le mésosternum, notablement renflé antérieurement. Ponctuation du ventre à peu près comme dans la *Variolaris*, mais à plis du métasternum effacés, et ceux de l'abdomen plus courts et plus écartés : ponctuation des pattes plus oblitérée; tibias postérieurs avec de petits piquants épineux, mais peu rugueux (1). Troisième article des antennes un peu plus long que le second.

Du Sénégal. Elle m'a été donnée, quoique unique dans sa collection, par mon ami M. Boyer, pharmacien à Aix. Collection de M. Gory.

3. *Macropoda Rivularis.*

Pimelia Rivularis, Dup. Collect.

Long. 14 mill. Larg. 8 mill.

Nigra, irregulariter ovalis : mento transversim valdè gibboso, antè rectè sulcato. Capite leviter rugoso, densè punctis magnis mediocriter profundis foveolisque tribus, impresso. Prothorace dorso, punctis magnis parùm profundis, densè tecto.

(1) Ils sont assez sales dans les individus que j'ai vus, et je ne puis dire s'ils ont de petits poils couchés comme dans l'espèce suivante.

Elytris granulis parvis sparsis, tuberculisque antè oblongis, posticè obconicis, majoribus. Antennis articulo tertio secundo parùm longiore.

Menton ayant la même forme que dans la *Boyeri*, mais notablement relevé transversalement et à sillon point marqué sur les côtés, mais seulement antérieurement. Dessus de la tête avec des points assez gros et serrés, mais moins profonds que dans la précédente et à intervalles relevés, ce qui la fait paraître rugueuse; les trois fossettes grandes, suborbiculaires et à peu près égales. Dos du prothorax ponctué à peu près comme la tête et sans disques larges et lisses. Elytres couvertes de très-petits tubercules écartés, avec d'autres plus gros, oblongs antérieurement et dans le milieu, coniques à la partie postérieure; quelques-uns réunis transversalement près de la base : parties latérales plus sensiblement réticulées que dans la précédente. Dessous du corps à peu près comme dans cette espèce. Pattes ayant, au milieu des points, des poils jaunâtres très-courts et couchés; les tibias ont en outre de petits poils épineux, et les quatre postérieurs sont tuberculeux comme dans la *Variolaris*. Troisième article des antennes un peu plus long que le second.

Du Sénégal. Collection de M. Dupont. Il pourrait se faire qu'Olivier ait confondu cette espèce avec sa *Variolaris*, car sa figure s'éloignerait un peu moins de cette espèce, sans lui convenir parfaitement.

Genre III. *Adesmia*, Fisch. Dej. *in litt.*

Pimelia, Fab. Oliv. Schön. etc. etc.

Trachyderma, Lat. Règne animal, nouvelle édition.

(Pl. 15. fig. de 1 à 7.)

Menton anguleux sur les côtés et mitréforme, quelquefois à angles latéraux relevés en dedans; échancrure antérieure profonde et anguleuse (*fig.* 2).

Palpes maxillaires grossissant légèrement vers l'extrémité; dernier article guère plus gros que le pénultième.

Palpes labiaux légèrement saillants, subfiliformes, à dernier article légèrement sécuriforme (*fig.* 6).

Labre transverse, subrectangulaire ou cunéiforme, échancré ou tronqué antérieurement, mais non recourbé vers le bas à son extrémité (*fig.* 1 et 4).

Mandibules bidentées à l'extrémité, sans dent et sans sillon à la partie supérieure; une dent peu marquée ou nulle au côté interne, près de l'échancrure de la base (*fig.* 1).

Tête comme dans le genre précédent, avec les yeux un peu plus larges (*fig.* 1).

Antennes grossissant légèrement vers l'extrémité; troisième article ayant plus de deux fois la longueur du deuxième, et égal au moins aux deux suivants réunis; derniers articles plus ou moins comprimés; neuvième et dixième sensiblement plus larges que les autres; dernier ovalaire et assez dégagé du précédent, quelquefois tronqué obliquemen (*fig.* 3 et 5).

Prothorax court, notablement transverse, généralement un peu rétréci en arrière, à angles antérieurs plus ou moins saillants et embrassant la tête; tergum ordinairement recourbé vers le bas.

Pattes généralement très-longues, surtout dans les mâles; tibias arrondis ou comprimés; cuisses postérieures plus longues que l'abdomen, surtout dans un des sexes, et le dépassant quelquefois d'une manière très-notable; elles sont presque toujours comprimées au côté interne.

Tarses filiformes, semblables dans quelques-uns à ceux du genre précédent, mais ordinairement plus grêles et à premier article des postérieurs notablement plus long que le dernier; dans quelques-uns le premier article des quatre tarses postérieurs est notablement comprimé.

Ce genre se distingue du précédent par son menton plus anguleux sur les côtés et à échancrure plus profonde et notablement anguleuse; par ses mandibules sans creux à la partie supérieure, et enfin par le labre, non rétréci en pointe recourbée vers le bas, à son extrémité.

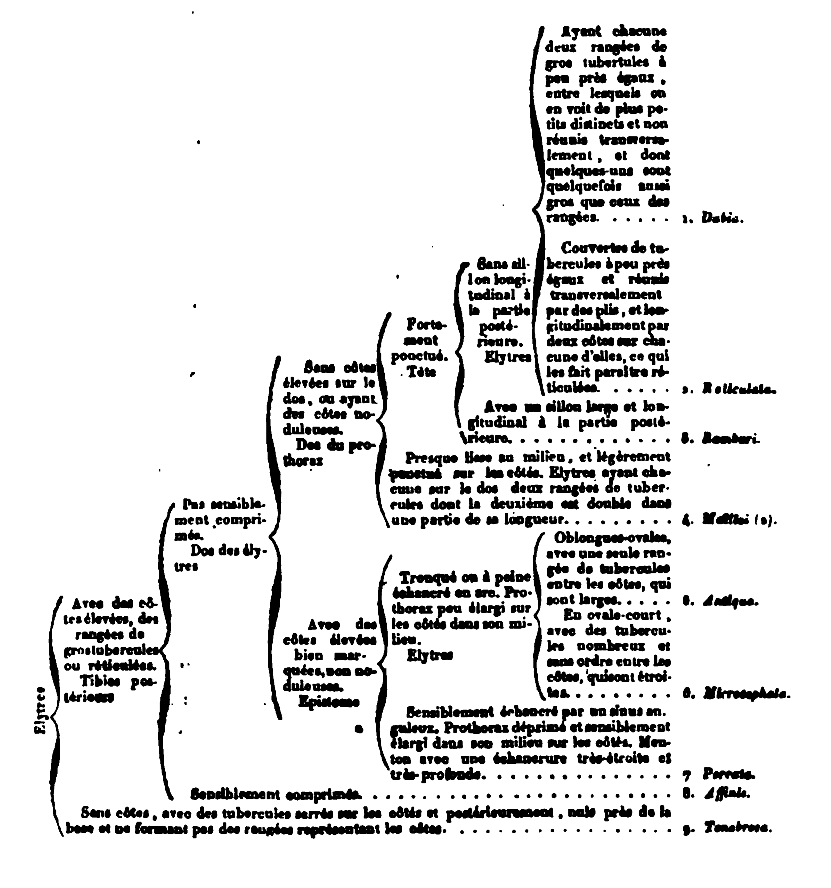
J'en connais vingt-une espèces, dont voici un tableau synoptique :

PREMIÈRE DIVISION.

Premier article des quatre tarses postérieurs non comprimé; tibias antérieurs pas sensiblement comprimés et jamais tranchants au côté extérieur; les quatre postérieurs peu ou point comprimés.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Lobe postérieur et intermédiaire du présternum généralement recourbé fortement vers le haut et sans saillie postérieure sensible, s'appuyant sur le renflement antérieur du mésosternum (1).



- Elytres
  - Avec des côtes élevées, des rangées de gros tubercules ou réticulées. Tibies postérieures
    - Pas sensiblement comprimés. Dos des élytres
      - Sans côtes élevées sur le dos, ou ayant des côtes noduleuses. Dos du prothorax
        - Fortement ponctué. Tête
          - Sans sillon longitudinal à la partie postérieure. Elytres
            - Ayant chacune deux rangées de gros tubertules à peu près égaux, entre lesquels on en voit de plus petits distincts et non réunis transversalement, et dont quelques-uns sont quelquefois aussi gros que ceux des rangées. . . . . . 1. *Dubia.*
            - Couvertes de tubercules à peu près égaux et réunis transversalement par des plis, et longitudinalement par deux côtes sur chacune d'elles, ce qui les fait paraître réticulées. . . . . . 2. *Reticulata.*
          - Avec un sillon large et longitudinal à la partie postérieure. . . . . 3. *Bamberi.*
        - Presque lisse au milieu, et légèrement ponctué sur les côtés. Elytres ayant chacune sur le dos deux rangées de tubercules dont la deuxième est double dans une partie de sa longueur. . . . . 4. *Mellisi* (2).
      - Avec des côtes élevées bien marquées, non noduleuses. Epistome
        - Tronqué ou à peine échancré en arc. Prothorax peu élargi sur les côtés dans son milieu. Elytres
          - Oblongues-ovales, avec une seule rangée de tubercules entre les côtes, qui sont larges. . . . . 5. *Antiqua.*
          - En ovale-court, avec des tubercules nombreux et sans ordre entre les côtes, qui sont étroites. . . . . 6. *Microcephala.*
        - Sensiblement échancré par un sinus anguleux. Prothorax déprimé et sensiblement élargi dans son milieu sur les côtés. Menton avec une échancrure très-étroite et très-profonde. . . . . 7. *Porcata.*
    - Sensiblement comprimés. . . . . 8. *Affinis.*
  - Sans côtes, avec des tubercules serrés sur les côtés et postérieurement, nuls près de la base et ne formant pas des rangées représentant les côtes. . . . . 9. *Tenebrosa.*

(1) Ce lobe a quelquefois une petite saillie, mais peu sensible et n'atteignant pas le renflement du présternum.

(2) L'individu que j'ai sous les yeux étant sans pattes, je ne suis pas certain que cette espèce appartienne réellement à cette divi[illegible] ce doute, je la ferai figurer pour mémoire dans la deuxième.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Lobe postérieur et intermédiaire du présternum faisant une saillie en arrière, à peu près horizontale ou peu relevée et s'appuyant sur un renflement notable du mésosternum.

Elytres	Notablement déprimées sur le dos et élargies à la partie postérieure ; point régulièrement ovales. Elles sont	Subparallèles très-peu élargies postérieurement. Angles huméraux des élytres	Peu saillants sur le prothorax. Saillie postérieure du présternum un peu relevée vers le haut, non horizontale.		10. *Servillei.*
			Notablement saillants sur le prothorax. Elytres	Couvertes de gros tubercules bien distincts. Angles antérieurs du prothorax médiocrement saillants. . .	11. *Klugii.*
				Avec des lignes de gros points enfoncés. Angles antérieurs du prothorax très-saillants.	12. *Latreillei.*
		Notablement élargies en arrière.			13. *Clathrata.*
	Peu ou pas sensiblement déprimées sur le dos, élargies dans le milieu et plus régulièrement ovales. Elles sont	En ovale allongé. Tibias postérieurs légèrement comprimés.			14. *Macropus.*
		Suborbiculaires. Tibias postérieurs non comprimés.	Tubercules des élytres serrés et aigus postérieurement.		15. *Goryi.*
			Tubercules plus régulièrement placés en lignes droites, écartés et arrondis.		16. *Ovata.*

DEUXIÈME DIVISION.

Premier article des quatre tarses postérieurs fortement comprimé; tous les tibias comprimés et tranchants au côté externe, surtout les quatre postérieurs, qui le sont fortement et très-minces.

- Élytres
  - Ovales. Couleur
    - Noire.
      - Une côte élevée bien marquée au milieu de chaque élytre. Tubercules des élytres
        - Peu nombreux et peu prononcés. Côte du milieu de chaque élytre
          - Point denté en scie dans la plus grande partie de sa longueur. Fossettes du dessus de la tête peu marquées. . . 17. *Pulcherrima*.
          - Dentée en scie dans toute sa longueur. Fossettes de la tête bien marquées. . . . . 18. *Carinata*.
        - Nombreux et bien marqués. . . . . . 19. *Elevata*.
      - Côte du milieu des élytres peu marquée et se confondant avec les tubercules. . . . . 20. *Audouini*.
    - Métallique. . . . . 21. *Metallica*.
  - Pas sensiblement ovales, subparallèles ou élargies à la partie postérieure. Elles ont
    - Des côtes longitudinales oblitérées, entre lesquelles on aperçoit une rangée de tubercules également oblitérés. . . . . 22. *Parisoti*
    - Chacune deux rangées de gros tubercules, dont la 2e est double, en arrière, dans une partie de sa longueur. . . . . 4. *Maillei*.

PREMIÈRE DIVISION.

Premier article des quatre tarses postérieurs non comprimé; tibias antérieurs pas sensiblement comprimés et non tranchants au côté extérieur; les quatre postérieurs peu ou point comprimés.

(*Adesmia propriè dicta.*)

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Lobe postérieur et intermédiaire du présternum fortement recourbé vers le haut et sans saillie, s'appuyant sur un renflement antérieur du mésosternum.

tubercules semblables et des rides subréticulées. Le plus souvent les gros tubercules des deux rangées sont séparés et distincts dans toute la longueur; mais ils sont quelquefois réunis près de la base, en forme de côte élevée, n'atteignant dans aucun cas l'extrémité. Antennes courtes, médiocrement comprimées, et allant en grossissant vers l'extrémité, avec le dixième article notablement tranverse et sensiblement plus large que le neuvième. Les quatre pattes antérieures assez courtes ou médiocrement allongées, selon le sexe.

Dans la Variété A on voit sur chaque élytre de gros tubercules situés dans les intervalles, et presque aussi grands que ceux des rangées, qui sont à peine distincts au premier aspect.

Commune à Alexandrie d'Egypte, d'où elle m'a été rapportée par M. Widmann. La Variété A se trouve au Sénégal, d'après M. Arsène Maille, de qui je l'ai reçue.

2. *Adesmia Reticulata*, Dej. Dup. Collect. (*Pimelia*).

Long. 16 mill. Larg. 8 mill.

Nigra, ovalis. Capite punctato. Prothorace dorso valdè punctato. Elytris supràplanatis, tuberculatis, subreticulatisque; lateribus costis duabus crenulatis, unâ marginali alteràque inferiori.

Tête et prothorax à peu près comme dans la précédente, mais à points moins gros; forme à peu près la même, cependant un peu plus régulièrement ovale. Elytres plus

régulière de chaque côté et un sillon longitudinal et large au milieu de la partie postérieure. Dos du prothorax notablement élargi antérieurement, un peu inégal et couvert de gros points serrés, avec des plis transverses et courts sur les côtés. Elytres larges, avec deux côtes marginales très-écartées et légèrement crénelées, entre lesquelles on voit quelques tubercules triangulaires presque disposés en rangée dans le milieu, et quelques granulosités beaucoup plus petites et peu nombreuses. Leur dos couvert de tubercules assez gros, assez serrés et réunis transversalement par des plis élevés, ce qui fait paraître les élytres presque réticulées. Parties latérales avec des points enfoncés, quelques granulosités et des plis transverses peu marqués. Tibias épais; les quatre postérieurs couverts d'aspérités assez serrées. Pattes noires. Antennes très-obscures, mais un peu rougeâtres.

Rapportée de la Mésopotamie par Olivier. Collection du Muséum de Paris.

4. *Adesmia Maillei.*

Long. 14 mill. Larg. 7 mill. ½.

Nigra antè valdè angustata, postice dilatata. Capite prothoraceque laxè punctulatis. Elytris tuberculis seriebus tribus dispositis, marginali triplici, suturali unicâ intermediâque retrorsùm subduplici.

Noire. Labre tronqué. Tête à ponctuation fine et écartée, avec trois impressions longitudinales peu marquées. Pro-

thorax à carène marginale bien marquée et fortement sinuée; à angles antérieurs assez saillants et à dos à ponctuation fine et écartée. Elytres très-étroites à leur base et notablement élargies à leur partie postérieure, déprimées en dessus, légèrement brillantes près de la suture et sur les tubercules; opaques et comme pulvérulentes dans le reste. Côte marginale composée de trois rangées de tubercules moyens, légèrement aigus et couchés en arrière. Entre ces tubercules et la suture on voit deux autres rangées de tubercules plus gros et plus obtus; la plus voisine de la suture simple et moins saillante, et la seconde double ou triple dans quelques parties et à tubercules plus saillants. Partie embrassante avec quelques tubercules déprimés, assez gros, et de petits points enfoncés épars, à peine visibles à la loupe. Les rides longitudinales de l'abdomen sont fines, mais biens marquées.

Les antennes et les pattes manquent, et c'est avec doute que je place cette espèce dans cette division.

Perse. Elle m'a été donnée par mon ami M. Arsène Maille.

5. *Adesmia Antiqua.*

Pimelia Antiqua, Klug. Dup. Collect.

Long. 18 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 10 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, ovalis-oblonga, suprà convexà. Capite laxè punctulato. Prothorace dorso laxè punctato, lateribus rugato. Elytro singulo costis quatuor; marginali crenulatâ, alteribus sub-



integris; interstitiis tuberculis parùm prominulis serie unicâ dispositis.

Forme régulièrement ovale et un peu oblongue. Tête avec quelques petits points très-écartés; les deux impressions longitudinales et la fossette orbiculaire peu marquées. Dessus du prothorax à bourrelet antérieur bien prononcé, avec des points écartés, un peu plus gros que ceux de la tête, et des rides transverses bien prononcées près des bords latéraux, et ayant au milieu un sillon longitudinal très-court. Elytres convexes en dessus, avec quatre côtes sur chacune d'elles; la marginale légèrement crénelée, celle près de la suture un peu en zig-zag, peu élevée, oblitérée près de la base, et se réunissant, aux deux tiers de la longueur, sur la suture; les deux intermédiaires très-marquées, lisses ou à peine crénelées. Chaque intervalle a une rangée de tubercules un peu oblongs, peu saillants et séparés par des fossettes peu enfoncées. Partie embrassante des élytres avec une rangée de tubercules subtriangulaires, peu prononcés et séparés par des petits sillons très-courts et obliquement transverses. Les deux derniers segments de l'abdomen légèrement granuleux. Antennes à derniers articles assez comprimés, le dixième transverse, mais à peine plus large que le neuvième.

Egypte. Collection de M. Dupont, où elle figurait comme étant la *Pimelia Antiqua* de M. Klug.

6. *Adesmia Microcephala.*

Long. 13 ½ à 15 mill. Larg. 9 à 10 mill.

Nigra, breviter-ovalis, dorso subdepressa. Capite punctulato. Prothorace dorso, lateribus densè, medio laxè punctato. Elytro singulo costis tribus, marginali lata tuberculis triangularibus tectâ, alteribus vix crenulatis : interstitiis tuberculis obconicis, numerosis, transversim conjunctis.

Noire, en ovale-court. Labre échancré : tête à ponctuation fine, plus ou moins serrée antérieurement et écartée postérieurement, avec une fossette large et assez prononcée de chaque côté. Dos du prothorax à ponctuation assez forte, écartée dans le milieu et très-serrée sur les côtés. Elytres planes sur le dos, entre les deux premières côtes, chaque élytre offrant trois côtes; les deux premières assez tranchantes, à peine crénelées et oblitérées avant la base, surtout la première; la troisième ou marginale plus large et couverte de tubercules triangulaires couchés en arrière. Intervalles entre ces côtes couverts de tubercules moyens, obconiques, assez nombreux, plus ou moins réunis transversalement, et moins marqués dans le milieu près de la base. Partie embrassante des élytres couverte de points enfoncés et écartés, et ayant dans le haut quelques petits tubercules triangulaires couchés en arrière et écartés comme les points. Abdomen à peine ponctué à son extrémité, granuleux et à peine ridé à sa base. Pattes médiocrement allongées. Antennes comme dans la précédente.

De Barbarie. J'ai reçu cette espèce de M. Mittre, et depuis de M. Emond d'Esclevin.

7 *Adesmia Porcata* (1).

Pimelia Porcata, FAB. *Syst. Eleut.* I, p. 131.

SCHÖNHERR. *Syn. Insect.* I, 1re part. p. 135.

Pimelia Sulcata, OLIV. Entom. 59, p. 17, Pl. IV, fig. 5?

Long. 10 à 14 mill. ½. Larg. 6 à 8 mill. ½.

Nigra, subdepressa, breviter-ovalis. Capite lævigato; epistomo angulatim emarginato. Prothorace dorso subdepresso, medio lævigato, lateribus leviter punctulato. Elytro singulo costis quatuor acutis integrisque; interstitiis tuberculis acutis prostratis, sæpè majoribus in serie dispositis.

D'un noir obscur; courte-ovale et légèrement déprimée. Labre légèrement échancré, anguleux : tête presque lisse, avec un sillon longitudinal de chaque côté : épistome avec un sinus anguleux bien marqué et un petit sillon longitudinal très-court, situé à l'angle de l'échancrure. Prothorax

(1) Cette espèce, dont le tergum ou dos du prothorax a les côtés peu recourbés vers le bas et qui est fortement échancré antérieurement, presque lunulé; dont le menton a un sinus étroit et très-profond et comme prolongé par un sillon longitudinal, semble s'éloigner des autres et devrait former une coupe à la fin du genre *Adesmia*; car elle se rapproche de la deuxième division et du genre *Stenocara* par ses antennes et ses tarses plus grêles. Elle se distingue aussi par ses tibias brusquement épaissis à l'extrémité.

déprimé et peu courbé vers le bas, sur les côtés, embrassant fortement la tête antérieurement, presque lisse, avec quelques très-petits points à peine visibles à la loupe, surtout dans le milieu. Chaque élytre a quatre côtes étroites et tranchantes, la plus voisine de la suture, oblitérée près de la base, et la quatrième ou la marginale, denticulée postérieurement. Intervalles avec des tubercules aigus et couchés en arrière, dont une rangée de plus gros que les autres, et paraissant quelquefois isolée à la vue simple, les autres étant très-petits. Tous ces tubercules sont oblitérés près de la base, dans le milieu. Partie embrassante avec des points enfoncés et des tubercules aigus, les uns et les autres petits et écartés. Tibias grêles et élargis brusquement en massue à leur extrémité. Abdomen légèrement ponctué, avec quelques rides longitunales, peu prononcées à sa base. Antennes courtes, grêles et comme brusquement élargies à partir du huitième article.

Cette espèce me paraît bien la *Pimelia Porcata* de Fabricius, et c'est sous ce nom qu'elle figure dans la plupart des collections; mais elle me paraît aussi se rapporter à la *Pimelia Sulcata* d'Olivier; et si j'ai mis un point de doute, c'est parce que M. Schönherr sépare cette espèce de la *Porcata* de Fabricius.

Du Cap de Bonne-Espérance. Elle m'a été donnée par le Muséum de Paris, et communiquée par MM. Dupont et Boyer de Fonscolombe.

8. *Adesmia Affinis*, Dej. Dup. Collect.

Long. 19 mill. Larg. 11 mill.

Nigra, oblongo-ovalis. Capite punctulato. Prothorace dorso punctato, lateribus transversim rugato. Elytris granulatis



dorsoque planatis : singulo costis tribus acutis crenulatisque ; primariâ abbreviatâ. Tibiis quatuor posticis leviter compressis.

Noire, ovale-oblongue, avec le dos des élytres déprimé. Labre notablement échancré : tête à ponctuation fine, plus serrée en avant qu'en arrière et avec deux larges fossettes orbiculaires peu profondes, une de chaque côté. Prothorax à dos légèrement gibbeux, ponctué ; des points écartés dans le milieu, et réunis sur les côtés par des rides transverses : un petit sillon longitudinal et très-court au milieu de la base. Elytres couvertes de petits tubercules triangulaires, peu rapprochés et oblitérés sur la suture, dans un espace triangulaire, dont le sommet est à la partie postérieure ; ces tubercules entremêlés de petits points enfoncés, plus sensibles au milieu et sur la partie embrassante. On voit en outre sur chacune d'elles trois côtes tranchantes et légèrement crénelées, dont la première plus courte s'oblitère avant la base. Les quatre tibias postérieurs légèrement comprimés en dehors, subtrigones, mais à angles peu prononcés. Antennes allant en grossissant insensiblement vers l'extrémité, et à dixième article à peine plus large que le neuvième.

Rapportée de Barbarie, par feu M. Dupont aîné. Collection de M. Dupont jeune.

9. *Adesmia Tenebrosa*, Dej. Dup. Collect.

Long. 15 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 7 mill.

Nigra, angustato-ovalis. Capite prothoraceque punctulatis. Elytris dorso planatis, postice et propè costam marginalem

tuberculatis, medio propè basin lævigatis; lateribus leviter inæqualibus, punctatis tuberculisque minoribus triangularibus.

Noire, ovale très-allongée. Labre tronqué antérieurement. Tête et prothorax légèrement ponctués en dessus. Elytres planes sur le dos, avec des tubercules de moyenne grosseur et assez serrés à la partie postérieure et près de la côte marginale presque effacée et couverte de trois rangées de tubercules peu distinctes aux deux extrémités. On voit un grand espace triangulaire et lisse près de la base, avec quelques rangées de points enfoncés peu sensibles. Tubercules des élytres surmontés d'une petite pointe triangulaire, liés quelquefois à la partie postérieure par des rides transverses, et entremêlés de tubercules beaucoup plus petits. Partie embrassante légèrement inégale, comme ondulée, avec des points enfoncés, plus ou moins marqués, et de très-petits tubercules peu sensibles, les uns et les autres très-écartés.

De la Perse (Amadan), d'où elle a été rapportée par Olivier. Collections du Muséum et de M. Dupont.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Lobe postérieur et intermédiaire du présternum faisant une saillie en arrière, à peu près horizontale ou peu relevée vers le haut, et s'appuyant sur un renflement notable du mésosternum.



10. *Adesmia Servillei.*

Long. 14 mill. Larg. 7 mill.

Nigra, oblonga, antè angustata, posticè parùm dilatata, dorso planata. Capite prothoraceque laxè punctulatis. Elytris laxè punctatis, dorso posticè, et margine tuberculis magnis, sparsis acutisque; basi lævigatis : lateribus, tuberculis conicis supernè satis approximatis et subseriebus dispositis, infernè obliteratis. Tibiis posticis compressis.

Elle ressemble beaucoup à la *Tenebrosa ;* mais sa forme est différente, et la saillie postérieure du présternum, peu relevée vers le haut, s'appuie sur un renflement assez notable du mésosternum. Labre à peine échancré en arc de cercle : tête à ponctuation fine et écartée, avec trois petites impressions peu marquées, une de chaque côté près des antennes, et la troisième au milieu et plus en arrière. Prothorax très-légèrement ponctué en dessus. Elytres planes sur le dos, étroites à leur base et allant légèrement en s'élargissant, en ligne droite, jusqu'aux deux tiers de leur longueur, et se rétrécissant ensuite vers l'extrémité, comme dans toutes les espèces. Tubercules du dos à peu près disposés comme dans la *Tenebrosa*, mais plus écartés, un peu plus gros, et entremêlés de points enfoncés au lieu de petits tubercules. Partie embrassante plus fortement bosselée et à inégalités plus sensiblement en forme de tubercules, surtout à mesure que l'on approche de la côte marginale, couverte de trois rangées de tubercules obconiques et rejetés un peu en arrière. Tibias postérieurs sensiblement comprimés, mais moins

que dans la deuxième division ; premier article des tarses ne l'étant nullement. Antennes grossissant presque brusquement, à partir du huitième article, comprimé et triangulaire, ainsi que les deux suivants : dernier article ovoïde aigu, et bien détaché du précédent.

Rapportée de Perse (Amadan) par Olivier. Collection du Muséum.

11. *Adesmia Klugii.*

Long. 15 à 17 mill. Larg. 6 ½ à 7 mill.

Nigra, oblonga, antè angustata, postice parùm dilatata, dorso planata. Capite prothoraceque leviter punctulatis. Elytris suprà tuberculis subseriatis, magnis, obconicis apice obliteratis, ad basin tectis : lateribus punctatis supernè tuberculatis.

Même forme que la précédente, dont elle se rapproche. Saillie postérieure du présternum, ainsi que dans les suivantes, horizontale et appuyée sur un renflement notable du mésosternum. Labre tronqué antérieurement : épistome sensiblement échancré en arc de cercle et à suture postérieure marquée par un sillon transverse. Tête et prothorax finement ponctués en dessus et à ponctuation écartée. Base du dernier fortement sinuée et prolongée en arrière, dans son milieu, en un lobe large et arrondi. Elytres planes en dessus, rétrécies à leur base, et s'élargissant légèrement et en ligne droite à la partie postérieure; leur base faiblement échancrée en angle, à cause de la saillie assez notable des angles huméraux vers le prothorax; elles sont couvertes en dessus, excepté

à l'extrémité, de gros tubercules obconiques, à peu près disposés en lignes et atteignant la base. Partie embrassante ponctuée et tuberculeuse dans le haut, surtout sur la côte marginale, mais à tubercules oblitérés dans le bas. Tibias postérieurs non comprimés. Antennes à huitième article conique, peu élargi; neuvième et dixième plus fortement déprimés, triangulaires et notablement plus larges que le huitième, surtout le dixième.

Rapportée d'Egypte par Olivier. Collections du Muséum de Paris et de M. Emond d'Esclevin.

12. *Adesmia Latreillei.*

Long. 19 mill. Larg. 8 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, oblonga, dorso planata. Capite laxè punctulato. Prothorace carinâ laterali posticè obliteratâ, suprà basi trilobato, lobo intermedio truncato. Elytris subparallelis, posticè parùm dilatatis; dorso punctis maximis seriebus tribus dispositis et posticè obliteratis; costâ marginali crenulatâ: lateribus laxè punctatis postice costâ abbreviatâ crenulatâque.

Noire, oblongue. Labre assez fortement échancré dans son milieu antérieurement. Epistome sensiblement échancré en arc de cercle. Tête à ponctuation très-écartée et fine. Prothorax subrectangulaire, à angles antérieurs très-saillants, à carène latérale oblitérée en arrière et très-peu marquée en avant: son dos, à base trilobée et à lobe intermédiaire, largement tronqué, avec quelques points enfoncés

très-écartés, mais un peu plus rapprochés sur les bords latéraux, et une impression dans le milieu, près de sa base. Elytres planes en dessus, à angles huméraux notablement saillants vers le prothorax, presque parallèles, très-peu élargies postérieurement; trois rangées de points enfoncés, très-gros et oblitérés postérieurement, sur chacune d'elles : côte marginale crénelée; partie embrassante avec quelques points enfoncés très-écartés, et une côte crénelée et très-courte à la partie postérieure, un peu rapprochée et parallèle à la marginale. Antennes terminées par une espèce de massue oblongue, composée des cinq derniers articles : huitième et neuvième comprimés et triangulaires; le dixième très-court et notablement transverse.

Egypte. Collection du Muséum.

13. *Adesmia Clathrata.* Dej. Dup. Collect. (*Pimelia*).

Long. 16 $\frac{1}{2}$. à 19 mill. Larg. 9 à 12 mill.

Nigra, antè angustata, posticè dilatata, dorso planata. Capite laxè punctulato. Prothorace carinâ laterali posticè obliteratâ, basi trilobato, lobo intermedio truncato. Elytro singulo costis tuberculorumque seriebus tribus alternatis, aliquandò confusis aut transversim junctis : lateribus costâ crenulatâ plus minusve abbreviatâ basin non attingente.

Même forme à peu près que les précédentes, mais plus élargie postérieurement, surtout dans les femelles : il est vrai que je n'ai vu que des mâles, du moins à ce que je présume, des trois espèces précédentes. Labre un peu moins échancré

que dans la *Latreillei*. Epistome tronqué carrément. Tête et prothorax à peu près comme dans cette espèce. Elytres à angles huméraux fortement saillants vers le prothorax et à base un peu échancrée en angle. Chacune d'elles avec trois côtes, dont les deux premières plus ou moins saillantes, cependant jamais très-marquées, et une rangée de tubercules moyens et plus ou moins distincts sur chaque intervalle, avec des lignes élevées, transverses, réunissant les tubercules aux côtes, et faisant paraître les élytres comme réticulées. Partie embrassante avec des rides transverses, peu prononcées dans la majeure partie de sa surface, mais beaucoup plus fortes près de la côte marginale. Elle a en outre une côte parallèle à cette dernière et légèrement rapprochée d'elle, toujours effacée près de la base, n'atteignant pas quelquefois le milieu et paraissant alors postérieure. Antennes grossissant successivement vers l'extrémité, et moins brusquement que dans la précédente : dixième article très-court et notablement transverse.

Rapportée de Perse (Amadan) par Olivier. Collections du Muséum de Paris et de M. Dupont. Elle figurait dans cette dernière, sous le nom de *Pimelia Clathrata*, Dejean.

14. *Adesmia Macropus*, Dej. Dup. Collect. Lefeb. *in litt.*

Long. 17 à 20 mill. Larg. 9 ½ à 12 mill. ½.

Nigra, ovalis. Capite vix punctulato. Prothorace dorso laxè punctulato, lateribus transversim rugato. Elytris medio vix depressis ; singulo costis quatuor acutis leviter crenula-



M. Dejean; elle figure aussi dans la collection du Muséum de Paris.

15. *Adesmia Goryi.*

Long. 15 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 10 mill.

Nigra, breviter ovalis suborbicularis. Capite prothoraceque sublævigatis, vix laxè punctulatis. Elytris tuberculis acutis retrorsùm resupinatis, lateribus tuberculis parvis, raris, infernè obliteratis. Antennis rufo-obscuris.

Noire, courte et ovale. Labre et épistome légèrement échancrés : tête et prothorax presque lisses en dessus, avec quelques petits points très-écartés. Ce dernier rétréci légèrement vers la tête et à angles antérieurs peu saillants, avec le rebord antérieur assez marqué. Elytres courtes, larges, presque orbiculaires et couvertes en dessus de tubercules moyens, assez rapprochés, aigus au sommet, couchés en arrière et ne formant pas des rangées bien régulières. Parties embrassantes avec des points enfoncés et quelques petits tubercules lunulés, très-écartés. Les trois premiers segments de l'abdomen fortement sillonnés en long dans presque toute la longueur. Les quatre tibias antérieurs courts et obconiques : les postérieurs étroits et cylindriques. Antennes d'un brun-rouge très-obscur.

Cap de Bonne-Espérance; collection de M. Gory.

genre. Les diverses communications que j'ai reçues depuis m'ont offert des intermédiaires quant à la forme du corps, et m'ont fait connaître d'autres espèces ayant le sternum organisé de même. Restaient donc les tibias antérieurs très-courts pour distinguer ce genre; mais l'*Adesmia Goryi* en présente déjà d'un peu plus longs, mais cependant plus courts que ceux de la *Macropus* et de quelques autres, et qui eux-mêmes sont moins longs que dans la *Clathrata*, etc. J'ai donc renoncé à une coupe générique, qui me paraît maintenant basée sur des caractères équivoques, et je m'en suis tenu à celles que je présente, et qui me paraissent mieux établies.

DEUXIÈME DIVISION.

(*Oteroscelis*, Sol.)

Premier article des quatre tarses postérieurs fortement comprimé : tous les tibias sont également comprimés et tranchants au côté externe, surtout les quatre postérieurs, qui le sont très-fortement et très-minces : ils sont garnis de petits piquants écartés et logés dans une espèce de crénelure.

17. *Adesmia Pulcherrima*, Fisch. Maille, *in litt.*

Long. 14 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 8 mill.

Nigra, ovalis, dorso vix depressa. Capite prothoraceque leviter laxè punctulatis. Elytris singulo costis tribus : primâ obli-



plici denticulatâ; dorsali abbreviatâ carinatâque : interstitiis fossulatis, plicatis, tuberculisque acutis, parvis et sparsis.

Noire, ovale, légèrement déprimée. Labre faiblement échancré et un peu en toit : épistome tronqué. Tête à ponctuation fine et écartée antérieurement et presque nulle postérieurement, avec trois fossettes longitudinales bien marquées, celle du milieu plus large que les deux latérales. Dessus du prothorax finement ponctué et presque lisse dans son milieu, avec un petit sillon longitudinal peu marqué. Chaque élytre a dans son milieu une côte élevée et tranchante n'atteignant pas la base, et oblitérée postérieurement à peu près aux deux tiers de la longueur, et deux autres côtes marginales et denticulées. Intervalle entre la suture et la côte du milieu, avec deux rangées de fossettes séparées par des élévations rarement tuberculeuses ; entre ces deux rangées on aperçoit à peine à la loupe une petite côte qui les sépare. Intervalle entre la côte du milieu et les deux marginales à peu près comme le premier, mais avec les fossettes moins marquées, point disposées en séries et à intervalles plus relevés, et ayant le plus souvent un petit tubercule aigu dans leur milieu. Tubercules et fossettes oblitérées à l'extrémité postérieure. On voit au fond de quelques-unes de ces fossettes quelques petites granulosités fines et peu nombreuses. Parties latérales des élytres presque unies ; leur extrémité plus brusquement rétrécie et plus prolongée que dans les espèces précédentes. Les trois premiers segments de l'abdomen avec de petits sillons fins et assez prolongés. Antennes comme dans la *Pulcherrima.*

Rapportée de Perse (Amadan) par Olivier. Collection du Muséum de Paris.

19. *Adesmia Elevata.*

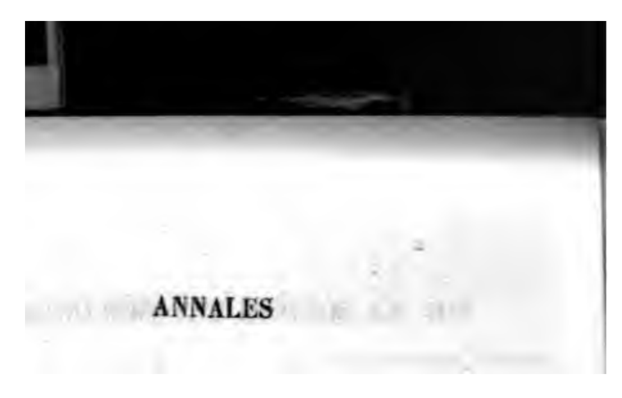
Pimelia Elevata, Dup. Collect.

Long. 16 à 17 mill. Larg. 10 à 10 mill. ½.

Nigra, lato-ovalis, parùm depressa. Capite prothoraceque leviter punctulatis. Elytro singulo costis duabus denticulatis : primâ medio, secunda duplici marginali; interstitiis fossulis, granulis tuberculisque transversìm conjunctis.

Cette espèce a beaucoup de rapports avec la précédente, mais elle est plus large et plus relevée en dessus. Epistome plus échancré en arc de cercle; tête à ponctuation plus effacée et sans fossettes sensibles; côte du milieu de chaque élytre s'approchant plus de la base et de l'extrémité; fossettes plus irrégulières et plus transversales et point disposées en rangées entre la suture et la côte du milieu; tubercules des intervalles plus gros, plus nombreux, réunis transversalement et entremêlés de petites granulosités fines et serrées; parties latérales avec des fosettes et des tubercules assez marqués et de petites granulosités fines et assez nombreuses. Sillons des deuxième et troisième segments de l'abdomen courts et presque effacés.

Egypte et Alep. Collections de M. Dupont et du Muséum de Paris.



20. *Adesmia Audouini.*

Long. 15 mill. Larg. 8 mill.

Nigra, ovalis-oblonga, convexiuscula. Capite prothoraceque vix punctulatis. Elytris tuberculatis granulatisque : singulo costis duabus crenulatis, medianâ obliteratâ marginalique triplici.

Noire, ovale-oblongue. Labre tronqué et un peu courbé en toit : épistome échancré en arc de cercle. Tête à ponctuation fine et écartée et à fossettes à peine marquées. Dessus du prothorax à ponctuation fine, assez marquée sur les côtés et presque nulle dans le milieu. Elytres avec des tubercules obtus assez nombreux, séparés par de petites granulosités très-fines et assez serrées et ayant au milieu une côte dentelée oblitérée et une marginale à trois rangées de tubercules aigus, dont l'intermédiaire est la plus courte. Parties latérales légèrement bosselées, et ayant de petites granulosités semblables à celles du dessus, mais plus écartées. Plis de l'abdomen plus longs et plus marqués que dans les deux espèces précédentes. Antennes comme dans ces espèces.

Collection du Muséum de Paris, qui la tient d'Olivier, sans indication de patrie mais probablement de Perse ou d'Egypte.

21. *Adesmia Metallica.*

Pimelia Metallica, Klug. Dup. Collect.

Long. 11 mill. Larg. 6 mill.

Obscuro-ænea, ovalis, suprà depressa. Capite prothoraceque punctulatis. Elytro singulo costis tribus; primâ subobliteratâ tuberculatâque, secundâ valdè elevatâ, tenui et integrâ; tertiâ marginali, duplici, crenulatâ: interstitiis tuberculis magnis in serie unicâ dispositis granulisque minutissimis inter tuberculos densè aggregatis: lateribus infernè granulis minutissimis densè tectis.

D'un cuivré obscur, ovale et déprimée. Labre et épistome subtronqués. Tête à ponctuation fine, serrée sur le devant et très-écartée en arrière, avec trois fossettes peu apparentes et situées comme dans les diverses espèces de ce genre. Dessus du prothorax à ponctuation très-fine et très-écartée dans le milieu et plus serrée sur les côtés. Elytres ayant chacune trois côtes, la première peu marquée et tuberculeuse, la deuxième très-mince, très-saillante et entière, la troisième ou marginale double, ou si l'on veut accompagnée en dedans d'une quatrième côte très-près d'elle et plus courte, l'une et l'autre crénelées. Intervalles ayant chacun une rangée de gros tubercules, séparés par de petites granulosités très-fines et très-serrées, et que l'on retrouve dans le bas des parties latérales dans toute la longueur. Ces parties ont en outre dans le haut quelques tubercules peu saillants et épars. Ventre finement ponctué : premier segment de l'abdomen

avec de gros plis longitudinaux et les deux suivants de petits sillons dans le même sens et très-fins. Antennes comme dans les espèces précédentes.

Alexandrie d'Egypte, d'où elle m'a été rapportée par M. Widmann. Je l'ai vue dans la collection de M. Dupont sous le nom de *Pim. Metallica*, Klug.

22. *Adesmia Pariseti.*

Pimelia Pariseti, Lefeb. *in litt.* (1).

Pimelia Cothurnata, Var. Klug.

Long. 14 à 18 mill. Larg. 7 à 8 mill. ½.

Nigra, oblonga subparallela, posticè parùm dilatata. Capite prothoraceque punctulatis. Elytro singulo costis tribus; dorsalibus duabus plus minusve obliteratis, marginali duplici denticulatâ: interstitiis inæqualibus fossulatisque; pedibus posticis longissimis.

Noire, oblongue, presque parallèle ou peu élargie à la partie postérieure, presque plane transversalement sur le dos des élytres, mais courbée dans le sens de la longueur (2). Labre subtronqué et un peu courbé en toit antérieurement. Epistome échancré en sinus anguleux. Tête finement ponc-

(1) Dédiée à M. le docteur Pariset.

(2) C'est-à-dire que le dos des élytres est à peu près un cylindre dont la génératrice horizontale est perpendiculaire à l'axe du corps, et la directrice la courbe, représentée par la côte marginale.

étroit et profond, mais paraissant plus large par un pli antérieur (*fig.* 11).

Palpes subfiliformes, à dernier article à peine plus gros que le précédent.

Labre saillant, transverse, tronqué ou légèrement arrondi antérieurement (*fig.* 8).

Mandibules courtes, épaisses, bidentées à l'extrémité, et sans dent ni sillon triangulaire à la partie supérieure.

Epistome rectangulaire antérieurement et formant une saillie brusque, de manière que les côtés latéraux et antérieurs de la tête paraissent subitement redressés et parallèles à l'axe. Cette dernière a de chaque côté, au-dessus des antennes, une petite élévation plus ou moins marquée (*fig.* 8).

Yeux larges, régulièrement ovales et point ou peu lunulés antérieurement, et dans ce dernier cas la petite échancrure est tout à-fait-dans le haut et non dans le milieu, les yeux étant presque inférieurs.

Antennes grêles, subcylindriques, et terminées par une petite massue légèrement comprimée et composée des trois derniers articles : le troisième deux fois et demie plus long que le second ; le dernier ovalaire, à peine plus petit que le précédent (*fig.* 10).

Prothorax à tergum, ou dos, notablement courbé vers le bas, sur les côtés, subrectangulaire, un peu élargi dans son milieu, et sensiblement bisinué ou même trilobé antérieurement (*fig.* 8).

Présternum à lobe intermédiaire et postérieur, faisant une saillie subhorizontale, s'appuyant sur un renflement notable du mésosternum, et quelquefois, mais rarement, échancré en sinus anguleux.

Pattes très-longues, à tibias minces, cylindriques et garnis de petits piquants. Cuisses postérieures point compri-

mées au côté interne, cylindriques ou renflées près de la base, canaliculées en dessous et quelquefois arrondies dans cette partie comme en dessus..

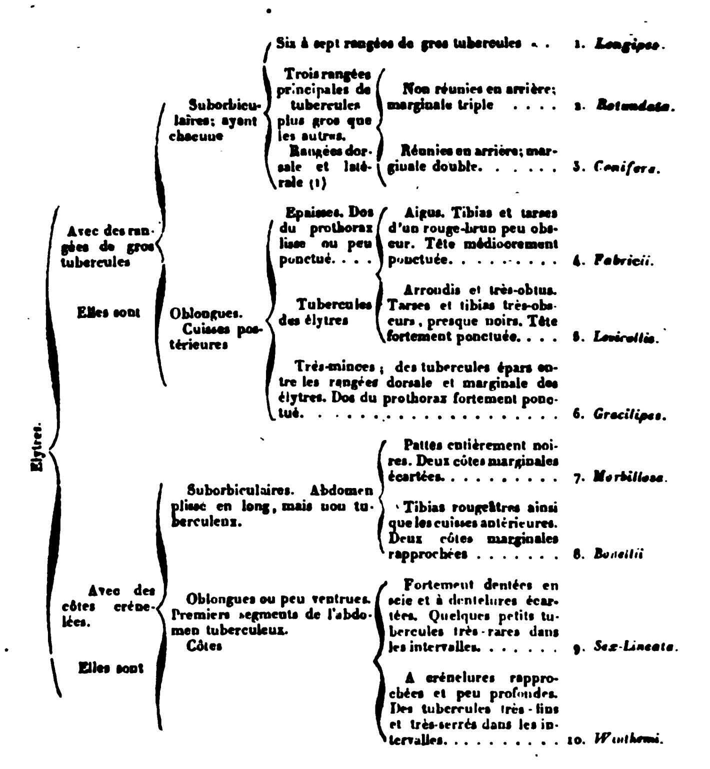
Tarses grêles, à articles allongés : le premier des postérieurs notablement plus long que le dernier.

Ce genre se distingue principalement des précédents par la forme antérieure de sa tête et par ses yeux. Les antennes sont plus étroites et à articles, les trois derniers exceptés, plus cylindriques.

Tableau synoptique des espèces de ce genre :

PREMIÈRE DIVISION.

Menton à échancrure profonde et anguleuse; milieu du dos du prothorax peu ou médiocrement avancé en lobe, au-dessus de la tête.



(1) Comme dans les *Erodius* je nommerai côte ou rangée dorsale celle le plus près de la suture; marginale celle marquant le contour apparent; elle est double ou multiple; et enfin latérale la côte ou rangée intermédiaire.

DEUXIÈME DIVISION.

Menton à échancrure peu profonde. Prothorax notablement avancé en lobe, en dessus et vers la tête.

Cuisses postérieures	Minces ; canaliculées en dessous. Lobe antérieur du dos du prothorax relevé. Une fossette très-profonde au milieu du front.	11. *Cavifrons.*
	Renflées près de la base et arrondies en dessous. Lobe antérieur du dos du prothorax non relevé. Point de fossette profonde sur le front.	12. *Ruficornis.*

PREMIÈRE DIVISION.

Menton à échancrure profonde et anguleuse; milieu du dos du prothorax peu ou médiocrement avancé en lobe au-dessus de la tête.

1. *Stenocara Longipes.*

Pimelia Longipes, OLIV. Ent. tom. 3. 59, p. 16, Pl. I, fig. 3.

FABR. *Syst. Eleuth.* I, p. 129?

SCHÖNHERR, *Syn. Insect.* I, p. 132?

Nigra, breviovata. Capite punctato. Prothorace dorso nitidulo, sublævigato. Elytris rotundatis, tuberculis magnis conicis in seriebus dispositis, echinatis. Antennis pedibusque nigris.

D'un noir légèrement brillant, courte et ovale, presque globuleuse à la partie en arrière du prothorax. Tête ponctuée, avec une impression triangulaire de chaque côté, au-dessus des antennes. Dessus du prothorax lisse, avec quelques petits points rares sur les côtés, et un sillon longitudinal peu marqué dans le milieu. Elytres couvertes sur le dos

de rangées de tubercules obconiques très-gros et rapprochés, dont deux formées par des tubercules un peu plus gros que les autres; les deux marginales rapprochées et parallèles dans la moitié antérieure et divergeant ensuite en arrière; parties latérales fortement ponctuées et plissées transversalement. Abdomen légèrement ponctué, avec des plis longitudinaux sur les premiers segments. Pattes et antennes noires. Tibias antérieurs un peu roussâtres.

Du Cap de Bonne-Espérance. Collection de M. Gory.

Je crois être certain que c'est bien la *Pimelia Longipes* d'Olivier; mais la localité indiquée par Fabricius me fait douter qu'il ait eu en vue la même espèce. M. Schönherr semblerait penser de même, puisqu'il ne cite pas la synonymie d'Olivier pour sa *Pimelia*, n° 14, ou *Longipes*, Fabr.

2. *Stenocara Rotundata.*

Pimelia Rotundata, Gory, Collect.

Long. 15 mill. larg. 9 mill. ½.

Nigra, lato-ovalis. Capite punctato : prothorace dorso nitido, sublævigato. Elytris latis; singulo tuberculis conicis magnis seriebus tribus dispositis; marginali duplici : interstitiis, tuberculorum minorum serie unica, tuberculisque minutis, sparsis. Antennis pedibusque nigris, tibiis anticis vix rufescentibus.

Noire, large et ovale. Tête à ponctuation bien marquée, mais peu serrée, et avec un petit sillon de chaque côté,

marquant les sutures latérales de l'épistome. Dessus du prothorax brillant, presque lisse, avec quelques petits points sur les côtés et un sillon peu marqué dans son milieu. Elytres suborbiculaires, ayant chacune trois rangées de gros tubercules coniques, aigus et peu penchés en arrière; la dorsale plus courte et la marginale double. Sur chaque intervalle l'on aperçoit une rangée de tubercules semblables mais beaucoup plus petits, et quelques autres moins coniques, encore plus petits, épars et sans ordre bien déterminé. Parties latérales et embrassantes avec des petits tubercules semblables aux derniers et entremêlés de petits points enfoncés. Abdomen légèrement ponctué et plissé en long à sa base, autant que j'en ai pu juger à travers la gomme dont il est couvert. Antennes et pattes noires, avec les tibias antérieurs d'un rougeâtre très-obscur.

Cap de Bonne-Espérance. Collection de M. Gory, où elle était désignée sous le nom que je lui ai conservé.

3. *Stenocara Conifera.*

Long. 12 mill. Larg. 8 mill.

Nigra, ovalis-subglobosa. Capite punctato. Prothorace dorso nitido, lævigato. Elytro singulo tuberculis conicis magnis seriebus tribus dispositis; marginali duplici posticè divergenti, laterali dorsalique conjunctis. Interstitiis tuberculis primis vix parvis raris, minutissimisque satis numerosis. Femoribus anticis, tibiis tarsisque rufescentibus.

Elle ressemble un peu à la précédente, mais elle est plus petite et plus globuleuse dans la partie du corps en arrière



du prothorax. Tête et dessus du prothorax à peu près comme dans cette espèce, seulement le dernier moins ponctué sur les côtés. Elytres ayant le même nombre de rangées de gros tubercules également coniques, mais plus droits. Rangées dorsale et latérale réunies à peu près aux deux tiers de la longueur des élytres, la première se détournant brusquement vers la seconde, tout près de son extrémité; les deux marginales parallèles dans leur moitié antérieure, et divergeant ensuite vers l'extrémité. Intervalles couverts de très-petits tubercules peu rapprochés, et parmi lesquels on en voit quelques-uns à peine plus petits que ceux des rangées, et coniques comme eux. Parties latérales couvertes d'assez gros points enfoncés, assez écartés, et ayant quelques plis transverses à la partie postérieure. Abdomen presque lisse, à peine plissé en long. Pattes d'un rouge-brun un peu obscur, et presque noir aux cuisses postérieures, qui sont un peu renflées vers le milieu.

Les antennes manquent dans le seul individu que j'ai sous mes yeux.

Du Cap de Bonne-Espérance. Collection de M. Gory.

4. *Stenocara Fabricii.*

Long. 12 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 6 mill. $\frac{1}{3}$.

Nigra, ovalis-oblonga. Capite piloso, antè angulatim impresso. Prothorace dorso nitido lævigatoque. Elytris, tuberculis magnis conicis numerosis in seriebus dispositis, echinatis. Antennis pedibusque rufescentibus.

Noire, ovale-étroite. Menton réniforme, à échancrure très-étroite et très-profonde (*fig.* 11). Tête ponctuée et cou-

verte de poils jaunâtres couchés en avant, et avec une impression profonde et anguleuse sur le front. Dessus du prothorax brillant et presque entièrement lisse. Elytres oblongues, guère plus larges que le prothorax, ayant chacune six rangées de gros tubercules coniques, dont les deuxième et quatrième plus apparentes, et la sixième ou la marginale double et divergente tout-à-fait près de l'extrémité. Les gros tubercules sont entremêlés de très-petits et peu apparents. Parties latérales étroites et couvertes de gros points enfoncés, à intervalles un peu relevés, et très-légèrement réticulées. Arrière-poitrine avec des plis longitudinaux peu nombreux et peu marqués. Les trois premiers segments de l'abdomen avec des granulosités assez grosses et quelques plis longitudinaux peu marqués aux deux premiers segments et assez aux deux suivants : le dernier ponctué. Antennes et pattes rougeâtres. Cuisses postérieures très-longues, épaisses et un peu renflées dans le milieu.

Du Cap de Bonne-Espérance. Collection de M. Gory.

5. *Stenocara Lævicollis.*

Adesmia Lævicollis, Dej. Maille. *in litt.* (*Pimelia.*)

Long. 14 mill. Larg. 7 mill.

Nigra, oblongo-ovalis. Capite medio densissimè punctato impressioneque semi-circulare. Prothorace dorso sublævigato, nitido. Elytris tuberculis obconicis obtusis in seriebus dispositis, alternatìm majoribus minoribusque; femoribus nigris, tibiis rufo-obscuris.

Elle ressemble un peu à la précédente par sa taille et sa forme. Menton mitréforme, à échancrure large et anguleuse.



Tête à ponctuation plus serrée, surtout dans le milieu, où les points sont tout-à-fait réunis et confondus entre eux. Une impression profonde et semi-circulaire et non anguleuse, et une petite élévation transverse en avant de cette impression. Dessus du prothorax brillant, presque lisse, avec quelques points sur les côtés plus marqués sur les bords. Elytres oblongues, guère plus larges que le prothorax, couvertes de rangées de gros tubercules coniques et obtus, dont les première, troisième et cinquième plus petites que les autres : marginale double et divergente vers l'extrémité. Parties latérales avec des gros points enfoncés, et légèrement réticulées. Cuisses épaisses, un peu renflées dans le milieu et noires : tibias et tarses d'un rouge obscur, presque noir aux jambes postérieures. Abdomen plissé longitudinalement et fortement granuleux vers sa base. On voit des granulosités semblables sur l'arrière-poitrine, mais plus écartées. Les antennes manquent dans l'unique individu que je possède.

Du Cap de Bonne-Espérance. Je dois cette espèce à mon ami M. Arsène Maille, qui me l'a envoyée comme étant la *Pimelia Lævicollis* de M. Dejean.

6. *Stenocara Gracilipes.*

Long. 10 mill. Larg. 5 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, oblongo-ovalis. Capite punctato, medio impresso piloso que. Prothorace dorso punctato, antè trilobato. Elytris dorso carinato, unicâ. Tuberculis conicis, sparsis, margine

approximatis et in seriebus duabus dispositis. Pedibus gracilibus; antennis, tibiis tarsisque rufescentibus, femoribus obscuris.

Noire, oblongue. Tête à ponctuation serrée, avec une large impression bien marquée et couverte de poils couchés en avant. Dos du prothorax inégal et fortement ponctué. Elytres étroites, guère plus larges que le prothorax, avec une arête peu marquée et garnie de gros tubercules coniques près du milieu de chacune d'elles, mais un peu plus rapprochée de la suture; elles ont en outre deux rangées marginales de tubercules semblables à ces premiers et rapprochées dans toute leur longueur; le reste du dos des élytres est couvert de très-petits tubercules assez nombreux, mais peu serrés et entremêlés de plus gros, épars et coniques comme ceux des rangées, dont ils diffèrent peu. Parties latérales couvertes de fines granulosités, de points enfoncés, écartés, et de deux rangées de petits tubercules triangulaires et éloignés les uns des autres; ceux de la rangée inférieure plus petits que ceux de la rangée supérieure, peu sensibles et même effacés antérieurement. Pattes longues et très-grêles. Antennes, tibias et tarses d'un rouge-brun un peu obscur; cuisses presque noires. Milieu de l'arrière-poitrine très-inégal, avec des plis onduleux longitudinaux, et un enfoncement large et assez profond sur le mésosternum. Les deux premiers segments de l'abdomen fortement granuleux, avec un enfoncement au milieu du second; le troisième ayant quelques sillons longitudinaux très-courts et antérieurs, et quelques points enfoncés que l'on retrouve sur les suivants.

Du Cap de Bonne-Espérance. Collection de M. Gory.

7. *Stenocara Morbillosa.*

Pimelia Morbillosa, Fabr. *Syst. Eleut.* t. 1, p. 130.

Schönh. *Syn. Insect.* I, p. 133? *Excl. Syn.* Oliv.

Long. 13 mill. ½. Larg. 8 mill.

Nigra, breviter ovata. Capite punctato medioque impresso. Prothorace dorso punctulato. Elytris suborbiculatis, granulatis, singulo costis tribus crenatis apiceque dentatis; marginali laxe duplici posticè divergenti : lateribus punctis granulisque sparsis. Antennis pedibusque nigris.

Noire, en ovale court. Tête ponctuée, avec une impression large au milieu, au fond de laquelle on voit trois fossettes peu marquées. Epistome légèrement échancré en arc. Dos du prothorax légèrement ponctué, surtout dans le milieu. Elytres courtes, suborbiculaires, couvertes de petits tubercules couchés en arrière, aigus, et ayant chacune trois côtes assez saillantes, crénelées ou lisses antérieurement et dentées en scie postérieurement; la marginale double et divergente vers l'extrémité. Parties latérales avec des points et des petits tubercules écartés. Les trois premiers segments de l'abdomen plissés en long; les deux derniers presque lisses, avec quelques très-petits points écartés. Antennes et pattes noires.

Cap de Bonne Espérance. Collection de M. Gory.

8. *Stenocara Bonellii.*

Long. 12 mill. Larg. 7 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, breviter ovata. Capite densè punctato, medio planato. Prothorace dorso sublævigato, medio leviter sulcato. Elytris suborbiculatis, granulatis, singulo costis tribus crenulatis apice dentatis; marginali appropinquato-duplici apice divergenti: lateribus laxè punctatis granulisque obliteratis; pedibus rufescentibus.

Ressemble beaucoup à la précédente. Tête à ponctuation plus serrée, surtout dans le milieu, qui est plan, avec une petite fossette à peine marquée et un sillon longitudinal de chaque côté au-dessus des antennes. Intervalles entre les côtes des élytres à tubercules plus écartés et avec quelques rides transverses et courtes. Côte marginale, composée de deux, rapprochées et divergeant à l'extrémité. Parties latérales à petits tubercules plus oblitérés. Le reste comme dans la précédente. Pattes d'un rouge obscur, un peu plus clair aux antérieures. Les antennes manquent au seul individu que j'aie vu.

Patrie inconnue, mais probablement du Cap de Bonne-Espérance. Collection de M. Dupont.

9. *Stenocara Sex-Lineata.*

Pimelia Sex-Lineata, Dup. Collect. Herbst?

An Pimelia crenata, Fabr. *Syst. Eleut.* I, p. 131?

Long. 12 mill. Larg. 6 mill. ½.

Nigra, ovalis. Capite laxè punctato. Prothorace dorso sublævigato. Elytris granulis rarissimis; singulo costis tribus valdè prominentibus, laxè et valdè crenato-dentatis; marginali appropinquato-duplici apice vix divergenti. Abdomine longitrorsùm valdè plicato basique granulato. Antennis pedibusque nigris.

Noire, assez courte, mais moins élargie que les deux précédentes. Tête obscure, à ponctuation très-écartée et à épistome tronqué carrément. Dessus du prothorax brillant, lisse, avec quelques petits points très-écartés et un petit sillon longitudinal peu marqué dans le milieu. Élytres ayant chacune trois côtes minces, très-saillantes, largement et profondément dentées; la marginale composée de deux côtes rapprochées et à peine divergentes tout-à-fait à l'extrémité. Intervalles avec une rangée de petits tubercules très-écartés. Abdomen fortement plissé en long, excepté à son extrémité, presque lisse et fortement granuleux à sa base. Antennes et pattes noires; cuisses épaisses, un peu renflées vers leur base.

Du Cap de Bonne-Espérance. Collection de M. Dupont, où elle figurait sous le nom de *Pimelia Sex-Lineata*; mais

j'ignore si c'est bien celle de Herbst, dont je ne possède pas les ouvrages. La phrase très-courte de la *Pimelia Crenata* du *Syst. Eleut.* de Fabricius peut très-bien lui convenir.

10. *Stenocara Winthemi.*

Pimelia Ovata, Dup. Collect. *non* Oliv.

Long. 12 mill. Larg. 6 mill.

Nigra, oblongo-ovata. Capite densè punctato medioque impresso. Prothorace dorso laxè punctulato. Elytris dense et subtiliter granulatis; singulo costis tribus valdè prominentibus, antè crenatis, posticè multidenticulatis; marginali appropinquato-duplici à basi multidenticulatâ, apice divergenti. Antennis nigris. Pedibus rufo-obscuris.

Noire, ovale-oblongue. Tête à ponctuation serrée, avec une large impression lunulée dans son milieu; dessus du prothorax brillant, à ponctuation fine et très-écartée. Elytres couvertes de granulosités très-fines, assez serrées, et ayant chacune trois côtes minces et très-saillantes; les deux premières à peine crénelées dans leur moitié antérieure, et dentées en scie à leur extrémité, avec les dentelures rapprochées; les deux formant la marginale très-rapprochées et ne se séparant que tout-à-fait à l'extrémité; elles sont dentées en scie dans toute leur longueur. Parties latérales fortement ponctuées. Les trois premiers segments de l'abdomen plissés en long et granuleux; les deux derniers finement ponctués. Antennes noires: pattes d'un rouge-brun obscur; cuisses postérieures épaisses et légèrement renflées dans leur milieu.



Du Cap de Bonne-Espérance. Collection de M. Dupont.

DEUXIÈME DIVISION.

Menton à échancrure antérieure peu profonde; tergum ou dos du prothorax fortement trilobé antérieurement.

11. *Stenocara Cavifrons.*

Pimelia Serrata, Fabr. *Syst. Eleuth.* I, p. 132?

Long. 8 mill. Larg. 4 mill.

Nigra, ovalis. Capite suprà gibboso, densè punctato, antè profundè excavato. Prothorace dorso valdè punctato, inæquali, posticè transversìm impresso, antè lobo erecto valdè producto. Elytris globosis; singulo costis quatuor spinoso-serratis. Interstitiis granulis paucis, transversìmque valdè rugatis. Femoribus nigris; tibiis rufis.

Petite, ovale. Tête subglobuleuse, très-gibbeuse en dessus, avec une excavation très-profonde dans son milieu antérieurement et couverte de points très-serrés. Dos du prothorax très-fortement ponctué et rugueux, déprimé en arrière et relevé en avant en un lobe notable presque en forme de capuchon. Elytres subglobuleuses, avec quatre côtes élevées, tranchantes et garnies de tubercules épineux, écartés. Les deux côtes marginales sont si écartées, qu'une d'elles, la plus inférieure, paraît située sur la partie embrassante : les intervalles et cette dernière partie, avec quelques petits tu-

bercules très-rares et des rides transverses très-relevées à la partie postérieure. Les trois dernières côtes se réunissant successivement sur la première, fortement sinueuse postérieurement. Abdomen rugueux à sa base. Antennes obscures; cuisses noires, les postérieures très-grêles; tibias et tarses d'un brun rouge.

Cet insecte est-il bien la *Pimelia Serrata* de Fabricius? la phrase du *Systema Eleutheratorum* peut lui convenir; mais il me semble que ce célèbre auteur n'eût pas omis de parler de la singulière organisation de la tête, s'il eût eu en vue le même insecte.

Cap de Bonne-Espérance. Collection de M. Gory.

12. *Stenocara Ruficornis.*

Long. 9 mill. Larg. 5 mill. ½.

Nigra, lato-ovata, subdepressa. Capite densè punctato, medio arcuatim impresso. Prothorace dorso punctis magnis impresso, antè valdè trilobato. Elytris costis quatuor elevatis crenatis; interjectis granulatis rugatisque. Abdomine punctis magnis impresso. Antennis rufis. Pedibus nigris : femoribus posticis inflatis, subtùs rotundatis.

Noire, courte et ovale. Tête à ponctuation serrée, avec une impression semi-circulaire dans son milieu. Dos du prothorax trilobé antérieurement, avec de gros points enfoncés, écartés dans le milieu et serrés sur les côtés. Elytres déprimées sur le dos, ayant quatre côtes élevées, les deux marginales étant très-écartées dans toute leur longueur, créuelées et à intervalles, avec de petits tubercules écartés



et quelques rides transverses assez marquées. Parties latérales ponctuées. Abdomen avec de très-gros points enfoncés très-écartés. Saillie postérieure et intermédiaire du présternum large, presque plane et bilobée à son extrémité. Antennes d'un rouge-brun assez clair. Pattes noires, avec les tibias obscurs, les antérieurs plus rougeâtres. Cuisses postérieures épaisses, renflées vers la base et arrondies en dessous.

Du Cap de Bonne-Espérance. Collection de M. Gory.

Genre V. *Metriopus*.

(Pl. 15. fig. de 12 à 14.)

Menton à angles latéraux très-relevés en dedans, ce qui le fait paraître subrectangulaire, avec les côtés arrondis; échancrure antérieure assez profonde et anguleuse, ayant une impression lunulée sur le devant (*fig.* 12).

Palpes subfiliformes, à dernier article à peine plus gros que le précédent.

Mandibules très-courtes, épaisses, à peine bidentées à leur extrémité, et sans dent ni large sillon à la partie supérieure (*fig.* 13).

Labre transverse, saillant et arrondi antérieurement (*fig.* 13).

Tête rectangulaire, fortement déprimée et plane latéralement, avec l'épistome saillant, formant un rétrécissement brusque et rectangulaire (*fig.* 13).

Yeux ovales, larges, nullement lunulés antérieurement, situés sur la partie plane des côtés de la tête et paraissant tout-à-fait inférieurs.

Antennes courtes, à articles coniques; le troisième à peu près deux fois plus long que le second; neuvième et dixième plus larges que les autres, peu comprimés; dernier ovoïde, notablement plus petit que le pénultième (*fig* 13).

Présternum ayant dans son milieu une saillie postérieure large et subbilobée à l'extrémité, s'appuyant sur un renflement notable et large du mésosternum.

Pattes courtes, surtout les antérieures. Cuisses dilatées brusquement en dedans, à leur extrémité, en une lame notable de chaque côté des tibias (1) (*fig.* 14).

Tarses courts, filiformes et plus épais que dans le genre précédent. Premier article des postérieurs à peine plus long que le dernier.

Ce genre diffère du précédent par la forme de sa tête et par ses jambes notablement plus courtes, les cuisses antérieures dépassant à peine les élytres lorsqu'elles sont rapprochées de ces dernières, et les postérieures étant à peine de la longueur de l'abdomen. Il se distingue aussi par la dilatation en lames de l'extrémité des cuisses, enveloppant l'origine des tibias.

1. *Metriopus Hoffmanseggii.*

Pimelia Rugosa, Hoffman. Dup. Collect.

Long. 10 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 6 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, breviter ovalis; suprà depressa, subtùs valdè punctata.

Capite valdè punctato, longitrorsùmque rugato. Prothorace

(1) Ces lames ou parties amincies de la cuisse, existant toujours mais plus ou moins développées, pourraient être nommées, pour abréger, les *Blamosceles*.

dorso multicavo. Elytris suborbiculatis, valdè reticulatis. Antennis pedibusque rufo-obscuris.

Noire, ovale, légèrement déprimée en dessus. Tête fortement ponctuée et inégale, avec des sillons profonds et longitudinaux à la partie postérieure : menton fortement ponctué et rugueux. Dessus du prothorax déprimé dans son milieu, et couvert de très-gros points qui le font paraître inégal. Elytres courtes, suborbiculaires, réticulées par des côtes longitudinales et transversales très-saillantes et lisses : réticulations à fond lisse, allant de la base jusque tout près de l'extrémité, qui est granuleuse. Ventre couvert de très-gros points enfoncés. Cuisses également fortement ponctuées, mais à points beaucoup moins gros que les précédents. Tibias garnis de piquants, très-rapprochés aux quatre postérieurs, et d'un rouge brun-obscur ainsi que les antennes.

Du Cap de Bonne-Espérance. Collection de M. Dupont, où elle figure comme étant la *Pimelia Rugosa*, Hoffm. ; mais ce n'est ni la *Rugosa* de Fabricius, ni celle d'Olivier.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XIV.

Fig. 1. *Megagenius Frioli*, double de la grandeur naturelle.

2. Tête du même très-grossie.
3. Extrémité de l'antenne très-fortement grossie.
4. Menton du même très-grossi. (*b*) Son pédoncule.
5. Languette *id.*

Fig. 6. Partie, en arrière du prothorax, du corps de la *Macropoda Variolaris*, vue en dessous et grossie, pour faire voir la disposition des pièces de l'arrière-poitrine et l'écartement des jambes postérieures de la Tribu des *Macropodites*.

7. Même partie vue de côté.
8. *Macropoda Variolaris*, grossie.
9. Tête et antennes très-grossies.
10. Extrémité de la même antenne à un plus fort grossissement.
11. Mandibules de la même, grossies et vues en dessus.
12. Menton et palpe maxillaire de la même. (*b*) Son pédoncule.
13. Bouche de la *Macropoda Boyeri* très-grossie et vue en dessous. (*b*) Son pédoncule.
    a. Le labre dont l'extrémité est repliée en dessous.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XV.

Fig. 1. Tête très-grossie de l'*Adesmia Dubia.*
2. Menton d'*id.* (*a*) Son pédoncule.
3. Extrémité de l'antenne d'*id.*
4. Labre et épistome de l'*Adesmia Pariseti.*
5. Antenne d'*id.*
6. Languette et palpes labiaux de la même.
7. Menton de l'*Adesmia Porcata.*

Fig. 8. Tête grossie de la *Stenocara Longipes.*
9. Menton grossi de la *Stenocara Lævicollis.*
10. Extrémité très-grossie de l'antenne de la *Cavifrons.*
11. Menton de la *Stenocara Fabricii* grossi.

Fig. 12. Menton du *Metriopus Hoffmanseggii.*
13. Tête d'*id.*
14. Extrémité des cuisses d'*id.*

DESCRIPTION

D'UN COLÉOPTÈRE NOUVEAU DU GENRE CLERUS

SOUS SES DIVERS ÉTATS,

PAR M. A. LEFEBVRE.

Séance du 18 mars 1835.

Pl. 16.

Ayant acquis de M. Lucien Buquet quelques insectes indiens, et plusieurs boîtes dans lesquelles ils avaient été envoyés du pays même, je voulus me servir du bois médulleux et tendre qui en garnissait les fonds pour en doubler quelques tiroirs de ma collection.

En dépeçant le fond de ces caisses, je rencontrai quelques petits Coléoptères du genre *Clerus*, Fabr., ou *Thanasimus*, Latr., et qui, soumis à l'inspection de la plupart de nos Coléoptéristes, leur parurent constituer une espèce nouvelle. M. Buquet lui-même en avait trouvé quelques-uns parmi les débris légers et les fragments du fond de ces mêmes boîtes.

Cependant ces fragments médulleux, qui, d'après M. Adolphe Brongniart, sont les racines de l'*Æschinomene Paludosa*, ne pouvaient me servir dans l'état grossier où ils étaient encore; et, m'étant mis à les fendre longitudinalement en deux parts, je ne fus pas peu surpris de rencontrer dans diverses cavités d'autres *Clerus* qui semblaient y être morts. Bientôt j'en trouvai d'enfermés dans leur coque; et enfin, espérant y rencontrer aussi la larve, je poursuivis mes recherches, et fus assez heureux pour en trouver une, et, mieux encore, une nymphe en assez bonne conservation.

Comme sur les plages éloignées on voit plutôt des collecteurs que des observateurs, il est à présumer que de si tôt on n'aura pas de renseignements sur les métamorphoses de ce *Clerus* faites sur les lieux mêmes; jusqu'à ce moment, les notes que je vais donner ici pourront donc remplacer cette lacune dans l'histoire de cet insecte.

La ténuité des objets, l'état de dessiccation de la larve et de la nymphe, ce qui les racornit toujours et dérange les formes qu'elles avaient étant vivantes, m'empêchent de déterminer ces descriptions d'une manière bien rigoureuse; en plus, je n'ai pas la ressource de vérifier sur un second individu les parties froissées que ceux uniques que je possède me peuvent présenter. Il faut donc tenir un peu compte de l'oblitération de ces insectes, ce qui causera nécessairement de ma part quelques erreurs et omissions que, malgré tous mes soins, je n'aurai pu éviter.

Pentamères.

3e Famille. **Serricornes** (*Serricornes*).
2e Section. **Malacodermes** (*Malacodermi*).
4e Tribu. **Claironiens** (*Clerii*).
Genre. **Clairon** (Fabr.) (*Clerus*, proprement dit).

Clerus Buquet. (A. Lefebvre.)

Larve.

(Fig. 1.)

De six millimètres de longueur, et environ d'un millimètre à sa plus grande largeur abdominale. Sa partie antérieure, c'est-à-dire la tête et les trois segments du thorax, plus courte et plus étroite que le reste du corps. D'un roux prononcé et entièrement couverte d'un duvet de même couleur. La tête et la partie écailleuse du prothorax sont plus foncées et brillantes, les plaques lisses mésothoraciques et sur-anale presque noires.

Tête; penchée en avant, plus étroite que le prothorax, dans lequel elle s'emboîte : entièrement écailleuse, aplatie, arrondie sur ses côtés, légèrement bombée en tous sens, mousse et arrondie à son extrémité : en dessous un peu concave, et portant au milieu une petite éminence.

En dessus, à son origine, un sillon médiaire et longitudinal, qui se bifurque bientôt après, en s'arrondissant légèrement en dedans, se dirige sur les yeux que chaque

branche atteint. Une impression longitudinale et assez courte se remarque en dedans de chacun de ces sillons vers leur extrémité, et au-dessus d'une plaque presque hémisphérique, dont la partie la moins courbe termine la tête antérieurement. Mandibules peu larges et assez longues pour se croiser. Yeux très-rejetés sur les côtés, contigus à la naissance des mandibules, petits et ovalaires.

Prothorax; plus large que la tête, écailleux en dessus, bombé, arrondi latéralement, penché en avant dans les deux premiers tiers de sa longueur, et formant une plaque arrondie postérieurement, tronquée en avant, et dont les côtés antérieurs seulement descendent jusque sur l'origine des pattes; une forte impression centrale, plus prononcée en arrière, occupe toute la longueur de cette plaque. Le tiers postérieur du prothorax, non écailleux, est latéralement inhérent aux mamelons qui supportent les pattes antérieures.

Mésothorax; moitié moins long que le prothorax, plus large que lui à sa partie antérieure, boursoufflé latéralement; portant en dessus deux larges plaques lisses, écailleuses, noires, transversalement placées et laissant entre elles un espace triangulaire dont un des côtés longe la partie antérieure du mésothorax.

Métathorax; plus long et un peu plus large que le mésothorax, gibbeux à sa partie antérieure.

Pattes; écailleuses, arrondies, très-courtes, creuses en dehors dans leur dernière moitié, portées sur un mamelon membraneux.

Les antérieures, autant que j'en ai pu juger par la seule qui est entière, présente en plus un prolongement écailleux un peu long, bombé en dessus, creusé en cuillère en dessous et jouant sur une articulation. Cette patte est portée par un bouton écailleux, non creusé bien entendu, mais

absolument semblable pour la forme aux autres pattes et posé comme elles sur un mamelon.

Abdomen; à huit segments; un peu aplati, s'élargissant latéralement vers son milieu, puis ensuite dilaté dans le sens contraire jusqu'à l'extrémité du dernier segment. De celui-ci sort une plaque écailleuse, noirâtre, penchée sur l'anus et paraissant le protéger, un peu allongée, arrondie des côtés et à son extrémité, présentant au milieu une légère éminence longitudinale un peu large et très-évasée vers son origine. Des deux côtés de cette plaque sortent des touffes de poils roux assez longs.

La structure toute particulière des pattes antérieures de cette larve m'a fait rechercher si les auteurs qui ont parlé des *Clerus*, n'auraient pas fait mention de semblable conformation dans leurs larves, mais ce fut en vain. Geoffroy, Latreille et Schaëffer, etc., n'ont parlé que de celles des *Trichodes*. Peut-être MM. Hammerschmidt et de Haan, dont les travaux se dirigent en ce moment vers l'étude des larves des Coléoptères, pourront reconnaître une pareille organisation dans celles d'autres *Clerus*.

Je ne puis également décider si la larve dont il s'agit est carnivore ou xylophage. Il est de fait qu'avec ces *Clerus* et dans leurs sillons j'ai trouvé d'autres coques et larves et de très-petits Coléoptères, mais presque tous brisés. Un seul avait échappé, et je me proposais de le dessiner, comme je venais de le faire pour sa larve, qui est différente de celles des *Clerus*, quand un accident me fit perdre ce seul individu avant que je l'eusse déterminé.

Au reste, tout annonce dans cette larve le genre de travail auquel elle est destinée. Sa tête, solidement établie, et arrondie, paraît devoir être rétractile sous le premier segment et s'y mouvoir avec grande facilité, condition nécessaire à l'animal, puisqu'elle est son principal instru-



ment perforateur. Le bouclier qui recouvre la partie du corps qui vient immédiatement après, et ce second segment du thorax à plaques écailleuses, ne lui sont pas inutiles lorsqu'elle veut prendre un point d'appui durant son travail, et laisser à la tête la liberté d'agir et de creuser. Les pattes disposées ainsi en cuilleron représentent l'office que rendent à la Taupe les siennes, et doivent nécessairement servir à la larve pour pratiquer dans le bois ces galeries dans lesquelles elle se loge, file sa coque et se transforme. La plaque sur-anale est sans doute aussi pour elle un point d'appui et un puissant véhicule lorsqu'elle fait un mouvement antigrade, en même temps qu'elle peut présenter au dehors une porte solide, bouchant à peu près en entier sa galerie et qui la protége contre l'ennemi qui voudrait la poursuivre jusque dans sa retraite. Ainsi je crois pouvoir, sauf erreur, résumer le but de la structure particulière de cette larve.

Coque.

Fig. 3.

Longue environ de cinq mill. Oblongue, ronde, arrondie à ses deux extrémités, et d'un tissu compacte et solide. En dedans et en dehors d'une couleur jaune paille.

Nymphe.

Fig. 2.

Elle a quatre millimètres de longueur; de même couleur que la larve et également pubescente. La tête, fortement pen-

chée en avant, a les mandibules appuyées sur l'extrémité des pattes antérieures, les yeux saillants; les antennes excèdent de chaque côté, et se courbent vers le bas.

La tête est surmontée de toute la largeur du thorax, qui la dépasse de tous côtés (autant que j'en puis juger malgré une dépression accidentelle que présente la nymphe en cet endroit).

Les élytres en dessus sont couchées de chaque côté, et ont la forme de deux lances étroites, un peu courbes. Elles ne dépassent pas les premiers segments de l'abdomen.

Les ailes, plus largement accusées, apparaissent sous les pattes intermédiaires, et enveloppent le corps de chaque côté, pendent un peu plus bas que les premiers segments de l'abdomen, en laissant entre elles au centre un intervalle assez large, au milieu et à l'extrémité duquel dépassent les pattes postérieures, qui seraient alors couvertes par les ailes.

L'abdomen, d'abord un peu relevé, se recourbe ensuite en dedans, et, vu en dessus, occupe environ la moitié de la longueur de la nymphe; il s'élargit un peu vers sa moitié, et est terminé en dessous par une petite plaque ronde, unie, située au-dessous du dernier segment. Du bord de ce segment s'échappent deux petits appendices oblongs, ronds, contigus et dirigés un peu en avant, au-dessus de la plaque. Celle-ci est terminée par deux pointes latérales aiguës, un peu courbées en dedans, ce qui leur donne assez la forme d'un croissant.



Insecte parfait.

Long. 5 mill.

Totus rufus, tibiis tarsisque pallidioribus. Caput, thorax, elytraque punctis impressis irrorata.

Tout l'insecte est d'un beau roux. Les jambes et les tarses seuls paraissent un peu plus pâles.

La tête, le thorax et les élytres, couverts d'un duvet léger et blond, sont en outre criblés d'une multitude de petits points enfoncés, plus serrés sur la tête et sur le thorax et plus espacés sur les élytres.

Dédié à M. Lucien Buquet.

Je connais dans la collection de M. Audinet Serville une espèce nouvelle de *Clerus* de l'Amérique du Nord qui a la plus grande analogie avec celle-ci.

Quant à la patrie de ce Coléoptère, je le croirais du Bengale, d'où étaient les insectes contenus dans les boîtes dont j'ai parlé plus haut. Mais on sait que ces bois médulleux y sont importés de la presqu'île Siamoise, pour remplacer le liége dans l'économie domestique, et servent surtout aux pêcheurs. Cependant il se peut faire que le *Clerus* dont il s'agit soit originaire de la Cochinchine, et qu'avant l'expédition de ces racines légères, sa larve, attirée peut-être par l'appât de quelques autres insectes, s'y soit logée et transformée, et que, transportée ainsi aux bords du Gange, l'analogie de climat et de productions ne se soit pas opposée à sa propagation dans la presqu'île indienne. Cette

question pouvant être sujette à controverse, je ne me permets pas de la juger.

Je ne saurais trop recommander aux Entomologistes d'examiner avec un soin scrupuleux les boîtes qui leur proviennent d'outre-mer. Sans doute ils y trouveront quelques-uns de ces insectes, que leur petitesse ne fait que trop souvent dédaigner des collecteurs en pays étranger, et ils recueilleront de précieux renseignements sur les premiers états de diverses espèces dont il est souvent fort difficile de suivre les différentes mutations.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XVI.

Fig. 1. Larve vue de profil. *a*. Tête. *aa*. Petite éminence. *b*. Partie antérieure et écailleuse du prothorax. *bb*. Partie postérieure non écailleuse du même. *c*. Mésothorax. *cc*. Plaques écailleuses du mésothorax. *d*. Métathorax. *e*. Plaque écailleuse sur-anale. 1 à 8. Abdomen. *f*. Pattes.

1. A. *Id*. vue de face en dessus. Détails pareils.

1. B. Tête vue en dessus. *a*. Plaque terminale. *b*. Sillons bifurqués. *c*. Impressions. *d*. Portion antérieure du prothorax. *e*. Mandibules. *f*. Yeux.

1. C. Plaque sur-anale vue de face en dessus.

1. D. Patte intermédiaire et postérieure. *a*. Mamelon. *b*. Patte écailleuse.

1. E. Patte antérieure. *a*. Mamelon. *b*. Première partie. *c*. Seconde partie.

2. Nymphe vue en dessus. *a*. Elytres. *b*. Thorax. *c*. Antennes. *d*. Epines anales.

2. A. *Id*. vue en dessous. *a*. *b*. *c*. *d*. Mêmes détails. *e*. Tête. *f*. Pattes. *g*. Mandibules. *h*. Plaque anale. *d*. Ses appendices et ses épines.

2. B. Cette plaque vue en dessous de trois quarts. *aa*. Appendices. *bb*. Epines formant le croissant. *c*. Plaque ronde et plate sous les ap-

pendices. *d*. Dernier segment abdominal, de dessous lequel ils semblent sortir.

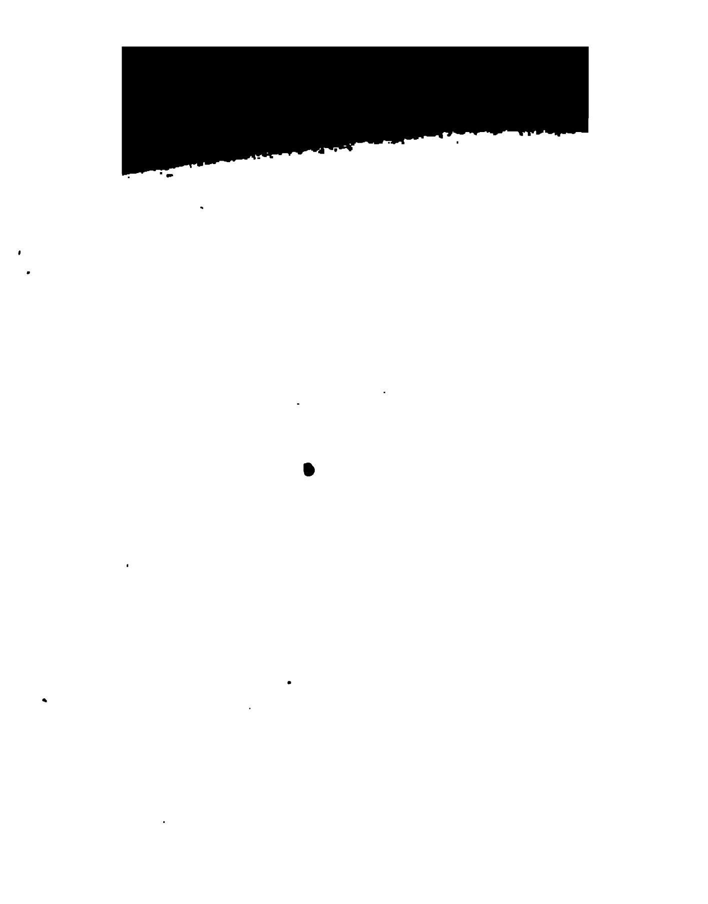
3. Coque, tronquée par un de ses bouts.

4. Insecte parfait.

4. A. Son antenne.

Nota. Dans la figure 1. A, le métathorax (*d*) paraît presque aussi long que le mésothorax (*c*) ; mais c'est à cause de la courbe que présente cette larve à cet endroit. Ce sont également les bourrelets latéraux de ce dernier qui le font paraître plus large que le métathorax.

Ces dimensions semblant être ici en contradiction avec la description, j'ai cru devoir en expliquer la cause.



NOTICE

SUR UN COLÉOPTÈRE MONSTRUEUX,

PAR M. MAXIMILIEN SPINOLA (de Gènes).

(Séance du 1er avril 1835.)

Pl. 17. B.

Les monstruosités des insectes ayant attiré dans ces derniers temps l'attention de la *Société Entomologique de France*, je m'empresse de lui communiquer le nouvel exemple que j'ai eu le bonheur de rencontrer. L'individu qui est le sujet de cette notice appartient à l'espèce décrite et figurée par le docteur Kirby, *Centuria Insectorum*, sous le nom de *Rutela Pulchella*, que l'on rapporte à la *Rutela Fasciata*, Dej., deux. Cat. Cet insecte qui, à part la monstruosité des pattes postérieures du côté droit, n'a rien qui le distingue de ses pareils, était compris dans un envoi assez considérable d'insectes du Brésil et du Sénégal que m'a fait en 1832 M. Adolphe Martin, naturaliste voyageur, établi alors à Rio-Janeiro, et que j'ai reçu au mois de no-

vembre de la même année, par l'entremise de M. Davino, négociant génois.

Au premier aspect, c'est-à-dire en regardant l'insecte en dessus, et tel qu'il est représenté dans la fig. 2 annexée à cette notice, on est déjà surpris de compter quatre pattes du côté droit. Mais ce n'est qu'après l'avoir renversé sur le dos, que la monstruosité devient visible dans son entier. C'est alors que l'on reconnaît l'existence d'une cinquième patte du même côté, repliée sous le ventre, et qui n'était pas visible en dessus. Il y a donc au côté droit trois pattes postérieures au lieu d'une seule. Les deux surnuméraires constituent la monstruosité.

Quoique la première patte A de la fig. 1, qui représente l'insecte en dessous, ne soit pas visible en dessus, j'ai de bonnes raisons pour la croire sa vraie patte normale. Il est probable qu'elle s'est retirée sous le ventre par un des mouvements accidentels qui ont pu accompagner l'agonie et la mort de l'animal. Elle est parfaitement semblable, et pour ainsi dire égale à la patte gauche de la même paire. Je n'ai pu remarquer aucune différence dans son insertion, dans les hanches et les trochanters. Cette conformité est moins sensible sur la figure qu'à la vue de l'insecte même; parce que la hanche du côté monstrueux étant malheureusement fracturée, le dessinateur a été forcé de la rendre telle qu'elle lui a paru, et parce que le trochanter du même côté est caché en partie par la cuisse qui a participé du mouvement en dedans de toute la patte. Le trou de la hanche m'a paru normal et bien circonscrit dans tous les sens. Le fémur, le tibia, le tarse et ses crochets seraient aussi dans le même état, s'ils n'étaient seulement un peu plus épais et plus courts, ce qui provient évidemment de la diminution du fluide nourricier, dont les deux tiers ont été absorbés par les deux pattes surnuméraires.

Ces dernières, marquées B et C, fig. 1, m'ont paru sortir d'une cavité commune, mais distincte, placée sur la même ligne transversale, très-près de l'insertion de la patte A, entre elle est le bord extérieur du métathorax. En examinant l'insecte en dessous, la patte apparaît superposée à la patte B, et celle-ci à la patte C. Je n'ai pas aperçu les hanches, et je les crois ou rudimentaires et imperceptibles, ou entièrement avortées. Je n'ai vu qu'un seul trochanter très petit, triangulaire et aplati. Il n'a pas été possible de le faire paraître dans la figure. L'intermédiaire B paraît d'abord avoir souffert plus que l'autre, C; on la croirait plus comprimée et raccourcie; mais un examen plus attentif nous avertit d'une singularité bien plus remarquable, c'est qu'elle est dans toute sa longueur dans une position précisément inverse de la position normale. Dans les pattes postérieures des insectes en général, et en particulier dans celles de la *Rutela Pulchella*, la face des fémurs et des tibias, qui est à la fois l'extérieure et l'inférieure, est plus ou moins convexe; tandis que la face opposée est toujours lisse et plane, afin de glisser sans difficulté sur la surface inférieure du corps. De plus, les tibias ont toujours quelques épines clair-semées, souvent disposées en lignes circulaires et transversales sur la même face inférieure et extérieure, et on n'en voit pas sur l'autre face. La patte B présente tout le contraire : la face extérieure ou fémur est non-seulement plane, mais même concave; la convexité est tournée vers la face opposée : il en est de même du tibia, dont les épines sont aussi sur cette face supérieure. Le dernier article des tarses offre enfin le même renversement dans les grandeurs différentes de ses crochets. C'est encore ici le crochet supérieur qui est le plus grand.

La normalité reparaît avec tous ses caractères dans la troisième patte C. A partir du fémur, y compris le tibia,

le tarse et ses crochets, elle ne présente dans ses formes aucune différence avec la première patte A, et ses proportions sont à peu près égales.

En comparant cette monstruosité avec les monstruosités semblables qui ont été décrites récemment dans les *Annales de la Société*, et dans le *Magasin d'Entomologie*, savoir : un *Scarites Pyracmon*, publié par M. Lefebvre, *Magasin d'Entomologie*, fig. 40; — un *Melolontha Vulgaris*, publié par M. Doumerc, *Annales de la Société Entomologique*, 1er trimestre de l'année 1834, pag. 171, Pl. 1, A, fig. 1 (les pattes); — un *Rhysotrogus Castaneus*, publié par M. Bassi, *Annales de la Société Entomologique*, 2e trimestre 1834, pag. 373, Pl. 7, fig. A, j'ai été frappé par la répétition constante de deux circonstances sur lesquelles je me permettrai d'appeler l'attention de la Société, parce qu'elles m'ont paru propres à aider nos recherches sur l'origine de cette anomalie.

1°. Dans tous les exemples ci-dessus, il y a toujours deux pattes surnuméraires, ni plus, ni moins.

Ce fait s'expliquerait mal dans l'hypothèse de la monstruosité par scission, car il serait difficile de comprendre comment un corps divisible en trois fractions ne le serait pas pareillement en trois ou en quatre.

2°. Dans les mêmes exemples, une des deux pattes sur numéraires est dans l'état normal, tandis que l'autre e dans l'état inverse.

Pour le *Scarites Pyracmon*, publié par M. Lefebvre, on peut élever aucun doute. C'est la patte intermédiaire est dans la position anormale. L'auteur l'a fait remar dans sa description, qui est d'autant plus intéressante, a eu l'avantage de la rédiger sur le vivant. L'existence trochanter extérieur et surnuméraire lui a permis

porterais à la monstruosité par scission l'antenne publiée par M. Doumerc, *Annales de la Société Entomologique*, t. 5, Pl. 1, A, fig. 2.

Si les exemples conformes devenaient assez nombreux pour nous autoriser à croire que les deux faits que j'ai observés ont une cause commune, je crois qu'on pourrait les expliquer d'une manière plausible en revenant à l'espèce de monstruosité qui peut provenir de l'agrégation de deux individus éclos dans un contact trop intime, et tel que l'un des deux étant avorté et mort, l'autre s'est développé en s'augmentant des parties non avortées du premier individu.

Suivant cette hypothèse, l'individu avorté aurait été réduit à ses deux pattes antérieures dans le *Scarites Pyracmon*, Lef., et dans le *Melolontha Vulgaris*, Doum.; a ses pattes postérieures dans le *Rhysotrogus Castaneus*, Bassi, et dans ma *Rutela Pulchella*. Les deux individus auraient été en contact de manière que le dos de celui qui devait avorter eût touché le ventre de celui qui devait survivre; tout autre contact aurait amené une autre disposition des trois pattes. Par exemple, s'ils se fussent touchés ventre contre ventre il est clair que l'intermédiaire aurait été semblable à la patt propre, et que la patte anormale aurait été une des der latérales.

Ceci nous expliquerait l'insertion des pièces monstru ses. On conçoit qu'il a fallu le contact et la correspondar des parties similaires, pour que l'individu développé ait s'approprier, nourrir et agrandir comme des parties de même, les débris organiques et vivants de l'individu av

Cela nous expliquerait aussi pourquoi les mouvemen Scarite observé par M. Lefebvre étaient lents et péni Les muscles moteurs soumis à la volonté de l'animal é surchargés par un poids excessif, le triple du poids auraient dû supporter. Les trois pattes ne pouvaier

que le mouvement de la patte propre, parce qu'elles devaient recevoir l'impulsion de la volonté, par les mêmes nerfs concourant dans un même point central, qu'on peut considérer comme leur point de départ. Ainsi le centre m'a paru la cuisse dans le *Rhysotrogus*, comme le trochanter dans le *Melolontha* Bassi, la hanche dans le *Scarites* Lefebvre, et un des muscles intérieurs du métathorax dans ma *Rutela*. L'exécution du mouvement uniforme des trois pattes a dû être d'autant plus pénible, que l'une des pattes surnuméraires était à l'opposite de sa place naturelle, et qu'elle a été condamnée à se mouvoir dans un sens opposé à celui de sa destination primitive.

N'ayant pas connaissance du travail spécial de feu M. Séringe, je ne sais pas si l'espèce de monstruosité dont j'entretiens maintenant la Société, est celle qu'il a nommée *monstruosité par soudure*. Mais je ne saurais taire que j'ai bien de la peine à concevoir comment on pourrait en rapporter la formation à l'époque du passage de la larve à l'état de nymphe.

Telle que je l'ai conçue, la monstruosité par association des membres ou organes similaires de deux individus exige trois conditions essentielles :

1° L'avortement d'un des deux individus ;

2° La survivance de quelques-uns de ses organes ;

3° L'entretien de la vie dans ses organes survivants, aux dépens de l'individu non avorté.

De ces trois conditions, il me semble que les deux dernières ne sont possibles que dans les premiers instants de l'existence vitale, à l'époque passagère et fugitive où l'animal n'est pas encore un tout unique, où il y a plusieurs centres de formation, où la mort d'une partie n'entraîne pas nécessairement la mort de celles qui se forment autour d'un autre centre, et où la partie survivante tend seulement à appar-



tenir à un tout, et, ne pouvant plus intégrer celui auquel la nature l'avait destinée, est encore susceptible de s'associer avec un autre tout étranger, qu'un accident a placé à son contact. Or cette époque est évidemment passée dès que la larve est sortie de l'œuf. L'animal est alors susceptible d'accroissement et de changements de forme; mais il ne peut plus mourir sans que toutes ses parties ne meurent nécessairement. Le nombre, la nature, et les fonctions des organes qui doivent vivre et mourir avec la larve sont fixés par une loi sans appel, et cette même loi bannit par cela même l'introduction d'un organe surnuméraire. Les accidents peuvent encore déformer la larve, et elle peut produire un insecte monstrueux. Mais cette monstruosité n'est ni une agrégation, ni une soudure : c'est une autre espèce d'anomalie, et elle est étrangère à cette notice.

Les pattes des Coléoptères restent, m'objectera-t-on, dans un état souvent rudimentaire pendant tout leur passage à l'état de larve. J'en conviens, mais ne confondons pas la formation de la monstruosité avec son développement apparent. Il y a formation de monstruosité dès qu'il y a agrégation de deux individus. Or, cette agrégation ne me semble possible qu'avant la sortie de l'œuf, soit qu'il y ait gémination ou existence contemporaine de deux embryons dans le même œuf, soit que les embryons de deux œufs distincts, aient été mis en contact immédiat par un accident survenu avant ou après la fécondation. Le développement au contraire ne devient apparent que lorsque la monstruosité a acquis une certaine dimension, et elle est à son maximum lorsque l'insecte n'a plus à subir aucune métamorphose. Alors ce n'est plus à la nymphe qu'il faut s'arrêter : il faut arriver à l'état parfait.

Il serait bien à désirer qu'un des savants habitués aux observations microscopiques, réussît à constater la position

de l'embryon dans l'œuf des Coléoptères, et celle de l'œuf lui-même relativement aux autres œufs de la même ponte. Peut-être y trouverait-on l'explication des faits dont j'ai entretenu la Société. Pour moi, qu'une vue fatiguée et excessivement presbyte rend peu propre à ce genre de recherches, je me borne à solliciter son attention sur ces phénomènes, et je lui abandonne mes faibles conjectures, sans y attacher aucune importance, parce que en dépit de mon penchant à les croire bien fondées, je sais trop bien que d'un jour à l'autre un nouveau fait mieux observé peut en démontrer l'inexactitude et la témérité.

DEUX CICINDÈLES NOUVELLES,

PAR M. BARTHÉLEMY (de Marseille).

(Séance du 1er avril 1835.)

Pl. 17. A. fig. 1.

CICINDELA AUDOUINII (Mihi).

Long. 7 lig. Larg. 3 lig.

Elongata ; supra nigra, depressa ; elytris valdè et densè punctatis ; medio linea sinuatà, lunula posticè, punctisque octo albis ; ultimis antennarum articulis incrassatis.

Cette *Cicindèle*, remarquable par sa belle couleur noire, par la blancheur des points et des bandes dont elle est revêtue, présente encore un caractère singulier, celui du développement des derniers articles des antennes. Chez les mâles ce développement est plus apparent encore que chez

les femelles, en ce que les deux derniers articles sont plus renflés, un peu moins longs, et que le dernier est tronqué carrément. Ce caractère, qui paraît constant puisqu'il a été étudié chez une dixaine d'individus des deux sexes, éloigne la *Cicindèle* d'*Audouin* de celles dont elle se rapproche le plus par le *facies* et l'*habitat*, et permettrait d'établir une nouvelle division à laquelle elle servirait de type.

Le dessous est d'un noir métallique, les bords sont parsemés de poils blanchâtres, de même que la partie interne des cuisses et l'article basilaire des antennes.

Les élytres sont noires; les impressions qu'on y remarque sont très-multipliées et très-profondes; les bandes et les points qui les revêtent sont d'un blanc pur. Ils sont disposés ainsi qu'il suit sur chaque élytre : un point au bord de la suture (celle-ci est relevée), immédiatement au-dessous de l'écusson, qui est noir. Un autre point plus gros, légèrement en poire, touchant le bord extérieur, lequel est en carène; vers le premier tiers de longueur de l'élytre, un nouveau point comme le premier et dans la même position; une bande sinuée en S renversée diagonalement à l'axe des élytres, dont les deux extrémités sont arrondies et renflées, celle supérieure atteignant le médium de l'élytre; immédiatement après, un point plus petit que le second et placé sur le même alignement vers le bord extérieur; enfin une lunule au bord postérieur de l'élytre, dont la partie externe est terminée en pointe, et la partie interne, qui va s'épaississant vers la suture, en carré, de manière que l'assemblage de cette lunule avec celle de l'autre élytre forme un disque dont les deux extrémités sont également aiguës.

La tête est un peu plus large que le corselet; elle est légèrement rugueuse; les yeux sont saillants et testacés; la lèvre supérieure est jaune : elle a au milieu de sa partie antérieure trois dents, dont l'intermédiaire est plus saillante

chez les femelles. On remarque sur les bords de cette lèvre des impressions profondes, qui ne sont pas constantes quant à leur nombre et à la position qu'elles occupent. Les mandibules sont noires, avec le bord externe jaune; elles se font remarquer par leur très-grande minceur et par la longueur et l'acuité de leur pointe. Les palpes maxillaires et labiaux sont d'un bleu foncé métallique, quelquefois verdâtre; le corselet est carré; ses bords latéraux sont couverts d'une ligne de poils blancs, il est transversalement rugueux comme la tête et présente deux lobes saillants, sinués à leur base et légèrement couverts de poils.

La patrie de cette *Cicindèle* est la côte de Barbarie. Elle a été recueillie à Tripoli par M. Gassier fils, jeune médecin marseillais, qui n'est point étranger à l'étude de l'entomologie. Il est bon de remarquer que, vu l'état des dissensions qui agitent cette Régence et qui s'opposent à des excursions dans la campagne, elle a été prise aux portes mêmes de la ville. On doit conclure de cette rencontre heureuse et fortuite que les recherches faites dans le temps sur ce point par plusieurs naturalistes aussi zélés qu'instruits, notamment par feu Dupont l'aîné, ont eu lieu à des époques où cette espèce n'était point encore développée; car on ne peut supposer que sans cela elle eût échappé à leurs actives investigations.

J'ai dédié cette belle *Cicindèle* à M. Victor Audouin, professeur administrateur au Muséum de Paris, en témoignage de gratitude et tout à la fois pour les services signalés qu'il a rendus à la science des insectes, et pour les bontés dont il veut bien m'honorer. Un individu mâle et une femelle ont été déposés dans la riche collection du Jardin du Roi.

Cicindela Rouxii (Mihi).

(Séance du 2 septembre 1835.)

(Fig. 2.)

Capite, thorace; elytrisque suprà æneis, densè punctatis; lineis marginali, suturali, elevatis, nitentibus.

Elle se rapproche, par la forme, de la *Campestris*; cependant, comme chez la *Circumdata*, la *Littoralis* et quelques autres, le thorax est plus allongé et parallèle.

Les yeux sont saillants, bruns; leur bord interne est relevé par une ligne cuivreuse, et l'espace qu'ils circonscrivent sur la tête est aussi cuivré, finement ponctué et couvert de quelques poils blancs qui sont plus épais à la base des antennes. Le dessous des yeux est garni de fascicules épais de ces mêmes poils. La lèvre supérieure est d'un jaune testacé et bordée de poils de même couleur, distants les uns des autres et d'une nature solide. Les palpes labiaux, comme les maxillaires, sont jaunes à la base et de couleur vert métallique à leur extrémité supérieure : ils sont claviformes; des poils blancs les entourent jusqu'à peu près à la moitié de leur longueur. Les mandibules sont très-développées et tridentées (1). Elles sont entièrement d'un vert cuivré. Les antennes n'excèdent pas en longueur la tête et le thorax

(1) C'est la mandibule gauche que j'ai pu seulement observer; du reste cet insecte varie et par la forme et par la disposition des couleurs et par le renflement des élytres vers le second tiers. La description est prise sur l'insecte dont j'ai fait hommage au Muséum de Paris.

réunis. Les premier et second articles sont nus ; le troisième est entièrement couvert de poils blancs. Le corselet ou prothorax est de la même couleur que la tête. Comme elle il est finement ponctué. Les échancrures antérieure et postérieure ne s'étendent pas, pour se réunir, dans toute la longueur du thorax, comme dans certaines espèces, de manière à former deux lobes distincts : ces lobes ne sont ici qu'indiqués. Mais la teinte cuivrée bleue des échancrures relève celle du thorax et dessine ses lobes d'une manière plus particulièrement tranchée. Les côtés extérieurs du thorax sont velus. L'écusson est d'un vert métallique très-prononcé. Les élytres sont légèrement arrondies, plus larges dans le dernier tiers postérieur, à peu près aussi larges que longues. Les impressions sont fines et serrées : elles sont marquées à leur base, et à des intervalles égaux, de deux sillons plus fortement ponctués qui s'étendent dans toute la longueur qui existe entre la deuxième et la troisième paire de pattes. En ce point ils se confondent avec la ponctuation des élytres. Celles-ci sont bordées et comme encadrées par une ligne marginale plus brillante. La ligne suturale surtout est rehaussée par son éclat. Le dessous du corps est cuivré bleu et couvert de poils blancs. Les pattes sont cuivrées : des poils blancs les recouvrent aussi.

La patrie de cette *Cicindèle* est la Syrie. Elle m'a été communiquée, il y a quelque temps, par M. Henry Guys, consul général de France, à Beyruth.

Je l'ai dédiée, en témoignage de regrets et d'amitié, à feu Polydore Roux, conservateur du Muséum d'Histoire naturelle de cette ville. C'est un faible et tardif hommage sans doute; mais il ajoute une fleur de plus à la couronne linnéenne que les amis de la zoologie ont tressée en mémoire d'un naturaliste mort dans le cours de pénibles travaux ayant pour objet d'enrichir le domaine de la science.

DESCRIPTION

DE QUELQUES COLÉOPTÈRES NOUVEAUX, DE LA FAMILLE DES CARABIQUES, APPARTENANT AUX GENRES COLLIURIS, Latr.; DIAPHORUS, Dejean: AGRA, Fabr.; CYMINDIS, Latr.; CALLEIDA, Dej.; LEBIA, Latr.; COPTODERA, Dej., HELLUO et ANCHOMENUS, Bonelli;

PAR M. LUCIEN BUQUET.

(Séance du 1er avril 1835.)

L'histoire naturelle des Carabiques a plus particulièrement fixé l'attention des entomologistes, à dater de la publication du *Species* de M. le comte Dejean, qui en a tant facilité l'étude par la méthode parfaite et le rare talent avec lesquels il groupe les genres qui composent cette famille. Plus récemment encore, MM. Audouin et Brullé, dans les deux premières livraisons de leur *Histoire Naturelle des Insectes*, et M. de Laporte, dans ses *Etudes Entomologiques*, ont ajouté à cette classification en introduisant quelques genres, et en faisant connaître de nouvelles espèces. Beaucoup



d'autres travaux ont aussi paru, soit dans nos *Annales*, soit dans le *Magasin Zoologique* de M. Guérin, soit enfin dans quelques publications périodiques. Nous devons donc espérer que le zèle toujours croissant des naturalistes nous amènera incessamment à l'entière connaissance de ce groupe intéressant.

Les importantes découvertes de M. Leprieur dans la Guyane centrale, et plusieurs envois récemment arrivés du Mexique, ont beaucoup contribué à agrandir encore le cercle de nos connaissances entomologiques, et j'ai pensé que quelques-unes de ces nouveautés pourraient trouver place dans nos *Annales*.

Colliuris Ortygia, Mihi.

Cyanea; elytris profundè punctatis, apice truncato-emarginatis; macula postica testacea; antennis, tibiis tarsisque pallidis.

Long. 5 lig. $\frac{3}{4}$. Larg. 1 lig.

Cette espèce, d'une belle couleur bleue en dessus, est de forme très-allongée. La tête est lisse, ovale, avec un étranglement à sa partie postérieure et un enfoncement bien marqué entre les yeux; ceux-ci sont très-peu saillants; les antennes, à partir du second article, et les palpes sont d'un jaune testacé; le labre est avancé et terminé par cinq dentelures, dont les trois centrales sont arrondies et celles des côtés aiguës. Le corselet est cylindrique, plus court de moitié que les élytres, d'un tiers moins large à sa base qu'à

sa partie postérieure, et couvert de rides ou lignes transversales bien marquées, et l'on voit sur les côtés de petits poils blanchâtres et assez longs. L'écusson est petit, triangulaire et finement ponctué. Les élytres ont un léger reflet verdâtre, sont allongées, parallèles, fortement granulées, et l'on observe à l'extrémité, qui est légèrement tronquée, une petite ligne d'un jaune pâle, qui, de l'angle externe, va rejoindre la suture. Le dessous du corps est d'un bleu aussi brillant que le dessus, les jambes sont de couleur fauve, avec les tarses d'un jaune testacé. (De l'île de Java.)

Diaphorus Leprieuri, MIHI.

Pallidè ferrugineus; capite nigro; antennis pedibusquc testaceis.

Long. 2 lig. $\frac{1}{4}$. Larg. $\frac{3}{4}$ lig.

Il est de la taille du *Lecontei* de M. le comte Dejean, et a avec lui quelque ressemblance. La tête, d'un noir assez brillant, est ovale, allongée, un peu convexe et finement ponctuée; elle tient au corselet par un col étroit et cylindrique, dont elle semble séparée par un étranglement transversal bien marqué. Les palpes et les antennes sont d'un jaune testacé, les yeux noirs et peu saillants. Le corselet, allongé, d'un rouge ferrugineux, du double plus long que large, très-rétréci postérieurement, cordiforme et légèrement convexe, est couvert de rides transversales assez serrées; la ligne du milieu est à peine marquée. Les élytres, d'un brun obscur, du double plus larges que le corselet, sont assez allongées, parallèles, convexes et terminées pres-



que carrément; elles ont des stries fortement marquées, dont les intervalles un peu relevés paraissent finement ponctués, et l'on voit sur l'avant-dernière strie, près du bord extérieur, une rangée de gros points enfoncés; le dessous du corps et les pattes sont d'un jaune testacé.

Cette jolie espèce, rapportée de Cayenne (1) par M. Leprieur, a été trouvée par lui en compagnie de la *Casnonia Rugicollis*, dont elle paraît avoir les mœurs. M. le comte Dejean, à qui je l'ai communiquée, s'est convaincu qu'elle appartenait bien effectivement à son genre *Diapherus*.

Agra Mexicana, Mihi.

Nigro-ænea; capite angustissimo, lævi; thorace profundè lineato punctato; elytris rubro-cupreis, striato punctatis, apice obliquè truncatis, bidentatis.

Long. 7 lig. $\frac{1}{2}$. Larg. 1 lig. $\frac{3}{4}$.

Elle est un peu plus grande que la *Cupripennis*. La tête, d'un noir très-brillant, allongée et lisse, a deux impressions bien marquées entre les antennes et une ligne longitudinale peu enfoncée à sa partie postérieure; les antennes sont noires, les palpes aussi, mais avec l'extrémité des derniers articles d'un rouge ferrugineux. Le corselet, d'un noir bronzé, assez allongé, renflé postérieurement, est couvert de points en-

(1) C'est par erreur que M. De Laporte, à qui j'avais communiqué cette espèce pour ses Etudes Entomologiques, lui assigne le Senegal pour patrie.

foncé, les autres d'un rouge testacé et pubescent. Le corselet, d'un tiers plus long que la tête, est légèrement convexe à sa partie antérieure, et s'aplanit un peu vers le milieu ; il est noir, couvert de points enfoncés, réunis en plus grand nombre sur le milieu, et il a de chaque côté, près de la bordure, un sillon profondément creusé qui atteint les deux extrémités. L'écusson, de grandeur moyenne, est noir, triangulaire et lisse. Les élytres, d'un bleu verdâtre et brillant, sont convexes, arrondies antérieurement, tronquées obliquement à l'extrémité, dont l'angle extérieur offre une dent saillante. Elles ont des stries bien marquées, couvertes de gros points enfoncés ; les intervalles sont un peu relevés et lisses. Le dessous du corps est d'un noir brillant et les pattes d'un rouge clair.

J'ai dédié cette espèce, qui provient du Brésil, à M. le baron Feisthamel, qui a enrichi ma collection de plusieurs beaux insectes.

Agra Cynthia, Mihi.

Viridi-ænea ; capite postice foveolato ; thorace punctato rugoso ; elytris striato-punctatis, apice truncatis, unidentatis ; antennis pedibusque rufis.

Long. 7 lig. $\frac{1}{2}$. Larg. 1 lig. $\frac{3}{4}$.

Cette espèce est un peu plus petite que la précédente. La tête, légèrement convexe et lisse, est allongée et d'un brun foncé ; elle a entre les yeux une impression en forme de V, et au sommet un point profondément enfoncé. Les

yeux sont gris et assez saillants ; le dernier article des palpes est noir, les autres d'un rouge clair, ainsi que les trois premiers articles des antennes. Le corselet, comme les élytres, est d'un vert-cuivreux assez brillant, d'un tiers plus large que la tête, il est couvert de points enfoncés inégaux, rebordé sur les côtés, avec une ligne peu saillante au milieu et un léger étranglement à la base. L'écusson, en triangle allongé, est lisse et de la couleur du corselet. Les élytres, du double plus larges que celui-ci, sont allongées, s'élargissent peu vers l'extrémité, qui est tronquée obliquement et munie d'une petite épine au côté interne ; elles ont des stries très-finement ponctuées, les intervalles sont plans et lisses. Le dessous du corps est, comme le dessus, d'une couleur verte cuivreuse ; les pattes sont rouges et les genoux noirs.

Elle a été rapportée de Cayenne par M. Leprieur.

Agra Leprieuri, Mihi.

Cupreo-rufescens; capite angustato, lævi; thorace punctatissimo; elytris purpureis, striato-punctatis, truncatis; antennis pedibusque anticis rufis.

Long. 4 lig. $\frac{1}{4}$. Larg. 1 lig. $\frac{1}{4}$.

Cette espèce est très-petite et une des plus brillantes que nous connaissions de ce genre gracieux. La tête, en ovale allongé, est lisse; elle a au sommet un gros point enfoncé et un autre plus petit entre les yeux. Sa couleur est, comme celle des palpes et des trois premiers articles des antennes, d'un brun-foncé luisant ; les autres articles des antennes sont rou-

geâtres, grêles et pubescents. Le corselet, brun-clair à reflets cuivreux, est du double plus long que la tête, très-étroit à l'insertion de celle-ci, s'élargit ensuite brusquement; il est légèrement convexe, un peu comprimé postérieurement, rebordé sur les côtés, et couvert de points enfoncés, avec une ligne peu saillante dans le milieu. L'écusson est petit, très-lisse et de la couleur du corselet. Les élytres, d'une belle couleur de pourpre métallique, sont allongées, du double plus larges que le corselet, convexes et presque parallèles; les angles antérieurs sont arrondis, leur extrémité coupée carrément et sans épine saillante; elles ont sept stries bien marquées et finement ponctuées, les intervalles sont relevés et lisses. En dessous elle est d'un brun-noirâtre et brillant, les pattes antérieures seules sont rouges.

Elle a aussi été rapportée de la Guyane centrale par M. Leprieur.

Agra Lycisca, Mihi.

Ænea; capite elongato nitido; thorace angustissimo impresso punctato; elytris punctato-rugosis, apice obliquè truncatis; abdomine, antennis pedibusque rufis.

Long. 5 lig. Larg. 1 lig.

Elle est de très-petite taille et fort effilée. Les palpes et les antennes sont de couleur rougeâtre; la tête, très-allongée et d'un brun-foncé luisant, ne présente qu'un point enfoncé à son sommet. Le corselet, du double plus long que la tête, très-étroit, s'élargissant fort peu vers son extrémité posté-

rieure, est couvert d'une multitude de points inégaux et profondément enfoncés; sa couleur est en dessus d'un cuivreux assez brillant. L'écusson est fort petit et triangulaire. Les élytres, de près du double plus larges que le corselet, sont de même couleur, mais d'une nuance plus claire et plus éclatante, allongées, arrondies sur les côtés, s'élargissant à peine vers le milieu, légèrement tronquées et sans épine à leur extrémité. Les nombreuses rugosités dont elles sont couvertes ne permettent de distinguer la trace des stries que vers leur naissance : ces stries sont finement ponctuées. Le dessous du corps et les pattes sont de couleur rougeâtre. (Du Brésil.)

Cymindis Cayennensis, Mihi.

Nigro-picea; elytris anticè rotundatis, subcostatis.

Long. 4 lig. $\frac{1}{2}$. Larg. 1 lig. $\frac{1}{2}$.

Elle est entièrement d'un noir terne; les palpes d'un brun rougeâtre; les trois premiers articles des antennes noirs, les autres gris et pubescents. La tête, en ovale allongé, est couverte à sa partie antérieure de rides longitudinales très-fines et très-serrées; les yeux sont gris et saillants; le corselet, plus large que long, rétréci postérieurement, rebordé sur les côtés, est lisse, coupé carrément à sa base, et la ligne du milieu bien marquée. Les élytres sont oblongues, planes, arrondies à leur naissance, tronquées à l'extrémité et profondément striées, les intervalles relevés et lisses. Le dessous du corps et les cuisses sont d'un brun foncé.

Elle a été prise à Cayenne par M. Leprieur.

Cymindis Tatelina, Mihi.

Nigro-picea; elytris striato-punctatis, macula humerali cum margine cohærente; ore, antennis pedibusque ferrugineis.

Long. 3 lig. $\frac{1}{2}$. Larg. 1 lig. $\frac{1}{4}$.

Elle est petite, de forme carrée, et en-dessus d'un brun noirâtre assez brillant; le labre et les trois premiers articles des antennes sont d'un rouge ferrugineux; la tête est couverte de rides longitudinales assez profondes; le corselet, presque plane, plus large que long, et fortement ponctué sur toute sa surface; ses bords relevés, de couleur de rouille, et la ligne du milieu bien marquée. Les élytres, un peu plus larges que le corselet, très-peu allongées, presque planes et terminées carrément, ont leurs stries finement ponctuées, avec les intervalles couverts de points enfoncés très-serrés; elles ont une bordure ferrugineuse, du double plus large vers les angles supérieurs, jusqu'au tiers environ de leur longueur, et une petite tache de même nuance se remarque sur chacune des stries qui se trouvent près de la suture, un peu au-dessous de l'écusson. Le dessous du corps est brunâtre; les pattes d'un rouge pâle.

Elle faisait partie de la belle collection rapportée du Sénégal par M. Hanet.

Calleida Æneipennis, Mihi.

Capite thoraceque ferrugineo-æneis; elytris æneis, profundè striatis, striis obsoletè punctatis; antennis basi rufis; pedibus brunneis.

Long. 4 lig. $\frac{1}{2}$. Larg. 1 lig. $\frac{1}{4}$.

Elle est assez allongée ; la tête, d'un brun noirâtre très-brillant, a deux impressions peu marquées en avant des yeux : les trois premiers articles des antennes sont rougeâtres, les autres gris et pubescents. Le corselet, de la couleur de la tête, mais moins foncé et lisse, est coupé carrément à la base et légèrement rebordé sur les côtés : le sillon longitudinal est fortement creusé, et de chaque côté antérieurement on voit un gros point enfoncé. L'écusson est petit, triangulaire et de la couleur du corselet. Les élytres, d'un vert doré très-brillant, assez planes et tronquées obliquement à leur extrémité, ont des stries bien marquées et finement ponctuées ; les intervalles sont lisses et relevés ; près de la bordure, sur la première strie, on aperçoit une ligne de gros points assez distants les uns des autres. Le dessous du corps et les pattes sont d'un brun foncé.

Cette espèce, fort rare selon M. Leprieur, a été trouvée par lui dans la Guyane centrale.

Calleida Plicaticollis, Mihi.

Picea; thorace transverso-striato; elytris viridibus, profundè striatis, striis subtilissimè punctatis; antennarum articulo primo rufo-ferrugineo; pedibus nigris.

Long. 4 lig. 1/4. Larg. 1 lig. 1/4.

Elle est plus allongée que l'espèce précédente: le corselet et la tête sont d'un brun-foncé luisant; celle-ci est lisse, et les impressions en avant des yeux sont très-peu marquées; le premier article des antennes est rouge, les autres noirs et pubescents; le corselet, un peu plus large que la tête, est rétréci et coupé carrément à la base, rebordé sur les côtés, et couvert de lignes ou rides transversales, qui sont, ainsi que le sillon du milieu, bien distinctes. L'écusson, de la couleur du corselet, est très-petit et lisse. Les élytres, d'une belle couleur verte et brillante, sont très-allongées, légèrement tronquées à l'extrémité, couvertes de stries profondes et finement ponctuées; les intervalles sont relevés, lisses, et l'on voit, comme dans l'espèce précédente, sur la première strie, près de la bordure, une ligne de points enfoncés. Le dessous du corps et les pattes sont d'un brun-foncé brillant presque noir.

Elle a aussi été trouvée dans la Guyane centrale par M. Leprieur.

Lebia Triangulifera, Mihi.

Angustata, pallida; elytris oblongis, macula magna triangula nigra; antennis pedibusque testaceis.

Long. 2 lig. $\frac{3}{4}$. Larg. 1 lig.

Cette espèce, de forme très-allongée, est en dessus d'un jaune testacé; la tête est triangulaire, couverte de rides très-fines, avec un point enfoncé au sommet; les yeux sont blancs et assez saillants. Le corselet, plus large que long, a les côtés antérieurs arrondis, les bords relevés, et il est couvert de rides transversales irrégulières; la ligne du milieu est bien marquée, et de chaque côté on voit un gros point enfoncé et une impression bien marquée près des angles postérieurs. L'écusson est petit, triangulaire et finement ponctué. Les élytres, très-allongées, parallèles, presque planes, sont arrondies antérieurement et tronquées à l'extrémité; les stries sont bien marquées, sans ponctuation apparente, et les intervalles planes et lisses. Elles ont au milieu une grande tache noire en triangle allongé, dont l'un des angles, placé sur la suture, regarde l'écusson, tandis que les deux autres viennent presque joindre la bordure. Le dessous du corps et les pattes sont d'un jaune pâle, les deux derniers segments de l'abdomen d'un brun noirâtre.

Cet insecte provient du Sénégal; il en a été rapporté par M. Hanet Cléry.



Coptodera Trisignata, Mihi.

Capite thoraceque nigro-piceis; elytris nigris, tenuè striatis, maculis tribus pedibusque flavis.

Long. 3 lig. $\frac{1}{2}$. Larg. 1 lig. $\frac{1}{2}$.

La tête, arrondie antérieurement, et couverte de points enfoncés, a une impression transversale entre les antennes : celles-ci, à peine aussi longues que le corselet et la tête réunis, sont, comme cette dernière, d'un brun noirâtre. Le corselet, de nuance moins foncée, beaucoup plus large que long, légèrement échancré à sa partie antérieure, et carré à l'extrémité, est rebordé sur les côtés, couvert de rides très-fines et peu distinctes, et la ligne du milieu, qui est bien marquée, n'atteint ni la base ni l'extrémité. Les élytres, d'un noir brillant, plus larges que le corselet, très-courtes, presque parallèles, légèrement et obliquement tronquées à l'extrémité, ont des stries finement ponctuées, dont les intervalles sont lisses. On voit à l'angle huméral de chacune d'elles une tache en forme de virgule renversée, et une autre presque à l'extrémité, sur la suture, carrée, et ne dépassant pas la troisième strie; ces taches, la bordure des élytres, le dessous du corps et les pattes, sont de couleur fauve.

Cette jolie espèce a été rapportée du Sénégal par M. Hanet Cléry.

Coptodera Rufescens, MIHI.

Nigro-picea; thorace quadrato, elytris profundè striatis punctisque minutissimis impressis; antennis pedibusque rufo-brunneis.

Long. 4 lig. Larg. 1 lig. $\frac{3}{4}$.

Cette espèce est entièrement d'un brun noirâtre; la tête, allongée, triangulaire et lisse, a une impression peu marquée entre les yeux; ceux-ci sont gris et très-saillants. Le corselet, un peu plus large que long, presque carré et sans rétrécissement à sa partie postérieure, rebordé sur les côtés, légèrement échancré à la base et coupé carrément à l'extrémité, est couvert de rides transversales, qui sont, comme la ligne du milieu, bien marquées. L'écusson est assez grand, lisse et triangulaire. Les élytres, légèrement convexes, plus large que le corselet, parallèles, arrondies sur les côtés, et tronquées obliquement à l'extrémité, ont des stries bien marquées, et sur le troisième intervalle on voit trois points enfoncés, ainsi disposés : le premier vers la base, le second au milieu, et le dernier près de l'extrémité ; quelques autres points se remarquent aussi sur le dernier intervalle près de la bordure. Le dessous du corps est noir, les pattes d'un brun foncé.

Elle a été trouvée à Cayenne par M. Leprieur.

Helluo Agathyrnus, Mihi.

Ater, punctatissimus; labro rotundato, lævigato; elytris parallelis, profundè striatis; insterstitiis punctis impressis linea dispositis; pedibus rubris.

Long. 8 lig. ½ Larg. 2 lig. ½.

Il est plus grand que le *Brevicollis*, et sa couleur en dessus est d'un noir brillant. La tête est lisse, assez allongée et plane, avec deux impressions profondément marquées entre les yeux; les palpes et le labre sont d'un brun rougeâtre, et l'on voit quelques points enfoncés à la partie antérieure de ce dernier; les yeux sont gris, très-saillants; et les antennes, à partir du quatrième article, sont un peu aplaties et couvertes d'une légère pubescence. Le corselet, large, mais très-rétréci postérieurement, rebordé sur les côtés et couvert de points enfoncés, a l'impression du milieu fortement marquée, et de chaque côt règne une série de gros points enfoncés. L'écusson e assez grand et lisse. Les élytres, un peu plus larges q le corselet à sa partie antérieure, légèrement convexes, pr que parallèles, arrondies à leurs extrémités et fortem striées, ont leurs intervalles relevés, et vers le milieu ligne de points enfoncés, d'où partent quelques poils ves. Le dessous du corps est noir et finement ponctué pattes d'un rouge foncé.

Cette belle espèce m'a aussi été donnée par M. Lepr qui l'a prise dans une de ses excursions dans l'intérieur Guyane.

Anchomenus Cayennensis, Mihi.

Alatus, niger; thorace brevi; elytris oblongo-ovatis, profundè striatis; antennarum àrticulis quatuor primis pedibusque piceis.

Long. 5 lig. ½. Larg. 2 lig. ¼.

Plus petit que le *Melanarius*, il est en dessus d'un noir brillant. La tête, allongée et lisse, a deux impressions entre les antennes; les quatre premiers articles de celles-ci sont d'un brun foncé, les autres gris et pubescents. Le corselet, un peu plus long que large, cordiforme, rétréci postérieurement, est rebordé sur les côtés, couvert de rides transversales, la ligne du milieu bien marquée, et de chaque côté, sur la partie la plus relevée, on voit un très-gros point enfoncé. Les élytres, beaucoup plus larges que le corselet, sont en ovale allongé, presque parallèles, légèrement convexes, tronquées obliquement à l'extrémité, fortement striées, et leurs intervalles sont lisses et relevés; sur le troisième, on remarque trois points enfoncés, ainsi disposés : le premier vers la base, le second au milieu, et le dernier près de l'extrémité des élytres; on voit aussi sur le dernier intervalle, près de la bordure, quelques points épars. Le dessous du corps est noir, sans ponctuation, les pattes d'un brun noirâtre.

Il a été trouvé aux environs de Cayenne par M. Leprieur.



EXAMEN

DES GENRES *Brachinus* ET *Ditomus*, DE LA TRIBU DES CARABIQUES,

PAR M. AUGUSTE BRULLÉ.

(Séance du 6 mai 1835.)

Lorsque je parcourus le mémoire que publia M. Solier dans le deuxième volume de nos Annales, au sujet du genre *Brachinus*, sa lecture me suggéra deux observations en réponse à ce qu'il renferme : la première, c'est que les *Drepanus* et les *Corsyra* n'ont pas de rapport avec les *Brachinus*, et par conséquent ne devraient pas leur être réunis. M. le comte Dejean a pu être conduit à cet arrangement par suite de la marche souvent forcée qu'imposent des tableaux synoptiques; mais il ne faut pas suivre toujours cet exemple, et réunir, ainsi que l'a fait M. Solier, d'après la seule forme des antennes, plusieurs genres aussi différents. Les *Corsyres* avoisinent les *Cymindes*, dont ils

ne diffèrent que par les crochets sans dentelures de leurs tarses, et les *Drépans* se rapprochent des *Lébies*.

La seconde observation concerne plus particulièrement les *Brachinus*. On voit dans le mémoire de M. Solier que la forme des palpes labiaux permet de les partager en deux genres, selon que leur dernier article est ovalaire ou sécuriforme, c'est-à-dire élargi à l'extrémité. L'auteur range d'un côté les *Aptinus* et les *Brachinus* de la première division pour M. le comte Dejean, dont il fait un genre distinct; il isole de l'autre côté les vrais *Brachinus*, qui comprennent toutes les espèces d'Europe, et les petites espèces d'Amérique, du Sénégal et des Indes orientales. La présence d'une dent au menton signale les *Aptinus*; l'absence de cette dent forme le caractère des *Pheropsophus* : c'est ainsi que M. Solier appelle son nouveau genre.

Lorsque j'eus dernièrement à présenter les caractères du genre *Brachinus* (1), n'en trouvant point d'autre pour les distinguer des *Aptinus* que la présence d'ailes sous les élytres, j'ai cru devoir réunir ces deux coupes. Sur ces entrefaites on donna communication à la Société du travail de M. Solier, que je vis alors imparfaitement. Ayant reconnu, par l'énumération des espèces que ce naturaliste rapporte à chacun de ses trois genres, que plusieurs de celles du Sénégal, d'assez petite taille et qui se ressemblent beaucoup par la disposition des couleurs, faisaient partie de deux genres différents, tandis que deux petits *Aptinus* étaient renvoyés parmi les *Brachinus*, je fus peu satisfait de cette violation des rapports extérieurs. Je réunis donc en un seul les trois genres de M. Solier, me réservant de vérifier avec soin les bases de son travail; c'est le résultat de cet examen que je présente aujourd'hui à la Société.

(1) Histoire naturelle des Insectes, t. 4.

Quand on examine les différentes espèces dont se compose le genre des *Brachines*, on est frappé du peu d'importance qu'offre la forme de l'échancrure de leur menton. J'avais fait cette observation quelque temps auparavant, en étudiant plusieurs autres genres de *Carabiques* assez nombreux en espèces. Pour en donner la preuve aujourd'hui, je vais relever les notes que j'avais prises en lisant le travail de M. Solier.

Les *Aptinus Balista* et *Pyrenæus* m'ont présenté un menton muni d'une dent assez visible; je n'ai pas constaté, comme M. Solier, si elle est simple ou bifide, trouvant la chose de trop peu d'importance. L'*Aptinus Alpinus*, et une grande espèce nouvelle du Cap de Bonne-Espérance, que possède la collection du Muséum, m'ont offert le même caractère; ces deux dernières s'éloignent des précédentes par leur lèvre supérieure, qui est un peu échancrée. L'*Aptinus Mutilatus* et l'*Aptinus Infuscatus* ont une dent presque nulle; et enfin, l'*Aptinus Fastigiatus* Lin., ou *Nigripennis* Fab., n'en offre plus du tout, de même que l'*Aptinus Pygmæus*. Je ne parle point ici de l'*Aptinus Bellicosus* Duf., ou *Jaculans* Dej., qui diffère de tous les précédents par la forme de ses palpes, dont j'ai aussi quelques mots à dire.

Selon M. Solier, les *Aptinus* se font remarquer par l'élargissement du dernier article de leurs palpes labiaux, dont la figure est presque triangulaire, ou plutôt ce que l'on est convenu d'appeler sécuriforme. Plusieurs espèces cependant se refusent à faire partie des *Aptinus* sous ce rapport; telle est celle que je viens de nommer, et dont les palpes sont ovalaires; il faut y joindre les *Aptinus Pygmæus* et *Infuscatus*. Le premier doit se placer à la fin des *Brachines* d'Europe; le second est dans un cas particulier : il a les palpes maxillaires terminés par un article très-renflé et presque pointu; le dernier des labiaux m'a paru très-

large dans le seul individu que possède le Muséum. Peut-être doit-on le ranger dans une division particulière.

Dans le mémoire supplémentaire à son travail, et qui fait partie du troisième volume de nos Annales, M. Solier s'exprime ainsi : « Plus je médite sur l'organisation des espèces qui me sont connues, des genres *Aptinus* et *Brachinus* du Spéciès de M. Dejean, plus je suis convaincu que les trois genres *Aptinus*, *Pheropsophus* et *Brachinus*, sont indispensables pour rendre homogène chacune de ces coupes. » J'obtins précisément un résultat contraire par l'étude des *Brachinus*. Forcé de retrancher, d'après les caractères mêmes présentés par M. Solier, la plus grande espèce d'*Aptinus*, et de la renvoyer parmi les *Phéropsophes*, j'ai rompu les rapports et l'homogénéité dont il parle, et je ne doute pas qu'il n'eût été de mon avis s'il eût connu cette espèce (1).

Je n'ai étudié jusqu'ici les *Aptines* que sous le rapport de deux parties de leur bouche, dont les différences sont regardées comme importantes, savoir, le menton et le dernier article des palpes. Les résultats obtenus à l'aide de cet examen ne coïncident pas entre eux; voyons d'autres parties.

La lèvre supérieure, dans les *Aptinus Balista*, *Pyrenæus* et *Fastigiatus*, est transversale, entière et un peu arrondie; elle paraît un peu échancrée dans l'*Aptinus* et dans l'espèce nouvelle dont j'ai parlé, ainsi que dans le *Mutilatus*. Dans l'*Aptinus Infuscatus*, dont les palpes sont si différents des autres, la lèvre a aussi une forme particulière: elle est plus allongée et un peu conique; je n'en parle pas au sujet du *Bellicosus* et du *Pygmæus*, qui diffèrent par les palpes du reste des *Aptines*, et qui, sous ce rapport, de même que par l'aspect général, se placent avec les *Brachines*

(1) *A. Fastigiatus*, Lin.



tennes plus grêles, la lèvre supérieure un peu échancrée, le dernier article des palpes labiaux ovalaire, comme les *Brachines* proprement dits, sur lesquels je ne donnerai pas d'autres détails.

En résumant ces observations, je trouve que si l'on ne veut pas considérer les *Brachines*, les *Aptines* et les *Phéropsophes* comme un seul et même genre, on ne saurait toutefois le partager qu'en deux autres, qui seraient alors les *Aptines* et les *Brachines* vrais. Dans les premiers, qui comprendraient les *Aptines* de M. Solier et les grands *Brachines* de M. le comte Dejean, outre quelques petites espèces du Sénégal, *les palpes labiaux se termineraient par un article élargi dans les grandes espèces et beaucoup moins dans les petites; les antennes seraient épaisses, à troisième article peu allongé;* et dans ce cas, il faudrait en retirer l'*Aptinus Alpinus*, ce qui rompra les rapports naturels.

La lèvre supérieure serait courte, quelquefois entière et quelquefois échancrée; le menton sans dent, ou muni d'une dent chez quelques-uns, sans que l'on puisse toujours déterminer s'il y en a ou non; on aperçoit à la vue simple une petite saillie.

Dans les *Brachines* vrais nous aurons des *palpes ovalaires, des antennes minces, à troisième article allongé, un menton à échancrure carrée et ordinairement sans dent au milieu; enfin, une lèvre supérieure très-courte et un peu échancrée.* Les caractères les plus apparents pour distinguer ces deux genres seraient ceux que présentent les antennes et la lèvre supérieure. Si le premier n'avait pas l'inconvénient de rompre des rapports aussi naturels que ceux de l'ensemble des couleurs, de la taille, de la forme générale et de l'indentité de patrie, on pourrait regarder ces genres comme utiles. Mais on remarquera ici ce que l'on observe dans tous les genres nombreux en espèces, c'est que les caractères disparaissent

graduellement sans que l'on puisse leur assigner des limites certaines. Dans tous les cas, si l'on veut diviser les *Brachines*, il est impossible d'admettre parmi eux plus de deux genres, parce que les *Aptines* et les *Phéropsophes* ont un caractère essentiel qui leur est commun, et dont la connaissance est due aux recherches de M. Solier lui-même; c'est celui de la forme des palpes. En effet, la présence ou l'absence d'une dent au menton ne saurait être employée avec avantage dans un genre où l'on ne saurait toujours la constater avec certitude.

Je passe maintenant aux *Ditomâs*, sur lesquels je dirai peu de choses. M. Solier les partage en quatre genres, dont l'un est même subdivisé en deux; les caractères de ces genres reposent sur la forme de l'échancrure du menton, et sur la présence ou l'absence d'une dent à cette échancrure. J'ai suivi les observations de cet entomologiste sur les espèces de la collection du Muséum, et je suis arrivé comme lui à établir des groupes que l'on peut regarder sans doute comme de bonnes divisions, mais non pas comme de bons genres. Ce sont, il est vrai, des jalons qui permettent d'arriver plus facilement à la distinction des espèces; mais je suis loin de croire que les caractères sur lesquels ces divisions sont fondées puissent être regardés comme des caractères génériques. Ainsi les *Ditomus* renferment les grandes espèces dont les mandibules sont surmontées dans les mâles de saillies en forme de cornes; l'épistome ou chaperon est dentelé ou cornu dans les mâles. Les *Odontocarus* ont les mandibules simples dans les deux sexes, et l'épistome dentelé. Les *Odogenius* se composent de petites espèces dont les tarses sont un peu élargis dans les mâles; enfin, les *Aristus* ont le corselet en demi-lune. La pré-

sence et la forme d'une dent au menton n'est pas un caractère assez sûr ni assez facile à constater pour que l'on s'y arrête beaucoup; encore moins la forme des paraglosses, qui peuvent fournir d'excellentes données anatomiques; mais dont l'emploi ne peut que jeter beaucoup de difficulté dans l'étude des caractères extérieurs, et contribuer à rendre cette science une simple science de tradition. En effet, plus il faudra de recherches pour déterminer le genre d'un insecte, et moins on en fera : on ne sait même pas si déjà, sous ce rapport, nous n'allons pas beaucoup trop loin. Enfin, le dernier genre que M. Solier établit dans les *Ditomes*, ou celui des *Pachycarus*, semble utile à admettre. Il est, en effet, le seul dont les élytres soient soudées et dont le menton soit visiblement dépourvu de dent; son aspect même est très-différent de celui des autres *Ditomes*. Il a pour type le *Cyaneus* Dej., que M. Solier n'a sans doute pas connu, car il le décrit sous le nom de *Latreillei*. Une seconde espèce est consignée dans l'ouvrage de l'expédition de Morée.

M. Solier termine son mémoire sur les *Ditomes* par l'arrangement de quelques-uns des genres qui composent la tribu des *Scaritides* de M. le comte Dejean. Il y place un genre établi selon lui, par Eschscholtz, sur le *Clivina Arctica* Payk., et nommé *Miscodera* par le naturaliste russe. J'ignore si ce genre a été publié par Eschscholtz; mais, puisqu'il l'était depuis quelques années par M. Curtis, dans le *British Entomology*, sous celui de *Leiochiton*, ainsi que M. Solier le cite lui-même en note, pourquoi n'adopte-t-il pas ce nom? De plus, Latreille a fort bien fait remarquer, dans la deuxième édition du Règne animal de Cuvier, que le *Clivina Arctica* présente tous les caractères des *Broscus* Payk., ou *Cephalotes* Bonn.; ces caractères, que j'ai vérifiés, ne permettent pas plus de placer le genre *Leiochiton*

parmi les *Scaritides*, que le genre *Broscus* lui-même ou les autres Féroniens.

Les genres *Coscinia* et *Melænus* que j'ai eu l'occasion d'étudier récemment, ont le menton distinctement articulé, ce qui les rapproche des *Ditomes*, avec lesquels ils ont d'autres rapports. J'ai présenté en détail les caractères de tous les genres de *Scaritides* dans le tome cinquième de l'Histoire naturelle des Insectes que je publie avec M. Audouin; mais j'ai eu trop tard entre les mains le travail de M. Solier pour pouvoir profiter de ses observations au sujet des *Ditomus*.

[illegible] qui le genre [illegible]

[illegible]

[illegible]

seule bande, également fauve, se remarque sur les secondes ailes, qu'elle traverse en ligne droite depuis leur base jusque près de leur sommet. Le dessous ne diffère du dessus que par un point jaune à la base des secondes ailes.

La tête est noire et ponctuée de blanc; les antennes ont leur moitié inférieure brune et le reste d'un jaune pâle, le corselet en noir, avec quatre points d'un rouge fauve.

L'abdomen est d'un brun verdâtre en dessus et jaune en dessous; les pattes sont noires.

Cette *Héliconie* vole en plein jour, à l'ombre, sous les grands bois de la Guyane française, et se repose de temps à autre sur les feuilles des petits buissons, en relevant les ailes. Elle se laisse prendre facilement, et est tellement commune sur les bords de l'Oyapok supérieur, qu'on pourrait en ramasser une centaine en peu de temps. Elle a été trouvée, en juillet et août 1833, par M. Leprieur.

du côté interne; elle est bordée de pourpre de ce même côté, et appuyée contre deux taches également pourpres du côté opposé. L'intervalle qui la sépare du corselet est saupoudré d'atomes d'un bleu brillant. Enfin la frange est grise, avec des reflets dorés.

Les secondes ailes sont en dessus d'un beau noir, et traversées au milieu par une large bande blanche, avec la frange de cette dernière couleur et légèrement teintée de rose près de l'angle anal.

Le dessous des quatre ailes est d'un noir luisant, avec leur sommet d'un rose violet et leur milieu traversé par une bande blanche comme en dessus, avec cette différence que cette bande est presque aussi large sur les ailes supérieures que sur les inférieures.

La tête est grise; les antennes sont noirâtres; le corselet est garni de poils de diverses couleurs, qui paraissent alternativement gris, bleus et roses, suivant l'aspect de la lumière. L'abdomen est noirâtre et couvert de poils roses, principalement sur les côtés et à l'extrémité. Le dessous du corps est jaunâtre, ainsi que les pattes, dont les tibias sont lavés de rose à leur extrémité, et les tarses bruns.

On doit la découverte de cette superbe Noctuelle à M. le docteur Friwaldszki, qui l'a prise, avec beaucoup d'autres espèces également inédites, en Turquie, sur les monts Balkans.

Nota. M. Treitschke mande à M. Lefebvre dans une lettre qu'il lui a écrite tout récemment, que c'est lui qui a nommé Friwaldszkii l'Heliothis dont il s'agit; mais alors je suis étonné qu'il n'en fasse pas mention dans son supplément (tom. x, 2e part.), qui vient de paraître, et qui comprend un nouveau catalogue méthodique de toutes les Noctuélides qu'il reconnait appartenir à l'Europe.

Le corps et les antennes sont bruns ; celles-ci sont plumeuses comme dans toutes les *Orgya*.

Nous n'avons pas vu la femelle, qui doit être aptère.

Nous avons pris cette espèce, en juin 1833, voltigeant autour des buissons dans les clairières des bois montueux des environs d'Ax (Pyrénées).

Elle peut se placer entre les *Orgya Corsica* et *Selenitica*.

MÉMOIRE

SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE DE MYGALE,

SUR LES THÉRAPHOSES ET LES DIVERS GENRES DONT SE COMPOSE CETTE TRIBU D'ARANÉIDES ;

PAR M. LE BARON WALCKENAER.

MEMBRE HONORAIRE.

(Séance du 5 août 1835.)

Pl. 19.

Messieurs,

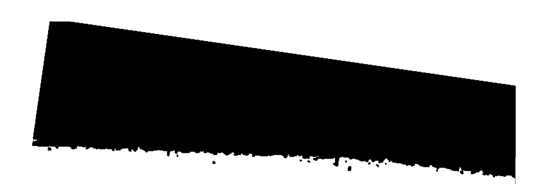
J'ai l'honneur de vous présenter la figure d'une Théraphose, peinte d'après nature, avec une grande exactitude, par un habile artiste, connu par de grands travaux en ce genre, M. Meunier. C'est la plus remarquable par les couleurs que renferme cette tribu d'Aranéides que j'ai cru devoir, il y a long-temps, séparer des Araignées proprement dites, et qui, d'après la classification que j'ai établie dans un mémoire imprimé dans le tom. II de vos Annales, pag. 438,

comprend cinq genres : — *Mygale, Oletera, Sphodros, Missulena, Filistata.*

Je n'ignore pas, Messieurs, qu'il a depuis été publié dans vos Annales (1) un genre d'Aranéides, sous le nom de *Pachiloscelis*, comme devant faire partie aussi de la tribu des Théraphoses, qui se trouverait par là enrichie d'un sixième genre en effet très-remarquable. Mais le jeune entomologiste qui l'a proposé, et qui se livre avec autant de zèle que de succès à l'étude des Aptères, n'a pas fait attention que, quoique je n'eusse point publié encore le genre *Sphodros*, je l'avais suffisamment et clairement désigné par ces mots dans le mémoire précité (pag. 439) : « Le genre *Sphodros* est un nouveau genre de mes manuscrits, qui est intermédiaire entre les Missulènes et les Mygales » ; ce qui démontrait évidemment que le genre *Pachiloscelis*, n'était autre que mon genre *Sphodros*.

Toutefois je n'eusse pas hésité à préférer au nom que j'avais imposé, il y a long-temps à ce genre, celui qui lui avait été donné par un entomologiste dont la complaisance infinie et les patientes observations m'ont été d'un si grand secours dans le travail auquel je me suis livré, cet hiver, dans les laboratoires du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, sur l'ordre nombreux des Chilognathes, des Syngnathes et autres insectes de la classe des Aptères. Mais l'intérêt de la science doit prévaloir sur toutes les considérations ; et, je dois le dire, le jeune entomologiste a manqué d'objets de comparaison pour bien caractériser le genre qu'il voulait créer ; il n'en a connu que deux espèces, et seulement un du sexe de chacune de ces espèces. Les caractères qu'il assigne au genre ne s'appliquent qu'à une des deux espèces qu'il a décrites et point à l'autre. Les noms même donnés à

(1) T. 3, p. 339.



se rapporte au *Pachiloscelis Nigripes* de son texte, au *Cratoscelis Nigripes* de sa figure, qui n'a que 4 lig. $\frac{1}{2}$ de long, et qui est par conséquent un jeune individu du *Sphodros Abbotii* mâle.

La seconde espèce, qui appartient à la même famille que la précédente, est le *Sphodros Milberti* que M. Milbert a trouvée dans les environs de Philadelphie.

Enfin la troisième espèce est celle que je nomme le *Sphodros Lucas*, qu'on trouve au Brésil dans les Campos Geraès. J'en ai décrit le mâle d'après un individu qui n'avait que 6 lig. de long dans la collection du Muséum; et pourtant M. Lucas ne paraît pas l'y avoir rencontré; mais il y a trouvé la femelle, qui a un pouce de long et qu'il a nommée *Pachiloscelis Rufipes* dans son texte, *Cratoscelis Rufipes* sur sa planche. C'est d'après cette espèce qu'il a formé son genre *Pachiloscelis*.

Ces remarques nous obligent à ne reconnaître aucune augmentation dans le nombre des genres qui composent la grande tribu des Théraphoses, telle que nous l'avons présentée dans notre dernier tableau des Aranéides. Mais ce nombre se trouverait naturellement accru d'un genre, si nous admettions les conséquences que d'éminents entomologistes ont voulu tirer de la subdivision du genre Mygale, en trois familles, telle que nous l'avons présentée dans notre premier tableau des Aranéides en 1820.

Olivier d'abord, puis ensuite Latreille, puis après encore M. Savigny, ont pensé que notre troisième famille, celle des *Digitigrades mineuses* devait former un genre à part; e' on a en effet formé ce genre en lui assignant les caractères qu nous avions donnés à la famille. Latreille a proposé le nor de *Cténize* pour ce nouveau genre, et M. Savigny lui ava imposé le nom de *Nemesia*.



rapports de ressemblance avec cette belle famille d'Epéires à laquelle nous avons donné le nom de *Zonées*.

C'est le Secrétaire de notre Société, M. Alexandre Lefebvre, qui m'a donné cette belle espèce d'Aranéide. Il n'a pu me dire d'où elle lui avait été envoyée. Je tâcherai de suppléer à ce défaut de renseignements par quelques conjectures, lorsque j'aurai assigné la place qu'elle doit occuper dans la méthode; ce qui établira l'état actuel des connaissances que j'ai pu acquérir sur le genre Mygale, et donnera lieu à quelques considérations géographiques sur les Théraphoses en général qui, nous l'espérons, ne seront pas considérées comme dépourvues d'intérêt.

Mais avant il convient de donner une description détaillée de l'espèce qui a été l'occasion de ces réflexions.

Mygale Zèbrée (M. ZEBRATA).

Abdomine fusco-nigro, vittis rufis septem transversè notato.

Abdomen d'un brun noir, avec sept bandes rouges transversales sur le dos.

Longueur, sans les mandibules	1	pouc.	5	lig.	
Longueur totale, avec les mandibules	1		8		
Première paire de pattes	2		7		$\frac{1}{2}$
Quatrième —	2		6		
Deuxième —	2		4		$\frac{1}{2}$
Troisième —	2				
Les palpes	1		3		$\frac{1}{3}$

Cette Aranéide est en général noire, peu velue, couverte

cylindriques, courtes et ne dépassent pas l'extrémité de l'abdomen.

Dans un mémoire de Latreille dont on trouve une analyse dans le Compte rendu des travaux de l'Académie royale des Sciences pour 1830, Partie physique, pag. 80, il est fait mention d'une *Mygale Veinée*, comme d'une espèce inédite, mais sans aucune autre indication ni description. Nous soupçonnons, d'après le nom donné à cette espèce, que c'est la même que nous venons de décrire; mais l'analyse ne donne aucun détail qui puisse faire soupçonner quelle était la patrie de sa Mygale Veinée.

Il règne dans tous les auteurs, il faut le dire, une grande confusion relativement au genre Mygale. Presque toutes les grandes espèces se ressemblant par les couleurs, elles ont été considérées comme l'espèce nommée Aviculaire par Linné. On a négligé de les comparer entre elles, de s'enquérir du pays d'où elles provenaient; de sorte que plusieurs espèces différentes ont été figurées et décrites comme étant l'Araignée Aviculaire, sans qu'il soit possible aujourd'hui de bien déterminer celle à laquelle il faut restreindre exclusivement cette dénomination.

Nous avons fait quelques efforts pour remédier à ce désordre; et, pour nous, le genre Mygale comprend 27 espèces distinctes, réparties en trois familles bien caractérisées, qui elles-mêmes se partagent en plusieurs races.

La première famille est celle des Plantigrades ou des Mygales qui appuient leurs pattes, grosses vers le bout, sur un tarse charnu, et dont la griffe, très-petite, n'est pas terminale, mais est implantée sur le dos du tarse. Cette famille se partage en trois races, d'après la forme du corselet et les longueurs relatives des pattes. Ces races sont les *Avicules*, qui comprennent 8 espèces, les plus grandes Aranéides connues; et même si l'on excepte un petit nombre de grands

Cette famille se partage en deux races, d'après la forme de leur corselet ; les *Cténizes*, qui comprennent quatre espèces, et les *Némésies*, réduites jusqu'ici à une seule espèce fort petite, que Savigny a trouvée en Egypte, et qu'il a si supérieurement bien décrite et fait figurer.

Deux Mygales, qui appartiennent à cette famille des mineuses, n'ont point été vues par moi, et, quoique assez bien décrites pour déterminer la famille, ne le sont pas assez exactement pour que je puisse leur assigner une place fixe dans la méthode, et décider si elles appartiennent aux Cténizes ou aux Némésies, ou si elles forment une nouvelle race. La première est la *Mygale Sicilienne* (*M. Sicula*), décrite assez longuement par Latreille dans son Cours d'Entomologie, et qui lui avait été donnée par M. Alexandre Lefebvre, Secrétaire de cette Société. La seconde, que j'ai nommée Mygale de Barrow, est celle que M. Barrow a décrite dans son Voyage au Cap, et qui, si le récit de ce voyageur est exact, sert aux Boschimans pour empoisonner leurs flèches.

Notre Mygale Zébrée n'appartient ni à la famille des Mygales Plantigrades, ni à celle des Digitigrades mineuses. Il est facile de voir au premier coup d'œil que le défaut de rateau à ses mandibules, et ses pattes fines et allongées à griffes terminales, la placent dans la famille des Digitigrades inermes, et que son corselet large et ovale la range dans la race des *Ovalaires larges*. Nous ne connaissons dans cette race que trois espèces, notre *Zébrée*, la Mygale Cruelle (*Mygale Sæva*), et la Mygale Velue (*Mygale Hirsuta*). Ces deux dernières sont de Montévidéo, dans la rivière de la Plata. Il est donc probable que notre espèce provient de l'Amérique méridionale. Comme elle diffère beaucoup par les couleurs des deux autres de la même race, je ne pense pas qu'elle soit originaire du même pays, et j'incline à pen-



car de même que les Olétères, les Sphodros construisent aussi des tubes ou sacs en soie, dont la moitié est ensevelie sous terre, et dont l'autre moitié est au-dessus de la superficie du sol. Il ne s'est trouvé encore dans le monde maritime, c'est-à-dire dans la Nouvelle-Hollande, sur les terres adjacentes, et toutes les îles du grand Océan, aucune Mygale Digitigrade Mineuse, de Cténize, ni Némésie. Mais la Missulène Herseuse, avec l'espèce de herse dont les mandibules sont armées, est évidemment l'analogue de nos Digitigrades mineuses, et doit avoir avec elles des conformités d'habitudes. Seulement tous les genres de la tribu des Théraphoses ont des yeux plus ou moins resserrés et groupés sur le devant du corselet en croix de Saint-André; dans la Missulène cette croix se trouve dilatée sur toute la largeur du corselet; et on n'est pas étonné de trouver cette anomalie dans la patrie des Ornithorhynques, des Echinodermes et des Kangourous, dans ce troisième monde, le dernier de tous exploré par l'homme civilisé, le plus curieux de tous pour le naturaliste.

ADDITION A CE MÉMOIRE.

(Séance du 2 septembre 1[illegible].)

A la description que j'ai donnée de la *Mygale Zébrée* dans le mémoire que j'ai eu l'honneur de lire à la Société dans notre dernière séance, j'ai ajouté que, d'après un compte rendu imprimé des séances de l'Académie des Sciences, je ne croyais pas cette espèce nouvelle; et j'ai

émis l'opinion qu'elle pourrait être rapportée à la *Mygale Veinée* décrite par Latreille dans un mémoire lu à l'Académie des Sciences, et que je regrettais de ne pas connaître.

Ce mémoire a été imprimé dans les *Nouvelles Annales du Muséum d'Histoire naturelle*, t. 1, p. 61 et suiv., et j'ai èu d'autant plus de tort d'avoir oublié qu'il était publié, que Latreille en a fait tirer quelques exemplaires à part avec d'autres dont il a enrichi ce recueil, et qu'il m'avait remis un de ces exemplaires. D'après la description que Latreille donne de son Araignée *Veinée*, il n'est pas douteux que ce ne soit notre Araignée *Zébrée;* mais il n'en a pas donné de figure, et celle que contiendront nos Annales sera la première.

M. Latreille, dans sa description, confirme les conjectures que j'ai faites sur la patrie de cette Aranéide, car il annonce qu'elle lui a été donnée par M. Gory, et qu'elle vient du Brésil.

Dans ce même mémoire Latreille donne une assez longue description de la *Mygale Sicilienne* qui lui a été remise par M. Lefebvre; mais à cette description il manque, pour assigner à cette espèce une place bien distincte dans la méthode, l'indication précise de la forme du corselet. Pourtant M. Latreille, non-seulement place cette *Mygale* dans son nouveau genre *Cténize*, qui comprend les *Mygales mineuses*, mais il dit qu'elle pourrait former un nouveau genre.

A cet égard je me contenterai de répéter ce que j'ai déjà dit (et dont la preuve ressortira de la description et de la classification de toutes les espèces de *Mygales* qui me sont connues dans mon Histoire naturelle des Insectes aptères), le genre *Mygale* est naturel et compacte et aucune des subdivisions qu'on peut y introduire n'offre des caractères d'une importance générique.



Latreille se trompe lorsqu'il croit que la Némésie Cellicole de Savigny, figurée dans le grand ouvrage sur l'Egypte, est spécifiquement identique avec la Mygale Maçonne de la France et de l'Espagne. Ces deux espèces diffèrent par la forme du corselet, et sont placées par moi dans des races différentes, ce qui n'autorise nullement à en faire des genres différents.

Les mâles de certaines Mygales ont à l'extrémité du fémoral ou de la jambe un crochet corné, arqué, qu'on ne remarque pas dans d'autres espèces; et Latreille, s'attachant à cette considération, propose de réunir dans un même genre les Mygales Calpiennes et Valeviennes, et celle de Leblond, dont les mâles offrent ce caractère. Ce serait assurément former un genre bien peu naturel; et rien n'est plus propre à démontrer combien ce caractère est d'une faible importance, puisqu'il se trouve commun à des Aranéides qui diffèrent autant par leur conformation générale que la Mygale de Leblond et la Calpienne, et qu'on doit au contraire placer dans deux familles distinctes celle des Plantigrades et des Digitigrades.

Latreille dit aussi dans ce mémoire, que MM. Treviranus et Straus considèrent purement comme un organe excitateur le membre qu'on observe dans le digital capsulaire des Aranéides mâles, considéré depuis long-temps comme l'organe générateur. Bien pour M. Treviranus, qui est l'inventeur de cette opinion; mais M. Straus pense le contraire: il me l'a dit à moi-même, et ce qui est mieux il l'a imprimé. Quant à moi, je n'ai aucun doute. d'après nombre d'observations qui me sont propres, que l'opinion ancienne ne soit la véritable, et j'en donnerai ailleurs la démonstration.

Ces remarques critiques, dans le but d'être utile à la science, n'ont aucunement pour but de diminuer le mérite

[illegible]

Description de cet individu ♀.

L'insecte est noir, avec quelques plaques blanc d'ivoire ; les ailes sont bleu-noir.

Je n'ai pu découvrir les palpes maxillaires, et je n'en ai vu aucune trace. Je ne puis donc déterminer la grandeur respective des articles.

La forme des antennes est arquée ; elles sont noires, minces au commencement, renflées au milieu, et allant en diminuant jusqu'au bout. Le premier article est obconique ; le deuxième petit et détaché, les autres de grandeur presque égale, mais de moitié du premier, et du double du deuxième : ils sont au nombre de douze.

Les mandibules sont fortes, arquées, avec un rebord renflé et une petite dent.

La tête, de la largeur du corselet, est déprimée sous l'insertion des antennes, et au bas de cette insertion est une bande transversale blanc d'ivoire.

Les yeux ovales, entiers ; trois ocelles en triangle. Le corselet allongé et lisse ; il est carré au commencement, avec une petite plaque blanc d'ivoire aux deux coins. Le scutum est aussi blanc d'ivoire ; l'écusson, arrondi en demi-cercle, est de la même couleur.

A la naissance des ailes se voit de chaque côté une partie solide, convexe, qui recouvre en forme d'épaulette le commencement des deux ailes. La longueur de cette pièce est du tiers du corselet, elle déborde le corps de l'insecte. Sous l'insertion des ailes est de chaque côté une plaque ronde, blanc d'ivoire.

L'aile supérieure a une cellule radiale, qui à la simple

vue paraît ouverte à son extrémité; mais on distingue, à une faible loupe, une trace légère qui figure la cavité d'une nervure dépourvue de ses bords, et qui la forme en allant rejoindre le radius : l'extrémité de la cellule radiale est éloignée du bout de l'aile. Quatre cellules cubitales : la deuxième reçoit la première nervure récurrente, peu après la séparation de la première cubitale; la troisième reçoit la deuxième nervure récurrente vers son milieu; la quatrième n'atteint pas le bout de l'aile.

L'abdomen est allongé, ovale, composé de six segments; (les Tiphies n'en ont que cinq); très-luisant sur toute la superficie, mais bordé des deux côtés latéraux de petits paquets de poils raides. Le premier segment est entièrement pointillé; les autres sont pointillés dans la première moitié et très-lisses dans le reste. Sur le premier segment est de chaque côté, latéralement, une petite plaque ronde blanc d'ivoire; sur le deuxième une plaque plus grande, et une autre très-petite sur le troisième; une bande transversale de même couleur sur le cinquième. Les pattes sont courtes, les cuisses élargies; les jambes antérieures sont échancrées avant leur extrémité, et portent latéralement, bien au-dessus de la jointure des pattes, une épine membraneuse. Les intermédiaires et les postérieures sont terminées par deux épines aiguës. Les jambes sont velues, et garnies sur le bord extérieur d'une suite de dents en forme de scie. Le premier article du tarse est également velu et garni de dents, les autres sont simplement velus; le dernier est terminé par des poils raides et par deux crochets bifides, avec une petite pelote entre eux.

Le nom générique (1) est tiré de la particularité de cette

(1) επωμιδιον Epaulette; πτερον, aile.



espèce d'épaulette qui recouvre l'origine des ailes. Je le dois à la saine critique de M. Lefebvre.

Le nom spécifique est en mémoire de mon petit-fils, Jules Bacot de Romand, qui, avec ses yeux de Lynx, me seconde si heureusement dans mes chasses.

EXPLICATION DES FIGURES.

A. Insecte parfait de grandeur naturelle.
1. Antenne augmentée.
2. Patte postérieure *id.*
3. Corselet *id.* avec les épaulettes.
4. Mâchoire *id.*
5. Patte antérieure *id.* avec l'épine membraneuse.
6. Dernier article du tarse avec les deux crochets bifides, *id.*
7. Aile supérieure *id.*

DESCRIPTION

D'UNE NOUVELLE ESPÈCE DE PUCERON,

PAR M. BONAFOUS.

(Séance du 18 mars 1835.)

Pl. 20. B.

Il est des insectes qui, à raison de l'exiguité et de la mollesse de leur corps, sont si difficiles à conserver, qu'ils se dérobent aisément aux recherches des naturalistes : les Pucerons sont de ce nombre. Aussi est-on loin d'avoir décrit avec exactitude toutes les espèces indigènes de ce genre, assez nombreux pour fournir les éléments d'une riche monographie.

Or, dans l'espoir que quelque habile entomologiste rassemblera les matériaux nécessaires à ce travail, je ne crois pas inutile de signaler une espèce de Puceron que j'ai récemment découverte dans mes cultures de Maïs. Cette espèce est la suivante :

Aphis Zeæ, Nob. (*le Puceron du Maïs*).

Viridis, abdominis margine postico rubro.

Cet insecte, de la longueur d'une ligne environ, a le corps et les tubercules verts comme le Puceron du Rosier, et les ailes diaphanes; mais il en diffère principalement par une bande rouge demi-circulaire qu'on observe à la partie postérieure de l'abdomen. On trouve ce Puceron en grand nombre à l'aisselle des feuilles caulinaires du Maïs et entre celles de l'épi femelle.

Les auteurs et les collections que j'ai consultés, ne m'ayant présenté aucune espèce qui fût parfaitement identique, je crois pouvoir publier celle-ci comme nouvelle.

EXPLICATION DES FIGURES.

Fig. 1. Le Puceron du Maïs à l'état de nymphe, } tous gr
2. Le même insecte à l'état parfait, }

ANGLEARIA ANTENNATA,

PAR M. CARLIER (de Liége).

(Séance du 1er avril 1835.)

Pl. 20. C.

Corselet d'un vert bleuâtre; abdomen d'un vert doré; pieds fauves; jambes et tarses postérieurs noirs; balanciers jaunes; antennes et appendices intérieurs des organes copulateurs renflés à l'extrémité.

♀ 1 lig. $\frac{1}{3}$ de long.

Epistome d'un blanc argenté; front d'un vert métallique brillant; antennes noires, avec le dernier article de la soie renflé et formant un bouton à l'extrémité. Corselet d'un vert bleuâtre; abdomen d'un vert doré, avec les appendices fauves; les intérieurs noirs, terminés par un petit bouton; pieds d'un fauve clair; cuisses antérieures noirâtres à leur partie supérieure; les postérieures noirâtres à l'extrémité,

avec les jambes et les tarses assez dilatés et de couleur noire; ailes enfumées; balanciers jaunes.

Ce bel insecte est surtout remarquable par la soie ou style des antennes et les appendices intérieurs de l'abdomen renflés à l'extrémité.

Je l'ai trouvé dans les premiers jours d'octobre 1834, en fauchant parmi les plantes aquatiques, dans un marais desséché à Kimkempois près, de Liége.

OBSERVATIONS

SUR DES CHRYSALIDES DE THAIS MÉDÉSICASTE,

RAPPORTÉES DE LA LOZÈRE EN 1833, ET DONT LES PAPILLONS NE SONT ÉCLOS QU'EN 1835.

(Séance du 6 mai 1835).

On sait que le Bombyx *Grand Paon*, qui éclot ordinairement au bout de neuf mois, met souvent un an de plus et quelquefois deux à se développer. La même observation a été faite sur le *petit Paon*, ainsi que sur le Sphinx du *Tithymale* et quelques autres espèces de Nocturnes et de Crépusculaires; mais je ne sache pas qu'on ait encore cité aucun fait semblable parmi les Diurnes. Celui dont je vais entretenir la Société, appartenant à cette famille, me paraît donc nouveau, et mériter par cette raison d'occuper un instant son attention.

J'avais rapporté de mon voyage dans la Lozère en 1833 un certain nombre de chrysalides de *Thaïs Médésicaste*, provenant de chenilles que j'avais élevées et qui s'étaient métamorphosées dans les quinze premiers jours d'août. Sui-



vant la règle ordinaire, les Papillons devaient éclore à la fin d'avril, ou au commencement de mai 1834; mais quel fut mon étonnement de voir ces deux mois et le reste de la belle saison s'écouler sans aucune éclosion. Cependant, à l'exception de quelques-unes de ces chrysalides qui s'étaient desséchées, je m'étais assuré au poids des autres et à la flexibilité de leur abdomen, qu'elles étaient bien vivantes. En effet, les ayant conservées, j'ai eu la satisfaction d'en voir sortir les Papillons cette année (1835), c'est-à-dire qu'il m'en est éclos quatre, savoir : le premier le 17 avril, jour où il a tant neigé; le second le 19, le troisième le 18, et enfin le quatrième le 2 mai. Il m'en reste encore trois à éclore, et j'ai lieu de croire qu'elles ne tarderont pas à le faire. Ainsi ces Thaïs ont mis vingt-un mois au lieu de neuf à se développer. Ce développement tardif ne saurait être attribué à la différence qui existe entre le climat de Paris et celui de la Lozère, puisque des chrysalides d'*Hysipyle*, qui me furent envoyées du département du Var par M. Cantener en 1830, parvinrent toutes à l'état parfait en mars 1831, bien que le printemps de cette année fût moins doux que celui de 1834. D'ailleurs les unes et les autres étaient placées dans un cabinet exposé au midi et où je fais habituellement du feu tout l'hiver. Il faut donc chercher ailleurs que dans une température moins chaude que celle du pays où elles sont nées la cause du retard que nos Médésicastes ont mis à se développer, ou plutôt il faut renoncer à en donner une explication physiologique, et supposer que le hasard a voulu que les chrysalides que j'ai rapportées de la Lozère fussent du nombre de celles que la nature dans sa prévoyance avait mises en réserve, pour empêcher la destruction entière de l'espèce, dans le cas où l'intempérie de la saison, ou toute autre cause, aurait fait périr tous les individus éclos à l'époque ordinaire, avant qu'ils aient eu le temps de se reproduire.

La conséquence à tirer de ce fait et de tous ceux du même genre, c'est que la chaleur seule ne suffit pas toujours pour mûrir les chrysalides, si je puis m'exprimer ainsi. Par conséquent Réaumur a eu tort de conclure de quelques expériences qu'il a faites et qui lui ont réussi, qu'il était au pouvoir de l'homme d'abréger ou de prolonger la vie de toute espèce d'insecte sous l'état de nymphe, en mettant celle-ci à la cave ou dans une serre-chaude. Il se serait aperçu sans doute que cette théorie est sujette à de nombreuses exceptions, s'il eût multiplié davantage ses expériences. Ce qui prouve incontestablement que le développement des insectes parfaits dépend dans beaucoup de cas de causes autres que celle de la chaleur, c'est que la majeure partie des chenilles de Nocturnes se changent en chrysalides dans le milieu de l'été, et ne donnent cependant leurs Papillons qu'au printemps suivant, et souvent par une température très-froide, puisque beaucoup d'espèces éclosent en février et mars, même lorsqu'il gèle encore.

P. S. Des trois chrysalides qui me restaient encore à éclore, une seule a donné son Papillon le 16 mai, et les deux autres sont restées stationnaires, quoique pleines de vie. Ainsi tout porte à croire qu'elles n'écloront qu'en 1836; attendu que cette espèce ne paraît qu'une fois par an au printemps, et que nous sommes à la fin de l'été dans le moment où j'écris ceci.

RECTIFICATION

DE LA SYNONYMIE DE LA LAMIA RADIATA (Gory);

PAR M. Dupont.

(Séance du 5 août 1835.)

La détermination d'une espèce décrite dans les anciens auteurs est une chose plus utile pour la science qu'une description d'espèce nouvelle, surtout quand cet auteur est Fabricius, dont les entomologistes étudient ou doivent étudier sans cesse les ouvrages; c'est ce qui m'engage à relever une erreur de synonymie qui s'est glissée dans la dernière livraison de nos Annales, laquelle contient, sous le nom de *Lamia Radiata*, la description et la figure d'une espèce qui n'est autre chose que la *Lamia Lactator* de Fabricius (*Syst. El.*, t. II, p. 283). Qu'il me soit permis d'entrer dans quelques brefs détails à ce sujet; ils ont principalement pour but de faire connaître une variété intéressante de cette belle espèce.

Fabricius décrit ainsi la *Lamia Lactator* : forme et grandeur de la *Lamia Schertedii*; antennes ferrugineuses; man-

dibules noires à leur extrémité. Tête ferrugineuse, avec une tache blanche sur le front; corselet épineux, avec deux taches blanches à la base; élytres lisses, ferrugineuses, avec trois grandes taches brillantes; corps ferrugineux, ayant une large bande blanche latérale s'étendant des yeux à l'anus.

Les parties que Fabricius dit être ferrugineuses sont plutôt d'un roux obscur, et les taches qu'il dit blanches sont légèrement teintes de verdâtre. Du reste sa description est parfaitement conforme à la nature, et il n'y a pas à s'y méprendre.

Je reçus du Sénégal, il y a sept ans environ, une Lamia à laquelle cette description convenait entièrement, sauf un seul point. Chaque élytre n'offrait que deux taches au lieu de trois, l'une basilaire, presque en triangle, l'autre allongée, occupant l'élytre à partir du tiers de sa longueur sans toucher les bords latéraux et l'extrémité.

Cette différence était à mes yeux trop notable pour que je ne dusse pas regarder cette espèce comme nouvelle, et je la plaçai dans ma collection sous le nom de *L. Radiata*, et beaucoup d'entomologistes l'ont vue sous ce nom dans la riche et utile collection de M. le comte Dejean, aussi bien que dans la mienne.

Quelque temps après je reçus encore du Sénégal une autre *Lamia* parfaitement semblable à la précédente, sauf que chaque élytre portait trois taches fortement séparées au lieu de deux. Je plaçai ce nouvel individu comme variété de ma *L. Radiata*, à côté du premier. Ce fut un peu plus tard, en étudiant mes Longicornes sur Fabricius, que je reconnus enfin la *Lactator* de cet auteur. Dans le second individu, qui se trouvait ainsi être le vrai type de l'espèce décrite, tandis que ma *Radiata* n'était vraiment qu'une variété. On sait combien la plupart des grandes Lamia de l'Afrique et de l'Inde, telles que la *Rubus* par exemple, sont sujettes

à éprouver des modifications, et je ne doute pas que celle dont je parle en ce moment ne soit dans le même cas. Si l'on en recevait un grand nombre d'individus, il est probable que l'on en trouverait qui n'offriraient qu'une seule tache couvrant l'élytre entière, et d'autres sans taches avec tous les passages intermédiaires.

Ceci, Messieurs, justifie l'auteur de la description insérée dans nos Annales de la faute de synonymie qu'il a commise ; cette faute retombe sur moi complétement, car c'est moi qui l'ai induit en erreur en nommant *Radiata* la variété d'une espèce décrite par Fabricius sous le nom de *Lactator.* J'ajouterai cependant que si on s'occupait un peu plus de recherches dans les anciens auteurs on éviterait de surcharger la science d'une synonymie tout aumoins inutile. On ferait peut-être moins il est vrai, mais l'entomologie ne pourrait qu'y gagner. Passe encore pour celui qui n'écrit pas; mais l'auteur qui de temps en temps lance deux ou trois descriptions isolées dans le monde entomologique est-il donc tellement absorbé par ce travail qu'il ne lui reste plus de temps pour s'enquérir de la légitimité des espèces qu'il produit ainsi sur la scène ?



J'avois eu l'intention d'offrir à la Société Entomologique un travail moins circonscrit et plus digne d'elle sur les insectes parasites des oiseaux; mais je la prie d'agréer l'hommage anticipé d'un fragment de ce travail.

Degéer établit le premier, et Latreille adopta, le genre *Ricinus* pour les parasites des oiseaux. Le docteur Nitzsch, professeur à Halle, publia en 1818 un travail spécial sur la classification et l'anatomie des insectes qui vivent sur diverses espèces d'animaux, soit mammifères, soit oiseaux. Il a consacré les noms génériques de *Philopterus* et de *Liotheum* à ceux qui passent leur vie exclusivement sur les oiseaux. Cet auteur paraît avoir observé par lui-même un fort grand nombre d'espèces; mais, comme ses prédécesseurs, il s'est borné (provisoirement sans doute) à signaler ces espèces par une simple nomenclature technique, en y ajoutant le nom de l'animal dont elles sont parasites. Nous sommes à une époque où la science a d'autres exigences; et j'ai donné, soit à la description, soit aux portraits de mes humbles et obscurs parasites de l'Albatros, les mêmes soins, la même importance que s'il s'agissait d'inaugurer un Carabe nouveau aux élytres resplendissantes ou un riche Papillon.

Ayant reçu deux belles dépouilles d'Albatros (*Diomedea Exulans*, Lin.), grand oiseau palmipède des mers du Cap de Bonne Espérance, je m'empressai, avant de les empailler, de rechercher leurs parasites. Je fus assez heureux pour y en découvrir trois espèces bien distinctes, appartenant au genre *Philopterus* de Nitzsch et qui ne sont pas mentionnées dans la longue série qui accompagne son travail.

Le genre *Philopterus* de cet auteur se reconnaît surtout à des antennes filiformes, de cinq articles, insérées sur les bords de la tête, qu'elles débordent, et qui prennent dans les

Tête ovalaire, plus oblongue et plus fortement échancrée en arrière dans le mâle, blanche dans la femelle, avec les bords châtains plus ou moins foncés, marquée dans le mâle d'un ruban longitudinal blanchâtre. Antennes de la femelle blanchâtres, moins longues que la tête, à peu près droites, composées de cinq articles cylindroïdes dont le second est le plus court. Celles du mâle ressemblent plutôt à des mandibules ou à des pieds-mâchoires qu'à des antennes, et c'est leur insertion ainsi que leur composition qui les rattachent à ce genre d'organes. Cette structure insolite, qui déjà a été représentée par Rédi dans son *Pulex Pavonis* (1) et décrite par Latreille (2) dans cette dernière espèce, réclame toute notre attention.

L'antenne du mâle du *Philoptère de l'Albatros*, qui surpasse en développement et en force les pattes, est coudée en forme de bras ou de pied-pince. Elle se compose, comme l'antenne de la femelle, de cinq articles. Le premier de ceux-ci, très-grand, robuste, cambré et blanchâtre dans sa moitié inférieure, est armé à sa base interne et inférieure d'une apophise épineuse renflée à son origine; le deuxième et le troisième, châtains et à peine arqués, forment un coude avec le premier, le quatrième et le cinquième, qui ont la forme et la structure de ceux de la femelle, comme si la nature n'avait pas voulu renoncer d'une manière absolue au type normal, et sont appendus un peu en arrière du bout du troisième; ils ne semblent que rudimentaires quand on les compare aux précédents. Ces articles terminaux doivent cependant être considérés, suivant nous, comme la partie essentiellement fonctionnelle de l'antenne. Leur structure les rend propres à toucher, à palper, à être un organe des sens, tandis que

(1) Redi, Exper. Circa Gen. Ins., tab. 14.
(2) Latreille, Recueil de Mém., p. 389.

les articles précédents constituent plutôt un appareil de préhension, un membre, une sorte de bras, destiné à accrocher, à soumettre la femelle dans l'acte du coït.

Mais revenons à la description générale de l'insecte. Yeux latéraux assez saillants, hémisphériques. Mandibules oblongues, cornées, roussâtres, bifides à leur pointe, situées en arrière d'un vaste espace arrondi occupant la face inférieure de la tête et faisant l'office de ventouse pour la succion.

Thorax plus long que la tête, composé de deux pièces visibles, le prothorax et le métathorax. Le mésothorax nul en dessus, soudé en dessous avec le métathorax; ce dernier du double plus long que le prothorax et quadrilatère; dans le mâle, sa face inférieure divisée en trois plaques oblongues longitudinales, dont la médiane plus courte que les latérales. Thorax parcouru au dos par une ligne blanche, plus étroite dans le mâle. Métathorax marqué d'une ligne dorsale enfoncée, et muni dans les deux sexes, au côté interne de ses angles postérieurs, d'un pinceau allongé et dirigé en arrière de quelques poils roussâtres sétiformes.

Abdomen un peu plus long que la tête et le thorax pris ensemble; composé de huit segments ou anneaux non compris, qui est fort petit, souvent peu apparent, et qui diffère suivant les sexes; ce dernier formant dans le mâle une petite saillie tronquée profondément bifide dans la femelle, avec deux soies terminales à chaque lanière. Bord postérieur des segments abdominaux ayant une fine bordure blanchâtre, et en outre dans la femelle une raie médiane blanche fort large dans les individus non encore adultes.

Pattes courtes, surtout les antérieures. Hanche de deux articles, dont le basilaire bien plus grand. Cuisse grande et robuste. Jambe un peu moins longue et moins grosse



qu'elle. Tarse proprement dit nul ou simplement vestigiaire. Deux ongles cornés, forts, modérément arqués, tellement adossés et contigus l'un à l'autre qu'il faut une exploration répétée et soutenue à une forte lentille du microscope pour s'assurer qu'ils ne consistent pas en un crochet unique. Ces ongles géminés offrent à leur base interne un talon arrondi, hémisphérique, une sorte de paume qui n'est qu'un tarse rudimentaire et qui est surtout bien marqué aux pattes antérieures.

Dans ces dernières l'angle interne du bout du tibia se termine en une spinule aiguë, et l'on voit une pointe cornée un peu moins saillante insérée vers la base du talon. Cette structure permet aux pattes antérieures, que leur brièveté rend et plus robustes et plus rapprochées de la bouche, de saisir, d'accrocher, de serrer, de grimper. Les pattes intermédiaires ainsi que les postérieures semblent plus spécialement ambulatoires. Les six pattes sont mélangées de blanchâtre et de châtain, mais il y a plus de blanc dans la femelle que dans le mâle.

Espèce 2. *Philopterus Brevis.* Nob.

Philoptère Court.

(Fig. 3.)

Breviter ovato-ellipticus, piceo-castaneus nitidus; capite antice late truncato subclypeato, utrinque ad antennarum basim retrorsùm unidentato; maris antennis longioribus subcheliformibus, inermibus, apice extus appendiculatis;

abdomine latiusculo postice subacuminato; pedibus brevibus, femoribus incrassatis; tibiis quatuor posticis subtùs seriatim setosis.

Hab. in Diomedea Exulante. Long. 2 *lin.*

Son corps court et trapu et sa couleur d'un brun châtain uniforme le distinguent, au premier coup d'œil, de l'espèce précédente et de la suivante. Du reste sa construction générale et la composition de ses parties ne diffèrent pas de celles du *Philoptère de l'Albatros,* et je me bornerai à signaler les dissemblances purement spécifiques.

Tête largement triangulaire, sans différence notable de configuration et de grandeur dans les deux sexes. Son bord occipital sinueux, avec ses angles postérieurs détachés, arrondis, hérissés de quelques poils divergents, et son milieu en lobe médiocrement convexe. Son bord antérieur en forme de museau tronqué, ayant un espace circonscrit comme un chaperon d'une teinte plus claire, séparé du reste du tégument par un trait blanchâtre. Bords latéraux présentant, dans les deux sexes, vis-à-vis l'insertion des antennes, une apophise épineuse fort petite, dirigée en arrière. Antennes de la femelle droites, de cinq articles cylindrico-conoïdes. Celles du mâle de forme tout-à-fait différente, proportionnellement moins développées, moins robustes que dans le *Philoptère de l'Albatros.* Leur premier article plus court que le deuxième, cylindroïde, dépourvu d'épine; le deuxième allongé; le troisième moins long que le précédent, obliquement tronqué à son extrémité. Les deux derniers, de forme ordinaire, insérés vers le milieu de cette troncature.

Thorax marqué d'une ligne médiane longitudinale enfoncée; le prothorax bien distinct du métathorax et moins large que lui.



Abdomen plus large que la tête, ayant souvent une ligne médiane blanchâtre, parfois en partie effacée; son extrémité pointue dans la femelle, échancrée dans le mâle. Dans un individu de ce sexe j'ai rencontré en saillie dans cette échancrure anale une pièce noire, cornée, terminée en arrière par un lobe en fer de flèche, séparé de sa base par un col étroit. Cette pièce fait sans doute partie de l'armure copulatrice.

Pattes courtes et grosses. Jambes intermédiaires et postérieures sensiblement plus renflées que les antérieures, garnies en dessous d'une série de sept à huit pinceaux de soie grisâtres, courbées en arrière vers leur extrémité.

Le *Philoptère Court* abondait dans les deux Albatros de ma collection, et j'ai pu en étudier une trentaine.

Espèce 8. *Philopterus Pederiformis.* Nob.

Philoptère Pédériforme.

(Fig. 4.)

Anguste elongatus; parallelipipedus, depressus, nigro-ceus, subopacus, punctato-scabriusculus; capite antice tundato; maris antennis subcheliformibus, versus api extus appendiculatis; metathorace utrinque coarctato emarginato, linea dorsali impressa; segmentis abdom libus postice tenuissime pallido marginatis; femoribus tuor posticis, basi ano latere coarctatis.

Hab. in Diomedea Exulante. Long. 1 ¾ *lin.*

Sa forme étroite, allongée, déprimée, et ses tég

pointillés, lui donnent une certaine ressemblance avec quelques *Pederus* de la section du *Ped. Orbicularis*, Grav.

Tête ovale-arrondie, subquadrilatère, à peine échancrée en arrière, largement en arc de cercle au bord antérieur, qui est cilié. Antennes de la femelle filiformes, proportionnellement un peu plus longues que dans les espèces précédentes, de cinq articles cylindroïdes. Antennes du mâle assez semblables à celles du *Philopterus Brevis*; leur premier article un peu ventru, le plus grand de tous et inerme; le troisième assez court, plus mince que les précédents, comme tronqué, donnant insertion vers le milieu de son bord externe aux deux derniers, qui ont la forme ordinaire. Le prolongement du troisième article au-delà de cette insertion peut en imposer à des yeux peu sévères pour une bifurcation de l'antenne, et c'est sans doute une semblable disposition qui a été exagérée par Redi dans son *Pediculus Pavonis* (1), qui est le *Philopterus Falcicornis* de Nitzsch.

Thorax plus long que la tête. Prothorax bien plus court et un peu plus étroit que le métathorax. Celui-ci subquadrilatère, oblong, avec une ligne enfoncée médiane et un léger étranglement vers le tiers antérieur du bord externe. Un petit pinceau de quelques poils assez longs de chaque côté de son bord postérieur près de l'angle de celui-ci, comme dans le *Philopterus Diomedeæ*.

Abdomen oblong; les segments dorsaux finement bordés de blanchâtre et munis d'un poil sétiforme aux angles postérieurs; le dernier de ces segments entier, arrondi dans la femelle, échancré dans le mâle.

Pattes courtes et fortes. Jambe des antérieures analogue à celle du *Philopterus Diomedeæ*, terminée à son angle interne par une épine, et munie entre celle-ci et les ongles

(1) Redi, l. c. tab. XIV.



d'une paume convexe qu'accompagne aussi une spinule Jambes des pattes intermédiaires et postérieures armé en dessous près de leur extrémité de quelques piquant raides. Cuisses de ces mêmes pattes ayant au côté intern ou inférieur de leur base un étranglement abrupte qui forme un col.

Cet insecte n'était pas fréquent, comme le précédent, au milieu du duvet de l'Albatros. Je ne pus en recueillir que cinq ou six individus.

(Pl. 21.)

EXPLICATION DES FIGURES.

Fig. 1. *Philopterus Diomedeæ*, mâle grossi.,
a. Mesure de sa longueur naturelle.
b. Antenne isolée et fort grossie du mâle.
c. Portion d'une patte antérieure pour mettre en évidence la jambe et les ongles.
d. Portion d'une patte postérieure pour mettre en évidence la jambe et les ongles.
2. *Philopterus Diomedeæ*, femelle, grossie.
a. Mesure de sa longueur naturelle.
3. *Philopterus Brevis*, femelle, grossie.
a. Mesure de sa longueur naturelle.
b. Antenne de la femelle.
c. Antenne du mâle et bord latéral de la tête pour mettre en évidence son apophyse épineuse, dirigée en arrière, et son angle postérieur, hérissé de poils divergents.
d. Portion d'une patte de devant pour mettre en évidence le tibia et les ongles.
e. Portion d'une patte postérieure pour mettre en évidence le tibia avec ses faisceaux de soies et les ongles.
f. Pièce en fer de flèche, sortant de l'échancrure du dernier segment dorsal de l'abdomen du mâle.
4. *Philopterus Pederiformis*, femelle, très-grossie.
A. Mesure de sa longueur naturelle.

B. Antenne du mâle.

C. Portion d'une patte antérieure pour mettre en évidence la jambe et les ongles.

D. Patte postérieure pour mettre en évidence l'étranglement de la cuisse à sa base, la jambe avec ses piquants, enfin les ongles.

E. Dernier segment dorsal échancré de l'abdomen du mâle.

INSECTORUM NONNULLORUM NOVORUM

(EX ORDINE DIPTERORUM) DESCRIPTIONES;

AUCTORE D. O. WESTWOOD, J. L. S., etc.

(Séance du 6 novembre 1833.)

Culex Alternans Westw. Pallidè fuscescens; abdomine albido-annulato; alis hyalinis nervis, præsertim costalibus, fulvescentibus; squamis fuscis ornatus, nisi regione stigmaticali, ubi squamæ albæ videntur, aliis albo nigroque alternatis; pedibus fulvescentibus, fusco-squamosis; femoribus ante apicem, tibiis versus et pone medium, geniculis tarsisque albo-annulatis.
Long. corp. (probosc. excl.), lin. 4. Exp. alar., lin. 8.
Habitat in Novâ Hollandiâ; in mus. nostro.

Caloptera Guérin (voy. *Coq.* Pl. 20), *Nepalensis* Westw. Nigra; abdomine plumbeo cincto; alis nigricantibus, basi flavis, fasciâque incompletâ centrali, transversâ albâ, ornatis. ♂ ♀.
Long. corp. ♂, lin. 10. Exp. alar., lin. 16.
Habitat in Nepaliâ; in mus. nostro.

Gynoplistia Westw.? Phil. Mag. *Punctipennis.* Capite et thorace cinereis; hujus dorso fusco, angulis humeralibus utrinque puncto nigricanti; abdomine ♀ obscurè fusco, elongato, stylo rufescenti; alis limpidis; costâ tenui, maculisque nonnullis parvis (ad conjunctionem nervorum transversorum), alterâque stigmaticali majori fuscis; pedibus longioribus subtestaceis, femoribus tibiisque ad apicem fuscis, tarsorum articulis 2-4 albidis; antennis ♀ fuscis, basi pallidioribus, 16? articulatis, articulis 3-8, internè acutè productis, vix ramosis.
Long. corp., lin. 7. Exp. alar., lin. 12.
Habitat in Novâ-Hollandiâ; in mus. nostro.

Megistocera Dimidiata Westw., Zool. Journ., n° 20. Fulvo-ochracea; thorace interdum obscuriùs bivittato; alæ in utroque sexu hyalinæ, costâ fusco-flavâ; cellulâ primâ submarginali, nervo obliquo substigmate divisâ. Descriptio maris ferè cum ♂ M. *Disparis* (Walk., Ent. mag., 2, 468) convenit. Differt palpis flavis, apice nigris; thorax omninò ferrugineus, posticè pallidior. Fœmina mari simillima: caput omninò ochraceum; antennæ ochraceæ apicem versus fuscescentes; palpi similiter colorati; pedes ochracei, apice femorum, tibiarum tarsorumque nigro; abdomen ochraceum, apice obscuro.
Expans. alar. ♂ ♀, lin. 16-16 ½.
Habitat in Novâ-Hollandiâ; in mus. nostr.
Olim. Haworthii.

Obs. In specimine nostro ♀ M. *Disparis* West. Caput och ceum, maculis duobus parvis inter oculis nigris notatum palpi et nasus nigricantes, et cellula prima submargin (sub stigmate) nervo obliquo dividitur.

Obs. 2. Descriptiones Megistoceræ, e sexu masculin

promptæ. In specie suprà descriptâ et in M. *Dispare* antennæ ♀ sunt capite breviores et 13-articulatæ, articulo primo majori, secundo parvo, 6 proximis magnis, subnodosis, sensìm minoribus reliquis, 5 gracilibus filiformibus. An structura eadem in femineis specierum Wiedennarum?

Limnobiorhynchus Westw. fam *Tipulidæ* Limnobiæ affinis. Corpus elongatum, gracile; caput parvum, oculis magnis; proboscide gracili; cylindricâ, porrectâ, ferè longitudine corporis; palpis haud conspicuis; antennæ breves, graciles, ad basin proboscidis insertæ; thorace multo breviores, ♂ 14-articulatæ, articulis 2 dorsalibus majoribus, reliquis æqualibus oblongo-ovatis; ♀ 12 vel 13 articulatæ, brevissimæ, articulis 2 vel 3 basalibus incrassatis, reliquis 10, sensìm ad apicem attenuatis; articulis 2 terminalibus setis 6 longissimis penicellum efformantibus, instructis. Prothorace in collum gracilem productus. Alæ iridescentes, haud pilosæ, nervis in alis masculinis ferè ut in *Limnobiâ Xanthopterâ* Meigenii (Schilling, Beitr. dipt. T. 2, f. 1) dispositis in fœminis, cellulis marginalibus cum submarginali omninò coalitis (nervâ longitudinali illas in ♂ dividente omninò obliteratâ); in ♂ etiam nubilâ stigmaticalis exstat, locum nervi transversi rudimentalis indicante.

Obs. Ex omnibus Tipulideis, adhuc cognitis, differt proboscide longissimâ, indè affinitatem cum Culideis possidere videtur.

Sp. 1. *Limn. Brasiliensis* Westw. Pallidè luteo-fuscescens; thorace fusco trivittato, postscutello cinerescenti; oculis, antennis et proboscide nigris; segmentis abdominalibus ad apicem in ♀ fuscis; pedibus fuscis; tibiarum apice



nigro; alis iridescentibus nervis, costalibus fulvescentibu
Long. corp. (proboscide exceptâ) ♂, lin. 3.; ♀, lin., 5
Exp. alar., lin. 6 ½ 7.
Habitat apud Bahiam Brasiliæ; in mus. nostro.

Sp. 2. *Limn. Canadensis.* Præcedenti valdè affinis differt tho race, proboscide, tibiarum apice halleribusque concolori bus, femorum apice infuscato, nervis costalibus fusces centibus.
Long. corp. ♂, lin. ¾. Exp. alar., lin. 7.
Habitat in Canad; in mus. nostro.

De genere *Damale* Fabricii.

Hoc genus, nimis neglectum, ut à celeb. conditore suo co stitutum, species valdè, inter se, discrepantes, comple titur; viz. species prima typicalis, (characteres e præbens) *D. Curvipes* (Amer.merid.) à cel. Wiedema cum Hybotidis conjungitur. *D.* *4-Cinctus* Fab. (Am merid.) femora postica elongata possidet, et cum *D.* *pensi* Wied. (vol. I, n° 1, t. b, e Cap. B. S.) affi tem habere videtur nervatione alarum, ut in nostrâ cidimorphâ. Hæ duæ species pro genere Damale forsitan retineantur.
Ala Damalis a cel. Macquartis (Hist. nat. Dipt., n° 11) depicta, omninò diversa, et pro typo gene tincti haberi necesse est, quamvis auctore lau *Myops* et *Planiceps* tantum commemorantur.
Species reliquæ subgenus proprium constituunt;

Chalcidimorpha Westw. Caput brevissimum, latu maximis elevatis; antennæ breves, articulo pri

cylindrico, secundo paullo majori cyathyformi, tertio longiori, conico apice longè setigero; proboscis capitis longitudine, perpendicularis; palpi brevissimi, setigeri; thorax elevatus, anticè in collum attenuatus; abdomen crassum, læve; femora secunda postica incrassata, subtus serie displici denticulorum, coxis et trochanteribus magnis; tibiis arcuatis; alarum nervi ut in generibus Dioctriâ, Ceraturgo, dispositi.

Species Orientis incol.

Ch. Fulvipes Westw. Thorace nigro, cinereo, vix pubescenti, lateribus cum scutello subalbidis; fronte albidâ; proboscide antennisque nigris; abdomine flavo, immaculato, pedibus fulvis; femoribus apice nigris, posticis 10-denticulatis; alis hyalinis dimidio basali infumato, in medio obscurioribus.

Long. corp., lin. $\frac{4}{5}$, Exp. alar., lin. 9.

Habitat—? in mus. nostr.

Species minor (lin. $\frac{2}{1}$ Wied.) D. *Planiceps* Fab., quamvis præcedenti valdè affinis. Hic etiam referri debent D. *Myops* Fab. et D. *Maculata* Wied.

[illegible]

RECHERCHES

SUR LES INSECTES NUISIBLES A LA VIGNE

CONNUS DES ANCIENS ET DES MODERNES,

ET SUR LES MOYENS DE S'OPPOSER A LEURS RAVAGES.

(Séance du 18 novembre 1835.)

INTRODUCTION.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. — DIVISION DE CES RECHERCHES EN TROIS SECTIONS.

PAR M. LE BARON WALCKENAER.

Lorsqu'en Europe, après une longue suite de siècles passés dans les ténèbres de la barbarie, l'intelligence humaine commença à reprendre son essor, sa marche fut partout la même, la méthode qu'elle adopta dans toutes les sciences fut semblable.

Avant l'invention de l'imprimerie, on n'avait d'autre source d'instruction que les anciens. Après cette invention, leurs ouvrages furent plus répandus, on les connut mieux.



L'admiration qu'ils avaient excitée, l'ascendant qu'ils avaient acquis sur l'esprit humain, s'accrurent encore par l'effet de cette invention : c'était une suite nécessaire de l'abondance et de la perfection de leurs travaux.

Les bien comprendre, les commenter, classer les notions qu'ils nous avaient transmises, telle était toute l'ambition des savants. Tout traité sur une branche quelconque des connaissances humaines n'était qu'une compilation plus ou moins méthodique, plus ou moins complète, de ce que les anciens avaient écrit sur la matière. On y ajoutait, parfois, ce que les modernes avaient pensé, ou observé, sur le même sujet; mais ces suppléments n'avaient dans l'intention de l'auteur, et dans l'esprit des lecteurs, ni le même poids, ni la même autorité que le reste de l'ouvrage. On faisait bien peu de cas de toute proposition, de toute remarque, à la suite de laquelle on ne pouvait ajouter : *ut ait Aristoteles, ut ait Plinius, ut ait Hippocrates*, et d'autres phrases semblables.

Heureusement pour les progrès de l'histoire naturelle, que le grand nombre de productions nouvelles importées en Europe des contrées récemment découvertes à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle, ouvrirent bientôt les yeux sur l'insuffisance des ouvrages des anciens relativement à cette science.

On s'aperçut que la plupart des objets qu'on avait occasion d'observer et de décrire, leur avaient été inconnus, et qu'ils avaient très-superficiellement observé ou très-imparfaitement décrit ceux qui leur étaient connus. On acquit plus promptement cette conviction relativement aux espèces d'animaux les plus petites, parce que sur ce point l'ignorance des anciens était plus grande, et l'application des notions qu'ils avaient acquises aux connaissances des modernes plus difficile et plus embrouillée.

Pour ce qui concerne les insectes particulièrement, il fut facile de s'apercevoir que les anciens n'avaient traité que d'un petit nombre, et encore fort inexactement; dès lors on cessa de s'occuper de ce qu'ils avaient écrit sur cette classe d'animaux, on se livra exclusivement à l'étude de la nature, et la science prit aussitôt un rapide essor.

Cependant les noms que les anciens avaient imposés à quelques classes d'insectes, facilement reconnaissables, restèrent, parce qu'ils étaient passés dans les langues vulgaires dérivées des langues anciennes. Les noms plus obscurs dont la signification était douteuse, ou ignorée, furent employés par les naturalistes modernes pour les genres nombreux que les progrès de la science les forcèrent d'établir. Les naturalistes ne se sont déterminés à forger de nouveaux noms que lorsque tous les noms employés par les anciens dans les classes dont ils s'occupaient furent épuisés, et encore tous, à la réserve d'un seul (M. Adanson), ont toujours composé ces noms nouveaux d'après des racines puisées dans le grec et le latin. Lors même que les naturalistes imposèrent des noms employés par les anciens aux genres d'insectes qu'ils créaient, ce fut presque toujours sans la pensée de vouloir les appliquer aux espèces que les anciens avaient voulu mentionner, sans aucune prétention d'aider à reconnaître ces espèces. Même il a suffi aux entomologistes modernes, pour donner à un genre nouveau un nom antique, que ce nom eût été employé par un ancien pour désigner un insecte quelconque, ou même qu'il n'y eût aucune raison certaine d'assurer le contraire.

Nos méthodes entomologiques renferment des noms employés par les anciens dont la signification est si bien perdue, qu'on doute même s'ils s'appliquent à un animal ou à une plante.

Pour le but que je me propose, j'ai besoin d'éclaircir ceci

par un exemple, qui est bien loin d'être le seul que je pourrais rapporter.

M. Camus, traducteur français de l'Histoire Naturelle des animaux d'Aristote (1), remarque avec juste raison dans ses notes, que les commentateurs se sont divisés sur la signification du mot *Staphylin* employé par cet ancien. Les uns ont voulu y voir un nom d'insectes, d'autres un nom de plante; mais, dit Camus en s'appuyant sur l'autorité du Dictionnaire d'Histoire naturelle de Valmont de Bomare où il trouvait le mot Staphylin, « le Staphylin est un insecte bien connu des naturalistes parce qu'il a conservé son nom tant dans le latin que dans le français. » On apprend par ces mots que Camus a ignoré que l'application du mot Staphylin à un genre d'insectes de la classe des Coléoptères, aujourd'hui subdivisé en un grand nombre de genres qui portent d'autres noms, ne remonte pas au delà de Linné, qui le premier a fait emploi de ce mot, en lui donnant cette signification, mais sans préjuger aucunement celle qu'elle pouvait avoir dans Aristote, qu'il ne cite point.

Pour les animaux des ordres supérieurs, tels que les quadrupèdes, les oiseaux, les poissons, les reptiles, les naturalistes n'ont pas négligé d'établir, autant qu'ils l'ont pu, la synonymie des espèces décrites par eux avec celles dont les anciens avaient parlé, parce que dans le nombre il se trouve des faits qui n'ont pas été si bien observés depuis, et que quelques-un ne l'ont pas été du tout, qu'enfin ils font tous encore partie d la science; mais il n'en est pas de même pour les insectes. Ma gré l'imperfection où se trouve l'entomologie, la plus diffic de toutes les branches de l'histoire naturelle, les moderne ont fait de tels progrès qu'on peut assurer qu'ils n'ont plus ri

(1) Camus, *Hist. nat. des Animaux d'Aristote*, in-4°, t. 2, p. 783.

sous ce rapport, à apprendre des anciens. Si donc on excepte l'Abeille domestique et la chenille du *Bombix Mori*, ou le ver à soie, deux espèces d'insectes qui ont autant d'importance que les plus grands animaux pour l'histoire de l'homme, du commerce et des arts, on trouvera que les modernes ne se sont presque point occupés de ce que les anciens ont dit sur les insectes : pourtant les noms qu'ils leur empruntaient démontrent qu'ils les avaient lus et qu'ils n'auraient pas demandé mieux que d'établir par la synonymie un rapport direct entre leurs travaux, et ceux des naturalistes qui les avaient précédés dans les temps antiques; mais ils ont considéré ce genre de recherches comme trop difficile ou comme impossible à entreprendre avec succès. C'est par cette raison qu'il n'existe qu'un très-petit nombre de dissertations sur ce sujet, et même dans le peu que nous possédons il ne s'agit le plus souvent que de découvrir à quelle classe d'insectes le nom ancien doit s'appliquer; mais point de déterminer le genre ni l'espèce.

Si la science de l'histoire naturelle a peu de chose à espérer de telles investigations, elles peuvent cependant nous conduire à une interprétation meilleure et plus exacte des textes anciens, et leur difficulté ne doit pas être pour nous un motif qui nous empêche de nous y livrer. Pour ceci, comme pour toutes les parties encore incultes du vaste champ de l'érudition, nous devons nous dire « si cela était facile, il est probable que cela ne serait pas à faire. »

Ce sont ces considérations qui m'ont porté à mettre par écrit, et à soumettre à l'académie, les recherches (1) où j'ai été conduit par la question qu'un de nos savants confrères me fit l'honneur de m'adresser pour l'interprétation d'un nom

(1) Ces recherches ont été lues à l'Académie des Inscriptions, dont l'auteur est membre, avant d'être communiquées à la Société Entomologique.



d'insecte de la vigne mentionné par Plaute. Le texte de cet ancien est dans cet endroit tellement explicite que je crus pouvoir donner sur-le-champ la solution qui m'était demandée. Pour m'assurer que je ne m'étais pas trompé, je me mis à examiner ce que les auteurs anciens et les auteurs modernes avaient écrit sur les espèces d'insectes nuisibles à la vigne, et sur les moyens de les détruire. Mais pour expliquer les textes anciens, les coordonner entre eux, et en faire ensuite l'application aux observations des modernes, je rencontrai plus de difficultés que je ne m'y étais attendu. J'ai fait tous mes efforts pour en triompher. Telle a été l'origine de ce mémoire. Le sujet en paraîtra minutieux sans doute, mais comme il intéresse également l'érudition, l'histoire naturelle et l'agriculture, je ne pense pas qu'on puisse le considérer comme futile, ni peu digne d'attention.

Ce mémoire sera divisé en trois sections. La première, qui ne sera en quelque sorte que préparatoire, contiendra l'examen critique des textes anciens relativement à la signification des noms d'insectes qui s'y trouvent désignés comme étant particulièrement nuisibles à la vigne.

Dans la seconde section, au moyen des résultats obtenus dans la première, je déterminerai quelles sont les espèces d'insectes nuisibles à la vigne connus des anciens et des modernes. Je donnerai et indiquerai les moyens de s'opposer à leurs ravages.

Dans la troisième section, une concordance de noms, c'est-à-dire une synonymie de toutes les espèces d'insectes dont il a été fait mention dans ces recherches, assujettie à des classifications, terminera cette dissertation et la rendra d'un usage facile pour tous les naturalistes ou agriculteurs qui jugeront à propos d'y recourir.

PREMIÈRE SECTION.

EXAMEN CRITIQUE DES TEXTES ANCIENS RELATIVEMENT A LA SIGNIFICATION DES NOMS D'INSECTES QUI S'Y TROUVENT DÉSIGNÉS COMME ÉTANT PARTICULIÈREMENT NUISIBLES A LA VIGNE.

I.

PRÉLIMINAIRES.

Ainsi que je viens de le dire pour l'objet principal de ce mémoire, cette section n'est que préparatoire : aucune application n'y sera faite des noms modernes pour interpréter les textes anciens. Nous nous contenterons de rechercher la signification des mots anciens au moyen de l'emploi qui en a été fait par les anciens eux-mêmes. Les circonstances ou les particularités de cet emploi nous serviront dans la seconde section à interpréter les noms anciens, c'est-à-dire à faire connaître les noms qui leur correspondent dans la langue des naturalistes, les seuls noms qui se rattachent à des définitions et à des descriptions propres à bien déterminer les objets nommés. Les noms vulgaires ne nous occuperont que secondairement.

Pour les objets dont les différences échappent aux observations superficielles, les langues anciennes, de même que les langues modernes, n'ont le plus souvent que des déno-

minations générales et communes à plusieurs sujets ou espèces, et par cela même très-vagues. Un seul mot sert à désigner des êtres d'une nature très-différente. Les scholiastes, les grammairiens, les lexicographes ajoutent fréquemment par leurs fausses distinctions l'erreur à la confusion, et parfois la prodigieuse érudition des commentateurs modernes embrouille encore plus les choses. Il nous semble donc que le vrai moyen de nous faire une idée exacte et complète des notions que représente chacun des noms qu'il s'agit d'expliquer, est d'examiner tous les textes où ces noms se trouvent employés, puis de tâcher d'éclaircir les sens divers qui ont été donnés à ces noms lorsque, dans ces textes, ils ont été employés dans des significations différentes. Par cette méthode nous pourrons fonder avec plus de sûreté nos opinions ou nos conjectures sur les textes anciens, et nous ne serons pas exposés au danger où l'on succombe souvent sans s'en apercevoir, et quelquefois aussi sciemment, de choisir dans les auteurs anciens les passages qui peuvent étayer nos interprétations et nos systèmes, et d'écarter tous ceux qui leur sont contraires.

II.

Liste des noms d'insectes nuisibles à la vigne mentionnés par les auteurs anciens.

Tous les noms d'insectes de la vigne ou mentionnés au sujet de la vigne que j'ai pu rencontrer dans les anciens sont les suivants :

1. Thola, Tholea ou Tholaat.
2. Gaza.
3. Ips.

4. Iks.
5. Spondyle ou Sphondyle.
6. Cantharis.
7. Phteïre ou Phteïra.
8. Kampè.
9. Joulos ou Julus.
10. Biurus ou Bythurus.
11. Involvolus, Involvulus, involvus.
12. Convolvulus.
13. Volvox.
14. Volucra.
15. Eruca.

III.

Noms des auteurs où ces noms se trouvent et dont les textes seront éclaircis dans ces recherches.

Les auteurs où ces noms se trouvent, et qui doivent par conséquent recevoir quelques éclaircissements de cette dissertation, sont les suivants :

La Bible,
Homère,
Ctésias,
Alçman,
Aristote,
Théophraste,
Plaute,
Caton,
Cicéron,
Strabon,
Pline,
Columelle,
Athénée,
Origène,
Saint-Jean Chrysostome,
Saint-Epiphane,
Ammonius,
Palladius,
Hérodien (le Grammairien),
Festus,
Suidas,
Hésychius,
Eusthathe,
Philè.

IV.

Thola, ou Tholea, ou Tholaath.

Ce mot est Hébreu : on le trouve dans le Deutéronome, au sujet des menaces faites aux Israélites s'ils abandonnent la loi de Dieu (1). Ce verset est ainsi rendu dans la traduction des pasteurs et professeurs de l'église de Genève, faite sur les textes hébreu et grec (2).

« Vous planterez des vignes, vous les cultiverez, vous n'en boirez pas le vin et vous n'en recueillerez rien, parce que les vers en mangeront le *fruit.* »

Sacy d'après la Vulgate traduit :

« Vous planterez une vigne et vous la labourerez, mais vous n'en boirez pas le vin, et vous n'en recueillerez rien, parce qu'elle sera gâtée par les vers. »

Relativement à la première de ces traductions, je remarque que le mot fruit s'y trouve imprimé en italique, parce qu'en effet il n'est pas dans l'hébreu ; mais alors il ne fallait pas l'ajouter. Il est inutile au sens, qui est complet sans cela, et il peut induire en erreur ; car les insectes qui

(1) *Deutéronome*, chap. 28, vers 39.

(2) *La Sainte Bible ou le Vieux et le Nouveau Testament*, traduits par les pasteurs et les professeurs de l'église de Genève. — Genève, 1805, t. 1, p. 276.

nuisent à la vigne en coupant sa racine ne sont pas les mêmes que ceux qui rongent ses feuilles, ni ceux-ci les mêmes que ceux qui mangent son fruit.

Le mot tholath dans la version interlinéaire de la Bible en hébreu d'Arias Montanus (1), est aussi traduit par *Vermis*. Mais les Hébreux avaient un autre mot pour désigner un ver : c'était *rimma*. Ce mot se trouve dans la Bible employé souvent au figuré dans le même sens que *thola* pour désigner un être vil ou un animal qui s'engendre de la corruption.

On trouve *rimma* plusieurs fois employé dans ce sens dans Job, puis dans l'Exode, chap. 16, vers. 24; dans Osée, chap. 14, vers. 11.

Le mot tholaat se trouve aussi employé dans Job, chap. 23, vers. 6; dans l'Exode, chap. 16, vers. 20; dans le passage du Deutéronome que nous avons cité; une troisième fois dans le Psalmiste, psaum. 22, vers. 17; et enfin une quatrième fois dans Jonas, chap. 4, vers. 7.

Mais pour notre objet il est nécessaire de citer en entier ce dernier passage, et de justifier la traduction que nous en ferons, qui sera différente de celle des professeurs de Genève, et de la Vulgate de Sacy. Il est dit dans ce chapitre, que le prophète étant sorti de la ville et s'étant arrêté à un lieu situé à l'orient, se fit une cabane.

« Alors, dit le prophète, Dieu fit naître une *plante* (kikajon) qui, s'étant élevée au-dessus de Jonas, fit ombre sur sa tête, ce qui fit un plaisir extrême à Jonas; mais le lendemain, à l'aube du jour, Dieu fit rencontrer un ver (tholaat) qui blessa la *plante* (kikajon) et la fit sécher. »

(1) *Bible* d'Arias Montanus



Il m'est facile de démontrer que j'ai raison de traduire ainsi, et que je ne pouvais adopter aucune des trois versions de ce passage que j'avais sous les yeux.

Dans l'hébreu, le mot que j'ai rendu en français par celui de plante est *kikajon*, et le sens de la phrase démontre que c'était en effet une plante assez grande pour avoir des feuilles qui donnaient de l'ombrage.

Mais quelle est cette plante?

Personne n'en sait rien.

Les Septante en firent une courge, saint Jérôme en fit un lierre, mais saint Augustin dans une lettre à ce père nous apprend que ce changement avait choqué quelques peuples d'Afrique, qui obligèrent leur évêque à faire disparaître le lierre de la version de saint Jérôme; Sacy, en conservant dans sa version le lierre de saint Jérôme, parce que c'est le texte de la Vulgate, incline à penser que c'est une vigne ou un figuier. Les pasteurs de Genève et M. Gesenius (1) font du Kikajon un ricin et se rallient ainsi à Bochart (2), qui incline pour cette opinion; mais ce savant, bien loin, suivant nous, de l'avoir démontrée, nous fait au contraire connaître des textes qui tendent à la faire rejeter.

Mais si l'on préjuge la plante dont il est fait mention dans ce passage de Jonas, on préjuge aussi, par la même raison, l'espèce d'insecte qui a pu la faire périr et l'on risque de donner au mot tholaat une signification différente de celle qu'elle avait réellement. Les chances d'erreur sont encore bien plus fortes si on traduisait comme Sacy « il piqua le lierre par la racine. » Circonstance qui ne se trouve ni dans le texte hébreu, ni dans celui de la Vulgate, et qui pourrait nous exposer à tirer des prémisses fausses de conséquences

(1) Gesenius, *Handbuch*, etc., 1828, in-8°, p. 883.

(2) Bocharti, *Hierozoïcon*, t. 2, p. 623.

qui seraient d'autant plus erronées qu'elles auraient été plus régulièrement et plus savamment déduites.

J'ai donc dû changer la traduction de ce texte de manière à n'y laisser que ce qu'on y peut lire avec certitude.

De tout ce qui vient d'être dit il résulte que les mots Rimma et Thola ou Tholaath ont été, dans la Bible, souvent employés indifféremment l'un pour l'autre, dans le sens de ver ou de vermisseau, d'animal né de la corruption, vil et méprisable, mais avec cette différence, que deux fois le mot Thola ou Tholaat se trouve dans la Bible pour désigner un ver qui ronge une plante. Dans le premier de ces passages, cette plante est la vigne, dans le second passage l'espèce de plante est ignorée, mais nous sommes certains cependant que c'est une plante : nous savons qu'un tel animal quoiqu'il ait la forme d'un ver ne peut être un ver proprement dit; nous sommes certains que c'est ou un vermisseau ou un petit insecte, ou la larve d'un insecte subissant une métamorphose. Jamais le mot Rimma n'a été employé dans ce dernier sens, du moins dans la Bible. Il semble donc d'après cela que sous ce rapport la langue hébraïque était plus riche que la nôtre, puisque dans le discours usuel nous n'avons qu'un seul mot pour désigner les vers de la noisette, de la poire, de la pomme ou de tout autre fruit, et le ver de terre, quoique ce soient des animaux qui diffèrent non-seulement de genres, mais qui appartiennent à des ordres très-différents (1).

(1) *Voy.* Cuvier, *Règne animal*, t. 3, p. 180, sur la troisième grande division des Animaux articulés où ce naturaliste établit que les Vers, autrement dits Annélides, doivent marcher en tête de cette division et avant les Crustacés, les Arachnides et les Insectes.

V.

Gaza.

Gaza est encore un mot hébreu que l'on trouve dans la Bible servant une seule fois à désigner un insecte particulièrement nuisible à la vigne, mais ensuite employé plusieurs fois comme le nom d'un insecte dévastateur de toutes sortes de plantes, avec plusieurs autres noms d'insectes, noms qui ont donné lieu à un grand nombre de dissertations dont quelques-unes forment des volumes. Nous avons aussi examiné les noms modernes qui pourraient correspondre aux noms anciens des insectes mentionnés dans la Bible avec le mot Gaza, et peut-être traiterons-nous ce sujet dans un autre mémoire. Dans celui-ci nous devons nous restreindre à ce qui concerne le mot Gaza, parce que c'est le seu' de ces noms qui serve à désigner un insecte particulière ment nuisible à la vigne, et nous ne devons nous occ per des autres noms d'insectes qui accompagnent le m Gaza, qu'autant qu'il sera nécessaire pour le bien int préter. Mais la diversité des opinions parmi les traducte a été si grande, qu'il est nécessaire pour la clarté des i de rapporter les passages où ce mot se trouve, tels nous les avons traduits, en y conservant les noms héb sans les interpréter.

C'est dans le prophète Amos, chap. 4, v. 9, qu trouve le passage suivant où Gaza est employé comm d'un insecte dévastateur de la vigne :

« Je vous ai frappé par un vent brûlant, et par l

Gaza a dévasté vos jardins, toutes vos vignes, et tous vos plants d'oliviers et de figuiers, et vous n'êtes point revenus à moi, dit le Seigneur. »

Dans Joël, chap. 2, vers. 25, on retrouve encore le mot Gaza.

« Je vous rendrai les fruits de l'année, et tout ce que vous avaient fait perdre l'*Arbeh*, *Jelek*, *Chazil*, et *Gaza*, cette multitude dévastatrice que je vous avais envoyée. »

Mais un passage de Joël où se trouve le mot Gaza plus important encore pour l'interprétation de ce mot, est celui du chap. 1, vers. 4.

« Ce que le *Gaza* laisse, l'*Arbeh* le mange; ce que l'*Arbeh* laisse, le *Jelek* le mange; et ce que le *Jelek* laisse, le *Chazil* le mange. »

Dans ces différents passages, les Septante ont traduit *Gaza* par *Kampè*, et la Vulgate a traduit ce mot par *Eruca*, c'est-à-dire une Chenille. Les pasteurs de Genève et Sacy ont adopté cette traduction. Elle a été approuvée par Bochart et Michaelis (1). Mais la version Chaldéenne désigne pour Gaza une sorte de Sauterelles rampantes, et dans le seul livre des Prophètes le Talmud énumère dix espèces de sauterelles, et dans ces dix espèces se trouve Gaza.

Les trois autres noms d'insectes mentionnés dans le même verset de Joël où se trouve Gaza, savoir Arbeh, Jelek et Chazil, sont aussi au nombre des dix espèces de Sauterelles énumérées par les docteurs hébreux dans le Talmud. Les

(1) Bochart, *Hiérozoïcon*, part. 2, p. 483.



interprètes de la Bible se sont divisés sur la signification des mots Jelek et Chazil, mais ils s'accordent tous sur celle du mot Arbeh. Il ne peut y avoir aucun doute que ce mot ne signifie une Sauterelle. La version chaldéenne est d'accord à cet égard avec celle des Septante et avec la Vulgate pour tous les passages de la Bible où ce mot se trouve. Arbeh est la première des quatre espèces d'insectes, ou d'animal rampant, désignée par Moïse comme pouvant servir à la nourriture de l'homme, et Forskael nous apprend que les Arabes nomment encore aujourd'hui Arbeh l'espèce de Sauterelles que l'on mange dans leur pays. Or nous savons par Joël que ce que laisse Gaza, l'Arbeh le ronge, donc nous sommes en droit de conclure avec certitude, de tous ces rapprochements, que Gaza était le nom d'un insecte éminemment destructeur non-seulement de la vigne, mais de toute espèce de plantes; et qu'à ces ravages succédaient ceux de plusieurs espèces de Sauterelles, qui achevaient de consumer ce que cet insecte redoutable n'avait pas dévoré. De savants interprètes ont vu dans cet insecte une Chenille; d'autres, d'une autorité au moins aussi imposante, n'ont pas douté que ce ne fût une sorte de Sauterelle rampante. Nous examinerons plus tard l'opinion qu'on doit se former à cet égard; mais, fidèle au plan que nous nous sommes tracé, après avoir épuisé ce que les Hébreux nous ont dit sur les insectes nuisibles à la vigne, nous passerons aux Grecs.

VI.

Ips. — Iks.

Je réunis dans un même article ces deux mots, parce que,

ainsi qu'on le verra, ils ne peuvent être séparés dans la discussion.

Le mot *Ips* se trouve dans les auteurs anciens pour le nom d'un insecte particulièrement nuisible à la vigne; mais il se trouve aussi employé dans Homère, dans saint Jean-Chrysostome, dans les lexicographes et les grammairiens des bas siècles, pour désigner un insecte ou ver qui ronge la corne; et dans ces deux acceptions, ce mot ne peut désigner un ver proprement dit qui se nommait autrement dans la langue grecque.

Occupons-nous d'abord de l'Ips d'Homère.

C'est dans l'Odyssée, liv. 21, vers. 295, lorsqu'on remet à Ulysse, encore inconnu de tous les siens, son arc terrible, que ce mot est employé. Le poète dit : « Ce héros prend l'arc, l'examine avec attention, et le retourne dans tous les sens, de peur que la corne n'eût été rongée par les *Ips* en l'absence du maître. »

Veut-on savoir à quelle espèce de corne s'attaquait l'Ips d'Homère? Il ne s'agit que de trouver l'animal dont les cornes servaient à faire au temps d'Homère les plus beaux arcs, tels que devait être celui d'un roi comme Ulysse. Cette particularité, c'est Homère qui va nous l'apprendre. Dans l'Illiade (liv. 4, vers 105 et suiv.) nous lisons que l'arc du divin Pindare était fait avec les cornes de l'*Aigos*, ou l'Ægagre ou chèvre sauvage; que ses cornes avaient seize palmes de hauteur; et qu'un habile ouvrier, après les avoir polies et réunies avec soin, en avait doré les extrémités.

Les cornes de l'Ægagre ont souvent près de trois pieds et demi de haut; elles sont naturellement courbées, et, en les réunissant, et les polissant comme le dit Homère, elles peuvent former un arc de la grandeur qu'il indique.

L'Ægagre ou la chèvre sauvage se trouve dans les mon-

tagnes de l'Europe occidentale, mais elle y est très-rare. Il en fut tué une cependant durant mon séjour dans les Pyrénées, et j'en vis les cornes qui avaient deux pieds et demi de haut : mais cet animal est très-commun en Orient. En Perse on le nomme Paseng. Burckhardt nous apprend que les Arabes de Syrie lui donnent le nom de Bidin (Beden) : ce voyageur dit que, dans ces contrées, les chèvres sauvages vont par troupes de quarante et de cinquante. On estime beaucoup leur chair, et on recherche aussi leurs cornes que l'on porte à Jérusalem pour en faire des manches de couteau et des poignards. Burckhardt (1) vit une paire de cornes de ces animaux qui avaient trois pieds et demi de haut. Ainsi l'Ips d'Homère doit aussi être connu et redouté des guerriers de ce pays.

Mais cette signification du mot Ips disparaît ou du moins ne se retrouve plus la même dans les auteurs grecs qui nous restent après Homère ; et dans Strabon, dans Théophrastes, dans les écrits des savants agricoles, dont nous rapporterons bientôt les passages, le mot Ips désigne toujours un insecte ou un ver nuisible à la vigne, par conséquent une larve qui ronge les plantes et non point la corne.

Pourtant nous retrouvons l'emploi du mot Ips avec la signification homérique dans un passage remarquable de saint Jean Chrysostome que je traduirai ainsi : « Les effets délétères que le cuivre produit sur le corps, la rouille sur le fer, la teigne sur la laine, le ver sur le bois, les *Ipes* sur les cornes, le vice le produit sur l'âme (2).

(1) Burckhardt, *Travels in Syria and the Holyland*, 1822, p. 405; Fischer, *Synopsis animal*, p. 483 ; Cuvier, *Règne animal*, 2e édit., t. 1, p. 275.

(2) Sanctus Joannes Chrysost., app. t. 4, p. 669, E. Pour le ver qui ronge le bois, saint Jean Chrysostome se sert du mot *Scolex*. Dans les grammairiens de bas siècles Scolex signifie le ver de terre (celui-là est le ver pro-

Mais, je le répète, dans les auteurs grecs les plus savants, et les plus propres à faire autorité, l'*Ips* est un insecte qui ronge la vigne.

Nous lisons dans Strabon (1) :

« Les Erythréens donnent à Hercule le nom d'*Ipoctone*, c'est-à-dire destructeur des *Ipes*, insectes ainsi nommés qui rongent la vigne. »

Théophraste (2), après avoir décrit comment les vers naissent dans le blé, ajoute que les *Ipes* s'engendrent par le vent du midi, et plus loin il dit : « Il est cependant des lieux où l'*Ips* ne s'engendre pas dans les vignes ; c'est dans les lieux bien aérés, bien exposés aux vents, et qui ne sont pas trop chargés d'humidité. »

Dans les Géoponiques (3) il est dit « que pour empêcher les petits vers nommés *Ipas* d'attaquer les vignes, il faut mettre les roseaux qui servent d'échalas sur la fumée, attendu que ces roseaux, en se pourrissant en terre, engendrent des petits vers qui ensuite montent sur la vigne. »

prement dit) ; scolex signifie aussi selon les mêmes grammairiens le ver du bœuf, qui est alors un autre animal, ver intestin ou larve d'insecte. Le Scolex de saint Jean Chrysostome ou le ver qui ronge le bois ne peut être qu'une larve d'insecte, et en effet Aristote emploie aussi le mot Scolex comme larve d'insecte, puisqu'il dit que tout insecte provient d'un Scolex.

(1) Strabon, édit. *Almenoven*, in-folio, liv. 13, p. 613 ou 912, de la traduct. franç., t. 4, p. 213.

(2) Theophrastes, *de causis plantarum*, liv. 3, chap. 22 (ou 23 de l'édit. de Schneïder, t. 2, p. 299). Scaliger traduit le mot *Ips* par *Convolvulus* ; on en verra ci-après la raison.

(3) *Geoponicas*, édit. Niklas, chap. 53, vers. 423.

Galien, cité par Aldrovande, dit que la terre noire tue les *Ipes*.

Dans le Dictionnaire de Suidas (1) on trouve le mot *Ipi* défini par ver ; mais on ajoute qu'il vaut mieux dire *Ips*, et cet ouvrage ne fournit sur *Ips* aucun autre renseignement.

Mais le nom d'Ips sous une forme un peu altérée, ou un autre insecte sous un nom peu différent, est mentionné par divers auteurs comme étant très-nuisible à la vigne.

Dans un fragment d'Alcman cité par Bochart (2), il est dit que « l'*Ika* bariolé est le fléau des bourgeons de vigne. »

Le grammairien Ammonius dans son Traité des synonymes (3) a dit aussi : « Les *Ikes* sont des animacules qui rongent les bourgeons de vigne. »

Bochart pense que *Ips* et *Iks* ne sont qu'un seul et même mot, selon deux dialectes différents.

Valckenaer, dans ses notes sur Ammonius, est du même avis : « *Ego verisimilam censeo* (dit cet habile critique) *Sam. Bocharti sententiam qui ab Alcman* Ika, *ex dialecto pro* Ipa *positum sagaciter animadvertit, et ex idoneis auctoribus loca produxit in quibus, qui in vitibus nascuntur vermiculi* Ipes *dicuntur.* » Valckenaer conclut comme Bochart que *Ips* est la plus ancienne forme de ce mot.

Pourtant dans Hesychius, et dans un grammairien anonyme cité par M. Boissonade, ces deux mots sont distingués, et désignent deux insectes différents.

Le dictionnaire d'Hesychius nous donne le mot *Iks*

(1) *Suidas*, Lexicon, édit. de Kuster, 1705, in-folio, t. 2, p. 141.

(2) *Bochart*, Hicroroïcon, t. 2, p. 213.

(3) Ammonius, tit. 2, chap. 5, *de differentia adfinium vocabulorum, nunc primum editum ope M. SS. Primæ edit Aldinæ.* Vulgavit Valckenaer, p. 73 et 74.

comme celui d'un animalcule (Theridion) qui nuit à la vigne ; et le même ouvrage nous fournit aussi le mot *Ips* avec cette explication, que ce mot est employé par les grammairiens pour désigner un insecte qui ronge la corne.

D'après le grammairien anonyme cité par M. Boissonade dans les notes de son édition princeps d'Herodien (1) donnant les divers noms attribués aux différentes espèces de vers ou de larves, selon les matières où elles logent et qu'elles détruisent, *Iks* est le ver de la vigne, et *Ips* le ver de la viande et des cornes.

Aurait-on appris à distinguer entre eux ces deux espèces d'insectes, et l'usage se serait-il introduit de les désigner par des noms différents? Ou bien ne serait-ce pas une distinction faussement établie par les grammairiens et les lexicographes, qui d'un même mot un peu altéré on fait à tort deux mots différents? C'est ce que nous n'avons point à examiner ici où nous nous occupons seulement de recueillir les faits du langage tels que l'examen critique des textes nous les montre, sans aucune vue anticipée sur les conséquences qu'on en peut déduire. Elles viendront plus tard.

Aussi, nous contenterons-nous de conclure que de tout ce que nous venons de dire, il résulte :

1° Que dans les auteurs anciens les plus savants, dans ceux qui ont traité *ex professo* de l'agriculture, de l'histoire naturelle, de la géographie, le mot *Ips* n'a jamais été employé que pour désigner une larve d'insecte très-nuisible à la vigne;

2° Que dans Homère, dans saint Jean-Chrysostome, dans les lexicographes et les grammairiens des siècles de

(1) Heriodiani *Partitiones*, Lond., 1819, in-8°, p. 58.

la décadence, le mot *Ips* se trouve exclusivement employé pour désigner la larve d'un insecte qui ronge la corne;

3° Que le mot *Iks*, soit qu'il soit différent du mot *Ips*, ou le même mot dans un autre dialecte, a été employé par Alcman, les lexicographes et les grammairiens des bas siècles, pour désigner exclusivement un insecte offrant des couleurs variées qui nuit à la vigne et en ronge les bourgeons.

VII.

Spondyle ou Sphondyle.

Aristote, dans son Histoire naturelle des animaux (1), après avoir décrit la manière dont s'accouplent les mouches et les scarabées, ajoute que le Spondyle (ou Sphondyle), les Phalanges et d'autres insectes s'accouplent de la même manière.

J'ai dit le Spondyle ou Sphondyle, parce que les éditeurs et traducteurs de l'ouvrage d'Aristote sont divisés sur ce mot. M. Schneider a mis dans le texte grec *Sphondylaï*, et M. Camus, *Sphondylaï* : tous deux du moins en font un insecte, parce qu'ici la signification du mot est évidente : mais dans un autre passage du même ouvrage (2), Aristote, parlant des maladies du cheval, fait mention des cas où cet animal tire la hanche et traîne le pied, et dit : « Il en

(1) Aristot., *Hist. anim.*, liv. 5, ch. 7, édit. Schneider, t. 2, p. 181 de la traduction, et t. 1, p. 190 du grec, et liv. 5 ch. 8, t. 1, p. 219 de la traduction de Le Camus.

(2) Arist, liv. 8, ch. 24, Schneider, t. 3, p. 276.

est de même s'il dévore le Staphylin. » Le Staphylin a le port et la grandeur de la Sphondyle.

M. Camus, dans sa traduction, écrit encore Sphondyle, et est d'accord avec Hesychius, qui fait du Staphylin, et par conséquent du Spondyle, un animal. M. Schneider, au contraire, qui, cette fois, écrit aussi Sphondyle, considère ce mot comme entièrement différent de Spondyle, nom d'un animal dans le premier passage que j'ai cité. Adoptant l'opinion de Scaliger, M. Schneider fait du Staphylin une plante (le panais), et regarde par conséquent la Spondyle, dont il est fait mention dans ce dernier passage, comme une plante (1).

M. Schneider, dans sa note, ne cherche pas à démontrer l'exactitude de sa traduction, et il se contente de citer à l'appui le sentiment de Scaliger. J'avoue que je pencherais ici pour l'opinion de Le Camus. Mais qu'avons-nous besoin de discuter ce point? Qu'importe qu'Aristote ait deux fois fait mention de l'insecte nommé Spondyle, ou Sphondyle, puisque dans les deux passages il ne nous apprend rien sur cet insecte! Dans le second passage, il est vrai, il le compare au Staphylin; mais nous en savons encore moins sur le Staphylin que sur le Spondyle, et dans aucun des deux passages il n'est fait mention de la vigne. Aussi n'aurions-nous rien dit du Spondyle d'Aristote si lui seul en avait parlé. Mais Pline (2), au sujet de l'Aristoloche et de la vigne sauvage (*Vitis silvestris*), qui végètent un an à l'ombre, remarque qu'aucun animal ne touche aux racines de ces plantes, ni des autres dont il a parlé, si ce n'est le Spondyle, sorte de serpent, qui les attaque toutes. « *Et Aris-*

(1) Schneider, *Arist. des anim. Hist.*, t. 4, p. 665.

(2) Plin. *Hist. nat.*, liv. 27, sect. 118 (ch. 13), t. 8, p. 106, de l'édit. de Frans.

tolochia ac vitis silvestris anno in umbra servantur : et animalium quidem exterorum nullum aliud radices a nobis dictas attingit excepta spondyle quæ omnes persequitur. Genus id serpentis est.

Schneider, après avoir rapporté ce passage, ajoute : *Ineptè ut solet.*

Pline a conçu avec génie et exécuté avec talent une encyclopédie abrégée des connaissances humaines. Peut-être même a-t-il produit le livre le plus érudit qu'on ait encore composé ; et il n'est jamais permis de parler d'un écrivain de ce mérite avec la rudesse et le dédain que manifeste en cette occasion le savant Allemand. Pourtant, si l'on peut excuser l'âpreté de la critique qu'occasionne quelquefois les contrariétés que l'on éprouve en s'apercevant des erreurs grossières où Pline a été entraîné par la nécessité de parler de tant de choses qu'il savait mal, c'est bien certainement chez un éditeur ou un traducteur de l'Histoire naturelle des animaux d'Aristote. Pline a fait de nombreux emprunts à cet admirable ouvrage ; quelquefois il se contente de le traduire ; mais, même alors, il embrouille le plus souvent, par des phrases oiseuses ou pompeusement obscures, ce qu'Aristote explique avec précision et clarté, et souvent il y mêle des contes populaires et ridicules, ou des notions erronées et incohérentes.

Toutefois, il eût été mieux à M. Schneider, qui joint les connaissances du naturaliste à l'érudition du philologue, au lieu de se permettre une telle boutade au sujet du passage de Pline, que nous avons cité, de rechercher le parti qu'on pouvait en tirer; alors il eût vu que la méprise de cet ancien pouvait nous servir à déterminer l'espèce d'insecte nommé Spondyle, du premier passage d'Aristote et peut-être aussi du second. En effet, comme nous sommes bien certains que, du moins dans notre Europe, aucun

serpent ne nuit à la racine des plantes, il résulte du rapprochement du passage de Pline et de celui d'Aristote :

1° Que la larve de l'insecte nommé Spondyle par les Grecs a été connue des latins, et qu'elle dévorait les racines de toute espèce de plante;

2° Que cette larve était fort grosse, puisqu'on a pu la comparer à un petit serpent.

Nous verrons plus tard les conséquences que nous pourrons tirer de ces résultats.

On objectera peut-être que nous aurions pu nous épargner cette longue discussion au sujet du mot Spondyle, puisque Pline n'en parle qu'au sujet de la vigne sauvage, *Vitis Silvestris*, qui n'est point la vigne et n'a aucun rapport avec la plante qui produit le raisin, mais qui, ainsi que Pline nous l'apprend lui-même, était une plante annuelle comme l'Aristoloche. A cela je répondrai que dans les plantes dont Pline a parlé, et qu'il dit toutes être l'objet des attaques du Spondyle, se trouve aussi la vigne, et que par là ce qui concerne cet insecte se rattache directement à mon sujet.

VIII.

Cantharis.

Dans les Géoponiques (1), ch. 49, il est donné une recette pour empêcher les Cantharides de nuire à la vigne : elle consiste à faire macérer ces insectes dans l'huile, et à en frotter ensuite la plante avec cette décoction.

On trouve dans Palladius une autre recette contre les

(1) *Geoponic.* édit. Niklas, 1781, in-8°, p. 418, ch. 49.

insectes qui nuisent à la vigne, pour laquelle il faut employer les Cantharides qu'on rencontre sur la rose et les faire macérer dans l'huile, jusqu'à ce qu'il en résulte un liniment onctueux, avec lequel il faut frotter les ceps de vignes qu'on se propose de tailler (1).

Le nom de Cantharis revient fréquemment dans plusieurs auteurs grecs et latins, mais sans qu'il soit fait, en même temps, aucune mention de la vigne. Pline, cependant, a dit (2) : « *Verrucas Cantharides cum* Uva taminia *intritæ exedunt.* » Les Cantharides pilées avec l'*Uva taminia* rongent les verrues.

On ne sait pas, je crois, ce que c'est que l'*Uva taminia*, qu'on traduit par Raisin sauvage, mais il est certain que ce n'est pas le fruit de la vigne.

Il serait superflu de rapporter ici les nombreux passages des anciens où se trouve le mot *Kantharis*, parce que la signification de ce mot ne peut donner lieu à aucun doute. Tous ces passages démontrent évidemment que les anciens désignaient par ce mot, non des larves d'insectes, mais des insectes parfaits; que ces insectes étaient tous de l'ordre des Coléoptères, vulgairement nommés Scarabées; que Cantharis était un terme général pour désigner diverses espèces de scarabées, mais non cependant toutes sortes d'espèces indifféremment. Les auteurs anciens se servent toujours de ce mot pour désigner des espèces de Coléoptères, ou des Scarabées, à couleurs brillantes, ou qui sont remarquables par leurs propriétés vésicantes ou vénéneuses. Du reste, ils diffèrent beaucoup entre eux dans les espèces qu'ils ont en vue.

Ainsi, la Cantharis d'Aristote paraît être la même espèce

(1) Palladius, liv. 1, ch. 35; t. 1, p. 43, edit. Biponti.
(2) Plin., liv. 30, ch. 9.

que celle dont Aristophane (1) a fait mention; mais c'est un insecte bien différent de celui à bandes noires et jaunes, que Dioscoride a si bien décrit qu'il á été impossible aux naturalistes modernes de le méconnaître; c'est à ce dernier insecte que doit se rapporter la Cantharide de couleur fauve et pourvue d'ailes, et à laquelle, à cause de son venin violent et mortel Épiphane, assimile l'Hérésie (2). La Cantharide d'Origène (3), qui s'engendre d'une larve vivant dans la chair de l'âne, est encore une espèce évidemment différente de celle Saint-Épiphane, de Dioscoride, d'Aristote, et d'Aristophane, mais plus rapprochée de cette dernière.

Pline fait mention de diverses espèces de Cantharis (4), qu'il ne serait pas facile, faute de détail, de pouvoir reconnaître; mais quand il dit (liv. 18, chap. 44) : « *Est et cantharis dictus Scarabæus parvus frumenta erodens* (5), » on nomme aussitôt le petit et redoutable coléoptère auquel il donne en cet endroit le nom de Cantharis. Théophraste, qui a parlé aussi de ce petit insecte qui s'engendre dans le blé, lui donne de même le nom de Cantharis.

De tout ce que nous venons de dire, il résulte que, pour trouver l'insecte nommé *Cantharis*, considéré par les anciens comme nuisible à la vigne, il faudra le chercher parmi les insectes parfaits dans la classe des Coléoptères; parmi ceux qui ont des couleurs brillantes ou qui sont connus par leurs propriétés vésicantes ou vénéneuses; mais qu'il peut

(1) Aristophane cité dans Aldrovandes, *de insect.*, ch. 3, t. 1, p. 180.
(2) S. Epiphan. *Panar. rom.* p. 1067, A, édit. Petau.
(3) Origenes, *Contra Cels.* lib. 4, ch. 57, p. 549, A, édit. Delarue.
(4) Plin., *Hist. nat.*, liv. 29, ch. 30, t. 3, p. 107 de l'édit. de Miller.
(5) Plin., *Hist. nat.*, ch. 44, ou 17, t, 6, p. 138 de l'édit. Franzius.

se trouver parmi les plus grosses comme parmi les plus petites espèces de cette classe.

IX.

Kampe et *Phteïre.*

Je réunis un instant ces deux mots, qui ont cependant des significations très-différentes, parce qu'ils se trouvent réunis dans un passage des Géoponiques (1), le seul où le premier soit mentionné au sujet de la vigne. L'auteur donne une recette qu'ont les Africains pour garantir la vigne des *Phteïras* et des *Kampas* qui s'y engendrent. Ctesias fait aussi mention des *Phteïres* qui en Grèce font périr la vigne (2).

X.

Kampe.

Aristote (3) a parfaitement bien connu les métamorphoses du Papillon, dont il nomme la larve *Kampe*. Il fait particulièrement mention de celle qui vit sur le chou.

Théophraste (4), dans son Histoire des Plantes, se sert aussi du mot Kampe, pour désigner l'animal qui mange les feuilles et les fleurs de toutes sortes d'arbres.

(1) *Geoponic.* edit. Niklas, cap. 30, t. 3, p. 485.
(2) Ctesias *Indicor.* cap. 21, p. 253, edit. Baëhr. Francof. 1824, in-8°.
(3) Arist., *de anim.*, liv. 5, ch. 19.
(4) Théophrastes, liv. 4, ch. 16.

Pline (1), en abrégeant ce passage de Théophraste, traduit *Kampe* par *Eruca*, la Chenille.

Nous avons déjà vu que le mot Kampe se retrouve trois fois dans la traduction grecque de la Bible, par les Septante; deux fois dans Joël, et une fois dans Amos (2); et dans la traduction latine de la Vulgate des mêmes passages, le mot *Eruca* est toujours celui qui correspond à Kampe, quoiqu'il ne soit pas certain, ainsi que nous l'avons déjà dit, que Kampe et Eruca répondent bien au mot hébreu Gaza, dont ils sont l'interprétation.

Saint Jean-Chrysostôme, dans un passage remarquable, parle des *Kampas* comme ayant été l'objet d'un culte au temps du paganisme (3), et ce mot est, avec raison, rendu par celui d'*Erucas*, les Chenilles, de la traduction latine. Dans les dialogues du pape saint Grégoire-le-Grand (4), il est fait mention de Boniface, évêque de Ferentum, qui entra dans un jardin tout rempli de Chenilles : « *Ingressus portum, magnâ hunc Erucarum multitudine invenit esse coopertum.* »

Le pape Zacharie, en traduisant en grec ces mêmes dialogues, a rendu par Kampes le mot Erucas.

Mais ce qui ne peut laisser aucun doute, c'est le passage suivant de Columelle (5) :

« *Animalia quæ a nobis appellantur* Erucæ *græcè autem* ΚΆΜΠΑΙ *nominantur.* »

(1) Pline, liv. 12, ch. 24.

(2) Joël, 1, 4; ibid 2, 25; Amos, 4, 9.

(3) S. Joannes Chrysostom., *Homel*, 2, *in Acta apostol.*, t. 4, p. 621, liv. 14, édit. Eton, 1612, in-pl.

(4) S. Gregor. *Dialogorum libri*, 4, lib. 1 cap. 9, t. 2, p. 396, édit. de Paris, 1675, in-folio.

(5) Collumelle, lib. 11, cap. 3.

Les animaux que nous (les Romains) nommons *Erucæ* (Chenilles) se nomment, en grec, *Kampai*.

Palladius et Columelle, quoique écrivant en latin, lorsqu'ils ont eu à faire mention de la Chenille, ont souvent préféré le mot grec au mot latin.

Ainsi Palladius enseigne le moyen de détruire les Chenilles qui nuisent aux plantes potagères et aux vignes; il conseille de brûler dans les potagers les tiges de la plante qui produit l'ail, de frotter avec de l'ail les serpettes avec lesquelles on taille la vigne, et dit :

« *Campas fertur evincere qui fusticulos allii sine capitibus per horti omne spatium comburens, nidorum locis pluribus excitavit. Si contra easdem vitibus voluerimus consulere. Allio trito falces putatoriæ feruntur unguendæ* (1).

Columelle ayant occasion de parler du désastre causé par la Chenille, se sert deux fois du mot *Campe*.

Nec solum teneras audent erodere frondes
Implicitus conchæ limax, hirsutaque Campe (2).

Et ensuite :

Non aliter quam decussa pluit arbore nimbus
Vel teretes mali, vel tectæ cortice glandis,
Volvitur ad terram distorto corpore Campe (3).

(1) Palladius, dans les *Scriptores de re rustica*, edit. Biponti, t. 1, p. 43.

(2) Columell. *de cultu hortor*, vers. 324, t. 1, p. 410, edit. Biponti, 1787, in-8°.

(3) Columell. *de cultu hort.*, liv. 10, vers. 366. Gesner dans son dictionnaire cite aussi Sextus Empiricus, t. 14, au sujet du mot Campe.

Il est donc bien démontré que c'est parmi les Chenilles ou parmi les larves de Lépidoptères ou de Papillons que nous aurons à rechercher les *Kampes* qui, selon les Géoponiques, s'engendrent dans la vigne et y nuisent.

XI.

Phteîre.

Quant à Phteîre, on sait que ce mot grec s'applique à l'insecte parasite de l'homme, le Pou : par ce mot, Ctesias (1) et l'auteur des Géoponiques ont-ils voulu désigner toute espèce de vermine nuisible à la vigne, qui comprendrait implicitement les Kampes ou les Chenilles, ou bien ont-ils eu en vue un insecte particulier, petit, et qui, par cette raison, était considéré par les cultivateurs comme le Pou de la vigne ?

C'est ce que nous aurons à examiner.

XII.

Julos ou *Julus.*

Suidas, auteur du neuvième ou dixième siècle, dit, dans son Dictionnaire (2), que le *Julos* est un Ver de la vigne; que ce ver a un grand nombre de pieds; qu'on le nomme

(1) Ctesias, *Indicorum*, cap. XXI, p. 253, ed. Baehr Francof. 1824 in-8°.

(2) Suidas Lexicon, t. 2, p. 126, edit. Francofurti.

aussi multipède; qu'il se roule sur lui-même, et s'engendre dans les vases humides.

D'après ces seules indications, les plus savants lexicographes n'ont pas hésité à faire *Joulos* synonyme d'Ips, d'Iki, de Convolvulus, et d'autres noms d'insectes mentionnés par les anciens comme nuisibles à la vigne.

On verra bientôt combien d'erreurs se trouvent accumulées par ces rapprochements, qu'aucun texte n'autorise.

Aucun ancien n'a fait mention de Julos comme animal au sujet de la vigne, ou comme nuisible à la vigne.

Les latins ont employé le mot *Julus* ou *Julius* dans plusieurs des significations que leur donnaient les Grecs; mais ils ne s'en sont jamais servis, que je sache, pour désigner un ver, un insecte, ou un animal quelconque.

Aristote parle du *Julios* dans son Histoire des animaux (1); mais tout ce qu'il nous apprend, c'est que le Julios est un insecte sans ailes, comme la Scolopendre.

En parlant des animaux en général, Aristote distingue ceux qui n'ont que quatre pattes, et ceux qui en ont un plus grand nombre (2), et parmi ces derniers il nomme la Scolopendre et l'Abeille. Il est facile de voir que par ces deux exemples Aristote a voulu nommer les deux extrêmes : un animal qui n'a que six pattes, et ne surpasse que de deux les animaux qui en ont quatre, ou les quadrupèdes; et un animal qui en a un bien plus grand nombre. Pourtant un scholiaste d'Aristote, jugeant par les annexes, comme les lexicographes, a fait de la Scolopendre une Guêpe. (Un insecte sans ailes une Guêpe!)

(1) Arist., *Hist. anim.*, liv. 4, chap. 1, t. 1, p. 129 du texte grec, et t. 2, p. 126 de la traduct. latine dans l'édit. de Schneider, t. 1, p. 171 de la traduction de Lecamus.

(2) Arist. liv. 1, chap. 5, t. 2, p. 16 de la traduction de Lecamus.

Aristote parle de la Scolopendre marine (1), autre animal, qui vit dans la mer. Il la décrit, et nous dit qu'elle est semblable à la Scolopendre terrestre, mais plus rouge; qu'elle a un plus grand nombre de pattes, et que ses pattes sont plus grêles : il remarque, au sujet de la Scolopendre terrestre (2), que si on la coupe en plusieurs parties, ces différentes parties ont un mouvement progressif.

Pline (3), traduisant ce passage d'Aristote sur la Scolopendre marine, dit qu'elle ressemble à l'insecte de terre qu'on nomme Centipède; et dans un autre endroit de son ouvrage (4), il définit ainsi le Centipède : « Le Millipède, que l'on nomme aussi Centipède ou Multipède, est du genre du Ver de terre qui rampe avec tous ses pieds, en décrivant un arc, et qui se replie au moindre tact. Les Grecs le nomment *Oniscon*, et quelques-uns *Tylon.* » — Plus loin, il dit encore : « Pour l'espèce de Scolopendre qui ne fait point de sinuosités en marchant, et que les Grecs nomment Seps, d'autres, Scolopendre, elle est plus venimeuse. »

Millepeda, ab aliis centipeda aut multipeda dicta, animal e vermibus terræ pilosum, multis pedibus arcuatim repens, tactuque contrahens : se Oniscon *Græci vocant, alii* Tylon... « *Illam (centipedem) autem quæ non arcuatur* Sepa *Græci vocant, alii Scolopendrem minorem perniciosumque.* »

Je remarquerai, en passant, qu'ici Pline confond le Julios avec une autre espèce de Mille-Pieds, qu'Aristote (5)

(1) Arist., liv. 2, ch. 4.

(2) Arist., *Hist. anim.*, liv. 4, chap. 7.

(3) Plin., *Hist. nat.*, liv. 9, chap. 43.

(4) Plin., *Hist nat.*, liv. 29, chap. 6, t. 10, p. 128.

(5) Plin. *Hist. nat.*, 29, cap. 39, t. 8, p. 273; Aristote, *Hist. an.*, t. 5, chap. 25 (vulgo 31); Scaliger 126, t. 2, p. 224, édit. Schneider,



désigne sous le nom d'Ane polypedes *onos ò polupos*; et Pline paraît donner ensuite les noms de Seps et de Scolopendre aux Oniscons, et dit qu'elles sont plus petites que les Centipèdes et qu'elles ne font pas de sinuosités en marchant. Ces sortes de confusions sont communes dans cet auteur.

Numenius, cité par Athénée, nomme le *Julios* les entrailles de la terre.

Eustathe, en commentant ce passage, et Théon, auteur plus ancien, donne des raisons diverses de cette expression.

Hesychius dit que le Joulos est comme le Polypode; qu'il séjourne dans les vases humides, et qu'il est différent de l'Onus ou Asellus.

Lycophron applique l'épithète de *Juliopezos* à un navire qui marchait avec un grand nombre de rames.

De tous ces textes, il résulte : que le Julos ou Julus était un insecte aptère, ou sans ailes, pourvu d'un grand nombre de pattes, qui se roule sur lui-même aussitôt qu'on le touche ; qui décrit une courbe ou des sinuosités en marchant; qui se cache dans la terre; qu'on trouve dans les lieux humides; qu'enfin, le seul Suidas a dit que cet insecte était nuisible à la vigne.

XIII.

Biurus.

Nous arrivons aux noms d'insectes nuisibles à la vigne en usage chez les Romains, et nous commençons par un mot qui, par son étymologie, paraît avoir été dérivé du grec.

Le nom de *Biurus* employé par Cicéron pour désigner un insecte nuisible à la vigne ne nous est connu que par un passage de Pline le naturaliste. Cet ancien parlant de diverses recettes médicales et de diverses singularités relatives à l'histoire naturelle des animaux, termine un chapitre par ces mots :

« Marcus Cicéron dit qu'il y a des insectes nommés *Biuri* qui rongent les vignes en Campanie. »

« *M. Cicero tradit animalia* Biuros *vocari qui vites in Campania erodant.* »

On a remarqué avec raison que ce mot était dérivé du grec *oura*, et semble synonyme de *Bicaudes*, insecte à double queue : il faut faire attention à cette étymologie, qui nous donne la seule particularité qui puisse faire reconnaître cet insecte. Les plus anciens manuscrits portent *Biuros*, et il faut rejeter la leçon de *Byturos* qu'ont adoptée certains éditeurs de Pline, mot dont les naturalistes modernes se sont servis pour nommer un genre de Dermestes (1), tandis que la véritable leçon a été négligée par eux.

XIV.

Involvolus, *Involvulus*, ou *Involvus*.

Les mots qu'il nous reste à passer en revue sont purement latins; ils ont en effet, si je puis m'exprimer ainsi,

(1) Voy. Latreille, dans le *Règne animal* de Cuvier, t. 1, p. 506.



un air de famille, et semblent dériver les uns des autres.

Nous commencerons par le mot dont l'auteur le plus ancien a fait mention, et qui est celui qui a donné lieu à ce mémoire.

Involvolus ou *Involvulus* est de Plaute.

Dans la Cistillaire, acte 1, scène 2, vers 455-458, une esclave, Lampadisque, parlant à sa maîtresse, dit d'une autre esclave, interlocutrice de cette scène, qu'elle imite une dangereuse bête :

Imitatur, nequam bestiam, et damnificam.

Laquelle, je te prie ? dit sa maîtresse.

Quamnam, amabo ?

L'esclave répond :

« L'involvole, qui s'enveloppe et se roule dans la feuille de vigne, ainsi est-elle exprès parvenue à s'entortiller dans son discours (1). »

Involvolorum, quæ in pampini folio intorta implicat se
Itidem hæc exorditur sibi intortam orationem.

On trouve dans le dictionnaire de Pomponius Festus (2) cette définition du mot *Involvus* : *Vermiculi genus qui involvit pampino.*

(1) J'ai dû pour mon objet traduire ce passage littéralement : pour connaître comment il a été rendu par les divers interprètes de Plaute, il faut consulter Limiers, *Œuvres de Plaute*, in-12, t. 3, p. 293 ; Levée, *Théâtre des Latins*, in-8°, t. 3, p. 416 ; Naudet, *Théâtre de Plaute*, in-8°, t. 3, p. 187.

(2) Pomponius Festus, liv. 9, p. 193, édit. de Dacier.

Personne ne se refusera à reconnaître dans l'*Involvus* de Festus l'*Involvolus* de Plaute. C'est le même mot très-légèrement altéré. La curieuse industrie de cet insecte se trouve confirmée par le témoignage de deux auteurs ; et nous apprenons par Festus que la *Bestiola* de Plaute n'était pas un insecte parfait, mais une larve d'insecte.

XV.

Convolvulus.

Marcus Porcius Cato dans son traité *De re rustica* nous donne une recette contre l'insecte nommé *Convolvulus* qui s'engendre dans la vigne. Cette recette consiste à faire bouillir du marc d'huile jusqu'à la consistance du miel, et à en frotter le sommet et les aisselles de chaque plant (1).

Convolvulus in vinea ne siet, amurcam condito, etc.

Puis à la fin :

« *Hoc vitem circum caput, et sub brachia unguito,* Convolvulus *non nascitur.* »

Pline copie cette recette de Caton en le citant (2) :

« *Ne* Convolvulus *fiat in vinea, amurcæ congios duos decoqui in crassitudinem mellis*, etc., etc. »

(1) M. P. Cato, *De re rustica*, chap. 95, t. 1, p. 52, édit. des Deux-Ponts, t. 1, p. 84, des *Scriptores rei agrariæ*, 2e édit. de Gesner.

(2) Plin. liv. 17, cap. 28, 47, t. 2, p. 91 de l'édit. d'Hardouin, in-folio, t. 5, p. 741 de l'édit. de Franzius.



Puis à la fin :

« *Hoc vites circa capita ac sub brachiis ungi ; ita non fore* Convolvulum. »

Ces passages, qui sont les seuls où se trouve le nom de *Convolvulus*, ne nous apprennent rien sur l'insecte qu'il désigne, si ce n'est qu'il était un grand fléau pour la vigne. Nous aurons à examiner si ce n'est pas le même insecte que l'*Involvulus* de Plaute, ou si ces deux mots s'appliquent à deux insectes différents.

XVI.

Volvox.

Nous n'aurons point à rechercher si l'insecte nommé *Volvox* par Pline est le même que celui qu'il nomme *Convolvulus*, car Pline lui-même les distingue.

Après avoir indiqué son remède contre le *Convolvulus*, cet auteur nous prévient que le *Volvox* est un autre animal, qui ronge les raisins naissants, et il recommande, pour l'empêcher de se produire, d'avoir soin d'essuyer la serpe qui servira à tailler la vigne avec une peau de castor, puis de frotter la vigne taillée avec du sang d'ours.

Alii Volvocem *appellant animal prærodens pubescentes uvas : quod ne accidat, falces, cum sint exacutæ fibrina pelle detergent, atque ita putant sanguine ursino liniri volunt post putationem easdem.*

XVII.

Volucra. — *Eruca.*

Nous ne pouvons séparer ces deux mots dans la discussion, parce qu'ils se trouvent mentionnés dans le même passage de Columelle, et peut-être ne fallait-il pas les désunir de *Volvox*, car je ne dois pas déguiser que, dans le passage de Pline que je viens de citer, plusieurs éditeurs lisent Volucre au lieu de *Volvocem*; mais *Volvocem* est la leçon de tous les anciens manuscrits de Pline, et la leçon de *Volucre* n'a été introduite dans son texte que parce qu'on trouve dans Columelle un passage qui, quoiqu'un peu différent, paraît cependant puisé à la même source; et comme il est impossible de substituer dans Columelle le nom de *Volvox* à celui de *Volucra*, attendu que ce dernier nom est employé une seconde fois au pluriel dans un vers de cet auteur qu'on ne pourrait changer sans rompre la mesure, les éditeurs de Pline ont pris le parti de transporter la leçon du texte de Columelle dans celui de Pline. Gesner, le commentateur de Columelle, blâme avec raison ce changement, et conseille de conserver, dans les deux auteurs, les leçons des manuscrits, et de rétablir par conséquent dans Pline le mot *Volvocem*.

C'est dans le traité des arbres (1) que Columelle, après avoir parlé des souris et des rats qui infestent la vigne dit :

« *Genus est animalis*, Volucra *appellatur, id fere præro-*

(1) Columella, *de Arboribus*, chap. 15, t. 1, p. 55.



det teneras adhuc pampinos et uvas : quod ne fiat, falces quibus vineam putaveris, peracta putatione sanguine ursino linito... Vel si pellem fibri habueris, in ipsa putatione quoties falcem acueris, ea pelle aciem detergito atque ita putare incipito.

» Il est un genre d'animal nommé *Volucra*, qui ronge presque entièrement les tendres pousses de la vigne et les raisins. Pour y obvier, on doit plusieurs fois frotter la vigne avec du sang d'ours après qu'elle a été taillée, et, pendant qu'on la taille, il faut frotter la serpe avec une peau de castor chaque fois qu'on la réguise. »

Dans son poëme sur la culture des jardins, Columelle, après avoir parlé des plantes potagères, récapitule les fléaux qui trompent les espérances de l'agriculteur, savoir : les tempêtes, les pluies, la grêle, les inondations, et, ce qui est plus redoutable encore, les *Volucres* et les Chenilles, ennemies de Bacchus et des vertes saussaies, qui enveniment les semences, dévorent les feuilles, et ne laissent subsister de la plante qu'un tronc desséché et stérile.

Brassica, cumque tument pallentia robora betæ,
Mercibus atque olitor gaudet securus adultis,
Et jam maturis quærit supponere falcem,
Sæpe ferus duros jaculatus Jupiter imbres,
Grandine dilapidans hominumque boumque labores :
Sæpe etiam gravidis irrorat pestifer undis,
Ex quibus infestæ Baccho, glaucisque salictis
Nascuntur *Volucres*, serpit *Eruca* per hortos.
Quos super ingrediens exurit semina morsu,
Quæ capitis viduata coma, spoliataque nudo
Vertice, trunca jacent tristi conjuncta veneno (1).

Ainsi, les *Volucres* et les *Eruces* sont mentionnés ici

(1) Columella, liv. 10, *de Cultu Hortorum*, vers. 326 à 336.

par Columelle comme des insectes différents; les premiers sont désignés comme étant particulièrement nuisibles à la vigne, les seconds aux oseraies.

Et quibus infestæ Baccho nascuntur Volucres, glaucisque salictis (*infesta*) *serpit eruca per hortos.*

Cette interprétation, qui ne nous semble pas douteuse, donnera lieu à une remarque singulière. C'est que, si l'on écarte la traduction latine de la Bible, de la Vulgate, ou de saint Jérôme, où le mot *Gaza* a été à tort interprété par *Eruca*, on trouvera que le mot *Eruca* n'a jamais été employé par les Latins, sous la forme latine, pour désigner un ennemi particulier de la vigne. Pline et Columelle font bien mention d'*Eruca* comme le fléau des arbres et des plantes en général, sans en excepter la vigne, mais ils n'en parlent pas comme d'un ennemi spécial de la vigne; et lorsque Palladius, dans le passage que nous avons cité, donne un spécifique pour combattre les Chenilles qui nuisent aux vignes, on a vu qu'il se servait du mot *Campas*, et non pas de celui d'*Erucas*.

Cette remarque n'a pas pour but de conclure que, dans le nombre des noms appliqués par les Latins à des insectes nuisibles à la vigne, il ne s'en trouve pas qu'on doive rapporter à des Chenilles ou à des larves de Lépidoptères, mais elle doit nous faire présumer que ces insectes nuisibles à la vigne, que les Latins ont désigné par les noms particuliers d'*Involvulus*, *Convolvulus*, *Volvox*, *Volucres*, étaient considérés par eux comme des espèces particulières de vers ou d'insectes, et non comme des larves de Lépidoptères ou des Chenilles, ou des animaux de la même nature que les *Kampas* et les *Erucæ;* que, par conséquent, les Latins ont ignoré les métamorphoses des espèces qui peuvent se trouver dans ce cas.



Dans cet examen critique, je crois n'avoir oublié aucun des mots qui, chez les Hébreux, les Grecs et les Romains, se trouvent, dans les écrits qui nous restent d'eux, employés pour désigner des insectes nuisibles à la vigne. Je vais passer actuellement à la seconde partie de ce mémoire, où la science moderne nous servira à éclaircir les textes anciens, et où nous exposerons, en même temps, les pratiques qui peuvent être utiles aux agriculteurs.

(*La suite au prochain numéro.*)

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

GENRES ET ESPÈCES

DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES GENRES ET ESPÈCES DU QUATRIÈME VOLUME.

(1835.)

Nota. Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère.	Noms des genres auxquels les espèces appartiennent.	Noms des ordres auxquels les genres appartiennent.	Auteurs qui en parlent.	Pages.
Vittatus.	PELARGODERUS.	Col.	Serv.	75
Winthemi.	STENOCARA.	Col.	Sol.	567
XYLOTRIBUS.		Col.	Serv.	80
XYSTRONIA.		Col.	Sol.	258
XYSTROPIDES.		Col.	Sol.	229
XYSTROPUS.		Col.	Sol.	241
Zeœ.	APHIS.	Hémip.	Bénat.	657
Zebrata.	MYGALE.	Aran.	Walck.	642
Zetterstedt.	EREMIAPHILA.	Orth.	Lef.	489

Nota. Cette Table et les précédentes sont dues à l'obligeance de M. le docteur Doumerc, qui a bien voulu se charger de leur rédaction. Je saisis cette occasion pour lui en témoigner toute ma reconnaissance.

A. LEFEBVRE.

BULLETIN.

DEUXIÈME ERRATA DU TOME IV.

TEXTE.

Pag. 650, *lig.* 12, Calpiennes, *lisez* : Calpeïenne.

PLANCHES.

21. Aphii Zeæ, *lisez* : Aphis Zeæ.

Pag. cxix, ajouter aux membres démissionnaires :
M. Montet de la Roche.

